Ex Libris

JOHN AND MARTHA DANIELS

1838

ENCYCLOPÉDIE DES CHASSES

NOUVEAU TRAITÉ

DES

CHASSES

A COURRE ET A TIR

PAR

LE BARON DE LAGE DE CHAILLOU
Officier de la Vénerie impériale, Commandeur de la Légion d'honneur

A. DE LA RUE
Inspecteur des forêts de la Couronne, Chevalier de la Légion d'honneur

LE MARQUIS DE CHERVILLE

Publié sous le Patronage

DE

SON EXCELLENCE LE PRINCE DE LA MOSKOWA

GRAND VENEUR

CHASSES A COURRE

PARIS
AUGUSTE GOIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE DES ÉCOLES, 82

NOUVEAU TRAITÉ

DES CHASSES

A COURRE ET A TIR

PARIS. — IMPRIMERIE JOUAUST, RUE SAINT-HONORÉ, 338

ENCYCLOPÉDIE DES CHASSES

NOUVEAU TRAITÉ

DES

CHASSES

A COURRE ET A TIR

PAR

LE BARON DE LAGE DE CHAILLOU

Officier de la Vénerie impériale
Commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur

A. DE LA RUE

Inspecteur des forêts de la Couronne
Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur

LE MARQUIS DE CHERVILLE

Publié sous le Patronage

DE

SON EXCELLENCE LE PRINCE DE LA MOSKOWA

GRAND VENEUR

CHASSES A COURRE

PARIS

AUGUSTE GOIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE DES ÉCOLES, 82

NOUVEAU TRAITÉ

DES

CHASSES A COURRE ET A TIR

CHAPITRE PREMIER

DE LA CHASSE A COURRE

Dans les premiers âges, la chasse fut pour l'homme la première conséquence des nécessités de l'alimentation.

Avant de domestiquer un animal sauvage, il fallait le capturer; la vie pastorale ne fit donc que succéder à la vie cynégétique, à plus forte raison la vie agricole. Lorsqu'il reconnut l'insuffisance d'une nourriture végétale, lorsque les intempéries de l'atmosphère lui firent éprouver le besoin de donner un vêtement à sa nudité, il songea à prélever ce double tribut sur les animaux qui peuplaient les forêts : il les tua pour se nourrir de leur chair et pour se couvrir de leur peau. Mais l'animal était rapide à la course, et l'homme ne l'était pas; il avait des griffes acérées et des dents aiguës pour se défendre, et Dieu avait jeté sa créature désarmée sur la terre. L'homme dut se recueillir et songer : cette faculté de réflexion, il s'aperçut tout de suite qu'elle était un don autrement précieux que la force, que l'agilité des rapaces; il fabriqua un piége, et cette première œuvre de son intelligence consacra sa royauté sur tout ce qui peuplait la terre, l'air et les eaux.

Les engins dont l'homme se servit d'abord pour prendre le gibier devaient être fort simples; ils consistaient probable-

ment en des fosses recouvertes de menus branchages, dans des cordes à nœuds coulants dans lesquelles les animaux venaient tomber ou se pendre, attirés par des appâts qui sollicitaient leur gourmandise. Peu à peu, l'instinct de la conservation finit par rendre les hôtes des bois plus méfiants et plus sauvages; la faim tenailla de nouveau les entrailles de l'homme, en même temps qu'il se trouvait aux prises avec cet appétit de la conquête que ses premières captures avaient développé : il fallut faire un nouvel appel à son génie, lutter de ruses avec les bêtes, qui ne devaient plus oublier qu'elles avaient en lui leur plus cruel ennemi.

Si nous franchissons un espace considérable de temps, nous trouverons l'homme pourvu de la flèche et de l'arbalète; mais, antérieurement peut-être à ces armes d'une civilisation avancée, les premiers humains avaient certainement songé à remédier à l'impuissance à laquelle les condamnait leur isolement, en se cherchant des auxiliaires parmi leurs tributaires eux-mêmes; ils avaient compris que ce concours leur était indispensable dans la guerre incessante qu'ils allaient faire aux autres créatures.

L'homme s'associa le cheval, et opposa son jarret d'acier à l'agilité des bêtes sauvages; il réduisit en esclavage le chasseur par excellence, le chien, que lui désignaient encore ses instincts éminemment sociables, qu'il voyait se réunir à d'autres chiens pour poursuivre, atteindre et capturer plus sûrement sa proie; il lui apprit à mettre au service d'un maître son courage, son ardeur et ses merveilleuses facultés d'odorat.

Sans le cheval et le chien, avec le cheval sans le chien, qui sait ce qui fût advenu de la société humaine?

Le cheval dompté, soumis au frein, le chien rendu docile, obéissant aux volontés de l'homme, l'art de prendre les animaux à la course était trouvé. C'est de ce moment que naquit la vénerie, dont l'origine se perd ainsi dans la nuit des temps.

Tout ce que nous savons de ces premiers âges, c'est que les Romains se livraient avec passion au plaisir de la chasse. Xénophon, chez les Grecs, a écrit un traité sur les chiens et la chasse du lièvre, qui renferme des préceptes qui trouvent de nos jours encore leur utile application.

En nous rapprochant des temps modernes, on trouve au XIVe siècle de nombreux auteurs cynégétiques, et dans toutes nos provinces et chez les peuples voisins on a conservé la mémoire des veneurs les plus intrépides. A cette époque, les Espagnols et les Italiens avaient aussi leurs écri-

vains, qui tous déjà posaient des règles de plus en plus fixes pour prendre les animaux à cor et à cri.

Depuis le célèbre livre de Gaston Phébus, comte de Foix, jusqu'au roi Louis XVI, l'histoire de la vénerie devient presque l'histoire de la France. Tous nos rois, tous nos grands seigneurs, toute la noblesse enfin, pratiquaient avec ardeur le *noble* et *beau déduict*.

Dans ce temps-là, les dames elles-mêmes, ainsi que nous le verrons plus tard, assistaient aussi à toutes les grandes chasses, mais à cheval et non pas en carrosse, imitant les hommes qui se faisaient un devoir de les initier à la science de la chasse, dont ils leur faisaient partager les plaisirs. Elles affectaient de paraître en public à cheval et l'oiseau au poing. Dans leurs habits d'amazones, *le bonnet chargé de plumes sur le coin de l'oreille*, une dame eût rougi de se tenir en selle assise, comme autrefois, avec une planchette sous les pieds, tenant les jambes égales, ce qui lui eût donné l'attitude d'une nonne. Toutes ces intrépides cavalières suivaient la chasse, le corps en face du cheval, une jambe tendue, l'autre raccourcie, selon la manière de Christine de Danemark, duchesse de Lorraine, qui venait d'introduire la mode galante d'être à cheval avec une jambe plus allongée que l'autre.

Monter à cheval, dresser les chiens couchants pour la chasse du vol, sonner et bien parler aux chiens, les soigner et les guérir dans leurs maladies, composer des équipages de nos meilleures races, forcer les animaux selon les règles de l'art, savoir les détourner et juger de leur âge par la connaissance du pied, surveiller la propagation du gros et du menu gibier : telles étaient les choses essentielles que devaient apprendre et pratiquer les gentilshommes, dont l'éducation, sans cela, n'eût point été accomplie.

Ce sont ces dernières connaissances qui constituent la science du veneur, que nous allons traiter avec développement dans le cours de ce livre, mais en tenant compte, toutefois, de la révolution qui s'est opérée dans nos idées, et de l'état actuel de la législation et de la propriété.

Avant le XVIe siècle, les rois en France forçaient les animaux au moyen de chevaux et de chiens; l'état du pays, les forêts immenses dont il était peuplé nécessitaient des procédés qui ont peu à peu disparu, on le conçoit, avec les déboisements et les envahissements de l'agriculture. La pratique de ces chasses avait donné lieu à de nombreuses observations qui conduisirent tout naturellement à certaines règles qui assuraient le succès.

Toutefois, ce ne fut qu'au XVIe siècle que la chasse à courre eut enfin ses principes bien coordonnés suivis dans les équipages des rois et des princes.

La *Vénerie* que Jacques du Fouilloux dédie à Charles IX est incontestablement le monument le plus instructif et le plus précieux qui nous soit resté de cette époque. « *Voulant*, dit-il, *faire participans de l'adresse et de l'art de bien chasser et prendre tous animaux bosqueresques et savvages, à course ou à force.* » Ce livre a fait école. Ce qu'il enseigne pour détourner les animaux avec le limier, la manière d'attaquer le cerf, le placement des relais, la curée, etc., etc., sont autant de règles que la tradition nous a transmises à peine modifiées par le temps et les révolutions de notre société.

A cette époque, le père des veneurs, François Ier, n'avait dans ses équipages que des chiens français. Les grands chiens blancs de Bretagne étaient très-estimés à cause de leur goût tout particulier pour la chasse du fauve.

Vers le milieu du XVIe siècle, un autre auteur non moins célèbre, Salnove, offrit au roi Louis XIII sa *Vénerie royale*. Mais ce n'est encore que la confirmation des principes consignés dans l'œuvre de du Fouilloux; seulement on y voit l'importance de la vénerie à cette époque qui avait le prince de Guéménée pour grand veneur, M. le marquis de Saint-Héran pour grand louvetier de France, de Chasteau-Regnaud et Salomon du Belley pour lieutenants de sa vénerie pour le loup, et un très-grand nombre de gentilshommes des plus grandes familles qui tous tenaient à honneur d'appartenir à la vénerie du roi.

C'est alors que Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse, envoie plusieurs meutes à Henri IV; les chiens qui les composaient était surtout excellents pour la chasse du lièvre (1600).

Lorsqu'on pense à l'étendue des forêts, mal percées, peuplées de toutes les espèces d'animaux, on ne peut s'empêcher d'admirer les princes, leurs chevaux et leurs chiens, et on se demande comment ils parvenaient à forcer un cerf dans de telles conditions, bien que l'étiquette exigeât que l'on ne prît, il est vrai, que de grands vieux dix cors.

Jusqu'au roi Louis XIII, la vénerie resta à peu près stationnaire au point de vue de l'art, et son importance ne s'était accrue que par l'éclat et le nombre des équipages et des gentilshommes qui en faisaient partie. Nous ne devons pas omettre de dire que ce roi ne dédaignait pas de courre le lièvre avec des petits chiens qu'il tirait d'Écosse : c'était

très-probablement la race des chiens de Jacques Ier. Ce fut cependant de ce règne que data l'introduction de la trompe; jusqu'alors on avait employé les cornes pour transmettre les signaux à la chasse.

Mais il était réservé au roi qui voulut être grand en toutes choses de donner à la chasse à courre un cachet de magnificence et d'éclat qui dépassât tout ce qu'on avait fait jusqu'alors; des routes nombreuses furent ouvertes dans toutes les forêts des environs de Paris, et les dames de sa cour commencèrent à suivre les chasses en voiture. Les équipages de Louis XIV se composaient de bâtards anglo-français et de français purs de la plus grande taille. Les lois de l'étiquette ne régnaient pas seulement à la cour, mais encore à la chasse, et un veneur qui eût fait une faute eût été certainement autant et plus blâmé qu'un colonel de nos jours qui manquerait à son devoir; pas un gentilhomme n'eût osé avouer son peu d'amour pour la chasse et son ignorance dans le beau langage de la vénerie, que le roi lui-même savait à fond aussi bien et mieux que le premier de ses *piqueux*.

La chasse du *cerf*, la chasse royale enfin, comme on l'appelait, était exclusivement réservée aux princes et à quelques seigneurs. Tant qu'il en fut ainsi, on remarque qu'il n'est pas encore question de droit, de jurisprudence; au souverain seul ou à ceux qui en avaient le privilége appartenait la faculté absolue de suivre les chiens partout. Ce n'est que plus tard qu'on aperçoit les traces d'une législation mettant peu d'obstacles d'abord à la pratique de la chasse, pour les gentilshommes bien entendu.

Louis XV, en montant sur le trône, continua à entretenir de splendides équipages de chasse. L'art de la vénerie avait fait de grands progrès, et il arrivait rarement que l'on manquât un cerf, grâce à l'habileté des veneurs et à la vitesse des chiens, qui tous avaient du sang anglais dans les veines. On se figure à peine le luxe d'une chasse royale de ce temps-là. L'élégance des costumes, la beauté des femmes qui y assistaient, les nombreuses routes bien entretenues et percées partout par ordre du roi, faisaient des chasses à courre un plaisir grandiose, vraiment royal. De nos jours, nous donnons des bals, des concerts en faveur des marchandes de gants et de dentelles, nous pouvons en mille autres choses faire mieux qu'autrefois, j'en conviens; mais si nous osions émettre notre avis sur cette délicate question, nous dirions qu'une belle chasse à courre des rois Louis XIV et Louis XV ne devait pas être, il nous semble, moins utile au commerce et moins flatteuse pour l'amour-propre national.

CHAPITRE II

DES CHIENS EMPLOYÉS A LA CHASSE A COURRE

Esquissons rapidement l'histoire des différentes races de chiens employées par la vénerie.

Les veneurs d'autrefois se servaient pour la chasse à courre de trois espèces de chiens :

1° Des lévriers ;

2° Des chiens de force ou mâtins ;

3° Des chiens courants.

Les deux premières ne sont plus guère en usage aujourd'hui, et, pour cette raison, nous n'en dirons que quelques mots.

Les lévriers, dont l'emploi est interdit par la loi de 1844, servaient dans les débuchés pour arrêter les animaux chassés par la meute, et plus particulièrement contre le loup et les bêtes noires. Les grands lévriers griffons étaient les plus estimés.

On avait créé une race de lévriers très-vites et très-mordants qu'on tirait de Bretagne et d'Écosse.

Dans sa *Noble et furieuse chasse du loup,* Robert Monthois nous apprend qu'on se servait de ces lévriers contre cet animal en les distribuant de la façon suivante dans les accourres (plaine entre deux bois). Lorsqu'on avait rembuché les loups dans un petit bois isolé, en plaine, à la saillie du bois, au débucher ordinaire des loups, au commencement de l'accourre en un mot, on plaçait deux laisses des lévriers les moins grands ; on appelait ces laisses *laisses d'étrique.* Elles engageaient l'action aussitôt que le loup débuchait, et le poussaient vivement dans les accourres. Chaque laisse de lévriers était composée de trois chiens conduits par un *valet de*

lévriers. Il y avait d'autres laisses appelées *lévriers de flanc*, et enfin deux laisses de lévriers dites *laisses de tête*, qu'on lâchait pour coiffer le loup, qui n'osait pas toujours débucher et rentrait au bois; alors les chiens courants faisaient le reste.

Les chiens de force ou mâtins servaient plus particulièrement pour la chasse des toiles, où les animaux étaient forcés ou tués à coups d'arbalète ou d'arquebuse, et pris vivants si c'était nécessaire.

De nos jours, on chasse encore dans quelques pays, en France et en Allemagne, mais notamment dans les Ardennes, les sangliers avec des mâtins. Cette chasse permet de détruire beaucoup de bêtes noires; elle a surtout pour but d'éviter les débuchers trop longs et des pertes de chiens souvent d'une grande valeur. Ces mâtins n'appartiennent à aucune race; les plus mordants sont les meilleurs, et les plus gros ne sont pas les plus courageux.

En résumé, les mâtins conviennent plutôt à la chasse à tir qu'à la chasse à courre. Cependant, comme nous le verrons au chapitre de la chasse au sanglier, ce chien peut être encore très-utilement employé dans le courre de cet animal.

Sans l'usage immémorial de flatter les rois, si les auteurs anciens qui ont écrit sur la chasse ne leur avaient pas dédié leurs ouvrages, nous serions très-pauvres en renseignements sur les chiens courants en France; mais comme ils ont toujours affecté de parler des équipages royaux, qui étaient à peu près les seuls de leur temps, on peut suivre, non sans peine cependant, l'histoire de nos races jusqu'au moment de la grande révolution de 1789, où rois, veneurs et chiens furent emportés par la colère populaire.

Bien qu'au temps de Henri IV déjà, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les chiens étrangers aient été introduits en France, on admet quatre races, dites royales parce qu'elles faisaient partie des équipages de nos rois.

Ce sont :

1° *Les chiens de saint Hubert,*

2° *Les chiens blancs du roi,*

3° *Les chiens fauves de Bretagne,*

4° *Et les chiens gris de saint Louis.*

On pourrait peut-être simplifier cette classification en admettant deux races seulement : l'une noire avec des taches de feu aux extrémités et sur les yeux, petite de taille, avec beaucoup de nez et peu de vitesse; l'autre blanche et composée

d'individus plus grands, plus vigoureux, plus vites, indociles et ayant moins de nez; mais alors il faudrait donner à ces deux types deux sous-races : celle des chiens gris, hauts sur jambes, à oreilles longues, doués de vitesse, de fougue et de peu de nez, provenant d'un croisement avec les chiens ramenés d'Orient par saint Louis, et l'autre formée sous Louis XII et issue d'un chien de la race blanche et d'une chienne braque. Ces chiens se distinguaient par leur poil blanc qui était marqué de taches fauves et marron, et ils joignaient à l'odorat du braque la vigueur et la légèreté de la race blanche.

On ferait descendre alors de ces chiens noirs et blancs et de ces deux sous-races tous nos chiens courants que nous voyons encore de nos jours en France.

Mais nous nous rangeons du côté de la majorité, et nous trouvons plus logique d'admettre quatre races principales d'où sont sortis :

1° Les chiens de Bresse,

2° Les griffons de Vendée,

3° Les chiens de Gascogne,

4° Les chiens de Saintonge,

5° Les chiens normands,

6° Les chiens du Poitou,

7° Les chiens Céris,

8° Les chiens d'Artois,

9° Les chiens bleus, dits foudras, qui n'apparaissent qu'au XVIIIe siècle.

Le *chien de saint Hubert* était originaire des Ardennes; il y en avait de noirs et de blancs, résultat peut-être d'un croisement avec les chiens de couleur de Belgique et de Flandre.

Ces chiens étaient excellents pour détourner le sanglier.

La race ancienne des chiens noirs avait été conservée pure fort longtemps par les abbés de saint Hubert, qui en envoyaient tous les ans au roi; ils étaient bas sur pattes, longs de corps, très-robustes et marqués de feu sur les yeux et le long des jambes; ils étaient blancs au poitrail.

Charles IX, dans sa *Chasse royale*, dit qu'ils étaient lents, de haut nez et très-collés à la voie; ils chassaient de *forlonge*

et par le *menu* [1]. Voici ce que Jean Passerat, qui brillait à la cour des rois Charles IX et Henri III, dit des chiens noirs dans son poëme du *Chien courant*.

« Quant aux chiens noirs de Saint-Hubert nommez,
« Pour les sangliers ils sont bons estimez,
« Ou pour renard, mais ils ne valent guères
« A courre un cerf et des bêtes légères. »

Les *chiens blancs des Ardennes* ne chassaient bien que le cerf, et pour cela ils étaient peu estimés des gentilshommes, auxquels il fallait des chiens *communs à courir toutes bestes*.

Voici ce que nous savons sur l'origine des chiens blancs, si vantés à cause de leurs qualités essentielles pour la chasse du cerf, et qui plus tard ont pris le nom de *grands chiens blancs du roi*. — Ne pas les confondre avec les petits chiens blancs de race anglaise et qui ne servaient qu'à la chasse du lièvre.

Un gentilhomme, veneur du roi Louis XII, prit un chien du nom de Souillard qui couvrit une lice blanche et fauve d'Italie. Elle fit treize petits qui tinrent du père et furent tous excellents; on les appela *greffiers*, parce que le propriétaire de la chienne était un greffier, un secrétaire du roi.

J. Passerat décrit ainsi ces chiens :

« On peut aussi juger à la couleur,
« Qui est le pire, ou qui est le meilleur.
« Ceux qu'ont dits Baulds emportent la louange
« Par dessus tous de bien garder le change,
« Chiens hault-nez, forcenants, beaux chasseurs,
« Ne craignans point la foule des piqueurs :
« Prompts, esveillez, quand le cerf on leur lance,
« Et n'en est point de meilleure créance.
« Tel fut *Souillard*, et *Maigret*, et Miraud,
« Cleraud, Joubard, et l'Escoçois Baravd :
« Dont le renom que partout se publie,
« N'a point de peur que jamais on l'oublie [2]. »

1 Il existe en ce moment dans l'équipage de Grosbois un de ces chiens dont on a fait un excellent limier; il est regrettable qu'on n'en ait pas tiré race; il est aussi bon pour cerf que pour sanglier; il a été acheté dans la rue par un piqueux.

2 Quiconque entendrait bien le vieux langage gaulois verrait que les noms de *Miraud*, de *Claraud*, de *Baraud*, et autres semblables que nous donnons encore à nos chiens, n'ont signifié autre chose que l'*Arrêteur*, le *Pilleur*, le *Mordant*, le *Brave*, le *Bon*, etc., etc.

Jacques du Fouilloux, qu'il faut toujours citer, fait une espèce particulière des chiens qu'il désigne sous le nom de *chiens Baulds*; c'est, dit M. de Lavallée, une bévue du très-célèbre auteur; l'adjectif *bauld*

Charles IX n'admettait que les chiens blancs; à en juger par la description qu'il en fait dans *la Chasse royale,* ces chiens étaient sans défauts; la taille, la finesse du nez, la couleur, la docilité, ils réunissaient toutes les qualités, qu'on rencontre rarement dans une seule race.

On fait descendre les chiens de Vendée des chiens greffiers, qui leur auraient transmis leurs qualités; mais comme la race pure des vendéens est introuvable, ou à peu près, le fait nous paraît difficile à constater.

Les *chiens gris* auraient été ramenés d'Orient par saint Louis, qui avait chargé ses veneurs de lui acheter une meute entière. Ils ont joui d'une grande réputation jusqu'à la mort du comte de Soissons, qui en avait une belle meute avec laquelle il chassait le cerf. Selon Salnove, nos rois auraient eu depuis longtemps des chiens gris, mais exclusivement pour la chasse du lièvre.

Passerat ne fait pas un grand éloge des premiers.

« Les gris sont trop ardans,
« Au demeurant le change mal gardans;
« Si on veut prendre une bête qui ruse,
« Je suis d'avis que d'autre meute on use. »

Bien que nos rois aient eu un instant en grande estime les chiens gris, dès le XVIe siècle on n'en rencontrait plus que chez les petits gentilshommes, qui les mettaient à tout. Si ces chiens avaient des qualités, ils avaient aussi de grands défauts. Ainsi, dans les débuchers, leur vitesse extrême, leur vigueur, pouvaient être utiles; mais, sujets à s'emporter, ils outrepassaient la voie, et pour cela gardaient mal le change. Pour en jouir, au début de la chasse, on devait les calmer et les appuyer peu; mais lorqu'un animal était malmené, se donnant souvent à vue, ils ne l'abandonnaient plus.

Les *chiens fauves* à poil rouge et brun avec tache blanche au cou ou sur le front, à la queue garnie de poil, étaient très en faveur au temps du roi François Ier. On raconte des chasses de cerf avec ces chiens qui avaient duré plusieurs jours, ce qui prouve leur vigueur et leur fond. Leur habitude

ne signifiait pas autre chose que *fort*, *hardi* et *bon*. Ce mot vient de l'italien *baldo*. L'auteur de la *Chasse à courre en France* a fait dériver de *bauld* l'épithète de *clabauds* qu'on donne aux chiens de quelque race qu'ils soient, et lorsqu'ils ont le défaut de s'arrêter sur la voie pour aboyer sans avancer. M. Lavallée, avec raison, fait encore dériver de ce mot le verbe *clabauder*, c'est-à-dire crier mal à propos et sans sujet. Ce détail nous a paru nécessaire ici.

de prendre les grands devants et de percer les rendait propres à la chasse du loup et des bêtes noires. Les chiens fauves à poil rude que nous voyons encore en Bretagne pourraient bien être des descendants des chiens fauves que Charles IX considérait comme des bâtards issus des chiens blancs et des chiens gris; ce roi n'estimait pas plus les griffons ou barbets, parce qu'ils tenaient, disait-il, du mâtin.

Les *griffons de Vendée,* les *chiens de Bresse*, qu'on trouve dans l'Est, dans les meutes de la Bourgogne et du Morvan, paraissent tenir leur origine des chiens *ségusiens* dont Arien parle au IIIe siècle de notre ère. Si cela était exact, il paraîtrait naturel d'admettre que ces derniers peuvent être considérés comme le point de départ de nos vieilles races françaises à poil rude [1].

Les *chiens de Gascogne*, qu'on trouve encore dans le sud-ouest de la France, dans les environs de Toulouse et de Bordeaux, seraient des descendants des chiens ardennais; ces chiens, en général, étaient grands de taille; leur poil tiqueté de noir sur un fond blanc, leurs marques de feu à la tête et aux pattes, ce qui les a fait appeler chiens bleus, indiquent suffisamment un rappel de la race des chiens de saint Hubert.

Les chiens de Bordeaux blancs, et à grandes taches noires, qui ont été croisés avec les chiens de Saintonge, et fondus aujourd'hui avec les races voisines, semblent avoir produit la race de Virelade que nous avons admirée à l'exposition des races canines de 1863.

La race pure des *chiens de Saintonge*, si estimée par nos veneurs, pourrait bien être proche parente des *grands chiens blancs du roi.*

Les chiens bleus, dits *foudras*, ont été obtenus en croisant le chien de Saintonge avec celui de Gascogne.

Les chiens *normands* composaient sous Louis XIV les meutes royales; aujourd'hui cette race pure est devenue fort rare. D'Yauville fait descendre la race normande des chiens noirs de saint Hubert et des chiens gris de saint Louis.

Les *chiens du Poitou*, blancs et noirs, ressemblaient beaucoup aux chiens de Saintonge. La race pure est rare; elle a

1 Les Ségusiens, d'après Arien, tenaient leur nom des peuples du Lyonnais et de la Bresse (*Segusii*, *Segusiavi*). Les chiens courants ségusiens avaient le poil rude, étaient de haut nez, hurleurs, collés à la voie; les Gaulois les comparaient à des mendiants implorant la charité publique.

été depuis longtemps déjà croisée avec les chiens anglais, et les résultats obtenus sont excellents (ces chiens étaient originaires de l'Ouest).

Le *chien ceris* a disparu. M. le baron de Noirmont dit qu'il en existait encore, il y a quelques années, sur les confins du Poitou, de l'Angoumois et du Limousin.

Les *chiens d'Artois* ou *chiens picards* sont encore renommés de nos jours pour la chasse du lièvre ; comme toutes nos anciennes races, ces chiens maintenant ont du sang anglais dans les veines.

Les chiens d'Artois sont originaires du Nord.

De cette courte analyse généalogique, il résulte que dès le XVIIe siècle déjà, les vieilles races françaises se confondaient entre elles et se sont mêlées avec les races d'outre-Manche, ce qui explique la disparition successive de tous les types primitifs. C'est la conséquence de cette confusion qui fait qu'il est de plus en plus difficile de retrouver pur le caractère de nos races antiques.

Les troubles de la Révolution ont fait le reste, et les sujets pur sang qu'on prétend retrouver ne sont plus aujourd'hui que des exceptions.

En ce qui concerne les chiens anglais, nous demanderons la permission au lecteur de nous récuser et de laisser parler les autres. Voici d'abord les appréciations de M. le baron de Noirmont, qui a fait une étude toute particulière des chiens de nos voisins.

« Robert de Salnove (1655), Sélincourt (1683), Gaffet de la Briffardière, qui avait servi pendant quarante ans dans la vénerie royale sous Louis XIV et Louis XV, rendent témoignage de la vogue toujours croissante des chiens anglais, non-seulement pour la chasse du lièvre, mais pour celle des grands animaux. Le dernier nous apprend que de son temps les meutes royales n'étaient plus composées que d'anglais et de bâtards.

Tous reconnaissent des qualités à ces chiens, comme d'avoir du nez, de la docilité, et de chasser avec ensemble. Mais tous ces écrivains leur reprochent unanimement d'être chiches de voix, trop lents dans les pays fourrés, trop vites dans les futaies et en débucher, de ne pas bien battre les eaux et de ne chasser le plus souvent qu'à vue.

En 1764, sur cent quarante chiens dont la grande meute royale était composée, il y avait environ un quart de chiens anglais de pur sang, qui eussent été bons *s'ils avaient été plus faciles à réduire et à rendre sages*. C'est la première

fois qu'on leur voit adresser ce reproche d'indocilité, si souvent répété depuis.

D'Yauville accorde de grandes qualités aux chiens anglais. Ils sont fougueux et têtus dans leur jeunesse ; mais quand ils sont dressés on peut compter sur eux, tant pour la sagesse que pour les autres qualités nécessaires. Ils n'ont pas tant de noblesse que les beaux chiens français, mais ils sont plus légers, plus vigoureux, et savent mieux *prendre leur parti* et *se servir eux-mêmes*.

Il ajoute que depuis quelques années la race de ces chiens s'était un peu modifiée, sans doute par suite de croisements avec les chiens normands, et qu'ils étaient plus épais et plus traversés qu'autrefois.

Une conséquence naturelle de l'introduction en France du sang anglais fut la création des races intermédiaires.

Les bâtards anglo-français composaient dès la fin du règne de Louis XIV une partie notable des meutes du roi. Gaffet de la Briffardière, qui constate ce fait, dit que les bâtards sont mieux construits, qu'ils ont la menée beaucoup plus belle, et qu'ils chassent mieux que les anglais de pur sang.

En 1722, le comte de Toulouse offrit au jeune Louis XV une meute de ces bâtards anglais, bien vigoureux et bien chassants, dit d'Yauville, grand partisan de cette race intermédiaire.

Desgraviers, officier des chasses du prince de Conti au commencement de la Révolution, déclare que les bâtards conservent la vitesse des chiens anglais, et sont gorgés et collés à la voie comme des normands.

La grande majorité de nos meutes se compose aujourd'hui de chiens anglo-français, dont il s'est formé dans nos provinces plusieurs sous-races fort estimables, anglo-vendéens, anglo-poitevins, anglo-saintongeois, anglo-normands, etc., réunissant une bonne partie des qualités distinctives de leurs aïeux français à celles de leurs ascendants d'outre-Manche.

L'avenir leur appartient fatalement ; quelques regrets que doivent nous inspirer nos vieilles races et malgré de généreux efforts, elles deviennent presque partout trop rares pour recruter des meutes nombreuses, et Saint-Simon, s'il revenait au monde, trouverait plus que jamais sujet de déclamer contre le règne des *bâtards*.

Les chiens que nous allons chercher outre-mer avec tant d'empressement sont tous originaires du continent et ont été importés dans la Grande-Bretagne par les Normands de Guillaume le Conquérant. Il est même assez curieux que ce

soit en Angleterre qu'on retrouve aujourd'hui les descendants les plus authentiques de nos races perdues.

Les chiens courants les plus anciennement connus dans cette île sont les *talbots*, qui tiraient probablement leur nom de la grande famille des lords Talbot (comme on disait en France, au XVIe siècle, les chiens de la Loue ou de la Hunaudaye).

Les talbots, dont la race est entièrement éteinte depuis longues années, présentaient tous les signes distinctifs de nos vieilles races Ils étaient admirablement gorgés, très-lents et très-collés à la voie. Leur pelage était entièrement blanc, noir, marqué de feu ou fauve.

A ces traits, il est facile de reconnaître que les talbots descendaient des trois races de chiens les plus estimées en France à l'époque de la conquête : les chiens noirs et les chiens blancs de saint Hubert, les chiens fauves de Bretagne.

Du croisement des diverses variétés des talbots entre elles sortirent les *vieux chiens du Sud* ou *chiens lents* (*old southern-hounds, slow hounds*). Leur robe etait parfois tricolore, le plus souvent blanche marquetée de noir ou de fauve; ayant la même origine que nos chiens normands, ils présentaient avec eux la plus grande analogie.

Ces chiens du Sud étaient en honneur au XVIIe siècle. Ceux qu'on importait le plus souvent en France appartenaient à une variété nommée en anglais *boobies* (nigauds) et en vieux français *baubis* ou *boubez*, « plus bas de terre et plus longs que les autres, de gorge effroyable, hurlans sur la voie » (Selincourt) Ces *baubis* avaient le *nez dur* et le poil demi-barbet ; on leur coupait presque toute la queue. Sur le continent, on les employait à chasser le sanglier. Dans leur pays natal, ils chassaient le renard et le lièvre.

Des talbots sont également issus les limiers anglais ou *chiens de sang* (*blood-hounds*), fort recherchés en France sous Henri III, et dont les rares descendants ont reconquis depuis quelques années, en Angleterre, une valeur considérable.

Choisis, à cause de la nuance foncée de leur poil, parmi les talbots noirs ou fauves, pour servir de limiers ou pour suivre à la trace du sang un animal blessé, ces chiens ont fait souche à part. La finesse de leur odorat les fit souvent mettre en usage pour trouver la piste des braconniers et des malfaiteurs, ce qui leur a valu une réputation de férocité quelque peu effrayante. Il n'y a pas plus d'une soixantaine d'années qu'une société, formée dans le Northamptonshire

pour la répression du brigandage, avait fait dresser un *blood-hound* pour découvrir les voleurs de moutons.

Les blood-hounds sont noirs marqués de feu ou plus rarement fauves marquetés de petites taches blanches, comme un daim. Leur aspect général présente la plus grande analogie avec celui des chiens de Gascogne de la vieille race. Cette ressemblance a frappé immédiatement tous les Anglais qui ont vu l'Exposition en connaisseurs, et c'est un argument décisif en faveur de l'opinion qui fait descendre du chien de saint Hubert les chiens gascons comme les *blood-hounds* noirs.

Naturellement hurleurs, comme beaucoup de nos vieux chiens français, les blood-hounds sont devenus chiches de voix, par suite de l'éducation que leur race a reçue pendant plusieurs siècles.

Probablement nés d'un croisement entre les talbots et les lévriers d'Écosse à poil rude, la race des *chiens du Nord* ou *chiens vites* (*northern-hounds*, *fleet-hounds*) était connue en France dès le commencement du règne de Louis XIV. C'était celle qu'on importait le plus souvent chez nous.

Par de nouveaux croisements avec le lévrier et peut-être avec des terriers de grande taille, les chiens du Nord ont donné naissance au *fox-hound* moderne, chien encore plus léger et plus vite, mais ayant conservé avec eux une grande similitude.

« Grêles, agiles, semblables à de grands lévriers, flanc harpé, museau allongé, oreille pointue, pied de chat, les chiens du Nord sont tout nerfs et très-rapides, ils ont la voix claire et chassent tout de meute à mort. »

C'est en ces termes que les dépeint Jacques Savary dans son poëme latin sur *la Chasse du lièvre*.

Les chiens du Nord criaient peu ; leur voix, suivant l'expression d'un vieil auteur anglais, n'avait qu'une *petite douceur claire* et manquait *d'ampleur* et de musique *solennelle* (Markham).

Cette race s'est entièrement fondue dans celle des *fox-hounds*.

L'ancienne race des *chiens de parc et de cerf* (*park-hounds*, *stag-hounds*), ou race royale anglaise, paraît devoir son origine aux chiens du Nord alliés avec ceux du Sud. Ils ressemblaient beaucoup à ces derniers, quoique plus vites d'allures, plus légers de formes et plus hauts sur jambes, et rappelaient aussi d'une manière frappante nos chiens blancs français. Leur taille était de 24 à 25 pouces ($0^m.65$ à $0^m.67$).

Ces chiens, dont on faisait en France un cas particulier, étaient déjà rares du temps de d'Yauville. Il n'en existe plus aujourd'hui. Les *stag-hounds* de la reine d'Angleterre ne sont que des *fox-hounds* de grande taille.

Tous les chiens courants de petite stature employés à courre le lièvre étaient autrefois compris en Angleterre sous le nom de *beagles,* ou *bigles* suivant l'orthographe française.

Bloome, auteur anglais qui écrivait en 1650, en décrit trois variétés :

1° Les beagles du Sud (*southern-beagles*), semblables aux grands chiens du Sud, mais plus petits et plus rablés;

2° Les beagles du Nord (*northern-beagles*), appelés aussi *cat-beagles,* plus vites et de moyenne taille;

3° Les petits beagles.

La première de ces variétés, connue au siècle dernier sous le nom de *harriers*, était fort recherchée en France dès le commencement du XVIIe siècle. Leur taille ne dépassait pas 18 pouces anglais (0^m^.45), leur robe était blanche et noire; on faisait, en Angleterre, un cas particulier de la *mélodie délicieuse* de leur voix.

Les petits beagles atteignaient rarement une taille de 14 pouces anglais (0^m^.35). L'estime qu'on professait pour eux était en raison inverse de leur grandeur. Richardson dit en avoir vu qui n'avaient que 7 pouces (0^m^.17) de hauteur à l'épaule. La reine Élisabeth possédait de ces petits chiens qu'on nommait *beagles chanteurs* (*singing-beagles*), à cause de leur voix mélodieuse et de leurs *plaisants hurlements*. Ils étaient si petits, qu'on pouvait en mettre un dans un de ces grands gants que les hommes portaient alors. Il n'était pas rare de renfermer toute une meute de beagles dans une paire de paniers pour les conduire à la chasse sur un cheval de bât.

« Les petits *bigles anglais*, dit Sélincourt, sont de très-jolis chiens pour le lièvre. »

Les anciens *harriers* se sont éteints en Angleterre; on donne aujourd'hui ce nom à de petits *fox-hounds*.

Outre ces diverses races de chiens courants, les Anglais ont possédé autrefois des chiens à poil rude, destinés exclusivement à chasser la loutre (*otter-hounds*). Ces chiens, qui paraissent n'avoir jamais été importés en France, ont cessé d'exister.

On chasse aujourd'hui la loutre avec le terrier de l'île de Skye.

Il nous reste à parler maintenant des petits chiens courants connus sous les noms de *briquets, brachets, bassets* à jambes droites et à jambes torses, *terriers* et *cornéaux*.

Tous ces chiens sont le résultat de croisements indéfinissables qui ont produit des animaux sans caractères tranchés, et qui ont cependant leur utilité, surtout pour la chasse à tir, comme les bassets par exemple. De tout temps on a entendu désigner des petits chiens courants par les noms de brachets, braquets ou briquets; on donne aujourd'hui le nom de briquet aux excellents chiens de lièvre et de chevreuil de la Picardie et de l'Artois.

Les bassets à jambes torses et à jambes droites sont spécialement employés à la chasse du lapin.

Tous ces chiens sont de robes différentes; il y en a de tricolores, de noirs marqués de feu, de marrons, de fauves et de roux. Les beaux bassets qui nous venaient de l'Artois sont de plus en plus rares. Les petits bassets noirs et feu à jambes torses, que les Allemands appellent *tax-hounds* (chiens à blaireaux), chassent aussi bien sur terre qu'au terrier, lorsqu'on se donne la peine de les dresser.

Depuis quelque temps, on se sert de préférence des bull-terriers de petite taille que les Anglais ont introduits chez nous. Ces petits chiens, qui ont la mâchoire très-forte, sont excellents pour déterrer les blaireaux et les renards.

On donne le nom de cornéaux aux petits chiens courants mâtinés, qui poussent le gibier en aboyant, assez loin pour l'obliger à vider les enceintes et à se faire tirer. Ces chiens sont à peu près aux bons chiens courants ce que le choupille est au chien d'arrêt.

Pour nous occuper maintenant du présent, passons en revue les chiens qui composaient les équipages qui ont figuré à nos deux magnifiques expositions.

En 1863, douze meutes ont été présentées; en voici la liste :

1° Meute de fox-hounds, à S. A. I. le prince Napoléon;

2° Meute de fox-hounds, à MM. de la Rochefoucauld;

3° Meute de fox-hounds, à M. le comte d'Osmond;

4° Meute de vendéens-nivernais, à M. le comte Le Couteulx de Canteleu;

5° Meute d'anglo-poitevins, à M. le vicomte de la Débutrie;

6° Meute de bâtards anglais, à M. Roger de Chezelles;

7° Meute de bâtards anglais, à M. Desvigne;

8° Meute de chiens courants français Virelade (race de Bordeaux), à M. Joseph de Carayon-Latour;

9° Meute de poitevins bâtards, à M. de la Besge;

10° Meute d'anglo-gascons-saintongeois, à M. le comte Duchatel;

11° Meute de chiens français vendéens, à M. Frossard;

12° Meute de fox-hounds, à S. G. le duc de Beaufort.

En 1865 :

13° Meute de vendéens à poil ras, à M. Baudry d'Asson;

14° Meute de bâtards anglo-saintongeois, à M. Ramier;

15° Meute de gascons-saintongeois, à M. Piston d'Aubonne;

16° Meute de chiens bretons, à M. de Madek;

17° Meute de chiens normands, à M. Flour;

18° Meute de bâtards, à M. Candellier;

19° Meute d'anglo-poitevins, à M. de Béjarry;

20° Meute d'anglo-poitevins, à M. de la Besge;

21° Meute de bâtards vendéens, à M. le marquis de Langle;

22° Meute de bâtards normands, à M. Houdaille;

23° Meute de bâtards poitevins, à M. X...

24° Meute de bâtards poitevins, à M. Laurence;

25° Meute de bâtards normands, à M. de la Broise;

26° Meute de chiens anglais, à M. le comte d'Osmond;

27° Meute de griffons nivernais, à M. de Champigny;

28° Meute de chiens anglais, à M. le comte d'Ambrugeac;

29° Meute de chiens anglais, à M. Paul Caillard;

30° Meute de chiens harriers, à M. le comte d'Osmond;

31° Meute de chiens harriers, à M. Schapmann;

32° Meute de chiens anglais, à M. le comte Laferrière.

Ainsi, sur les onze meutes de la première exposition, il y avait trois équipages de chiens français, trois de chiens anglais (fox-hounds) et cinq de bâtards; mais il y avait vingt meutes sur les bancs de celle de 1865. Nous avons compté avec satisfaction cinq meutes de chiens français, cinq d'anglais seulement, mais neuf de bâtards.

Ce tableau ne prouve-t-il pas que nous avons encore de belles ressources, et que, moins épris des chiens anglais purs, la vogue serait au croisement du fox-hound avec nos races? Dans tous les cas, on paraît croire, comme autrefois, que le chien français baisse de pied et manque de fond, et qu'on remédiera à ces imperfections par le sang anglais. Bien que cette opinion soit généralement admise, il est certain qu'il y a des chefs d'équipage qui sont convaincus que du jour où on apportera plus de soin dans le choix des sujets reproducteurs français, avec plus de persévérance et de suite dans les idées, on arrivera à fournir des meutes qui auront les qualités qu'on ne rencontre pas chez les chiens anglais. Nous n'hésitons pas à dire ici que ce serait à la vénerie impériale à donner l'exemple. Nous reprendrons cette question en parlant de la chasse du cerf.

Caractères distinctifs des chiens dont sont actuellement composés nos équipages.

LE CHIEN NORMAND

Cette belle race n'est pas perdue, mais tend malheureusement à disparaître sous les effets du croisement. Les Anglais, nous n'en doutons pas, ont amélioré leurs chiens avec le sang normand; nous gâtons les nôtres avec les produits souvent très-médiocres qui nous viennent d'outre-Manche. Le Verrier de la Conterie déplore l'introduction du chien anglais dans son pays. « Mon père, dit-il, qui chassait en philosophe, ne fut heureusement pas tenté de cette grande vitesse; le cas qu'il faisait de ses chiens, qui criaient et rapprochaient bien, lui fit apercevoir aussitôt que ces bâtards anglais n'avaient ni l'une ni l'autre de ces deux qualités; qu'il ne leur fallait que des voies chaudes, et, pour prendre, un temps fait exprès. J'ai pensé comme lui. »

Cet écrivain, qui habitait la Normandie, a fait avec amour le portrait du chien de son pays; le voici :

« Le chien normand est de la plus haute taille; tricolore ou orangé; la tête assez sèche, le front large, l'œil gros, l'oreille basse, mince, pendante, longue et papillotée en

dedans; les épaules un peu chargées, le corps un peu long, mais très-robuste; le rein assez large, haut et harpé, la patte forte, la queue souvent grosse, mais bien portée, la cuisse houppée et bien gigotée. D'une gorge admirable, il est très-collé à la voie, lent d'allures, mais de beaucoup de fond. Il rapproche surtout admirablement, chasse toute espèce de bêtes, est très-mordant et se créance très-bien. »

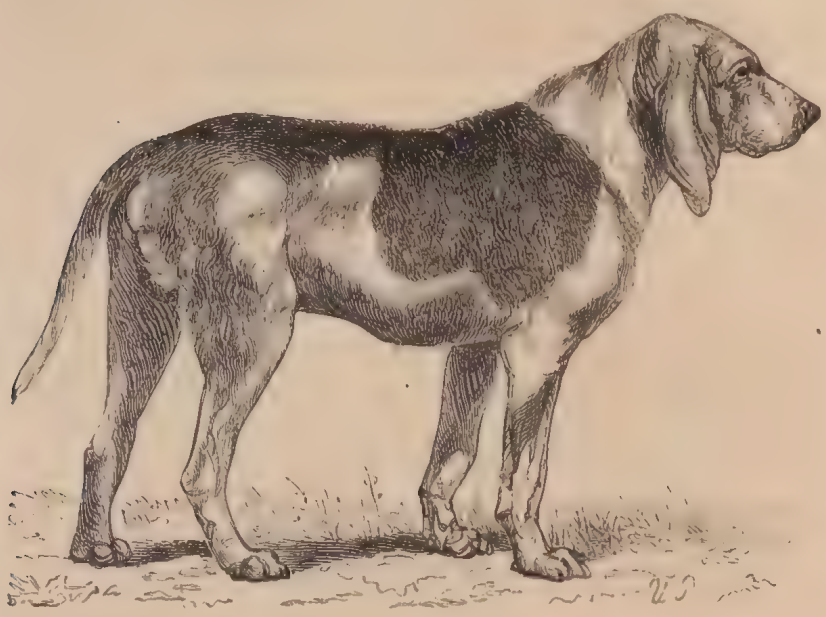

Fig. 1. — Chien normand.

Le gentilhomme normand dit avoir reconnu deux races bien pures : l'une de chiens gris, fauves et noirs ; l'autre de chiens blancs. Il y en a de grands et de petits dans l'une et l'autre espèce, parce qu'on a coupé ces deux races avec celle des grands briquets. Ce croisement dont parle Le Verrier de la Conterie s'est produit en Picardie bien plus encore qu'en Normandie, et il n'y aurait rien d'étonnant que ces petits chiens ne vinssent de ce dernier pays. Les petits briquets d'Artois qu'on trouve facilement dans les environs d'Abbeville, de Montreuil-sur-Mer et d'Hesdin, ne sont pas autre chose, à nos yeux, que des normands dégénérés, diminués de taille par des croisements inintelligents, si fréquents chez nous.

Voici encore les caractères qui distinguent éminemment la belle race normande : taille, $0^{m}.60$ à $0^{m}.65$ centimètres ; beau corsage ; tête forte, nerveuse et bien ridée, avec le mu-

seau gros et les babines tombantes ; le front superbe et parfaitement délié; le fanon de bœuf, et par conséquent la gorge admirable. Cet ordre de chiens, le plus sûr de tous pour rapprocher un animal, ne laisserait rien à désirer s'il avait un peu plus de vitesse, particulièrement pour la chasse du loup, qui réclame une grande célérité (Le Masson).

On trouve encore de nos jours chez M. Lemoyne-Dumeuil-Garnier, dans les environs de Rouen, des chiens normands d'une grande beauté et excellents. Ces chiens ont de $0^{m}.65$ à $0^{m}.75$ centimètres, leurs formes typiques approchent de la perfection.

LE CHIEN VENDÉEN A POIL RAS

Le chien vendéen est un brillant chasseur, intrépide à l'attaque; il cogne, mais fournit beaucoup; il est intelligent et rallie volontiers; il quête et tourne avec diligence; il a la tête nerveuse, l'oreille souple, longue et tombante, le poil court et fin, le fouet effilé. Beaucoup de nez, craignant moins la chaleur que le froid, le chien vendéen se créance assez difficilement. Il est, ajoute le comte Le Couteulx, d'une constitution assez faible; querelleur par nature, ce caractère le réduit bien vite à la chasse. Très-vites, les vendéens, à cause de leur train, ont une gorge moins développée que les chiens des autres races françaises ; ils sont d'un fond médiocre; enfin ils s'usent vite et ne vivent pas vieux. Autrefois, les blancs étaient les plus estimés; maintenant ce sont ceux qui ont des taches d'un jaune fauve qu'on prise le plus. Il est à remarquer qu'on ne doit faire chasser ces chiens qu'assez tard, et que, dans une portée, il y en a généralement la moitié de mauvais; souvent d'un beau chien et d'une belle chienne naissent des chiens sans force et sans constitution. Cela tient probablement au peu de soins que l'on a eu de conserver la pureté de la race, ou à la mauvaise nourriture qu'on leur donne en Vendée (sarrasin et lait).

Les chiens vendéens ont une manière particulière de chasser; ils ne font jamais que ce qu'ils peuvent : d'où il résulte que s'ils mettent bas promptement, ils savent reprendre aussi promptement haleine, tant sont grandes chez eux les aptitudes pour la chasse. Découplez dix vendéens sur un cerf, ils laisseront aller; découplez-en cinquante, ce sera tout autre chose. Au début de la chasse, vos cinquante chiens chassent à merveille, avec vigueur même; après une heure d'une belle menée, le quart de la meute aura lâché pied: s'il

fait chaud, ils chercheront de l'eau, sembleront se reposer en suivant les routes. Que la chasse fasse un retour, vous les

Fig. 2. — Chien vendéen à poil ras.

verrez bien vite rallier et chasser de nouveau comme un relais frais. Tous ou à peu près feront la même manœuvre, mais la chasse n'ira pas moins son train, et votre cerf n'aura pas un instant de repos, vous ne manquerez pas de sonner l'hallali. Oui, le chien vendéen, pris isolément, peut être un chien médiocre, mais en grande meute il n'est pas douteux qu'on en obtient de beaux et bons résultats.

LE GRIFFON VENDÉEN

Les veneurs vendéens vous diront que leurs griffons sont d'excellents rapprocheurs et chassent surtout très-bien de meute à mort. La vérité est que ce chien croisé n'est qu'une variété du vendéen à poil ras, qu'il a de plus que ce dernier du fond et des qualités qui le font rechercher pour la chasse du loup et du sanglier. Le griffon de Vendée devient souvent fort grand; son poil est rude, frisé, sale; il manque généralement de muscles et de régularité dans l'ensemble de sa conformation. Nous voyons à regret l'abandon dans lequel on laisse une variété qui pourrait être relevée et per-

fectionnée par un régime plus substantiel et plus d'éclectisme dans le choix des reproducteurs.

Fig. 3. — Chien griffon vendéen.

LE CHIEN GRIFFON-VENDÉEN-NIVERNAIS

Fig. 4. — Chien griffon-vendéen-nivernais.

Le griffon-vendéen-nivernais doit sa réputation actuelle

aux succès et aux brillantes chasses de loup du comte Le Couteulx de Canteleu et de M. de Champigny. Ce chien a de 0m.60 à 0m.70 de taille. La couleur la plus commune est bleu-orangé, blanc-noir, blanc-orangé très-pâle ; il est bien fait, bâti en force, court de rein, conséquemment supportant bien la fatigue. Le chien griffon-nivernais est doué d'une grande finesse de nez, et pour cela excellent rapprocheur ; il est vif et actif dans les retours, mordant et courageux au ferme ; il est peu délicat, très-facile à élever, emporté à la chasse, et à cause de cela peu aisé à créancer.

LE CHIEN DU HAUT-POITOU

La Saintonge et le Poitou sont deux provinces trop voisines pour que leurs chiens ne se soient pas apparentés par des alliances qui, cette fois du moins, n'ont rien de regrettable. Néanmoins, il existe, dit-on, des chiens du Haut-Poitou sans mélange ; nous n'en avons pas vu. M. Le Couteulx paraît avoir été plus favorisé que nous. Il le définit ainsi :

« Cette race est celle qui se rapproche le plus de la race de Saintonge. Les chiens du Haut-Poitou sont de la plus haute taille, tricolores, la tête moins légère et moins sèche que le vendéen ; le chien poitevin a le nez long, les oreilles longues et assez larges ; il est plus solidement construit que le saintongeois. » Le chien du Haut-Poitou est plus rare que le vendéen.

On dit beaucoup de bien du croisement de ce chien avec celui de Saintonge.

Le Poitou jouit d'une trop grande et trop méritée réputation pour ne pas entrer dans quelques détails sur le pays le plus cynégétique de France, où tout gentilhomme naît chasseur. « Le chien du Poitou, dit l'un d'eux, est plein de sang ; il a la tête fière, sèche, nerveuse, admirablement attachée sur une longue encolure ; elle est décorée de deux pendants minces, légers, posés bas, mais courts, et formant, en se repliant sur eux-mêmes, le plus gracieux contour. Son nez, long et busqué, dont il se sert souvent avec un petit mouvement nerveux d'une rare intelligence, annonce assez par sa belle conformation la puissance de son odorat. Le chien du Poitou évente les voies de loup à des distances considérables, à plusieurs centaines de pas. — Sur l'os frontal, au-dessus des yeux, sont de petites bosses saillantes que Gall eût déclarées bosses de l'intelligence. Ses formes nerveuses sont grosses de muscles plutôt que de graisse ; son poil, long, gros et sale,

plus abondant aux fesses et à la queue, annonce de la rusticité. Passionné pour la chasse du loup, il suivra sa bête, seul et pour l'acquit de sa conscience, d'un soleil à l'autre. Faute de loup, il chasse admirablement bien le lièvre. »

LE CHIEN DE SAINTONGE

Ce chien est très-grand de taille; sa robe est d'un beau blanc argenté, avec des taches noir d'ébène; ses oreilles sont noires avec du feu pâle; sa poitrine, démesurément profonde, vient mourir en cintre à son flanc resserré; sa patte est sèche et allongée, sa queue effilée et son rein arqué; sa construction, en un mot, ressemble beaucoup à celle du lévrier; dans les à-vue, il en a la vitesse, et si dans le cours de la chasse il ne brille pas au premier rang, c'est qu'il n'en a pas la volonté, c'est qu'ensuite il a une manière de crier qui retarde ses mouvements. Peu mordant, sans ambition, gêné au fourré par sa grande taille, il va sans se presser, confiant dans son odorat qui est exquis, et son fond qui est prodigieux. Il consentira peut-être à chasser en queue, si quelques circonstances le mettent en retard, mais il arrive

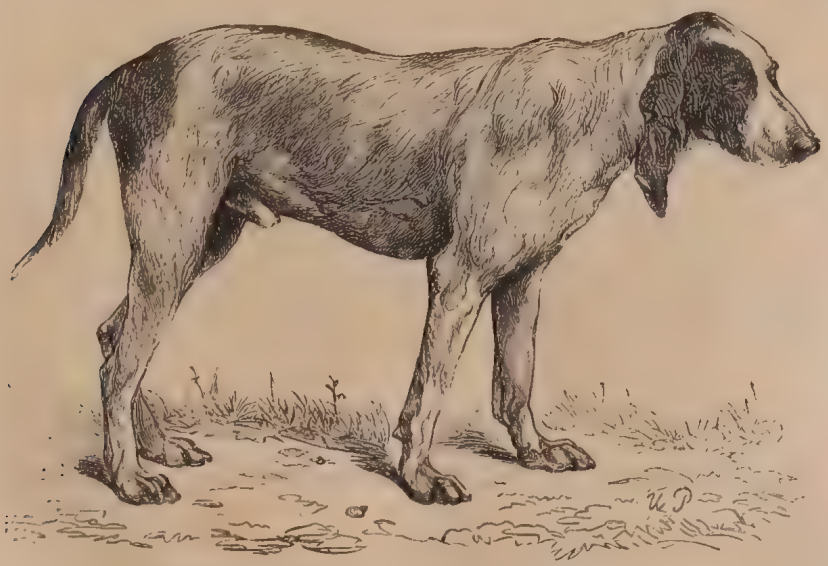

Fig. 5. — Chien de Saintonge.

toujours, et son dos à ressort le placera bientôt en bon rang. Le chien de Saintonge est plus disciplinable que le vendéen,

mais il est délicat à élever; somme toute, c'est un admirable chien.

Il paraît que les amateurs qui ont conservé la race des chiens de Saintonge n'en vendent pas, ou ne cèdent que des chiens de rebut.

LE CHIEN GASCON ET DE L'ARIÉGE

En raison des éminentes qualités que révèlent les produits des chiens gascons croisés à ceux de l'Ariége, nous donnerons la description des premiers. On n'a pas toujours des cerfs et des loups au rapport, mais tout le monde, dans le monde des veneurs, peut avoir huit à dix chiens et un lièvre à chasser.

Fig. 6. — Chien gascon et de l'Ariége.

Le chien gascon est bien gorgé; la finesse du front et son attache prouvent qu'il a beaucoup de race; la profondeur de sa poitrine, la longueur de son rein, indiquent énormément de fond; il a l'oreille large, très-longue, souple et papillotée; les membres sont forts; la taille varie entre $0^{m}.50$ et $0^{m}.60$.

Si l'on voulait se procurer des chiens de cette charmante variété, c'est aux amateurs du Gers qu'il faudrait s'adresser.

LE CHIEN GASCON-SAINTONGEOIS

Lors de la première exposition des races canines, en 1863, une meute fut particulièrement remarquée; elle était inscrite sous le nom de *meute* de *Virelade*, race de Bordeaux.

L'apparition de ces chiens, dont on soupçonnait à peine l'existence, a fait trop de bruit pour ne pas en donner ici l'historique.

Les chiens de Virelade proviennent du croisement de ceux de Saintonge et de Gascogne, mais de sujets de choix et d'élite conservés précieusement par le comte de Saint-Légier d'Orignac, grand amateur des chiens de Saintonge, et, pour les chiens de Gascogne, par M. le baron de Ruble, dont les chiens avaient une généalogie aussi ancienne que la première de ces deux races.

Le chien de Saintonge, blanc marqué de noir, à la tête fine, à l'oreille papillotée, à l'encolure longue, légère, à la

Fig. 7. — Chien gascon-saintongeois.

poitrine profonde, au rein harpé mais étroit, a la cuisse plate, la queue basse, la patte de lièvre sèche et nerveuse; le chien de Saintonge, disons-nous, mêlé au chien de Gascogne, qui est bleu marqué de noir, avec sa tête forte et son oreille longue et tire-bouchonnée, les babines un peu pendantes, le dos large et musclé, la hanche saillante, la queue fine et relevée sur le rein, les membres très forts, il en est résulté le chien connu maintenant sous le nom de chien de Virelade,

du château de Virelade, situé dans la Gironde. Mais la fusion de ces deux races était insuffisante aux yeux de M. le baron de Carayon-Latour, éleveur aussi persévérant qu'instruit, il y joignit encore le sang d'individus isolés qu'il trouva dans l'ancien équipage d'une société bordelaise dirigée par M. des Fourniel. Ces chiens, du reste, dits chiens de Bordeaux dans le pays, avaient une grande affinité avec les races saintongeoise et de Gascogne. Les plus beaux sujets de cette troisième branche ont, comme les deux autres, beaucoup aidé à la création de la race de Virelade.

On a reproché beaucoup de choses à cette belle race. A entendre les uns, il faut des journées entières pour forcer un cerf; ce sont des chiens qui crient beaucoup, mais qui n'avancent pas et manquent de fond, etc. Les autres, avec trop d'enthousiasme, les placent au-dessus de tous les chiens employés dans nos meutes; à les entendre, le chien de Virelade est supérieur aux meilleurs bâtards. Il y a de part et d'autre trop de partialité; on prend des cerfs, des chevreuils et des lièvres avec le chien de Virelade, mais nous ne sachons pas qu'on ne prenne pas aussi ces animaux avec nos autres races françaises ou anglaises; seulement, on force de différentes manières, selon le pays, selon le goût du maître. Je ne pense pas que la meute de Virelade fît merveilles dans la forêt de Fontainebleau; il est plus que probable qu'elle ne prendrait pas, et que si elle réussissait, le succès serait dû à l'habileté et à la persévérance des veneurs, qui feraient plus à l'œil et avec leurs chevaux que les chiens eux-mêmes. Le temps où nos rois passaient des journées entières à suivre un cerf est loin de nous; les souverains aujourd'hui ont d'autres préoccupations, et les animaux qu'ils chassent doivent être lestement pris: donc, si on voulait faire usage de chiens français dans ce cas, il ne faudrait chasser que des vieux cerfs; autrement le chien anglais est motivé, puisqu'on abrége le temps, et que, bien ou mal, j'en conviens, il assure l'hallali, cette chute de rideau indispensable. Autrefois, il fallait bien chasser et prendre, maintenant il faut prendre surtout. Il y en a qui préfèrent prendre rarement et toujours bien chasser: ce sont les véritables amateurs. En fait de chiens comme en fait de chasse, rien ne sert d'être exclusif.

LE CHIEN GRIS

Les chiens gris, en faveur au temps de Louis XII et des ducs d'Alençon, sont devenus à peu près introuvables; toutefois, nous en parlons ici parce que nous croyons qu'il

en existe encore des débris. Nous avons chassé dans les environs de Berne, en 1834, le renard et le lièvre avec deux chiens gris et un bleu ; ils étaient excellents, n'avaient pas plus de $0^{m}.50$ à $0^{m}.60$ de taille : tous les animaux attaqués par ces chiens étaient tués, terrés ou pris. Leur conformation était celle d'un briquet picard de la petite variété; légers et très-rustiques néanmoins. Avec huit ou dix de ces chiens, on ne manquerait pas un lièvre dans un pays découvert. Il est regrettable que les chasseurs de la Suisse allemande n'aient rien envoyé à nos expositions.

LE CHIEN D'ARTOIS

« Le chien picard ou d'Artois, dit Sélincourt dans son *Parfait chasseur,* est bien avalé, de poil gris et fauve. Les chiens d'Artois étaient les meilleurs qu'on ait jamais vus courre le lièvre en tout pays, car ils étaient justes à la voie, requêtant merveilleusement, et rapprochant un lièvre passé d'une heure, dans les sécheresses; ils avaient de belles gorges et des voix hautaines, qui se faisaient entendre d'extrêmement loin. C'étaient des chiens qui chassaient le loup comme le lièvre, et ne voulaient point du renard. Très-beaux de taille, ils ont la gaillardise du chien français et la sagesse du chien anglais; ils tournent bien, sont justes, et par leur manière de chasser, très-plaisante, donnent plus de plaisir à un rapprocher que tous les autres chiens en une chasse entière. »

Les grands chiens qu'on trouve aujourd'hui dans les environs d'Arras, de Douai, de Saint-Pol et d'Hesdin ont de $0^{m}.50$ à $0^{m}.60$ centimètres de taille; ils sont blancs marqués de taches fauves le plus communément : il y en a quelques-uns de blancs orangés et de tricolores. Le chien d'Artois a la tête courte, large du haut, et les yeux saillants; ses oreilles sont plates, souvent épaisses et peu longues; il a le rein large et les pattes assez fortes ; sa queue, qu'il porte mal, est abondamment fournie.

Les artésiens crient bien, chassent longtemps sans se fatiguer, surtout le lièvre, qui semble être leur chasse de prédilection. Les chiens clabauds ne sont pas rares en Picardie et en Artois.

On dit que ces chiens sont indisciplinés. Nous ne savons sur quoi cette opinion serait fondée. Nous avons eu pendant neuf ans vingt briquets d'Artois pour lièvre qui étaient d'une telle docilité, qu'il n'existait plus de couples dans leur chenil;

le fouet haut, on passait au milieu du gibier sans qu'un seul de ces chiens osât bouger.

En résumé, la race artésienne est une des meilleures de France pour chasser le lièvre; elle réunit tout : couleur, gorge et fond; sous ce rapport, elle est digne de l'attention des vrais amateurs, qui ne doivent pas oublier qu'on peut se procurer des chiens réellement d'Artois à des prix très-abordables, ce qui n'a pas lieu pour nos autres races. Ce sont ces prix élevés qui ont donné de la vogue aux chiens anglais, qu'on trouve toujours en grand nombre, et qu'on achète à bon marché, même en choisissant.

LE CHIEN DES ARDENNES

Le chien noir des Ardennes était connu autrefois sous le nom de *chien noir* de l'*abbaye de saint Hubert;* on veut

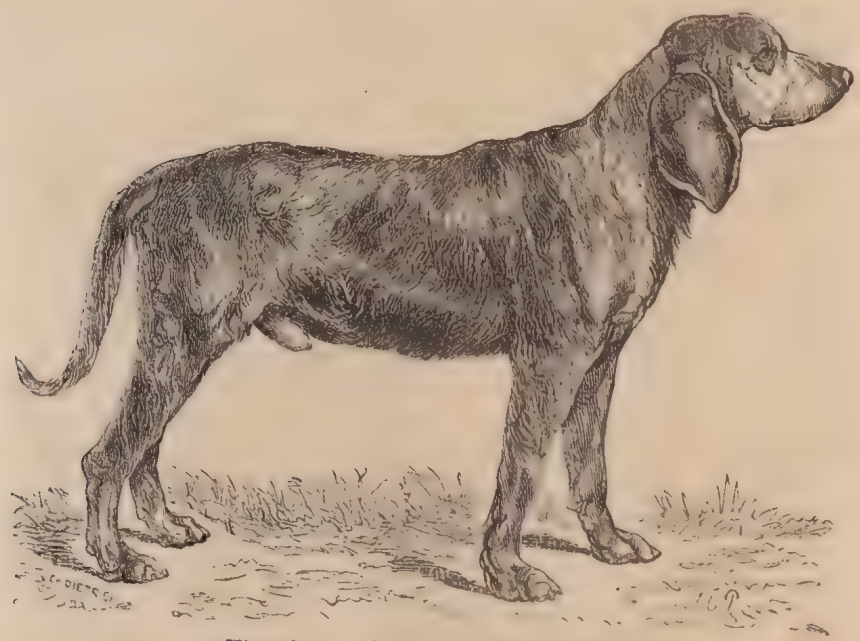

Fig. 8. — Chien de saint Hubert.

absolument que ce soit le blood-hound que quelques amateurs auraient découvert récemment en Angleterre. Avec beaucoup d'imagination, en fait de généalogie canine, on peut aller fort loin, et nous trouvons très-hasardé de ne faire qu'un chien du chien ardennais, du chien qu'a M. Thomas Newill dans sa meute, dont nous avons examiné un échantillon envoyé en France, du chien Druid dont nous

donnons le portrait ci-contre, du chien de Cuba servant à poursuivre les nègres, tous chiens qui n'ont rien de commun que la robe, on nous permettra de le dire, avec les deux blood-hounds envoyés en 1866 au jardin d'acclimatation de Paris.

Tout cet échafaudage, pour nous du moins, tombe devant Druid, sa manière de chasser, sa gorge, et les chiens noirs des Ardennes, que nous avons vus et qu'on trouve encore moins difficilement qu'on ne le croit.

La couleur des chiens ardennais, leurs aptitudes, leur rusticité, les désignaient aux veneurs pour en faire des limiers, peut-être même des étalons : de là leur propagation un peu partout en France.

« D'un noir tirant un peu sur le roux, aux sourcils de feu, aux pattes de même couleur, oreilles moyennes, rein court, moins haut sur jambes que le normand, moins disciplinable, mais plus ardent, plus rude et donnant sur tout » : tel est, ou mieux tel était le chien noir des Ardennes, selon M. Le Couteulx, qui ne paraît pas avoir donné dans le panneau tendu par la fantaisie aux veneurs crédules.

Il nous semble que les chiens dans le genre de Druid, — ils sont rares, — pour être logiques, peuvent être appelés *chiens de saint Hubert*. Ce type est incontestablement d'origine française, peut-être a-t-il emprunté quelque chose au chien normand, mais nous ne pouvons absolument pas trouver autre chose que la couleur entre ces magnifiques chiens, et les blood-hounds introduits en France, à museau pointu, à oreilles courtes, avec des queues communes, velues, contournées, et par-dessus tout, au peu de goût pour la chasse, à la gorge du chien de nos basses-cours, toutes choses qui révèlent l'intervention du sang de mâtin et qui justifient alors le nom de blood-hound, nom qui convient parfaitement aux chiens qui chassent le nègre, le braconnier et les voleurs de moutons, mais que nous ne pouvons en aucune façon confondre avec le *schweisshunt* des Allemands et le *chien de rouge* de France : ceux-là, comme Druid, sont de véritables chiens courants.

Pour ne pas être accusé de partialité, laissons parler un des rapporteurs à l'exposition de 1865.

« Permettez-moi une petite digression sur le blood-hound, tant et si injustement vanté à mon sens. Si, comme on l'affirme, c'est là le chien de saint Hubert de nos pères, cessons, cessons nos lamentations et ne crions plus tant à la décadence !

« Il n'est pas une seule de nos races que je ne préfère mille fois à ces ignobles animaux dont la physionomie est aussi épaisse que le corps est lourd et disgracieux.

« Éliminés déjà de tous les équipages de chasse de l'Europe, ces chiens affreux, aussi horribles que l'horrible métier auquel on les a consacrés, n'auront plus même bientôt, je l'espère, à poursuivre les nègres affranchis, et devront disparaître de la surface du globe, à la grande satisfaction de tous les esprits bien organisés qui ont conservé le culte du beau et quelques sentiments d'humanité. »

LE GRIFFON A POIL RAS

Anciennement, d'après M. le comte Le Couteulx de Canteleu, le chien fauve de Bretagne était plus grand que ceux que nous voyons aujourd'hui; il était à poil fort, presque ras, avec la moustache et la barbiche de griffon. Cette diminution dans la taille peut être attribuée à la difficulté de se procurer de beaux sujets reproducteurs, et peut-être aussi aux effets de la consanguinité. Néanmoins, ces chiens, tels qu'on les trouve encore, sont très-bien faits, intelligents, dociles, et aiment par-dessus tout la voie du loup.

M. le vicomte de Madec possède au château de Prat-au-Raz, près Quimper (Finistère), un équipage de chiens bretons griffons et à poil ras.

LE CHIEN BLEU

L'auteur de la *Vénerie française* fait descendre avec infiniment de raison le chien bleu du chien noir des Ardennes. « Bas sur jambes, râblé, fleurdelisé partout, moucheté de noir et de feu, poitrail large, oreilles noires, traînantes, assez lent d'allures, mais riche de gorge, chassant tout, principalement le chevreuil, il est entreprenant, a une bonne constitution et du fond; ces chiens sont bons cogneurs et droits dans leurs voies. Leur taille moyenne est de cinquante et quelques centimètres.

« M. le duc de Bourbon en avait qu'il estimait beaucoup, et Fortin, un de ses anciens piqueurs, en avait conservé que nous avons connus.

« On en trouverait, croyons-nous, encore en Bourgogne, d'où ils paraissent originaires et où il y en avait plusieurs équipages avant la Révolution.»

De 1840 à 1844, nous avons chassé le lièvre dans les environs de la forêt de Villers-Cotterets avec un équipage dans lequel il y avait cinq à six chiens bleus achetés aux gardes de la liste civile, qui les tenaient, en effet, de M. le prince de Condé. Ces chiens étaient excellents, très-indociles, de beaucoup de fond; nous ne les avons jamais vus prendre change sur le chevreuil, lorsque le lièvre rentrait en forêt.

LE CHIEN DE BRESSE

(CHIEN SÉGUSIEN)

Cette race, charmante et très-ancienne, est particulière aux contrées de l'est, à la Bourgogne, à la Franche-Comté, à la Bresse; elle est celle des petits hurleurs : robe blanche constellée de larges taches fauves, oreilles moyennement longues, physionomie mutine et éveillée, chassant le lièvre avec un entrain merveilleux, dit Toussenel. Ce ne sont plus les chiens laids et velus dont parle Arien et que les Romains et les Gaulois avaient en grande estime; ceux dont le portrait se rapproche de celui-ci, et que nous voyons aujourd'hui dans les Vosges, en Lorraine, nous viennent de la Suisse et seraient rentrés en France vers le XVIIIe siècle. M. Le Couteulx de Canteleu pense que ce n'est pas la même race, ce qui obligerait à admettre que celle des anciens chiens de Bresse n'existe plus.

LES CHIENS BASSETS

Nous pensons, avec Buffon, que les bassets ne font qu'une seule et même race avec les chiens courants; le basset à jambes torses n'est qu'une variété, c'est l'effet d'une déviation des os devenue plus tard héréditaire. Nous avons vu naître des chiens sans queue, comme nous avons aussi élevé des bassets à jambes droites issus de père et de mère à pattes torses. Cependant ces derniers sont en général plus purs que les premiers; les rappels de race sont plus fréquents chez les bassets à jambes droites, qui sont un peu de toutes les couleurs, de tous les poils : il y en a de noirs marqués de feu, de blancs orangés, de tricolores, tantôt griffons, tantôt à poil ras. Il est assez rare de rencontrer un véritable basset à jambes torses qui soit à long poil.

Autrefois, les plus beaux bassets nous venaient de l'Artois; on s'en servait pour la chasse du blaireau et du renard. Les bassets chassent tout, mais de préférence le lapin.

Écoutons le spirituel auteur de *l'Esprit des bêtes :*

« Long de corsage, pattes courtes et torses, reins larges, oreilles démesurées, physionomie grave et magistrale, admi-

Fig. 9 — Chien basset.

rable basse, le basset de bonne souche est plein d'excellentes qualités, je le respecte. Il chasse généralement tout ce que les grands chiens ne chassent pas. J'en ai vu de très-forts néanmoins qui chassaient dans la perfection le sanglier, le cerf, le chevreuil, voire le loup. Le basset est le plus lent de tous les chiens. C'est le chien du braconnier, du petit chasseur et de la petite propriété. Rien de plus facile de lui apprendre à chasser le gibier à plume, la caille, la marouette. J'ai connu un certain Courtino, à M. le secrétaire général de la vénerie impériale, qui chassait le coq-faisan, aussi bien que le lapin; il dédaignait les poules. Sa perfide lenteur, qui fait que le gibier chassé le méprise et trottine en s'amusant devant lui au lieu de prendre parti, cause tous les jours la mort d'une multitude infinie de chevreuils et de lièvres. »

LES CHIENS ANGLAIS

Depuis longtemps déjà les chiens anglais ont été introduits en France, et, chose remarquable, la description qu'en font nos anciens auteurs convient parfaitement encore aux races devenues dans ce moment très à la mode chez nous. A toutes les époques les chiens anglais ont eu des détracteurs et des partisans. Robert de Salnove, dans la *Vénerie royale,* dit « que les chiens anglais ont de très-bonnes qualités, qu'ils ont le nez bon, s'attachant bien à la voie,

chassant plus facilement et avec plus de régularité que les français, qui s'éparpillent en chassant et ne se tiennent pas tous dans la voie, ce qui fait qu'ils *abrégent* plus un cerf que les anglais, qui se tiennent tous dans la voie, se suivant les uns les autres. »

Le Verrier de la Conterie, dans sa *Vénerie normande*, voit les choses d'un autre œil, et se plaint amèrement de l'invasion du chien anglais dans son pays.

Il n'y a rien d'absolu dans cette question, et il nous semble que si le chien anglais a des défauts, son manque de gorge, par exemple, il a sur le chien français l'avantage d'avoir plus de fond, ce qui le rend préférable pour la chasse du sanglier; le mettre en parallèle avec nos belles races françaises, c'est assurément lui faire beaucoup d'honneur : c'est comme si l'on voulait comparer le mulet avec le cheval. Le chien français est un véritable chien courant; le chien anglais, qui dérive du lévrier et aussi du mâtin, d'après Toussenel, n'est qu'un produit de l'art parfaitement approprié à la manière de chasser adoptée en Angleterre, mais qui n'a rien de commun avec la vénerie française, que nous avons élevée à la hauteur d'une véritable science.

Quelle ressemblance peut-il y avoir entre le cerf nourri à la féverole, sorti d'une caisse, n'ayant pour moyen de défense que la vigueur de ses jarrets, résultat de l'entraînement, ne pouvant fuir qu'en ligne droite à travers un pays, souvent inconnu, au milieu duquel il vient d'être apporté, avec ce noble dix cors connaissant toutes les forêts du pays, sachant où trouver ses congénères pour donner le change et de l'embarras aux chiens et aux veneurs, qui jouit de toutes ses facultés, de toutes les ruses instinctives dont la nature l'a si richement doué? — En Angleterre, les chiens ne sont qu'un accessoire sans le secours des chevaux, et, livrés à eux-mêmes, ils ne prendraient les animaux que par exception; en France, au contraire, le cheval n'est qu'un moyen de transport, et ce sont les chiens et les veneurs qui jouent le rôle principal. Les Anglais prennent leurs mesures pour voir constamment l'animal par corps et enlever leurs chiens; chez nous, il arrive souvent de forcer un animal sans qu'on le voie plus de deux ou trois fois pendant toute la durée de la chasse, de sorte que d'un côté ce sont les hommes qui aident les chiens, tandis que de l'autre ce sont presque toujours les chiens qui viennent au secours de l'homme.

Enfin, il résulte de tout ce qui précède qu'il peut arriver qu'on fera une très-belle chasse, sans sonner l'hallali, avec nos chiens, et qu'avec un équipage anglais on pourra prendre, tout en ayant chassé fort mal. Laissons donc à nos chefs

d'équipage riches et peu veneurs les belles meutes de fox-hounds, et aux vrais disciples de la vénerie française nos belles races du Poitou, de la Vendée, de Saintonge et de Gascogne ; à nous la chasse du loup avec nos vendéens-nivernais, et à l'Angleterre la chasse des renards qu'elle a l'obligeance de nous acheter !

La conséquence naturelle de toutes ces vérités est donc que, pour forcer un animal, n'importe lequel, avec des chiens français, il faut être excellent veneur, et avec les chiens anglais il ne s'agit que d'avoir un très-bon cheval. Mais nous reconnaîtrons qu'il est plus difficile de former un équipage de chiens français qu'avec des chiens anglais.

Les chiens courants anglais actuels sont connus sous les noms de *stag-hound, southern-hound, fox-hound, harrier,* et *kerry beagle*.

La plus ancienne race est celle du southern-hound, du sud de la Grande-Bretagne ; il en reste encore quelques équi-

Fig. 10 — Southern-hound.

pages. Le southern-hound est un grand chien qui sert plus particulièrement à la chasse du cerf. Ce chien est très-bien construit, un peu bas sur pattes, bien coiffé, avec une très-belle gorge et beaucoup de nez ; trop lent pour les goûts de son pays, il a été remplacé par des chiens plus vites.

A côté du chien du sud, il y avait le véritable stag-hound, qui a presque disparu, et d'où sont sortis les fox-hounds; ce qu'on appelle aujourd'hui stag-hounds ne sont plus que de grands fox-hounds.

« Le fox-hound est une race essentiellement artificielle, tenant un peu de toutes les races possibles, et il serait difficile de dire quels furent le premier père et la première mère des chiens à renard d'aujourd'hui. Train de derrière ramassé, poitrine large, jambes droites, pieds arrondis comme la patte de chat, queue épaisse, bien garnie et bien portée: tels sont les principaux caractères du fox-hound. Ils ont en outre l'oreille petite, placée très-haut et plate; on a dans les équipages anglais, l'habitude de l'arrondir. Du reste, on trouve dans chaque chenil, en Angleterre, un type de fox-hound différent, et les mêmes maîtres d'équipage ont souvent changé plusieurs fois leur race pendant le cours de leur carrière. » (Ashton Smith.)

« Le fox-hound est docile de caractère et facile à mettre en meute, d'une rapidité souvent extrême, ce qui le rend chiche de voix. Il est inestimable pour sa belle construction et la vigueur de sa constitution, et il retraite gaiement après les chasses les plus fatigantes. Peut-être le plus vieux sang de fox-hound d'Angleterre se trouve aujourd'hui dans le chenil du comte de Lonsdale, à Cottesmore. A l'exception des meutes de lord Yarborough, de M. Warde, du comte Fitz William, du duc de Beaufort, etc., et de quelques autres, les meutes de chiens courants anglais ont changé si souvent de maîtres depuis cinquante ans, qu'il est presque impossible de certifier leur origine. Cependant, les meutes les plus estimées aujourd'hui sont celles des ducs de Rutland, de Beaufort, de lord Fitz William, du marquis de Cleveland, de MM. Ralph Lambton et Osbaldesdone [1].» (Apperley.)

Pour éclairer autant que possible le lecteur sur la question tant débattue déjà des chiens anglais et des chiens français, après avoir lu tout ce qui a été écrit sur ce sujet, nous nous sommes adressés encore à un de nos veneurs les plus savants et les plus expérimentés, à M. le comte Henri de l'Aigle. Nous lui avons posé plusieurs questions qui trouveront leur place en parlant de la chasse du cerf. Ce noble veneur, avec une modestie extrême, a voulu, pour nous ré-

[1] Nous entendons dire sur tous les tons, et nous l'avons cru nous-même, que les Anglais sont plus jaloux de la conservation de leurs races; de leurs races de chevaux, oui; mais non de leurs races canines, qui paraissent être aujourd'hui très-mêlées.

pondre, associer à ses idées et à sa grande expérience l'expérience et les idées de son gendre, M. le comte de Ganay. C'est donc deux maîtres en vénerie au lieu d'un qui vont parler :

« Les chiens anglais purs, tels que nous les achetons aujourd'hui, ne sont-ils pas une exagération dans leur vitesse et dans l'absence de gorge qui en est la conséquence?

« Ces chiens n'ont-ils pas été modifiés, et ceux du roi Louis XV étaient-ils aussi vites et aussi chiches de voix que ceux d'aujourd'hui? Telles sont les questions posées, et voici ce qu'on nous fit l'honneur de répondre :

« Dans les lots de chiens qui nous arrivent chaque année d'Angleterre pour la remonte de nos différents équipages, il est aisé de remarquer deux types assez distincts. Les uns, et c'est malheureusement le plus grand nombre, accusent, par leurs formes, l'introduction du sang des lévriers, qui a eu lieu évidemment dans leur race à une époque plus ou moins éloignée. Ils sont très-légers de conformation, la tête est effilée et le coffre levretté; ils crient peu, et ce n'est point parmi eux qu'il faudrait chercher des rapprocheurs.

« Les autres, au contraire, plus étoffés, plus près de terre, ayant la tête courte et carrée, crient toujours mieux que leurs camarades et sont toujours plus hauts de nez.

« Nous avons vu souvent ramener d'Angleterre des chiens que les plus fins connaisseurs jugeraient nés et élevés en France, et qui, une fois découplés, font preuve de toutes les qualités et quelquefois de tous les défauts d'un normand ou d'un saintongeois. M. le marquis de l'Aigle possède un rapprocheur, nommé Lucifer, ramené en 1860, capable de maintenir une voie très-haute en hurlant au point que ceux qui l'entendent pour la première fois ne doutent pas qu'il ne soit français.

« Malheureusement, comme ces chiens sont encore en minorité dans les équipages, ils se crèvent pour tenir le train de leurs camarades, et durent bien moins longtemps qu'eux. J'ai encore connu à l'équipage de M. le marquis de Montmort un chien ramené, en 1858, qu'on appelait Emilius, lequel, dès le premier jour où il fut découplé, mena la tête depuis le commencement de la chasse jusqu'à la fin, en criant et en tenant la voie, au point que tous ses camarades, jeunes et vieux, ralliaient à lui. Il rendit les plus grands services pendant une saison, au bout de laquelle il mourut d'épuisement.

« En résumé, il y a fox-hound et fox-hound, et je serais tenté de croire que l'Angleterre nous a, depuis quelques années,

emprunté des étalons et des lices, ou tout au moins qu'il se produit dans certains équipages anglais une tendance à élever des chiens plus forts et mieux criants.

« Espérons que cette tendance se généralisera, et que nous recevrons des remontes plus homogènes. S'il en était ainsi, je crois que les amateurs de chiens anglais n'auraient rien à envier au roi Louis XV. »

Le harrier, dit Wood, se perd tous les jours, et la race aura bientôt disparu. On se servait spécialement de harriers pour la chasse du lièvre ; ils étaient vites, bien gorgés, bien coiffés ; leurs babines pendantes et leur ensemble autorisent à penser que, de tous les chiens courants anglais, les harriers sont ceux qui rappelaient le plus le chien français de l'Artois et de la Normandie lorsqu'il commença à dégénérer.

Le *harrier* occupe une place intermédiaire entre le *beagle* et le *fox-hound*. C'est le *fox-hound* réduit à une taille proportionnée à l'animal qu'il doit poursuivre. Il conserve ou a conservé pendant un certain temps le corps allongé, la poitrine large, les os forts, la tête un peu massive, les oreilles traînantes et les voix harmonieuses, que les chasseurs du temps passé décrivent avec tant d'enthousiasme, y trouvant la certitude de tuer et le plaisir d'une chasse prolongée. Les fermiers en étaient satisfaits tout particulièrement. Ces chiens n'entraînaient pas à avoir des chevaux de prix, ne faisaient pas courir le danger de se rompre le cou, et n'éloignaient pas beaucoup le chasseur de son toit. Presque chaque gentleman avait autrefois à la campagne sa petite meute de harriers ou de beagles ; il montait son solide double poney, qui lui servait également pour les voyages et la chasse. Son piqueur avait une bête encore plus petite et plus commune, ou quelquefois suivait à pied. Il pouvait ainsi chasser sans quitter ses terres ; les enfants du fermier, connaissant le pays et les tours accoutumés des lièvres, voyaient la plus grande partie de la chasse. Ils pouvaient presque suivre les chiens et arriver souvent à l'hallali. Réellement, ils perdaient moins la chasse et en jouissaient plus que ne le font à présent les chasseurs de renards ou de cerfs, montés sur leurs chevaux les plus légers.

Le harrier n'avait pas plus de 50 à 55 centimètres. On le croisait avec le *fox-hound* s'il devenait trop petit, ou avec le beagle s'il était trop grand. Le but principal du chasseur était de conserver sa vigueur, son nez et sa voix, avec assez de rapidité pour suivre le lièvre de près, sans le mener trop vite, de manière à perdre les perplexités, les défauts et les divers incidents de la chasse.

Le caractère de la vitesse du chien courant dépend beaucoup de la nature du pays. Le plus petit harrier convien-

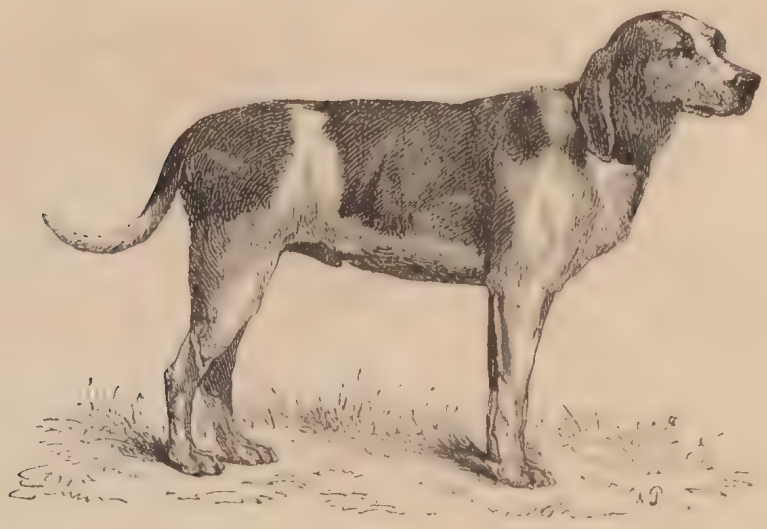

Fig. 11 — Chien harrier.

dra mieux à une campagne très-coupée et divisée, tandis qu'il faut plus de taille, si elle est unie, peu couverte et sans obstacles. Quelque grand et vite qu'il puisse être, le harrier ne doit cependant jamais chasser le renard, et chaque chien doit être strictement employé à sa chasse spéciale.

Les beagles (prononcez bigles) sont les bassets et les briquets de l'Angleterre. Les grands beagles ont été utilisés, je devrais dire ont été *faits* pour la chasse du lièvre; les plus petits, et il y en a qui n'ont pas plus de $0^{m}.25$ à $0^{m}.30$ de haut, servent à chasser le lapin. Ces charmants petits animaux sont la miniature des grands chiens courants anglais, dont ils ne sont, je suis tenté de le croire, qu'une dégénérescence forcée et obtenue en prenant pour reproducteurs les sujets les plus chétifs et les plus faibles. S'il en était ainsi, on aurait le droit de s'étonner de leur vigueur souvent extraordinaire.

« L'origine de ce diminutif du *Hound* est assez obscure. Il a évidemment beaucoup du *Harrier* et du vieux *Southern;* il joint à un décroissement considérable de taille et de vitesse la possession d'une voix très-harmonieuse et d'une grande puissance d'odorat. Les beagles ont rarement plus de dix à douze pouces de hauteur, et sont ordinairement si sem-

blables comme train et comme taille, qu'on dit vulgairement qu'ils pourraient être couverts d'un manteau. C'est

Fig. 12 — Chien Beagle.

une grande qualité chez tous les chiens courants de courir ainsi rassemblés.

On a de charmants souvenirs du bon vieux temps, où le gentleman anglais emportait sa meute de beagles ou de harriers jusqu'au rendez-vous, dans deux paniers, sur le dos de son cheval; ils étaient lents, mais sûrs, et manquaient rarement d'atteindre leur but avant la fin du jour, bien qu'en commençant ils fussent souvent un sujet de raillerie. Mais la patiente petite meute, de détour en détour, de ruse en ruse, se débrouillait toujours. Parfois c'était l'affaire de deux ou trois heures, mais, en dépit de sa vitesse, de ses faux-fuyants et de sa finesse, il était bien rare que le lièvre ne devînt pas leur victime.

La lenteur de leur allure les avait fait peu à peu presque abandonner, jusqu'à ce que tout dernièrement on y soit revenu entre autres pour le parc royal de Windsor. En général ils ont bien la force et la vigueur nécessaires pour atteindre le gibier et vont plus vite que leur petite taille ne paraît l'indiquer. Autrefois on mettait beaucoup de passion et même d'étude dans l'éducation de ces chiens. On les distinguait par les noms singuliers de *deep-flerwed* (à larges babines) ou de *shallow-flerwod* (à babines minces), selon qu'ils avaient les lèvres supérieures très-pendantes comme les chiens du Sud, ou le museau étroit et les lèvres serrées

des chiens du Nord. Les *shallow-flewed* étaient plus légers et les *deep-flewed* plus vigoureux, plus sûrs, et leurs voix plus agréables. Le beagle *wire-haired* (à poil dur) était regardé comme le plus solide et le meilleur chien. On est peu d'accord sur les formes de tête des beagles. Ils ont ou doivent avoir de grosses têtes tout à fait rondes et massives, plutôt que longues, afin qu'il y ait place pour le développement de la membrane nasale, celle de l'odorat, et pour la répercussion du son, si particulièrement agréable chez ce chien.

Le beagle court très-près de terre, et ainsi reçoit une plus forte impression des odeurs que les grands chiens. Ceci est particulièrement le cas quand la voie est plus basse. » (W. Youatt, *The Dog.*)

LE CHIEN BULL-TERRIER

Ces chiens, qui sont de création anglaise, remplacent aujourd'hui les bassets pour la chasse de terre du blaireau et

Fig. 13 — Chien terrier.

du renard. Les plus petits sont les meilleurs parce qu'ils passent partout; ils sont très-courageux. Les bull-terriers bien dressés sont très-utiles, il y en a qui arrachent leur ennemi du fond de leur repaire. Les uns sont griffons, d'autres à poil ras.

LES CHIENS BATARDS ANGLO-FRANÇAIS

Si nous avions constamment soigné nos races, si nous nous étions toujours occupés de les perfectionner, même en dépit de nos révolutions, qui ont été, nous le reconnaissons, très-préjudiciables aux belles espèces canines en France, il est plus que probable que nous n'eussions point été obligés de mettre du sang de fox-hound dans les veines de nos chiens pour leur rendre ce qu'ils ont perdu par notre négligence. Ce sont les Anglais, au contraire, qui viendraient chez nous pour nous acheter au poids de l'or nos plus beaux producteurs. Enfin, le mal est fait, et en attendant que nous puissions le réparer, il nous faut accepter les bâtards, et reconnaître que le croisement du chien anglais avec nos chiens donne des résultats dont on aurait tort de trop se plaindre. Mais pour éviter les mécomptes en matière de croisement, nous dirons ici en passant qu'on ne saurait apporter trop de circonspection et trop de sévérité dans le choix des sujets; car, pour un chien courant, tout est dans la nature, et rien

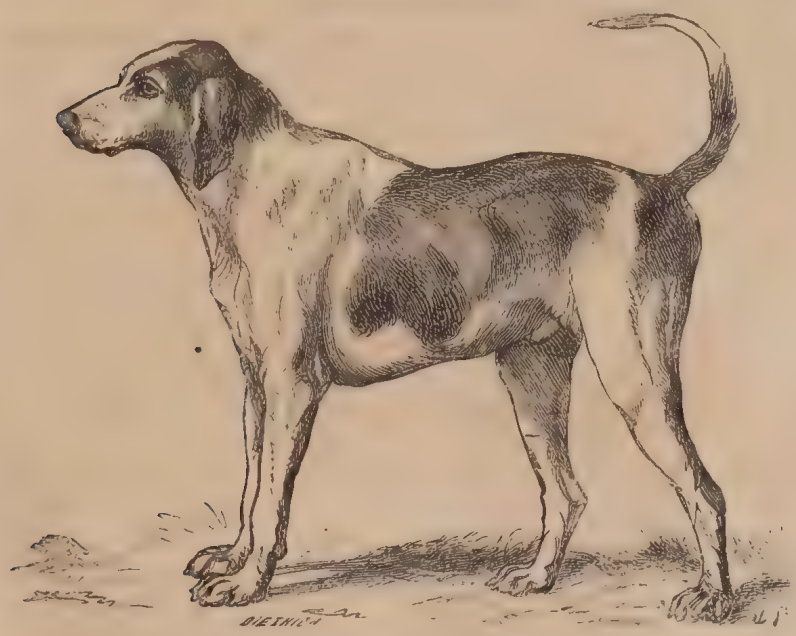

Fig. 14 — Chien bâtard du haut Poitou.

ou à peu près rien dans l'éducation, s'il s'agit surtout de maintenir ou d'augmenter ces qualités naturelles qui tendent

toujours d'elles-mêmes à se perdre et à revenir à l'origine primitive. Soit donc que l'on veuille maintenir une race ou la perfectionner, soit qu'on veuille en créer une nouvelle, la question du croisement demande à être étudiée à fond ; c'est ce que pense le comte Le Couteulx de Canteleu dans un remarquable travail sur les croisements des chiens qu'il a publié en 1854 dans *le Journal des Chasseurs*.

Nous avons maintenant sous le nom de bâtard ou anglo-français des variétés intermédiaires que l'on désigne encore sous les noms d'anglo-vendéen, d'anglo-saintongeois, d'anglo-poitevin, d'anglo-normand, etc., etc.

Les bâtards du haut Poitou-Saintongeois dont nous donnons le portrait ci-contre sont en grande vogue à cause de leur grande taille, de la puissance du rein, de la profondeur de la poitrine et des muscles si vigoureusement sortis.

L'anglo-normand, lorsqu'il est bien réussi, est remarquable par sa belle gorge, par sa vitesse, qui est suffisante, et l'ensemble de sa construction solide. Enfin, nous ne le dissimulons pas, nous avons un sentiment de prédilection prononcé, parce que ce beau et excellent chien chasse tout, et qu'il est admirable à la chasse savante du lièvre.

Mais il y a le revers de la médaille. Il paraît que les bâtards dégénèrent vite, et que pour éviter une prompte décadence dans le chenil, ils ont besoin d'être refaits souvent, c'est-à-dire qu'il faut retourner aux reproducteurs les plus purs après chaque génération.

CHAPITRE III

HYGIÈNE DES CHIENS COURANTS

Lorsqu'on est, comme nous, journellement en contact avec les gardes, éleveurs de chiens ou autres, il est impossible de n'être pas douloureusement impressionné en voyant ces maîtres de pension des races canines privilégiées donner à leurs élèves malades des médicaments et des breuvages qui, lorsqu'ils ne les font pas mourir, aggravent le plus souvent le mal. Que de chiens n'avons-nous pas vu *sétonner*, saigner, purger, pauvres animaux auxquels il ne fallait que leur part de soleil, de chiendent et d'air, au lieu d'un chenil humide, sombre et malsain! Peut-être même n'avaient-ils besoin, pour se guérir, que d'être laissés à leur riche nature, qui en sait plus long que vous, sachez-le bien, professeurs à casquette à cor de chasse, maîtres de pension, qui avez tort, nous le répétons, de placer votre confiance dans ces recettes héréditaires et traditionnelles qui ont d'autant plus de prix à vos yeux que le chiffon de papier sur lequel elles sont écrites est plus graisseux et plus sale. Jetez-le dans la soupe souvent trop maigre de vos pensionnaires, ils ne s'en porteront que mieux.

Nous ne voulons pas être exclusif, et nous reconnaissons qu'un garde intelligent, en l'absence d'un homme de l'art, que l'on devrait toujours consulter, peut prendre des précautions et des mesures préventives qui peuvent ne rien compromettre, comme, par exemple, la mise au régime, une alimentation rafraîchissante, les lavements, le placement et l'isolement du chien indisposé dans un chenil ou en un lieu chaud ou frais, selon la température; tout cela est fort rationnel et n'offre aucun danger; mais ce que nous blâmons,

ce sont les sétons, les purgatifs violents, les saignées en coupant le bout de la queue, appliqués à tort et à travers comme panacée universelle, avant que la maladie ait été bien caractérisée par le vétérinaire, qu'on devrait toujours consulter avant de médicamenter, nous le répétons encore.

Mon Dieu, en y réfléchissant, nos gardes sont peut-être très-excusables ; car, nous ne craignons pas de le dire, ce qu'ils font ils l'ont lu et souvent appris dans nos vieux traités de vénerie, où fourmillent à chaque page les moyens curatifs les plus absurdes et les plus baroques. Prenons au hasard, et citons quelques-unes de ces recettes étranges.

Recettes par mots préservant de la rage.

Écrivez en deux lignes, sur un petit papier, les mots suivants :

Y ran qviran cafram, cafratem cafratrosqve, et mettez-le en une omelette d'œufs, puis faites-la avaler aux chiens mordus par des chiens enragés, et ils seront guéris.

Et la feuille de chou rouge appliquée sur les plaies des chiens lorsqu'ils ont été blessés, remède souverain par la raison que la chair du chien est chaude et sèche, et le chou, de sa nature, chaud et humide !

Et l'extraction du ver qu'ont les jeunes chiens sous la langue pour les préserver à tout jamais de la maladie, lequel ver n'est pas autre chose qu'un petit nerf nécessaire au jeu de la langue, et qui, lorsqu'il est enlevé, empêche de boire facilement, pour le reste de sa vie, le pauvre animal qui en a été privé !

Voilà cependant les absurdités qu'on trouve dans Jacques Du Fouilloux, dans Salnove et dans beaucoup d'autres auteurs encore.

Mais, hâtons-nous de le dire, si ces trop célèbres écrivains ne nous ont laissé que des remèdes ridicules, les chasseurs modernes qui ont écrit sur la chasse en ont fait justice, et nous plaçons à leur tête les Joseph Lavallée, les d'Houdetor, les Léonce de Curel, les Jourdain, etc., etc.

Le chien, par son contact avec l'homme et son état si complet de domestication, a hérité de nombreuses maladies dont vraisemblablement il était exempt à l'état de nature. Toutes ces maladies, pour être traitées rationnellement, exigent de longues études, beaucoup d'observations et de pratique.

Pour ce motif, par respect pour le sens commun, et par

affection pour les chiens, nous nous sommes défié de nos propres forces et de nos modestes expériences; nous avons cru prudent et sage de nous adresser à la science elle-même, et, pour cela, nous avons fait appel au savoir et aux connaissances éminemment pratiques de M. Jovart, ancien élève de l'école d'Alfort, et aujourd'hui vétérinaire en chef dans notre armée. M. Jovart, que nous avons cité déjà dans le premier volume de cet ouvrage, en parlant du chien d'arrêt, n'est pas seulement un artiste distingué, c'est encore un très-grand amateur de chasse, qui a fait du chien une étude aussi sérieuse que spéciale.

Nous lui passons la parole, mais non sans lui offrir ici le modeste tribut de notre reconnaissance, qui ne fait que précéder, nous l'espérons, celle des connaisseurs qui l'auront lu.

« N'en déplaise à quelques écrivains en vénerie, la médecine des chiens n'est pas aussi obscure et ignorée qu'ils le prétendent. M. Elzéar Blaze, entre autres, à l'endroit des hommes de l'art, dans la partie médicale de son ouvrage, émet cette opinion sous la forme d'un éreintement quelque peu facétieux et qui ne prouve rien... pas plus que sa médecine... quoiqu'il y ait beaucoup de staphisaigre... dedans!

A coup sûr le susdit auteur méconnaissait ce qu'avaient fait de bon à ce sujet Buffon, Delaguette, Clater, l'Encyclopédie, les Dictionnaires d'agriculture et d'Hurtrel d'Arboval... Encore un vétérinaire, celui-là.

Les amulettes de l'époque de Charles IX et du roi Modus ont fait leur temps; c'est donc usé!

Pas mal, bon nombre de chasseurs même, se piquent aussi du mérite et du savoir-faire dans le traitement des chiens. Se fourvoyer, donner à côté, voilà ce que j'ai vu chez presque tous.

Or, pénétré de cette opinion qu'il est insidieux de procéder par empirisme en pareille matière, je vais traiter de l'hygiène et de la médecine du chien de chasse, et plus amplement que ne l'ont fait les ouvrages cynégétiques écrits jusqu'alors.

Ce que je vais dire est l'acquis — le mien — d'un praticien de chenil et d'hallalis... Je dédie mon savoir à mes confrères, à mes honorables partenaires en saint Hubert, à ceux-là, enfin, qui ne donnent point dans les pratiques absurdes du collier de liége, du bâton soufré, de l'overration, etc., etc., etc. Que mes lecteurs pardonnent à mon langage sec et pédagogique; je ne puis faire autrement. La médecine est grave... Aussi, quoique celle que je vais exposer soit une mé-

decine de chien, je n'en garderai pas moins mon sérieux avec elle, quitte cependant à me dérider à l'occasion.

HYGIÈNE

CHOIX DU CHIEN DE CHASSE

Le chasseur doit s'attacher à créer ou à choisir un chien à poitrine large, ample, à reins courts et à extrémités larges. — Ceci est l'indice de la qualité du fond et de la solidité. D'une part, la respiration est régulièrement durable ; d'autre part, ses allures sont énergiques et vites à la fois.

TEMPÉRAMENT

Le chien, quelle que soit la race à laquelle il appartient, est d'un tempérament sanguin-nerveux. — La qualité du sang l'emporte ; celui-ci est très-riche, c'est-à-dire que les globules prédominent dans ses éléments constituants ; son caillot noir est proportionnellement plus volumineux que chez les autres espèces d'animaux.

De là, surtout, l'explication de la facile guérison de ses plaies et de son extrême vitalité en cas de maladie ; de là, aussi, l'explication de l'apparition de quelques affections nerveuses qui s'en emparent dans le jeune âge.

En raison de l'extrême richesse de son sang, le chien supporte longtemps l'abstinence ; il peut rester quinze jours sans boire ni manger : chose à se rappeler à propos de la diète à lui imposer en cas de maladie. Ses maladies, toujours grâce à la nature de son sang, ont le caractère inflammatoire très-aigu ; rarement elles passent à l'état chronique sans signes d'avertissement.

La privation du coït, la continence, est insupportable au chien. Son rut est véhément, batailleur, et demande à être satisfait, sinon sa constitution s'en ressent ; l'obésité, la bouffissure graisseuse, la lourdeur et la paresse surviennent. — C'est à l'époque du développement presque complet, à seize mois environ, que le premier coït du chien doit s'effectuer.

La chienne, la lice, comme on voudra, est en chaleur deux fois par an : au printemps et à l'automne. — Cet état, qualifié du nom de *folies*, est un effet de la nature ; rien ne peut en combattre l'apparition et le cours.

Les indices des chaleurs sont : tuméfaction de la vulve, écoulement par cette dernière de glaires ou d'un liquide roussâtre et même de sang, à l'instar des menstrues de la femme; excitation générale et tendance au vagabondage.

La période de durée en est de douze à quinze jours. Durant ce laps de temps, la chienne recherche l'acte de la copulation et l'accomplit avec tel ou tel mâle, un et plusieurs. Ce dernier fait explique la présence de chiens dissemblables dans une même mise-bas.

Il est nécessaire de laisser l'acte du coït s'accomplir dans toute sa durée, jusqu'à ce que le mâle et la femelle se séparent d'eux-mêmes, attendu que l'éjaculation du chien ne s'effectue que peu de temps avant la désunion. Jeter de l'eau froide sur l'un et sur l'autre, sous le prétexte de faire *retenir* la femelle, est d'une pratique préjudiciable à la procréation.

L'époque à laquelle on doit faire *couvrir* la chienne pour la première fois est à l'âge de douze mois.

Selon le sexe, le tempérament varie physiquement et cynégétiquement parlant. Ainsi, le chien est plus facile à élever ; à l'état adulte, il est plus rustique et plus vorace ; la chienne a le nez plus fin, elle a plus de fonds — caractère commun à toutes les femelles de course et qui est inhérent à l'ampleur ou à la largeur de leur bassin. En raison de cette plus grande capacité du ventre, les boyaux ou intestins compriment moins fort les poumons; la poitrine n'en est que plus libre.

La chienne, enfin, est plus rusée, en chasse, que le mâle.

Généralement on ne croit pas que le chien transpire par la peau ; c'est une erreur. L'exhalation se fait par la gueule, oui, je l'admets, et cela existe; c'est précisément parce que cette dernière prédomine que l'exhalation cutanée est imperceptible et insensible. Cependant, le chien a des moiteurs, sue, et cela a été constaté maintes fois déjà, surtout en cas de fièvre intense.

Il ne faut pas méconnaître cet effet physiologique quand il s'agit de traiter la peau soit directement, soit indirectement, et quand il faut se rendre compte de la cause de ses affections, lesquelles sont rebelles à l'état de chronicité en raison du peu de vitalité qu'elle possède.

NOURRITURE

Une fois l'époque critique de sa jeunesse passée, le chien

de chasse exige une nourriture appropriée aux services qu'il doit rendre. Ainsi, il est rationnel de nourrir le chien d'arrêt rien qu'avec du pain et de l'eau, sous forme de soupe ; tandis que l'alimentation à la viande convient aux chiens courants.

Cependant, à propos de ces derniers, je ferai une restriction. Ce n'est qu'en temps de chasse que j'admets pour eux l'usage du sang et de la viande ; en temps de chômage, lequel coïncide avec l'époque des chaleurs, la nourriture végétale est, sans contredit, plus hygiénique.

Aux chiens de meute, de vautrait, on donne de la viande crue de cheval ou de vache ou de bœuf morts ou malades, ou des débris de curée. Il n'y a rien à redire à ce sujet ; ces *toutous* n'en sont que plus *mordants à la bête*, et ils n'en ont que plus de *jarret*.

La viande crue, dit-on, fait perdre l'odorat aux chiens ; je ne m'en explique pas la raison ; à ce compte-là, le renard perdrait le goût des poules !... Les animaux essentiellement carnassiers finiraient par être obligés de chasser à vue, au lieu de dépister leur proie ; ils seraient réduits à vivre de racines... alors !

Est-il préférable de faire cuire la viande ? Oui, si pendant l'été on a à nourrir à la viande, parce que pendant l'été la viande crue engendre des diarrhées et des flux de sang funestes et à l'état épidémique dans les meutes. Alors, la viande cuite est alliée au pain trempé : c'est ce qui constitue un genre de nourriture dite *mouée*.

Nourrir les chiens, quels qu'ils soient, avec des aliments graisseux, épicés, osseux, provenant d'eau de vaisselle, farineux et sucrés, est les exposer à l'engraissement et à contracter des maladies de la peau, ou bien de la constipation. La soupe uniquement composée de pain et d'eau offre moins de prise à ces inconvénients.

Ainsi donc, pour les chiens de meute en temps de chômage, pour les chiens d'arrêt en tous temps, susdit régime végétal ; voilà ce dont je suis partisan, voilà ce que je conseille, en faisant observer que le chien, ayant naturellement un sang très-riche, peut s'y conformer sans le moindre préjudice.

Le pain à employer, tant au point de vue d'une suffisante nutrition qu'au point de vue de l'économie, est celui presque analogue au pain de munition. Il est fait de *son-recoupe*, premier son remis au moulin. Ce susdit son renferme assez de gluten.

La quantité de pain à donner, à titre de ration journalière, aux chiens de 60 à 65 centimètres, varie entre un kilo à un kilo 500 grammes, abstraction faite, bien entendu, des dispositions à la gourmandise ou à la gloutonnerie.

Je sais qu'il est des équipages, en Angleterre, qui donnent du pain d'avoine à leurs chiens. Je crois celui-ci devoir être plus échauffant que nourrissant, en raison de la présence d'une huile essentielle que l'écorce de ce grain renferme. Une expérience sérieuse doit en récuser l'usage.

A propos de chiens échauffés, non pas, cependant, au point que ce soit chez eux à l'état de maladie, aux approches du printemps et de l'automne, saison d'ouverture et de fermeture de la chasse, je conseille l'usage, pendant quatre à cinq jours de suite, d'un pain inférieur en qualité au pain quotidien ; c'est celui uniquement composé de son, pain de son-recoupette ; il dévoie les boyaux, tient le ventre plus libre que ne le fait le pain de son-recoupe, son action étant analogue aux corps étrangers ingérés dans l'estomac et les intestins, tels que le plomb de chasse et les substances huileuses qui purgent.

Il n'est pas indifférent de consulter la qualité de l'eau employée aux boissons journalières et à la confection de la soupe. Celle qui dissout bien le savon blanc est réputée potable et alimentaire. Battue, aérée, elle est préférable à celle provenant des puits. J'insiste sur ce point, parce que si l'on donne rien que la soupe au pain et à l'eau, c'est bien la moindre des choses que l'on fournisse une eau salutaire à la digestion.

Je conseillerai, quand il s'agit de faire la soupe pour un grand nombre de chiens, de faire bouillir dans l'eau de préparation une grosse poignée de chiendent ; cette substance porte aux urines, comme le fait les el de nitre, et, partant de là, sert d'émulsif doux.

Nous insistons sur l'indispensable nécessité de donner aux chambres et au chenil en général le plus d'air qu'on pourra. Le défaut d'aération, l'ombre et l'humidité occasionnent des ophthalmies qui rendent les chiens aveugles. Quelques autres maladies en surgissent, mais c'est la cécité le plus souvent. Quand pareil fait aussi sérieux survient, il n'y a pas à hésiter, il faut établir ailleurs un autre chenil ; on ne saurait donc trop prendre de précaution avant de commencer une installation.

Des lits ou couchent les chiens. — Ce n'est ni sur la terre, ni sur la pierre, que le chien de chasse doit passer les nuits ; sa peau, quoique fonctionnant peu, ou d'une façon peu per-

ceptible, exige le contact d'un endroit sec, tel que celui fourni par le bois, sinon, gare aux rhumatismes et aux diarrhées !

Le lit doit être en planches, selon une très-légère inclinaison, afin de faciliter l'écoulement des urines d'un côté.

En temps de chasse et en hiver, ce n'est pas du luxe de grossir celui-ci de paille ; le chien crotté, mouillé, harassé jusqu'à la courbature, trouve de quoi s'y sécher et s'y reposer.

A la paille, je propose la substitution d'une litière plus économique et sans doute plus commode, c'est de la sciure de bois ; celle-ci aurait l'avantage d'absorber les excréments liquides, de pelotonner ceux solides, de se mêler facilement aux agents désinfectants, et, selon une couche de 20 ou 30 centimètres en hauteur, de fournir un coucher moelleux pour le chien. Au cas où la sciure de bois serait employée, le lit serait disposé en forme de boîte dont le rebord dépasserait de quelques centimètres le niveau du contenu. Il peut m'être réfuté qu'en été ce coucher serait trop chaud; alors on pourrait y mêler du sable fin. Dans les pays de bois, ne sont-ce pas des matières faciles à trouver ?

Le lit doit être exhaussé du sol d'environ 50 centimètres; s'il est destiné à de petits chiens, la hauteur en sera moindre, et de telle sorte qu'ils ne puissent aller se coucher en dessous.

L'habitation doit être tenue dans un grand état de propreté ; la peau des chiens ne s'accommode pas de la malpropreté ou du contact des souillures.

Lorsqu'une épidémie, lorsqu'une maladie de produits délétères a sévi dans un chenil, il est urgent, lors de son évacuation, qui doit être effectuée au plus vite, d'assainir le local par le grattage, le lessivage et les fumigations au chlorure de chaux, ou par le chaulage des murs et du mobilier. Le grattage consiste à racler tout ce qui est paroi avec de vieux couteaux ; l'eau chlorurée se fait dans la proportion de 32 grammes de chlorure de chaux pour 1000 grammes d'eau ordinaire ; les fumigations consistent à mettre de place en place, et en permanence, assez haut pour que les chiens n'y atteignent pas, des plats contenant du chlorure de chaux sec, en nature.

La vermine est chassée par la poudre de Vicat ou par l'acide phénique répandu sur le lit et dans l'air, en l'absence des chiens. Même pratique désinfectante pour l'habitation particulière.

PANSAGE

C'est précisément parce que la peau du chien fonctionne médiocrement, que je suis d'avis de concourir, à l'activer par le pansage, et même par le pansage journalier. Les impuretés et les souillures, desquelles la peau ne s'accommode que sous peine de devenir malade, sont ainsi enlevées.

Je ne me dissimule pas que cette prescription d'hygiène sera taxée d'exagération et sera envisagée comme une mesure assujettissante à l'égard d'un grand nombre de chiens réunis ; mais que l'on se pénètre bien des avantages qui en résultent : sous le rapport de la prospérité sanitaire, on n'aura pas à regretter les petits ou minces sacrifices pécuniers à faire pour augmenter d'un ou de deux le personnel ou valets de chiens.

En effet, sous l'influence d'un pansage quotidien, les chiens sont alertes, gais ; leur poil est lustré et souple ; les démangeaisons n'existent pas et l'accès des maladies est amoindri.

Le pansage doit se faire à la brosse de chiendent et à l'époussette de toile en dernier lieu. Quotidiennement effectuée, cette opération ne demande que quelque temps et quelques mouvements, même pour enlever la boue concrétée de la veille.

Et j'estime que cette précaution est de beaucoup préférable à celle qui se pratique deux fois par an dans les grands équipages de vénerie. Cette dernière consiste à passer à l'onguent tous les chiens indistinctement, afin de les préserver de la vermine, des maladies de peau ; mais cette mesure est trop temporaire.

En été, le pansage sera complété par la baignade à l'eau courante. Ainsi l'on rafraîchira les chiens.

EXERCICE

L'état sédentaire est incompatible avec la nature du chien. Il détermine l'engraissement, et, par suite, la lourdeur, l'apathie et la paresse des fonctions.

Il est bien entendu que je veux parler de l'exercice en temps de chômage de la chasse, car, en action de chasse, le chien s'en donne tant et plus, jusqu'à la fourbure, jusqu'au harassement.

Donc, il est à préconiser un exercice journalier, à titre de promenade, toujours sous le fouet, durant plusieurs heures, et d'autant plus prolongé que l'époque de la chasse arrive.

Ce genre-là d'entraînement est, certes, bien préférable à celui par les purgatifs.

La promenade journalière a ces deux raisons : de parfaire l'aération au grand air et d'activer les fonctions, particulièrement celles musculaires, proportionnellement aux services à venir.

Qu'il ne soit pas méconnu que le chien bien entraîné est susceptible de faire des courses de fonds ; c'est inouï ce qu'il peut parcourir en maintes circonstances, grâce au système sanguin-nerveux dont il est doué. Ici, je veux parler plutôt des chiens français que de ceux anglais. On en a connu de ces derniers qui ont fait trente lieues en un jour ; c'est presque l'équivalent de la trotte du loup forlongé !...

En chasse, on ne sait jamais ce qu'il y aura de chemin à faire ; aussi doit-on ménager les chiens dans le déplacement à faire, soit en effectuant ceux-ci l'avant-veille, soit en conduisant le ou les chiens en voiture. Ainsi, ils n'en seront que plus frais ou dispos en cas de pointes.

REPRODUCTION

Consanguinité. — Humainement parlant, consanguinité veut dire : parenté du côté du père ; mais, à propos des animaux, la définition est plus large et veut dire : mariage des sexes en proche parenté. Ainsi, l'accouplement entre le père et la fille, entre le frère et la sœur, entre le fils et la mère.

En fait de reproduction animale, la consanguinité a du pour et du contre. Il est des races qu'on a faites à l'aide du métissage, et c'est grâce à elle qu'on a perpétué ces races nouvelles, par l'accouplement *in and in* — dans et dans — dans la même race. Mais, à une certaine période de la multiplicité de ces accouplements, on s'est aperçu que l'homogénéité ou l'uniformité des caractères de la race tendait à tourner à l'imperfection, au mal, à la dégénérescence physique, enfin à la destruction de la race : l'hérédité, de saine qu'elle était, devenait donc vicieuse.

A cette période, le succès des alliances consanguines est bien compromis, et l'accouplement conduit tout droit et très-rapidement à l'exagération des défauts, à la perte des qualités et à l'abâtardissement.

Le moyen de remédier à cela est, pour l'éleveur, de guetter cette période fatale et de renoncer désormais à tout accouplement consanguin en la race ainsi perdue, car il ne doit pas oublier ces deux points fondamentaux pour rendre heureuse la consanguinité, à savoir : l'exclusion des défauts, l'alliance des qualités les plus élevées de la race.

A mon avis, tout le mérite de la reproduction est de savoir manier la consanguinité avec discernement, à point, et par-dessus tout de ne pas s'endormir...

Il est une race superbe que je vois avec peine tendre vers la dégénérescence, c'est celle dite race de chiens-orange ou de Saint-Germain. Ces chiens, sous une apparence de formes belles, deviennent de plus en plus délicats, difficiles à élever;... l'acquéreur d'aujourd'hui en sait quelque chose!... Je pressens qu'il y a en cela quelque maléfice ou mauvais tour de la part d'une consanguinité pressurée par le mercantilisme.

Portée. — La chienne, ou la lice, qui a *retenu*, a une gestation ou portée durant soixante à soixante-trois jours. L'état de sa grossesse devient de plus en plus manifeste à partir du deuxième mois; les signes en sont : ventre ballonné et descendu, mamelles grosses, pendantes à terre et suintant le lait ; en dernier lieu, vulve tuméfiée, béante, avec écoulement d'un liquide visqueux; allures lourdes et pénibles.

Chose à signaler, on doit tenir compte du volume du ventre et même le palper, car il est des cas où certaines chiennes possèdent du lait sans être pleines.

Mise-bas. — Avant de mettre bas, la lice est comme inquiète dans ses allées et venues, elle se tient à l'écart, elle recherche un endroit pourvu de litière ou quelque chose de doux pour y faire son lit. C'est alors qu'il faut la soustraire au contact des mâles, de ceux de vautrait, qui ne se font pas scrupule de manger les nouveau-nés. Une niche grillée et spacieuse convient à ce sujet. Une fois l'accouchement terminé, la chienne portant avale le *placenta*. Souvent le nombre des petits excède celui des mamelles, lesquelles sont au nombre de dix ; aussi, faut-il réduire le chiffre des chiens de la portée à cinq : un par paire de mamelles, en admettant toutefois que la nourrice soit en bon état et vigoureuse.

La négligence de cette mesure dégénère en cause d'épuisement réciproque et pour la mère et pour les nourrissons; chez ces derniers, l'étisie survient, ou la maladie, ou les affections vermineuses.

Ce n'est pas rare de voir des chiennes, exemptes de parturition avant leur première mise-bas, donner le jour à des sujets tout à fait dissemblables à sa race. Ainsi, une braque couverte par un braque peut engendrer un épagneul, etc. Il y a là un mystère de genèse inexpliqué jusqu'à ce jour, et qui demeurera tel encore.

Je sais bien que la création humaine et que celle végétale offrent des cas d'anomalie semblable. Combien de fois voit-on certains enfants être dissemblables à la parenté directe et ressembler beaucoup, au physique ou au moral, à l'un de ses aïeux ! Dans la genèse végétale, il est même assez fréquent de voir une fleur composée dégénérer, par le semis, en fleur simple, ou réciproquement. Soit qu'il y ait effet de la transplantation, soit qu'il y ait (qu'on me passe le mot) effet de culture utérine spéciale, l'anomalie n'en est pas moins présente et inexplicable de part et d'autre.

Y aurait-il là, encore, un fait de la consanguinité poussée à l'extrême, effet d'abâtardissement ?

Je reviens aux nouveau-nés, au nombre réglementaire et aux moyens de les faire vivre.

Allaitement. — Sitôt que les nourrissons ont apparu au monde, la mère les lèche et les nettoie ainsi tour à tour. Ceux-ci se portent immédiatement vers les mamelles ; la mère les leur livre à l'effet d'être soulagée de ce côté et à l'effet de leur fournir le premier lait (*colostrum*) ; lait très-séveux, paraissant avoir une vertu purgative qui le rend propre à évacuer les matières visqueuses brunâtres qui s'accumulent dans les boyaux du fœtus (matière appelée *meconium*).

Il y a là un effet de prévoyance de la nature ; aussi faut-il bien se garder de la contrarier par une abstinence prolongée.

La durée de l'allaitement doit être égale à celle de la gestation : deux mois environ.

Passé cette époque, c'est exposer la mère à l'épuisement et aux blessures des mamelles au contact des dents aiguës des élèves.

Il va sans dire que durant l'allaitement la nourriture donnée à la lice doit être abondante et substantielle ; qu'il faut à la mère de la chaleur, sans quoi le moindre froid, l'humidité, telle que la rosée, peut tarir le lait prématurément ou faire mourir la mère-nourrice d'une maladie de ventre. J'ai vu ce genre d'accident, j'en parle par expérience.

Sevrage. — Le sevrage est à la volonté de la mère ou à celle de l'éleveur.

La mère qui se sent épuisée refuse l'allaitement en bourrant ou en grognant ses petits. Celle qui, au contraire, a du lait en abondance, passé deux mois, doit être éloignée petit à petit de ses enfants, et doit être soumise à un régime de moins en moins nourrissant ou à celui des purgatifs.

Je n'approuve pas cette pratique quand il s'agit de couper le lait ou de tarir le lait des chiennes-nourrices; c'est, de but en blanc, d'appliquer des matières froides et astringentes sur les mamelles, sans influencer l'intérieur. Le moyen est trop brutal et, à coup sûr, pernicieux.

Voici donc ce que je conseille en pareil cas :

A l'intérieur, panades, petit-lait; de deux en deux jours, breuvage de :

Sulfate de soude, 15 grammes.

Embrocations ou application par friction sur les mamelles, quand elles sont chaudes et douloureuses, de :

Onguent populeum saturné, ou application, quand celles-ci sont sans douleur, de:

Bouillie épaisse, composée de terre glaise imprégnée de vinaigre. Les feuilles de consoude pilées font presque le même effet.

A cet égard, l'empirisme a fourni et indique quelques recettes, les unes bien innocentes, les autres dangereuses. C'est à chacun à s'en préserver.

Indépendamment des amulettes, c'est ici que les commères emploient et mettent le fameux collier de liége au cou de la chienne dont elles veulent faire passer le lait. Elles en mettent aussi aux chattes;... que ne s'en mettent-elles aussi, quand il s'agit de tarir leur lait! Elles ne le font pas, donc elles ne sont pas si crédules pour leur propre compte, qui ne diffère pas tant de celui des autres... bêtes.

Et dire qu'il y a encore des piqueux, des gardes, des chasseurs qui donnent là-dedans!

CHAPITRE IV

PATHOLOGIE CANINE [1]

DES MALADIES

Signes généraux de l'état de santé. — L'état de santé chez le chien est accusé par un poil souple, luisant et couché à plat, sur le corps de ceux à poil ras; le bout du nez est humide et froid; la muqueuse de l'œil et celle de la gueule sont rosées; le pouls exploré, soit au niveau du cœur, soit à l'artère à la face interne de la cuisse, donne quatre-vingt-dix à cent pulsations par minute; les excréments sont durs et ternes; la gaieté, l'énergie et les allures rapides s'observent en même temps.

Signes de l'état maladif en général, et de la fièvre. — Dans le cas de maladie, au début, dans l'état fébrile aussi, le poil est sec, terne, hérissé par bouquets ou piqué; la peau est chaude; le bout du nez est sec, chaud et couvert de poussière; les yeux sont rouges, violacés; le dedans de la gueule est sec et paraît enflammé; le pouls est vite, petit ou fort; la respiration est accélérée; il y a parfois clapotement des joues, halètement, tristesse, abattement, inappétence, soif prononcée, constipation; et, lorsque la fièvre est extrême, on remarque des portions du corps mouillées par la sueur.

Il est à tenir compte de l'aspect que présentent les mu-

1 En parlant du chien d'arrêt dans le Ier volume de cet ouvrage, nous avons déjà une fois traité *de la maladie des jeunes chiens;* en nous occupant des chiens courants, nous croyons devoir revenir sur cet intéressant sujet, que nous complétons.

queuses de la gueule et des yeux; c'est par là que perce le meilleur renseignement de l'état maladif.

MALADIE DES JEUNES CHIENS

Le vulgaire entend, par la maladie, une affection particulière et uniforme chez les jeunes chiens.

L'état maladif des jeunes chiens est plus que cela; nous le définirons de la sorte :

La maladie, dite maladie des jeunes chiens, est une affection tributaire de la jeunesse, de nature gourmeuse et à formes variées, pareillement à la disposition gourmeuse des jeunes enfants et des jeunes chevaux.

C'est-à-dire que la maladie peut être l'une ou l'autre, soit isolément, soit avec complication de celles ci-dessous mentionnées dans l'ordre de fréquence de leur apparition :

1° Maladies des voies respiratoires;

2° Maladie intestinale;

3° Maladie du sang : appauvrissement;

4° Abcès gourmeux;

5° Maladies de la peau;

6° Maladies nerveuses.

Conséquemment, multiplicité de formes, voilà l'essentiel à savoir, à se rappeler et à discerner à propos du traitement rationnel.

Et ce tableau là, à la vue de quiconque s'occupe de chiens, ne suffit-il pas pour prouver qu'il n'est pas et qu'il ne peut y avoir une seule et même pratique, ainsi que certains prétendus remèdes universels à l'effet de guérir les jeunes chiens malades?

Ne verra-t-on pas qu'il y a autant d'irréflexion, de naïveté et de duperie à y croire?

De deux choses l'une, ici : ou le chien guérit envers et contre, en dépit de l'empirisme, ou il meurt... ce qui est le moins rare!

Tous les jeunes chiens ne contractent pas la maladie; cela tient sans doute à des conditions spéciales d'hygiène. Tous ceux qui l'ont contractée ne la présentent pas au même degré; chez les uns, elle est quasi peu de chose, sous forme latente, obscure ou à l'état d'atteintes; chez les autres, elle est cruelle.

La période d'âge à laquelle les jeunes chiens payent leur

tribut gourmeux est de trois à neuf mois inclus; les affections de la peau et celles nerveuses, telles que la danse de Saint-Guy, les convulsions et les paralysies, apparaissent généralement en dernier lieu : du moins, c'est ce que j'ai observé.

MALADIE OBSCURE OU FIÈVRE GOURMEUSE DES JEUNES CHIENS

Les jeunes chiens, par à-coups, par intervalles, offrent le cas d'indispositions passagères et à caractères non définis; c'est, selon moi, le fait d'un mouvement fébrile et gourmeux à la fois. Voici ce qu'on observe : tristesse, peu ou pas d'appétit, tête lourde, nez sec; yeux rouges, chassieux au point de coller les paupières; dépérissement, frissons et attitude de frileux.

Un grain d'émétique suffit pour faire dissiper cet état de malaise, en vingt-quatre heures; on le donne, soit en boulette, soit en breuvage, dissous dans un demi-verre d'eau, en deux fois et à une heure d'intervalle.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES

Toux quinteuse des jeunes chiens. — La maladie débute ou se termine par une toux quinteuse, sans jetage, sans fièvre, sans perte d'appétit et de gaité.

Traitement. — Si elle débute, donner en breuvage, composé de décoction de tête de pavot, et par jour :

Oxyde de zinc. . . . . 1 gramme.

Si la toux est ancienne, administrer chaque jour, en bol ou en breuvage :

Liqueur de Fowler . . . . . 4 gouttes.

Régime ordinaire.

Coryza et bronchite. — L'un et l'autre cas se confondent et comme symptômes et comme traitement. Les refroidissements en déterminent l'apparition.

Symptômes. — Yeux chassieux, très-rouges; jetage par les naseaux d'un liquide aqueux d'abord, puis épais et jaunâtre; toux fréquente et grasse, éternuements, respiration accélérée, fièvre plus ou moins prononcée, frissons, tristesse et dégoût.

Traitement. — Séton au cou ; calotte de poix fondue sur le front ; fumigations de feuilles de bouillon blanc ; la maladie persistant, donner en vingt-quatre heures et en breuvages :

Émétique . . . . . 3 grains.

Maintenir le sujet à la chaleur ; régime doux.

Maladie de poitrine. — Le poumon et les plèvres participent à l'inflammation ou ensemble ou séparément. — Le froid ou l'humidité en déterminent l'invasion.

Symptômes. — Yeux chassieux, d'un rouge violacé ; jetage d'eau roussâtre par le nez, respiration ronflante ou râlante, toux fréquente et faible, ébrouements, fièvre prononcée ; regard anxieux, yeux luisants et fixes, dans le cas où il y a épanchement d'eau dans la poitrine. Démarche chancelante. Le sujet ne peut demeurer couché. A la percussion, matité et sensibilité des côtes ; maigreur, enfin.

Traitement. — Saignée de 100 grammes, sétons sous le ventre et à la nuque, sinapisme sous la poitrine, scarification dans l'engagement causé par le sinapisme. — Pas de vésicatoire, surtout. — Puis dans l'espace de vingt-quatre heures, et jusqu'à ce que diarrhée s'en suive, breuvages de :

Infusion de sureau.
Émétique. . . . . 2 grains.

Tenir le malade à la chaleur. Demi-diète.

La période critique est de neuf jours Supprimer les sétons un par un, deux semaines après leur application.

MALADIES INTESTINALES

Ce sont les intestins qui sont malades plutôt que l'estomac. — La constipation, la diarrhée et le flux de sang en sont les formes variées et apparentes.

Constipation. — Yeux rouges, sécheresse de la gueule, langue noirâtre, soif ardente, velléités de vomissements, vomissements glaireux, simulacre d'os dans la gorge, raideur et insensibilité des reins, surtout ballonnement du ventre, sensibilité et dureté au toucher de celui-ci, difficulté de la défécation ; excréments rares, durs et luisants ; quelquefois des taches de sang après ; parfois des cris et des convulsions.

Traitement. — Se garder de saigner ; breuvages très-fré-

quents d'eau de Vichy ou de décoction de graine de lin légère renfermant en solution pour vingt-quatre heures :

Aloës. . . . . 1 décigramme.
Sulfate de soude. . . . . 15 à 20 grammes.

Lavements fréquents d'eau de graine de lin et d'huile d'olive [1].

Cataplasmes permanents et chauds de farine de lin ; diète pendant trois ou quatre jours.

Diarrhée. — Fièvre plus prononcée que dans le premier cas; faiblesse, abattement, inappétence, vomissements bilieux, sensibilité extrême du ventre, lequel est efflanqué; excréments liquides, flux jaunâtre en petite quantité, vaines tentatives de défécations.

Traitement. — Bains chauds, cataplasmes de graine de lin sous le ventre et en permanence, breuvages de trois en trois heures composés de :

Décoction de riz et de tête de pavot.
Sulfate de soude. . . . . 20 grammes.

pour vingt-quatre heures.

Diète absolue pendant la durée de la diarrhée. — Si la diarrhée résiste, employer le cachou en bol et à la dose de un gramme par jour.

Flux de sang. — Dyssenterie. — Fièvre extraordinaire, faiblesse extrême, diarrhée accompagnée de sang, ou excréments glaireux, ou rien que du sang en nature.

Traitement. — Cataplasmes chauds et en permanence sous le ventre ; breuvages composés de :

Eau de riz, eau de tête de pavot, eau gommeuse.
Sous-nitrate de bismuth. . . . . 3 à 5 grammes.
Cachou . . . . . 1 gramme.

Ou encore :

Décoction de ronces.
Sulfate de zinc . . . . . 1 à 2 grammes.

Breuvage à donner en trois fois par jour.— Compléter le traitement par trois lavements journaliers de décoction légère de feuilles de noyer ou de tan, dans lesquels on mettra trois gouttes de laudanum pour chacun.

1 La purgation la plus rapide consiste à frictionner le ventre avec quatre à cinq gouttes d'huile de croton tiglium. Frictionner avec une étoffe de laine.

Surtout diète absolue, puis panader l'eau, et, en dernier lieu, viandes rôties.

MALADIES DU SANG

Appauvrissement ou anémie. — Le jeune chien est très-sujet à l'appauvrissement du sang, soit à la suite d'un allaitement parcimonieux, de mauvaise qualité, soit à la suite d'une alimentation malsaine, insuffisante, soit à la suite d'une croissance rapide, soit à la suite d'une maladie, ou sous le coup d'une affection vermineuse.

Il est des chiens qui y sont plus prédisposés que tous autres : ceux anglais et ceux de la race dite de Saint-Germain.

Symptômes. — Pâleur marquée des muqueuses de l'œil et de la gueule, fond blanchâtre de la peau, poil piqué, nonchalance, faiblesse, bouffissures des membres et de la gorge, battements de cœur, dégoûts par intermittence ; tantôt diarrhée, tantôt constipation ; des vers dans les excréments, — ce n'est pas rare.

Traitement. — Régime ou nourriture fortifiante : aux soupes grasses, aux viandes rôties, aux os à ronger, dans le cas de diarrhée, et à la viande crue dans le cas de constipation. Donner de temps à autres, durant quatre à cinq jours, une cueillerée à café de :

Teinture de quinquina.

ou administrer, chaque matin, en bol :

Rhubarbe. . . . . 1/2 gramme.

Promenades journalières.

ABCÈS GOURMEUX

Les abcès gourmeux ont pour caractères d'apparaître çà et là et de revenir à la disparition des précédents. C'est ordinairement au cou et à l'œil qu'ils se fixent.

A l'œil, ils envahissent l'orbite au point de faire sortir le globe de l'œil, ce qui offre un aspect hideux.

Traitement. — Purger, puis sétonner ; s'occuper de calmer la région où l'abcès se forme avec des embrocations de populéum, des lotions d'eau de mauve chaude, et quand l'abcès est mûr le percer.

Régime doux, au petit-lait, ou au lait coupé durant l'apparition des susdits abcès.

MALADIES DE LA PEAU

Les maladies de peau chez les jeunes chiens apparaissent vers la dernière période de leur jeunesse, à neuf mois, généralement.

Elles surviennent ou d'emblée, ou à la suite d'une affection quelconque On peut les considérer, à la condition qu'elles ne seront pas négligées, comme une crise éruptive favorable. Elles sont variées par dégénérescence.

Ecthyma, varioloïde. — Là où la peau est fine, naturellement dépilée, il y a une rougeur très-étendue; çà et là, ou séparément ou réunies, on remarque des élevures enflammées, pointues et grosses comme une lentille; ces élevures finissent par blanchir, sont purulentes et passent à l'état de croûtes. Fièvre nulle ou légère.

En somme, l'affection a quelque analogie avec la variole. — Encore un caractère d'analogie avec cette éruption gourmeuse propre aux enfants. Et c'est là où je reconnais la valeur réelle de la vaccination qui a été tentée sur les jeunes chiens. — En d'autres circonstances, j'en exclus la réussite.

Traitement. — Laisser la maladie suivre son cours. Se garder d'employer les bains ou les frictions astringentes. — On hâtera la cure en administrant des breuvages sudorifiques, aux infusions de sureau, de violettes, etc.

DARTRE-GALE ROUGE-ROUGE, ROUVIEUX, ROGNE

Dartre et rouge sont synonymes ou la même maladie, à mon avis. — Le rouvieux et la rogne sont ces affections dégénérées.

Symptômes. — Indépendamment de l'aspect rougeâtre, enflammé, là où la peau est fine, on remarque à la tête, au pourtour des yeux, tout le long du dos, à la queue et le long des pattes, des plaques dépilées, rougeâtres ou croûteuses, farineuses ou suintant de la sérosité ou du sang. De là la distinction en *dartres sèches* et *dartres humides*. — Démangeaisons permanentes.

La gale rouge ou ces dartres peuvent dégénérer en ces états : épaississement, plissement de la peau, suintement d'un liquide séreux, ou blanc, ou roussâtre, d'une odeur infecte ; excoriations plates ou creuses, en certains endroits, et hu-

mides; pas de fièvre, mais tendance à l'étisie; continuation plus que jamais des démangeaisons.

Cette période extrême est ce que j'appelle le rouvieux et la rogne.

Traitement de la gale rouge, du rouge. — Tout d'abord, durant trois jours, faire prendre des bains d'eau de son et tenant en solution, pour 15 litres d'eau :

Sous-carbonate de soude. . . . . 250 grammes,

puis lotionner tout le corps, sans en excepter les extrémités, avec la solution Quin, composée de :

Chaux vive . . . . . 50 grammes.
Fleur de soufre. . . . . 100 grammes.
Eau . . . . . 1 litre [1].

Empêcher le chien de se lécher; éviter de faire tomber du liquide dans les yeux; laisser sécher la substance jusqu'à ce qu'elle se forme en poussière.

Trois ou quatre de ces lotions suffisent pour la cure.

On peut encore utiliser celle-ci, après quelques bains.

Benzine . . . . . 200 grammes.

Éviter surtout que le chien se lèche.

Traitement du rouvieux, de la rogne. — Je récuse l'usage des frictions astringentes, à base de noix de galle, de tan, de sulfate de zinc, celles de l'onguent de vénerie, par exemple; c'est exposer le malade à contracter des catarrhes de l'oreille, ou à perdre la vue. J'en ai vu des exemples.

Il me paraît plus rationnel de donner à l'intérieur, en bol :

Liqueur de Fowler . . . . . 4 gouttes,

puis de faire prendre des bains de son et au sous-carbonate de soude, et enfin de frictionner la moitié du corps un jour, l'autre moitié le lendemain, avec solution de :

Teinture d'iode. . . . . 50 grammes.
Iodure de potassium. . . . 5 grammes.
Eau ordinaire . . . . . 500 grammes.

Encore je citerai un succès obtenu dans la cure d'un

1 Cette préparation se fait ainsi qu'il suit :
Projeter la chaux pulvérisée et la fleur de soufre dans un litre et demi d'eau, faire bouillir le tout jusqu'à réduction d'un litre, filtrer. Utiliser à froid le liquide en lotions générales.

fameux chien pour sanglier, du nom de Réveilleau, appartenant à M. A. d'..., lieutenant de louveterie. Le susdit chien avait une gale rouge invétérée depuis longue date et rebelle à toute espèce de traitement. Il fut traité au rob Boyveau et guéri. Eu égard au prix élevé de ce médicament, en pareil cas je proposerai de le remplacer, concurremment avec l'usage des susdits bains alcalins, par des breuvages de :

Extrait de salsepareille.

Une cueillerée à bouche par jour et dans l'eau ordinaire.

Agir à l'intérieur de cette façon, et purger, de temps à autre, avec un demi-gramme d'aloès pour les jeunes chiens, voilà ce que j'estime devoir être le plus rationnel.

MALADIE DES YEUX

Les jeunes chiens ont souvent les yeux chassieux ; ceci n'est pas une maladie de l'œil : c'est généralement un symptôme d'autres affections, comme de la maladie intestinale ou de celle de la poitrine.

Je veux parler ici de ce qu'on appelle ophthalmie.

L'ophthalmie ou apparaît seule, ou accompagne une maladie, ou, ce qui est plus fréquent, survient à la suite d'autres maladies.

L'air des chenils, celui empoisonné par des chiens malades, l'humidité, une gourme mal jetée, en sont les causes.

Ophthalmie externe, kératite ulcéreuse.—Au début, larmoiement ; le chien se frotte l'œil avec la patte ; rougeur de la conjonctive ; paupières dépilées ; petites plaies circulaires, creuses, d'aspect chagriné et du diamètre d'une tête d'épingle, à la surface du globe de l'œil. En dernier lieu, suppuration de la conjonctive, fermeture des paupières, recouvertes de pus ou liquide ou solidifié. — Cet état, avec ulcères de la cornée, constitue la kératite ulcéreuse.

Traitement. — Procéder par des lotions en dedans des paupières avec de l'eau de mauve. Cinq ou six jours après, bassiner le dedans des paupières avec une infusion légère de camomille. Huit jours après, bassiner toujours le dedans des paupières avec une décoction de plantain, de feuilles de roses et une pincée de tan ou écorce de chêne ; on peut ajouter à l'eau de cette décoction un filet d'eau blanche.

Dans le cas où la cornée est ulcéreuse sans qu'il y ait suppuration, introduire gros comme un petit pois de pommade *Bernard* (au nitrate d'argent) entre les paupières, et l'y

maintenir pendant quelques minutes, celles-ci étant fermées.

Préserver l'œil de la lumière en mettant un bandeau serre-tête; faire demeurer le sujet dans l'obscurité.

Ophthalmie interne, muage, albugo, taie, cataracte. — L'ophthalmie interne est localisée à la surface et à l'intérieur du globe de l'œil. — Tantôt ce dernier est devenu tout blanc à l'endroit correspondant à la prunelle; il y a une large peau blanche veinée de rouge, ou la taie se présente comme une portion de nuage obstruant incomplétement la vue. — Tantôt c'est un noyau blanc plus profondément situé.

Les taches partielles et extérieures sont appelées *taies;* celle profonde, *cataracte.*

Il va sans dire que ces lésions rendent la vue irrégulière et causent même l'aveuglement.

Traitement. — Le traitement à employer n'est efficace qu'à la période de début; plus tard c'est inutile de le tenter. — Donc, aussitôt que l'œil se couvre de peaux, l'étancher, pratiquer une saignée de 100 grammes, séton à la nuque. Purger de temps à autre avec un demi-gramme d'aloès, ou avec des frictions d'huile de croton tiglium sous le ventre. — Bassiner fréquemment l'œil avec de l'eau blanche légère, et, en dernier lieu, employer la pommade de Bernard sur l'œil, de trois en trois jours.

Les taies étant rebelles à ce traitement, en faire faire l'opération. — Pratique chanceuse!

MALADIES NERVEUSES

Danse de saint Guy, chorée. — C'est ordinairement à la dernière période de la jeunesse, vers neuf mois, que la danse de saint Guy attaque les chiens.

L'affection apparaît d'emblée ou est la suite d'un autre mal guéri.

Symptômes. — Contractions ou soubresauts imitant la secousse électrique, soit de la tête, soit des membres, les quatre ensemble, et, vers la fin, un ou deux.

Il y a continuité ou intermittence dans ces mouvements involontaires, — maigreur, marasme, puis étisie, bien que l'appétit continue.

Peu de sujets atteints de cette maladie échappent à la mort.

Traitement. — Maints traitements ont été vantés à ce sujet. Les calmants, les excitants, entre autres la noix vomique ou la strychnine, la liqueur de Fowler. — Moi je conclus à l'essai d'une substance qui, depuis peu, est employée avec succès en médecine humaine : c'est le bromure de potassium.

Donner chaque jour, en breuvage ou en bol :

Bromure de potassium. . . . 1 gramme.

Tic périodique. — Le tic périodique est pour ainsi dire la danse de saint Guy, dégénérée et localisée à une région, soit au cou, soit à un membre. — Même traitement que le précédent. Comme la danse de saint Guy, le tic subit l'influence du temps.

Convulsions. — Mouvements désordonnés, par contractions, accompagnés de cris aigus dénotant la souffrance ou des coliques; ce sont plutôt les expressions de douleurs intestinales d'épuisements, picotements ou pressions des intestins, qu'une maladie proprement dite; on remarque cela assez souvent dans les cas de constipation opiniâtre ou de vers intestinaux.

Il s'agit donc de bien observer et discerner la cause pour approprier le traitement prescrit en l'un et l'autre cas.

S'il n'existe pas une de ces causes, employer le bromure de potassium comme il est dit précédemment. — Régime fortifiant pour ces trois cas.

Paralysie. — Les paralysies sont communes chez les chiens; elles sont généralement la conséquence d'un état nerveux débilité, affaibli par des maladies antérieures.

La paralysie des reins est la plus commune.

Traitement. — Administrer chaque jour, en bol :

Extrait aqueux de noix vomique. . . 5 centigrammes.

Sétons aux fesses ; lavements fréquents d'eau savonneuse et salée.

En dernier lieu, faire appliquer le feu sur la région des reins, ou tenter des applications de charges cantharidées très-légèrement.

Il est encore un genre de paralysie à signaler : la goutte sereine ou l'amaurose.

Cette maladie a pour caractère la perte peu sensible ou complète de la vue dans l'œil qui en est atteint; rien de physique ne la dénote; ce n'est qu'à la marche hésitante ou au

défaut de ne plus se garer des obstacles, qu'elle est constatée. Le traitement est celui-ci : bol journalier de :

Extrait aqueux de noix vomique, trois centigrammes ; séton à la nuque; calotte de poix cantharidée sur le front; purger de temps en temps.

PRÉSERVATIFS DE LA MALADIE DES JEUNES CHIENS; MOYENS NÉGATIFS, MOYENS PLUS POSITIFS

Une grande quantité de moyens de traitement ou de mesures préservatives ont été invoqués à l'effet de préserver les jeunes chiens de la maladie.

En première ligne est la méthode purgative seule ou purgative et vomitive à la fois. — De là des réclames plus ou moins ronflantes de la part du commerce à l'effet de distribuer des fioles, des boîtes et des paquets dont le contenu est héroïque pour la préservation en question; comme si ces panacées avaient la propriété de frapper sur telle maladie plutôt que sur telle autre! comme si l'on devait présumer que le chien devait avoir infailliblement la maladie!

Cette pratique-là peut être spécieuse; mais, à coup sûr, l'expérience prouve qu'elle n'est pas heureuse en ses résultats.

A quoi bon purger, faire vomir, faire aller de partout, quand le sujet n'est pas malade? Ne vaut-il pas mieux guetter l'époque de l'envahissement et droguer en conséquence, mais seulement alors?

J'allais omettre la précaution qu'ont certaines personnes de mettre un bâton de soufre dans l'eau de boisson journalière du chien. — La précaution a un caractère de naïveté et de bonhomie à la fois; en effet, le soufre, soit en poudre, soit en bâton, ne se dissout pas dans l'eau..... Autant y mettre un pavé, l'effet en sera le même! Donc, encore un moyen bien innocent.

J'arrive au dada, à la marotte d'opération de messieurs les piqueux et garde-chasse. — Il faut dire que c'est dans un coin qu'ils l'exécutent; mais cela se sait tout de même.

Je veux parler de l'*éverration* ou de l'extraction d'un certain ver, soit sous la langue, soit au bout de la queue, soit à l'anus, soit..... n'importe où....., tant ils sont peu sûrs de l'existence de ce ver qui, à leur avis, est la cause efficiente de la maladie des jeunes chiens.

Je le crois bien... qu'ils sont peu sûrs de leur affaire!..... qu'ils barbotent, taillent et rognent!... Il n'y a pas plus de ver de ce genre-là chez le chien que dans le creux de ma main.

Oui, ils enlèvent bien quelque chose; mais voilà ce que c'est :

Sous la langue, c'est la portion blanche, nacrée d'un muscle sous-lingual [1] :

Si le chien pouvait parler, on en jugerait... à l'embarras de sa langue pour quelques jours!

Au bout de la queue, c'est, — cela dépend de la longueur d'amputation, — un ou deux coccygiens de terminaison, l'épanouissement de la moelle épinière, laquelle est blanchâtre, et une portion de la peau se terminant en cul-de-sac.

A l'anus, l'opération consiste à presser ses bords ou tout son pourtour de manière à en faire sortir des saletés, de la pourriture, disent-ils, laquelle engendre la maladie.

Je ne sache pas qu'on puisse faire sortir de là quelque chose qui ne soit pas sale et infect, comme on doit bien le présumer!

C'est une substance roussâtre, composée de mucus excrémentitiel et de matière sébacée provenant de glandes ou follicules appartenant aux marges de l'anus.

Donc, encore trois piètres moyens, ou plutôt trois moyens négatifs, à vrai dire.

La vaccination a été préconisée chaleureusement, plutôt en écrits qu'en faits matériels, par des hommes dignes de foi à tous égards.

Bien que je ne mette pas en doute les assertions de succès émises par les honorables expérimentateurs de la vaccine du chien dans le but de le préserver de la maladie, je ne puis croire à l'infaillibilité de cette mesure vis-à-vis des non-réussites signalées à droite et à gauche, et que j'ai constatées par moi-même.

L'explication des réussites est au-dessus de mes forces; celle des insuccès, je la trouve dans la dissemblance des maladies gourmeuses du chien avec celle causée par le vaccin.

En somme, voilà une série de moyens qui n'ont rien de spécifique, qui n'empêchent pas la maladie de venir quand

1 Prouvé et écrit par M. Bourrel, vétérinaire à Paris, dans une relation faite au *Journal de la Société protectrice des animaux*, 1864.

même, qui peuvent être taxés de négatifs, et qui vous mènent à conclure ceci : *Mieux vaut attendre l'apparition de la maladie, pour, aussitôt, la traiter selon sa forme.*

Cependant, — j'émets mon opinion personnelle, — je pressens des ressources plus positives dans l'observance hygiénique.

Qu'on se rappelle que les jeunes chiens de berger et de boucher sont, en majorité, indemnes ou exempts de la maladie. Certes, ici, il n'y a pas une affaire de race, puisque ces chiens sont de souches différentes; il y a donc un effet de conditions hygiéniques : exercice, grand air, alimentation à la viande crue ou au sang.

Convaincu de cette opinion, maintes fois j'en ai conseillé l'application à des éleveurs de jeunes chiens, et l'observation nous à démontré que ce mode d'élevage n'était pas sans succès.

Ainsi donc je résume mes conseils en vue de préserver les jeunes chiens de la maladie à ces trois pratiques simultanées :

1° Exercice ou ébat au grand air;

2° Nourriture à la viande crue et au sang;

3° Pansage journalier.

MALADIES DIVERSES DES CHIENS ADULTES

Les chiens adultes, c'est-à-dire ceux dont le développement est complet et, par cela même, en dehors de la disposition gourmeuse, peuvent contracter accidentellement quelques affections de la série maladive des jeunes chiens : ainsi, les maladies de poitrine, intestinales et des yeux, de la peau. Les symptômes en apparaissent avec plus d'exagération, et le traitement en est analogue, quitte à forcer les doses à appliquer d'un tiers en plus.

Conséquemment, il est inutile d'en reparler.

DÉGOUT, INAPPÉTENCE

Certains sujets adultes éprouvent du dégoût pour les aliments, la perte de l'appétit, sans que pour cela il y ait imminence de maladie.

Il faut s'assurer si la cause n'en est pas due à de la fatigue,

à une indigestion passagère et causée par une surcharge d'aliments ou par une alimentation corrompue.

Pour les remettre en appétit, il est conseillé de donner chaque matin, en bol :

Rhubarbe . . . . . 1/2 gramme.
Assa-fœtida . . . . . 1 gramme.

CHIENS TROP GRAS

L'embonpoint, chez le chien, dénote la présence d'une grande quantité de graisse, non-seulement sous la peau, au milieu des muscles, mais encore, ce qui est bien pis, au pourtour des boyaux et dans le foie, à tel point que ce dernier organe peut acquérir un volume considérable et être frappé de *cyrrhose*, maladie mortelle.

Dans cet état graisseux, les sujets sont prédisposés aux coups de sang, aux maladies de la peau : rouge, rouvieux et ulcères.

Traitement. — Supprimer le régime aux soupes grasses, à la viande; ne donner que du pain trempé dans l'eau. Exercice journalier et soutenu ; purger de temps à autre avec :

Aloès . . . . . 1 gramme,

donné en bol.

COURBATURE

Les chiens de chasse sont très-sujets à la courbature, surtout lorsqu'ils n'ont pas été entraînés.

Elle se dénote en eux par une apparence de brisement ou de contusion des membres, l'abattement et une extrême lassitude. Difficulté dans le poser des pattes; manque d'appétit, quelquefois état fébrile.

Traitement.— Repos absolu pendant quelques jours ; bains prolongés au besoin.

ASTHME

L'asthme est le fait des chiens âgés et trop gras.

Symptômes. — Oppression accompagnée de toux quinteuse, bruyante et ronflante; apparition par accès, subordonnée aux changements climatériques.

Traitement. — Chaque matin et en bol :

Liqueur de Fowler. . . . . 5 gouttes.

Si les accès sont fréquents, ajouter au susdit bol :

Laudanum. . . . . 4 gouttes.

ÉTRANGUILLON OU ESQUINANCIE

L'étranguillon est un mal de gorge plus ou moins intense.

Causes. — Refroidissements de la peau ou passage subit du chaud au froid; irritation causée par des substances vénéneuses ou de mauvaise nature.

Symptômes. — Suffocation, étranglement, simulacre d'un os arrêté dans la gorge, toux fréquente et râlante, rougeur vive des yeux, difficulté pour avaler même des liquides, sensibilité de la gorge au toucher, peu d'enflure à l'extérieur, fièvre prononcée, marche de la maladie rapide et tournant à l'asphyxie.

Traitement. — Petite saignée de 80 à 100 grammes; sinapisme sous la gorge durant cinq heures; frictions d'alcali étendu d'eau; gargarismes composés de :

Alun en pierre . . . 1 cuillerée à bouche.
Miel . . . . . 100 grammes.
Eau. . . . . 1/2 litre.

Diète absolue pendant six jours environ, puis panades, nourriture au lait.

OS ARRÊTÉ DANS L'ŒSOPHAGE

Il est on ne peut plus rare que des os s'arrêtent dans la gorge des chiens, quoiqu'il y ait souvent apparences ou gestes de cet accident. — Ordinairement, l'os s'est fixé dans le conduit des aliments, à partir de la gorge à l'estomac (œsophage).

Symptômes. — Fréquentes tentatives de vomissements, respiration râlante, yeux très-rouges, violacés; suffocation, étouffements; au toucher de l'encolure, côté gauche et le long de la gouttière, sensation d'un corps dur, immobile.

Traitement. — Choisir un poireau de moyenne grosseur,

l'imprégner d'huile, l'introduire dans le conduit œsophagien, qui n'est pas à confondre avec la trachée ; le faire descendre de manière à refouler le corps étranger dans l'estomac.

COUP DE SANG. — APOPLEXIE

En action de chasse, pendant les chaleurs et au soleil surtout, les chiens sont exposés aux coups de sang ou aux apoplexies. Les chiens d'arrêt frappés d'insolation ont des coups de sang au cerveau, ceux à courre sont atteints d'apoplexie pulmonaire.

Symptômes. — Chute avec privation de mouvement, ou avec convulsions ; muqueuses de l'œil et de la gueule d'un rouge violacé; respiration bruyante, ronflante ou imitant le bruit de l'eau bouillante; pouls plein. Cela se passe parfois sous forme d'attaque, alors le chien se relève avec stupeur, comme engourdi ; ou, encore, il ne se relève plus et demeure paralysé du devant ou du derrière.

Traitement. — Immédiatement, faire une saignée de 260 grammes; affusions d'eau froide, vinaigrée si cela se peut, sur la tête et dans la gueule ; puis, frictions d'essence de térébenthine sur les reins, sur les membres; et, en dernier lieu, sinapismes sous le ventre. Si la paralysie menace de s'établir, purger avec :

Huile de croton tiglium. . . . 6 gouttes,

en frictions sous le ventre ; maintenir la purgation avec le sulfate de soude ou l'aloès. Lavements d'eau de sel et d'eau de savon.

JAUNISSE OU ICTÈRE

La jaunisse est fréquente chez les sujets adultes; elle est généralement mortelle.

Causes. — Une maladie propre au foie, un calcul biliaire, un coït interrompu ou longtemps poursuivi, l'influence de la chaleur, l'embonpoint graisseux, les arrêts de transpiration et les coups sur le ventre engendrent cette affection.

Symptômes. — Teinte jaune-citron des yeux, de la gueule et de la peau, chez les chiens blancs ; urines de même couleur; vomissements; tantôt constipation, tantôt excréments liquides et jaunâtres; gonflement et sensibilité du ventre. Abattement, inappétence et fièvre.

Traitement. — Diète la plus sévère; boissons à discrétion. Saignée de 125 grammes. Brossages, trois fois par jour, à l'eau de graine de lin très-légère et contenant :

Sulfate de soude. . . . . 20 grammes.

Lavements d'eau de graine de lin.

Maintenir au chaud, et, durant la nuit, cataplasmes chauds de farine de lin tout autour du ventre et des reins.

Le traitement au jus de carottes n'aboutit à rien.

VERS INTESTINAUX

Les vers qui habitent les intestins du chien sont de plusieurs espèces; les plus communs sont l'*ascaride* et le *ténia*.

L'ascaride revêt deux formes différentes et occupe deux endroits différents. Le premier, l'ascaride lombricoïde, est allongé, rond, aminci aux deux bouts, rougeâtre ; il se rencontre dans les petits intestins. — Le second, l'ascaride vermiculaire (oxyure), tout petit, blanc, foisonne dans le rectum et à la marge de l'anus.

Le ténia, le plus dangereux, très-long, en forme de ruban plissé, blanchâtre, loge dans les petits intestins.

Causes. — Il est faux de croire que ces vers se produisent naturellement dans les boyaux. Ce n'est qu'autant qu'ils auront été avalés à l'état de vers ou à l'état d'œufs parmi des aliments.

Symptômes. — Maigreur jusqu'à l'étisie; poil terne, hérissé ou piqué; grand appétit, toux sèche, coliques, parfois des convulsions ou des accès d'épilepsie. Ventre ballonné, dur, sensible; le chien se frotte le nez avec ses pattes ou se traîne à terre étant assis; souvent apparition de vers en entier ou en lambeaux à l'extérieur de l'anus.

Traitement. — On a conseillé grand nombre de substances contre les vers. — Je résume le traitement à ce qui suit :

En breuvage journalier administrer :

Benzine. . . . . 20 gouttes.
Essence de térébenthine . 5 gouttes.
Eau. . . . . 250 grammes.

Bien agiter le breuvage avant de le faire avaler.

Si le ténia persiste ou n'est pas rendu entièrement, donner en bol :

Poudre de kousso . . . . 1 gramme.
Aloès . . . . . 1 gramme.

Purger deux jours après avec l'huile de ricin, 25 grammes. Nourriture fortifiante.

Pour chasser les petits vers qui se montrent à l'anus, indépendamment du breuvage à la benzine, donner des lavements d'eau ordinaire, avec 6 ou 8 gouttes d'essence de térébenthine ; frotter l'anus avec gros comme un petit pois d'onguent mercuriel.

HÉMORROIDES, VRAIES ET FAUSSES

Les chiens ne sont pas exempts d'hémorroïdes ; ceux trop gras et nourris avec des aliments échauffants, les chiennes portières, y sont très-exposés.

Symptômes. — Gonflement douloureux de l'anus ; écoulement, soit blanchâtre, soit de sang, par cette ouverture ; parfois excoriations ou gerçures en cet endroit.

Traitement. — Saignée à la *saphène* du jarret, de 10 grammes environ ; onctions sur l'anus de :

Populeum saturné.

Régime doux ; en été, bains fréquents. Les hémorroïdes fausses se remarquent chez les chiens à longs poils. — Au niveau de l'anus, il y a un magma ou gâteau terreux englobé et attenant aux poils. Ce n'est autre chose que des matières excrémentitielles desséchées et qui, bouchant l'anus, peuvent empêcher la défécation de s'effectuer, et par suite déterminer des coliques.

En cinq minutes on peut guérir cela, en rasant les poils à fond.

HYDROPISIES

L'hydropisie de poitrine est rare, mais celle ventrale est assez fréquente chez le chien, surtout chez les chiennes.

Causes. — Contusions sur le ventre ; éventrations ; accouchement laborieux ; arrêt subit du lait.

Symptômes. — Ventre ballonné au point de traîner à terre ; gonflement énorme du flanc libre, quand le sujet est couché

sur celui opposé ; difficulté de la respiration ; urines rares ; sensibilité du ventre nulle ; appétit soutenu ; démarche difficile ; enfin engorgement des muscles, puis étisie.

Traitement. — Lorsqu'on s'aperçoit de l'état hydropique, il est souvent trop tard, à cause de la formation d'une assez grande quantité d'eau dans le ventre ; ce n'est donc que dès le début qu'il faut tenter :

Sinapismes renouvelés sous le ventre ; chaque jour, en bol :

Digitale.	5 centigrammes.
Sel de nitre	3 grammes.

Frictions de vinaigre scillitique sous le ventre ou au plat des cuisses ; nourriture fortifiante.

DES EMPOISONNEMENTS

Soit par mégarde, soit par intention, les chiens peuvent être empoisonnés. Les cas d'empoisonnement les plus communs sont :

1° Par la noix vomique ;

2° Par le sublimé corrosif ;

3° Par l'arsenic ;

4° Par le cuivre ;

5° Par le phosphore ;

6° Par la cantharide ;

7° Par le verre pilé, les crins hachés, et par l'éponge ;

8° Par les matières corrompues.

Empoisonnement par la noix vomique. — Presque immédiatement après que le chien a avalé cette substance, agitation croissante, contractions, soubresauts des membres et de la tête, allure chancelante, irritabilité au toucher, battements du cœur tumultueux, pupille non dilatée, respiration amoindrie, tétanos ou raideur des extrémités, et, en dernier lieu, asphyxie.

Autopsie. — Peu ou point de traces d'inflammation ou d'irritation dans l'estomac et les intestins.

Traitement. — Le contre-poison spécifique n'est pas encore connu ; cependant, de suite, il faut se hâter de faire vomir avec 2 grains d'émétique dissous dans un demi-verre d'eau chaude : on a la chance de faire rendre l'aliment imprégné de noix vomique. Sinapismes sous le ventre ; fric-

tions d'essence aux extrémités. — Dans la période de tétanos, M. Mariot-Didieux conseille les fumigations d'éther pour combattre la raideur de l'estomac, puis saignée et sinapismes.

Empoisonnement par le sublimé corrosif et par les mercuriaux. — Les renseignements servent plutôt que les symptômes.

Symptômes. — Conjonctives et muqueuse de la gueule d'un rouge violacé; vomissements de matières foncées et blanchissant la feuille de cuivre qui y aura été trempée. Coliques, cris, convulsions; salivation considérable, rougeur extrême de la gorge.

Autopsie. — Taches noires, et parfois des trous à travers les parois de l'estomac, dans le cas où le sublimé corrosif y est parvenu. Le reste des intestins comporte peu de ces lésions; l'intérieur de la gorge est très-enflammé, ainsi que celui de l'œsophage.

Contre-poison, traitement. — Breuvages du composé:

Lait pur . . . . . 1 litre,
Blanc d'œuf .
Chlorate de potasse. . . 5 grammes,

donnés d'heure en heure.

Empoisonnement par l'arsenic. — L'acide arsénieux, appelé vulgairement *mort-aux-rats, mort-aux-mouches,* avalé à la dose de plus de 2 grammes, détermine les symptômes qui suivent:

Vomissements d'une odeur d'ail, salivation, face anxieuse, plaintes, cris, coliques convulsives; conjonctives violacées, pouls petit et vite, respiration lente, refroidissement de la peau.

Contre-poison, traitement.— Orfila conseille le sel de nitre à la dose de 4 à 8 grammes, donné en breuvage de la capacité d'un verre d'eau. — Nous sommes d'avis, dès le début, de faire vomir avec bol d'ipécacuanha, 25 grains; sinapismes, frictions de vinaigre chaud ou d'essence de térébenthine aux muscles.

Autopsie. — Le dedans de l'estomac et des boyaux est rouge ou violacé par places; poumons gorgés de sang noir; vessie et reins piquetés de noir.

Empoisonnement par le cuivre; symptômes. — Vomissements, coliques ou convulsions; cris, plaintes, quelques heures après l'introduction de la préparation cuivrée. — La matière

des vomissements posée sur une pelle rougie au feu dégage des vapeurs verdâtres.

Contre-poison. — Faire vomir avec 2 grains d'ipécacuanha donnés en bol ; puis, breuvages partiels et fréquents d'eau chargée de blancs d'œufs et d'huile.

Autopsie. — Les intestins sont enflammés par places ; le sang est noirâtre.

Empoisonnement par le phosphore ; symptômes. — Éructations sentant l'ail ; vomissements d'une matière jaunâtre, mousseuse, et, également, d'odeur alliacée ; excitation des organes génitaux.

Contre-poison ; traitement. — Se garder de donner des substances grasses ou huileuses ; faire vomir avec 2 grains d'émétique donnés avec de l'eau gommée.

Autopsie. — Rougeurs foncées dans l'intérieur de l'estomac et des intestins ; ces derniers sont recroquevillés. Taches très-noires là où s'est attaché le phosphore dans les boyaux.

Empoisonnement par les cantharides. — Cet accident peut survenir quand le chien a léché le vésicatoire qui lui a été appliqué.

Symptômes. — Bouilles ou vésicules autour des lèvres, rougeur extrême de la muqueuse de la gueule, salivation abondante, reins durs et efforts fréquents pour uriner, pissements de sang ; érection chez les mâles.

Contre-poison. — Donner à l'intérieur, en bol :

Camphre. . . . . 5 à 8 grains.

Faire boire souvent de l'eau de graine de lin.

Autopsie. — Rougeur extrême du dedans de la gueule ; inflammation de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac ; pointillements intérieurs à la vessie, taches noires dans le tissu des reins, du sang dans leurs cavités.

Empoisonnement par le verre pilé, les crins hachés et l'éponge. — La malveillance fait avaler aux chiens les susdites substances mêlées à de la viande.

Symptômes. — Essais pour vomir ; coliques, convulsions par accès, quelquefois sous forme d'épilepsie. Parfois, cris imitant celui de la rage, fait que nous avons été à même de constater sur deux chiens qui furent, par vengeance, empoisonnés par un mélange de verre pilé, d'éponge en rubans et de poils coupés.

Traitement. — Chercher de suite à faire vomir avec 2 grains

d'émétique en bol, puis purger avec l'huile de croton tiglium, 4 gouttes en frictions sous le ventre; lavements d'eau mêlée à de l'huile d'olive.

L'empoisonnement par l'éponge est on ne peut plus dangereux; le sujet essaye de vomir, fait des contractions de ventre superflues; celui-ci se ballonne, et l'asphyxie survient.

Il faut se garder de donner à l'intérieur des liquides; il n'y a qu'à tenter les frictions de croton tiglium sous le ventre, à la dose de 4 à 5 gouttes.

Empoisonnement par des matières corrompues. — Les chiens qui ont mangé de la charogne, des débris de viande corrompue, ou des substances putréfiées et putrescibles, sont susceptibles d'être empoisonnés.

Symptôme. — Salivation, soif ardente, nausées, vomissements glaireux; coliques, ballonnements, diarrhée avec expulsion de gaz infects.

Traitement. — Donner en breuvages répétés :

Sulfate de soude	20 grammes,
Acétate d'ammoniaque .	5 grammes,

pour vingt-quatre heures; lavements d'eau savonneuse et salée.

RÉTENTION D'URINE

Causes. — Cette affection reconnaît pour causes : la présence de calculs dans les reins et surtout dans la vessie, un échauffement à la suite de tentatives prolongées de coït.

Symptômes. — Difficulté pour uriner, ou envies fréquentes et non satisfaites : l'urine tombe goutte à goutte; raideur et courbure en contre-haut des reins, assez fréquemment, pissement de sang; maigreur et étisie, soif ardente et fièvre.

Traitement. — S'assurer, par l'exploration du doigt dans le rectum, s'il n'existe pas des corps durs et ronds dans la vessie. En cas de calcul vésical, l'opération est nécessaire.

Si cet état tient à de l'échauffement, donner des breuvages d'eau de graine de lin; cataplasmes de son ou de farine de lin autour des reins et du ventre pendant cinq ou six jours; bains d'eau froide; s'il y a pissement de sang, joindre à chaque breuvage d'eau de graine de lin 2 gouttes de perchlorure de fer, jusqu'à concurrence de 12 pour vingt-quatre heures. Diète sévère d'abord, puis régime doux.

ÉCOULEMENT DE LA VERGE (ACROBUSTITE)

L'acrobustite est très-commune chez les chiens ; elle est l'expression d'un échauffement général, de la malpropreté de la verge et de la masturbation. — L'écoulement vient ou du prépuce ou du canal de l'urètre.

Symptômes. — La matière de l'écoulement est visqueuse, glaireuse et verdâtre, le gland est rouge et gonflé; le chien le lèche souvent.

Traitement. — Cet écoulement est rebelle à faire disparaître; cependant, on devra tenter de temps à autre les purgatifs doux; bains au sous-carbonate de soude, 250 grammes pour 15 litres d'eau, lotions et injections d'eau d'écorce de chêne ou de tan.

ÉPILEPSIE (MAL CADUC, HAUT-MAL)

Causes. — L'épilepsie est héréditaire; elle est souvent la conséquence d'une gourme mal jetée, de la présence de vers dans les intestins.

Nature. — Elle est donc, ou une maladie essentiellement nerveuse, ou le symptôme d'affection intestinale, chose à ne pas oublier, à cause du traitement à lui opposer. Elle a pour caractère, en tant que maladie nerveuse, d'être subordonnée aux influences climatériques; les chaleurs et les changements de temps en déterminent l'apparition ou les accès.

Symptômes. — Quelquefois le chien tombe tout à coup comme foudroyé; quelquefois, avant l'accès proprement dit, il y a arrêt subit dans l'allure, puis vertige, l'animal tombe: convulsions, secousses des membres, de la tête et de la queue; pirouettement, fixité des yeux, grimacement, gueule écumeuse, respiration haletante, profonde, précipitée; soulèvements de la poitrine, expirations râlantes; pissements et défécations par intermittence, insensibilité du corps; quelques secondes étant écoulées, tentatives pour se relever, chutes, étourdissements, raideur des extrémités. L'accès terminé, le sujet se relève d'un air étonné, puis la validité revient.

Traitement. — C'est en vain que, jusqu'ici, les calmants, l'oxyde de zinc, l'azotate d'argent, ont été employés à l'intérieur.

Tout récemment, la médecine humaine a tiré de bons avantages du bromure de potassium en pareil cas; j'en conseille

donc aussi l'application contre l'épilepsie du chien, et de cette manière :

Bromure de potassium. . . 1 gramme,
Essence de salsepareille . . une cuillerée à bouche,

administrés avec de l'eau, en breuvage et chaque jour.

L'épilepsie dépend-elle de la présence de vers dans les intestins, il faut au contraire administrer des vermifuges.

Quant à agir durant les accès, c'est superflu ; on ne peut qu'arroser la tête et la gueule avec de l'eau froide, pour prévenir ou amoindrir les coups de sang au cerveau.

TÉTANOS

Le tétanos, ou encore *mal de cerf*, ne survient au chien qu'après une blessure, contrairement à celui dont le cerf est frappé après son immersion dans l'eau quand il est forcé.

Cette maladie est essentiellement nerveuse et peu curable.

Symptômes. — Raideur du cou, des membres et de la queue ; fermeture de la gueule, impossibilité de l'ouvrir, tant les mâchoires sont serrées l'une contre l'autre (*trismus* ; défécations nulles, respiration de plus en plus rare et anéantie.

Traitement. — Provoquer des sueurs à l'aide de fumigations aromatiques, enterrer le chien dans le fumier et faire respirer, pendant trois à quatre minutes, de l'éther sulfurique ; cette opération fumigatoire sera renouvelée plusieurs fois dans la journée.

Enfin, frictions sous le ventre de :

Huile de croton tiglium. . . 4 gouttes.

RAGE

La rage, ou l'*hydrophobie*, est une maladie plus spéciale aux chiens qu'aux autres animaux domestiques. — Sa nature n'est pas encore connue. — Elle est contagieuse du chien à l'homme, aux herbivores, au chat, au loup et au renard, par morsure.

Quant à son apparition spontanée chez les carnivores précités, chez le chien même, beaucoup d'hommes compétents n'y croient pas. Les batailles, les combats que les chiens se

livrent entre eux, leur échauffement auprès des chiennes en chaleur, sont, à notre avis, la véritable cause de la rage.

Le vulgaire prétend que c'est en été que la rage est observée. — Erreur! elle est aussi commune en plein hiver qu'en plein été, d'après les statistiques à ce sujet. Et si vraiment la chaleur atmosphérique portait tant à la venue de la rage, les pays chauds seraient envahis de chiens enragés, ce que ne démontre pas l'observation, attendu qu'en ces pays la rage est fort rare.

Causes présumées. — Abstraction faite de la transmission de la rage par inoculation ou par morsures, lesquelles peuvent être considérées comme cause directe, on en a invoqué de bien incertaines ou de discutables.

Ainsi, la privation du coït engendrerait, dit-on, cette maladie ; ce serait d'abord croire à sa spontanéité, et puis, dans les équipages, lesquels sont presque uniquement composés de chiens mâles, il nous semble que les cas de rage ne seraient pas aussi rares qu'on le constate.

Dans les pays chauds, la vie errante des chiens constituerait leur innocuité pour la rage, en ce sens qu'ils peuvent satisfaire au coït. Nous ne disconvenons pas de cette faculté; mais la preuve ne nous en est pas plausible, attendu qu il peut être tenu compte de la chaleur atmosphérique permanente qui, peut-être, a son rôle préservateur aussi.

On prétend encore que la soif détermine cette maladie. Nous répondrons à cela qu'il a été expérimenté à ce sujet : des chiens moururent de soif et de faim sans accuser le moindre symptôme rabique.

Inoculation. — L'inoculation accidentelle se fait par la dent du chien, laquelle, imprégnée ou de salive ou de liquide mousseux provenant de la gorge et des bronches, perfore la peau plus ou moins profondément. — Le temps que met la rage à apparaître, celui de l'incubation, varient: tantôt c'est au bout de six jours, tantôt c'est au bout de vingt et un jours, tantôt elle est plus longue encore chez les chiens.

Il est remarquable que, chez l'homme, la rage apparaît au bout de quarante jours ; chez les chevaux, il a fallu trois, quatre mois. J'ai vu ces exemples-là.

Quant à la présence de la vésicule rabique ou des *lysses*, sous la langue du chien, auxquelles le docteur russe Marochetti attribuait un des signes infaillibles de la rage, on ne peut l'accepter comme certaine.

En somme, rage *acquise* plutôt que *spontanée*, voilà le résumé de notre opinion.

Symptômes. — Première période. Tristesse, dégoût, attention moins marquée pour le maître; ingestion de brins de paille, de petits cailloux ou de corps étrangers à l'alimentation; aversion pour ses semblables, marquée par une peur inaccoutumée; quelquefois voracité; agacé avec un bâton, le chien se jette dessus et le mordille; yeux étincelants, grognements.

Deuxième période. Irritabilité peu marquée, inquiétudes, abandon du logis, fugue au loin, à travers champs, d'un air honteux; courses vagabondes à la recherche d'autres chiens ou d'animaux; parfois, pour parvenir au plus court à cette rencontre, le chien enragé franchit à la nage un cours d'eau, ce qui est une des raisons qui prouvent que l'expression d'hydrophobie n'est pas juste; soif ardente, le chien peut mordiller l'eau; yeux hagards, brillants; langue pendante, gueule écumeuse, queue traînante, enfin hurlements ou aboiements d'une voix cassée, d'un ton aigu et sinistre, un *ou-ou* caractéristique qu'il suffit d'avoir entendu une fois pour ne pas l'oublier et le reconnaître.

Troisième période. Sept ou huit jours après le début, absence de surexcitation; abattement, sans pour cela méconnaître son maître; faiblesse générale, démarche chancelante, puis enfin paralysie du train de derrière, laquelle se termine par une paralysie générale et la mort.

Autopsie. — Rien ou presque rien; rougeur écarlate du dedans de la gorge, inflammations partielles dans l'estomac, où se rencontrent des cailloux, des chiffons, des brins de paille ou de bois; constipation, injection du cerveau.

Traitement curatif. — Nul. Traiter est exposer le personnel qui aurait à manier le chien enragé, sans pour cela obtenir une cure avantageuse. Il n'est pas de remèdes secrets, de substances qu'on propose encore de nos jours à cet effet. Les mages, les chevaliers de saint Hubert, les empiriques, ont proposé les omelettes de mouron, d'églantier, de coquilles d'huîtres; la cétoine a été vantée et revantée à tort.

Quant à nous, nous conseillerons les sudorifiques par le procédé à l'étuve, sans pour cela déranger le chien de sa niche de séquestre.

Traitement préservatif de la contagion. — Aussitôt que la morsure vient d'être faite, laver la plaie avec de l'eau froide, y appliquer une ventouse, ou l'élargir par incision afin de la faire saigner, puis brûler à fond avec une pointe de fer chauffée au rouge-blanc; ce moyen me paraît préférable à cette cautérisation qui consiste à faire couler dans la

plaie du beurre d'antimoine, ou de l'acide sulfurique, ou de l'acide nitrique, ou de l'ammoniaque, etc.

Police sanitaire envers les chiens enragés. — La loi du 22 janvier 1791 ordonne et autorise l'abatage immédiat du chien atteint de rage confirmée. Elle conseille en outre celui du chien douteux de rage ou mordu par un chien enragé. Si elle conseille, en revanche elle ordonne la séquestration du chien suspect de rage.

La séquestration ou l'isolement du chien suspect se fait dans une niche grillée, garnie de litière et d'une gamelle d'eau; le régime est celui à la soupe ou aux panades. La durée en sera au moins de cinquante à soixante jours.

Là, le chien doit être souvent visité, observé; on lui présente parfois un bâton ou de ses semblables, afin de s'assurer de ses attitudes; enfin on en observe les excréments à l'effet de s'assurer si ceux-ci ne contiennent pas des corps étrangers, conséquences de la rage, comme je l'ai constaté déjà deux fois.

RAGE-MUE

La rage-mue est un diminutif de la rage; sa nature n'en est pas plus connue, et les précautions n'en sont pas moins à prendre.

Symptômes. — Absence de surexcitation, contraction ou raideur permanente des mâchoires (*trismus*), impossibilité de mordre, ou de manger, ou de boire; yeux hagards, inquiétude marquée, pas d'aboiements, constipation. Cinq à six jours après l'apparition, paralysie.

Traitement curatif. — Saignée moyenne; sudorifiques fréquents à l'étuve; injections de bouillon de pied de veau, de lait pour nourrir. Mettre au séquestre; grandes précautions dans le maniement du chien. On prétend que cette affection est susceptible de contagion.

RHUMATISME

Chez les chiens, les rhumatismes sont assez fréquents, particulièrement chez les vieux serviteurs.

Causes. — Habitations humides, mise et séjour à l'eau glaciale et crue, enfin refroidissement de la peau.

Symptômes. — Ce n'est que lorsque ceux-ci sont bien établis qu'on les reconnaît. Ils se fixent aux pattes, soit aux

quatre, soit séparément à l'une ou à l'autre, changent de membres; boiteries par intermittence, apparence de courbature, difficulté dans le lever des membres, ou raideur, ou lors de la marche une patte tenue fléchie en l'air.

L'exercice fait disparaître cette gêne apparente; les temps pluvieux, orageux, l'exagèrent au contraire.

Enfin, des gonflements mous, puis durs, se fixent aux jointures inférieures.

Traitement. — Séjour à la chaleur; boissons sudorifiques à l'essence de salsepareille (une cuillerée à bouche) mêlée aux infusions de tilleul, ou de sureau, ou de bourrache; bains de vapeur à l'étuve; appliquer le fer sur les gonflements articulaires.

MOLLETTES. — VESSIGONS. — BOUTURES.

Ce sont des boursouflures, molles plus ou moins, arrondies, vésiculaires, contenant du liquide, rarement douloureuses, qui viennent aux jointures du bas des membres et du jarret.

L'usure, la fatigue, en sont les causes. Chez le jeune chien ces tumeurs sont communes; avec l'âge elles se dissipent d'elles-mêmes.

Traitement. — Au début, frictions d'eau-de-vie camphrée, d'eau-de-vie mêlée de savon. Plus tard, frictions de feu anglais, du liniment Boyer; et lorsqu'elles durcissent ou sont très-anciennes, faire mettre le feu en pointes ou en raies.

EFFORTS. — ENTORSES. — DÉBOITEMENTS

Les efforts sont des tiraillements d'attaches des jointures. Ils peuvent donc siéger à l'épaule, à la hanche et aux articulations du bas.

Rarement il y a déboitement à l'épaule; c'est plutôt à la hanche. En ce cas, le membre est allongé, vacillant; il y a boiterie, douleur au toucher et craquement par la traction ou lorsqu'il s'agit de faire pivoter la patte; fièvre au début. la hanche démise chez les jeunes chiens se remet seule; chez les adultes, il faut tenter le replacement du fémur dans sa jointure. Repos absolu et charge de poix fondue solidifiée et doublée d'étoupe hachée.

Les efforts ou les entorses du bas des membres se traitent par des frictions d'eau-de-vie camphrée et de savon.

L'onguent suivant est très-bon pour ces cas-là en friction. Il est composé de : décoction épaisse et concentrée de sauge, de thym, de serpolet et de graisse de veau.

PIEDS DESSOLÉS. — AGGRAVÉE

L'aggravée est une fourbure de la plante des pattes du chien.

Causes. — De longues courses sur un terrain gelé, caillouteux, inégal, et sur du chaume.

Symptômes. — Sensibilité, chaleur et gonflement de la plante des pattes, puis gerçures suintant ou du sang ou du pus; décollements partiels qui constituent la dessolure; chute des ongles.

Traitement. — Variable, selon les précédents degrés. Au début, bains prolongés de sulfate de fer (une poignée de ce sel pour quinze litres d'eau), cataplasme de terre glaise délayée avec du vinaigre.

A l'état de suppuration, enlever avec les ciseaux les parties décollées ; faire prendre des bains adoucissants de son de mauve, et panser les plaies au suif de chandelle.

COUPS. — CONTUSIONS

Les coups varient en intensité; dans le cas d'enflure douloureuse et étendue, essayer dessus les frictions d'arnica, plus tard l'eau-de-vie camphrée ; si la tumeur augmente, en venir aux cataplasmes adoucissants à la mie de pain ou à la farine de lin ; la graisser avec populeum ou saindoux, afin de favoriser la venue rapide d'un abcès que l'on percera sitôt qu'il sera mûr.

CATARRHE DE L'OREILLE (OTITE)

Le dedans de l'oreille est le siége de deux inflammations différentes : l'une à l'état aigu, l'autre à l'état chronique.

Causes. — Les causes peuvent en être : l'humidité et la saleté dans l'oreille, le régime trop échauffant et la vie sédentaire.

Symptômes. — Pesanteur et inclinaison de la tête du côté de l'oreille malade, frottement ou démangeaisons à l'aide des pattes; douleurs et cris à la traction de l'oreille; intérieur du cartilage enflammé et garni de boutons rouges en suppuration; accumulation de matière jaunâtre demi-solide et nauséabonde au fond de l'oreille.

A l'état chronique, écoulement d'une humeur jaunâtre ou verdâtre et surtout exhalant une odeur très-mauvaise; poils du dehors agglutinés et teints par cette matière; souvent les yeux sont malades en même temps.

Traitement. — Appliquer le béguin à demeure; faire des injections émollientes d'eau de mauve pendant huit jours; petite saignée; purgatifs doux de temps à autre, avec 15 grammes de sulfate de soude; régime doux.

Si le catarrhe de l'oreille résiste à ce traitement, ou s'il est ancien : séton au cou, purgatifs fréquents à l'aloès — un gramme; — liqueur de Fowler, cinq gouttes en breuvage par jour, puis faire injections de :

Eau distillée	30 grammes.
Azotate d'argent	1 gramme.

CHANCRES AUX OREILLES

Les chancres aux oreilles sont des plaies de mauvaise nature, rongeantes, qui surviennent au bord inférieur des oreilles. Les chiens courants y sont très-sujets.

Causes. — Égratignures, morsures chez les sujets très-échauffés.

Caractères. — Le chancre commence par une excoriation superficielle; celle-ci s'agrandit et devient saignante par le frottement et le battement des oreilles contre la tête; les bords en deviennent creux; tendance à l'élargissement aux dépens de la peau et du cartilage; démangeaisons et hémorrhagies fréquentes.

Traitement. — Employer le béguin à demeure; purger de cinq en cinq jours avec aloès — un gramme; — régime doux; panser la plaie avec la teinture d'iode. L'huile de noix, la pierre infernale et les acides liquides échouent.

Il n'y a qu'un moyen curatif plus certain, c'est l'amputation, par encoche, du chancre, et la cautérisation de la nouvelle plaie par le fer rouge.

Il est encore un moyen simple, et qui consiste à faire

une boucle d'oreille avec de la laine de tapisserie au-dessus du chancre, de manière que le fil repose sur la plaie directement.

J'ai vu ce moyen réussir parfois et échouer parfois aussi.

CHANCRES AUX PATTES

Les chiens gras, sédentaires et vieux, ont des chancres au bas des pattes, entre ou au-dessus des ongles. Ces plaies, qui commencent par des excoriations, s'élèvent, se creusent et jettent une matière infecte.

Traitement.—Purger ; régime doux ; saupoudrer les plaies avec la poudre de calomel.

LOUPES

Les loupes sont des tumeurs arrondies sous la peau, mollasses au toucher et roulantes. Généralement elles se fixent autour des oreilles.

Causes. — Ou les enlever en disséquant la peau, ou les percer et y injecter de l'eau chargée d'essence de térébenthine, dans la proportion de moitié chacune ; panser à la charpie.

HERNIES

Les hernies ou, vulgairement, *efforts*, sont des échappées d'intestins à travers les parois du ventre et en dessous de la peau.

Elles se caractérisent ainsi: bosselures peu dures, rentrantes à la pression des doigts, généralement peu douloureuses, susceptibles de grossir parfois et de causer la mort par suite de leur étranglement. Afin de ne pas les confondre avec les loupes, il est bon de rappeler que les hernies ne viennent qu'autour du ventre, et que ce sont celles de l'ombilic qui sont les plus fréquentes (*Exomphales*).

Causes. — Chutes, contusions violentes sur le ventre, éventrations ; elles viennent aussi lors de la naissance.

Traitement. — Surtout ne pas percer la bosselure, comme cela se pratique en cas d'abcès. Inciser la peau avec beaucoup de précaution afin de ne pas percer le boyau qui est au dessous d'elle, les séparer l'un de l'autre ; faire rentrer l'intestin dans le ventre, couper les bords de la nouvelle plaie

afin d'affronter et de recoudre les lèvres comme dans le cas de plaie ordinaire ; au niveau de la suture, appliquer une large plaque de cuir et entourer le ventre de plusieurs tours de bande qu'on laissera à demeure pendant une vingtaine de jours.

Nourriture liquide et exercice.

GOITRE

Le goître ou grosse gorge est une tumeur squirrheuse qui s'établit autour de la gorge. Celle-ci est dure, de grosseur variable, peu roulante et douloureuse, susceptible de causer la suffocation en comprimant le dedans de la gorge.

Traitement.— Au début, frictionner cette tumeur avec la pommade d'iodure de potassium. Chaque jour donner en breuvage ou en bol :

Bromure de potassium. . . 1 gramme.

L'extraction de cette tumeur est dangereuse, chirurgicalement parlant.

VERRUES. — POIREAUX

Les verrues à la gueule, en dedans et aux lèvres, sont assez fréquentes chez le chien.

Traitement. — Les exciser avec des ciseaux, puis gargarismes d'eau miellée et vinaigre.

Sur le corps, si les verrues sont attachées avec une racine étroite, étreindre ces dernières dans un nœud de fil ciré et les laisser tomber d'elles-mêmes.

BRULURES

Les brûlures varient en gravité : tantôt, il n'y a qu'un gonflement sensible et douloureux ; tantôt, il survient des bouilles ou vesicules ; tantôt, la peau est morte et s'en va sous la forme d'une plaque parcheminée.

Quand il n'y a qu'une enflure, donner des douches d'eau froide sur la partie intéressée ; s'il y a des bouilles, percer celles-ci et les imprégner de suif de chandelle.

Lorsque la peau est morte et qu'elle tient encore, appli-

quer basilicum mêlé à des oignons pilés. Une fois que l'escharre est partie, panser la plaie suppurante à la charpie ou aux poudres de calomel et d'alun calciné.

COUPURES, PIQURES AUX PATTES

Les coupures et piqûres superficielles du dessous des pattes, soit avec du verre, soit avec des épines, se guérissent toutes seules.

Si la boiterie qui en résulte dure plus de six à huit jours, et si, en même temps, il y a chaleur, douleur et suintement de pus fétide, c'est qu'il est resté dans la plaie une partie ou le tout de l'objet qui a causé la blessure.

En cette circonstance, il faut bien examiner afin d'opérer l'extraction du corps étranger; dans le cas où cela ne se peut, appliquer fréquemment des cataplasmes chauds de mie de pain, de farine de graine de lin mêlée à des oignons pilés et à du basilicum.

Généralement la plaie tourne en abcès, d'où le corps étranger part avec le pus.

PIQURES D'ABEILLES

Ce n'est que le renseignement recueilli qui peut expliquer la nature de la piqûre. C'est généralement là où la peau est fine que l'abeille fait sa piqûre. Frictionner le gonflement avec du vinaigre chaud, avec de l'ammoniaque ou alcali étendu d'eau.

MORSURES DE BLAIREAU

Les bassets, les petits chiens courants sont exposés aux morsures de blaireau. Ces morsures, en raison du volume qu'acquiert la partie intéressée, semblent avoir le caractère virulent. Il n'en est rien. C'est généralement aux lèvres que les blaireaux attaquent les chiens. La tête alors devient enflée au point que les yeux demeurent invisibles.

Traitement. — Enduire toute la partie enflée d'onguent populeum; gargarismes fréquents d'eau miellée et vinaigrée. Donner des aliments liquides.

MORSURES DE VIPÈRE

Les vipères attaquent ou mordent les chiens le plus fréquemment à la gorge, aussi faut-il se garder de confondre le résultat de cet accident avec l'étranguillon. Je signale ce danger parce que j'ai vu faire cette méprise.

Les morsures des vipères ne sont pas mortelles, à la condition, toutefois, que le traitement ne soit pas tardif.

Symptômes. — Gonflement rapide, douloureux, et se propageant bien au delà de l'endroit attaqué ; tache rougeâtre à l'endroit de la morsure, frissons, abattement, fièvre de plus en plus prononcée, petitesse et irrégularité du pouls.

Les piqûres à la gorge causent la suffocation et l'asphyxie.

Traitement. — Le plus tôt possible élargir la partie piquée ou mordue avec un instrument tranchant, y faire une incision en croix ; laisser saigner durant deux ou trois minutes, puis, si cela est praticable, brûler cette plaie au fer rouge, sinon, verser dessus quelques gouttes d'alcali pur ou d'acide phénique pur. Frictionner la tumeur avec une solution moitié alcali et moitié eau ; faire boire dans un verre d'eau ordinaire trois ou quatre gouttes d'alcali.

Le lendemain, faire des scarifications dans l'engorgement.

M. Mariot-Didieux conseille, avec beaucoup de discernement et de justesse, d'enterrer le chien ainsi victime dans une couche profonde de fumier ; l'absorption des gaz ammoniacaux se produit par la peau.

GALE PROPREMENT DITE (ROUGET, ACARE)

Au sujet de la maladie des jeunes chiens, j'ai parlé des dartres, de la gale rouge, du rouxvieu et de la rogne, ce dont les chiens adultes peuvent être atteints aussi. Le traitement est donc analogue.

Mais la gale proprement dite envahit plutôt les chiens adultes ; celle-ci est tout à fait différente des susdites affections.

Comme chez l'homme, elle est due à la présence d'un insecte du genre sarcopte appelé *rouget* et *acare*.

Cet insecte a pour mœurs de se faufiler sous l'épiderme, d'y faire des galeries, d'y tracer de longs et sinueux conduits,

à l'effet d'y vivre et d'y déposer à foison ses œufs. De ce travail, particulier à l'insecte, résulte, pour le sujet qui en est porteur, des démangeaisons incessantes et une inflammation d'aspect repoussant en cas de dégénérescence.

Causes. — La contagion est placée en première ligne. Le rouget, à ce qu'il paraît, est susceptible d'émigrer d'un sujet atteint ou d'un corps inerte où il se dépose momentanément pour envahir le premier chien venu.

On prétend que la gale envahit les sujets malingres, débilités, et qu'elle est la conséquence d'un sang vicié. Je ne crois pas à la génération spontanée de l'acare.

Traitement. — Les préparations soufrées sont toutes bonnes ; il en est de même de celles huileuses et graisseuses : elles asphyxient l'insecte.

Je résumerai le traitement ainsi qu'il suit :

Faire prendre trois ou quatre bains de son et au sous-carbonate de soude, puis, après, frictionner tout le corps avec de l'huile de pétrole ou avec benzine contenant chacune trois cuillerées de fleur de soufre.

On prétend que cette gale est contagieuse du chien à l'homme.

TICS, TIQUETS, LOUVETS, POUX, PUCES

Les tiquets ou poux de bois sont des insectes plus ou moins volumineux, à ventre vésiculeux, et qui s'implantent dans la peau des chiens avec tant de ténacité, qu'en les arrachant on y laisse la tête.

Les chiens habitant les basses-cours sont susceptibles de contracter le pouillotement près des volailles qui sont pourvues de poux.

Ces affections parasitaires se traitent par la lotion Quin, c'est-à-dire celle dont j'ai déjà parlé, et qui se compose de :

Fleur de soufre.	100 grammes.
Chaux vive	50 grammes.
Eau	1 litre.

La poudre de Vicat sert à désinfecter les chenils et la litière.

MISE-BAS. — MISE-BAS LABORIEUSE

Chez la chienne, la mise-bas se fait sans encombre, dans

l'immense majorité des cas. Cependant, il est quelques lices qui se délivrent difficilement. Certaines conditions physiques de la matrice, telles que la présence d'une tumeur, des polypes, et l'intercalation de petits morts dans une portée, en sont les causes.

Dans cette circonstance, il faut aider la chienne à mettre bas, soit en la fouillant et en retirant, à l'aide de l'érigne, les sujets morts, soit en lui administrant, en même temps, trois breuvages, en vingt-quatre heures, de :

Infusion légère de thé.
Seigle ergoté. . . . . 15 à 20 grains.

POLYPES DU VAGIN

Ce cas est assez commun.

Causes. — Tiraillements ou blessures de la muqueuse vaginale lors du coït.

Symptômes. — Tumeur dure, rougeâtre et parfois sanguinolente; écoulement d'un liquide visqueux.

Traitement. — Rarement curable, même par l'extraction. Il n'y a qu'à tenter les injections de perchlorure de fer et d'eau dans la proportion d'un tiers de celui-ci.

ENGORGEMENT DE MAMELLES (MASTOITE)

L'engorgement des mamelles est fréquent chez les chiennes portières.

Causes. — Accumulation et séjour prolongé du lait dans les mamelles, suppression brusque de l'allaitement, coups, contusions directement sur ces organes ; morsures par des nourrissons trop âgés.

Symptômes. — L'inflammation des mamelles est ou aiguë ou ancienne et chronique.

Dans le premier cas, gonflement, sensibilité et chaleur extrême des mamelles, fièvre intense ; plus tard, gerçures ou petits abcès par places.

Dans le second cas, durcissement et volume démesuré des mamelles; par places, des durillons ou glandes sans douleurs, solides ou ramollies.

Traitement. — L'engorgement aigu exige de la chaleur sous le ventre, des cataplasmes, en permanence, de farine de

lin, des embrocations d'onguent populuem et une saignée à la saphène du jarret.

Dans le cas d'induration froide des mamelles, frictions de pommade d'iodure de potassium, et comme dernière ressource, le feu en pointe.

Purger de temps à autres.

Les glandes qui s'abcèdent exigent qu'on les ouvre au plus tôt, pour après les panser à la charpie.

SQUIRRHE, CANCER DES MAMELLES

Les glandes, les noyaux qu'on rencontre par-ci par-là dans l'engorgement des mamelles, sont susceptibles de grossir et de constituer des tumeurs volumineuses, lesquelles sont, tantôt sans douleurs et noueuses au toucher, tantôt mollasses et suintant un liquide blanchâtre, d'une odeur on ne peut plus nauséabonde. Cet état constitue celui du cancer.

Traitement. — Nul. Il n'y a que la ressource d'opérer, et encore faut-il que l'opération soit faite par un vétérinaire habile.

A propos des vétérinaires, que mes très-chers confrères en saint Hubert m'en croient, je les en conjure ! Ils feront bien de s'adresser à ces praticiens, au cas où il s'agirait de donner un coup de bistouri important, au cas où, perdant leur latin en fait de maladie, ils ne seront pas sûrs du fait pathologique. J'en connais qui ne sont pas si manchots !.. pas aussi faibles que le signalait mon exorde, par procuration d'un critique incompétent. Plus d'un en remontrerait à leur présent auteur ! Et plus d'un frais émoulu d'Alfort, je le sais, n'aurait pas de peine à confondre leurs piqueux-guérisseurs... numéro un !...

CHAPITRE V

MÉDECINE ET MÉDICAMENTS

La médecine canine a quelque analogie avec la médecine humaine, en fait de traitement et, surtout, de doses médicamenteuses.

Il est à remarquer qu'à la moindre indisposition, le chien se laisse facilement aller à l'abattement et au dégoût pour les aliments. Chez lui, cependant, il existe énormément de vitalité. Maintes fois, j'ai vu de ces animaux se relever d'eux-mêmes d'une maladie grave et d'un état pitoyable tel, qu'on les eût volontiers jetés à l'eau, afin d'abréger leurs souffrances. Aussi, est-il à proposer en principe, que tant qu'il y a souffle chez eux, il ne faut pas désespérer de les conserver. Et ceux-là qui furent si malades dans leur jeunesse sont généralement exempts de maux plus tard.

MANIÈRES EMPLOYÉES POUR MÉDICAMENTER LES CHIENS

Le chien a beaucoup de répugnance pour prendre les médicaments, même les plus insapides, aussi faut-il les lui faire avaler de force. De même, quand une opération, voire la plus insignifiante, est à lui faire, il se rébellionne plus ou moins. Aussi est-il des moyens pour les contenir, en vue de favoriser les effets d'une cure.

Ses moyens de défense étant à la gueule, si l'on n'a qu'y faire, il faut clore celle-ci ou par une muselière, ou par le ruban de fil entourant la mâchoire inférieure d'abord, puis comprenant dans plusieurs tours les deux mâchoires à la fois. Afin d'empêcher la ligature de s'échapper, on a l'habi-

tude de passer un bâton entre les deux mâchoires, de bâillonner enfin, et de consolider ledit billot avec plusieurs tours de bande ou de cordeau. L'emploi à demeure de la muselière est fait aussi, afin d'empêcher le chien d'appliquer la dent sur un pansement ou de se lécher après un friction médicamenteuse.

BREUVAGES. — ÉLECTUAIRES. — BOLS — PILULES

Lorsqu'on a un liquide à faire boire, à faire avaler un bol, des boulettes, etc., un aide tient le chien serré entre ses jambes; d'une main il tient la tête élevée et serre les deux mâchoires l'une contre l'autre. Celui qui doit donner ou faire prendre la préparation fait une poche ou un entonnoir avec les bajoues d'un côté, ingère le liquide par cette ouverture et à petites gorgées, y entonne les boulettes ou pilules si c'est une substance solide. Tout cela doit être donne avec précaution, afin qu'il n'y ait pas fausse route, ce qui s'aperçoit à la toux instantanée que le sujet manifeste.

C'est généralement à jeun que les médicaments sont administrés par cette voie.

Les breuvages se donnent à l'aide d'une petite bouteille de la capacité d'un demi-verre ordinaire.

Lavements. — La seringue usitée est celle de la contenance d'un demi-verre. Le chien, pourvu d'une muselière, est maintenu debout entre les jambes d'un aide. Ce dernier tient la queue.

Injections. — Les injections se font avec une petite seringue. Afin de faire séjourner le liquide injecté dans les plaies ou fistules profondes, on a l'habitude d'entourer la canule d'une étoupade, laquelle sert à obstruer le retour du liquide.

Fumigations. — Elles sont de deux sortes : celles pour les voies respiratoires se donnent en tenant la tête du chien au-dessus du récipient de la matière médicamenteuse et en couvrant l'avant-main d'un sac ou d'une large toile. La fumigation générale se donne en plaçant le chien dans une boîte, ouverte en haut pour y laisser passer la tête au dehors et ouverte en bas pour donner passage à la substance qui doit y être évaporée.

Bains. — Les bains généraux se donnent dans une baille. Le chien y est maintenu couché; un aide tient la tête au dehors d'une main, et de l'autre appuie sur le corps; un second

aide frictionne le corps avec la main et par intervalles. La durée du bain est de vingt à trente minutes. A la sortie, il est bon de sécher le sujet, puis de l'envelopper dans des couvertures.

Tonte. — Cette opération se fait par parties sur le corps ou d'une manière générale. Quand les chiens sont à longs poils, afin d'appliquer directement sur la peau des préparations antipsoriques, il est urgent de faire la tonte de la région.

Dans les équipages montés en chiens à long poil, il est sain pour ceux-ci de faire la tonte générale dès le début du chômage de la chasse.

Par là, on évite les affections vermineuses et dartreuses, et le chien ne s'en porte que mieux aussi.

Vésicatoires. — Je ne parle du vésicatoire que pour engager à l'exclure de la médecine des chiens. La cantharide est généralement d'un effet très-pernicieux sur les organes génitaux des chiens; de plus, ceux-ci peuvent s'en barbouiller les yeux et la gueule, disposés qu'ils sont à se lécher là où ils éprouvent la moindre gêne.

Charge vésicante. — La poix fondue, appliquée sur la peau du chien quasi bouillante et renfermant gros comme une noisette de vésicatoire pur, constitue une charge vésicante dont on consolide l'application avec des étoupes hachées menu.

Je suis plutôt partisan de ce mode de vésication que du précédent.

Sinapismes. — Quand il faut détourner une inflammation très-rapidement, on emploie le sinapisme. C'est sous le ventre y compris le dessous de la poitrine que cette application se fait. La farine de moutarde se délaye en bouillie demi-solide avec de l'eau froide tout simplement ; on étale cette bouillie sur un linge, on applique directement sur la peau le susdit cataplasme, et on l'y maintient durant trois heures environ à l'aide d'une serviette et de plusieurs tours de bande autour du corps.

Le sujet est susceptible de se tourmenter, aussi faut-il le surveiller et même lui lier les quatre extrémités.

Lorsqu'on vient de retirer un sinapisme, la place doit en être essuyée, séchée, afin que l'humidité n'arrête pas l'engorgement à survenir. La chaleur sous le ventre est donc nécessaire pour cette même raison.

Béguin. — C'est un filet taillé et employé en forme de

serre-tête. Son usage sert à y maintenir renfermées les oreilles des chiens atteints de catarrhe ou de chancres ; d'une part, le béguin s'oppose à leur frottement soit avec les pattes, soit en secouant la tête.

Purgatifs. — Je réprouve l'usage des purgatifs à base huileuse et à l'état sirupeux. Je trouve que, tout en purgeant, ces substances échauffent et engendrent, après leur première action, une constipation intempestive.

Dans la médecine des chiens, le système de la purgation est vulgairement très-employé. Il est vraiment de singuliers et baroques agents à ce titre. Chaque chasseur a, pour ainsi dire, son purgatif de prédilection, et, bien que je ne veuille désillusionner personne sur la valeur de sa panacée, j'engage à ne pas imiter ces chasseurs braconniers qui administrent, en breuvage, un coup de poudre de chasse, un ou deux coups de plomb de chasse, d'un numéro de..... Un peu plus, si cela se pouvait, je crois que le fusil y passerait !.... Il y a là de l'économie, mais, à coup sûr, peu de raison. Avec ces choses-là on risque d'incendier des boyaux déjà enflammés peut-être.

Je résume la collection des purgatifs à trois substances, lesquelles données avec discernement, suivant les cas, ont leur propriété spécifique.

Sulfate de soude, aloès et huile de croton tiglium, voilà mes agents de purgation.

Ainsi, dans le cas où les intestins sont enflammés à outrance, l'aloès serait incendiaire; conséquemment il faut employer le sulfate de soude, lequel est un purgatif doux.

La dose pour le chien en varie de 15 à 30 grammes.

Je suppose qu'il y ait inflammation légère ou chronique des intestins, qu'il y ait constipation par faiblesse de ces organes, l'aloès est le purgatif à employer : il est à la fois tonique, excitant ou digestif.

Sa dose varie d'un 1/2 gramme à 1 gramme faible.

Dans le cas où il est urgent de purger rapidement, on doit employer l'huile de croton tiglium : une, deux gouttes au plus à l'intérieur, soit en bol, soit en breuvage. Quatre à cinq gouttes en frictions avec de la laine, sous le ventre ou sur la peau des cuisses, est la forme d'emploi la plus usitée.

Les purgatifs doivent être donnés à jeun, six heures au moins après toute espèce de repas. On soutient l'effet purgatif par des bouillons de jarret de veau, aux herbes, ou par les boissons rafraîchissantes coupées avec de l'eau ou du petit-lait.

Vomitifs. — Deux vomitifs sont à employer : l'ipécacuanha et l'émétique. Le sel de cuisine provoque le vomissement aussi, mais l'effet n'en est pas immanquable. L'émétique se donne de 1 à 2 grains : une partie est rejetée par le vomissement et l'autre suit le trajet des intestins et agit en même temps comme purgatif. L'ipéca se donne quand il y a irritation des intestins, attendu que son action est tout entière sur l'estomac. Sa dose est d'une prise. On sait que l'action de ces vomitifs est hâtée et favorisée en les faisant prendre avec de l'eau chaude.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES

Dans les cas pressés, lorsque le praticien proprement dit fait défaut, il est des menues opérations qu'un homme qui s'occupe beaucoup de chiens doit connaître.

Saignée. — Il est deux sortes de saignées, l'une imposée par la nécessité, l'autre de précaution. Cette dernière ne sera pratiquée qu'autant que le sujet sera à jeun depuis sept heures environ.

La quantité de sang, à âge égal, varie selon la taille des individus :

300 grammes pour un chien de grande taille.
200 grammes pour celui de moyenne taille.
150 grammes pour le chien petit.

La veine jugulaire et celle dite *saphène* du jarret sont les veines où se pratiquent les saignées générales.

La veine jugulaire loge dans la gouttière de l'encolure, s'étend de la tête à la poitrine de chaque côté du cou ; elle est grosse comme une plume de pigeon. La veine saphène est située à la face externe du jarret, dont elle croise obliquement la direction de bas en haut. Même grosseur que celle de la précédente.

Le manuel opératoire se résume à ceci : Si c'est à la jugulaire, couper les poils au niveau de la veine et dans le milieu de la longueur de la gouttière du cou ; serrer le cou tout à fait à sa base avec une corde, de manière à faire ressortir la veine sous la peau ; faire tenir le chien par un aide, une main appuyée sur l'arrière-train, l'autre tirant en haut la peau de la nuque ; l'opérateur s'étant bien assuré où se trouve la veine, y plonge perpendiculairement une lancette ayant deux centimètres d'introduction et tourne entre le pouce et l'index.

Laisser couler le sang dans un vase dont on s'est assuré préalablement de la capacité, et, en dernier lieu, fermer la plaie avec une épingle et du fil. Suture entortillée.

Si, par hasard, il survenait un gonflement à l'endroit de la saignée, y appliquer du collodion. Mêmes principes pour saigner à la saphène; seulement l'arrêt se fait par en haut.

La section de la queue donne du sang en quantité proportionnelle au rapprochement de l'amputation de la base.

Séton.— Le séton est très-employé, pour ne pas dire trop employé, dans la médecine du chien. Le ruban de fil, dénommé *ligature*, est ce qu'il y a de mieux à utiliser.

L'aiguille usitée est celle plate, longue de 25 centimètres et ayant beaucoup d'analogie avec celle des bourreliers.

On passe des sétons, soit au poitrail, soit à la nuque; la dernière place est préférable, parce que le chien a de la difficulté pour y porter la dent.

Le manuel opératoire est : Museler le chien tout d'abord, faire un pli plus ou moins épais avec la peau et traverser celle-ci d'outre en outre avec l'aiguille munie de la ligature, juste au point correspondant à la base de ce pli. Il est préférable de faire des nœuds ou bourdonnets à chaque extrémité de la ligature; celle disposée en anse donne prise aux pattes. En moyenne, la durée du séton doit être de vingt à vingt-cinq jours.

A l'époque des grandes chaleurs, afin d'éloigner les mouches et de prévenir l'installation des asticots aux ouvertures du séton, il est bon de bassiner ces endroits avec de l'huile de cade ou de la benzine.

Une fois qu'un séton vient d'être enlevé, il faut, durant quelques jours, presser sur son trajet afin de prévenir l'apparition d'indurations ou de cordons.

Scarifications. — Ce sont des incisions ou piqûres de lancette, de bistouri, faites à travers la peau et dans l'épaisseur d'un gonflement qui y correspond. Le but de ces mouchetures est d'en faire dégorger la sérosité ou l'eau roussâtre qui s'est accumulée dans la partie enflammée. Ainsi, dans un engorgement causé par un sinapisme, on fait souvent des scarifications.

Ouverture d'un abcès. — L'abcès est un amas de pus dans une cavité qui se produit accidentellement dans les tissus.

A la surface du corps, l'abcès est le résultat de coups, de piqûres avec ou non séjour de l'objet qui a piqué; d'autres fois il survient par suite de disposition gourmeuse.

L'abcès peut être chaud ou froid.

Le premier débute par une enflure, chaude, dure, sensible, et se termine par une poche mollasse au toucher, particulièrement à son centre; alors il est mûr, dit-on.

Le second est dur et sans chaleur; sa maturité est moins facile à constater.

Il est préférable d'ouvrir l'abcès par un instrument tranchant ou par une pointe de feu, plutôt que de le laisser s'ouvrir de lui-même, la guérison en est plus rapide. L'ouverture doit être faite à la partie la plus basse de l'abcès, afin que le pus s'en écoule par son propre poids. L'incision à y faire sera donc dans le sens vertical et autant que possible dans le sens des poils.

Quant à la plaie qui en résulte, même pansement que pour les plaies ordinaires.

Pansement des plaies. — Eu égard à leurs causes, celles-ci se distinguent en piqûres, coupures ou incisions, et plaies contuses ou par chocs. Ces dernières correspondent aussi aux plaies d'armes à feu.

Les plaies envenimées résultent de la morsure ou de la piqûre de quelque animal venimeux.

Les plaies par arrachement proviennent d'une traction violente dans laquelle les organes sont mâchurés.

Si les bords de la plaie sont coupés nettement, on doit de suite en opérer le rapprochement en les recousant soit avec du fil ciré, soit avec des épingles à distance, comme dans le cas de la suture de la saignée. On a la chance de les faire réunir sans suppuration.

S'il y a plusieurs jours que cette plaie existe et qu'il y ait de la suppuration, la suture devient plutôt contraire; il faut alors y apporter des soins de propreté, y faire des lotions d'essence de térébenthine à laquelle on aura ajouté moitié eau, puis on bourre ladite plaie avec des étoupes hachées menu. Le chien en se léchant y apporte les soins de propreté. On prétend que le toucher spécial de sa langue contribue à la guérison; il n'existe rien de cela. La cicatrisation dépend uniquement de la nature du chien et non de l'attouchement du susdit organe.

Si la plaie devient chancreuse, ulcéreuse, il y a là une affaire de constitution, aussi l'on doit agir sur cette dernière, en donnant à l'intérieur, soit en bol, soit en breuvage, un demi-gramme d'iodure de potassium, et en pansant la plaie avec la pommade de bi-odure de mercure. Comme cette substance est vénéneuse, il faut tenir le chien muselé.

Vaccination. — La vaccination du chien a été préconisée à l'effet de le préserver de la maladie. MM. Capron, Hamon, Carel, en ont vanté les bons succès. Quant à nous, nous avons été payés pour ne pas y croire.

Si tant est qu'on veuille faire cette opération, en voici le manuel opératoire :

Les endroits favorables au but d'introduire le virus vaccin sont partout où la peau est fine et dépourvue de poils. C'est ordinairement au plat des cuisses ou des avant-bras qu'on opère :

L'opérateur, d'une main, tend la peau ; de l'autre main, armée d'une lancette, il pratique une légère piqûre dans la peau et en biaisant la direction de l'instrument ; cela doit se faire sans hémorrhagie : il trempe le bout de sa lancette dans la matière virulente, l'en imprègne, l'introduit de nouveau dans la petite plaie et, pour y faire rester le vaccin, appuie un doigt sur la plaie au moment où il relève l'instrument.

On a l'habitude de faire deux ou trois piqûres de ce genre dans le même voisinage.

Quant aux soins à tenir, ils sont nuls : il faut tout simplement tenir le sujet au chaud durant les quelques jours nécessaires à l'éruption.

Fractures. — Les cassures des os ou fractures sont fréquentes chez les chiens. Chez les jeunes, elles ont beaucoup de chances de se remettre et de se guérir toutes seules, quand les abouts osseux ne sont pas déplacés.

Elles se reconnaissent, dans les membres, au lever et au raccourcissement de la patte qui en est le siége : il y a douleur, vacillement et craquement lorsqu'on manœuvre le membre, puis, en dernier lieu, gonflement. Le sujet mange quand même.

Les fractures qui existent dans le haut, enveloppées de muscles épais, profondes enfin, sont difficiles à remettre. On doit se contenter d'appliquer sur ces régions de larges charges de poix noire.

Celles qui existent là où les membres sont séparés du corps permettent l'application de bandages ou de pansements à demeure.

On est dans l'habitude d'appliquer des attelles ou éclisses en bois, puis des bandes imprégnées de liquide agglutinatif.

Ces moyens ne valent pas, comme durée de fixité, les deux que j'emploie :

Prendre de la gutta-percha laminée, d'une grandeur plus prononcée que la région de la fracture le comporte; faire ramollir celle-ci dans l'eau quasi-bouillante; lorsque cette substance est devenue molle, l'appliquer autour du membre comme si on voulait en opérer le moulage; puis, faire de nombreux tours de larges bandes en toile; mouiller le tout à l'eau froide, et laisser cet appareil subsister pendant trente jours.

Le second moyen, toutefois moins commode que le précédent à cause de la pesanteur de l'appareil, consiste à appliquer du plâtre en bouillie tout autour du membre; lorsque celui-ci se solidifie, envelopper le tout avec plusieurs tours de bandes, en y intercalant encore du plâtre; présider à la solidification de l'appareil, et lorsque celle-ci est effectuée, laisser vaquer le sujet à sa promenade. Même durée d'application que celle de la précédente.

BLESSURES. — ÉVENTRATION. — RECOUSAGE

Les chiens de chasse, particulièrement ceux de vautrait, sont exposés à des blessures faites par la grosse bête *au ferme*. Ici j'entends par blessures, des plaies profondes, ayant dépassé la peau. Tant qu'elles ont lieu dans une masse musculaire, c'est peu grave, c'est une plaie ordinaire à soigner. Cependant, s'il y a hémorrhagie, on doit de suite la temponner, soit avec du linge, soit avec de la mousse, voire avec de la poussière, puis recoudre les lèvres de l'incision.

Le chien décousu au défaut de l'épaule et au ventre n'en est pas quitte aussi facilement.

Au défaut de l'épaule, la plaie peut avoir passé sous l'os; si l'ouverture ne correspond pas au bas, il faut en faire une seconde à ce point, en y établissant une mèche ou un séton, afin que le pus s'écoule naturellement.

Si la plaie pénètre dans la poitrine, le cas est on ne peut plus dangereux, à cause de l'introduction de l'air qui empêche les poumons de fonctionner; aussi faut-il en fermer l'accès au plus tôt par une suture au fil.

Si l'éventration est telle que les boyaux sont pendants au dehors, sans plus tarder on agira ainsi : Placer le chien sur le dos, déposer les intestins sur un linge propre, nettoyer ceux-ci avec de l'eau dégourdie et légèrement alcoolisée;

manipuler ces organes avec beaucoup de précaution lorsqu'il s'agit de les faire rentrer dans le ventre ; recoudre les lèvres de la plaie au fil poissé, à points rapprochés et en évitant de piquer les intestins ; envelopper le ventre de plusieurs tours de larges bandes. Repos absolu, aliments liquides ou demi-diète durant les huit premiers jours. Trois semaines après, enlever l'appareil.

Écouage. — Écouer un chien est le fait d'une fantaisie, une affaire de mode. En voici la plus simple pratique : Poser la queue sur un billot, appliquer la lame d'un couteau fort à l'endroit calculé pour la section, frapper sur le dos du couteau avec un bâtonnet de bois, et, pour arrêter l'écoulement du sang, brûler au fer rouge le bout du tronçon.

Écourtage des oreilles. — Les chasseurs anglais ont l'habitude d'écourter les oreilles de leurs chiens courants. Cela dépare la tête des chiens, j'en conviens, mais à coup sûr c'est le meilleur moyen de prévenir la venue des chancres.

Or donc, soit à titre de précaution, soit à titre de moyen chirurgical, voici comment on procède : Relever les oreilles en les adossant bord à bord, comprendre celles-ci entre les mors d'un casseau courbe (instrument de castration pour les chevaux), couper avec un bistouri ou avec des ciseaux l'excédant du bout des oreilles à amputer, puis arrêter l'hémorrhagie au fer rouge, ou avec des tamponnements au perchlorure de fer.

Retirer le casseau et laisser marcher la cicatrisation toute seule.

Marquage. — Le marquage aux initiales du maître ou à n'importe quel signe se fait ou au fer rouge, ou aux ciseaux, ou au *rusma*, duquel M. Mariot-Didieux donne la formule :

Blanc d'œuf.	2 grammes.
Lessive des savonniers . .	1 gramme.
Chaux vive	1 gramme.
Orpiment	1 gramme.

Ce tout forme une pâte, laquelle, appliquée sur la peau des côtes sous forme de lettres ou de chiffres, on laisse sécher lentement ; après, la laver à grande eau.

CHAPITRE VI

LE CHENIL

En donnant le plan et la description d'un chenil modèle, nous croyons rendre un service réel aux amateurs sérieux et qui savent combien est importante une installation coûteuse d'abord, mais qui exerce une incontestable influence sur les qualités d'un équipage.

Nous ignorons le nom du philanthrope qui a inventé les cités ouvrières, qui permettent à nos travailleurs d'être logés sainement et dans de bonnes conditions hygiéniques; nous voulons faire la même chose pour la race canine, sans nous attendre à voir nos obligés nous voter la statue de la reconnaissance, que du reste les hommes n'érigeront pas davantage au philanthrope ci-dessus.

Au temps du roi Charles IX, le nom de *chenil* se donnait exclusivement à l'habitation des chiens du roi; on nommait *estable* le logement des autres chiens; du Fouilloux se sert du mot *chenin*.

Dans tous les livres qui traitent de la chasse, c'est à peine si les auteurs daignent consacrer quelques pages à l'installation d'un chenil. Quels que soient le logis, l'étable, ce sera toujours assez bon pour des chiens, semble-t-on dire.

Les Anglais prouvent dans le traitement des animaux domestiques une autre intelligence que nous, et les magnifiques résultats qu'ils obtiennent sont là pour démontrer qu'ils n'ont pas tort de se préoccuper du chenil. Leurs chiens sont très-vigoureux, leur poil est généralement bon lorsqu'ils nous arrivent d'Angleterre. Nous ne semblons pas nous douter que les soins, la propreté, et par suite la salubrité du logement, une nourriture saine et suffisante, des pansages quotidiens, entrent pour beaucoup dans l'état de

choses que nous signalons, et qu'il ne contribue pas pour peu à la grande réputation des races anglaises.

Parce qu'il est peu de maisons qui se ressemblent, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit de même de l'habitation des chiens. L'hygiène a ses règles fixes, parfaitement déterminées; le logement des chevaux est construit selon ces règles; nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas de même de celui de nos camarades de chasse, pourquoi les chenils, comme les écuries, n'auraient pas depuis longtemps atteint la perfection. Plus intelligent que le cheval, le chien mérite mieux que lui; il a besoin d'une certaine liberté dont nous sommes forcés de le priver, la nécessité nous contraint à le tenir en prison, il nous paraît donc sage de lui rendre cette prison le moins désagréable possible, et surtout de l'aménager de telle sorte, qu'elle le maintienne dans de bonnes conditions de force et de santé.

Pour bâtir intelligemment une lapinière, une volière, une écurie, un chenil enfin, il est indispensable de bien connaître les mœurs, les habitudes, les besoins de tous les animaux auxquels ces demeures sont destinées.

La construction d'un chenil n'exige pas seulement qu'on soit bon architecte, il faut encore être un chasseur intelligent, doué de beaucoup d'esprit d'observation. S'en rapporter exclusivement à un artiste habile, fort capable de restaurer Notre-Dame de Paris, mais ne connaissant en fait de mœurs d'animaux que le miaulement des chats qui troublent son sommeil, c'est plus qu'un non-sens, qui nous rappelle dans une certaine mesure les excellentes intentions d'un ancien ministre de la maison du roi Charles X, qui voulait absolument faire porter des jupes longues et des caleçons verts aux danseuses de l'Opéra. Pourquoi ne pas faire entrer tout de suite ces dames dans un couvent de carmélites?

Il n'y a pas très-longtemps, nous reçûmes la visite d'un de nos bons architectes de province, à qui nous avions bien souvent cherché à faire comprendre nos idées sur la construction d'une écurie et d'un chenil; il venait nous inviter à visiter, disait-il, un petit chef-d'œuvre pour la meute du baron de M.... Qu'on juge de notre étonnement en voyant un chenil dont tous les bancs destinés à la couche des chiens étaient établis avec de magnifiques dalles de marbre. L'artiste nous expliqua triomphalement les avantages d'un pareil système, qui assurait la solidité et la durée, en même temps qu'une facilité extrême pour laver à grande eau ces bancs et obtenir, par conséquent, une propreté parfaite.

Nos pères, qui aimaient la chasse et qui conséquemment s'occupaient sérieusement de leurs chiens, nous ont laissé sur cette matière des données très-précieuses. Lorsque l'on visite les anciens chenils des résidences royales, et notamment ceux de Chantilly, on est frappé de l'ampleur des idées qui ont présidé à l'installation des chevaux et des chiens.

Si nous ne pouvons pas les imiter à la lettre, nous aurions tort de ne pas y prendre tout ce que nous pouvons y trouver de bon, et de l'approprier à l'état actuel de nos fortunes. Ce qu'un grand seigneur faisait autrefois à lui seul, pourquoi ne le ferions-nous pas aujourd'hui par l'association? La plupart des équipages en Angleterre sont montés par actions, et leurs chenils sont admirablement tenus. Nous sommes convaincus que, lorsque nos grandes et belles sociétés de veneurs, qui louent le droit de chasse dans les forêts de l'État, le voudront bien, elles ne seront plus distancées d'aussi loin sur ce point par nos voisins de l'autre côté du détroit.

Ce préambule était nécessaire pour légitimer les détails minutieux dans lesquels nous croyons devoir entrer.

Supposons donc une meute composée de trente-cinq à quarante chiens, de trois ou quatre limiers et de trois ou quatre piqueux et valets de chiens tant à pied qu'à cheval, ayant pour maître un amateur jaloux de conserver la race de sa meute, faisant conséquemment des élèves, avec quelques chiens d'arrêt pour la chasse à tir et des amis venant chasser avec lui. Pour que tout cela soit commodément installé, il faudra :

AU REZ-DE-CHAUSSÉE :

1° Une cuisine, avec une grande chaudière pour faire la soupe et un four pour faire le pain (A).

2° Un grand chenil pour les chiens de meute en chasse (B).

3° Un chenil moins grand pour les chiens qu'on veut tenir séparés, ou ceux d'un ami en déplacement (D).

4° Un petit chenil pour les lices pleines ou qui sont en chaleur (G).

5° Un autre petit chenil pour les limiers (E).

6° Un chenil de même dimension pour les chiens d'arrêt (F).

7° Une petite pièce pour le valet de chiens de service le jour et la nuit (C).

AU PREMIER ÉTAGE :

1° Au-dessus des chenils, trois ou quatre chambres pour les valets de chiens, dans le plancher de l'une desquelles on aura pratiqué une trappe s'ouvrant sur le grand chenil ;

2° Le reste des greniers pour la paille et le grain.

Devant la cuisine, une avant-cour qui servira pour y soigner isolément un chien malade, qu'on veut faire manger à part, et où les valets de chiens tremperont la soupe dans les auges, la laisseront refroidir avant de les porter dans la cour des différents chenils, pendant que les chiens sont tenus enfermés aux bancs (n° 1).

Vient ensuite la cour du grand chenil (n° 2),

La cour du petit chenil (n° 3),

La cour des limiers (n° 4),

La cour des chiens d'arrêt (n° 5),

La cour des lices et des jeunes chiens (n° 6).

On comprendra aisément qu'un pareil programme est susceptible de modifications, selon la fortune du maître, le terrain disponible et l'importance de l'équipage qu'on veut entretenir. Mais nous devions nous appliquer à tout prévoir, puisque nous avons la prétention de construire un chenil modèle. Pour l'amateur, l'essentiel est d'avoir sous les yeux un plan complet qui lui permette de ne rien oublier.

Quant aux dépenses, il est évident qu'elles varieront avec les localités, selon la rareté ou l'abondance des matières premières. Dans un pays où la brique est à bon marché, il faudra sans doute la préférer à la pierre de taille, habituellement fort chère.

Là où il y aura possibilité d'amener de l'eau dans le chenil, dût-on faire un sacrifice, on ne devra pas hésiter à préférer les eaux naturelles et l'avantage de nombreux robinets, à l'eau de puits ou de citerne, qu'on est obligé de renouveler deux fois par jour au moins, dans l'intérêt de la santé des chiens, sans compter celle qu'il faut dépenser pour les nettoyages, qui toujours doivent être abondants et répétés.

Remarquons en passant que nos chenils laissent beaucoup à désirer du côté de la propreté ; cela vient le plus souvent d'une installation vicieuse qui exagère la peine et le travail des valets, généralement enclins à la négligence et à la paresse. Il n'est que trop vrai que la propreté n'est pas

instinctive chez le paysan français, dont l'unique étude aujourd'hui est de travailler peu et d'augmenter le plus possible son bien-être. C'est aux Anglais que nous devons d'avoir des écuries et des chenils parfois bien tenus ; toutefois, nous serions injustes de ne pas reconnaître que, dans quelques-unes de nos maisons, on a péniblement et dispendieusement fait un grand pas en avant. Espérons que bientôt, chez nous comme chez les autres peuples nos voisins, les animaux seront un peu mieux traités que par le passé.

En traitant la question du chenil, en parlant de la manière de bien installer les chiens, on est tout naturellement amené à songer à la loi Grammont et au peu de zèle des agents de l'autorité pour la faire observer. Il semblerait, en vérité, qu'ils en ignorent l'existence. Tous les jours, au milieu des rues de Paris, nous assistons à des scènes de cruauté qui, certes, ne nous font pas honneur et étonnent les étrangers, qui en croient à peine leurs yeux. Il n'est pas douteux que nous n'avons pas encore en France l'amour des animaux.

Nous ne sortirons donc pas de notre sujet en traçant ici rapidement l'historique de la Société protectrice des animaux, et en faisant connaître combien ont été grandes les difficultés dont a été hérissée, à son début, la création de cette providentielle institution.

C'est en 1839 qu'apparut en France, pour la première fois, un germe de société en faveur des animaux, et cela, grâce aux efforts de M. le comte de Laborde et du duc de La Rochefoucauld-Liancourt. Malgré de tels noms, le germe à peine éclos, au lieu de se développer, parut avoir cessé d'exister. Heureusement, il avait pris racine dans les esprits de plusieurs hommes généreux, et notamment dans le cœur de l'honorable vicomte de Valmer, qui, en 1842, dans une réunion de la société agricole de Melun, émit le vœu qu'une société protectrice des animaux fût constituée à Paris sur les bases de celle de Londres. Mais ce n'était encore que la simple manifestation d'un désir bien timide ; cependant, ce premier jalon devait nous diriger dans une voie meilleure. De son côté, M. le préfet de police agissait plus directement par son ordonnance du 5 octobre 1843 sur les voitures de remise, en interdisant aux cochers le droit, dont ils abusaient si insolemment, d'agiter leurs fouets sans nécessité et de manière à atteindre les passants ; il ne leur fut plus permis enfin de frapper leurs chevaux du manche de leurs fouets et de les maltraiter de quelque manière que ce fût.

Certes, c'était un grand pas en avant que cette mesure, mais il restait encore beaucoup à faire.

Le gouvernement finit par comprendre qu'il était de son devoir de se préoccuper d'une aussi grave question, et le 23 août 1844 il chargea M. Paganel, de l'école d'Alfort, de faire un rapport sur les abus de la force contre les animaux.

C'est alors que M. Parisot de Cassel eut l'idée, le 2 décembre 1845, de réunir plusieurs personnes de distinction et dont les sentiments étaient connus. De cette réunion sortit une nouvelle société protectrice des animaux. Le 26 janvier 1846, les statuts furent adoptés et soumis, le 31 du même mois, à l'examen de M. Delessert, préfet de police. Mais ce n'est que le 3 avril que le docteur Parisot, président, annonce l'autorisation officielle du gouvernement, et déclare *la Société protectrice des animaux* définitivement constituée à Paris.

Le 8 mai 1846, M. Parisot de Cassel fit son entrée à l'hôtel de ville; jusque-là, la société avait été redevable de l'hospitalité à l'un de ses fondateurs.

Maintenant il ne suffit pas de dire que nous avons une loi, une société qui protégent les animaux; il faut encore que les sages principes qui les ont motivées pénètrent au cœur de la nation; il faut que nos paysans, nos valets de chiens et de ferme prennent les habitudes de douceur, de compassion, de ménagement et de générosité qui sont les qualités et les vertus d'une véritable éducation populaire. Serons-nous donc plus rebelles à ces améliorations que les Turcs, les Arabes, les Chinois même, qui, en 1840, dans leur règlement de guerre avec les Anglais, ont stipulé au neuvième paragraphe: « *Les chevaux et les chameaux appar-* « *tenant à l'armée doivent être traités avec affection et* « *tendresse.* »

En Hollande, on ne bat jamais les animaux, qui sont néanmoins d'une grande docilité. « Les habitants des campagnes, dit André Thouin, aiment passionnément leurs animaux; ils les font manger à la main; ce sont leurs meilleurs et leurs plus sûrs amis; ils ne les quittent jamais. Dans ce pays, les bêtes semblent connaître l'attachement que leur portent leurs maîtres; elles répondent à leurs caresses, elles n'ont pas besoin d'être frappées. Il en est de même en Orient, en Angleterre, en Flandres et en Allemagne.

On prétend, et on nous le dit tous les jours, en parlant de la mise au rapport du chien d'arrêt, qu'il est impossible d'utiliser les animaux domestiques sans la violence et sans les battre. C'est là une erreur des plus grossières, qui repose sur la routine, sur l'ignorance et l'inexpérience de nos vieux gardes. Nous avons dressé beaucoup de chiens dans notre vie,

et toujours réussi par la douceur et les bons procédés; il ne faut que des menaces intelligentes, sans brutalité ni rigueur extrême; la patience et l'observation conduisent toujours au but. Nous avons vu mettre des chiens au rapport avec le collier de force par des gardes très-renommés; c'était une épouvantable torture, et nous eussions trouvé tout naturel que ces malheureuses bêtes rendissent coup de dent pour coup de fouet.

On ne trouvera pas hors de propos ce qu'on vient de lire; cette petite digression sur la nécessité de bien traiter les animaux pouvait-elle trouver une meilleure place que sur la porte d'entrée du chenil que nous allons construire?

Passons la revue de détail des bâtiments que nous avons indiqués, et faisons l'inspection de l'aménagement et du mobilier de chacun d'eux.

A

LA BOULANGERIE. — LA CUISINE. — LA SALLE DES PIQUEUX.

Nous plaçons dans cette partie du bâtiment le four à pain, nº 8, dont l'entrée se trouve sur le côté et sous le manteau élevé d'une large cheminée, nº 9; la chaudière servant à cuire la viande et les légumes, nº 10. Cette pièce ne devra pas avoir moins de 3 mètres de large (4 mètres vaudraient mieux) et 5 mètres de profondeur; 6 mètres permettraient de la couper en deux; on séparerait alors la boulangerie de la salle des *piqueux*, mais ces deux pièces communiqueraient par une porte. C'est ici que doivent être rangés avec ordre et suspendus à la muraille les trompes, les couples, les bottes, les muselières et autres ustensiles tels que ciseaux, fouets, entraves, brosses, éponges, etc., etc. On réservera dans l'épaisseur du mur un placard pour y renfermer sous clef les médicaments, les aiguilles, les trousses, etc. Dans le fond de la pièce, il est indispensable de mettre des planches sur des supports en fer scellés dans les murs; on y place les pains faits d'avance pour la nourriture des chiens. Il faut encore un pétrin avec balances au-dessus, un bloc pour couper la viande, une scie, une cognée, une serpe, un couperet, plusieurs forts couteaux, des bancs ou des chaises; enfin une table avec tiroir complète cet ameublement indispensable.

PLAN D

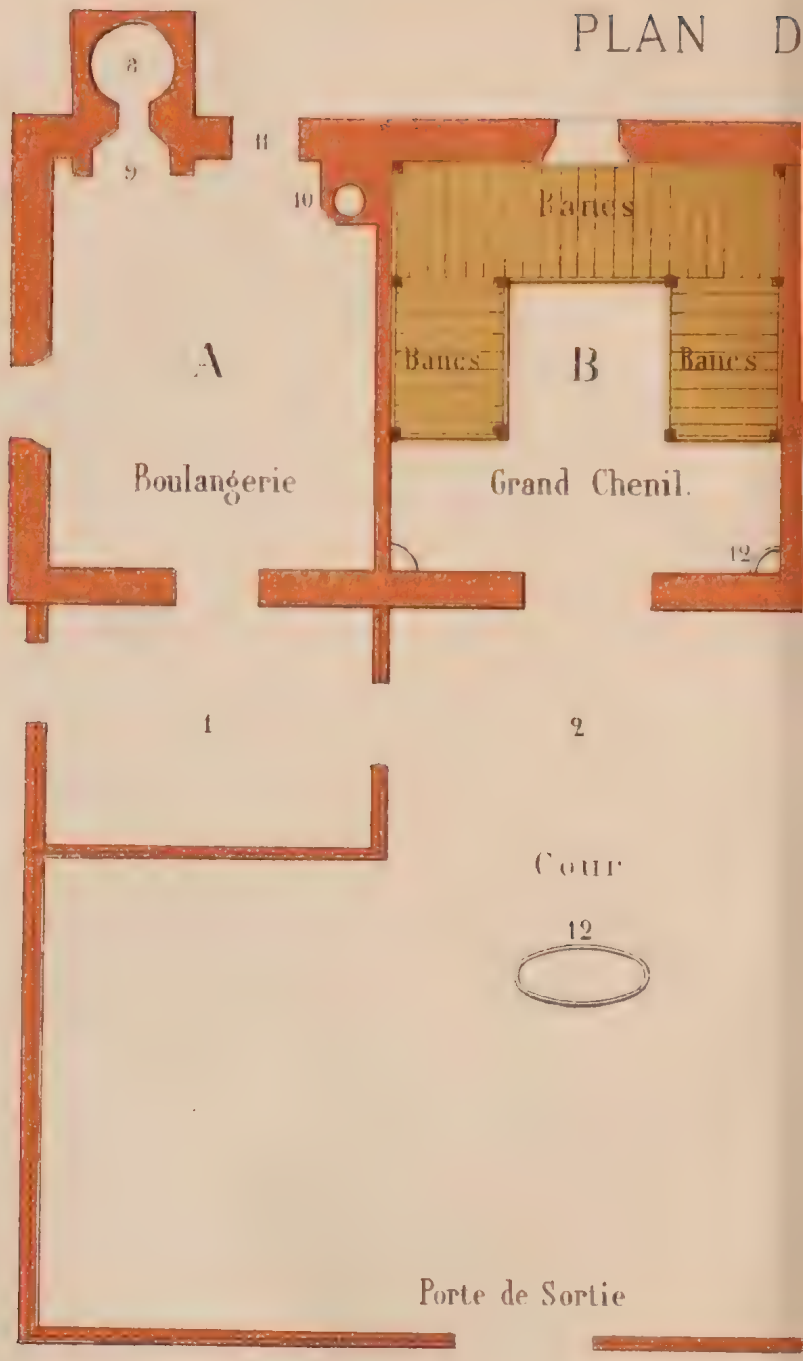
8
9
11
10
Bancs
A
Bancs
B
Bancs
Boulangerie
Grand Chenil.
12
1
2
Cour
12
Porte de Sortie

CHENIL.

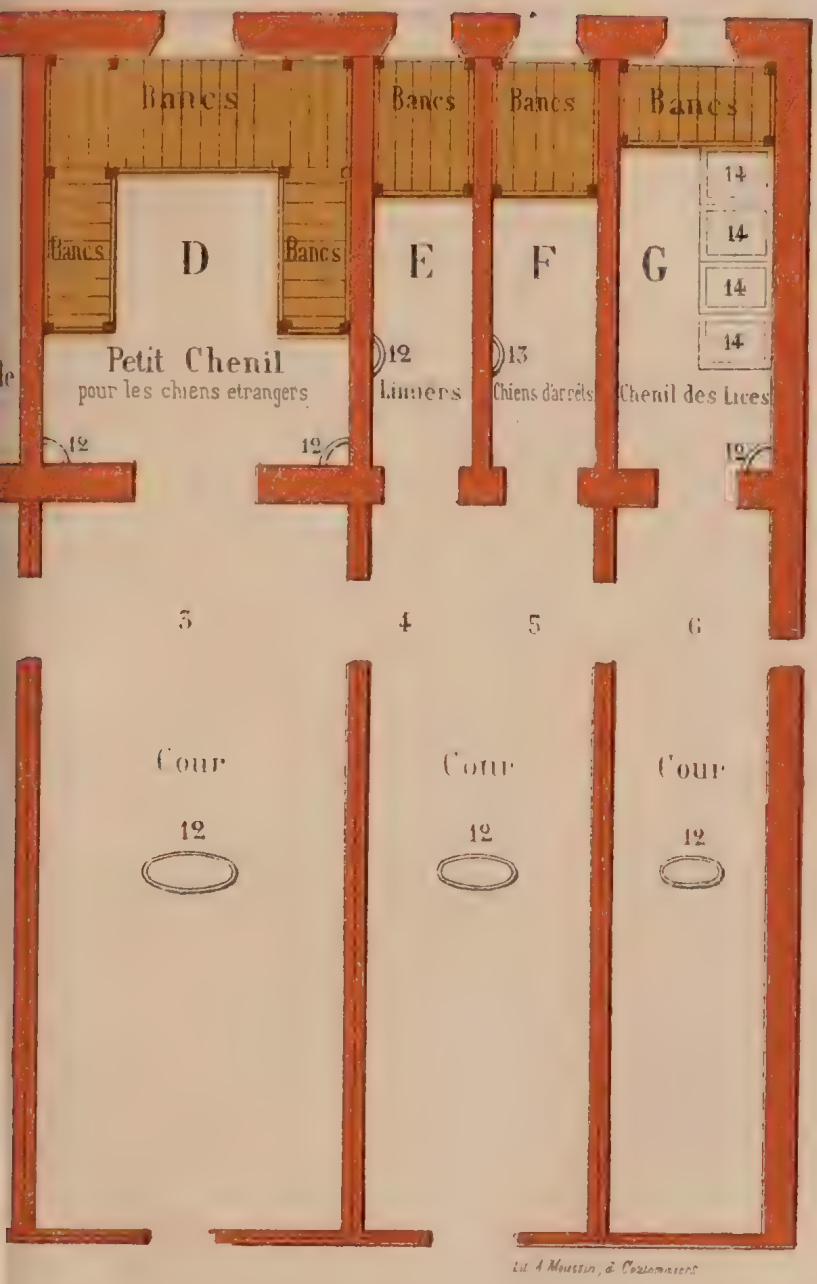

Lit. A. Moussin, à Coulommiers

A droite, à côté de la chaudière, sous l'escalier qui conduit dans le haut, l'entrée de la cave qui règne sous le grand chenil B. Cette cave sert à la conservation des pommes de terre; on y range le bois pour chauffer le four, la viande et le pain en été. On peut économiser la construction de la cave en ouvrant une petite porte, n° 11, entre la cheminée et la chaudière, par laquelle on irait prendre le bois sous un hangar construit en dehors, et qui servirait en même temps à abriter le dessus du four. Les tuyaux de la chaudière seront à deux fins: l'été la fumée sera conduite dans la cheminée, et l'hiver, si l'on veut, on leur fera traverser le grand chenil, qu'ils échaufferont.

La cheminée est indispensable pour les gens, les chiens malades, et la préparation des médicaments.

B

GRAND CHENIL POUR LA MEUTE.

Cette pièce est destinée aux chiens en chasse.

En lui donnant 5 mètres de large sur 5 mètres de profondeur, il y aura place suffisante pour y loger 35 à 40 chiens, de 60 à 66 centimètres de taille; si les chiens sont plus petits, il en tiendra davantage. Les bancs auront $1^{m}.50$ de large, ce qui représente une superficie de $13^{m}.50$. Nous admettons que 3 grands chiens ne couvrent pas plus de 1 mètre superficiel.

Les bancs seront faits avec des planches en chêne de 04 centimètres d'épaisseur sur 20 à 25 centimètres de large, et percées de trous pour l'écoulement des urines. Le banc sera à $0^{m}.30$ au-dessus du sol. Les bancs doivent être installés de manière à ce que rien ne soit à demeure, que tout puisse s'enlever lorsque l'on veut nettoyer à fond la chambre. Voici comment on les organise. On construit un châssis au moyen de petits poteaux de $0^{m}.10$ carrés, reliés entre eux par des traverses et des mortaises, pouvant se démonter à peu près comme une couchette en retirant les chevilles; on pose sur ces traverses les madriers ou planches qui forment les bancs. Pour que les chiens ne puissent pas entrer sous le lit, on ferme tout le périmètre extérieur des bancs avec des planches à coulisse, qui glissent dans des rainures ménagées à cet effet dans les poteaux du châssis; ces planches, comme les poteaux, doivent exhausser les bancs

de $0^{m}.10$ à $0^{m}.15$ pour empêcher la litière de tomber; elles seront arrondies pour que les chiens ne se blessent pas. La hauteur des poteaux doit être calculée de manière à donner au plancher des bancs une pente de 03 à 04 centimètres pour faciliter l'écoulement des urines des chiens paresseux; le tour des bancs contre les murs est fait en planches se glissant également dans les coulisses des poteaux ou pieds des châssis dont nous avons parlé, afin de préserver les chiens de l'humidité et de la fraîcheur des murs. Les planches de cette espèce d'encadrement n'auront pas moins de $0^{m}.25$ à $0^{m}.30$ de haut.

Enfin, la chose importante, c'est que, lorsqu'on voudra laver à grande eau, et même flamber le chenil, tout se démonte et s'enlève facilement. Mais, pour cette dernière opération, il faudrait, ou que les chambres fussent voûtées, ce qui serait la perfection, ou, dans tous les cas, fortement enduites de plâtre ou autre matière dure, pour éviter un incendie si on y brûlait de la paille ou des plantes aromatiques.

On suspendra au milieu du plafond une grande lanterne pour la nuit.

Selon les ressources du pays, le sol sera soit en asphalte, soit en dalles de pierre, ou de briques posées sur champ, ou encore fait avec des pavés très-bien ajustés. Le ciment de Portland est très-recommandé dans ce moment. Quel que soit le système de pavage adopté, il devra être établi avec une pente, une petite rigole conduisant les urines et les eaux hors de la pièce par des conduits qui iront rejoindre un puisard ou une fosse à fumier située en dehors du chenil. La porte sera à deux battants de $0^{m}.70$ à $0^{m}.80$ chaque; elle s'ouvrira en dehors. Dans l'un des battants on ménagera une ouverture pour permettre aux chiens de sortir, et qui, au besoin, se fermera à volonté par une petite porte à coulisse. Nous sommes très-partisans d'une toile qui retombe derrière chaque chien qui passe. A droite et à gauche de la porte, hors de la portée des chiens, deux fenêtres, et en face, dans le fond, une ou deux autres ouvertures pour éclairer et aérer la chambre selon les besoins.

Si l'on dispose d'une fontaine, il faut avoir un ou deux robinets donnant de l'eau goutte à goutte dans deux petits bassins en pierre placés dessous, dans les angles à droite et à gauche de la chambre, et dont les bords seront à $0^{m}.40$ au-dessus du sol, pour que les chiens ne puissent pas pisser dedans (n° 12).

Du moment que les fenêtres sont assez élevées, il est inutile de les garnir d'un grillage en fil de fer. Dans le cas où

l'on n'aurait pas de fontaine, il faudrait mettre dans le chenil deux grands baquets ou auges de pierre dont on changerait l'eau deux fois par jour.

Il ne faut pas oublier de placer une ouverture se fermant avec une planche, et à coulisse horizontale, dans la cloison qui sépare la boulangerie de la grande chambre, pour que, de là, les piqueux puissent, s'ils le veulent, parler à leurs chiens.

Desgraviers place la chambre du valet de chien de service entre le grand chenil et celui des limiers. Cette chambre ne pourrait pas avoir moins de $1^{m}.50$ de large sur 5 mètres de long. De son lit, le piqueux, au moyen d'ouvertures pratiquées à droite et à gauche de la chambre, surveille ses chiens et leur parle lorsqu'ils se battent. C'est sans doute une excellente mesure qu'on ne peut qu'approuver, mais qu'on évite, si l'on veut, en ménageant une trappe dans le plancher des chambres à coucher du premier étage, d'où les valets peuvent également voir leurs chiens.

A droite et à gauche de la porte, on doit mettre des rouleaux fonctionnant verticalement et à la hauteur de l'épaule des chiens, pour qu'ils ne se blessent pas lorsqu'ils sortent en masse et précipitamment.

Presque tous nos meilleurs auteurs recommandent de grandes cheminées ou des poêles dans la chambre des chiens, pour les sécher au retour de la chasse; Leverrier de la Conterie n'est pas de l'avis de ses confrères. Il condamne les poêles dans un chenil, parce que, dit-il, les chiens accoutumés à cette espèce de chaleur mettent bas l'hiver dès qu'ils sentent une grêlée ou une giboulée. C'est aussi l'opinion de M. le comte Le Couteulx de Canteleu.

Nous avons vu un chenil où les bancs étaient sur des roues; on changeait de place ces espèces de caisses pour nettoyer et laver la chambre. Quelques amateurs divisent les bancs en plusieurs cases ou compartiments, pour éviter les batailles entre les chiens, qui se pillent souvent les uns les autres pour se disputer une place.

C

LA CHAMBRE OU CORPS DE GARDE DU VALET DE CHIENS DE SERVICE.

Dans un grand chenil, lorsqu'il y a beaucoup de chiens, il

faut exercer une surveillance continuelle sur ces animaux; le valet qui en est chargé le jour et la nuit a besoin d'être placé dans les meilleures conditions possibles pour qu'il puisse s'acquitter consciencieusement de son devoir. Sa présence sera d'autant plus utile, qu'il pourra faire son service sans trop de peine ni de dérangement. On obtient ce bon résultat en le plaçant à la portée des chiens pour qu'il ne les perde pour ainsi dire jamais de vue. Les valets de chiens intelligents qui aiment véritablement leur métier, lorsqu'ils sont de service, profitent de cette occasion pour étudier le caractère des nouveaux venus; ils leur parlent, ils les caressent, ils leur donnent quelques petites friandises en les appelant par leur nom : on touche à la chasse les intérêts de ces bons procédés.

L'ameublement du corps de garde consiste en un matelas, deux couvertures en laine, un oreiller en crin, un bois de lit des plus simple (n° 13), une petite table de nuit avec tiroir pour les allumettes chimiques, une veilleuse et une horloge de campagne.

N. B. Le lit en fer est celui qui convient le mieux.

D

PETIT CHENIL POUR LES CHIENS ÉTRANGERS.

Cette pièce n'est pas d'une absolue nécessité, nous le reconnaissons; elle n'est qu'un complément facile à supprimer si l'on veut. Nous devons tout prévoir. Les chefs d'équipage qui prendront notre travail pour guide seront toujours à même de modifier nos plans, d'augmenter ou de diminuer les dimensions, selon leurs besoins, selon leurs projets, de faire beaucoup mieux s'ils le veulent.

C'est surtout lorsqu'on a des amis qui ont des chiens qui chassent avec les vôtres, que vous reconnaîtrez, très-honorable confrère, combien il est agréable de savoir son propre équipage à l'abri des batailles et des maladies contagieuses que des chiens étrangers peuvent très-facilement apporter dans votre chenil.

A nos yeux, une deuxième chambre nous paraît offrir des avantages que ne justifierait pas l'économie que l'on ferait en la supprimant. Il survient des cas imprévus où on est fort heureux d'avoir de la place, de pouvoir séparer des chiens nouvellement arrivés dont on ne connaît pas le caractère et

l'état de santé. Enfin, une société qui chasserait cerf et sanglier ne pourrait s'en passer pour le vautrait.

L'installation intérieure de ce logement est la même que celle de la grande chambre, et n'en diffère que par les dimensions, qui sont de 4 mètres de large sur 5 mètres de profondeur. Les bancs n'ont que 9 mètres de superficie, ce qui est plus que suffisant pour vingt à vingt-cinq chiens.

E

CHAMBRE DES LIMIERS.

Nous donnons $1^{m}.50$ de large et 5 mètres de profondeur à la chambre des limiers avec un banc de $1^{m}.75$ de long. Ces dimensions permettent de loger à leur aise sept à huit chiens. Comme dans les autres chambres, on ouvrira deux fenêtres, l'une dans le fond et l'autre au-dessus de la porte, afin de pouvoir, lorsque cela est jugé nécessaire, établir un courant d'air pour renouveler l'atmosphère de la pièce.

La porte sera à un seul battant; dans le bas, bien entendu, on ménagera une ouverture pour que les chiens puissent aller se vider dans leur cour, boire et manger de l'herbe.

F

LOGEMENT DES CHIENS D'ARRÊT, BASSETS ET AUTRES ESPÈCES SERVANT A LA CHASSE A TIR.

Nous avons vu bien souvent des chenils où toutes les espèces de chiens de chasse étaient pêle-mêle, sans distinction de race ni de sexe; on se bornait à séparer les chiennes lorsqu'on s'apercevait qu'elles étaient en chaleur. La plupart du temps cette mesure était prise trop tard, et alors il en résultait des croisements impossibles qui ont fait de la France le pays du monde où il est le plus difficile de bien constater l'origine d'un chien. Sur cent chasseurs à tir, il n'y en a pas dix capables de bien justifier et de bien caractériser la race de leurs chiens. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres encore, les expositions des races canines rendront des services incalculables qu'on ne tardera pas à apprécier. Les

chasseurs sérieux ne sauraient trop remercier la Société du Jardin d'acclimatation qui en a pris l'initiative.

G

LE LOGEMENT DES LICES PORTIÈRES ET DES CHIENNES EN GÉNÉRAL.

Nous demanderons la permission de nous arrêter ici plus longtemps qu'ailleurs, pour nous recueillir et parler du chenil des lices avec le calme et la réflexion que comporte un pareil sujet. C'est ici en effet que naît l'avenir de nos plus brillants succès, de nos plus vives jouissances à la chasse. N'est-ce pas de là que dépendent la pureté et la conservation de nos races, conséquemment la distinction de leurs formes, en un mot la qualité et la beauté de nos équipages? Et cependant que de fautes commises! Que d'actes de négligence, de cruauté même, ne voyons-nous pas s'accomplir sous nos yeux! Que de fois n'est-il pas arrivé que des lices oubliées au chenil y ont fait leurs petits, qu'elles ont vu déchirer en lambeaux et dévorer par les chiens contre lesquels les pauvres mères ne pouvaient les défendre! Que de chiennes séparées trop tard et n'ayant pour cela que des progénitures problématiques! Que d'avortements à la suite de mauvais traitements, de corrections brutales appliquées à l'insu du maître! Que d'indifférence le jour de la parturition, qui cependant exige tant de soins et de sollicitude! Que de belles chiennes d'arrêt ne voyons-nous pas tous les jours suivies dans les rues par tous les chiens de la ville? Que de reproches justes et mérités ne pourrait-on pas adresser encore à nos confrères, si je ne devais pas craindre d'abuser de la patience du lecteur!

En ne donnant que 2 mètres de large à la chambre des lices, c'est certainement rester dans les limites du strict nécessaire, attendu qu'il entre dans nos idées de tenir autant que possible les chiennes dans des cases séparées. Pour obtenir le but proposé, nous plaçons un banc de 2 mètres de large sur 1 mètre de profondeur dans le fond du chenil, établi comme ceux des autres chambres, puis, du côté de l'est, nous plaçons encore un banc de $0^{m}.80$ sur $0^{m}.80$ de large, destiné à recevoir quatre petits chenils ou cabanes portatives, sans toit, pour donner beaucoup d'air aux chiens, avec les côtés élevés de $1^{m}.50$ pour qu'ils ne puissent pas en sortir lorsqu'on les tient renfermés. Les portes de ces quatre

niches se ferment, au besoin, par un fort treillage en fil de fer monté sur châssis. Chaque cabane aura $0^m.80$ de profondeur sur $0^m.70$ de large.

Les choses ainsi installées, tout pourra s'enlever lorsqu'il s'agira de nettoyer le chenil à fond ou de le laver à grande eau.

Au moyen de cette installation, chaque chienne nourrissant pourra être tenue isolément, ce qui est nécessaire lorsqu'on a deux lices qui ont des petits en même temps. Du moment que l'on n'aura pas de raison pour enfermer les lices dans leurs petites boxes, on laissera la porte ouverte, la grande à treillage l'été, et l'hiver le vasistas qui est réservé dans la partie pleine de ladite porte.

Quant au banc de 2 mètres du fond, il servira pour les lices qui ne sont ni en chaleur, ni nourrices.

Avec une telle organisation, un poêle ou un tuyau de chaleur est rendu inutile, et avec une bonne litière les animaux n'y auront jamais froid.

Il ne faut pas se dissimuler que le chien est frileux de son naturel ; mais, s'il faut obvier aux inconvénients du froid, il ne faut rien négliger pour obtenir une aération complète. En général, nos chenils laissent beaucoup à désirer de ce côté, et nous avons le tort d'être trop parcimonieux avec l'espace.

LES COURS.

Les cours d'un chenil ne sauraient être trop grandes ; lorsqu'on n'est pas gêné par le terrain, il ne faut pas regarder aux frais de clôture, il y va de la santé des chiens. Dans les cours trop petites, le sol est maculé par les excréments des animaux, et il n'y pousse pas d'herbe ; on est obligé alors de conduire une ou deux fois par jour les chiens à l'ébat. C'est une perte de temps qu'on évite, en partie, avec une cour vaste et où les chiens trouvent du chiendent et des convenances pour se vider.

DIFFÉRENTS MODES DE CLOTURE.

Les murs pleins, en pierre ou en brique, donnent aux chenils un aspect triste ; nous ne les admettons que dans le cas où l'enceinte est très-considérable, lorsque les matériaux sont à bas prix, ou bien que des circonstances particulières

en commandent l'adoption. Cependant, il est parfois utile de clore avec une muraille le côté exposé à l'action des vents.

Nous conseillons un demi-mur, ou mur d'appui, de 1 mètre hors du sol, sur lequel on place un treillage en bois de 1m.50 de haut. On fait maintenant à la mécanique des clôtures en fil de fer très-fort, qui paraissent très-légères à l'œil, qui donnent une grande gaieté au chenil, et permettent de jouir agréablement de l'aspect des chiens.

Les portes. — Toutes les portes, dans le bas, seront garnies d'une plaque de tôle et reposeront sur une dalle en pierre pour que les chiens ne puissent pas ronger le bois et s'échapper par le dessous ; elles doivent pouvoir se fermer du dedans et du dehors.

Les auges. — Ce qu'il y a de mieux, ce sont, sans contredit, les auges en pierre ; l'eau s'y conserve plus fraîche. Elles se nettoient plus facilement ; il ne faut pas craindre de leur donner une certaine épaisseur.

Les auges à manger seront en chêne, et munies à leurs extrémités de deux poignées, pour que les valets de chiens puissent aisément les porter quand elles sont pleines.

Bancs d'été. — Les bancs d'été qu'on place dans les cours à l'ombre des arbres, ou abrités par un toit en chaume ou avec toute autre couverture, sont un utile complément à l'époque des grandes chaleurs.

Bornes dans les cours. — Les bornes dans les cours, au nombre de deux ou trois, ont leur utilité ; les chiens les recherchent pour uriner.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La petite porte ménagée à l'Est du plan sert à introduire les chiennes dans leur chenil. Il faut toujours éviter de traverser les cours des autres chenils avec une lice en chaleur ; si les chiens en avaient connaissance, ils se tourmenteraient, hurleraient toute la nuit et se battraient entre eux.

L'escalier pour monter au premier étage devra être appuyé contre la muraille qui sépare la boulangerie de la grande chambre.

Les portes situées dans la partie sud servent à la sortie des fumiers et des chiens.

Les arbres autour du chenil sont d'un joli effet ; mais ils ont l'inconvénient, lorsqu'ils sont trop près les uns des autres,

de projeter trop d'ombre et d'entretenir de l'humidité; dans les cours très-vastes, il est nécessaire d'en avoir.

Les fenêtres seront installées à poulie, de manière à pouvoir, au moyen d'un cordeau, les ouvrir ou les entrebâiller, et éviter, par là, un courant d'air trop violent.

Le terrain sur lequel le chenil est installé doit être sec; s'il est humide, il faut le faire drainer pour l'assainir : c'est indispensable.

On ne devra pas oublier de faire poser une poulie à une des lucarnes du premier étage, sur le derrière du bâtiment, qui servira à monter les fourrages dans le grenier.

Les piqueux auront le soin d'avoir des houssines dans l'avant-cour; on les prend à la main avant d'entrer dans les cours pour tenir les chiens à distance; on les place sur deux grands crochets fixés dans le mur.

CHAPITRE VII

DE L'ÉDUCATION DES CHIENS COURANTS

Une des premières conditions pour obtenir quelque chose d'un animal, c'est de s'en faire comprendre; nous avons toujours éprouvé un sentiment de grande pitié chaque fois que nous avons vu confier des chiens qui arrivent d'Angleterre à des valets qui ne savent que se servir du fouet là où il ne faudrait que de la douceur et de l'intelligence. Ici, une fois de plus, il y a malentendu permanent entre le maître et le chien, et nous n'affirmerions certainement pas que c'est la bête qui est la moins intelligente.

Le langage de l'homme au chien doit être court, bref, et modifié non par des mots, mais par l'intonation; il est absurde de faire de longues phrases aux animaux, ils ne les comprennent pas; par l'observation vous vous en apercevrez bien vite.

Il s'agit donc de se faire une langue de convention, d'avoir un mot pour chaque acte d'obéissance; on parle d'établir dans le monde entier un système monétaire uniforme : il serait bien à désirer qu'on appliquât l'idée aux animaux que nous avons domestiqués, pour que chez tous les peuples on leur parlât le même langage. Nous ne voulons pas dire que les chiens comprennent la langue du pays où ils sont nés, mais bien qu'il est regrettable que partout les mots de convention ne soient pas les mêmes. C'est, du reste, ce qu'on a fait en Allemagne, incomplétement, il est vrai; les chasseurs de ce pays disent comme nous à leurs chiens d'arrêt : *Apporte, tout beau, cherche.*

La vénerie française a sa langue; peu de veneurs aujourd'hui la parlent bien, et c'est encore chez les serviteurs, bien

plus que chez les maîtres, qu'elle s'est le mieux conservée. Les mots employés à l'éducation du chien courant sont peu nombreux, ainsi qu'on pourra s'en convaincre dans ce qui suit.

Derrière s'emploie pour tout ce qui n'est pas permis au chien; voulez-vous l'empêcher de chasser, de traverser une route, de manger, de passer devant les autres chiens; voulez-vous l'arrêter, le tenir en repos, vous criez : *Derrière !* Tenez le fouet haut; si vous n'êtes pas obéi, abaissez-le sur le dos du coupable en l'appelant par son nom.

Les chiens nouveaux souvent n'ont pas de nom; il est indispensable de leur en donner un, et de le leur apprendre, et rien n'est plus simple. S'il s'agit d'un jeune chien, on lui met une couple au cou, qu'il apprend à endurer, en même temps qu'à répondre au nom qu'on lui a donné. On le mène promener, et chaque fois qu'on prononce un nom, ce qu'on doit faire à chaque instant, on lui présente un petit morceau de pain ; on répète la leçon deux ou trois jours de suite; dès qu'on s'aperçoit qu'il comprend, on le promène en liberté; s'il s'écarte, on le rappelle, on ajoute le mot *derrière*, et on donne les petites douceurs pour le récompenser de son obéissance.

On procède ainsi avec tous les chiens les uns après les autres, puis on les sort deux ensemble, couplés et en harde, ou simplement à la couple; mais, pour éviter de perdre le bon effet produit par les leçons, il ne faut pas sortir seul avec beaucoup de chiens; il est prudent même d'avoir plusieurs personnes, pour éviter un acte d'emportement ou de désobéissance, qui ne doit jamais rester impuni, au début surtout.

Du moment que les chiens savent bien leur nom, qu'ils reculent et se retirent lorsqu'on leur dit : *Derrière!* un grand pas est fait; il reste maintenant à les mettre sous le fouet : c'est au chenil, à l'heure des repas, qu'on y parvient le plus promptement et sans beaucoup de peine.

Après que le valet de chiens s'est assuré que la soupe versée dans les auges n'est pas trop chaude, il appellera les chiens les plus timides et les plus maigres, et les fera manger seuls; pendant ce temps, les autres sont enfermés et tenus au banc; un instant après, un valet de chiens, le fouet haut, — les autres sont en arrière des auges, — ouvre la porte à deux battants en criant : *Derrière!* Il appelle tous les jeunes chiens, les uns après les autres, par leur nom, et leur permet de manger; le tour des vieux chiens vient ensuite : le valet ne les laisse arriver aux baquets qu'après un instant d'arrêt

obtenu le fouet haut, et lorsqu'il s'est retourné en disant : *Soupe, hallali!*

Une fois que les chiens de remonte ou d'élève ont pris courage, et qu'on remarque qu'ils mangent avec les chiens faits, on tient alors toute la meute sous le fouet aux heures de repas, ayant, comme auparavant, le soin d'appeler par leur nom les chiens qui mangent lentement ou qui ne sont pas en état; on touche sur le dos avec le manche du fouet les chiens gourmands ou querelleurs pendant qu'ils mangent; on doit même obtenir qu'ils se retirent de l'auge au mot *derrière* et lorsqu'on les nomme; le nom du chien doit toujours précéder le mot *derrière* ou la correction. Cette leçon, comme toutes les autres, du reste, ne doit pas être trop longue, autrement on amènerait la lassitude; l'homme a besoin de se reposer de ses travaux, à plus forte raison l'animal, dont l'intelligence bornée se fatigue promptement. Au commencement on exige peu, pour obtenir plus tard beaucoup plus; avec de la patience, on arrive sûrement au but. Au lieu de battre un chien qui n'obéit pas, il est préférable de l'enlever; on lui passe le fouet autour du cou, en l'appelant par son nom, on le tient en arrière; par ce procédé, on obtient bien vite ce qu'on n'obtiendrait que difficilement avec la brutalité et les coups. L'extrême rigueur ne fait souvent que des chiens craintifs; la patience et la douceur les rendent dociles. La crainte paralyse l'intelligence; les coups sont les plus détestables moyens à employer pour faire l'éducation des animaux. Mais il faut bien étudier le caractère d'un chien avant de le punir ou de le caresser.

Nous ferons remarquer que jusqu'ici, et pour obtenir des chiens une entière docilité, nous n'avons encore employé que le mot *derrière :* c'est fort simple, comme on voit, pour arriver cependant à un grand résultat. Maintenant, il faut sortir avec les chiens couplés d'abord, et ensuite sans couple. Il ne faut pas moins de quatre personnes, une devant, une derrière et une de chaque côté; celle de devant appelle les chiens en disant : *Haô, haô, haô.* On choisit un chemin, une route avec des haies, ou, ce qui vaut mieux, une rue déserte, bordée de murs ou d'un pâlis, pour que les chiens ne puissent pas s'écarter ou se sauver par les côtés. Une fois que les chiens marcheront sagement devant eux, il faudra les habituer à revenir sur leurs pas, à tourner à droite et à gauche au commandement; on dit au chien qui s'écarte : *Rentre à la meute.*

Pour les faire revenir sur leurs pas, le valet qui était en tête passe à travers les chiens en disant : *Ha, au, retour, ha, au, retour*, tandis que celui qui était sur le derrière

vient se mettre à sa place; le mouvement exécuté, les chiens ayant mis la tête à la queue, le valet continue à les appeler, en disant : *Haô, haô, haô;* il est bon de recommencer ce mouvement plusieurs fois durant la promenade.

Ces leçons, répétées souvent et plusieurs fois par jour, doivent mener en fort peu de temps au résultat si désirable de la conduite des chiens à l'ébat, à la promenade, et plus tard en forêt, sans qu'il soit besoin de les coupler. Nous ne faisons pas assez d'efforts en France pour mener nos chiens à la chasse, et même à la brisée d'attaque, sans l'emploi de la couple; un ou deux chefs d'équipage l'ont fait, et ont prouvé que la difficulté n'est pas aussi grande qu'on paraît le croire. Pour l'attaque, l'avantage d'avoir des chiens non couplés est considérable, car, lorsqu'on les mène librement à la voie, ils ne s'emportent pas, et chassent bien plus sagement. Quel est le chasseur qui n'ait pas observé que le chien longtemps attaché, privé plusieurs heures de suite de sa liberté, aussitôt qu'il sent tomber son collier ou la couple, s'élance, court comme un fou, va, vient et manifeste le plaisir qu'il éprouve à être libre? Qui n'a pas remarqué aussi que le chien auquel on laisse une liberté entière n'éprouve plus ces élans, ces bonds joyeux, et qu'au lieu de courir comme tout-à-l'heure, il reste calme, suit son maître tranquillement et ne songe plus à s'emporter?

Nous insisterons pour que celui qui donne la leçon habitue ses chiens à rester en repos, à s'arrêter en place lorsqu'on leur crie *derrière, bellement chiens, bellement;* c'est un exercice dont on a le plus souvent besoin à la chasse, quand il faut les rompre.

Lorsque les chiens exécuteront bien tout ce qu'on leur a enseigné, qu'on se sera bien assuré de leur docilité, on recommence les mêmes exercices avec la trompe, on leur fait comprendre les différents tons de chasse, les requêtés, le hourvari, et en général tout ce qui peut être indiqué par la trompe; puis on monte à cheval pour leur donner les mêmes leçons. Une fois qu'on est sûr des chiens, que leur docilité est assez grande, qu'on est certain qu'en sortant avec eux pour les conduire ailleurs que sur les lieux où ils ont été dressés, ils ne s'emporteront pas, il faudra les mener dans les champs d'abord, ensuite dans les routes de la forêt où ils pourront voir du gibier ou rencontrer des voies. Nous croyons prudent de commencer par conduire les chiens à la harde. On ne doit pas craindre de prendre du monde; il faudra composer les hardes de manière à ce que les jeunes chiens soient couplés avec quelques vieux chiens des plus sages. Les valets de chiens devront être à pied, mais on fera

bien d'avoir un homme ou deux à cheval. Si un animal vient à passer devant eux et qu'ils essayent de courir après, il faudra les corriger avec le fouet et leur crier : *Fi de ça vilains, haïe, haïe, derrière, derrière.* Le valet qui est devant les appellera en disant : *Haô, haô, haô*, et les emmènera.

Fig. 15 — Harde.

On comprend toute l'importance de cette leçon, qui doit être répétée très-souvent, jusqu'à ce que pas un n'ose même lever une oreille lorsqu'il partira devant eux une pièce de gibier quelconque.

Cette épreuve à laquelle vous venez de soumettre vos chiens devra être renouvelée plusieurs jours de suite, pour pouvoir sortir sans le secours des hardes; les maîtres et les valets de chiens qui voudront s'en donner la peine réussiront même à sortir avec toute la meute sans qu'elle soit à la couple; mais il ne faut pas se le dissimuler, la difficulté est grande, et on n'obtiendra un pareil résulat que du moment qu'on aura un certain nombre de chiens très-bien dressés, pouvant servir à maintenir et à former les jeunes. Une fois ce groupe de chiens sages obtenu, les chiens de la remonte annuelle, surtout si elle se fait avec les élèves qu'on commence de très-bonne heure, seront mis très-vite, et l'entreprise deviendra bien plus facile. Un des collaborateurs de ce livre a eu en Picardie dix-huit briquets d'Artois pour lièvre, avec lesquels il traversait, lui et un seul piqueux, des plaines et des bois très-riches en gibier, sans qu'un de ses chiens non couplés ôsat bouger. Il convient d'ajouter que ce prodige de docilité n'avait été obtenu qu'au détriment des qualités si précieuses pour des chiens de lièvre, qui consistent dans la manœuvre qu'ils font naturellement en tournant en cercle, c'est-à-dire en prenant les devants pour retrouver la voie lorsqu'ils la perdent; trop dociles, trop sous le fouet, ils manquent de cette expérience instinctive si utile, et il faut alors leur faire faire ce qu'ils eussent fait tout seuls si une éducation trop soignée, poussée jusqu'à l'excès, ne leur avait pas fait perdre leurs dispositions natu-

relles. Ce serait peut-être le cas de dire que le mieux est quelquefois l'ennemi du bien.

Enfin, lorsqu'on a amené les chiens à ce degré d'obéissance suffisant, il faut songer à les faire chasser ; — il n'est question ici, bien entendu, que des jeunes chiens ; — on tâche de les faire arriver à la prise de l'animal, pour qu'ils jouissent et fasse curée.

Nous blâmons les veneurs qui mettent leurs chiens de remonte de très-bonne heure avec les chiens d'attaque : c'est vouloir s'exposer à manquer l'animal et à donner une mauvaise leçon aux apprentis, qui s'emportent sur le change, de sorte qu'on est obligé de les rompre, de les corriger, ce qui peut les rendre trop craintifs ou les dégoûter de la chasse ; il vaut mieux les mélanger dans les hardes basses, et, peu à peu, lorsqu'ils commencent à chasser sagement, on les place dans la vieille meute, qui est habituellement formée d'une partie des meilleurs chiens. On ne saurait apporter trop de soin à répartir les chiens dans les hardes et les relais, de manière à égaliser le train et la vigueur, et cela, pour éviter l'inconvénient des chiens de queue, si nuisibles à l'ensemble de la chasse. Dans une meute, le meilleur chien, même un chien de tête, perd une grande partie de ses qualités, du moment qu'il chasse avec des chiens plus vites que lui ; il faut donc, au contraire, que les chiens qui, à eux seuls, assurent souvent l'hallali, soient un peu plus vigoureux que les autres qui les suivent, qui prennent confiance en eux et deviennent eux-mêmes d'excellents chiens avec un peu plus de pratique. Ce serait donc très-mauvais d'avoir des chiens qui entrent en campagne ayant plus de train que les chiens de meute ; aussi invitons-nous nos maîtres d'équipage à faire un choix judicieux des chiens neufs qui arrivent chaque année dans leurs chenils ; il est important de bien trier ses chiens.

Desgraviers prétend qu'on ne doit pas chasser le même jour deux cerfs avec les mêmes chiens, et conseille de diviser la meute en deux ; il parle de mettre cinquante-cinq chiens d'un côté et cinquante-cinq de l'autre. Cela était possible chez M. le prince de Conti, dont cet auteur était le commandant. De nos jours, on prend très-bien deux animaux avec les mêmes chiens, sans qu'ils en soient plus mauvais à la chasse suivante, et puis, qui est-ce qui a cent dix chiens dans son chenil ?

En résumé, tous les mots employés pour se faire comprendre des chiens dont on a entrepris l'éducation sont les

suivants; on verra combien il y en a peu et combien cependant est étendue leur signification :

Derrière, nous l'avons dit, sert à arrêter les chiens sur le change, à les faire rentrer à la meute lorsqu'ils tendent à gagner à la main en marchant trop vite. Voulez-vous que vos chiens de tête attendent après un débucher les chiens en retard et qui font queue? Vous criez encore *derrière*. Est-ce la porte du chenil que vous ouvrez pour empêcher les chiens de sortir? C'est toujours avec la même parole que vous y parvenez. Enfin, c'est le mot unique, le seul mot que vous deviez employer pour tout ce qui est mal, mauvais ou répréhensible.

Soupe et *hallali* sont les deux mots qu'on prononce au chenil pour permettre aux chiens de manger.

Hau, hau, haô, — nous préférons *haô, haô*, — se dit pour emmener les chiens, pour s'en faire suivre; c'est l'équivalent de : *allons, venez avec moi.*

Rentre, ou *rentrez à la meute*, est une phrase qui s'applique aux chiens qui s'écartent sur les flancs de la meute, ou bien qui restent en arrière pour se vider.

Bellement chiens, ou *tout bellement*, s'emploient pour calmer les chiens dans les temps d'arrêt, en promenade, à la chasse.

Haïe, haïe, ou *hahay, hahay*. On crie ces mots, auxquels on ajoute : *Fi de ça, vilains*, aux chiens qui s'emportent après un chien étranger, une poule, des moutons et des animaux qui partent devant eux en traversant une forêt.

Ha au retour, est un mot qu'on emploie très-fréquemment à la chasse pour ramener les chiens à la voie, pour les faire revenir sur eux-mêmes, lorsqu'il y a hourvari.

A ce peu de mots se borne le vocabulaire des expressions employées à l'éducation des chiens courants; nous trouvons ce laconisme d'une éloquence parfaite.

Mais nous ne terminerons pas ce chapitre sans dire avec G. Leroy à tous nos maîtres d'équipage, valets de chiens, piqueux, valets de limiers, et à tous ceux qui s'intitulent chasseurs ou veneurs, *que les bêtes sentent, comparent, jugent, réfléchissent, concluent, se ressouviennent, et qu'en fait d'idées suivies, elles ont tout ce dont on a besoin pour parler*. C'est pénétré de ces vérités qu'on obtiendra des chiens les résultats les plus satisfaisants, qui nous indemniseront bien amplement de nos peines. N'oublions pas le proverbe latin : *Patere legem quam fecisti*, que nous n'hésitons pas à traduire par : *Les bons ouvriers font eux-mêmes leurs outils.*

CHAPITRE VIII

LE VALET DE LIMIER. — LE LIMIER

C'est avec intention que nous réunissons en un seul chapitre le *valet de limier* et le *limier* dont on se sert pour détourner les animaux. Pourquoi séparer ce qui est fait pour vivre dans l'intimité la plus parfaite? Le limier sans son maître n'est rien ou presque rien; réunis, ils représentent, à eux deux, ce qu'il y a de plus utile, de plus intelligent, si j'osais, je dirais de plus spirituel, dans le chenil. En effet, que serait un équipage sans ses limiers? — Beaucoup de gens, beaucoup de chevaux, beaucoup de chiens réduits au cerf d'escape, à cette burlesque fantaisie d'outre-Manche dont, grâce à nos valets de limier, nous n'avons que faire, Dieu merci. Un équipage sans limier! mais ne serait-ce pas un poëme sans génie, une épigramme sans esprit, quelque chose comme une chambre de députés sans orateurs éloquents? Sans le limier, obligés de chercher au hasard l'animal qu'on voudrait chasser, comment obtiendrions-nous des chiens bien créancés dans la voie du cerf, par exemple, au lieu d'être dans celle du sanglier? Nos chiens chasseraient tout, ce serait le plus affreux désordre dont cent chiens anglais nouvellement débarqués et qu'on découplerait à la fois ne donneraient qu'une imparfaite idée.

Le valet de limier est la pierre fondamentale de tout laisser-courre; réjouissons-nous que son art soit éminemment français, cultivons-le, conservons-le avec soin, soyons-en fiers. Nous ne sachons pas que les étrangers aient, comme

nous, dressé des chiens pour détourner des animaux; ce qui a été fait ailleurs qu'en France est resté incomplet, et nous avons toujours vu les Allemands et les Anglais qui ont assisté à nos chasses à courre tomber en admiration lorsque apparaissait à la route le cerf dont on leur avait dit d'avance l'âge, la taille et le sexe. Malheureusement, les bonnes écoles où se formaient nos meilleurs valets de limier disparaissent de plus en plus, les bonnes traditions s'en vont. Jusqu'alors, cette classe de serviteurs avait échappé aux influences délétères de nos révolutions [1], le valet de limier était resté le veneur par excellence, dévoué au maître dont il avait la confiance. Son drapeau était le bouton de l'équipage; maintenant il en change aussi facilement que d'habit, et il sert de préférence non pas celui qui chasse le mieux, qui a la meilleure meute, mais le maître qui donne le plus et qui s'y entend le moins. Cependant, si le valet de limier a beaucoup perdu au moral, lui seul n'est pas coupable, et il pourrait bien se faire qu'une bonne part des torts incombât à nos jeunes chefs d'équipage qui ne sont pas assez *connaisseurs* [2] et qui ne donnent plus, comme autrefois, le bon exemple en payant de leurs personnes. S'il n'arrive que trop souvent que nos valets de limier font le bois superficiellement, cela ne viendrait-il pas aussi de ce qu'ils sont trop livrés à eux-mêmes, de ce qu'ils ne travaillent pas assez souvent sous les yeux du maître?

« Dans la société de chasse dont j'ai fait partie pendant vingt ans, écrivait déjà avant 1789 le père d'un de nous, il était très-ordinaire que beaucoup de maîtres allassent au bois avec les valets de limiers. » Combien citerions-nous de chefs d'équipage qui en font autant? Peu, très-peu. Presque tous arrivent le jour de la chasse; le soir, le chemin de fer les ramène à leur club, où ils ne manquent pas de raconter les hauts faits de la journée. Ils quittent la forêt, sans se préoccuper le moins du monde des chiens décousus ou qui n'ont pas chassé; les plus consciencieux cependant chargent leur piqueur de leur écrire, leur sollicitude ne s'étend pas plus loin.

A l'époque la plus florissante de la Vénerie française, ja-

1 Nous n'avons pas besoin d'expliquer qu'ici comme ailleurs, ce que nous disons sur nos révolutions, sur les changements de dynasties, sur l'état de notre civilisation, ne doit être envisagé qu'au point de vue de la chasse, et que notre intention formelle est de rester constamment étrangers à la politique.

2 On appelle *connaisseur* le veneur qui juge sainement l'âge des animaux par le pied, par les fumées, etc., etc.

mais les valets de limier n'eussent osé se décharger sur un autre de la partie essentielle de leur besogne, qui est le revoir du matin; de nos jours, les vieux serviteurs simplifient singulièrement les choses, et pour se donner moins de mal, ils ont imaginé de faire ébaucher le travail par les jeunes. Voici comment on procède : on donne son chien à son fils ou à tout autre débutant, et on l'envoie faire le tour des enceintes, il prend connaissance des animaux, il cherche naturellement à les voir par corps pour être plus sûr de ce qu'il aura à dire lorsque l'auteur de ses jours viendra le rejoindre, bien à son aise, sans se presser, vers neuf heures du matin. Pendant ce temps, on prenait le vin blanc au cabaret du village voisin pour se préserver des vapeurs froides du matin. La quête reprise par le valet de limier en titre est souvent mal finie, parce qu'il trouve fréquemment les animaux inquiétés, qui sont debout au lieu d'être sur le ventre, qui ont vent du trait et qui vident le plus souvent les enceintes avant l'attaque. Ne voyons-nous pas tous les jours affirmer que le cerf est dans telle enceinte, tandis qu'il est dans celle d'à côté? Et cependant ces gens-là n'ignorent pas que d'une quête bien ou mal faite dépend presque toujours le succès de la chasse.

On ne fait pas moins son rapport, rapport problématique comme la science de celui dont il vient. Il en résulte que les buissons creux, qui étaient l'exception du temps de nos pères, tendent actuellement chez nous à passer à l'état de règle pour peu que les animaux soient rares.

On a dit il y a bien longtemps déjà que ce sont les valets de limier qui font les bons chiens; nous dirons nous, avec autant de vérité, que ce sont les chefs d'équipage bons connaisseurs, auxquels on ne peut pas en faire accroire, qui font les bons valets de limier; or, comme les véritables veneurs deviennent de moins en moins nombreux, il est bien naturel d'admettre aussi que les rangs des valets de limier faisant bien et consciencieusement le bois, s'éclaircissent tous les jours de plus en plus.

Tous les veneurs ne sont pas aptes à faire de bons valets de limier, et il est rare de rencontrer chez le même individu toutes les qualités requises; on apprend assez vite à faire le bois, rien n'est plus simple que d'envelopper une harde d'animaux dans un buisson; mais ce qui est difficile, savant même, c'est de détourner le cerf qu'on désire donner à courre, c'est de ne pas annoncer une vieille biche pour une troisième tête, c'est de juger le pied en tenant compte du pays où vivent les animaux, c'est-à-dire de l'état du sol, s'il est pierreux ou sablonneux, gras ou marécageux, toutes choses

qui modifient les connaissances comme les *pinces*, les *os*, le *talon* et les *tranches*. Ce n'est qu'avec le temps qu'on devient habile, et le talent ne s'acquiert que par une longue expérience.

Pour être bon valet de limier, il faut être doué de beaucoup d'esprit d'observation, de pas mal d'amour-propre; actif, vigilant, matinal surtout, le valet de limier doit avoir fait écrire à la tête de son lit ce vers de Du Fouilloux :

« *Je suis veneur qui me lève matin.* »

Il doit faire son service par plaisir et par goût, et non en mercenaire; sachant ce qu'on attend de lui, il ne doit rien négliger pour se mettre à l'abri des plaisanteries du buisson creux [1]. Il faut encore au valet de limier un jarret d'acier et des yeux de lynx: le plus petit bruit, une branche agitée, rien ne doit lui échapper; persévérant, courageux, tenace, il ne cède jamais aux difficultés qui se présentent si souvent dans sa quête. Rencontre-t-il de nombreuses voies qui se croisent, qui vont et qui viennent, qui rentrent et qui sortent, il procède avec ordre et méthode, il met toute son intelligence en jeu, et, à force de patience et de calme, il finit toujours par trouver le fil de cet écheveau emmêlé, mais il ne parvient à le débrouiller que parce qu'il est merveilleusement secondé par son chien. A toutes ces qualités il est nécessaire, dans l'intérêt de la bonne harmonie qui devrait toujours exister dans les équipages, qu'il ajoute le mérite d'être bon camarade, et qu'il apporte beaucoup de conciliation dans ses rapports avec les autres valets de limiers, au bois surtout, où des motifs de discorde se présentent d'autant plus fréquemment que les veneurs sont moins sobres. Ainsi, il est de règle que le chef d'équipage attribue à chaque homme une certaine étendue de terrain : c'est ce qu'on nomme une *quête*. Bien que le valet de limier soit maître dans sa quête, il peut se faire qu'il rencontre un cerf qui le mène dans la quête d'un autre. S'il y a une brisée [2] sur la

1 On dit d'un veneur qui a manqué à laisser courre, qu'*il a fait buisson creux*.

2 *Brisées*, branches que cassent (on ne doit pas les couper) les veneurs pour se reconnaître. — *Aller aux brisées*, c'est aller attaquer; *frapper aux brisées*, c'est attaquer l'animal. On brise au rembuchement sur la voie en cassant deux branches pour un cerf et autre animal et une seule pour une biche. On jette les branches dans les coulées le bout cassé du côté où l'animal a la tête tournée. *Briser haut*, c'est laisser les branches pendantes au buisson ou à l'arbre et ne pas les détacher; on *brise bas* lorsqu'on met les branches à terre.

voie, l'usage veut qu'il se retire : *on ne va pas sur les brisées d'autrui*. Mais s'il n'y avait pas de brisée, on appelle le voisin de quête; s'il ne répond pas, alors on fait suite, et on continue à s'occuper de l'animal dans l'intérêt du laisser-courre. Il arrive parfois aussi que deux valets de limiers détournent ensemble un animal : dans ce cas, c'est au plus ancien des deux qu'appartient l'honneur de faire le rapport.

Tout cela, on le comprend aisément, exige un certain tact et bien des ménagements, pour que l'un ne froisse pas l'autre. Si la jalousie s'en mêle, oh! alors ce sont les maîtres et leurs chasses qui en souffrent, ils sont victimes des mauvais tours que les veneurs se font entre eux, comme, par exemple, de faire vider l'enceinte à l'animal qu'un camarade y avait rembuché, ou bien encore de mettre de fausses brisées pour tromper le valet de limier dont les succès à la dernière chasse justifient bien un peu d'envie. Comme son chien, le valet de limier a besoin d'être discret, et lorsqu'il fait un rapport, il ne saurait être trop circonspect, trop modeste; n'affirmant jamais rien, fût-il dix fois sûr de ce qu'il avance, il ne doit pas oublier que le plus fin se trompe, que le plus fort est souvent humilié pour avoir montré trop d'assurance.

Les rapports des anciens valets de limiers étaient de véritables modèles du genre.

« *Je mécrois*, devait-on dire, avoir détourné un cerf dans le buisson de la Gatine, que je juge être un cerf de dix cors; il a le pied rond devant et long derrière; il a une connaissance [1] au pied droit de devant, qui va de dedans en dehors, et qui le fera aisément reconnaître dans le change; c'est un cerf dont il fait bon revoir : il a les pinces grosses, les côtés usés, les os gros, la jambe large, et il est fort bas jointé; il est rembuché seul dans une fort belle enceinte, et il a fait sa nuit dans des gagnages où j'en ai levé des fumées que voici, et par les fumées il se juge cerf, autant qu'il l'est, à coup sûr par le pied. Il est en belle meute pour le courre, et dans le pays où il faut nécessairement qu'il se jette, il donnera beaucoup de plaisir. »

Il n'est pas possible d'être plus précis et plus net, plus exact et plus savant. Dans ce rapport, rien n'est oublié : on s'y rend parfaitement compte du travail du valet de limier, on le voit à genoux examinant attentivement les empreintes

1 *Connaissance*, bizarreries qu'on remarque aux pieds des animaux, qui servent à les juger, et sont d'un grand secours pour garder le change pendant la chasse.

du pied, on voit son chien qui flaire aux branches. — *Les côtés sont usés, les os sont gros, il est fort bas jointé*; — quel esprit d'observation! que de savoir, que d'expérience il y a dans ces quelques mots! Ce n'est pas assez d'avoir ainsi dépeint le pied, il prédit encore la chasse que le cerf fera, le pays qu'il tiendra, l'enceinte pour ainsi dire où il se fera prendre.

Oh! veneur de 1867, à ce rapport rétrospectif n'éprouvez-vous pas quelque chose qui tient de l'humiliation et du regret? L'aplomb avec lequel vous parlez vénerie ne vous gêne-t-il pas maintenant quelque peu? Le bois, ne le ferez-vous donc jamais? Ne trouvez-vous pas qu'il serait charmant de venir au feu du carrefour où vous attendent vos amis, leur donner vous-même à courre le cerf que vous venez de détourner? Quand donc comprendrez-vous le rôle si attrayant et si exceptionnel du valet de limier? Allons, un peu de cette vaillante énergie dont vos pères étaient prodigues; jetez vos couvertures de soie, sortez de votre alcôve, l'air du matin lénifiera vos poumons fatigués par les veilles, et leur donnera ce souffle qui leur manque pour sonner un vigoureux relancé! Suivez La Trace, ce modèle des valets de limier, qui vous appelle; allez, dès l'aube, voir avec lui le fauve rentrer du gagnage; là au moins vous trouverez la santé et la force, et alors, mais alors seulement, vous aurez le droit de ceindre le couteau de chasse, de porter une trompe et de prendre, sans rougir devant tous, le beau titre de veneur!...

Autrefois, vous l'avez vu, pour couvrir le valet de limier et lui laisser une porte de salut ouverte, on disait : *Je mécrois détourner un cerf, si mon chien ne me trompe*; ou : *Je crois.* De nos jours on ne prend pas tant de précaution, et les rapports de la plupart des valets de limier de l'an social et de grâce 1866 sont singulièrement modifiés. Ce ne sont plus ces formes polies qui, en élevant le serviteur à ses propres yeux, donnaient à tous les préliminaires d'un laissé-courre un cachet de bonne et de haute compagnie que nous ne pouvons pas nous empêcher de regretter. Les valets de limier, lorsqu'ils font leurs rapports, se découvrent encore, il est vrai, mais avec quelle mauvaise grâce! On dirait qu'il y a de la poix dans le fond de leur toque.

Une fois de plus nous le disons, mais à regret, l'oubli des convenances ne vient pas toujours d'en bas, et il ne serait pas juste, comme on le fait toujours, d'attribuer tout le mal aux orages qui ont bouleversé les couches sociales; les classes inférieures ne sont pas celles qui prennent les premières le côté mauvais des révolutions, c'est donc autre part

qu'il faut aller chercher les causes de la décadence cynégétique que nous déplorons ; quant à nous, nous croyons les trouver dans l'indifférence des maîtres qui manquent de tenue et de sévérité avec leurs serviteurs ; avec les veneurs surtout, ils ne sont que trop enclins à la familiarité. Nos anciens chefs d'équipages traitaient leurs gens avec une grande bonté, mais ils avaient sur eux une telle supériorité de distinction de langage et de manières, que mal avisé eût été celui qui se serait permis, en leur présence, un mot déplacé ou inconvenant; ici la familiarité du maître avait d'autant moins d'inconvénient qu'il était placé plus haut.

Dans les derniers beaux moments de la vénerie avant 1830, les veneurs avaient encore beaucoup d'estime pour leurs maîtres, ils se montraient très-flattés lorsque ceux-ci, venant au chenil, visitaient les chiens et assistaient à leur repas; cette marque d'intérêt rejaillissait sur tout l'équipage, et les choses n'en allaient que mieux. Maintenant, c'est le contraire : la présence du chef gêne le subordonné, il n'est plus à sa place.

Après une chasse de M. le duc de Bourbon, son ami le plus fidèle, le comte de Quesnay, après avoir fait sa toilette pour aller dîner chez le prince, ne manquait jamais de passer par le chenil; les chiens, qui le connaissaient tous, respectaient peu, comme on le pense bien, la blancheur du pantalon en casimir du gentilhomme.

« Mais Quesnay, demandait le prince en montrant des pattes de chien imprimées en jaune sur le vêtement de son officier de vénerie, comme vous voilà fait! D'où venez-vous donc, mon ami?

— Monseigneur, c'est ce bon Miraut, c'est Galon d'or qui ont si bien chassé aujourd'hui.

— Eh bien, puisque vous avez vu mes chiens, comment vont-ils? Le chien qui a été foulé, l'a-t-on bien soigné? En manque-t-il beaucoup? Savez-vous bien, Quesnay, que La Feuille est un fort bon valet de limier et qu'il avait raison de soutenir à Leroux que nous étions sur du change? Sans lui nous avions deux chasses, et nous aurions eu le malheur de prendre deux cerfs! Quesnay, mon ami, vous ferez donner deux louis de gratification extraordinaire à La Feuille; vous lui direz qu'à la première chasse que je ferai, j'irai frapper à sa brisée. »

Le prince pouvait tout aussi bien dire : J'irai à la brisée, mais il s'en est bien gardé, et pour stimuler le zèle et flatter l'amour-propre de son valet de limier, il a préféré lui annoncer qu'il frapperait à sa brisée à lui, ce qui équivalait à : Je

suis sûr, avec toi, d'attaquer un cerf bien courable, je ne ferai pas buisson creux.

Mais il est évident qu'il ne peut pas en être d'un simple particulier comme d'un prince du sang; le prestige n'est pas le même; l'un n'a souvent besoin que d'un seul mot pour produire l'enthousiasme, l'autre ne sera servi qu'à force de sacrifices, en prenant ses serviteurs par l'intérêt. Néanmoins, il nous semble que si nous ne pouvons pas procéder princièrement, nous pourrions, dans bien des cas, savoir récompenser aussi avec plus d'adresse et obtenir relativement mieux que ce que nous obtenons par une gratification banale. Nous payons largement nos veneurs, sans aucun doute; au besoin, nous les traitons avec humanité; mais nous ne savons pas assez nous les attacher. Lorsque nous avons la chance de tomber sur des sujets d'élite, si rares hélas! pourquoi ne saisissons-nous pas l'occasion d'un service exceptionnel pour les récompenser en touchant plus le cœur et l'amour-propre que l'intérêt? Pourquoi, à la fin d'une campagne, ne donnerions-nous pas à un valet de limier qui se serait distingué, un couteau de chasse ou une trompe d'honneur avec une inscription indiquant le nombre des laissés courre?

Le roi Charles X, qui a été incontestablement le prince le mieux servi du monde, par ses forestiers aussi bien que par ses veneurs, avait le don au suprême degré de bien placer ses largesses et d'en doubler le prix par l'à-propos. Il chassait toutes les semaines; il était de règle qu'un garde général ou un garde à cheval l'accompagnât pour le conduire au rendez-vous; un jour d'hiver de 1823, par un temps très-mauvais, le garde à cheval d'escorte fut pris d'un violent refroidissement et mourut dans la semaine; à la chasse suivante, le roi, qui connaissait tous ses gardes et les appelait par leur nom, s'aperçut de son absence.

« Girardin, où est donc le garde à cheval Dumont? je ne le vois pas.

— Sire, il est mort.

— Oh! c'est une perte, c'était un bon serviteur. A-t-il une femme? laisse-t-il des enfants?

— Oui, Sire, une femme avec un garçon et une fille.

— D'Angoulême, tu te chargeras bien de la fille, moi je prends le garçon. — Girardin, la femme de Dumont conservera le logement et le traitement qu'avait son mari. »

Puis, se tournant du côté du conservateur, le roi dit cette

fameuse phrase qu'il disait toujours avant de commencer un tiré : « Allons, Messieurs, commençons ! »

Quel prince pourrait-on mettre en parallèle avec M. le duc de Bourbon pour la beauté et la qualité des équipages de chasse? Où trouverait-on autant de dévouement, de zèle, d'habileté, de savoir et d'expérience? Nous avons souvent rencontré dans la forêt de Villers-Cotterets un facteur rural, ancien valet de limier du prince de Condé; nous aimions à causer avec lui; jamais ce brave homme ne nous a parlé de son ancien maître sans que les larmes lui vinssent aux yeux. Nous avons connu très-particulièrement à peu près tous les forestiers de l'ancien personnel du roi; tous s'accordaient à dire qu'ils servaient avec la certitude qu'au service de Charles X on n'avait pas à se préoccuper de son avenir, qu'on était certain, en faisant son devoir, d'avoir son existence assurée pour le reste de ses jours. Aussi quel dévouement sans borne ! que d'efforts, que de mal et de peine pour la conservation du gibier! Que d'expérience, que de savoir, chez les forestiers de cette époque! Quelle habileté à mener ces deux grands intérêts de front, la chasse et les bois! Que de services rendus par les traditions qu'ils ont léguées à leurs successeurs, qui ne les payent peut-être pas assez de reconnaissance!

LE LIMIER

La plupart de nos auteurs cynégétiques pensent qu'on peut faire des limiers avec tous les chiens courants, pourvu qu'ils soient doués de beaucoup de nez; c'est une opinion qu'on peut ne pas contester, mais sans l'admettre comme principe. Le limier a une trop grande importance, les services qu'on attend de lui sont trop sérieux pour conseiller de le prendre un peu partout, et pour cela nous croyons qu'il vaut beaucoup mieux choisir une belle race, s'en créer une au besoin, pour se faire des limiers, que de puiser un peu au hasard dans une meute. C'est, du moins, le conseil que nous donnons à tous nos chefs d'équipages ennemis du buisson creux. Sans aucun doute, et nous l'avons vu, on peut faire un très-bon limier avec un fox-hound; toutefois, ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas préférer le chien français; il est admis du reste, en thèse générale, que les chiens français purs possèdent à un plus haut degré que le chien anglais les qualités nécessaires pour faire des limiers; il n'est pas un veneur qui ne soit d'accord avec nous; ceci n'est pas contestable. Néanmoins nous avons vu des piqueux se servir avec avantage de chiens

anglais, lorsqu'il s'agit de détourner des sangliers, métier pour lequel il faut d'ordinaire tenir beaucoup de pays; dans ce cas, les anglais ont sur les autres l'avantage de moins *mulotter* [1].

Il y a des veneurs qui prennent dans la meute le chien qui leur paraît le plus convenable; ils veulent qu'il soit âgé de trois ou quatre ans, qu'il ait conséquemment chassé souvent. Nous ne nions pas davantage qu'un tel chien ne puisse devenir excellent; mais que de mal pour le rendre muet, pour lui retirer son *caquet!*

Quant à nous, nous donnerons toujours la préférence à un jeune chien de race, destiné de naissance à faire un limier, qu'on habitue de bonne heure à porter la *botte* [2], vi-

Fig. 16 — Botte de limier.

vant dans l'intimité de son maître, auquel il s'attache et s'habitue, à peu près comme nos chiens d'arrêt s'attachent à nous.

La qualité essentielle du limier, c'est d'être doué de beaucoup de nez; du moment qu'on s'est assuré que celui qu'on a choisi a l'odorat fin, il reste deux choses principales dont il faut encore se préoccuper : premièrement la conformation, et ensuite la couleur. On n'emploie que de gros et forts chevaux pour cultiver la terre, par la raison toute simple qu'il est logique d'approprier la conformation des animaux au genre de travail auquel on les destine; il faut procéder à peu près de la même manière avec le chien que nous voulons consacrer à faire le bois. Puisque le limier doit porter un collier assez fort, un trait long, conséquemment d'un certain poids, puisqu'il devra marcher longtemps, et souvent plusieurs jours de suite, il convient donc, pour qu'il

1 On dit qu'un chien *mulotte* lorsqu'il rebat ses voies, qu'il s'arrête sur tout ce qu'il rencontre sans se rabattre.

2 La *botte* est un collier de cuir large de 10 à 13 centimètres qu'on met au cou du limier; on attache à ce collier un cuir large de 3 centimètres environ et long de 53 centimètres que l'on nomme *plate-longe*, à laquelle est attaché le trait, qui est une corde de crin.
D'Yauville.

puisse résister à toutes ces fatigues, de choisir un chien court de rein, large d'épaules, fort du cou, avec 55 centimètres de taille au moins, bien membré, ayant la queue courte et bien attachée, l'oreille épaisse et de moyenne grandeur, avec une tête carrée, des naseaux bien ouverts et le nez large; l'intelligence des yeux est de bon augure; le fond de son caractère doit être la hardiesse et l'amour de la chasse. La calomnie ne ménage pas les limiers; on veut qu'ils soient méchants; encore un malentendu; ce sont ceux qui les ont mal élevés seuls qui sont coupables; nous affirmons que tous ceux que nous avons connus et dont l'éducation avait été soignée par des valets intelligents étaient bons, dociles et caressants.

Quant à la robe du limier, il tombe sous le sens que puisqu'on doit éviter, en faisant le bois, de se laisser voir par les animaux, un chien blanc aurait des inconvénients; il vaut donc beaucoup mieux n'avoir que des limiers de couleur sombre, roux, fauves, ou noirs et marqués de feu.

La belle race normande, les grands briquets d'Artois, sont très-recherchés; mais nous n'excluons aucune race française. Il est tout naturel que les veneurs du Poitou, de Saintonge, de Vendée et de Bretagne, fassent des limiers avec leurs chiens, et n'aillent pas les acheter ailleurs; la chose capitale, c'est que le limier soit bon. On dit qu'il ne faut pas garder un fusil qui rate et un chien qui force l'arrêt; il y a pis que cela : c'est un détestable limier dans un équipage.

Les bons ouvriers font eux-mêmes leurs outils, *patere quam fecisti*, dit le proverbe; pour cette raison, le valet de limier doit dresser son chien. On n'achète pas un limier comme on achète un chien d'arrêt, à moins d'y être obligé.

A toutes les connaissances de la chasse en général que peut posséder le veneur, il doit ajouter une grande patience, beaucoup de persévérance et de douceur, et, de plus, une affection sincère pour son chien.

Dès qu'un élève a dix ou douze mois, il est temps de le mener au bois; mais avant, on a dû l'habituer à endurer la botte. Cinq à six sorties suffisent pour s'assurer s'il a réellement beaucoup de nez; il faut renoncer à faire son éducation s'il est froid, peu ardent, d'une timidité extrême, ne voulant jamais mettre le nez en terre, même sur une voie fumante.

Le sujet qui montre de bonnes dispositions a besoin de ménagement au début; il ne faut pas le fatiguer, dans la crainte de l'effiler ou de le rebuter; pour commencer, une

heure de travail est suffisante. Il ne faut pas moins d'un an pour faire un limier, et il n'est parfait qu'à trois ans.

Nous blâmons les veneurs qui font chasser leurs chiens avant de les mettre à la main : c'est les exposer bénévolement à prendre de mauvaises habitudes comme de donner de la voix et de chasser trop aux portées.

Lorsque pour la première fois on mettra la botte au cou du chien, il est indispensable d'être au bois avant le lever du soleil, et par un temps favorable et de beau revoir; il serait fâcheux de commencer par une mauvaise impression; on n'ignore pas que ce sont celles-là qui subsistent le plus longtemps. L'automne et l'entrée de l'hiver sont les époques de l'année qui conviennent le mieux. Au début, et pendant les cinq ou six premières leçons, on évite bien des inconvénients en faisant appel à l'obligeance d'un camarade qui a un limier bien dressé; on fait le bois avec lui, on le prie de marcher devant, c'est le meilleur moyen pour éviter que le jeune chien se rabatte sur des voies de biches ou de tout autre animal, en admettant, bien entendu, qu'on le dresse pour cerf. Aussitôt que le vieux chien se rabattra, on demande au camarade si c'est d'un cerf; dans l'affirmative, on raccourcit le trait, on mène le jeune chien sur la voie, on le caresse, on l'encourage en lui disant : *Volce l'est,* ou *velcy-allé! Mon beau chien, c'est de l'y!* S'il se rabat bien, on lui dit encore : *Tu dis vrai, l'ami! va outre*, Nicanor, *après, mon brave chien!* puis, toujours en le *mignardant*, on lui donne quelques petites friandises. Si au lieu d'un cerf, c'est la voie d'une biche, si le chien en passant voulait mettre le nez en terre, on l'enlève avec douceur en lui disant : *Fi de ça, vilain! Fi de ça!* Tout cela doit être fait sans brutalité ni rudesse, et surtout sans impatience.

Il arrive souvent que sur une voie de bon temps le chien souffle et crie, on l'en empêchera par une légère saccade; on lui dit en même temps : *Tout quoy! Tout quoy!* Du reste, il ne faut pas trop se préoccuper de cette preuve d'ardeur, c'est un léger défaut qui disparaîtra avec le temps et la pratique; mais si on rudoyait le chien, il serait à craindre qu'il comprît qu'il ne doit pas se rabattre sur des voies de cerf.

La première leçon ne doit guère durer plus d'une heure.

On leur fait perdre, en leur marchant sur les talons, la mauvaise habitude que prennent certains chiens de *naziller* ou de *mulotter*, d'être lents et paresseux à force de s'arrêter sur tout ce qu'ils rencontrent. Il n'est pas nécessaire qu'ils raidissent le trait, il suffit qu'il ne traîne pas à terre.

Après qu'on a fait suivre une bonne voie, que le limier

s'est bien rabattu, on s'en rapproche en raccourcissant le trait pour le maintenir dans le droit. Enfin on charge le compagnon de lancer le cerf avec son chien, on fait jouir l'apprenti, on le mène sur les routes que l'animal vient de traverser, on le flatte, on le récompense chaque fois qu'il se rabat bien; cette leçon est excellente et confirme le chien; on fera bien de la recommencer plusieurs fois de suite, à quelques jours d'intervalle.

Du moment où l'on se décide à sortir seul, sans le concours d'un autre limier, on devra encore choisir un jour de beau revoir, car on pourrait se tromper et travailler une vieille biche pour une troisième tête ou un autre cerf; ce serait plus que suffisant pour détruire en un instant tous les bons effets des leçons précédentes.

Il ne faudrait pas cependant habituer le jeune limier à ne se rabattre que sur des voies de bon temps : il arriverait infailliblement que, gâté par un travail facile, il sur-allerait toutes celles qui flatteraient moins son odorat. Il est donc important de lui présenter, peu à peu, des difficultés plus grandes. Pour cela, on le conduit sur des voies plus hautes, sur des voies de deux ou trois heures. S'il les suit juste, on le mène aussi sur le contre-pied, car il est indispensable qu'il aille aussi bien au droit qu'au contre; on en reconnaîtra l'utilité lorsque nous détournerons un cerf par un temps de mauvais revoir. Cette leçon peut encore être donnée lorsqu'on trouve des voies sur un terrain ingrat, tel que celui des guérets et des routes dures. C'est ici que le travail du valet de limier et de son chien commence réellement à devenir sérieux.

Mais on ne rencontre pas toujours dans un jeune limier des dispositions heureuses et un caractère facile; il y a des chiens qui sont rebelles à toutes les leçons, surtout au commencement; qui ne veulent pas se rabattre, qui mettent la queue entre les jambes au moindre reproche. Il ne faut cependant pas en désespérer, ceux qui se déclarent le plus tardivement deviennent souvent les meilleurs. A ces chiens, on n'a rien de mieux à faire que de donner des animaux à vue. S'ils prennent la voie, on les excite, on les encourage, on les laisse suivre, enfin on leur avale la botte [1] et on tâche de les faire chasser. Après toutes ces tentatives, si le goût du chien qu'on veut dresser ne se développe pas, s'il reste froid et indifférent sur la voie, on n'a plus alors qu'à l'abandonner.

1 On *avale la botte au limier* lorsqu'on lui retire son collier et qu'on le laisse en liberté. Le limier avale lui-même sa botte lorsqu'il s'en débarrasse en la passant avec ses pattes par-dessus ses oreilles.

Heureusement le contraire se présente le plus souvent, et, au lieu d'être froid, il arrive ordinairement que le limier a trop d'ardeur, qu'il tire sur le trait et va le nez haut. Pour le calmer, on lui donne une saccade, on le met sur le contre où les voies vont en se refroidissant, et on fait suite plus longtemps. Ce qui fait qu'un limier va le nez haut, c'est le tort qu'on a d'aller sous le vent; dans ce cas, il sur-alle facilement la voie.

Avec un chien fait, on peut aller au bois en tout temps, excepté au moment du rut, en temps de neige et par les chaleurs excessives. C'est le matin, lorsque les cerfs se retirent et se rembuchent, qu'on doit détourner les animaux : ceci explique l'indispensable nécessité d'être au bois avant le jour.

Les anciens veneurs recommandent de faire fouler le cerf par les limiers, et de les amener à la curée. Nous avons une trop haute opinion de la sagacité du chien pour croire que cet usage puisse produire un effet utile sur l'intelligence d'un limier qui n'a pas chassé l'animal qu'on lui donne à manger, et dont, fort souvent, il n'a jamais eu connaissance. Qu'une meute, après avoir poursuivi deux heures entières un cerf qu'elle a fini par prendre, devienne plus ardente et chasse mieux à la suite d'une curée chaude, c'est ce que nous admettons volontiers; c'est d'ailleurs dans la nature, c'est conforme aux instincts du chien courant. Quant au limier, dont le caractère et les habitudes ont été éminemment modifiés par une éducation spéciale, nous ne voyons véritablement pas en quoi et comment il serait rendu meilleur par cela seul qu'il aura dévoré un lambeau de la chair d'une bête qui n'est plus guère qu'un objet de boucherie. Faire assister à la curée un limier ne nous semble donc pas nécessaire, et s'il en résultait quelque bien, ce bien serait loin de compenser les inconvénients que nous y voyons, de rendre d'abord au chien son caractère indépendant au moment même où nous venons de le rompre à des habitudes plus douces; ensuite de l'exposer à quelques bons coups de dent et à compromettre toutes les qualités sociables que nous ne lui avions inculquées qu'à force de peines, de soins et de sollicitude.

CHAPITRE IX

DU CHEVAL DE CHASSE

HYGIÈNE. — NOURRITURE. — HARNACHEMENT.

La chasse à courre offre de nombreuses occasions d'apprécier le mérite du cheval en même temps qu'elle fournit la mesure de l'habileté du cavalier. Nous ne serons pas les premiers à prétendre que la chasse à cheval est la meilleure des écoles d'équitation, et la preuve, c'est que dans nos régiments de cavalerie, les meilleurs écuyers sont presque toujours des amateurs de vénerie.

Nous avons bien souvent entendu dire qu'à la chasse à tir, c'est le chasseur qui fait le chien; avec autant de raison on peut dire aussi qu'à la chasse à courre, c'est le cavalier qui use ou conserve le cheval; rien n'est plus vrai.

On a bien souvent posé cette question : — Quel est le meilleur cheval de chasse? Le marquis de L... , prié de dire son avis, répondit un jour en notre présence : — *Tout bon cheval est bon cheval de chasse.*

« Un bon cheval de chasse doit être bon mangeur et peu délicat; il doit être doux à l'écurie et ne jamais ruer aux hommes et aux chiens; il ne doit pas être sous l'œil, autrement vous ne pourriez jamais approcher un animal tenant aux chiens. Avec des poumons irréprochables, il faut surtout que le cheval de chasse soit solide sur son devant, et que ses jarrets soient d'acier; je me préoccupe peu des tares insignifiantes, des molettes : je les fais passer avec des injections d'iode. Le lendemain d'une chasse, je laisse mon cheval à l'écurie: le repos absolu vaut mieux qu'une promenade

faite par un palefrenier inintelligent, et les bons palefreniers sont encore plus rares que les bons chevaux.

« Par expérience, j'ai un faible pour les chevaux courts, à la tête légère, donnant bien dans la main et s'arrêtant à volonté. N'arrêtez jamais votre cheval sur les jarrets. Bon chasseur ne connaît pas de petit galop. Très-bon trot, sans être trotteur, relevant bien; vite au galop, grand pas pour la retraite, passant la barrière en deux temps le plus possible, et sans hésitation; tranquille au repos : telles sont les qualités essentielles que vous devez rechercher dans votre cheval.

« N'ayez qu'un cheval dont les reins soient droits et bien suivis; souhaitez qu'il aime le son de la trompe et le bruit de la meute, sans chercher à gagner à la main ; si vous l'avez trouvé, estimez-vous trois fois heureux, et soyez bon maître. »

Les paroles d'un tel praticien ne devaient pas être perdues, et M. le marquis de L.... ne nous en voudra pas de les avoir fixées ici.

Voyons maintenant à quelle race il nous faut aller demander toutes ces qualités qui constituent réellement le véritable cheval de chasse.

La grande majorité des veneurs vous diront que c'est au cheval anglais. Il y a dix ans, nous eussions dit oui; — aujourd'hui, nous dirons peut-être. — La question est grave et embarrassante. Pour ceux qui n'aiment que ce qui vient de loin, le cheval anglais est préférable à tout; dans ce moment, je crois que cette opinion peut être modifiée, et qu'après avoir écarté tout esprit de prévention, il serait plus vrai de dire qu'il est plus facile et moins coûteux de trouver, en peu de temps, vingt bons chevaux de chasse en Angleterre qu'en France, où ils sont encore assez rares et plus chers. Mais, il faut le reconnaître, dans ces derniers temps, nous avons fait un grand pas en avant. L'amélioration de la race chevaline, chez nous, est incontestable; il faudrait être aveugle pour nier que les efforts incessants des Dittmer, des Gayot, et, à cette heure, du général Fleury, ne commencent pas à porter des fruits, et que bientôt nous cesserons enfin d'être tributaires de nos voisins. Ce sont ces espérances que, dès 1836, M. d'Aure a commencé à vulgariser en relevant le cheval français, notamment l'anglo-normand, dans l'opinion des éleveurs. « Quoique les chevaux étrangers, dit ce célèbre écuyer, soient supérieurs en nombre et en qualités, ils n'ont pourtant pas des garanties de durée aussi longues que nos jeunes chevaux, et le produit de la famille anglo-nor-

mande est un beau et bon cheval. Par sa force, sa corpulence et sa taille, il donne le moteur propre à tous les services de luxe de l'époque. Moins grand et plus svelte, il fournit un cheval de selle élégant, ou un cheval de chasse puissant. »

Dire à quelle race il faut donner la préférence est donc chose difficile. On aurait tort d'être exclusif et trop absolu; nous croyons qu'il est rationnel d'appliquer le cheval à la nature des lieux où l'on chasse et au poids qu'il a à porter.

Dans un pays plat où le courre est bon, le cheval anglais, par-dessus tout le cheval irlandais, y sont à leur place. En Anjou, en Vendée, dans la Bretagne et le Poitou, partout enfin où les chemins sont montagneux et difficiles, il nous semble que les meilleurs chevaux de ces différents pays doivent satisfaire à toutes les exigences de la chasse, en mettant, bien entendu, de côté toute question d'élégance.

Il y a un peu plus d'un siècle, les veneurs étaient moins exigeants que nous, et ce qu'ils voulaient, c'était bien moins la vitesse que le fond, et surtout que des chevaux perçant bien dans les forts : un cheval solide de jambes et passant partout leur suffisait.

En résumé, toutes les qualités qu'on doit rechercher sont : la vitesse, la légèreté, beaucoup d'haleine, une grande vigueur, des allures franches, une bonne bouche sans être trop sensible, et une taille moyenne pour pouvoir passer plus aisément dans les fourrés : tout cela se rencontre évidemment chez les chevaux de notre pays; et, cependant, on dira bien longtemps encore, nous le craignons, que les Français n'aiment pas les chevaux; que les Allemands les soignent, et qu'il n'y a que les Anglais qui sachent les faire.

Nous avons parlé des qualités, voyons maintenant les défauts.

N'achetez pas un cheval ayant la tête charnue et longue, cela indique qu'il pèse dans la main, une bouche dure et peu de train. Il est admis qu'un cheval dont les oreilles sont molles et vacillantes est généralement mou et manque d'énergie.

Les yeux renfoncés sont un indice que le cheval est vicieux, et les naseaux ouverts, bien dilatés, annoncent un animal de fond et bon coureur.

Apportez toute votre attention sur la bouche : trop fendue, l'action de la bride est amoindrie; trop petite, le mors a peu d'effet, porte sur les crochets et gêne l'animal.

Les barres charnues et rondes indiquent une bouche dure : dans ce cas, on doit choisir un mors à canons minces. Les barres maigres, par leur sensibilité, exigent un mors doux et une main légère.

Les amateurs, en général, préfèrent une encolure longue à un cou court; il ne faut cependant pas s'exagérer les avantages et les inconvénients de ces deux conformations : avec peu d'encolure un cheval n'est pas maniable, et trop de cou est cause que les mouvements de la bride s'exécutent mollement et avec lenteur. Il est donc rationnel de choisir une conformation bien équilibrée et qui n'ait rien d'exagéré.

Peu de garrot et une selle mal faite occasionnent des blessures qui obligent à laisser souvent des semaines entières à l'écurie le cheval qui a été *garrotté*.

Gardez-vous d'un poitrail étriqué, qui a pour conséquence une grande faiblesse dans l'avant-main; mais si le poitrail doit être large et bien développé, il ne faut pas que les épaules soient chargées en chair. Estimez le cheval dont l'avant-bras est nerveux, suffisamment long; quant au bras, il doit être plat, et la croupe ronde dans la proportion des reins, sans quoi vous n'aurez jamais un cheval résistant aux fatigues d'une longue chasse.

Si on aime un cheval facile à asseoir, il faut éviter les hanches trop courtes, qui s'opposent au mouvement en avant.

On ne saurait regarder de trop près, lorsqu'on achète un cheval, les jarrets, qui constituent la partie essentielle; ils doivent être larges, secs et plats.

Quant aux pieds, il vaut mieux qu'ils soient petits que larges.

Aux qualités de conformation, il faut que le cheval de chasse réunisse les avantages et la commodité d'une bonne éducation. Nous n'avons pas à faire un cours de dressage, et nous supposons que le cheval que l'on destine à la chasse a été acheté tout dressé. Toutefois, pour compléter ses talents et en faire un cheval agréable et commode, il est rigoureusement indispensable de l'accoutumer au bruit des trompes, des chiens et des armes à feu; rien n'est plus facile. Pour cela, il s'agit tout simplement d'annoncer les heures auxquelles on donne l'avoine avec le cor et des coups de fouet; on sonne à côté en le promenant au pas, puis on le monte avec d'autres chevaux calmes, et on sonne aussi au trot et au galop. Au surplus, comme tous les hommes d'un

équipage sonnent fréquemment de la trompe, les chevaux s'accoutument bien vite à tous les bruits qu'on entend à la chasse.

Un piqueux a souvent besoin de mettre pied à terre et d'attacher son cheval à la branche; il convient donc de l'habituer à rester en repos et à attendre patiemment; la pratique ne tarde pas à faire le reste.

Le harnachement d'un cheval de chasse n'est pas sans importance, et la selle surtout doit être bien ajustée pour éviter le *garrottage*. Autrefois on donnait aux piqueux des selles françaises, dont les panneaux sont larges, de préférence aux selles anglaises à panneaux trop étroits pour le cavalier chaussé de bottes fortes. On fait usage actuellement de tapis en feutre très-épais qu'on place sous la selle; dans beaucoup d'équipages on prend une peau de chevreuil avec le poil. Pour que la selle n'oscille pas sur le dos du cheval, on fixe la selle par trois sangles, un poitrail et une croupière.

La bride, le filet et le mors doivent être bien ajustés à la bouche du cheval. Beaucoup de veneurs portent à l'arçon de leur selle des fontes dans lesquelles ils placent tous les petits objets dont ils peuvent avoir besoin, tels que lancettes, aiguilles à recoudre, fil, sparadrap, et un petit flacon d'eau-de-vie.

En un mot, tout ce qui constitue l'équipement du cheval doit être d'une solidité suffisante, et tout ce qui donne du poids inutilement doit être écarté.

Le vrai veneur ne monte jamais à cheval sans s'assurer si le cheval est bien sanglé, si la bride est bien ajustée, et sans examiner très-attentivement la ferrure.

Il nous reste maintenant à parler du régime ou mieux de l'alimentation qui convient au cheval de chasse.

Nous avons consulté nos principaux chefs d'équipage; tous sont d'accord, à très peu de chose près, sur les quantités d'avoine, de foin et de paille, et cependant tous ont introduit chez eux de légères modifications que nous croyons utile de faire connaître; l'amateur choisira.

Voici d'abord le système alimentaire adopté à la vénerie du roi Charles X :

5 kilogrammes de foin, 5 kilogrammes de paille et 10 litres d'avoine composaient la nourriture journalière d'un cheval.

Le matin, on donnait la moitié du foin; après le pansage, on faisait boire et on donnait la moitié de l'avoine. Au dîner, on faisait boire et on donnait l'autre quart d'avoine et

la moitié de la paille ; enfin, le soir, le reste du foin et de la paille.

Les jours de chasse on donnait un peu plus de paille et deux litres d'avoine de supplément.

Le lendemain d'un laisser-courre, on promenait pendant une heure, et seulement au pas, les chevaux qui avaient chassé, pour rasseoir les épaules et les jambes.

De temps en temps on remplaçait l'avoine par du son de froment mouillé, afin de rafraîchir le cheval, mais seulement en morte saison. Au printemps, les chevaux en mauvais état, ayant peu d'appétit, étaient mis au vert. On les abandonnait dans une prairie ; préalablement on les saignait, on les déferrait du derrière, et les fers de devant étaient attachés de manière à ce qu'ils les perdissent bientôt.

Les chevaux de la Vénerie impériale sont traités à peu de chose près de la même manière ; nous croyons inutile d'entrer dans plus de détails.

Le prince de .... nourrit les chevaux de son équipage en leur donnant par jour, en temps de chasse :

12 litres d'avoine,
5 kilogrammes de foin,
10 kilogrammes de paille,
1 litre de son,
1 litre de farine d'orge,
2 litres de féveroles concassées.

Un autre maître donne les quantités suivantes :

12 livres d'avoine,
3 kilogrammes 500 grammes de foin,
et 5 kilogrammes de paille.

Deux fois par semaine, pour obvier aux inconvénients d'un régime échauffant, on donne à un repas du soir un barbotage ou des mash.

La mash se fait ainsi : on hache très-menu la paille et le foin, on y ajoute un demi kilo de farine d'orge et de son, et un quart d'avoine concassée, une poignée de graine de lin ; on verse sur le tout de l'eau bouillante ; on donne refroidi au repas du soir.

A côté des quantités, il y a la qualité des aliments ; les maîtres d'équipage doivent s'assurer eux-mêmes de la manière dont les fournitures sont faites. Tout ce qui est grain doit être pesé, tout ce qui entre dans la nourriture des chevaux doit être de premier choix ; ici, pas d'économie ; tenir la main rigoureusement à ce que les animaux soient ra-

tionnés. Éviter le coulage, si fréquent, rien de plus sage, mais nous n'admettons pas qu'on achète des denrées de seconde qualité..

Le foin doit avoir une odeur aromatique; sa couleur verte indique qu'il a été bien récolté; son état sec, fin et cassant, prouve sa qualité. Il est de la première urgence de le préserver de l'humidité; le foin qui sent le moisi n'est plus bon qu'à faire du fumier.

Nous connaissons des écuries où l'on arrose le foin avec de l'eau salée avant de le donner aux chevaux.

La paille de froment est la seule qu'on doive donner aux animaux; lorsqu'elle est d'un beau jaune, que les tuyaux ne sont pas mouchetés de noir, on est certain qu'elle a été rentrée en bon temps. La paille est un aliment qui ne fait de mal qu'à la bourse; on pourrait en donner à discrétion que les chevaux ne s'en porteraient pas plus mal.

Peu importe la couleur de l'avoine; l'essentiel, c'est son poids. Pour la conserver bonne, il faut la tenir dans un grenier bien aéré et sec; on la remue souvent à la pelle pour éviter l'échauffement.

L'eau est la boisson habituelle des chevaux; on donne celle qu'on a près de soi; la meilleure est la plus pure, la plus limpide, celle surtout qui dissoût le savon. On modifie l'eau, on obvie aux inconvénients de son manque de qualité en la mêlant avec un peu de son ou de farine.

Règle générale, donnez l'eau à la température extérieure, battez-la dans les vases pour y introduire l'air et la rendre plus légère; ne donnez jamais à boire à un cheval qui a chaud; ne le mettez pas aux allures vives immédiatement après qu'il a bu.

Il va sans dire que, hygiène et nourriture, en général, sont variables selon le moment de l'année, la température du pays où l'on chasse, la taille des chevaux et d'autres circonstances qui obligent tout naturellement à des modifications que le simple bon sens indique.

Nous renvoyons le lecteur à tous les ouvrages spéciaux qui traitent du pansage et, en général, de tout ce qui a rapport à l'hygiène du cheval; cependant nous ne terminerons pas ce chapitre sans ajouter à ce qui précède que, dans les équipages bien montés, le premier piqueux ne panse pas ses ou son cheval, que les deuxièmes piqueux soignent leurs chevaux, ainsi que les valets de chiens à cheval, et que si l'écurie est nombreuse, un seul palefrenier est chargé de trois chevaux.

CHAPITRE X

DES PIQUEUX, DE LEUR CONDUITE A LA CHASSE; DES VALETS DE CHIENS ET DE LEURS DEVOIRS

Un équipage marche d'autant mieux que l'harmonie la plus parfaite règne entre tous ceux qui le composent. Les piqueux envieux, jaloux, doués d'un mauvais caractère, sont peu à leur place dans un grand équipage ; ils conviennent mieux à un particulier qui se contente d'un seul serviteur. Les piqueux qui vivent en mauvaise intelligence avec leurs camarades sacrifient toujours le succès de la chasse à la satisfaction de nuire et de jouer un mauvais tour à ceux dont ils croient avoir à se plaindre.

Pour mériter le nom de *piqueux*, il ne suffit pas de savoir bien sonner, piquer hardiment au fort, et faire beaucoup de bruit à la chasse. Le véritable piqueux a d'autres qualités encore : il faut qu'il sache bien faire chasser ses chiens, et surtout bien juger le pied de son animal. Le piqueux a besoin de beaucoup de coup d'œil; il faut qu'il sache prendre, sans emportement, une détermination prompte dans les retours, dans les moments de change et d'embarras; tout ce qu'il fait doit être accompli avec énergie, mais avec calme. Toutes ces qualités ne s'acquièrent qu'à la longue et par une pratique assidue qui augmente l'expérience. Le piqueux qui ne les aurait pas toutes ne serait qu'un veneur incomplet; incapable de rendre jamais de très-grands services à la chasse du cerf, il ne peut tout au plus convenir qu'à la chasse du sanglier ou du loup, où l'on n'a qu'à brousser et piquer hardiment. La chasse des animaux qui percent, comme ceux-là, n'exige pas de grandes connaissances, puisque les retours et les défauts sont plus rares.

La chasse du loup et du sanglier n'a rien de commun

même avec la chasse du lièvre, où les retours sont continuels, les relancés fréquents; il en résulte qu'un simple piqueux de lièvre, quand il est bon, devient facilement bon piqueux pour cerf; de même que des chiens bien créancés à cette chasse seront très-promptement formés pour les grands équipages.

En chasse, un piqueux sage et intelligent doit, en outre, se soucier de ménager ses chevaux; il trottera le plus souvent qu'il lui sera possible, sans cependant être trop éloigné de ses chiens, qu'il doit, comme on dit, avoir sous sa botte. Il faut qu'il ait souvent l'œil à terre pour juger le change et les retours, surtout en traversant les faux-fuyants ou en passant sur les charbonnières, guérets et tous endroits où il est facile de revoir de l'animal de meute.

De même que chaque chien a une figure différente, de même sa voix diffère de celle des autres, et un piqueux doit les reconnaître sous ce rapport, aussi bien de loin que de près, ainsi que leurs différentes manières de crier, soit en chassant plein et fuyant, soit en rapprochant ou relançant. Ceci est de la plus grande importance, car sous bois, ou au fourré, chaque chien, ceux de change surtout, a une manière particulière de se récrier et de *réclamer* sa voie, d'où il résulte que le piqueux qui a cette connaissance sûre de ses chiens s'aperçoit aisément du change ou du défaut relevé, et peut, en conséquence, faire rallier en rompant les chiens qui seraient dans le change ou de l'arrière. A cette occasion, il est bon d'observer qu'il n'est guère d'équipage dans lequel il n'y ait toujours quelques chiens sages marquant le change ou la voie doublée, soit en cessant de crier quoiqu'en restant dans la voie, soit en cherchant à s'assurer, tantôt à la branche, tantôt aux autres portées; au contraire les jeunes chiens redoublent de gueule si l'animal qu'on cherche donne le change, ou simplement s'accompagne d'une harde d'animaux, ce qui est fréquent dans les forêts un peu vives. C'est dans un tel moment de crise que le bon piqueux fait appel à tout son savoir, modère ses chiens au lieu de les presser, et les fait requéter avec calme et doucement sur les petits et grands derrières, car les chiens, sur un cerf déjà échauffé, ne quittent pas volontiers la voie; pour cette raison, le piqueux ne doit donc prendre ses devants que lorsqu'il a pris les derrières, retournant bien voie par voie, et n'oubliant jamais de briser haut et bas quand le cerf fuit et que le fort est très-fourré.

Prendre rapidement ses devants, relancer le cerf en foulant l'enceinte, sonner la vue, et rendre aux chasseurs et aux chiens l'ardeur et la confiance, tels sont les résultats d'une manœuvre bien faite. Alors on rend justice au pi-

queux, on le félicite sur son savoir qui l'élève réellement au-dessus des piqueux ignorants, qui presque toujours, dans le change, continuent de fuir, sonnant et emportant le gros des chiens. Ces derniers sont cependant bien moins coupables que ces sortes de veneurs qui restent immobiles, sans chercher à savoir ce que devient l'animal de chasse, et sans travailler à relever le défaut.

Ce que nous venons de dire suffit, croyons-nous, pour démontrer la différence d'un bon piqueux à un mauvais, qui n'a pas le goût de son métier, qui craint le travail, ne se donne un peu de mal que sous les yeux de son maître, préférant la bouteille à la botte de son limier. Le véritable piqueux, au contraire, ne connaît pas les difficultés et les surmonte toujours par son admirable persévérance. Né observateur, il juge de suite quelle espèce de ruse il s'agit de déjouer. Mais pour qu'un tel serviteur soit complet, il est indispensable qu'il ait chassé dans beaucoup de forêts, où le pied varie, comme on sait, avec les différentes natures du sol; c'est ce qui fait qu'un bon sujet, bien organisé, intelligent, actif, et n'ayant servi qu'un maître et chassé dans un seul pays, ne serait jamais un veneur accompli.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur les devoirs des piqueux; nous ne terminerons cependant pas ce chapitre sans ajouter que les veneurs soigneux, qui aiment leurs chiens, ne rentrent jamais après une chasse sans avoir fait leur possible pour les requêter tous avant de sonner la rentrée au chenil.

Créancer les chiens et les rendre dociles sont deux choses très-importantes, qui doivent être un motif de préoccupation constante pour des piqueux. On chassera toujours mal avec des chiens qui n'obéissent pas au commandement et qui ne sont pas suffisamment créancés.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, le piqueux, pour obtenir de l'obéissance de ses chiens, doit les connaître parfaitement tous par la figure, par leur nom, et surtout par leur voix. Il ne doit jamais entrer au chenil sans un fouet ou une longue gaule. Là, il les appelle tous, les uns après les autres, par leur nom, les caresse de la voix et de la main; l'heure du déjeuner, si on donne à déjeuner, convient le mieux pour cette petite leçon.

Le piqueux doit toujours assister aux heures de repas, lorsque les valets de chiens donnent la soupe. Il est bon qu'il sonne quelquefois des fanfares pour les réjouir; mais il est de la plus grande importance de ne jamais sonner les tons que nous nommons les mouvements de chasse, depuis

la quête jusqu'à l'hallali, ailleurs que sur le terrain et en pleine chasse; car, sans cela, les chiens n'y seraient plus obéissants.

La soupe versée dans les baquets, aucun chien ne doit en approcher avant que le piqueux ou le valet de chiens le leur permettent et les y invitent par le cri ordinaire de la curée. Dans certains équipages on dit : *Soupe! soupe!* mais il vaut mieux dire : *Hallali!*

Lorsque les chiens sont le plus occupés à manger, le piqueux doit les faire retirer des baquets en faisant claquer le fouet et en criant : *Derrière! derrière, chiens!* corrigeant ferme celui qui n'obéirait pas de suite. On aura le soin de ne frapper les chiens que sur le dos, et de prendre bien garde aux yeux. On répète cette leçon deux ou trois fois à chaque repas; il est certain qu'en très-peu de temps les chiens seront devenus tellement obéissants à la voix et au fouet, qu'un piqueux pourra alors les arrêter sur tout animal, même à vue, et les tenir derrière son cheval en traversant les forêts ou en allant frapper à la brisée.

Nous ne savons pas pourquoi le *forhu* a été abandonné : c'est la meilleure leçon qu'on puisse donner à des chiens courants. Nous conseillons à nos jeunes chefs d'équipage d'en rétablir l'usage, ils s'en trouveront bien. Pourquoi abandonner une coutume que la grande expérience de nos pères avait consacrée? Nos chiens anglais sont-ils donc si dociles, si faciles à rompre, pour que nous n'ayons plus besoin de faire usage de ces procédés que nous n'avons remplacés par rien de mieux?

Pour accoutumer les chiens au forhu, on choisit le moment de la curée, soit qu'elle se fasse chaude, soit qu'on la fasse froide. Deux ou trois piqueux s'écartent à quelque distance, criant *tayaut;* ils sonnent la vue ou le forhu (hourvari). Ceux qui ont les chiens près d'eux les découplent et les font rallier de la voix et du fouet aux piqueux qui les réclament par le son du cor et en criant *tayaut!* La récompense de leur obéissance, ce sont alors les entrailles de l'animal pris, ou du pain coupé par petits morceaux que leur donnent les piqueux qui les appelaient.

C'est avec intention que nous avons recommandé une grande patience dans l'instruction : de même qu'aux jeunes chevaux qu'on commence à monter, un châtiment hors d'à-propos et donné avec colère et brutalité rebuterait les chiens, qui fuiraient au lieu d'obéir.

Dans un équipage, le rôle des valets de chiens est de pre-

mière importance, et le maître ne saurait trop les surveiller. Nous l'avons dit, c'est de la bonne tenue intérieure du chenil que dépendent presque toujours la vigueur et la santé. Les qualités essentiellement nécessaires à un valet de chiens sont la vigilance, la propreté et la douceur.

Soit que l'on chasse ou que l'on ne chasse pas, les soins doivent être les mêmes; le pansement de la brosse sera un peu plus soigné un lendemain de chasse, afin de délivrer les chiens de la poussière ou de la crotte, ainsi que des différentes espèces de vermine qui s'attachent à leur poil en traversant les forêts, et surtout les landes et les bruyères. Il est nécessaire de les laver tous les huit jours avec une légère eau de savon ou de son, et le valet de chiens doit, autant que possible, chercher un jour où le soleil paraîtra, afin que les chiens soient plus promptement essuyés. Il faut, matin et soir, balayer les chenils ainsi que les lits de camp, les cours, etc., etc. Le valet de chiens donnera tous les jours de la paille fraîche et l'étendra sur les lits de camp avec soin. S'il n'y a pas de courant d'eau vive ou quelque grand bassin dans le chenil, il remplira les baquets d'eau fraîche tous les matins en hiver, et deux fois par jour en été. Il faut avoir le soin de laver les baquets ou auges qui servent à donner la soupe. La propreté, on le sait, est indispensable à la santé des chiens.

Le lendemain d'une chasse on doit visiter tous les chiens les uns après les autres pour voir s'il n'y en a pas d'ergotés, qui aient les pieds enflés ou échauffés; on leur retire les épines, les tiquets, etc.; enfin, on applique les médicaments que nous avons indiqués suivant les circonstances.

Quand on mettra des jeunes chiens au chenil, on aura l'attention de les caresser plus que les autres, pour les accoutumer, surtout aux instants où l'on donne la soupe: trop timides encore pour approcher les auges, ils ne mangeraient pas. On les habitue à porter la couple, comme nous l'avons indiqué, en leur en mettant une d'abord au cou pour les mener à la promenade, et lorsqu'ils sont accoutumés, on les couple avec un vieux chien bien doux, jusqu'à ce qu'ils aient pris l'habitude de marcher couplés.

Les valets de chiens ne doivent rien laisser traîner; les couples, les hardes, les brosses, etc., tout doit être rangé et mis à sa place et hors de la portée des chiens.

Les valets de chiens ne doivent jamais sortir la meute sans être munis de fouets ou de gaules pour corriger ceux des chiens qui courraient après les volailles ou les moutons; ils porteront aussi toute leur attention sur les lices, notamment

sur les lices portières ; dès qu'ils s'aperçoivent qu'elles viennent en feu, il faut les séparer et les mettre à l'écart, loin des chiens. Nous recommandons encore aux valets de chiens de surveiller tout animal qui paraîtrait malade, soit qu'il ait un commencement de gale ou toute autre indisposition. Bien que les premiers symptômes de la rage se manifestent ordinairement quelques jours à l'avance, on ne saurait prendre trop de précautions pour se garantir des ravages que cette terrible maladie peut causer dans un chenil.

CHAPITRE XI

LA TROMPE

Il n'y a qu'en France qu'on fait usage de cet intelligent instrument, qui s'harmonise admirablement avec les belles gorges de nos hurleurs et le poétique silence de nos bois.

Chez nous, les tons de chasse sont un véritable langage; les chasseurs des autres pays n'ont rien de semblable : les Anglais, avec leur cornet à bouquin; les Allemands, avec leur grand huchet, ne font que du bruit, tandis que nous, avec la trompe, tout en charmant l'oreille, nous nous parlons à de grandes distances, nous sommes toujours au courant de tout ce qui se passe durant la chasse, nous savons ce que font les chiens et quelles sont les ruses de l'animal de chasse pour mettre les veneurs en défaut. Enfin, dans les moments de défaillance, si nous venons à perdre courage, c'est encore la trompe qui nous remonte le moral et nous soutient.

Bien sonner de la trompe n'est pas chose facile, et les meilleures organisations musicales sont souvent les plus rebelles au ton de chasse. On cite les bonnes trompes dans le monde des veneurs, comme on parle de Berlioz et de Paganini au Conservatoire. Vivier, lui-même, qui est le premier cor d'harmonie du monde, n'est pas capable de sonner selon les règles un ton pour les chiens.

Dieu vous garde de prendre des leçons de trompe d'un de ces professeurs de musique comme on en rencontre beaucoup maintenant dans les régiments de la garde; adressez-vous de préférence à un piqueux sonnant bien à pied et à

cheval; avec le premier, vous ne *jouerez* jamais que des espèces de romances, tout au plus bonnes pour un malade; avec l'autre, vous parlerez puissamment aux chiens, et l'écho des bois vous répondra. On ne sonne pas de la trompe dans un appartement; l'harmonie cynégétique n'est réellement à sa place qu'au milieu des forêts ou au chenil. L'accompagnement naturel de nos fanfares de chasse, c'est le galop des chevaux et le bruit de la meute; hors de là, la trompe perd tout son charme, et nous concevons que, dans l'intérieur des villes, pour bien des gens, ce soit un instrument des plus désagréables. *La royale*, composée par Charles IX (1560), est déplacée lorsqu'on la sonne au balcon d'un établissement public, autant au moins qu'une célébrité de café chantant dans un salon du faubourg Saint-Germain.

Comme les cloches de nos églises, qui ont des notes tristes et joyeuses, la trompe aussi a des sons pour la victoire et la défaite; véritable télégraphie acoustique, les mauvais veneurs malheureusement en abusent; les bons seuls sont discrets et ne s'en servent qu'à propos.

« Dieu préserve, en chassant, toute sage personne,
« D'un porteur de huchet qui mal à propos sonne. »

Déjà au XIIIe siècle on s'entendait à la chasse, non par des airs, mais au moyen de notes isolées plus ou moins longues, plus ou moins brèves ou multipliées, qu'on obtient en soufflant dans une longue corne appelée *huchet*. Les veneurs de saint Louis (1226), pour s'entendre, avaient six tons de chasse : l'appel simple, le bien-allé, le requêté, la vue, l'appel forcé et la prise. Plus tard (1345), Gaston III, comte de Foix, dit Gaston-Phœbus, qui avait les meilleurs chevaux et les meilleurs chiens de son temps, a beaucoup contribué à perfectionner l'art de sonner à la chasse; aux six tons de Louis IX il en ajouta huit autres.

Dans l'histoire de la maison de chasse des ducs de Brabant, on trouve qu'un gruyer avait été institué par ordonnance de Charles-Quint, du 28 août 1515 et du 3 juin 1518, pour veiller à la sûreté et à la conservation des établissements religieux, recherchant les crimes et délits commis dans l'enceinte des couvents. Les fonctions du gruyer lui permettaient aussi de connaître exclusivement des délits de chasse commis dans leurs franches garennes et dans celles du prince. Pour les délits de chasse, dit le placard de 1515, « le gruyer pourra, s'il le juge à propos, convoquer un tribunal de nos juges, en quelque lieu autour de nos garennes et villages qu'il conviendra. »

Le placard de 1518 donne au gruyer pour siége de ce tribunal la maison de chasse de Boitsfort et lui adjoint sept juges, ou hommes de fief de la trompe, qui servait de siége au gruyer et au grand veneur de Brabant. Le sceau du consistoire représentait une trompe avec ses courroies et couples (Metzyne *riemen ende Coppelen*), surmontant les armoiries de Brabant. L'exergue portait : *Sigillum hominum feudalium de cornu ducatus Brabantiæ.*

Plus tard, la chasse noble ou à courre fut interdite à la plupart des habitants par l'ordonnance des archiducs Albert et Isabelle du 31 août 1613, qui défend d'avoir plus d'une trompe dans un village, et de chasser *avec une petite trompe à mettre en poche et avec quelques lesses de chiens* Il fallait se servir de la grande trompe et avoir des meutes nombreuses, ce que peu de personnes pouvaient se permettre.

Pour ne pas quitter ce pays, disons de suite que les comtes de Louvain, et plus tard les ducs de Brabant, qui en descendaient, élevèrent une chapelle à saint Hubert et y conservaient précieusement sa trompe.

L'heureux propriétaire du fameux chien *Souillard,* le roi Louis XI enfin, qui voulut être inhumé dans un tombeau en cuivre, vêtu de son costume de chasseur, le cornet au côté, est l'auteur de la fanfare qui se sonne pour quatrième tête. Ce n'est pas celle que nous sonnons aujourd'hui fort vraisemblablement; mais c'est là un fait historique qui prouve qu'au XIVe siècle on se servait déjà d'airs de chasse pour se faire comprendre et indiquer l'âge des animaux chassés.

Mais c'est sous Louis XIII que l'art de fabriquer les trompes fit de grands progrès, et que les tons de chasse se régularisèrent. Salnove attribue à ce prince une fanfare pour le renard. Personne n'ignore que la façon *propre* avec laquelle M. de Saint-Simon, père de l'auteur des Mémoires, sonnait dans sa trompe, et qui lui permettait de l'offrir au roi sans avoir à en essuyer l'embouchure, devint l'origine de sa fortune.

Enfin, à Louis XV revient le mérite d'avoir mis de l'ordre dans les tons de chasse et d'avoir complété le recueil des fanfares tel que nous l'avons encore aujourd'hui. Alors on ne se servait que de la grande trompe, bien plus douce à sonner que la demi-trompe, qui a l'avantage de se porter plus facilement, surtout lorsque la coiffure le permet. On fait maintenant des trompes qui tiennent le milieu entre la grande et la demi-trompe; elles sont moins dures à sonner et peuvent être portées en sautoir beaucoup plus commodé-

ment que les grandes, qu'il faut tenir à la main. Du reste, c'est le costume qui détermine le choix de la trompe.

On trouve partout des recueils de toutes les fanfares, augmentés de tout ce que la fantaisie a inventé et invente encore; il était inutile d'en surcharger notre travail. Nous nous sommes borné aux tons qu'on sonne à la chasse, aux seules fanfares dont on peut avoir besoin. En traitant de la chasse du cerf, nous avons fait noter les tons de chiens comme on les sonne; la tâche était difficile, la pratique suppléera à l'imperfection de notre entreprise. La musique qu'on fait aux chiens et à la chasse a cela de particulier qu'on n'a pas encore trouvé de notes pour la fixer sur le papier; on y arriverait par des signes de convention. Nous soumettons l'idée et laissons à d'autres le soin de réaliser ce perfectionnement. Les notes ordinaires donnent bien l'air des fanfares, mais nullement avec tous les agréments et fioritures dont les piqueux les ont enjolivées; ce sont précisément ces agréments qui constituent le ton de chasse.

CHAPITRE XII

COMMENT ON FAIT LE BOIS POUR DÉTOURNER LES ANIMAUX

En tête de ce chapitre nous poserons comme aphorisme cette incontestable vérité : « On n'est veneur accompli que le jour où l'on est en état de détourner un animal. » Tout chef d'équipage qui ne sait pas faire le bois sera mal secondé par ses inférieurs, et souvent exposé à être ridiculisé par eux pendant la chasse. C'était pour cela qu'autrefois tous les veneurs indistinctement allaient au bois. Les plus grands seigneurs, les rois même, ne dédaignaient pas de mettre la botte au cou du limier. Brantôme, en parlant de Charles IX, dit : « Pour quant à l'exercice de Diane, il y était violem-« ment adonné, fut à courir et à piquer après le cerf, fut à « beau pied, à le détourner avec le limier, et y était si affec-« tionné qu'il en perdait le dormir, étant à cheval avant le « jour pour y aller. »

Il est de règle que le chef d'équipage attribue à chacun des valets de limier une certaine étendue de *pays* [1] pour y chercher les animaux qu'ils devront détourner; c'est ce qui constitue *une quête*. On conçoit qu'il est utile que le valet de limier soit logé dans le voisinage de sa quête et à portée du rendez-vous où il viendra faire son rapport. Les distances obligent souvent les valets de limier à s'installer la veille dans le village le plus voisin du lieu qu'ils doivent explorer.

1 En vénerie le mot *pays* signifie *grand* ou *petit bois*, *canton;* on dit : « Il y a du fauve dans le *pays*, » c'est-à-dire dans cette forêt, dans ce bois, dans ce canton.

Il ne suffit pas de faire le bois seulement le jour qu'on doit chasser, surtout si l'on est en déplacement et dans un pays nouveau ; il faut encore, dans ces derniers cas, prendre connaissance des lieux fréquentés par les animaux plusieurs jours à l'avance. Ce n'est que lorsque les valets de limier se seront mutuellement renseignés sur ce qu'ils auront rencontré, qu'ils pourront faire leur besogne avec chance de réussir ; ils s'épargneront ainsi beaucoup d'allées et de venues inutiles. En arrivant dans une forêt qu'on fréquente pour la première fois, on aurait tort de négliger de demander aux gardes ce qu'ils savent sur le nombre des animaux, sur les cantons où ils se tiennent ; les bûcherons, les charbonniers, jusqu'aux ouvriers de la forêt, tout est bon à consulter ; autrement on serait exposé à indiquer de travers les refuites où les relais devront être placés.

Du moment où l'on a connaissance des animaux, il ne faut pour ainsi dire plus les perdre de vue un seul instant ; jour par jour il est nécessaire de savoir ce qu'ils deviennent.

Le valet de limier consciencieux est rendu sur sa quête avant le jour, afin de voir les animaux rentrer du gagnage ; mais comme leurs habitudes varient selon les saisons, on prend ses dispositions en conséquence.

En novembre, les cerfs se mettent en harde, se recèlent dans les grands forts ; ils vont viander dans les bruyères, dont ils mangent les pointes pour se refaire des fatigues du rut. Durant tout le mois de décembre, ils se tiennent en fin fond de forêt pour s'abriter du froid et de la neige ; les bons gagnages étant rares, ils vivent de feuilles de ronces, de mousse, et font beaucoup de tort aux arbres, dont ils mangent l'écorce. Desgraviers prétend avoir remarqué que le cerf, à cause de l'obstacle de son bois, imprime en travers ses dents dans l'écorce, tandis que la biche ronge longitudinalement. Ils donnent aussi à la plaine en janvier ; ils vont y chercher les jeunes pousses de seigle et de blé ; mais dès le jour ils continuent encore à rechercher les coteaux abrités, dont on doit prendre les grands devants quand on fait le bois. Cependant, si la saison n'est pas trop rigoureuse, on les trouve non loin des blés où ils ont été viander. Il est rare qu'on les rencontre mêlés à des biches. Ce sont les jeunes cerfs surtout qui se tiennent sur le bord des forêts.

En février et mars, les cerfs mettent bas leur tête, c'est-à-dire qu'ils muent ; ils se séparent alors pour chercher un endroit commode où ils puissent refaire leur bois. Ils viandent les chatons des saules, des coudriers et autres bois

tendres; ils choisissent des buissons[1] à portée des prés et des blés. C'est donc dans ces lieux qu'il faut les quêter.

En avril et mai, ils fréquentent les petits taillis; ils continuent à demeurer dans leurs buissons jusqu'à l'époque du rut, allant faire leurs viandis dans les récoltes de pois, de vesces, de luzernes, situées sur les lisières du bois.

A ce moment, les cerfs ne sortent pas tous les jours de leurs buissons, ils restent dans les environs; mais pour peu qu'ils aient été inquiétés, ils s'en vont d'un autre côté, où ils s'installent de nouveau. Ce sont ces cerfs-là qui donnent souvent le plus de tablature aux valets de limier.

Juin, juillet et août sont les mois où les cerfs, ainsi que tous les autres animaux, trouvent le plus à manger; ce n'est donc pas au fond des bois qu'il faut aller les chercher, mais

Fig. 17 — Valet de limier posant une brisée.

dans les taillis où ils font leurs viandis, aussi bien que dans les grains, où souvent ils se mettent sur le ventre pour être moins tourmentés par les mouches. Alors ils sont en pleine

1 On donne, en vénerie, le nom de *Buisson* à des bouquets de bois détachés des forêts, mais qui ont souvent plusieurs hectares d'étendue.

venaison, et, pour cela, ils vont boire pour apaiser la soif que leur cause une nourriture très-abondante.

Nous voilà au temps où le rut commence. Les cerfs alors n'ont plus de demeures certaines, ils viandent où ils peuvent, et cela dure tout le mois de septembre et celui d'octobre. Cet état de surexcitation fait qu'on les quête où l'on peut, un peu partout.

En résumé, on voit qu'en été, pendant la bonne saison, c'est sur les lisières des forêts qu'on trouve les gros cerfs, près des terres cultivées ; qu'en hiver ils fréquentent de préférence les taillis, et se retirent au jour pour se mettre à l'abri au fond des grands bois.

Fort de tous ces renseignements, le valet de limier peut se mettre en quête, la botte au cou de son chien, qu'il ne doit pas oublier de caresser en l'encourageant par de *bonnes paroles*. Il commence par poser une brisée, le gros bout dans la direction qu'il prend, pour se reconnaître et indiquer qu'il est venu là, *fig.* 17. En chemin, on ne néglige pas de rayer toutes les voies qu'on rencontre. Pour le cerf on fait la raie en arrière près du talon, et pour la biche on raye en pinces, c'est-à-dire en avant. Les valets de limier soigneux rayent plusieurs allures. Cette mesure a pour but de reconnaître toutes les voies dans le cas où l'on rencontrerait celles d'un animal qui viendrait à passer plus tard. Le trait déployé, on suit en silence les routes, les chemins, les bordures de la plaine où l'on suppose que les animaux ont dû passer en rentrant du gagnage. Le valet de limier, qui doit connaître à fond son chien et sa manière de procéder, l'observe et ne le perd pas de vue un seul instant. Se rabat-il, il raccourcit aussitôt le trait, se rapproche de lui et s'assure si c'est d'un cerf ou d'une biche.

Dans le cas où le revoir serait mauvais ou difficile, on prend le contre-pied jusqu'à ce qu'on trouve un terrain plus favorable, comme une taupinière, une partie de sol humide permettant alors de bien juger la voie. Est-ce une biche, on raye en pinces et on se retire. Si c'était un jeune cerf qu'on ne voulût pas chasser, il faudrait s'assurer s'il n'est pas accompagné d'un autre cerf plus gros, ce qui arrive assez fréquemment. Supposons un cerf courable, supposons que c'est sur un dix-cors, par exemple, que le chien se rabat, la première chose à faire est de juger la voie et de tâcher d'en revoir par tous les moyens possibles. Dès qu'on sera bien certain d'avoir le cerf qu'on désire, il ne restera plus qu'à s'occuper alors de le rembucher, et certes le plus difficile est encore à faire. Plus le limier tend le trait, moins il

faut suivre, car on peut supposer que l'animal n'est pas très-loin de là, une longueur de trait suffit pour acquérir la certitude que le cerf va devant : on revient sur ses pas et l'on brise haut et bas. En suivant le contre-pied, on juge de nouveau la voie, on la fait goûter encore au chien, on lève des fumées [1] ; il faut revenir ensuite par le trait à l'endroit même où se trouvent les brisées B, *fig.* 18.

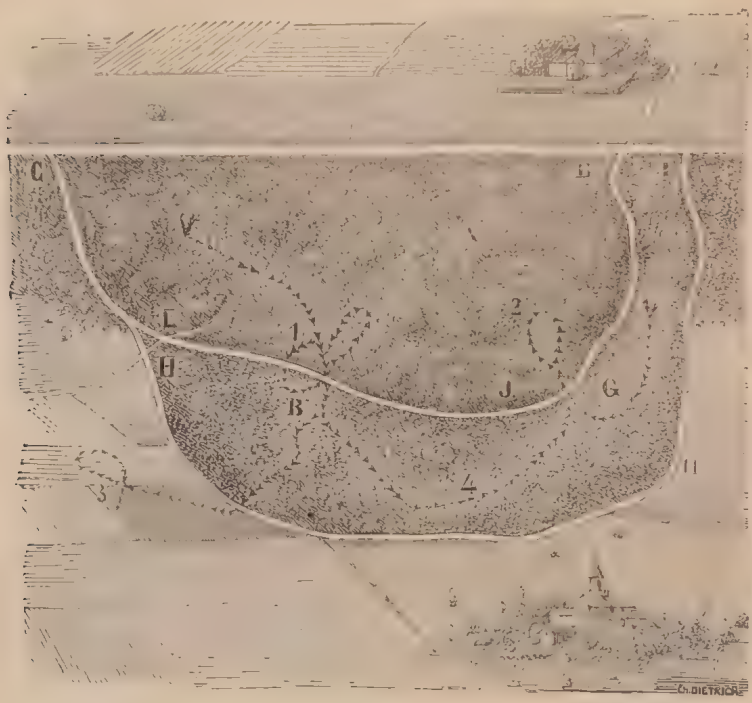

Fig. 18

Mais si, après avoir suivi la voie une ou deux longueurs de trait, on ne la trouvait plus ni à gauche ni à droite, il n'y aurait pas à en douter, il s'agit d'un faux rembuchement : le cerf, entré d'abord dans l'enceinte, en est ressorti en allant et venant, retournant d'où il est venu, ruse connue du reste, et dont se servent les animaux qui ont été attaqués déjà et qu'on a manqués. Il est certain que l'animal a doublé ses voies, qu'entré dans l'enceinte A par la coulée B, il a dû rester dans l'enceinte G au lieu de se remettre en avant en

1 Fumées, excréments du cerf et de la biche ; on en trouvera plus loin la description et l'utilité. On appelle *fumée* la fiente de toutes les bêtes de brout, et *laissée* celle du loup, du sanglier, etc. On dit du *repaire* de lièvre, de l'*épreinte* de loutre.

A. C'est donc le cas de prendre les arrières et de faire le tour de cette enceinte G ; et si on ne trouve pas la voie en décrivant attentivement le périmètre HIJ, on aura acquis la certitude de l'avoir détourné.

Il arrive encore que les cerfs qui ont l'expérience que donne le danger, au lieu d'un faux rembuchement, en font plusieurs pour mettre les veneurs en défaut. Cette manœuvre consiste à entrer et à ressortir par plusieurs endroits d'une enceinte dans l'autre, et toujours en doublant leurs voies. Ce sont ces ruses qui donnent le plus de peine au valet de limier, qui doit, dans ce cas, envelopper les deux enceintes pour s'assurer d'abord, par les grands devants, que le cerf y est réellement resté ; il refait ensuite avec soin les routes transversales s'il s'en trouve, n'ayant le plus souvent que son chien pour le tirer d'embarras ; mais, si ce chien est bon, il ne manquera pas de se rabattre sur la meilleure voie, qu'il faudra suivre plusieurs longueurs de trait, tâchant d'en revoir, jugeant par les foulées [1] si, en définitive, on est sur le droit. S'il a la bonne voie, alors il ne reste plus qu'à raccourcir l'enceinte, et pour cela il faut que le terrain s'y prête, il faut qu'il y ait des sentiers, des fossés ou des chemins, sans cela on se contente de se bien assurer que l'animal est, soit dans l'une, soit dans l'autre des deux enceintes. Mais en faisant son rapport, le valet de limier devra dire qu'il ne peut pas désigner sûrement l'endroit ; il en expliquera toutes les raisons. Si, au contraire, on a pu raccourcir l'enceinte, si on a pu la diminuer assez pour donner ce qu'on appelle une *brisée à bout de trait,* on s'assurera bien que le cerf n'a pas été inquiété, qu'on ne l'a pas serré de trop près, qu'il n'a pas eu vent du trait ; bref qu'il n'a pas vidé ; enfin, on prend encore une fois les devants. Tout cela doit être fait avec beaucoup de précaution, sans quoi le cerf sortirait de l'enceinte après le passage du valet de limier, se forlongerait pour aller se rembucher très-loin. C'est cette faute que les valets de limier appellent entre eux *mettre un cerf à pisser.*

Pour éviter ces inconvénients, les anciens veneurs recommandaient instamment de toujours défaire la *nuittée* de l'animal dont on fait suite ; selon eux, et ils avaient raison, par ce moyen le valet de limier intelligent connaît si son animal est inquiet, s'il va d'assurance, chose précieuse qui lui servira de règle pour fermer son enceinte, qui sera alors plus ou moins grande selon le danger qu'il y aurait à faire bondir l'animal.

1 Voie qu'on trouve sur l'herbe ou les feuilles.

Heureusement, le valet de limier ne se trouve pas toujours en présence de toutes ces difficultés, et sa besogne est souvent rendue facile soit par un beau revoir, soit par le peu de chemin que font les animaux à leur rentrée du gagnage, et par-dessus tout par le nombre des cerfs qui sont dans un pays bien percé de routes. Dans ce dernier cas, les valets de limier ne se donnent pas grand mal, ils se mettent en observation à un carrefour d'où ils voient les animaux par corps, ils n'ont qu'à choisir, qu'à se baisser pour en prendre. C'est ainsi du moins qu'on procède dans les grands équipages. Nous avons stigmatisé ailleurs cette tendance à la paresse des valets de limiers que personne ne surveille.

Dans les conditions normales, la voie d'un cerf bien courable étant trouvée, les brisées à sa rentrée une fois placées en B, et la voie étant jugée bonne par le pied, par les foulées, par les fumées, enfin par l'ardeur avec laquelle le limier se rabat, tout cela bien apprécié, on enveloppe l'enceinte ACDEJ, car c'est bien dans ce périmètre que le cerf est sur le ventre. Mais l'enceinte est trop grande; ce n'est pas assez d'avoir pris les grands devants pour acquérir la certitude qu'il n'est pas sorti, on doit encore la couper en deux; le sentier EF se prête très-bien à l'opération. Il est évident que si notre chien ne se rabat pas en le suivant, c'est que le cerf est en A et que, étant entré en B, il se trouve dans la partie de l'enceinte EFDJ. Si, au contraire, il l'a rentrant dans la contre-partie, c'est qu'il s'y est relaissé et qu'il est dans la fraction d'enceinte CEF. Après, on prend le contre-pied, et si la voie ramène à la brisée B, par laquelle le cerf est entré, il n'y a plus de doute, on ne s'est pas trompé.

Maintenant que nous avons raccourci le fermé, que nous l'avons traversé, il ne faut pas négliger de refaire encore une fois ou deux le tour de l'enceinte, afin de voir si l'animal n'en est pas sorti. Le limier qui a bien goûté la voie à la brisée, sur le contre-pied, à l'endroit où le cerf traverse le sentier EF, ce limier, il y a lieu de penser, s'il est bon, qu'il aura l'odorat du cerf dans le nez et qu'il ne surallera pas la voie; il se rabattra certainement, parce que cette voie, c'est un vin exquis dont il connaît l'arome. Un autre cerf ne serait pour lui que du vin d'un cru étranger, il n'en voudrait pas, et la voie d'une biche ne lui semblerait être que de la piquette indigne dont il ferait fi.

On comprend aisément tous les avantages, pour l'attaque, de n'avoir plus qu'à chercher le cerf dans le périmètre réduit CEF, au lieu de la vaste enceinte A qu'on avait primitivement circonscrite, et où d'autres animaux peuvent se

trouver, ce qui ne manquerait pas d'occasionner du change ou deux chasses.

Tout cela suffirait pour mettre en évidence le rôle important du valet de limier, et cependant il lui arrive souvent d'avoir des difficultés plus grandes encore à surmonter. Bien juger un cerf, donner de bonnes brisées, lever les difficultés du faux rembuchement, c'est beau sans doute, et l'amour-propre a le droit d'être satisfait. Cependant il se présente parfois des complications bien autrement grandes que les valets de limier les plus habiles ne parviennent pas toujours à mettre au net et à bien épurer. Tantôt ce sont des animaux qui entrent dans l'enceinte et viennent se réunir au cerf que vous êtes en train de travailler; tantôt c'est le limier qui se rabat sur des voies froides d'abord et réchauffées plus tard par le soleil sur le haut du jour. Une autre fois, c'est l'oubli de rayer une voie qui jette dans l'embarras, qu'augmente un changement de temps, un revoir rendu impossible par la grande quantité du fauve, toutes circonstances qui embrouillent les voies et mettent tout en question. Dans de telles conditions, ce qu'on a de mieux à faire, — le moyen est dangereux, nous le reconnaissons, — c'est de mettre l'animal sur pied, de faire suite quelque temps, à bas bruit, d'enceinte en enceinte, et enfin de tâcher de le détourner de nouveau s'il se remet sur le ventre, ou bien d'avoir au moins une voie assez bonne pour, au moment de l'attaque, pouvoir le rapprocher avec chance de le lancer : mieux vaut cela encore qu'un buisson creux.

Le valet de limier n'a pas précisément de costume particulier pour aller au bois. Ce qui paraît le plus commode, le plus simple, et conséquemment le meilleur, c'est la toque en velours ou la casquette en drap, une veste assez large pour permettre le gilet de laine en dessous; par-dessus, un mantelet imperméable et léger, et pour chaussure des brodequins et des jambières, de préférence à des souliers avec des guêtres, dont les sous-pieds se cassent; le couteau de chasse en sautoir, et une petite bouteille en cuir pleine d'eau-de-vie.

S'il monte à cheval, il change de vêtements au rendez-vous, où son déjeuner et sa trompe lui sont apportés.

Passons maintenant aux différentes manières de juger les cerfs par le *pied*, les *allures*, les *fumées*, les *foulées* et les *portées*. Nous avons défini soigneusement la tête du cerf dans le premier volume de *l'Encyclopédie*, nous n'y reviendrons pas. La tête, d'ailleurs, pour le valet de limier, n'est pas d'un secours bien grand, puisque le plus souvent il ne doit voir les animaux qu'il détourne; nous nous bor-

nerons à en donner le dessin. La *fig.* 19 représente la tête

Fig. 19
Tête de 2 ans.

Fig. 20
Tête de 3 ans.

Fig. 21
Tête de 4 ans.

du daguet âgé de 2 ans; la *fig.* 20, celle du cerf à sa seconde tête, âgé de 3 ans; la *fig.* 21, la troisième tête (âge, 4 ans).

Fig. 22
Tête de 5 ans.

Fig. 23
Tête de 6 ans.

La *fig.* 22 représente une quatrième tête (âge, 5 ans); la *fig.* 23, le dix-cors jeunement (âge, 6 ans).

La *fig.* 24 représente le dix-cors (âge, 7, 8 et 9 ans); la

Fig. 24
Tête de 7 à 9.

Fig. 25
Tête de 9 ans et au delà.

fig. 25, le vieux dix-cors (âgé de 9 ans et au delà).

Fig. 26 — Tête bizarde.

La *fig.* 26 représente une tête *bizarde*.

Après avoir enseigné les lieux où l'on rencontre les cerfs pendant toute l'année, il nous faut maintenant parler des connaissances qu'un valet de limier doit avoir pour être en état de distinguer les vieux cerfs d'avec les jeunes, et de ne pas confondre une biche avec un daguet.

LE PIED

Le pied des cerfs varie avec l'âge et la taille, comme aussi avec la nature des sols du pays qu'ils fréquentent et l'abondance du gagnage qu'ils y trouvent. En effet, il est bien naturel qu'un animal qui habite une forêt rocailleuse, éloignée de bons gagnages, ait le pied plus usé et moins développé que celui qui vit dans les buissons, à portée de riches cultures, qu'on ne trouve que sur les terrains fertiles, plats et ameublis. Le valet de limier, peu observateur, serait donc fréquemment exposé à se tromper, s'il ne tenait pas compte de ces diverses circonstances.

Les vieux cerfs et les cerfs de dix-cors, *fig.* 27 et 28, ont les mêmes allures et les mêmes connaissances; cependant on distingue les premiers des derniers, parce qu'ils ont les pinces très-fermées A, les côtés du pied usés et fort gros B, la sole C grande et large, l'éponge D et le talon gros et rétrécis E, les os gros F, courts, non-tranchants et proches du talon; enfin parce que leurs pieds de derrière ne sont marqués qu'à un doigt de distance de ceux de devant, et qu'ils tirent la terre en arrière avec le bout des pinces de leurs pieds de devant. Les jeunes cerfs, au contraire, ont les allures plus courtes, et leur pied de derrière demeure sur le bord du talon du pied de devant; il arrive même que lorsqu'ils sont chargés de venaison ils ne font que l'approcher, ne pouvant allonger les pieds à cause de leurs poids. Les cerfs nourris dans un terrain marécageux et de bruyères ont les pieds creux; il paraît que l'humidité fait gonfler la corne, les côtés du pied restent tranchants, la sole se retire, et les pieds de derrière

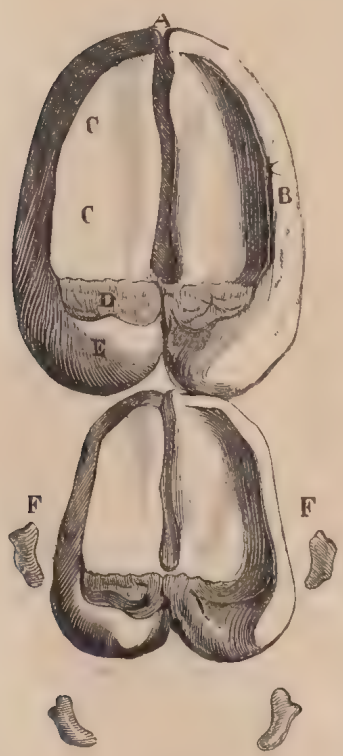

Fig. 27
Pieds de vieux cerf.

Fig. 28
Pied d'un dix-cors.

ne paraissent pas plus grands que les pieds de devant d'une forte chèvre; on nommait autrefois ces pieds, *pieds de gondole*.

Il est évident que l'âge apporte de grandes modifications dans la forme du pied; le daguet n'a pas le pied d'un cerf de dix-cors, il ne peut pas être aussi rond, aussi fort : en effet, ses pinces sont au contraire aiguës; moins lourd, il est haut jointé, et, pour la même raison, va les quatre pieds ouverts et outre-passe avec le pied de derrière celui de devant d'un ou de deux doigts. Enfin, le pied du daguet ressemble beaucoup à celui de la biche; comme elle, il a les os tournés en croissant et loin du talon, il se méjuge [1] par faiblesse.

Le cerf à sa seconde tête a le pied du daguet, seulement toutes les parties en sont plus caractérisées; ainsi, il est moins haut jointé, il se méjuge moins et ferme un peu plus le pied de derrière; tout indique enfin qu'il se rapproche du dix-cors.

Le pied du cerf à sa troisième tête commence à avoir les pinces déjà plus rondes, les côtés et les os sont un peu plus usés, la jambe et le talon sont plus larges, le pied de derrière est presque fermé et sensiblement plus petit que celui de devant.

Fig. 29
Pied d'un jeune cerf.

Le pied d'une quatrième tête, *fig.* 29, ne diffère de celui du dix-cors jeunement que parce que les pinces du premier sont moins rondes encore et moins grosses, que les côtés en sont moins usés, les os moins bien tournés. Le cerf à sa quatrième tête ouvre presque entièrement le pied de devant avec celui de derrière, qui est plus petit [2].

1 Le cerf *se méjuge* lorsqu'il place son pied de derrière tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; les cerfs qui viennent de muer, les biches, les jeunes cerfs, se méjugent souvent.

2 Pour simplifier l'étude de la forme du pied, nous n'avons donné qu'un seul dessin représentant le pied d'un jeune cerf, la transition du daguet à la quatrième tête offrant des nuances trop difficiles à saisir : ce sont des différences que les vieux valets de limier eux-mêmes ont de la peine à trouver.

Pour les novices, la difficulté la plus grande, c'est de savoir bien discerner le pied de la biche du pied du cerf; le plus malin s'y trompe, et nous avons vu plus d'une fois apparaître à la route une grande biche pleine au lieu d'un jeune cerf qu'on attendait. On a beau dire que le jeune cerf va le pied de derrière serré, tandis que la biche l'a ouvert, qu'elle n'a pas les pinces si rondes, le talon et la jambe si larges, que les os sont mal tournés et plus tranchants, tout cela est plus facile à apprendre par cœur dans un livre qu'à l'appliquer sur le terrain, qui est la seule bonne école

Voici en général la forme du pied de la biche, *fig.* 30. Il est fort long, creux et étroit; le talon est si petit, qu'il n'y a point de cerf d'un an qui n'en ait un aussi gros. On reconnaît encore la biche à sa manière de viander; elle mange un peu comme la vache, cela se remarque le long des broussailles : on voit que les coupures qu'elle fait sont rondes, au lieu que le cerf suce le brout et ne fait que le *mâchonner*. La biche, très-haut jointée, met son pied de derrière à côté de celui de devant, presque toujours en dehors, surtout lorsqu'elle est pleine, étant obligée d'écarter les cuisses à cause de son lait. Mais tout cela se modifie encore avec les saisons; le pied de la biche qui a mis bas n'est pas le même que celui d'une biche chargée. Il y a bien encore d'autres connaissances qui aident à distinguer le pied d'une biche, lorsqu'elle l'a fort, du pied d'un daguet, comme par exemple les allures qui sont incertaines, le pied de derrière, qui est aussi grand que celui de devant; comme la maigreur du talon, qui est toujours étroit, et les os, qui sont placés tout droit. Mais qu'on ne se fasse pas illusion, les difficultés sont grandes, et ce n'est qu'à la suite de beaucoup de pratique qu'on arrive à se tromper moins fréquemment [1].

Fig. 30
Pied de biche.

DES FUMÉES

Bien que l'étude des fumées soit fort négligée et que les valets de limier et leurs maîtres n'y attachent plus grande importance, leur inspection est cependant d'un grand secours

1 D'Yauville, dans son *Traité de Vénerie*, parle longuement des connaissances qu'on peut tirer du pied; nous y renvoyons le lecteur.

lorsque le revoir est difficile, et que par un temps sec on ne peut pas bien juger la voie. Nous l'avons dit plus haut, on trouve les fumées en faisant suite par le contre-pied pour arriver où l'animal a fait sa nuit.

La forme et la nature des fumées varient avec les saisons, conséquemment selon la nourriture. C'est vers la mi-avril que les fumées servent à juger les cerfs; ils les jettent alors en *bousard* gros comme le poing, *fig.* 31. Autrefois, il était d'usage d'apporter les fumées au rendez-vous, mais jamais avant le 3 mai; à ce moment elles sont molles et amassées. Au mois de juin, les fumées sont larges et grosses, les cerfs de dix-corps et les jeunes cerfs les jettent en *plateau formé* et gros comme le pouce, *fig.* 32. Il est à faire remarquer que les vieux cerfs jettent leurs fumées en plateau, tandis que les jeunes ne les font encore qu'en bousards, ressemblant assez à des bouses de vache. De la mi-juin à la mi-juillet, les fumées sont en *troches* ou demi-formées, *fig.* 33. En juillet et août, les fumées sont rondes et longues ou à peu près cylindriques et parfaitement détachées; on les nomme *fumées formées, fig.* 34; *fumées dorées* si elles sont jaunes, *fumées* en *chapelet*, *fig.* 35. Les fumées du soir sont mieux caractérisées que celles de la nuit, parce qu'elles viennent d'un viandis ruminé longuement pendant toute la journée. En hiver, les cerfs dix-cors ne vivant que

Fig. 31 — Fumées en bousard.

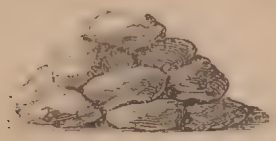

Fig. 32 — Fumées en plateau.

Fig. 33 — Fumées en troches.

Fig. 34 — Fumées formées.

Fig. 35 — Fumées en chapelet.

de mousses, d'écorces d'arbres, et le plus souvent de plantes sèches, leurs fumées sont dures, petites et sèches.

Les fumées des biches n'ont rien de semblable avec celles des cerfs; elles sont toujours plus petites, plus plates, plus abondantes. Cependant, les biches bréhaignes jettent des fumées qui ont quelque ressemblance avec celles des dix-cors jeunement. Mais leur forme ne coïncide jamais avec la forme des fumées de cerf, ce qui fait dire qu'elles ne sont jamais de saison. On les distingue par un aiguillon, espèce de picot long et menu. Plus un cerf est gros, moins ses fumées sont aiguillonnées.

Les fumées de biche sont souvent mêlées de sang; c'est ce qui arrive lorsqu'elles ont mis bas, et les cerfs très-gros jettent parfois des fumées glaireuses. Il est certain qu'on peut tirer parti de la connaissance des fumées, et lorsqu'on ne veut exclusivement chasser que des gros cerfs, il est très-utile de savoir bien les distinguer, puisque la différence des fumées des vieux cerfs avec celles des dix-cors jeunement est très-remarquable.

Mais comme pour les connaissances du pied, il faut un grand esprit d'observation, une pratique de tous les jours et de bien des années pour être en état de porter un jugement sûr, sans jamais se tromper. Le veneur préférera toujours les connaissances du pied, des allures, de la forme de la jambe, à celles qu'on obtient par les fumées, qui n'en seraient pas moins d'une grande ressource s'il fait sec, si le sol est dur et le revoir mauvais.

DES PORTÉES

Il est impossible de juger les cerfs par les portées pendant les mois de mars, d'avril, de mai et de juin; leur tête n'étant pas refaite, ils doivent éviter le choc des branches; ce n'est que du moment que les bois commencent à durcir qu'on peut les juger par leurs portées; alors ils pénètrent hardiment dans le bois, ils dérangent en passant à droite et à gauche les branches, et laissent ainsi derrière eux des traces qui décèlent leur passage. La hauteur des branches ployées dans les coulées peut donner une appréciation de la dimension de la tête; mais ce n'est là qu'une indication très-secondaire, un accessoire de renseignement très-problématique.

DES ALLURES

Nous venons compléter ici ce que nous avons déjà dit des allures en parlant du pied. On nomme allures la façon de

marcher des animaux, qui mettent leur pied de derrière tantôt sur le talon du pied de devant, tantôt en dedans, tantôt en dehors, selon leur âge, leur espèce et leur sexe. Le cerf a les allures beaucoup plus grandes que celles de la biche, et beaucoup plus régulières. Toutefois, à certaines époques de l'année, les allures des cerfs éprouvent de notables modifications : 1° par leur état de venaison, qui les empêche d'avancer les cuisses et les épaules comme d'habitude, ce qui fait qu'ils mettent en marchant le pied de 12 à 15 centimètres en arrière de celui de devant; 2° et au moment où ils ont mué, parce qu'étant débarrassés du poids de leur tête, ils se méjugent et marchent plus légèrement.

Les anciens veneurs prétendaient juger de la chasse que ferait un cerf, du plus ou moins de mal qu'il donnerait aux chiens, par le pied et les allures; selon eux, tout cerf qui met beaucoup le pied de derrière en arrière de celui de devant, qui se *tarde* enfin, ne dure pas longtemps devant les chiens; celui, au contraire, qui a des allures longues, qui est conséquemment plus léger, a plus d'haleine, et, disaient-ils, fatigue bien plus la meute en courant plus longtemps.

LES FOULÉES

Les empreintes que laissent les cerfs sur les feuilles en marchant se nomment *foulées, foulures* ou *abattures;* elles servent à retrouver souvent, dans l'herbe et les feuilles, la forme du pied qu'on n'a pas été à même de juger à cause de la dureté du sol ou de l'état gazonné des routes. L'herbe étant toujours couchée du côté où va le cerf, on peut par là savoir de quel côté il a la tête tournée.

LE FRAYOIR OU FRÉOIR

Goury de Champgrand dit que les connaissances que fournit le frayoir sont assez sûres, lorsque les cerfs, à la mi-juillet, qui sentent leur tête refaite, quittent les buissons dans lesquels ils s'étaient recélés pour la refaire; et pour cela, ils la frottent contre les arbres pour en dépouiller la peau velue qui l'enveloppait. On dit alors que les cerfs touchent au bois, qu'ils frayent; cela dure une quinzaine de jours; à ce moment, on peut donc voir aux branches et sur l'écorce quelle peut être la grosseur de leur tête d'abord; et comme ce sont les gros cerfs qui frayent les premiers et aux plus gros arbres en juillet, et que les jeunes ne touchent au bois qu'au

mois d'août, on peut trouver dans ces deux particularités un utile renseignement.

Autrefois, il y avait le *droit du frayoir*. Lorsqu'un gentilhomme de la vénerie du roi ou un valet de limier trouvait, un jour de chasse, le frayoir du cerf fait de la nuit, et qu'après avoir détourné le cerf et l'avoir laissé courre il apportait le frayoir dans le chenil ou à l'assemblée, le roi faisait don d'un cheval au gentilhomme et de 50 écus au valet de limier [1].

1 Nous recommandons tout particulièrement l'*Essai de Vénerie, ou l'Art du valet de limier*, par M. Leconte Desgraviers.

CHAPITRE XIII

DE LA CHASSE DU CERF

Avant notre grande révolution, la chasse du cerf comme le vol du héron étaient des plaisirs exclusivement réservés aux rois et aux princes. Avec le temps et la force des choses, et surtout l'état nouveau de la propriété et des fortunes, la destruction et le percement des forêts, enfin avec la rareté des grandes espèces silvaines, on conçoit aisément que cette chasse devait subir de notables modifications que nous aurons à signaler.

Nos pères avaient fait de l'art de forcer les animaux une science véritable, inhérente à l'éducation des gentilshommes; de nos jours, on chasse assurément avec moins de méthode qu'autrefois, mais on court beaucoup plus vite. Dans ces temps-là, on forçait au petit galop de chasse un cerf qui tombait épuisé de fatigue, et l'animal était servi au couteau par les veneurs qui lui coupaient le jarret, *on l'accouoit;* avec les nouveaux chiens anglais et nos chevaux pur sang, la bête, le plus souvent, est prise de vitesse et noyée encore pleine de vigueur; pour cette raison, on préfère le servir à la carabine, c'est plus prudent.

Avant 1789, maîtres et valets, nous l'avons dit ailleurs, étaient *connaisseurs* et généralement très-forts en vénerie; à cette époque-là on tenait à honneur de le prouver; nous autres, gens de la vapeur et de l'électricité, nous avons des veneurs à notre service, nous avons le luxe d'un équipage de chasse comme celui d'une paire de chevaux et d'une voiture; nous commandons un laissé-courre à nos piqueux, absolument de la même manière que nous ordonnons à un cuisinier de nous faire à déjeuner.

Un jour que nous nous lamentions sur la décadence de la vénerie, un veneur de son siècle a essayé de nous démontrer qu'on a toujours tort de ne pas marcher avec les idées de son époque. Après avoir tout bien calculé, nous dit-il, est-ce que la manière actuelle de chasser ne vaut pas celle des anciens? Est-ce que, dans tous les cas, elle n'est pas beaucoup plus commode? — Il peut y avoir du vrai dans cette façon d'apprécier les choses, mais il est certain que les veneurs classiques repousseront toujours ces raisonnements, et qu'en dépit de la mode et du temps, ils persévéreront à chasser comme chassaient nos pères, à faire souvent le bois eux-mêmes et à surveiller leurs piqueux et leurs chiens, qui les connaissent et qu'ils connaissent tous par leur nom.

Nous ne dissimulerons pas que nos sympathies sont pour ces derniers. Nous croyons qu'il est indispensable d'être en état de distinguer un pied de cerf d'une voie de biche, un pied de loup d'une voie de chien, que ce n'est pas assez de monter hardiment et solidement un cheval, de le crever au besoin, de sonner passablement *un bien aller*, pour être réellement utile à la chasse et passer pour un veneur distingué et instruit.

Il résulte de là que nous avons deux camps : celui des veneurs classiques et celui des veneurs romantiques. On reproche à ces derniers d'être anglomanes, de pousser trop loin l'amour du chien anglais, et d'être la cause de la corruption du beau langage de la vénerie, assez riche et trop pittoresque pour avoir besoin d'emprunter des mots à la langue saxonne des sportsmen d'outre-Manche.

L'art de forcer les animaux avec des chiens et des chevaux, de les chasser à cor et à cri, est éminemment français ; c'est chez nous que ce noble délassement a été soumis à des règles, à des principes qui diffèrent totalement de la manière de procéder des autres peuples. Ne serait-ce que par esprit national, notre manière de chasser ne fût-elle pas la plus élégante et la plus logique, ne devrions-nous pas conserver précieusement ces bonnes traditions par orgueil national ? C'est ce sentiment qui a guidé, sans doute, le chef de la vénerie impériale, qui a fait adopter le gracieux et historique costume du temps du roi Louis XV ; il ne reste qu'à regretter que, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier ici, et qui doivent être plausibles, le souverain ne chasse qu'avec des chiens anglais, et n'ait pas préféré nos chiens et imposé la condition à ses veneurs de ne lui donner à courre que des vieux cerfs, ainsi que cela se faisait autrefois.

Ce sont ces règles, ces principes dont nous parlions tout

à l'heure, que nous allons faire connaître. En initiant le lecteur à ce qui se faisait aux différentes époques de notre histoire cynégétique, nous espérons le mettre à même de se faire une opinion et de juger des questions sur lesquelles les veneurs modernes sont encore si loin de s'entendre.

La formation d'un équipage est une opération des plus difficiles et des plus dispendieuses. En admettant qu'on ait le fauve et l'espace, qu'on ait fait le choix des chiens, des chevaux et des veneurs, pour que ces choses marchent avec ensemble, cela demande encore une grande expérience, et l'œuvre a besoin d'être mûrement réfléchie.

Pour ceux de nos jeunes lecteurs qui, désireux de bien faire, seraient en position de se donner les grandes jouissances de l'équipage, nous leur conseillons de se laisser guider par les de l'Aigle, les de Wagram, les de Puységur, et par tant d'autres encore, chez qui les bonnes doctrines sont restées à l'état de tradition.

Mais pour que l'on sache soi-même à quoi on s'engage, pour pouvoir ensuite s'imposer des limites en rapport avec l'argent qu'on entend consacrer à son plaisir, nous placerons sous les yeux du lecteur les deux extrêmes, c'est-à-dire le tableau des grands équipages d'autrefois, à côté de celui qu'on trouve actuellement chez les particuliers les mieux organisés et les plus entendus.

Parlons d'abord des temps anciens, si nous osions, nous dirions des temps héroïques.

Pour loger plus commodément ses équipages, Henri IV augmenta considérablement les châteaux de Saint-Germain et de Fontainebleau, et Louis XIII commença Versailles, voulant en même temps jouir de l'immense parc de Marly, clos de murs, traversé par plusieurs canaux, où il se livrait avec ardeur à la chasse du cerf.

La vénerie du roi, à cette époque, se composait de plus de cent gentilshommes; elle avait à sa tête les plus grands seigneurs, et le grand veneur était presque toujours choisi parmi les princes.

Le grand veneur de Henri IV avait sous ses ordres quatre lieutenants ou capitaines servant par quartiers, et qui, en son absence, les jours de chasse, recevaient les ordres du roi. Quatre sous-lieutenants exécutaient les ordres du grand veneur. De plus, il y avait quarante gentilshommes, six ordinaires et dix servant par quartier;

Quatre maîtres valets de chiens à cheval, dont un ordinaire et un qui servait par quartier;

Seize valets de limiers, dont deux ordinaires, appelés valets de limiers de la chambre; deux pages portant la livrée du roi; douze valets de chiens, et deux autres petits valets de chiens; quatre maréchaux des logis servant par quartier; un maréchal ferrant.

Trois trésoriers, servant chacun une année; un contrôleur, un aumônier, un médecin et un chirurgien.

Tous ces officiers, soldés par le roi, faisaient partie de sa maison et étaient exempts d'impôts.

Louis XIII créa de plus six officiers ordinaires, pour faire chasser et piquer à la queue des chiens.

Outre la grande meute pour le cerf, le roi en avait plusieurs autres pour le chevreuil, le daim, le sanglier, le loup et le lièvre; cette dernière s'appelait la meute écossaise. Chaque meute avait le nombre d'officiers nécessaires pour le service. A côté de la meute du sanglier ayant ses piqueux, ses valets de limier, ses valets de chiens ordinaires, lévriers, grands lévriers et dogues, le roi avait encore un équipage pour prendre les sangliers dans les toiles, appelé *vautrait* du roi.

Enfin, après la vénerie, il y avait la fauconnerie avec tout son nombreux personnel.

Tous ces employés, tout ce cortége de fonctionnaires petits et grands, jouissaient de priviléges nombreux; ils étaient exempts de toutes contributions, tailles, subsides, d'emprunts, de guet, de gardes, de péages passagers et de logements de gens de guerre, et leurs veuves, durant leur *viduité*, jouissaient des mêmes avantages.

Voyons maintenant ce que pouvaient faire et quelles étaient les fonctions de tous ces officiers un jour de chasse.

Lorsque le roi voulait courre le cerf, les lieutenants de la vénerie de quartier recevaient les ordres du grand veneur, et ils les transmettaient à toute la vénerie. Le sous-lieutenant, les gentilshommes par quartier et ordinaires, les valets de limier et le maître valet de chiens se rendaient aussitôt chez le lieutenant, qui leur donnait ses instructions pour la chasse; on lui disait combien il y aurait d'hommes qui feraient le bois, et combien il y avait de limiers disponibles. Dans ce temps-là, on voit que le sous-lieutenant et les gentilshommes faisaient le bois les jours de chasse, et que les valets de limiers allaient la veille prendre connaissance des cerfs afin de pouvoir en détourner un le lendemain pour le laisser-courre. Du moment qu'on savait où il y avait du fauve, le lieutenant distribuait les quêtes, en prenait une

pour lui, à sa convenance, et retenait un valet de limier pour l'accompagner. Le sous-lieutenant, et, après lui, le plus ancien gentilhomme de la meute, les pages, et enfin tous les valets de limier faisaient le bois.

Les quêtes une fois distribuées, le lieutenant indiquait au maître valet de chiens l'heure à laquelle la meute devrait arriver au rendez-vous. Le maître valet de chiens prenait toutes ses mesures pour que la meute allât à l'assemblée, suivie de tous les chevaux, des lieutenants, sous-lieutenants, gentilshommes, pages, et du maréchal des logis. Lorsque les chiens étaient arrivés, le maître valet séparait la meute, et tous ceux qui avaient fait le bois étant rentrés, ils faisaient leurs rapports au lieutenant, qui les transmettait au grand veneur, à qui seul appartenait le droit d'en donner connaissance au roi.

Le lieutenant, alors informé du choix de la brisée, désignait le lieu où devait être conduite la vieille meute. Il donnait l'ordre aux gentilshommes chargés de la conduire et de la relayer, enfin de suivre les chiens jusqu'à la mort du cerf.

Quant au lieutenant qui allait avec la meute, il tenait près de lui les mieux montés et les plus vigoureux. Tout étant ainsi disposé pour le départ, le maître valet de chiens, avec trois valets par quartier, faisait partir tous les chiens, ayant devant eux, pour les mener, le plus ancien des valets. Le valet de limier à la brisée duquel on allait frapper, qui devait laisser-courre, marchait à la tête de la meute, qu'il conduisait à son relais, où les gentilshommes qui devaient s'y rendre faisaient marcher devant eux six chiens, suivis des valets de chiens avec une demi-douzaine de couples et une harde[1] pour les mener.

Lorsqu'il n'y avait pas là de gentilhomme, c'était le maréchal des logis qui conduisait les vieux chiens au relais. Les gentilshommes ordinaires, comme ceux qui servaient par quartier, étaient toujours de meute et n'allaient point aux relais, mais ils étaient obligés d'être toujours à la queue des chiens, depuis le moment ou ceux-ci avaient été donnés, jusqu'à ce que le cerf fût pris ou manqué. Les lieutenants et les sous-lieutenants devaient payer d'exemple ; les pages marchaient à cheval avec les chiens de meute et suivaient la chasse le long des routes ; ce n'est que dans les défauts

1 Ici le mot *harde* signifie une corde de crin avec laquelle on réunit plusieurs couples de chiens. Les chiens se *hardent* lorsqu'ils s'embarrassent dans leurs couples ; on ne dit pas *harder* des chiens, mais mener, prendre des chiens à la harde. *Déharder*, c'est délier les couples, c'est aussi débarrasser les chiens.

ou lorsqu'ils trouvaient des chiens sur le change, qu'ils devaient s'efforcer de les rompre et de les rallier à la chasse.

Le cerf étant pris, c'était au gentilhomme qui avait relayé le dernier à aller chercher la charrette pour mener le cerf au quartier; on conduisait le cerf jusque devant le chenil. Le cerf avait-il été manqué, les gentilshommes et les valets de limiers ordinaires allaient le lendemain le requéter.

Mais lorsqu'on le prenait, le maître valet avec les autres valets de chiens préparaient la curée après que le cerf avait été dépouillé. La curée prête, on avertissait le lieutenant, qui informait le grand veneur, qui venait à la curée suivi de tous les gentilshommes la trompe au côté. Le maître valet de chiens distribuait des houssines à tous les gentilshommes, mais avant il en présentait deux au lieutenant, qui en donnait une au grand veneur avant que les chiens fussent sortis du chenil; alors, tous les gentilshommes donnaient du cor à la curée, et le roi lui-même lorsqu'il était présent. La curée faite, on reconduisait M. le grand veneur à son logis, et, après lui, son lieutenant.

C'était toujours le maître valet de chiens qui livrait la venaison à la curée; les valets de limiers y assistaient avec leurs limiers la botte au cou et la trompe au côté pour faire fouler, devant le roi ou devant le grand veneur, par leurs limiers la tête du cerf.

Les détails de la curée sont trop intéressants pour les passer sous silence.

Si c'était dans le temps de la *cerfvaison* ou *cervoison*, au moment de l'année où les cerfs sont le plus gras et se chassent le mieux, et qui dure de mai jusqu'en septembre, les valets de chiens prenaient un crochet de bois pour y suspendre les menus droits qui appartenaient au roi; on commençait par couper le bout de la tête, c'est-à-dire le museau, qui comprenait la partie molle jusqu'au dur; on plaçait ces parties de la tête dans une serviette bien blanche. Les petits filets (filets mignons) revenaient encore au roi, mais le cimier appartenait au grand veneur, puis d'autres parties moins estimées étaient également remises aux autres officiers, selon leur grade.

On trouve dans nos anciens auteurs de plus longs détails encore sur la manière de *secter* le cerf, et d'en faire la curée aux chiens; la part qui revient à chacun y est indiquée avec un soin qui semble prouver le cas que l'on faisait de ces prérogatives; il n'y a pas jusqu'aux limiers qui n'eussent leurs petites faveurs.

Il paraîtrait que sous Louis XIII on faisait habituelle-

ment la curée au chenil; on ne trouve rien dans Salnove qui prouve le contraire; cependant, du Fouilloux parle de deux sortes de curées : « Celle qui se fait sur place, dit-il, se nomme *curée chaude*, et *curée froide* celle qui se fait au logis. » Celle-ci se composait bien moins de la viande du cerf qu'on avait pris, puisque toutes les parties charnues en avaient été distribuées aux veneurs, que d'autres aliments qu'on mêlait avec le sang et les minces débris qui subsistaient. Cet usage, dont on trouvera plus bas la curieuse description, et qui était cause qu'il ne restait presque rien aux chiens, explique suffisamment peut-être l'habitude de faire la curée froide au chenil ou devant le chenil. Voici les règles indiquées par le maître veneur Poitevin, ce joyeux compagnon qui savait si bien associer aux jouissances déjà si vives de la chasse tous les autres plaisirs de la vie. Nous les traduisons de son vieux français, pour la plus grande commodité de nos lecteurs.

Fig. 36 — Présentation du pied.

« Lorsque le cerf était aux abois, le piqueux devait choisir le moment favorable pour s'approcher avec précaution et le tuer avec son couteau. Une fois qu'il était porté bas, tous les veneurs présents sonnaient du cor pour indiquer que le cerf était pris et pour faire venir les hommes et les chiens qui n'étaient pas encore arrivés. Mais le roi ou les seigneurs de la vénerie étant là, on devait faire fouler le cerf par les chiens

pour les faire jouir, puis après les recoupler et les tenir à distance sous le fouet. C'était à celui qui avait détourné le cerf qu'appartenait seul l'honneur de lever le pied droit de devant et de le présenter au roi.

On faisait ensuite un lit de branches sur lequel on étendait le cerf sur le dos, les quatre pieds en l'air et le cou bien allongé. Alors un piqueux apportait une fourche en bois dont l'une des deux dents devait être plus longue que l'autre, et la fixait en terre par le manche; on y suspendait les menus droits du roi ou du maître de l'équipage. Les daintiers levés, on les accrochait à la fourchette, puis on dépouillait le cerf en procédant de la manière suivante :

« On fend le cerf, ajoute du Fouilloux, en commençant à la gorge, tout le long du ventre jusqu'à l'endroit où se trouvaient les daintiers; on coupe ensuite la peau tout autour du jarret droit, un peu au-dessous de l'articulation du genou; par une incision qui part de là, on va rejoindre la poitrine; on en fait autant pour l'autre jambe; l'incision des jambes de derrière est dirigée vers la place des daintiers. Cela fait, on dépouille le cerf : on commence par les angles produits par les incisions aux jarrets; dès qu'on est arrivé aux flancs, on a le soin de lever, avec la peau, la bande de chair rouge qui y est adhérente en cet endroit et qu'on appelle *parement*[1]. Aussitôt que le cerf sera entièrement dépouillé, à l'exception des oreilles, de la tête et de la queue, on ne devra pas encore toucher au corps, c'est-à-dire le défaire, le dépecer; il est indispensable que les veneurs boivent un coup, sans cela la venaison pourrait tourner et se gâter. Le roi ou le seigneur doit également prendre part à la joie commune, et faire apporter une chaufferette, espèce de réchaud, pour faire griller les parties du cerf les plus délicates, stimuler l'appétit par une sauce très-pimentée, et arroser le tout d'un vin généreux, causant, devisant des diverses péripéties de la chasse, parlant des chiens qui ont le mieux chassé, de leur belle tenue, les faisant venir pour les flatter, les mignarder et les récompenser par quelque petites douceurs.

Le repas terminé, on défaisait le cerf : on enlevait premièrement la langue, qui était accrochée à la fourche, puis les deux parties charnues nommées nœuds, situées entre le cou et les épaules, deux autres parties pareilles prises sur les côtés, appelées pour cela *flancars*; ces quatre *nœuds* allaient rejoindre la langue. L'épaule droite appartenait de

1 *Parements*, membranes qui servent à clore les parties creuses du corps; les veneurs désignent sous le nom de *parois* l'enveloppe du coffre du sanglier : ce sont les flancs, les côtés.

droit au veneur qui avait laissé-courre; l'autre épaule était abandonnée aux autres. La hampe (poitrine) était la part du grand veneur; les intestins, le cœur, le gros boyau, tout cela bien nettoyé, se suspendait encore à la fourche. On levait ensuite les filets dans toute leur longueur, qu'on ne séparait pas du gros des cuisses; pour montrer le bel état et la qualité de la venaison, on pratiquait quelques incisions au milieu des chairs. Le cimier et la meilleure partie des cuisses étaient encore pour le roi; les valets de limiers avaient l'échine pour eux, bien dégarnie déjà; le cou, les côtés et le reste des débris faisaient la part des valets de chiens.

Pendant qu'on dépeçait ainsi le cerf, il était encore d'usage de faire approcher les limiers attachés isolément près de là, pour qu'ils ne se battissent pas. Alors le valet de limiers qui avait détourné le cerf pris le premier, faisait jouir son chien sur la tête du cerf et lui donnait un morceau du cœur; cet honneur se nommait le *premier droit*, les autres valets venaient ensuite et faisaient ce qu'on appelait le devoir chacun à leur chien; puis ils s'en retournaient boire tout le temps que duraient la remise des mêmes droits et les préparatifs de la curée. La curée chaude, bien préférable à la curée froide, se faisait de suite sur le lieu même où le cerf avait été porté bas, mais, grâce aux mêmes droits de chacun et aux règles de l'étiquette, on ne pouvait donner aux chiens que quelques morceaux du cou et la cervelle du cerf. Quant à la curée froide, faite au logis, on joignait au sang du cerf du pain qu'on mettait cuire dans la poêle avec du fromage, le tout bien arrosé de sang, et au moyen d'une grande potée de lait chaud. On étendait cette espèce de pâtée ou de mouée sur le cuir de la bête, on plaçait à côté un vase rempli d'eau fraîche pour que les chiens pussent boire. Enfin, on mettait le *forhu*[1] au bout d'un bâton qu'un piqueux emportait à une centaine de pas; un valet de chiens restait à la curée pour la défendre avec le fouet ou la houssine, et empêcher que les chiens les premiers arrivés ne la dévorassent. Lorsque tous étaient autour de lui, le roi commençait à sonner, puis ensuite tous les autres veneurs, excitant les chiens de la voix et du geste.

1 *Forhuire* dans le vieux langage des veneurs signifiait sonner de fort loin. De nos jours, *forhuer* veut dire sonner pour enlever les chiens et les faire venir à soi; le *forhu*, c'est le ton qu'on sonne. Il ne faut pas confondre le *forhu* avec *hourvari;* on sonne le *hourvari* pour rappeler les chiens à la voie, au retour.

Forhu signifie encore la panse, l'intérieur du cerf qu'on porte au bout d'un bâton pour exciter les chiens, pour les habituer à venir lorsqu'on sonne le *forhu*, lorsqu'on *forhue* enfin.

Dès que la curée est presque entièrement mangée, celui qui a porté le forhu sonne et crie *ty-a-hillaud!* — nous disons *taiaut.* — Les chiens doivent aller immédiatement à lui ; ceux qui n'obéissaient pas étaient chassés par les valets de la curée. Aussitôt qu'ils seront tous arrivés, il jettera au milieu d'eux son forhu et les ramènera après qu'ils l'auront mangé sur le *cuir* ou *nappe*[1] sur lequel on avait mis la curée ; ce valet sonnera et les excitera comme auparavant. La curée étant terminée, les veneurs reconduiront les chiens au chenil pour ensuite s'en aller boire. »

Ce qu'on vient de lire sur les chasses, les coutumes et les règles de nos anciens rois, est déjà bien loin de nous, c'est de l'histoire ancienne. Pour suivre pas à pas la marche des modifications qu'a subies la science de la vénerie, nous allons maintenant exposer, comme époque de transition, l'état des équipages princiers tels qu'ils étaient après la Restauration ; c'est encore de l'histoire, si l'on veut, mais celle-là, du moins, a son côté d'actualité pratique qui vaut la peine d'être étudié, et que nous trouvons bien supérieur aux naïvetés bachiques du bon du Fouilloux.

Par équipages princiers, nous entendons d'abord la vénerie du roi, qui ne chassait que le cerf, bien entendu ; l'équipage de daim, de Mgr le duc de Berry, que nous ne faisons que mentionner ici ; et ensuite la vénerie si complète et si bien montée de S. A. R. Mgr le duc de Bourbon, qui a eu en même temps une meute pour cerf, un vautrait et un équipage de chevreuil ; puis le chenil modeste de M. le duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, et enfin la vénerie impériale.

Voici le tableau du personnel de la vénerie du roi Charles X, ainsi qu'un résumé de son budget. Nous les empruntons à l'*Annuaire des Chasses du Roi*, lequel peut être cité comme un modèle de comptabilité régulière et rigoureuse, ne recu-

1 Le mot *cuirée* ou *curée* vient infailliblement du mot *cuir*, qui est la peau sur laquelle on faisait manger les chiens après la chasse ; de nos jours on se sert du mot *nappe*. Mais on ne fait plus la curée sur la nappe ; elle ne sert plus qu'à couvrir les morceaux de cerf qu'on abandonne aux chiens. On lève la nappe, et on y laisse la tête entière, qu'on présente aux chiens tenus sous le fouet, la balançant pour le figurer vivant ; lorsqu'on a fait avancer et reculer la meute, lorsque les chiens ont à plusieurs reprises, ou pour ainsi dire, touché l'animal de la dent, on leur crie, derrière, le fouet haut, et sonnant de la trompe, on enlève lestement la nappe et la tête en criant : *Hallali! hallali!* et on laisse les chiens faire curée.

lant devant aucun détail, si minutieux, si indifférent qu'il paraisse :

		fr.	c.
Grand veneur.			
Un premier veneur	18,000		
Un commandant de vénerie	12,000		
Deux lieutenants de vénerie	16,000	55,000	»
Un premier page.	5,000		
Un second page.	4,000		
Service administratif, cinq employés		14,330	»
Frais de bureau		3,000	»
Service médical (chirurgien-médecin et médicaments).		7,000	»
Un contrôleur des équipages et les frais de bureau. . .		4,300	»
Un premier piqueur, un piqueur piquant, deux piqueurs de vénerie, deux valets de limier à cheval, trois valets de limier à pied, quatre valets de chiens à cheval, neufs valets de chiens à pied, deux surnuméraires, un boulanger		30,850	»
A l'écurie, un premier piqueur, un sous-piqueur, un premier brigadier, quatre sous-brigadiers, un premier palefrenier, vingt palefreniers, quatre surnuméraires, un sellier, cinq postillons, un délivreur, deux conducteurs de voiture, un maréchal-vétérinaire. . . .		41,280	»
A l'intérieur, un concierge, quatre portiers, un portier balayeur, un garçon raccommodeur des toiles, une lingère.		6,780	»
Habillement du personnel : 75,639 fr. pour trois ans, soit pour un an.		25,213	»
Au rang : Soixante chevaux de selle ; Treize chevaux de voiture ; Dix-sept chevaux de complément et de réserve ; nourriture		61,537	78
Ferrage et médicaments.		4,320	»
Annuité des dépenses de réforme à raison de dix-huit chevaux.		22,000	»
Ustensiles d'écurie, remplacement par sixième.		2,737	»
Fournitures et entretien de petite sellerie.		5,700	»
Grande sellerie et éperonnerie.		4,490	66
Équipage : Trente limiers ; Cent vingt chiens ; Nourriture, calculée à raison de 28 c. par chien, et par jour.		15,330	»
Frais d'achat annuels		5,000	»
Entretien des armes du personnel		225	»
Entretien de treize voitures.		3,800	»
Entretien des toiles et panneaux.		907	»
Frais de prise de cerfs		5,000	»
Lingerie et blanchissage		1,290	»
Chauffage.		6,576	30
Nourriture aux animaux dans les réserves.		6,000	»
En total		332,666	74

Telle était l'administration de la vénerie du roi Charles X, que l'on a si injustement accusé de prodigalité. — Nous laisserons à l'impartialité de notre histoire cynégétique le soin d'apprécier les choses à leur juste valeur.

Si on a pu avec raison faire un crime à ce souverain d'avoir quelquefois oublié ses devoirs de roi pour ses plaisirs, d'être tombé du trône en tirant des faisans, nous sommes convaincu qu'on ne reprochera pas à l'admirable organisation de ses chasses d'avoir manqué d'ordre, de méthode et d'économie.

Ces équipages, montés avec tant de soin, entretenus avec une sollicitude qui révèle le goût le plus prononcé pour la chasse, tout cet éclat enfin, que nous venons de montrer aux yeux de l'amateur, quel est le prince en Europe qui pourrait en soutenir la comparaison, si ce n'est la Vénerie impériale, qui, elle aussi, n'est peut-être que la dernière personnification de ce qu'il y aura eu de beau et de bien dans ce genre? Qui nous assurerait que le goût de la chasse faisant défaut au Prince Impérial, celle-ci ne passera pas, à son tour, à l'état de souvenir, comme la vénerie de Napoléon Ier, qui déjà est de l'histoire oubliée, et qui ne pourrait plus être qu'imparfaitement imitée, tant a été rapide la marche des idées même en vénerie? Autrefois, un roi de France qui n'aurait point aimé la chasse n'eût certainement pas vu s'élever le niveau de sa popularité dans l'esprit de la noblesse, et même du peuple; comment se ferait-il qu'aujourd'hui, c'est précisément l'effet contraire qui se produirait, si le chef de l'Etat passait pour un chasseur passionné?

Partout, dans ce moment, et plus qu'en aucun autre temps, il y a de ces esprits fâcheux qui se complaisent dans les critiques les plus inintelligentes; nous n'entreprendrons pas de polémique avec eux, leur ignorance extrême de la matière excuse surabondamment notre dédain; et puis, à quoi bon se préoccuper d'antipathies inoffensives?

Mais il en est d'autres plus sérieuses qui, par la nature et l'esprit de leurs observations, méritent réellement des égards; à ceux-là qui sont de bonne foi, on aurait tort de ne pas répondre; pour nous, qui avons vu naître la Vénerie impériale, et qui l'avons suivie dans toutes les phases de son existence, nous nous sommes dit qu'il était de notre devoir de saisir une occasion qui ne se représentera plus jamais peut-être, pour jeter quelque lumière sur une question incomprise, et pour rendre justice à qui de droit. Et d'abord, pour traiter judicieusement un pareil sujet, il faut commencer par se poser cette question : — Quelle a été la pensée du souverain lors de la formation de sa maison, en voulant une vénerie?

— Est-ce sous l'influence du même sentiment qui animait le prince de Condé et le roi Charles X? Est-ce par goût enfin que l'empereur Napoléon III a nommé son premier veneur M. le comte Edgard Ney, et l'a chargé de lui organiser des chasses à tir et un équipage de chasse à courre ? — Assurément non, et pour peu qu'on ait eu une seule fois l'occasion de voir l'Empereur à la suite d'un cerf, on est bien vite convaincu que, tout en étant un cavalier d'une habileté exceptionnelle, sa présence sous les futaies n'est pas autre chose qu'un acte d'obligeance extrême pour ceux auxquels il a fait l'honneur d'une invitation, en même temps, peut-être, qu'une satisfaction adroite donnée à la population du voisinage des résidences et des forêts impériales, si avide, par tradition, de ces grandes scènes cynégétiques auxquelles les rois de France l'ont accoutumée, et, enfin, parce qu'à la cour, où tous les genres de distraction ne peuvent être admis, il n'en est assurément pas de plus élevé et de plus digne que le plaisir de la chasse.

Chargé d'une organisation qui, pour être heureusement effectuée, demandait beaucoup de tact et de mesure, sans pour cela laisser paraître trop de zèle et d'empressement, à cause de l'opinion publique, avec laquelle, à ce moment, il fallait bien encore un peu compter ; privé, au début, des premiers éléments, que la grande émeute de 1848 avait dispersés ; il fallut se mettre à la recherche des veneurs, devenus fort rares, et repeupler des forêts avec un personnel forestier nouveau, sans tradition, sans grande expérience ; malgré cela, M. le comte Edgard Ney ne recula pas devant les difficultés dont son entreprise était hérissée. Il voulut construire à nouveau, sachant très-bien que pour réussir, il ne devait pas trop revenir aux choses du passé, déjà bien oubliées par les effets de la grande lacune des dix-huit années du règne de Louis-Philippe, qui n'avait rien entretenu, qui n'avait rien voulu faire pour un plaisir que n'eût pas manqué de voir renaître avec méfiance une bourgeoisie toute-puissante, mais n'ayant pas encore eu le temps, malgré cela, de se débarrasser de ses goûts étriqués, qui s'allient fort mal avec les allures si aristocratiques de l'ancienne vénerie.

Certes, l'œuvre était pénible, complexe ; néanmoins, M. le premier veneur de l'Empereur a atteint le but, et nous trouvons qu'il a raison d'en être fier; avec un budget qui ne dépasse pas celui du Roi en 1830, bien que dans ce moment le prix des denrées soit doublé, bien que le traitement des serviteurs ait dû être énormément augmenté, arriver à une organisation qui ne laisse rien à désirer, nous le répétons,

c'est un beau résultat, et plus d'un administrateur eût succombé à la tâche.

Mais, dira-t-on, ne serait-ce pas aux dépens du grandiose et de l'éclat que commande le titre d'équipage impérial? A ceux-là, nous leur dirons: Allez à un rendez-vous du Puits-du-Roi, dans la forêt de Compiègne, ou bien, assistez le soir à une curée aux flambeaux dans la cour historique du Cheval-Blanc au palais de Fontainebleau, vos idées se modifieront, et avec les vrais connaisseurs vous conviendrez que la Vénerie de l'Empereur est admirablement bien montée; que cette belle administration, qui embrasse aujourd'hui tout le service des chasses à tir et à courre, et le nombreux personnel de l'administration des forêts et domaines de la couronne, fonctionnent avec une régularité et un ordre parfaits.

Ceci n'est que le côté qui frappe les yeux, et il y a encore la question des convenances, qui consistait à faire brillamment, sans tomber dans l'excès; à notre sens, c'était incontestablement là qu'était la plus grande difficulté.

Avec un souverain qu'il fallait satisfaire et qui, nous le répétons, ne trouve à la chasse qu'une occasion charmante d'être agréable aux autres, la solution du problème n'était pas facile.

Que demander au passé? que faire des idées nouvelles? Fallait-il une vénerie exclusivement montée à la française, ou bien faire une chose éminemment anglaise? Rester servilement classique? mais le pouvait-on raisonnablement sans craindre le ridicule? Comme autrefois, pouvait-on offrir à l'Empereur les fumées du cerf sur le chapeau de M. le premier veneur, lui présenter l'*estortoire?* Il aurait donc fallu mettre de côté les daintiers, le museau et autres menus droits, comme prérogatives réservées au chef de l'Etat? — Ceci n'est pas sérieux, bien entendu. Mais, pouvait-on, en présence des grandes préoccupations du souverain, avec son caractère et son esprit éminemment graves, pouvait-on lui faire perdre des journées entières à relever des défauts, à redresser une voie ou à rompre les chiens sur le change? Tout cela n'eût-il pas été maladroit et bien fait pour compromettre la résurrection de la vénerie elle-même? Et cependant, voilà ce qu'eussent voulu peut-être nos amateurs du vieux, nos partisans de l'ancien cérémonial, qui, n'ayant rien appris, n'ont rien oublié, et qui ne savent pas encore qu'ici comme ailleurs, si les monuments antiques ont droit à l'entretien, on ne peut plus s'en servir du moment que leur destination primitive n'a plus sa raison d'être.

Selon nous, M. le prince de la Moskowa a fait preuve d'infiniment de sens et de jugement en ne s'arrêtant à rien d'exclusif; il a satisfait le goût et l'élégance en adoptant le délicieux costume du temps de Louis XV, et en prenant à l'Angleterre ses plus beaux chiens, de manière que, tout en plaisant aux yeux par le côté brillant, il s'est assuré en même temps un succès rapide et surtout prompt.

Et en effet, les chasses de la cour n'offrent-elles pas toujours un magnifique et réjouissant tableau? Le rendez-vous et l'attaque ne sont-ils pas un superbe lever de rideau? L'entrain avec lequel les laisser-courre sont menés, n'a-t-il pas quelque chose de fantastique qui séduit et plaît aux belles amazones, aux cavaliers élégants, ravis de se sentir entraînés sous les voûtes ombreuses et séculaires de nos majestueuses forêts? Malgré ces milliers de curieux et ces longues files de voitures qui encombrent souvent les routes les jours de chasse, le cerf n'est-il pas pris neuf fois sur dix, et n'est-on conséquemment pas certain, autant qu'on peut l'être, de cet indispensable et émouvant dénoûment, de l'hallali enfin, avec rappel, le soir, des principaux acteurs, du splendide spectacle de la curée aux flambeaux? Qu'eût-on pu faire de plus, que pouvait-on faire de mieux? La mission était délicate, et une fois de plus, nous le redisons, le prince de la Moskowa, aujourd'hui grand veneur, a trouvé la solution du véritable problème, qui consiste à procurer à l'Empereur un délassement utile sans rien sacrifier des affaires de l'Etat, à entretenir, relativement à peu de frais, un très-brillant équipage de cerf, et à compléter cela par de belles chasses à tir, telles qu'on n'en fait plus chez aucun prince de l'Europe.

Examinons maintenant les observations sérieuses.

Nous entendons demander, un peu sur tous les tons, comment il se fait que la Vénerie impériale chasse avec des chiens anglais et ne préfère pas les chiens français. On dit : Nos expositions des races canines n'ont-elles donc pas prouvé qu'il y a encore de beaux et bons chiens en France? La Vénerie impériale elle-même n'a-t elle pas encouragé les équipages français, en prélevant sur son budget un prix spécial? Aujourd'hui que le fauve est abondant dans les forêts de la Liste civile, ne devrait-on pas, comme au beau temps de la vénerie, n'attaquer que des vieux cerfs, mais avec des chiens français bien gorgés, ayant assez de train et de fond pour prendre en deux heures, au petit galop? Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'essouffler des animaux qui se mettent à l'eau pleins de vigueur encore, souvent après vingt-cinq minutes d'une chasse à l'anglaise, c'est-à-dire

à l'aide d'espèces de locomotives lancées à toute vapeur, etc., etc.? Nous ne le dissimulons pas, l'idée de ne chasser que des gros cerfs dans des forêts comme Compiègne et Fontainebleau, avec des chiens français de nos meilleures races, a trouvé dans notre esprit un bienveillant accueil, et nous la croyons sérieuse et parfaitement réalisable. L'obstacle qu'on peut mettre en avant, c'est la difficulté qu'on rencontrerait à se procurer des chiens, et leur prix élevé; pour la Vénerie impériale, ces deux embarras peuvent être facilement écartés; il ne s'agirait, pour cela, que de se procurer de belles lices, de beaux animaux reproducteurs enfin, et de les faire élever isolément chez les nombreux gardes des forêts de la Couronne. La Vénerie arriverait ainsi à se faire une race : il y aurait les chiens de la Vénerie de l'Empereur, comme il y avait autrefois les chiens blancs du roi. Au point de vue de la dépense, il y aurait avantage, attendu qu'au prix où sont actuellement les beaux chiens en Angleterre, et le parti qu'on tirerait des chiens d'élèves trop petits et réformés qui seraient achetés avec empressement par la vénerie privée, il est certain que ces chiens-là ne reviendraient pas à plus de deux cents francs. La meute de la Vénerie se compose de cent chiens, elle doit se remonter par sixième, c'est donc quinze chiens de quinze à dix-huit mois que les gardes auraient à lui fournir, et, pour y arriver, trente au moins qu'ils devraient élever tous les ans.

Cette combinaison nous paraît fort simple ; pour la mener à bien, il ne faut que trois choses : vouloir, pouvoir et savoir, la Vénerie de l'Empereur sait et peut. S. Exc. le grand veneur n'a qu'à vouloir, et cette petite mais très-intéressante révolution cynégétique sera accomplie.

COMPOSITION DE LA VÉNERIE IMPÉRIALE.

1867.

PERSONNEL.

Un grand veneur.

Son Exc. le prince de la Moskowa.

Un premier veneur.

X.....

Deux lieutenants de vénerie.

M. le marquis de Latour-Maubourg.
M. le baron Lambert.

Un lieutenant des chasses à tir.

M. le baron de Lâge de Chaillou.

Un secrétaire général.

M. A. Rollet.

Un contrôleur de vénerie.

M. le capitaine Gigault.

Un sous-chef de bureau.

M. Cabarrus, sous-inspecteur des forêts.

AU CHENIL.

Un premier piqueux.
Deux piqueux.
Deux valets de limier à cheval.
Deux valets de limier à pied.
Quatre valets de chiens à cheval.
Deux valets de chiens surnuméraires.
Un boulanger.
De quatre-vingt-dix à cent chiens de meute et vingt limiers.

ÉCURIE.

Un premier piqueux.
Un brigadier palefrenier.
Un postillon.
Dix-huit palefreniers.
Quatre surnuméraires.
Un infirmier.
Un maréchal.
Quarante-cinq chevaux.

Il ne nous semble pas possible de placer tout ce qui constitue une vénerie princière dans un cadre plus raisonnablement calculé; on n'y voit absolument rien de trop: la suppression d'un homme, d'un cheval, d'un chien, ferait un vide regrettable; on n'a rien sacrifié au luxe, tout est complet, et l'équipage du cerf de l'Empereur est certainement un magnifique équipage que les Anglais, qui en ont de si beaux, peuvent nous envier.

Nous croyons qu'on ne verra pas sans intérêt à côté de ce qui précède, la nomenclature de l'équipage de Mgr le duc d'Orléans, tel qu'il était composé en 1838. Sans prétention, sans éclat, la vénerie modeste des princes d'Orléans appartient à une époque de transition de notre histoire cynégétique; pour cette raison, nous lui devions une place ici.

M. le comte de Cambis, écuyer commandant.
Firmin, premier piqueux.
Lombardin, deuxième piqueux.
Creteau, premier valet de chiens à cheval.
Deflère, deuxième.
Dubois, premier valet de chiens à pied.
Delamotte, deuxième.
69 chiens de meute, 6 limiers, 6 chevaux dont 4 seulement restaient à Saint-Germain.

Nous quitterons maintenant ces régions élevées de la vénerie et nous rentrerons dans le domaine des choses réalisables par la fortune privée, en plaçant sous les yeux du lecteur le budget d'un équipage bien organisé, mais sans luxe, et où la qualité des choses est préférée à la quantité. Nous devons les renseignements qui suivent à l'extrême obligeance de M. le marquis de l'Aigle : la source où nous avons puisé est pure, comme on voit, et nous n'hésitons pas à engager tous les jeunes chefs d'équipage à prendre pour modèle le chenil du Francport.

PREMIERS FRAIS D'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉQUIPAGE

COMPOSÉ DE 60 CHIENS.

PERSONNEL.

	fr. c.	fr. c.
Un premier piqueux, logé, non nourri, habillé, par an	1,200 »	
Un deuxième piqueux, logé, non nourri, habillé, par an	1,100 »	5,500 »
Deux valets de chiens, logés, non nourris, habillés, par an	2,000 »	
Un palefrenier, logé, non nourri, non habillé, par an	1,200 »	

HABILLEMENT.

Pour les 4 hommes, à 170 fr. par homme. . .	680 »	
5 trompes, à 50 fr.	250 »	1,030 »
5 couteaux de chasse, à 20 fr.	100 »	
A reporter.		6,530 »

ÉCURIE.

		fr. c.
	Report. . . .	6,530 »
3 chevaux de maître	8,000 »	
2 chevaux pour le premier piqueux, l'un de 2,000 fr., l'autre de 1,800 fr.	3,800 »	
1 cheval pour le deuxième piqueux	1,500 »	14,700 »
1 cheval pour le troisième piqueux	700 »	
1 cheval pour le quatrième piqueux	700 »	

On peut avoir des chevaux moins chers; nous avons cru devoir conserver les chiffres tels qu'on nous les a donnés.

ÉQUIPEMENT ET HARNACHEMENT.

			fr. c.
2 selles de maître montées, à 150 fr. . . .	300 »		
3 brides montées, à 45 fr.	135 »		
3 couvertures de jour, à 40 fr.	120 »		
3 couvertures de nuit, à 15 fr.	45 »	Pour le maître. . 802 »	
3 licols, à 12 fr. l'un . .	36 »		
2 tapis-dessous de selle, à 15 fr.	30 »		
3 surfaix, à 12 fr. . . .	36 »		
Accessoires, imprévu.	100 »		
4 selles, à 60 fr. l'une. .	240 »		1,480 »
4 brides, à 28 fr., avec mors et filet	112 »		
4 licols, à 12 fr. l'un. . .	48 »		
4 couvertures de jour, à 20 fr.	80 »		
4 couvertures de nuit, à 15 fr.	60 »	Pour les hommes. 678 »	
4 surfaix, à 12 fr. . . .	48 »		
4 tapis de selle, à 10 fr.	40 »		
Accessoires, éponges, seaux, étrilles, etc.	50 »		

CHENIL.

Construction d'un chenil selon les règles de l'art, sans acquisition de terrain. . . . . 8,000 » 8,000 »

Il ne s'agit pas ici d'un chenil construit sur le plan donné à l'article *Chenil*, mais du chenil seul; les piqueux sont logés ailleurs.

ACQUISITION DES CHIENS.

60 chiens anglais de 55 à 60 centimètres, à 65 fr., rendus à Paris	3,900 »	4,400 »
5 limiers, à 100 fr.	500 »	
		35,110 »

DÉPENSES ANNUELLES ET ENTRETIEN DE L'ÉQUIPAGE.

CHENIL.

Nourriture de 65 chiens, à 15 c. l'un par jour.	3,556	75	
10 chiens de remonte, à 65 fr. l'un.	650	»	
Remplacement des limiers.	50	»	
Médicaments	200	»	4,616 75
Couples, fouets, auges, écuelles, etc., etc. . .	80	»	
Réparations aux bâtiments du chenil	30	»	
Imprévu.	50	»	

N. B. Les chiens sont nourris à la viande de cheval cuite et à la mouée de farine d'avoine fermentée (système anglais).

PERSONNEL.

Quatre piqueux et un palefrenier	5,500	»	
Gratifications	200	»	5,900 »
Habillement, entretien	200	»	

ÉCURIE.

Nourriture de 8 chevaux, à 2 fr. 50 c. l'un, et par jour.	7,300	»	
Maréchal, à 4 fr. par mois par cheval.	383	»	7,848 »
Vétérinaire	150	»	
Seaux, fourches, pelles, etc.	15	»	

HARNACHEMENT.

Pour tenir en bon état et réparer le matériel.	120	»	120 »

DÉPENSES IMPRÉVUES.

Récompenses pour des chiens ramenés au chenil, après avoir été perdus en chasse; transport des animaux pris, etc., etc. . .	150	»	175 »
Réparations des 5 trompes, à 5 fr. l'une. . .	25	»	
			18,659 75

Il faut compter 25 pour cent pour l'usure du matériel, tel que brides, selles, etc.

Il s'agit ici d'un équipage qui n'a pas de frais de déplacement.

Le prix de la nourriture à 15 centimes par jour par chaque chien peut être doublé si on n'a pas facilement de la viande de cheval et à bon marché.

Avant de décrire la chasse du cerf, il est indispensable que

nous parlions de l'espèce de chiens qui réunit le plus d'avantages et convient le mieux à nos goûts et à l'état de nos forêts. Nous n'avons pas voulu choisir nous-mêmes, préférant nous adresser à nos chefs d'équipage les plus en renom : chez les uns, nous avons trouvé un amour effrené du chien anglais; pour les autres, les chiens français seraient les seuls bons chiens du monde, on ne devrait pas en souffrir d'autres dans nos chenils. En présence d'une telle divergence d'opinion, grand était notre embarras; pour en sortir, nous n'avons rien trouvé de mieux à faire que de nous adresser de nouveau à M. le marquis de l'Aigle et de lui exposer la question. Voici ce que lui et M. le comte de Ganay, son gendre, nous ont fait l'honneur de nous répondre.

Doit-on préférer les chiens anglais pour la chasse du cerf et du sanglier, et prendrait-on avec des chiens français purs? Telle est la question que nous avons posée.

« La réponse à cette question, nous disent les deux nobles et savants veneurs, doit être nécessairement scindée en deux. La chasse du cerf et celle du sanglier sont tellement différentes, qu'on ne saurait formuler un axiome qui leur fût commun; commençons donc par prendre la question au point de vue de la chasse du cerf.

Oui, évidemment, il est possible de prendre des cerfs avec des chiens français; bien des équipages l'ont fait, et peut-être ces chiens seraient-ils la perfection dans des forêts de futaie, comme Compiègne ou Fontainebleau, où, par la nature même du pays, le train est toujours assez vite. Je ne crois pas néanmoins qu'il faille, par amour-propre national, repousser tout essai d'amélioration pour des races dont les plus beaux sujets, comme ceux de M. de Carayon la Tour par exemple, pèchent incontestablement par les pattes et par le rein.

Le chien français pur est en outre de mauvaise retraite et surtout peu ralliant. Admettez, si vous voulez, que ce dernier défaut provienne d'une qualité (sa finesse du nez), il n'en est pas moins capital pour des chiens destinés à chasser en meutes nombreuses et dans des forêts où l'on ne peut pas toujours être sur leur dos. Pour forcer un lièvre en rase plaine avec une quinzaine de chiens tout au plus, l'émulation n'est pas une qualité rigoureusement nécessaire; mais quelle ne doit pas être l'impatience d'un veneur arrêté sur la voie de son cerf, et voyant ses *hurleurs* arriver un à un, deux à deux, trois par trois tout au plus, et cela sans qu'il y ait de différence de pied notable entre eux, mais parce que chacun chasse pour son compte et semble ignorer que l'union fait la force?

D'ailleurs, il en est de la chasse comme de la cuisine; on ne

saurait revenir de bon cœur aux fruits et au laitage de l'âge d'or, après avoir longtemps goûté d'une nourriture riche et épicée, et j'ai peine à croire que nos veneurs d'aujourd'hui s'accommoderaient de la perspective de suivre au petit trot des chiens collés à la voie d'un animal très-forlongé.

Faisons donc la part du feu : composons avec ce besoin d'*excitement* qui nous est venu d'outre-Manche, et cherchons à produire des chiens mieux criants et plus haut de nez que les anglais, mais en même temps mieux ralliants et plus vigoureux que les nôtres.

L'exposition du printemps dernier a fourni la preuve que là est le véritable but à atteindre, car tous les suffrages ont été pour les lots de bâtards de MM. de Chezelles, Desvignes, et surtout de MM. de la Besge et de la Débutrie, tandis que la pensée du jury, en décernant le prix d'honneur aux chiens français de M. de Carayon, était bien moins de récompenser l'équipage en bloc que d'encourager l'élevage de chiens aptes à faire de bons étalons et de belles lices de croisement.

Pour la chasse au sanglier, au contraire, deux raisons majeures militent en faveur du chien anglais de pur sang, et en première ligne il faut placer le prix de revient. Ceux qui savent les pertes énormes que peut éprouver un vautrait en une seule campagne, surtout dans les forêts à grandes enceintes, où carabines et couteaux sont souvent si longtemps à arriver à l'aboi, ceux-là doivent comprendre combien il est important pour le maître d'équipage de pouvoir se remonter avec le moins de frais possible.

Or, l'Angleterre peut disposer chaque année, au printemps, d'une grande quantité d'élèves de quinze mois à deux ans, abandonnés par chaque maître d'équipage à son *huntsman* après le tri annuel qui se fait à cette époque. Ces chiens, réformés pour des motifs qui ne les rendent nullement impropres au service que nous en attendons, sont vendus par les piqueux anglais à des prix moins élevés que le coût de revient du moindre corniau français. Je ne crois pas qu'un éleveur de nos pays puisse compter sur la réussite de plus de la moitié de ses élèves en moyenne; il en résulte que le propriétaire d'un vautrait qui, après chaque saison, aurait besoin d'une remonte de vingt chiens, serait obligé d'en produire quarante par an, ce qui suppose déjà une douzaine de lices portières en dehors de l'équipage. On voit les frais énormes qu'entraînerait une pareille organisation.

La seconde raison qui doit faire préférer les chiens anglais purs pour la composition d'un vautrait, c'est qu'ils sont peut-être les seuls capables de forcer régulièrement.

Quelques propriétaires de petites meutes françaises, auxquels il est arrivé parfois de tuer un ragot tenant par mauvaise humeur, peuvent se figurer l'avoir forcé, et ces messieurs accuseraient sans doute de paradoxe celui qui leur dirait (ce qui est vrai) que, s'ils avaient eu quarante chiens découplés au lieu de dix ou douze, leur sanglier courrait encore. Mais pour quiconque a vu une fois dans sa vie un de ces animaux, de quelque âge qu'il soit, trottiner sans se presser devant des chiens lents, il demeure parfaitement prouvé qu'ils sont imprenables dans de pareilles conditions. Il va sans dire que l'exception confirme la règle.

Quant aux chiens de croisement ayant dans les veines une dose plus ou moins grande de sang anglais, ils pourront sans doute prendre souvent dans des forêts claires, mais là s'arrête leur aptitude. Que de fois n'a-t-on pas vu des chiens anglais de premier pied chasser, dans des pays fourrés, une laie ragotte ou une bête de compagnie pendant quatre ou cinq heures, et manquer à la nuit fermée, sans qu'on pût attribuer cette déception à d'autre cause qu'à la supériorité de vigueur de l'animal de meute sur celle des chiens! Or, les meilleurs bâtards, aussi vites que les pur sang pendant une heure (plus ou moins), baissent toujours de pied d'une façon notable au bout de ce temps. A la chasse du cerf, cela doit être considéré comme un avantage, mais un sanglier assez léger pour supporter sans fléchir la première ardeur des bâtards aurait neuf fois sur dix de grandes chances pour se tirer d'affaire.

Concluons donc en faveur du chien anglais pur pour la remonte de nos vautraits, produisons de bons élèves de demi-sang pour la chasse du cerf et du chevreuil, et réservons nos vieilles races françaises pour celle du lièvre et du loup. »

DU PLACEMENT ET DE LA FORMATION DES RELAIS

Pour placer les relais avec la chance de pouvoir les utiliser, il faut bien connaître le pays, les habitudes des animaux, qui varient avec les saisons; prendre conseil, au rendez-vous, lorsqu'ils viennent faire leur rapport, des valets de limier qui, en défaisant la nuit du cerf qu'ils ont détourné, peuvent savoir mieux que personne quelles pourront être les refuites de l'animal, conséquemment les endroits où il convient d'envoyer les relais.

Habituellement, on ne fait que trois relais; si on est riche

en chiens, on forme un *relais* volant qui est souvent d'un grand secours lorsqu'on chasse par la chaleur. Le nombre de chiens qui composent un relais est subordonné à l'importance de l'équipage. Dans tous les cas, les hardes d'un relais ne doivent jamais dépasser huit chiens ; dans les grands équipages nous avons vu deux hardes au même relais. Autant que possible, on ne met ensemble que des chiens de même vitesse ; il n'en faudrait que deux ou trois plus vites que les autres pour obliger le cerf de meute à se forlonger, ce qui, en créant de l'embarras et une perte de temps, le ferait manquer.

Ordinairement, c'est au rendez-vous qu'on s'occupe de composer la meute ou chiens d'attaque, et qu'on fait le choix de ceux qui seront de relais.

Les chiens de meute seront toujours les plus jeunes et les plus vigoureux ; ceux qui viennent après, par leur vitesse, feront partie du premier relais, qu'on appelle *la vieille meute*; puis, c'est le deuxième relais, qu'on nomme *la seconde,* et enfin le relais qui prend le nom *des six chiens,* bien qu'il y en ait plus, — le chiffre *six* ici ne déterminant aucune quantité. Ce relais des six chiens représente le conseil des sages ; on ne voit figurer à ce relais que des chiens d'un âge mûr, ayant fait leurs preuves, et incapables d'une mauvaise action ou de donner un mauvais exemple aux jeunes.

Un équipage de soixante chiens doit être ainsi réparti avant la chasse : on forme d'abord la meute avec trente chiens, puis en on donne douze ou quatorze au valet chargé du premier relais dit *la vieille meute,* neuf ou dix pour former *la seconde,* et huit ou neuf à celui qui mènera le troisième relais *des six chiens*. Ces dispositions n'ont rien d'absolu ; ce sont des règles générales qu'on modifie à volonté, selon les circonstances. Mais nous recommandons d'exclure des relais tout chien douteux capable de s'emporter ; il est préférable de le laisser à la meute.

Dans les grands équipages, chaque relais est mené par un valet de chiens à pied et un valet de chiens à cheval. Chez les particuliers où le luxe est exclu, on n'a souvent qu'un seul homme à cheval qui emmène les hardes qu'il prend aux relais et les donne le mieux qu'il peut, faisant ainsi les fonctions et rendant les services du relais volant.

Les valets de chiens à cheval ne sauraient mener les hardes avec trop de précaution et de modération ; en allant trop vite, on essouffle les chiens et ils ne sont plus bons à rien. Si la distance que le valet de chiens à cheval aura à parcourir était grande, il vaudrait mieux mener les chiens couplés et

ne les remettre à la harde qu'au moment de rejoindre la chasse ou de donner le relais ; en agissant ainsi, on épargne beaucoup de fatigue aux chiens, et on peut les enlever plus vite dans un cas pressant.

Le valet de chiens à cheval, quoiqu'à distance, doit s'efforcer de savoir toujours où est la chasse et la direction qu'elle prend, écoutant les trompes, qui lui indiquent ce qui se passe et servent à le faire avancer avec ses hardes si on a besoin de lui.

On place les relais aux refuites, à la sortie des buissons ou au débucher et à la rentrée en forêt, bien en vue, sur un point élevé et à l'ombre autant que l'on peut. Les chevaux de relais vont avec les chiens.

La direction à donner aux relais, leur placement, avaient aux yeux des anciens veneurs une très-grande importance, paraît-il, si on en juge par le nombre de pages que Salnove a consacrées à cette matière dans sa *Vénerie royale ;* ce travail a un côté fort utile, puisqu'il sert à démontrer combien est grand le nombre de nos forêts qui ont disparu.

Mais ce n'est pas assez de bien placer les relais, il faut aussi savoir s'en servir à propos. Avant de découpler les chiens, il est rigoureusement nécessaire de bien connaître le cerf de meute; on ne doit pas donner le relais de trop loin et à mauvais vent; pour découpler au bruit, il faut être sûr que c'est la bonne chasse qu'on entend, ce qui peut se reconnaître à la voix des chiens en qui on a le plus de confiance. En tout cas, c'est une faute de découpler un relais sur un cerf accompagné, surtout si les deux animaux sont aussi cerfs l'un que l'autre. On comprend que tout cela demande beaucoup de sang-froid et d'intelligence, autrement on agirait légèrement et on ne ferait que des sottises qui auraient pour conséquence de faire manquer la chasse.

En principe, on ne découple qu'après le passage des chiens de meute; lorsque, pour des raisons particulières, on découple les chiens de relais sur l'animal à vue ou sur la voie, sans attendre les chiens de meute, cela s'appelle *découpler bas et roide.*

Mgr le duc de Bourbon, qui chassait dans la forêt de Villers-Cotterets, vint une fois prendre son cerf dans la forêt de Compiègne ; le roi en fut fort froissé ; on le fit savoir au Prince, qui imagina alors de placer un relais à l'endroit où les cerfs débuchaient habituellement ; lorsque l'animal de meute prenait la direction de Compiègne, « allons, messieurs, ne manquait-il jamais de dire à ses officiers, allons pour le roi, nous allons braconner ; découplons bas et roide! »

LA CHASSE

Il nous a semblé que toutes les théories vous en apprendraient moins que la mise en scène raisonnée d'une chasse; vous allez assister à l'action.

Il ne nous reste donc plus qu'à monter à cheval; le rendez-vous est au carrefour de la Meunière, dans la forêt de Villefermoy. Bien que le courre n'y soit pas des meilleurs, je préfère ce pays à beaucoup d'autres, à cause des nombreux débuchers et de l'aspect sauvage des étangs qui donnent lieu à des bat-l'eau ravissants. C'est d'ailleurs un terrain classique que nos veneurs romantiques n'ont pas encore gâté.

Fig. 37 — Rendez-vous de chasse.

Vous avez assisté à la répartition des quêtes; vous savez, par conséquent, que Lamotte a été coucher à Saint-Germain-Laval, à cause de la distance qui sépare cette petite forêt du lieu du rendez-vous; que Lefort avec Lafeuille feront tout Villefermoy, et le petit Hubert les bois du comte de Ségur et le buisson d'Échouboulain.

Si vous le permettez, nous nous passerons de voiture pour nous rendre à l'assemblée; nous irons au pas de nos chevaux, ça leur dégourdira les jambes et nous n'en digérerons que mieux. « Loin de nous ces docteurs qui, pour avoir « appris à souffler dans le cuivre, prétendent avoir le droit

« de faire enrager un piqueux dans les moments les plus « critiques de la chasse. »

Voilà les valets de limier qui rentrent; écoutons leur rapport. — Il paraît que nous n'avons que l'embarras du choix: Lafeuille a un cerf avec d'autres animaux dans la même enceinte, et Lefort nous fait rapport d'un dix cors; il croit qu'il est seul, *si son chien et ses yeux ne l'ont pas trompé.* Lefort est un valet de limier qui manque rarement à laisser courre, j'ai confiance dans sa brisée.

Les jours sont courts, ne perdons pas de temps; formons les relais; d'après les indications des valets de limier, le cerf qui est seul retournera infailliblement à Saint-Germain, d'où il vient; pour cette raison, nous enverrons la *seconde* (le deuxième relais) au poste de Frévent, c'est indiqué, en face la plaine; à sa sortie de Villefermoy, lorsqu'il débuchera, le cerf ne peut manquer de passer là.

La *vieille meute,* le premier relais enfin, attendra au carrefour des Loups; là, nous l'aurons près de nous, à notre disposition : il est toujours avantageux de le donner de bonne heure. Quant aux *six chiens*, leur véritable place est dans les environs des étangs, au carrefour de Richebourg, dans le bois de la Noyade.

Mais comme dans la forêt de Villefermoy il y a beaucoup d'imprévu, que les débuchers sont souvent fort longs, qu'il n'est pas rare qu'un cerf qui vient de Fontainebleau y retourne, à travers une plaine de 4 à 5 lieues, et passe la Seine, — à la chasse, vous le savez, on ne saurait trop prendre de précautions, — on fera bien, pour cette raison, de donner la vieille meute à un valet de chiens à cheval intelligent, connaissant bien le pays et le parti que prennent les animaux; il pourra suivre, recoupler les chiens restés sur les derrières, et rendre de grands services dans ces cas assez fréquents où l'on manque de chiens sur la fin d'une chasse.

Tous les relais sont partis, les valets de limier ont déjeuné et ont changé de costume; allons donc maintenant à la brisée d'attaque; laissons passer les chiens de meute, et veillons à ce que les chevaux ne leur donnent pas de coups de pied. Mais avant, revoyons attentivement du pied, et que tous ceux qui sont capables d'en juger mettent le genou en terre pour le mieux voir.

Vous êtes sans doute désireux de savoir comment nous attaquerons, et vous pensez peut-être que ce serait le cas de découpler tous les chiens, et par conséquent d'attaquer *de meute à mort.* Pour cela, il n'eût pas fallu d'abord faire des relais, et il faudrait être ensuite bien sûr qu'il n'y a pas

d'autres animaux dans l'enceinte à côté de notre cerf. Or, rien ne prouve qu'il est réellement seul, et, parce que le valet de limier le dit, ce n'est pas une raison pour que cela soit, attendu que ce matin — vous aurez dû le remarquer en venant — le sol était sec, le revoir très-difficile; en pareil cas, tout le monde se trompe. Qui nous garantirait qu'il n'y a pas d'autres animaux dans l'enceinte, qui est très-grande? Une voie est bientôt surallée, surtout lorsque le valet de limier et son chien s'occupent déjà d'un animal qui leur convient. En découplant tous nos chiens, ce serait donc nous exposer bénévolement à avoir plusieurs chasses; obligés de rompre ceux qui ne seraient pas sur le cerf de meute, nous perdrions beaucoup de temps peut-être, et vous connaissez le proverbe : *Un animal bien attaqué est à moitié pris.* Il semble plus sage d'attaquer avec deux ou trois vieux chiens, qu'on arrête facilement au premier revoir, et de ne découpler qu'à la voie de l'animal, lorsqu'il aura paru; c'est la méthode nouvelle, et bien qu'en vénerie nous devions être circonspects à l'endroit des innovations, il serait absurde d'être trop exclusif et de repousser ce qui est bon; au surplus, c'est d'Yauville, je crois, qui est l'inventeur de ce système, qui depuis a été adopté dans les équipages du roi. Il est évident que ces deux ou trois vieux chiens que l'on découple aux brisées d'attaque finissent par devenir d'excellents rapprocheurs très-rusés, sachant ce qu'on leur demande, et mettant plus vite l'animal sur pied que ne le feraient des chiens plus vigoureux, qui s'emportent sans mettre le nez à terre; et puis, lorsque ces vieux chiens prennent sur des biches, ils sont plus faciles à rompre; et enfin, lorsqu'ils ont fait bondir le cerf et qu'ils l'ont obligé à se montrer à la route, il est aisé de faire avancer les chiens de meute, qu'on découple à la voie, et qui poussent vigoureusement le cerf, qui n'a pas le temps alors de faire des retours et de mettre du change sur pied, avantage énorme au commencement d'une chasse. Quant aux deux ou trois vieux chiens d'attaque, du moment qu'ils ont été rejoints par la meute, pour ne pas trop les fatiguer, un valet de chiens les attend au passage et les reprend.

Nos pères attaquaient de différentes manières. Avant d'Yauville, sous Louis XIV, on attaquait encore souvent le cerf à trait de limier: c'était fort long et fort chanceux; plus tard, c'était avec tous les valets de limier qu'on frappait aux brisées; les veneurs de Louis XV avaient aussi imaginé de faire fouler l'enceinte par tous les veneurs, puis on finissait par découpler les chiens de meute aux brisées, et on foulait avec eux. Tous ces procédés étaient loin d'être satisfaisants, et ce

dernier mode d'attaque surtout était cause qu'en sortant du couple, les jeunes chiens s'emportaient sur des biches ou sur d'autres animaux qu'on ne voulait pas chasser.

Pour calmer l'ardeur et l'impatience des chiens, Le Verrier de la Conterie conseille de conduire les chiens d'attaque non couplés à la brisée, en les tenant sous le fouet; il y a peu de maîtres d'équipage, croyons-nous, qui seraient assez sûrs de leurs chiens pour les soumettre à une pareille épreuve; nous ne prétendons pas dire que ce ne soit pas réalisable, les Anglais le font, nous avons connu des chenils où il n'y avait pas de couples; mais ces tours de force resteront longtemps encore à l'état d'exception. En attendant qu'on ait trouvé le moyen de se passer de hardes et de couples, plaçons-nous en observation; il ne faut pas que le cerf puisse sortir de l'enceinte sans être vu.

Il est d'usage que celui à la brisée duquel on frappe foule l'enceinte, ce qui n'empêche pas un autre piqueux de fouler avec lui si l'enceinte est très-grande et très-fourrée, s'il y a beaucoup de bonnes demeures. On frappe à la brisée; voilà Lefort qui montre la voie à ses trois vieux chiens, en leur disant : *Tiens, Miraut, volcelest! Tiens, Timbaleau! Tiens, Ravageau! Après, après!*

— Entendez-vous les chiens de meute qui crient d'ardeur! — Comme ils sont impatients! — *Tout coi, vilains! Tout coi!* — Vous comprenez que l'éloquence de ces mots doit toujours être soutenue de nombreux coups de fouet, pour les faire taire et les contraindre au silence.

— Un chien déjà donne de la voix :

Au coute! — Prononcez : *A-o coute.* — *Miraut! A-o coute!*

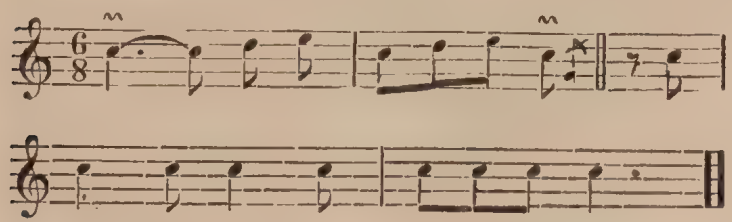

Oh, rapproche! Oh, rapproche, Ravageau! Rapproche! Lance! Lance, Miraut, au coute!

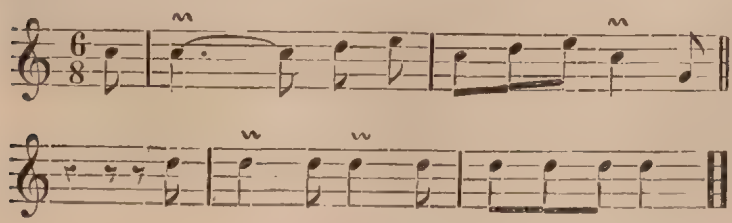

— Les trois chiens donnent assez chaudement; ils ne tarderont pas à lancer le cerf, s'il n'est pas déjà sur pied.

Ça va, chiens! Ça va, valets! Lance! Lance! Il est là!

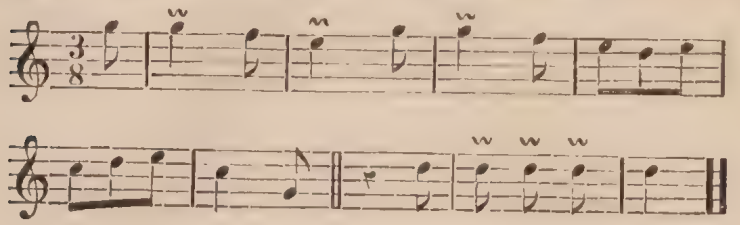

— Il ne faut pas vous étonner que les chiens soient aussi longs à lancer; avec plus de pratique, vous apprendrez

Fig. 38 — Cerf sautant une route.

beaucoup de choses qui vous étonnent aujourd'hui et qui vous paraîtront plus tard fort naturelles. Vous verrez quel-

quefois fouler des heures entières une enceinte par plusieurs piqueux et plusieurs chiens, avant de mettre l'animal sur pied; il y en a qui ne bondissent qu'à la dernière extrémité, il faut que piqueux et chiens marchent pour ainsi dire dessus. D'autres partent au moindre bruit, prennent le vent et cherchent de suite à se forlonger; les cerfs qu'on a manqués généralement usent de ce moyen pour échapper aux chiens; enfin il y en a qui, aussitôt attaqués, vont droit aux étangs, se cachent dans les roseaux, s'ils sont grands et épais, et rien ne peut plus les en faire sortir. C'est une des fréquentes ruses des cerfs de Villefermoy.

— Ah! je crois que c'est lancé, le cerf vient de bondir devant les chiens; tenez, le voilà qui saute la route. *Taïaut! taïaut!* Voulez-vous sonner la vue, je vous prie?

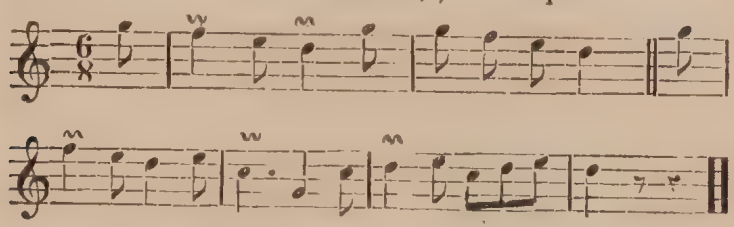

Le marquis de l'A.... sonne un appel pour faire avancer les chiens d'attaque, qui arrivent au trot.

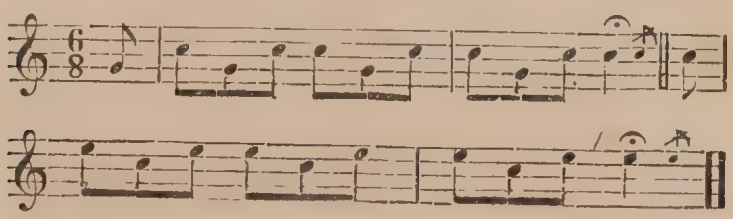

Les trois vieux chiens viennent de passer, ils sont bien sur le cerf; laissons nos compagnons suivre la chasse; nous, si vous le voulez bien, nous allons assister au découplé de la meute, nous aurons là beaucoup d'observations utiles à faire. D'abord et avant tout, jugeons encore une fois la voie, gravons-en bien l'empreinte dans notre mémoire. Les traits des hardes sont attachés aux branches par les valets de chiens, mais non sans avoir auparavant fait entrer de quelques pas les chiens dans le bois sur la voie, et du côté où s'en va le cerf. Vous voyez qu'on découple de préférence les chiens les moins vites; tout cela s'est fait lestement, avec adresse même; il n'y avait pas une couple qui ne fût en état, tout a été exécuté comme par enchantement, il est impossible de mieux attaquer et dans de meilleures conditions.

— Comme les chiens ont empaumé la voie! Comme ils

crient bien! *Perce, valets! Perce! Ça va* (prononcez *Savau*), *mes beaux chiens! Ça va! Perce, perce!*

C'est le cas ici de sonner un bien-allé, un ton pour chien, comme vous voudrez.

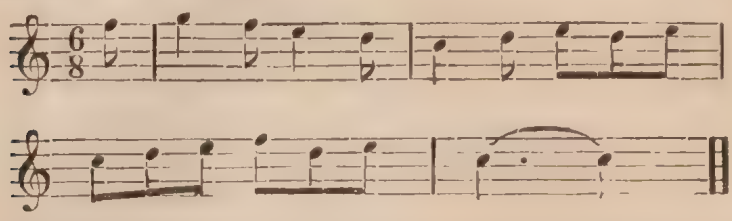

Lafeuille est un piqueux plein d'entrain, seulement il est trop ardent, il presse trop les chiens; c'est un tort; au commencement, il faut au contraire les calmer et leur dire : *Ha, tout bellement, mes chiens! Sagement, valets, sagement!*

Tenez, voici une brisée; le cerf a passé par là; vous savez qu'il faut briser partout où l'on revoit de l'animal de meute, afin de pouvoir revenir à la dernière brisée, s'il y avait du change, pour redresser la voie.

Comment, demanderez-vous, peut-on donc s'apercevoir qu'il y a du change?

D'abord au pied, surtout s'il y a une connaissance; par la tête, si on a pu y remarquer une bizarrerie quelconque; à la manière dont les chiens les mieux créancés chassent, et enfin à leur hésitation et à leur froideur pour une voie nouvelle : tout cela, à la condition de bien connaître les chiens, ce qui ne s'apprend pas au Café de Paris ou à la Maison d'or, mais en allant souvent au chenil, et en assistant aussi à l'ébat des chiens, et, de plus, par l'expérience de la chasse et une grande pratique.

Toutefois, il ne nous suffit pas de revoir de l'animal, il faudrait encore le voir par corps pour le mieux juger; pour cela, piquons un peu vers la droite, la chasse est là, nous ne pouvons manquer de voir sauter le cerf. — Je vous le disais, le voyez-vous qui suit la route? Il double ses voies; ne bougeons pas, c'est intéressant; nous allons voir comment les chiens vont débrouiller ça. L'avez-vous bien vu? Il est blond, moyen de corsage; sa tête est belle, mais un peu grêle, comme celle de tous les cerfs de ce pays. Maintenant, par le pied et par le corps nous le reconnaîtrions entre mille.

Attention! le voilà qui ressort de l'enceinte et qui y rentre en doublant ses voies : *Hourvari!* — Heureusement que nous sommes là et que nous ne serons pas dupes de la ruse. — Ça ne pouvait manquer, les chiens sont dans l'embarras, ils sont à bout de voie. Ne perdons pas de temps,

sans cela le cerf se forlongerait, si toutefois il ne se met pas sur le ventre à cinquante pas de là.

Au retour, valets! hourvari, mes beaux! ha, ha, au retour, au retour! hourvari!

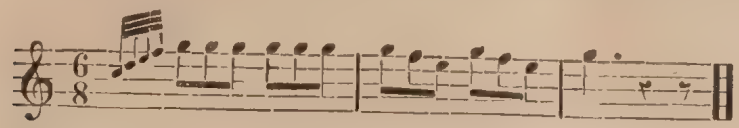

Prenons vite les arrières, et après les devants; écoutons si quelques chiens ne chassent pas au loin et ne sont pas sur le cerf qui se forlonge. — Nous ne le trouvons pas sorti, et le défaut étant bien cerné, ce n'est plus douteux, il est dans l'enceinte; il faut fouler de nouveau, nous le relancerons.

Au retour, valets, au retour! Il est là, mes beaux chiens! il est là! Oh! oh! au retour!

Ton de quête.

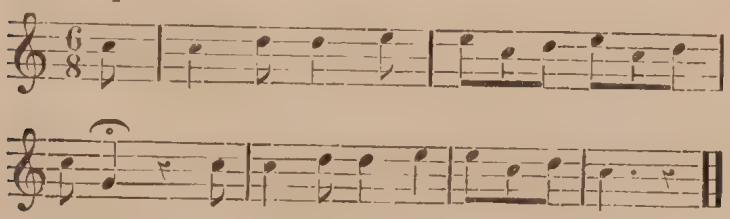

Ah mon Dieu! qu'est-ce qui se passe donc là-bas? J'entends Lefort qui fouette les chiens en criant : *Derrière! derrière!* Ventre de biche! — C'est un cerf frais, une quatrième tête qui emmène une partie de notre meute! — Laissez faire les valets de chiens, ils s'occuperont de rompre ces vilains-là; nous, entrons sous bois, maintenons les chiens qui nous restent et tâchons de relancer notre animal.

— J'en revois, c'est bien de lui, il s'en va là d'assurance, il brode ses voies, il ruse pour faire tomber les chiens dans le change.

Vol ce l'est! vol ce l'est!

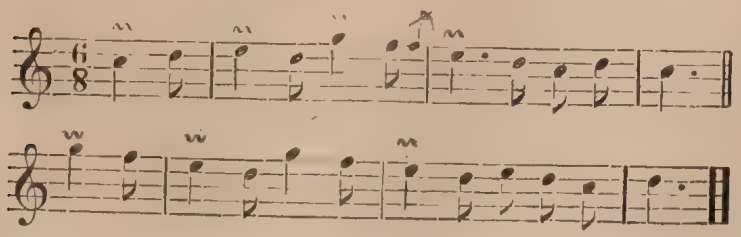

Redressons la voie, Rustaut en reprend:

Au coute, valets, au coute, à Rustaut! C'est de là, il va là! tu dis vrai, l'ami! tu dis vrai!

Taïaut! Le voilà qui bondit à vingt pas devant nous, tous les chiens sont dessus. Gagnons vite la route, tâchons d'arriver à temps pour le voir sauter. — *Taïaut! taïaut!* c'est bien notre cerf; le marquis de l'A.... vient de le voir, il sonne la vue. Avec quel à-propos on a fait donner la vieille meute!

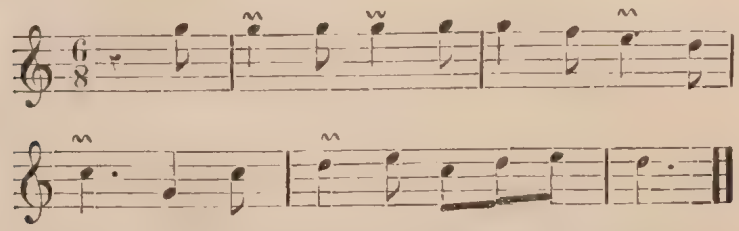

Sonnez la première phrase, et la fanfare ainsi sera sonnée en entier. — C'est ça, c'est charmant [1]!

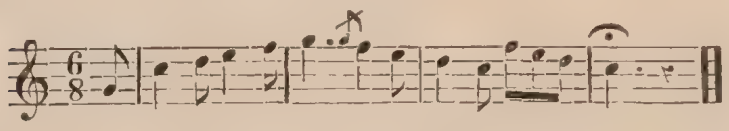

Voilà la chasse qui recommence comme de plus belle. — Bravo! Les valets de chiens qui étaient partis sur le change viennent de faire rallier au gros de la meute; il est impossible de mieux chasser, nous faisons une chasse charmante, tous les chiens sont ensemble, on les couvrirait avec un drap.

Le cerf monte la côte et va gagner la plaine : *Il va là-haut! Chiens, rallie là-haut! rallie là-haut!*

Allons! un peu de poumons, un bien-allé, nous sommes assez près des chiens,

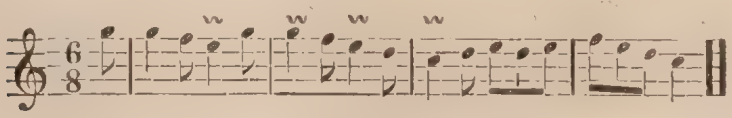

sans cela, il eût fallut vous abstenir. Chez M. le duc de

1 On n'a pas toujours le temps de sonner durant la chasse une fanfare en entier, c'est pour cela qu'on n'en sonne qu'une phrase; mais lorsqu'on s'entend bien et que plusieurs veneurs sont ensemble ou dans la même route, chacun sonne une partie, et la fanfare se trouve ainsi sonnée en totalité : les veneurs du roi autrefois n'en laissaient jamais échapper l'occasion.

Bourbon, on mettait à l'amende de dix francs le piqueux qui, pour faire croire qu'il était aux chiens, sonnait de loin des bien-allé. Vaut mieux s'abstenir que de sonner mal à-propos, ou lorsque la chasse ne marche pas très-bien.

Taïaut! taïaut! Le voilà qui débuche, il a peu d'avance sur les chiens. — Le débucher:

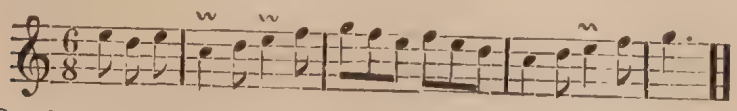

Quel grandiose spectacle! Comme il est beau le cerf en plaine, tous les chiens derrière, les cavaliers au galop. Entendez-vous le *changement de forêt?* Quelle charmante

Fig. 39 — Cerf en plaine.

fanfare! comme c'est sonné, et quelle trompe que ce jeune vicomte de R.....!

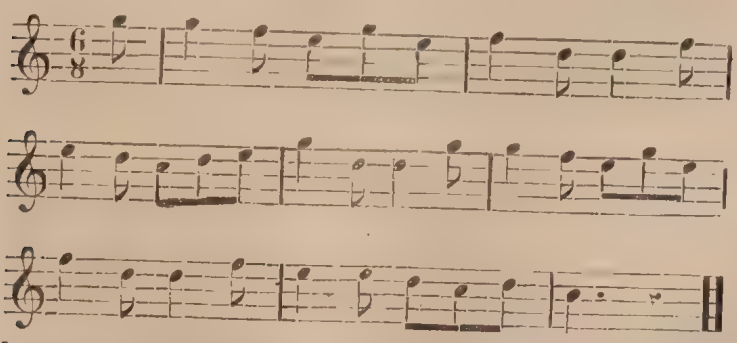

Voyez comme nos dispositions étaient bien prises, comme le valet de seconde était bien placé à Frévent, à l'entrée de

la forêt de Saint-Germain-Laval, où le cerf vient de pénétrer! Ce relais vient d'être admirablement donné; juste derrière les derniers chiens, c'est parfait!

La forêt de Saint-Germain est assez vive en fauve, il nous faut serrer de près la chasse. Faisons attention à tout ce qui se passe, ou gare le change!

— Savez-vous ce que Lefort tient à la main? C'est de l'herbe que le cerf a prise sans pouvoir l'avaler; il l'a laissée tomber et le piqueux l'a ramassée. C'est une preuve qu'il commence à être malmené; c'est ce qu'on appelle un *faux repaître*.

Nous sommes à bonne école, observons. — Tenez, voilà notre chef d'équipage qui fait ce que vous verrez rarement: le fouet haut, il arrête les chiens pour les laisser souffler un instant et donner le temps aux autres de rallier. A mes yeux, c'est ce qu'il y a de plus fort; il n'y a que lui et M. de Puységur qui sachent obtenir de leurs chiens une aussi remarquable docilité.

Allons, valets! Allons, mes beaux! à la voie! à la voie! Perce! perce! — Et la chasse continue avec un nouvel entrain.

Le cerf n'a fait que traverser Saint-Germain, pour s'engager dans les bocqueteaux et les buissons, rejoindre le bois de la Noyade, et de là aller sans doute se mettre à l'eau aux étangs.

On n'entend plus, de tous les côtés, que des tons pour chiens, des à vue.

Remarquez son vol ce l'est, comme il donne des os en terre, comme il appuie le talon; avant vingt minutes il sera pris.

Mais il semble que nos chiens balancent. Est-ce qu'emportés, ils auraient outre-passé la voie? Ou bien est-ce le cerf qui tenterait un retour? Non, non! la cause vient de ce qu'il a suivi un instant un ruisseau, dans l'eau jusqu'à mi-jambe; la voie s'était un instant refroidie. — Nos chevaux ne sont pas trop fatigués, il ne faut pour ainsi dire plus perdre le cerf de vue un seul instant; l'animal brode ses voies, fait des retours; de blond qu'il était, maintenant il paraît noir et il n'a plus de langue : décidément il est malmené, ce n'est plus qu'un hallali traînant; les chiens l'ont à vue à chaque instant, ils lui soufflent au poil, ils lui

mangent les jarrets. — Écoutez, il tient aux chiens. Sonnons l'hallali sur pied.

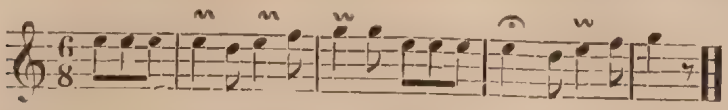

Il fait un suprême effort, il repart — ton pour chiens. — Mais il perd la tête, il s'en va à vau-vent.

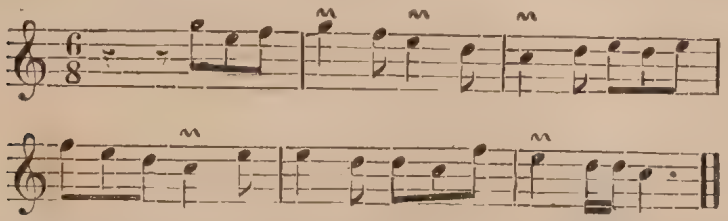

Voilà les six chiens découplés, pour les faire jouir sans doute, car on n'avait nullement besoin de ce relais; tous nos chiens seront à la mort. — Vous assistez à un admirable laisser-courre.

Enfin, après une courte randonnée dans la forêt, il entre dans l'étang et se met à l'eau.

Il bat l'eau, chiens, ah! ah! il bat l'eau! il bat l'eau!

Fig. 40 — Cerf entrant dans un étang.

Tous les chiens sont derrière lui à la nage, c'est un magnifique tableau. On ne peut pas voir une plus belle fin de chasse; les cavaliers arrivent de tous les côtés, toutes les trompes sonnent le bat-l'eau.

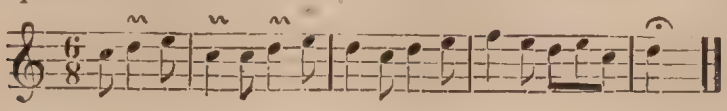

Quelle énergie! Il traverse l'étang et en ressort encore; Lafeuille, qui est de l'autre côté, sonne la sortie de l'eau.

A peine sorti de l'étang, il sent que ses jarrets, roidis, lui font défaut sur la terre, et il vient demander en vain et pour la dernière fois à un autre élément de le sauver, de lui venir en aide pour échapper à la voracité de ses acharnés ennemis.

. . . . . .

Mais le triomphe ne doit pas nous rendre cruels et insensibles aux souffrances d'un pauvre animal qui a été, pour

Fig. 41 — L'hallali par terre.

nous, la cause de tant de jouissances, de tant de sensations vives. Hâtons-nous donc d'abréger l'agonie du courageux dix-cors.... Le coup de carabine que vous venez d'entendre, c'est le coup de grâce, c'est la mort du brave. Sonnons l'hallali par terre!

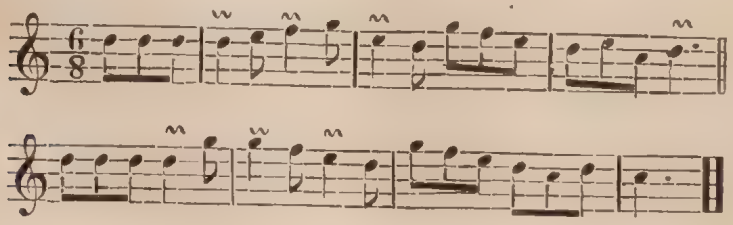

LA CURÉE

La curée, c'est la récompense du triomphe. Nous en avons bien simplifié, dépoétisé peut-être le pittoresque et antique cérémonial, si utile aux chiens, si agréable à l'œil satisfait du veneur. Oui, certes, nous sommes loin de la chaufferette et des carbonades du bon roi Henri, avec les bombances interminables de ses veneurs; franchement, ici peut-être, n'avons-nous rien gâté.

Pendant que le cerf tient les abois, soit dans l'eau, soit sur terre, ce n'est pas assez d'avoir laissé les chiens se ruer dessus, de leur avoir permis de le mordre, de le saisir par toutes les parties du corps, en même temps que les piqueux sonnent l'hallali; il faut encore, lorsque l'animal a été apporté à terre, en un beau lieu, sur la pelouse du carrefour le plus voisin, il faut de nouveau les exciter et leur faire fouler bien à leur aise. Cela fait, on les emmène, on les promène en allant et venant près de là, pour qu'ils ne se morfondent pas et pour éviter les rhumatismes.

Le premier piqueux commence par lever le pied droit de devant; il coupe annulairement la peau un peu au-dessus du genou, il la fend en deux parties qu'il tresse, désarticule le pied et le remet au chef de l'équipage[1]; on lève ensuite la nappe, où on laisse la tête et les bois. Cette opération d'ailleurs est plus facile à faire qu'à décrire; c'est presque une affaire de boucherie qu'on apprend bien vite en la voyant pratiquer une seule fois.

Dès que la nappe est entièrement détachée, il est encore d'usage que les piqueux prélèvent leur part et mettent de côté les meilleurs morceaux du cerf; ils les mangent ou les offrent à leurs amis et connaissances, aux gardes de la forêt, etc. Ne faut-il pas que le prêtre vive de l'autel? La tête du cerf appartient au maître, et la nappe à ses piqueux.

On recouvre avec la nappe les restes de la bête destinés aux chiens; nous aimerions qu'on y ajoutât quelques kilos de pain bien imbibé de sang; la récompense serait plus complète et le festin plus abondant.

1 Voici comment on explique l'origine de la remise du pied : C'est saint Louis qui accorda les premières permissions de chasse; les permissionnaires étaient tenus de payer aux seigneurs sur les terres desquels ils chassaient un cuissot de la bête prise. Plus tard on se contenta d'offrir le pied, c'était un droit; aujourd'hui ce n'est plus qu'un hommage, une preuve de considération pour la personne à laquelle on l'offre.

Tous ces apprêts terminés, un valet de chiens, debout et à cheval sur le cerf, faisant face à la meute, saisit la tête par les bois, qu'il balance et agite comme pour faire croire qu'il est encore en vie ; le premier piqueux, le fouet haut, se place entre le cerf et la meute, que les piqueux font avancer en maintenant tous les chiens sous le fouet; on sonne la vue, on crie *taïaut;* mais on ne laisse approcher les chiens cette fois que jusqu'au premier piqueux, qui crie : *Derrière, chiens! Derrière!* Les valets de chiens les emmènent au bout d'un instant en disant : *Ha ho! ha ho! ha ho!*

Le premier piqueux se rapproche de quelques pas de la

Fig. 42 — Curée chaude.

tête du cerf, qu'on agite toujours; les trompes sonnent l'hallali sur pied; on amène une deuxième fois les chiens, tou-

jours sous le fouet; la fanfare sonnée, on rappelle la meute, on l'enlève encore.

Enfin le premier piqueux, n'étant plus qu'à deux pas du cerf, laisse arriver les chiens, qui le touchent pour ainsi dire du nez; mais tant que le fouet reste haut, ils n'osent pas y mordre; pendant ce temps, les trompes sonnent l'hallali par terre, et, à un signal donné par le chef d'équipage, on enlève vivement la nappe en criant : *Hallali! hallali!* et les trompes sonnent à plein pavillon l'hallali par terre, la fanfare de l'animal, etc., etc.

A ce moment, si le maître d'équipage veut offrir le pied à une dame ou à toute autre personne, il le donne à son premier piqueux, qui le présente respectueusement, et toutes les trompes, rangées en ligne, sonnent les honneurs du pied.

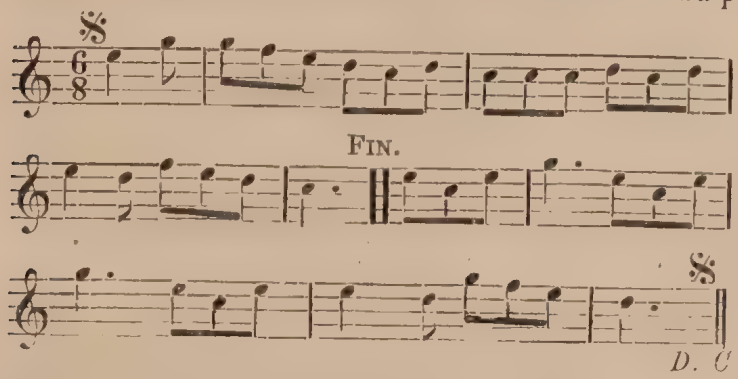

Puis on emmène les chiens recouplés en sonnant la retraite prise.

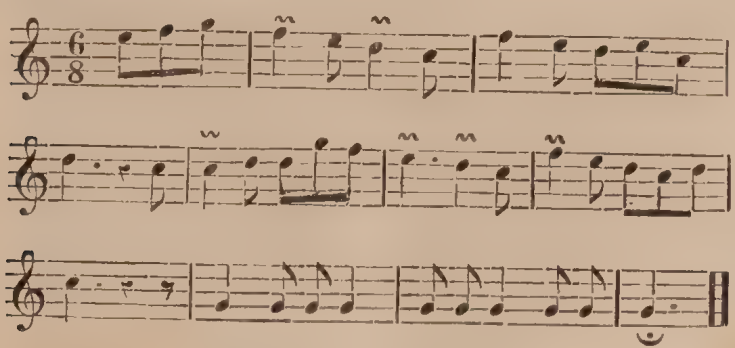

Il ne nous a pas été possible de prévoir tous les incidents qui peuvent se succéder dans le cours d'une seule chasse; mais voici des principes généraux qui compléteront ce qu'il y a d'incomplet dans ce qui précède.

Ce sont les ruses du cerf qu'il importe surtout de bien connaître; elles sont fort nombreuses, et une longue pratique

seule peut apprendre à les déjouer. Il y en a trois principales, qui sont celles que les veneurs doivent indispensablement connaître: c'est d'abord lorsque le cerf se forlonge, ensuite lorsqu'il double ses voies, ce qui donne lieu au hourvari, et enfin quand il se fait accompagner en poussant devant lui d'autres animaux qu'il va chercher au fort, pour mettre les chiens dans le change.

On reconnaît qu'un cerf se forlonge au nombre de chiens qui hésitent, balancent, chassent mollement, parce que la voie est refroidie, et à l'absence des chiens les meilleurs et les plus vites, qui n'ont pas quitté le cerf. Dans ce cas, on n'a rien de mieux à faire que d'enlever les chiens en retard et d'envoyer arrêter un instant ceux qui sont en avant; on procède alors à une espèce de rapproché fort intéressant, qui aboutit souvent à un relancé.

Le cerf qui double ses voies donne lieu presque toujours à un défaut. Pour le lever, si les piqueux ont eu le soin de briser haut et bas partout, en restant toujours près des chiens et étant toujours à même de les entendre, on prend lestement les devants et les arrières, et l'on foule ensuite l'enceinte, où le cerf souvent s'est mis sur le ventre. Lorsque les piqueux connaissent bien leurs chiens, il est rare que l'animal ne soit pas promptement remis sur pied.

Séparer le cerf qui s'est fait accompagner est une opération assez délicate qui exige une connaissance parfaite du pied de l'animal de meute; dès qu'il y a deux chasses, une partie des veneurs doit suivre les chiens qui sont sur le droit, les y maintenir, en même temps que d'autres arrêteront les chiens qui sont sur le change, les corrigeront et les feront rallier.

Tout cela est fort élémentaire, et les difficultés qui surviennent seront toujours surmontées si les piqueux s'entendent bien, travaillent avec ensemble et connaissent la manière de chasser de tous leurs chiens. C'est un point essentiel. C'est souvent sur la voix d'un seul chien qu'on prend une détermination. Un relais mal donné peut entraîner les chiens sur le change; c'est celui qui est à la queue des chiens qui sait le mieux lorsqu'ils doivent être découplés.

On doit être sobre de trompe au début de la chasse, tant que le cerf se fait battre dans l'enceinte, ce qui est une ruse pour trouver un autre cerf sur lequel les chiens tomberaient et qu'ils chasseraient à sa place. Anciennement, on disait dans ce cas : « le cerf cherche son *écuyer*. »

Il faut bien recommander de briser partout pour retrouver

la voie dans les embarras, lorsque le cerf double ses voies ou pousse au change; et il est important que les piqueux soient toujours le plus près possible des chiens.

Une des ruses les plus fréquentes, c'est quand, après avoir livré le change, il fait un hourvari, revient sur ses voies sans pour cela sortir de l'enceinte, puis, un instant après, reprend la voie du cerf de change qui a emmené les chiens, et reste sur les derrières. Ce n'est alors qu'en observant les meilleurs chiens, en les écoutant, qu'on parvient à sortir d'embarras s'ils ont maintenu la voie; sans eux, tout serait perdu et la chasse manquée. Mais, dans tous les cas, il faut toujours commencer par prendre très-rapidement les arrières et les devants. Après avoir bien cerné l'endroit du défaut avec un ou deux bons chiens, on tâche de redresser la voie, qu'on va reprendre aux dernières brisées.

Si le cerf s'est forlongé en plaine, dans les terres fraîchement labourées, sur un sol où il enfonce jusqu'à mi-jambe, toutes causes qui glacent la voie, et que les chiens chassent de plus en plus mollement, il n'y a pas à hésiter une seconde, on doit les enlever vivement et prendre les très-grands devants.

En résumé, les ruses du cerf ressemblent beaucoup à celles du lièvre, et nous sommes convaincu que piqueux et chiens qui ont beaucoup pratiqué cette dernière seront toujours très à leur aise à la chasse du cerf.

Il y a des chefs d'équipage qui, avant de chasser le fauve, ne craignent pas d'aller en plaine attaquer quelques lièvres pour entraîner leurs chiens et les habituer à relever des défauts avec des voies légères; les chiens n'en chassent que mieux après. Nous recommandons le procédé.

Nos pères avaient l'habitude d'attaquer le lendemain les animaux manqués la veille; c'était sans doute une bonne leçon pour les chiens, mais elle devait avoir pour conséquence de trop fatiguer l'équipage, bêtes et gens; nous croyons qu'il vaut mieux renoncer à un usage dont les avantages ne compensent pas les inconvénients.

CHAPITRE XIV

DE LA CHASSE DU SANGLIER

On s'abuserait étrangement en jugeant de la résistance qu'un sanglier peut fournir à la poursuite d'une meute d'après la mollesse et le peu de vigueur de l'hôte dégénéré de nos basses-cours. Moins rapide que le cerf, mais plus robuste, le sanglier marche cependant avec une vitesse que l'on serait loin d'attendre d'un animal aussi massif. « Il faut, dit du

Fig. 43 — Sanglier suivi d'une meute.

Fouilloux, entendre qu'on ne doit jamais assaillir un sanglier en son tiers-an pour le prendre à force; car il courra plus

longuement qu'un cerf ne portant que six cornettes. Quand il a son quart-an, il se peut prendre à force, tout ainsi qu'un cerf dix cors, toutefois qu'il court plus longuement. » Le sanglier une fois parti, rien ne l'arrête, rien ne le dérange dans sa fuite ; il fait sa trouée dans les fourrés les plus épais, dans les haies les plus épineuses, les plus solidement entrelacées ; il dédaigne de se jeter de côté pour éviter de heurter les gaulis : il les courbe, s'il ne les brise pas, et il va ainsi d'un train égal et soutenu pendant une journée entière. Il n'est pas rare, dans les fastes de la vénerie, qu'un *ragot*, qu'un sanglier à son *tiers-an* ait fourni un courre de huit à dix heures devant des chiens de vitesse moyenne. Devant un équipage ainsi composé, la plupart du temps, s'il fait tête, c'est encore plus par ennui que par fatigue. Les abois qui retentissent derrière lui sont devenus insupportables ; il veut livrer bataille pour se débarrasser de cette nuée de criards importuns, ou tout au moins les châtier. Cette confiance dans sa force est si absolue qu'un vieux sanglier, un solitaire, dédaigne souvent de quitter sa bauge même devant une vingtaine de chiens d'attaque ; les sons de la trompe, les coups de fusil, sont parfois nécessaires pour le décider à marcher, et encore ne va-t-il jamais loin sans s'arrêter. Que le *ferme* soit volontaire ou que le sanglier ait été rejoint par une meute plus vive que lui, c'est là un de ces spectacles que l'on n'oublie jamais lorsqu'une fois on en a été témoin. C'est un véritable combat, jamais un assassinat, et dans lequel la défense est toujours digne de l'attaque.

Que l'on nous cite beaucoup de sangliers qui aient été portés bas par une meute seule et sans aide. Il se retranche devant un rocher, et le combat commence sur le terrain qu'il s'est choisi, combat terrible, au moins pour les chiens. Ses petits yeux jettent des flammes, son poil hérissé double le volume de son corps ; ses défenses choquent ses grais avec un bruit étrange, sinistre ; de son énorme poitrine sort un souffle puissant que l'on entend à de grandes distances ; il est monstrueux et il est superbe de résolution et d'audace. Les chiens forment un large cercle autour de lui et jettent aux échos des abois particuliers qui font palpiter le cœur de tous les chasseurs ; tantôt, immobile, il semble défier ses ennemis ; tantôt il piétine dans un cercle étroit avec une agilité indicible, et tantôt enfin, las d'attendre, il s'élance, charge à droite, charge à gauche, ayant un coup de boutoir pour tous les coups de dents, refoulant les masses d'assaillants, les couchant les uns sur les autres, le ventre ouvert, les entrailles pendantes ; il se débarrasse des plus vaillants qui se sont pendus à ses écoutes, sans se laisser plus décourager par l'acharnement que par le nombre de ses adversaires ; telle-

ment enivré de sa fureur meurtrière, qu'il ne recule plus même quand l'homme est devant lui, quand l'œil béant de

Fig. 44 — Sanglier faisant tête.

la carabine qui va vomir la mort croise son regard; il tombe aussi fièrement, aussi intrépidement qu'il a combattu, et son dernier soupir, entre ses dents contractées, est encore une menace.

La chasse du cerf a un caractère de grandeur qui lui assigne le premier rang; mais, en raison même de ce caractère, elle ne se trouve pas du goût, encore moins à la portée de tout le monde. La chasse du lièvre, celle du chevreuil, sont incontestablement les plus savantes; mais le contraste de tant de force dépensée contre tant de faiblesse, de ces hommes, de ces chiens, de ces chevaux en campagne, contre les plus inoffensifs des animaux, en altère, en diminue l'attrait aux yeux de quelques chasseurs philosophes. Les loups deviennent de plus en plus rares; un équipage qui se piquerait de ne pas se donner d'autre objectif ferait sagement de prendre un abonnement à l'année à l'agence des *buissons creux :* elle exige d'ailleurs des chiens d'élite. La chasse du sanglier reste donc la plus facile, la plus pratique, celle où l'animal poursuivi n'inspire nulle pitié et ne laisse aucun regret; de toutes nos chasses, elle est encore la plus mouvementée, la plus féconde en incidents dramatiques, celle où

les émotions sont multiples et violentes; c'est bien assez pour lui assigner un rang honorable dans les prédilections du veneur.

Le vieux du Fouilloux ne veut pas que le sanglier soit mis au rang des bêtes à forcer. « C'est, dit-il, une beste pesante et de grande senteur, laquelle ne se fie qu'en ses dents et ses défenses, ne voulant fuir ni s'éloigner des chiens; à ceste cause ne peut-on cognoistre la bonté et la vitesse d'iceux. Aussi, à la vérité, il me semble que c'est un grand dommage de faire courir une bonne meute de chiens telle sorte de bestes, pour les raisons qui s'ensuivent. Premièrement, le sanglier est le seul animal qui peut tuer et ferir d'un coup; car si les autres espèces esgratignent et mordent, il y a toujours moyen de remédier à leurs morsures; mais du sanglier, s'il blesse un chien de la dent au coffre du corps, il n'en cuidera jamais échapper. Et a ceste malice que s'il voit une bonne meute de chiens qui le chassent de près, il fuira dedans le plus grand fort qu'il pourra trouver, et là il les pensera tuer à son aise. »

Il est probable que du temps de du Fouilloux les veneurs n'avaient pas la facilité de recruter leurs chiens en Angleterre, au prix de cent vingt francs la couple.

Même du temps de Louis XIV, on chassait rarement le sanglier à forcer. « La chasse du sanglier, dit un amateur du temps, se peut faire de quatre façons : la première est de tuer les sangliers renfermés dans l'enceinte des toiles à coups d'épée ou de dards, et la seconde manière est quand on fait prendre aux lévriers ces sangliers ainsi renfermés dans des toiles. Les dames elles-mêmes peuvent avoir le divertissement de ces deux premières façons de chasser le sanglier, car elles peuvent être placées au fond de l'accourt dans la petite enceinte des toiles; la troisième manière est de chasser le sanglier avec le *chien Vautray*, et la quatrième façon, de le prendre à force; mais ces deux dernières manières de chasser sont bien pénibles. »

Nous avons trouvé, dans un excellent article de M. de Madières publié dans le journal *la Vie à la campagne*, des renseignements sur l'équipage de sanglier du grand roi. Le capitaine général des toiles de chasse, tentes et pavillons du roi, en avait le commandement. C'était à cette époque M. André Hennequin, chevalier seigneur d'Ecquevilly et de Fresnes, de Palastre, de Bonaffé, de la Muette de Vérigny, de Guillons, de Presles et autres lieux; baron d'Ilest en Artois. Il avait 1,200 livres de gage, 3,972 livres 3 sols pour son état et appointements, 3,200 livres pour l'entretien

du charroi des toiles, 1,500 livres pour les habits de quinze petits officiers, 1,400 livres pour les casaques de quatorze gardes, 2,195 livres pour la nourriture de quatorze chiens courants, et 1,464 livres pour la nourriture et l'entretien de quatorze grands lévriers ou dogues.

Il avait sous ses ordres deux lieutenants ordinaires, deux sous-lieutenants servant par semestre, huit gentilshommes, quatre piqueux ordinaires, six valets de limiers, cinq gardes lévriers, six valets de chiens, etc., etc.

Si considérable que fût ce personnel, il est évident, en raison de la disproportion qui existait entre le nombre des hommes et celui des chiens, qu'il était consacré au service des toiles et qu'il ne constituait pas un vautrait.

La chasse à courre du sanglier a pris une extension considérable depuis une trentaine d'années. Dans l'Est, on le chasse encore selon la méthode recommandée par du Fouilloux, avec des mâtins qui le gagnent de vitesse et le coiffent; mais les vautrait ne sont plus rares dans nos départements du Centre et de l'Ouest. Un des plus remarquables est, sans contredit, celui de M. le comte d'Osmond : les chiens qui le composent sont d'un assez grand pied pour qu'il y ait avec eux peu de retraites manquées à sonner; ils sont admirablement créancés. De plus, le maître d'équipage se fait un point d'honneur de servir au couteau tous les animaux qu'il donne à courir à sa meute. Il faudrait chercher dans les légendes de l'Allemagne pour trouver l'équivalent de ce qui se raconte des merveilles cynégétiques de cette demeure, à laquelle son propriétaire a donné ce nom significatif : la Vénerie. En dépit du proverbe : *A tout seigneur, tout honneur*, parlons d'abord de la chasse à l'aide des mâtins; c'est encore une chasse à forcer, quoi qu'il en semble. Pour la décrire, nous ne saurions mieux faire que de recourir à Clamart, ancien piqueux, qui en a posé les règles dans un petit livre intitulé : *Soixante années de chasse*[1], lequel contient plus de bons renseignements qu'il n'est gros et dont nous vous recommanderons la lecture.

Commençons par dire quelques mots des mâtins. Ces irréguliers de la Vénerie n'ont point d'état civil, comme vous pensez bien; ils appartiennent pour la plupart à la race qui sert à la conduite des bestiaux; l'essentiel, c'est qu'ils soient vigoureux, intrépides et très-mordants. Dans une meute de mâtins, il faut s'attendre à voir des animaux de toute prove-

1 Deuxième édition, 1 volume in-18, orné de 20 figures. Prix, *franco*, 3 fr. 50 c. — Auguste Goin, éditeur.

nance, de toute taille, de tout poil. Pour mieux décrire les services qu'ils sont appelés à rendre, donnons la parole à Clamart.

« Les mâtins n'ayant pas le nez des chiens courants, il faut, avec eux, remettre de tout près pour attaquer. On peut encore ne les découpler qu'après l'attaque avec des chiens courants. L'enceinte étant entourée, le piqueux y entre pour appuyer ses mâtins et leur donner confiance, car, s'ils ne se savaient pas forts de la présence et de l'appui de leur maître, bien souvent, surtout quand ils savent qu'ils vont avoir affaire à un gros sanglier, ils n'attaqueraient que timidement et même pas du tout, parce qu'ils redoutent naturellement l'animal. — Les plus gros chiens ne sont pas toujours ceux qui s'affranchissent le mieux de cette terreur; je dirai même que ce sont les petits qui, dans les endroits dangereux, sou-

Fig. 45 — Sanglier porté bas.

tiennent les gros, parce que les petits, quand ils se voient chargés, trouvent plus facilement retraite; aussi est-il bon d'avoir des uns et des autres. Les mâtins ne fournissant guère de voix, il faut placer les chasseurs à bon vent de l'enceinte.

« Les mâtins bien dressés profitent du passage du sanglier dans les parties claires de la forêt pour le saisir aux oreilles

et aux testicules, seules parties par lesquelles on puisse l'arrêter. Souvent le sanglier, au lieu de fuir, fait ferme et repousse les chiens jusque sur le piqueux. S'il s'agit d'un sanglier bien armé et dangereux, le piqueux ne doit pas exposer la vie de ses chiens, il faut qu'il arrive au plus vite pour tuer le sanglier soit avec son fusil, soit avec son couteau.

« Quant à moi, ajoute-t-il plus loin, lorsque je voyais qu'un gros sanglier, arrivé sur ses fins, allait devenir dangereux pour mes chiens, voici comment je m'en débarrassais. Je commandais à mes chiens de le coiffer; dès qu'il l'était, passant bien vite derrière lui, je l'*achevalais* d'un saut, saisissant en même temps ses deux oreilles, et puis échappant de la main droite, je le saignais à la gorge avec mon couteau-poignard, comme on fait pour un cochon. »

Le procédé de Clamart n'est pas plus classique que les expressions dont il se sert, mais, il ne faut pas moins reconnaître qu'il ne manque pas de couleur pittoresque, et qu'il révèle chez le vieux praticien une énergie peu commune.

Sans préconiser outre mesure la chasse favorite de nos confrères de l'est, nous croyons que les mâtins pourraient trouver leur emploi dans tous les vautraits, soit pour amener plus promptement les sangliers au ferme, soit pour ménager la vie des chiens d'un grand prix.

Passons à la chasse à courre véritable.

Tous les chiens chassent bien le sanglier; mais contre un animal énergique, vigoureux, doué d'une vitesse médiocre, mais capable de la soutenir fort longtemps et dont la voie d'ailleurs est très-forte, les chiens d'un grand pied, qui l'essoufflent et le forcent en moins d'une heure à tenir le ferme, ne sont jamais les plus mauvais.

L'équipage de M. le comte d'Osmond est composé de foxhounds; c'est encore en Angleterre que se recrute le vautrait de M. le comte Aguado, qui fait en ce moment merveille dans le département de Seine-et-Marne. Nous ne pouvons donc que répéter ce que nous avons dit au chapitre de la chasse du cerf, engager les veneurs à employer les bâtards dans le courre de ce dernier animal, à se recruter de chiens de pur sang pour chasser le sanglier.

Il n'y a guère que les équipages dans lesquels *fusilio* compte comme un relais, qui rapprochent le sanglier sur des voies de hautes erres, ou qui l'attaquent à la billebaude; quand on veut le courre, il faut le détourner comme le cerf, comme le loup.

Le sanglier se détourne à trait de limier; mais avant de

le chercher, il faut d'abord se rendre compte de ses habitudes; elles varient suivant les saisons.

A la fin de l'été et pendant les deux premiers mois de l'automne, ils se tiennent dans les environs des meilleurs gagnages où ils ont passé leur nuit; à cette époque de l'année, on en a connaissance dans toutes les mares, dans tous les endroits marécageux de la forêt, car ils ne rencontrent alors aucune flaque d'eau sans s'y *souiller*.

A la fin d'octobre et pendant le mois de novembre, ils quittent peu les couverts qui leur fournissent des glands, des faînes et des noisettes; quelquefois ils passent même la journée sous les futaies et dans les taillis de coudriers; ils sont alors fort difficiles à remettre, car, se sentant hors de leurs demeures ordinaires, ils partent d'effroi à la moindre émanation hostile que leur apporte la brise. Pendant le rut, comme ils sont toujours en mouvement à la recherche des laies, on en revoit partout. En hiver, ils se recèlent dans les fourrés les plus épais, les plus inaccessibles, autant pour se refaire de l'épuisement qui succède à leurs fureurs, que parce qu'ils y trouvent les racines, seule nourriture qu'ils puissent rencontrer à cette époque de l'année.

Le sanglier se juge par ses *traces*, par ses *boutis*, par son *souil* et par sa *bauge*.

La trace est non point, comme on pourrait le croire, l'empreinte des pas d'un sanglier, mais son pied lui-même.

Les boutis sont les endroits qu'il a foulés et fouillés de son boutoir.

Le souil est l'empreinte que son corps a laissée dans l'endroit marécageux où il s'est mis au frais.

La bauge est le lieu où il se retire pendant le jour.

Distinguons maintenant l'âge et le sexe des sangliers d'après les indices que nous trouverons en faisant le bois.

Lorsque le limier s'est rabattu sur une voie de bon temps, il est nécessaire de pouvoir s'assurer que cette voie est bien celle d'un sanglier, et ensuite de déterminer l'âge et le sexe de l'animal auquel elle appartient. Non-seulement le sanglier ne se méjuge jamais, comme le porc domestique, c'est-à-dire qu'il met toujours sa trace de derrière dans l'empreinte de sa trace de devant; mais, tandis que les pinces du second sont toujours usées et arrondies, celles du premier conservent leur forme et la netteté de leurs arêtes; le porc appuie plus du talon que de la pince, le dessous de la sole est charnu. Le sanglier se caractérise encore par la gros-

seur du pied de devant, qui dépasse de beaucoup celle du pied de derrière.

Les allures sont plus grandes chez le mâle que chez la femelle : le premier, gêné par ses *suites*, ne met pas exactement la trace de derrière dans celle de devant comme la laie, mais un peu sur le côté, et cet écartement augmente à mesure qu'il avance en âge ; celle-ci donne rarement des *gardes* (ce sont les ergots postérieurs du sanglier) dans la terre ; les pinces de ses traces de devant sont plus ouvertes, la sole et le talon plus étroits. Ce sont les *gardes* qui servent principalement à préjuger de l'âge du sanglier ; elles marquent faiblement chez la bête de compagnie ; mais, plus l'animal vieillit, plus il devient bas jointé, plus ses *gardes* s'élargissent, s'abaissent et s'écartent. « La peau entre les gardes et les talons, dit M. Lavallée, se plisse en rides transversales ; lorsque le sanglier donne des gardes en terre, le sol conserve l'empreinte de ces rides, et on peut juger de son âge à leur profondeur. » Les traces des quartanniers et des vieux sangliers sont, en outre, beaucoup plus grandes et plus larges que celles des ragots et des sangliers à leur tiers-an ; les pinces en sont rondes et grosses ; les coupants des côtés sont usés et ont perdu leur tranchant ; leur talon est large et usé, la sole moins pleine ; ils vont les pieds souvent ouverts.

On rencontre des sangliers qui ont un ongle plus long que l'autre et courbé en croissant ; ces sortes de pieds se nomment *pigaches* et forment une connaissance fort utile dans les cas où les chiens viendraient à prendre change.

La profondeur des *boutis*, que l'on rencontre toujours en rapprochant un sanglier, peut encore fournir une appréciation de sa taille : plus ses boutis sont larges et profonds, plus la hure qui les a faits est grosse et longue. On ne saurait les confondre avec les travaux du porc domestique qui fouille la terre à droite et à gauche, tandis que le sanglier vermille droit devant lui et toujours plus profondément.

L'examen du *souil* et de la *bauge* donne encore la mesure de la grosseur du sanglier. « On juge de sa taille, dit Le Verrier de la Conterie, à la sortie du souil, parce qu'il touche de son corps aux branches et aux herbes, auxquelles il laisse de la fange s'il est grand ou petit. Une remarque singulière sur sa méchanceté, c'est que, si à la sortie du souil il trouve un arbre, il ne manque pas de se frotter contre, et en le quittant il y donne un ou deux coups de défenses ; tous ne le font pas ; aussi faut-il grandement se méfier de ceux qui le font. »

Quand ils quittent la bauge, ils jettent ordinairement

leurs laissées, qui sont d'autant plus grandes que la bête est vieille et grande.

Toutes les remarques qui peuvent fournir des indications de l'humeur probable de l'animal auquel on aura affaire ne doivent pas être plus négligées que celles qui vous donnent connaissance de son état civil, non-seulement en raison de la tactique que l'on doit adopter pour le donner aux chiens, mais aussi en raison des précautions à prendre pour les rembucher.

Un vieux sanglier, confiant dans sa force et dans la solidité de ses défenses, peut être détourné de court; il y a peu de danger qu'il quitte sa bauge avant d'y être contraint; mais tous n'ont pas cette placidité intrépide. Un sanglier craintif a toujours, même dans son fort, le nez et l'oreille au guet; au moindre soupçon, il détale, et il faut se garder de l'approcher de trop près, et par conséquent on doit l'enfermer dans une grande enceinte. Le premier est rentré tard et d'assurance; il a suivi, ou tout au moins longé les chemins, et, bien qu'il fasse grand jour, il s'est fréquemment arrêté pour *bouter* sous les futaies; le second a regagné ses demeures deux ou trois heures avant l'aurore; il s'est souillé dans les mares qu'il a rencontrées, mais ses boutis sont rares et imparfaits.

« Si on resvoit d'un sanglier qui se souille souvent, dit du Fouilloux, et qu'il fasse un boutis en un endroit, puis à un tracet d'arbalestre vn autre tirant pays sans s'arrester, c'est signe que c'est vne beste effrayée qui s'en va en quelque lieu demeurer. Tels sangliers qui sont ainsi effrayés se retirent communément deux ou trois heures avant iour en leur fort Et faut bien que le veneur se donne garde d'approcher d'eux, car s'ils prenoient le vent de luy et de son chien, ils s'en iroient et ne cuideroit jamais rapprocher. »

« Les laies qui ont des marcassins, dit Le Verrier de la Conterie, prennent facilement le vent du trait, c'est-à-dire qu'il ne faut pas les serrer de court, surtout à mauvais vent. »

Lorsque l'on chasse à forcer, on dispose au moins un relais dans les refuites présumées; les plus certaines sont les différents forts de la forêt, l'animal choisissant toujours les fourrés les plus épais pour se faire battre. On peut placer un relais aussi sur sa rentrée du matin, car, s'il débuche, il est toujours présumable que ce sera dans cette direction. Lorsque ces dispositions sont prises, on découple les chiens d'attaque, qui seront d'autant plus nombreux que le sanglier est présumé plus redoutable par sa force ou sa hardiesse.

Attaquer de tels animaux à petit bruit, c'est s'exposer de gaieté de cœur à voir périr misérablement ses meilleurs chiens. Si, ayant fait tête dans sa bauge, il est parvenu à renvoyer les premiers assaillants, il ne se décidera plus à déloger, et cette bauge se trouve la plupart du temps dans un fourré si impénétrable, que la meute est décimée sans qu'il soit possible à un fusil de mettre fin à ce triste drame.

C'est dans un pareil cas que les mâtins seraient appelés à rendre d'utiles services. Une fois que les chiens ont goûté la voie et que le rapprocher commence, le piqueux doit sonner et appuyer les chiens en se tenant derrière eux; après le lancer, il continuera encore à suivre, de plus près qu'il lui sera possible. Nous savons bien que le conseil est autrement facile à donner qu'à mettre en pratique, si le terrain est accidenté et surtout si la menée est rapide; mais il a plus d'importance que dans la chasse de tout autre animal. Nous disions tout à l'heure que le sanglier choisissait les taillis les plus épais pour ses refuites; ce sera également dans ces fourrés qu'il se décidera à faire tête aux chiens, parce que son instinct lui enseigne qu'à leur abri, l'avantage du nombre devient un danger pour ses ennemis, qui ne pourront l'attaquer en masse, tandis que lui pourra les détruire en détail.

Aussitôt qu'un ferme se dessine, chasseurs et piqueux doivent rejoindre en toute hâte, soit pour décider l'animal à repartir, soit pour le servir au milieu des chiens s'il y a lieu.

Le sanglier perce droit et ruse peu; le sentiment qu'il laisse derrière lui est si fort, surtout lorsqu'il a couru pendant quelque temps, que les changes sont à peu près le seul défaut qu'il y ait à redouter, et encore, avec des chiens bien créancés dans cette voie, le retour est-il bien vite obtenu. Comme le cerf, comme le chevreuil, il bat les eaux qu'il rencontre, mais il y tient les abois beaucoup moins fréquemment que ces deux animaux. On s'aperçoit qu'il est malmené quand il cesse de percer en avant pour se faire battre dans la même enceinte, et c'est alors que le change se présente le plus souvent et qu'il offre le plus d'inconvénients, car le moindre répit qu'il se ménage de la sorte lui suffit pour reprendre quelques forces et prolonger sa résistance. Si la meute se maintient dans sa voie, il ne tarde guère à se trouver réduit au ferme définitif. Des chasseurs, les uns le daguent au milieu des chiens; d'autres, moins aventureux, en finissent à distance d'un coup de fusil.

Les premiers sont les héros de la vénerie, les seconds en sont les simples soldats; mais, par une anomalie assez étrange,

le peu d'accidents dont nous avons eu connaissance avaient toujours pour victimes des *hommes à la carabine*. Le courage et l'audace sont décidément les plus sûrs de tous les spécifiques.

Nous avons dit que nous avions eu connaissance de peu d'accidents arrivés à la chasse au sanglier, et en effet ils sont bien moins nombreux qu'ils sembleraient devoir l'être en raison du nombre de chiens qui en reviennent blessés et de ceux qui n'en reviennent pas du tout. D'abord, il en est des sangliers ainsi que des hommes, qui, comme on vient de le voir, sont fort inégalement partagés sous le rapport de la bravoure; et puis les plus braves de ces animaux ont leurs saisons pour être plus ou moins braves, comme nous-mêmes nous avons nos jours, ainsi que l'affirmait M. de Turenne, un expert dans la matière; enfin, pour peu que la meute soit aguerrie, c'est toujours sur les pauvres et braves chiens que se portent les efforts du monstre, puisque monstre il y a. Harcelé par leurs abois, coiffé par les uns, tenaillé à un endroit infiniment plus sensible par quelque vieux routier de leur bande, il a perdu la plus grande somme des facultés de riposte qui le caractérisent. En revanche, nous ne conseillerons à personne de tenter de daguer un animal qui tiendrait les abois au milieu de chiens mous et peu mordants. Avec une meute qui se contenterait du rôle que jouent les témoins dans une rencontre, je doute que l'expérimentateur s'en tirât à son honneur et à sa gloire.

Le sanglier mort, on le laisse fouler aux chiens, après quoi on leur fait la curée avec la fressure et les entrailles; elle leur suffit; ils sont généralement peu friands de cette chair.

Le piqueux doit lever la trace droite, pour la présenter à la personne que désigne le maître du vautrait.

CHAPITRE XV

DE LA CHASSE DU LOUP

On pourrait modifier comme il suit un proverbe bien connu : « Dis-moi quelle bête tu chasses, et je te dirai qui tu es! » Ses prédilections pour tel ou tel gibier sont en vérité le véritable critérium de la valeur cynégétique d'un disciple de saint Hubert. Aux chasseurs de raccroc, le lapin et la perdrix; aux veneurs exceptionnels, le loup. Le loup est la chasse favorite de tous ces maîtres illustres dont les Foudras, les d'Houdetot auront fait passer la gloire à la postérité ; leur culte pour elle est assez exclusif pour qu'ils s'autorisent à lui donner le pas sur la chasse du cerf lui-même, ce royal gibier.

En raison autant de l'attraction qu'elle exerce que de l'utilité de la destruction, les traités de la chasse du loup n'ont pas plus manqué aux temps anciens qu'à notre époque.

En 1566, le capitaine Jean de Clamorgan composait un livre sur les moyens de se débarrasser de ces ennemis de la maison rustique; en 1613, le curé Gruau donnait de nouvelles instructions pour combattre l'animal qui, à cette époque, était encore considéré comme un fléau public; en 1642, Robert Monthois publiait sa *noble et fvrieuse Chasse du lovp*, traité de chasse plus pratique que les précédents, et dans lequel mainte observation révèle le chasseur de premier ordre, et démontre qu'il n'était point un hâbleur celui qui osa terminer son opuscule par ces paroles : « Je ne cognois personne vivante qui ait fait mourir plus de loups que moi. » A côté de ces ouvrages spéciaux, les écrivains cynégétiques proprement dits, Gaston Phœbus, du Fouilloux, Salnove, Sélincourt, Le Verrier de la Conterie, de l'Isle du Moncel,

faisaient au loup une large part dans leurs écrits. Enfin, de nos jours, un veneur de premier ordre, M. le comte Le Coulteux de Canteleu, a écrit sur cette chasse un traité qui est le résumé le plus complet des instructions des devanciers, et des observations personnelles que l'auteur a puisées dans une pratique intelligente et passionnée.

Les procédés de destruction usités aux XVIe et XVIIe siècles se trouvent décrits dans les quatre instructions dont se compose l'opuscule de Robert Monthois, et dont voici les titres : « La façon de remettre les loups et de les prendre à course de mâtins. — Pour prendre le loup sans chiens et le faire marcher au triquetrac droit aux arquebusiers. — Pour attirer le loup au carnage par traînées. — Pour prendre le loup aux pans et bricoles. » De ces méthodes, la première était la seule qui eût quelque ressemblance avec notre chasse à courre, et encore ne s'exécutait-elle qu'en attirant les loups, à l'aide d'un carnage, sur un terrain assez découvert pour qu'il fût possible de les donner à vue aux lévriers ; ne fût-ce que comme curiosité, ce mode de destruction, si usité jadis, nous semble mériter une mention. Pour fournir à nos lecteurs une idée de ce qu'il était, nous emprunterons la description qui en est donnée par l'*Ecole de la Chasse aux chiens courants,* qui n'est elle-même que la reproduction de la première instruction de Robert Monthois et la traduction de son vieux français.

« Pour faire cette chasse, une demi-douzaine de bons chiens courants suffit avec dix lévriers, partie mâles et partie femelles, parce que les mâles font quelquefois difficulté de piller les louves qui sont en chaleur. De ces dix lévriers, on fait cinq laisses, dont deux *dextries* ou *coteresses*, deux de *flanc* et une de *front ;* cette dernière est formée de deux lévriers les plus forts et les plus vigoureux.

« Le jour que l'on veut chasser, qui ne peut guère être qu'un jour de fête à cause de la quantité de monde dont on a besoin pour mettre autour du bois, ce qu'on appelle *défenses*, on détourne les loups le matin, et, après la messe, on assemble sans bruit beaucoup de peuple autour du buisson où ils sont détournés. Quand tout le monde est à sa place, chacun fait la conversation avec son voisin, ce qui empêche le loup d'en sortir, parce que de tous les côtés il entend un bruit sourd et confus.

« On place deux laisses *coteresses* le long de la haie du bois, à 2 ou 300 pas l'une de l'autre et selon que le terrain le permet ; à chaque laisse il y a un homme à pied pour la tenir et un homme à cheval pour l'accompagner à toute bride

quand elle est lâchée. Au milieu du cours, vis-à-vis de ces deux laisses, on place de chaque côté, et à distance égale, sous de petites tentes de toile noire ou derrière un buisson, les deux laisses de *flanc* avec chacune un homme pour la servir. Enfin, à l'extrémité du cours et entre les quatre laisses ci-dessus, comme pour terminer un triangle, sera placée la laisse de *front*, avec un homme, sous une tente, dont il se couvrira lui et ses chiens. Ceci fait, on retire les gens qu'on avait placés entre les deux laisses *coteresses* pendant qu'on plaçait les chiens; on s'en sert pour renforcer les défenses, ce qui termine les préparatifs. Alors le signal se donne; les *défenses* ne l'ont pas sitôt entendu, qu'elles se mettent à crier sans cesse Le piqueux, de son côté, frappe à la brisée et lance le loup. Lorsqu'il entend les chiens à ses trousses, il tourne autour de son buisson et cherche quelquefois à sortir du côté des *défenses*; mais comme il entend huer d'une façon épouvantable, il prend le parti de fuir par le cours, où il n'entend aucun bruit, et qui se trouve placé à bon vent de lui. Dès qu'il est un peu avancé dans le cours, ceux qui servent les laisses *coteresses* les lâchent en queue, et les deux hommes à cheval, qui sont destinés à les accompagner, les suivent à toutes jambes en effrayant le loup par leurs cris, ce qui le fait avancer de plus en plus dans le cours. Lorsqu'il présente l'épaule aux deux laisses de flanc, ceux qui les tiennent les lâchent aussitôt. Quand celui qui tient la laisse de front voit les quatre autres serrer de près le loup en queue, alors il s'avance et lâche la sienne en tête. De cette façon, le compère se trouve obligé de renoncer à la fuite et de mettre toute sa défense dans ses dents, dont il se sert courageusement. »

Robert Monthois dit en terminant son instruction : « J'ay pratiqué ceste sorte de chasse avec un bon succès en Arthois, signamment après la paix de Vervinx; et assisté à en prendre plus de soixante par an et quelquefois quatre ou cinq par jour, et les auions presque extirpez en l'an 1630. »

Henri IV est le premier de nos rois qui ait possédé une véritable meute pour loup. Jusque-là, on les tuait dans les forêts royales à l'aide de battues commandées par les grands maîtres des eaux et forêts, et à coups d'arquebuse. Un gentilhomme de cette époque, M. d'Anduzi, s'était fait une grande renommée de chasseur de loups; il les prenait d'après le procédé indiqué par Monthois et du Fouilloux, avec une petite meute renforcée de quelques laisses de lévriers. Le récit des exploits de M. d'Anduzi inspira au roi le désir de les partager; il prit l'équipage à son service et en donna le commandement à ce gentilhomme. Dans la suite, il prit tel-

lement goût à cette chasse, qu'il augmenta l'équipage et créa un certain nombre d'officiers pour le diriger. M. de la Rocheguyon, celui-là même auquel Habert dédia son poëme du *Loup*, succéda à M. d'Anduzi et réunit la charge de grand louvetier à celle de commandant de cet équipage.

Même à dater de Louis XIII, qui, en raison de ses prédilections, avait considérablement renforcé sa louveterie personnelle, les hallalis de vieux loups devaient être peu fréquents. Voici ce que dit à ce propos Le Verrier de la Conterie : « Forcer un vieux loup n'est pas chose impossible, mais fort rare et très-difficile. Quiconque est assez riche pour entreprendre de le faire avec les chiens courants seuls, doit commencer par former un équipage de cent chiens de bonne taille et de bonne race à chasser le loup; ensuite *gager au double* deux excellents piqueux, deux bons valets de limier, quatre valets à cheval, et garnir son écurie de vingt-cinq à trente bons coureurs. » Ce dénombrement des forces nécessaires fournit la mesure des difficultés que l'on avait à vaincre pour accomplir ce tour de force tant que l'on n'employait au courre du loup que les chiens de nos races indigènes sans l'adjonction de lévriers.

« Il n'est pas sans exemple, dit M. Lavallée, qu'on ait forcé de vieux loups. On peut citer en cette matière les suc-

Fig. 46 — Loup forcé.

cès de MM. d'Haneucourt et d'Ivry. Voici comment ils procédaient. Leur meute se composait d'un peu plus de

soixante chiens. Le premier jour, lorsqu'on avait détourné un vieux loup, ils allaient frapper aux brisées avec une vingtaine de chiens seulement; ils chassaient toute la journée, et, lorsque la nuit survenait, ils faisaient leurs brisées et reprenaient tous leurs chiens. Pendant ce temps, le reste de la meute, couché dans des fourgons garnis de bonne paille, et trainé par de vigoureux attelages, avait suivi la chasse de loin, et venait rejoindre les chasseurs à la couchée. Souvent le loup avait conduit la chasse dans des pays perdus, à 40 ou 50 kilomètres du point d'attaque. Mais on prenait gîte où l'on pouvait, on bivouaquait s'il le fallait, et l'on passait la nuit tant bien que mal. Dès que l'aube était venue, on retournait aux dernières brisées, on déshardait les plus vigoureux des chiens qui avaient chassé la veille, pour rapprocher le loup, puis, dès qu'ils l'avaient mis sur pied, on donnait vingt chiens nouveaux. Lorsque ceux-ci avaient bien goûté la voie, on recouplait ceux de la veille, et on les remettait dans un fourgon. Les veneurs montaient sur des chevaux frais, qu'on avait amenés pendant la nuit : le plus souvent on ne s'apercevait pas le second jour que les forces du loup fussent diminuées. Le soir on procédait de la même manière et on recommençait le lendemain. C'était le troisième jour. Alors le loup faisait voir la fatigue qu'il ressentait d'une si terrible guerre : la fréquence de ses retours offensifs contre la meute prouvait qu'il était sur ses fins ; quelquefois il essayait de se forlonger, ou bien il cherchait un refuge jusqu'au milieu des habitations. Enfin, lorsqu'on était certain qu'il commençait à faiblir, on découplait tous les chiens qui s'étaient reposés dans les fourgons, et ceux-ci ne tardaient pas à le rejoindre et à l'étrangler. Mais quelquefois aussi, lorsque l'animal était très-vigoureux, il durait un jour de plus. »

« Je doute, dit M. Le Coulteux, qu'on puisse voir jamais un équipage de loup aussi complet, aussi bien monté en hommes, en chevaux et en chiens que celui du Grand Dauphin ; eh bien ! quoi qu'il eût pris quelques grands loups, cet équipage reconnaissait que le grand loup ne pouvait être forcé que par hasard. Empruntons encore à M. Le Coulteux de Canteleu quelques exemples de ces hauts faits exceptionnels.

Le plus ancien et le plus célèbre remonte au siècle de Louis XIV. « On donne pour certain, rapporte Gauffier dans sa feuille du *Cultivateur*, publiée en 1792, que le Grand Dauphin ayant attaqué un vieux loup dans la forêt de Fontainebleau, son équipage le prit au bout de quatre jours aux portes de Rennes, en Bretagne ; encore fut-il forcé par la famine autant que par la fatigue. En effet, on le cernait

le soir où il se retirait, et on l'y attaquait de nouveau le lendemain. L'équipage trouvait dans les environs de quoi se sustenter, mais le loup n'avait guère pendant la nuit que quelques racines, nourriture peu propre à réparer ses forces. »

En 1842, M. Brière d'Agy attaqua un grand loup après un beau rapprocher, le chassa jusqu'à la nuit, où l'on rompit dans la commune de Saint-Firmin. Le lendemain matin on remit sur la voie des chiens de récri, ils relancèrent au bout de peu de temps le loup, qui débucha alors sur Saint-Sulpice et Saint-Bernin-des-Bois; là il y eut un change de plusieurs chiens sur un sanglier, mais une partie de la meute resta sur le loup, qui prit son parti sur Prémery et Nolay. Au passage de la Nièvre, le loup devancé par M. Ladrey se rabattit sur Lurey-le-Bourg, traversa le village de Ligny, les chiens l'ayant à vue, se jeta dans une carrière, puis dans un champ de pommes de terre, où, attaqué et maintenu par les chiens, les paysans le tuèrent à coups de pioche, à six heures du soir.

De nos jours, M. le baron de Lareinty lança un jour un grand loup qui, pris d'abord à vue dès l'attaque, se fit battre ensuite quelque temps, puis enfin débucha par une immense lande où il fut mené tambour battant. Après quatre heures de débucher, il passa près d'une ferme où était l'équipage de M. du Boberie; on découpla immédiatement un nouveau relais composé de chiens excellents. Le loup, poussé avec une vigueur extrême, rentra dans une forêt où il ne pût jamais prendre d'avance, et finit par être porté bas par les chiens et étranglé dans un fossé.

Le 14 février 1861, raconte encore M. le comte Le Coulteux, M. le comte de La Besges, parti de grand matin de chez lui, allait rejoindre à la forêt du Deffend, située en Limousin, MM. de Montbron, de Bagnac et le vicomte de Préaulx, auxquels il avait donné rendez-vous. Il s'y rendait rapidement, lorsque deux de ses chiens, le fameux Faublas et sa sœur Légère, prirent une voie de loup au milieu du chemin; M. de La Besges les laissa rapprocher et alla lancer son grand loup dans un petit bois situé au milieu d'une lande. Au lieu de gagner la forêt du Deffend, comme il le pensait, le loup se fit chasser grand train dans la campagne pendant une heure et demie. Enfin, il se rapprocha de la forêt, puis il fit mine de débucher sur une autre. M. de La Besges arrête alors ses chiens, qu'il fait tenir, et court à la forêt chercher MM. de Montbron, de Bagnac et de Préaulx. Ceux ci arrivent de suite avec leurs chiens, qu'on découple sur ceux de M. de La Besges. Après un forlonger fort difficile

et fort long, les chiens finissent par relancer le loup dans un petit bois d'un hectare. La chasse repart alors grand train, le loup continuant à tenir les plaines, dans un pays terriblement difficile, plein d'obstacles, ruisseaux, ravins, etc. Enfin le loup rentre en forêt et s'y fait battre au nez des chiens, puis il entreprend un nouveau débucher. A ce moment, Faublas, le prenant à vue, franchit le fossé de la forêt et débuche derrière lui, le poussant vivement. Ce fut un à vue de près de 12 kilomètres, sans que le loup pût distancer le chien et sans que ces messieurs pussent arriver à gagner le chien. Enfin le loup finit par perdre du train et, n'allant plus qu'au petit galop, le chien trottant à côté de lui, ces messieurs et le reste de la meute finirent par le rejoindre. Le loup s'accula alors dans une haie et engagea une bataille que M. de La Besges termina par une balle à bout portant. C'était un énorme loup de sept à huit ans. »

Si glorieuses que soient ces exceptions, elles confirment la règle : on ne force pas un vieux loup.

Depuis l'introduction en France des chiens anglais, ce qui était fort rare du temps de Le Verrier de la Conterie; ce qui, il y a vingt-cinq ans, n'était possible qu'à des veneurs doués de vigueur, de ténacité et de fortunes exceptionnelles, est devenu un peu plus commun. Il n'est pas d'année où, dans nos départements du Centre et de l'Ouest, quelques vieux loups ne soient dûment et loyalement forcés par une meute composée, non pas des chiens dont je viens de parler, mais des produits du croisement de ces chiens avec celle de nos races qui était la plus remarquable par ses aptitudes pour la chasse du loup.

Tous les chiens ne chassent pas le loup. Dans le premier volume, nous avons cité des faits qui démontrent qu'entre les deux races le rapprochement est possible; mais ces rapprochements ne sont que l'exception et n'infirment nullement l'antipathie profonde et vivace qui les sépare; cette antipathie se traduit, le plus souvent, dans l'espèce canine, par la terreur.

Mieux doués que nous sous ce rapport, les animaux n'ont pas besoin d'un acte de guerre pour distinguer l'ennemi de leur espèce; ils le reconnaissent à une odeur spéciale, caractéristique, dont leur instinct a la prescience, et qui les remplit d'épouvante, même dans leur plus jeune âge, même lorsqu'ils la sentent pour la première fois. Un cheval sur lequel on essaye de charger le cadavre d'un loup se cabre, se défend, et lutte longtemps avant de se résigner à cet odieux contact; la plupart des jeunes chiens prendront la fuite lors-

que la brise leur apportera les émanations d'un loup; s'ils ne fuient pas, ils se réfugieront dans les jambes du maître, le poil hérissé, l'œil hagard, tremblants, donnant tous les signes de l'effroi.

Les chiens courants ne sont pas tous exempts de cette crainte instinctive, tous ne sont pas disposés à aborder franchement la voie du loup. Nous en avons vu qui semblaient aguerris par mainte campagne contre la bête noire, et qui mettaient bas et se détachaient de la meute aussitôt que celle-ci commençait à rapprocher un peu chaudement la piste du loup. Sur ce point, la transmission héréditaire elle-même n'est pas infaillible : dans une portée provenant d'un chien et d'une chienne tenus constamment dans la voie du loup, il peut se trouver des réfractaires qui, à la première rencontre, se comporteront aussi médiocrement que le dernier chien briquet.

« Il y a en France, dit du Fouilloux, cent mille chiens courants qui, tous, ne sçauroient auoir mis vn loup hors du bois, là où, avec un seul des miens, ie le feray vider. Il y a bien plus, c'est que les chiens qui ne sont point dressez pour le loup, s'ils entrent dedans le bois ou buisson, se retirent incontinent hors du bois, ayans le poil hérissé, et, le plus souuent, le loup en rauit deux ou trois. »

Toutefois, le cas où le chien dément son origine est assez rare pour que le premier soin de celui qui forme un équipage doive être de se préoccuper des aptitudes des ascendants des chiens dont il entend le composer. C'est parmi les chiens du Poitou, de la Saintonge, les vendéens, et particulièrement les vendéens à poil dur, que se rencontrent les meilleurs chiens de loup.

« Les chiens qui chassent le mieux le loup, dit M. le comte Le Coulteux, sont les chiens de Gascogne, les vendéens, les poitevins, puis certaines races de pays de vendéens et de poitevins croisées, enfin les saintongeois, une fois qu'ils sont dans la voie. »

Entre toutes ces races, l'éminent veneur nous semble donner la préférence aux vendéens, dont il exalte les qualités jusqu'à une hyperbole un peu audacieuse. *Ils adorent le loup*, dit-il. Son opinion est la nôtre, et bien que, comme lui, nous reprochions aux vendéens leurs tendances au brigandage, leur trop grande propension à abandonner la voie pour couper au court, il nous semble cependant que, pour former un équipage exclusivement destiné à la chasse du loup, c'est aux griffons de Vendée qu'il convient de donner la préférence. Mais tous ces chiens, rapprocheurs admi-

rables, sont généralement, et même les derniers, d'un pied médiocre; ils manquent peu de louvards, mais l'honneur de lutter de vigueur avec les grands loups est réservé aux produits du croisement dont nous parlions tout à l'heure, et dans lesquels les qualités de haut nez et de gorge de la race française se trouvent alliées à la rapidité et au fond du chien de pur sang anglais.

Avec la première de ces compositions de meutes, comme il est plus aisé de suivre et de prendre les devants qu'avec la seconde, on a, il est vrai, la ressource de tenter de raccourcir d'un coup de fusil le grand loup que les chiens auraient lancé; mais c'est encore là une chance très-hasardeuse, avec un animal qui fait peu de retours, perce, débuche, change de forêt, et la plupart du temps se forlonge.

Un bon limier pour le loup est un trésor dont un veneur ne doit se défaire à aucun prix.

L'ancienne vénerie avait pour le loup des limiers spéciaux. Du Fouilloux voulait que le jeune chien dont on entendait faire un limier n'eût jamais chassé; Le Verrier de la Conterie, au contraire, recommande de le mettre quelques fois en meute, avant de le conduire au bois, afin, dit-il, de l'assurer dans la connaissance du loup et de voir comment il goûtera ses voies.

« Il faut, dit-il, le tirer de vraie bonne race pour le loup; qu'il soit de poil noir, gris ou rouge; qu'il soit bien traversé; qu'il ait la tête carrée, l'œil gros et plein de feu; qu'il soit naturellement ardent et pillard.

« Si votre jeune chien, ajoute-t-il, n'avait jamais eu connaissance de loup, il serait bon, les premières fois, de le mener avec un chien formé, les faisant passer l'un devant l'autre pour l'exciter, et, quand le vieux chien a trouvé des louveteaux, en faire au jeune belle et bonne suite, en l'appuyant en ces termes : *Harloup! l'ami, après, après!....* Observez devant lui de briser haut et bas aux chemins et faux-fuyants et de lui montrer à prendre les devants pour l'assurer. »

La vénerie moderne, moins riche en loups et en beaucoup d'autres choses que ses devancières, est réduite à des procédés moins classiques; elle a peu, nous pourrions dire elle n'a pas d'équipage exclusivement destiné au loup; la plupart des meutes de nos lieutenants de louveterie chassent tour à tour le loup et la bête noire, et par suite il est fort rare que l'on trouve chez eux un limier qui n'ait jamais goûté d'autre voie que celle du loup; la plupart du temps c'est un vieux chien que l'âge et l'expérience ont rendu

sage, docile, prudent, autant que ses victoires l'ont enhardi, et dont on obtient une discrétion relative en le retirant de dessus la voie, en la laissant refroidir, pour la reprendre quelque temps après.

« La meilleure époque pour faire des limiers de loup, dit M. le comte Le Coulteux de Canteleu, est juin, juillet, août et septembre, époque des louveteaux, dont l'odeur n'est pas aussi intimidante, et qu'on peut faire suivre et lancer à son chien de deux jours en deux jours sans leur faire quitter le pays (pas dans tous les pays toutefois). Quand on a fait bonne suite, on peut, le même jour, lui donner une double leçon en lui faisant travailler les vieux loups à leur retour, lorsqu'ils rentrent au fort pour apporter la pâture à leurs louveteaux; par ce moyen on l'accoutume à se rabattre sur ses voies de hautes erres et on le confirme sur loup. »

M. Le Coulteux de Canteleu, en raison du chemin énorme qui constitue la nuit d'un loup, recommande encore de faire travailler libre, ce qui permet, non-seulement de traverser plus aisément la voie, mais de rembucher après une longue suite, « quitte, ajoute-t-il, à mettre le trait au limier si la voie devient trop chaude et s'il s'anime trop. »

Dans la chasse du loup, la quête est à peu près aussi incertaine que l'hallali. Les bêtes noires et fauves ont leurs demeures et leurs gagnages; le soir et le matin elles vont et viennent des premières aux seconds, se dérangent peu de leurs passages. Avec quelque expérience des bois qu'habitent ces animaux, on est à peu près certain de les détourner. Les cerfs, les chevreuils, les sangliers même, sont des bourgeois méthodiques et rangés; le loup représente le bohème, l'*irrégulier* du monde des bêtes; son souper dépend autant du hasard que de son industrie; il est bien rare que ce hasard lui soit favorable deux jours de suite au même lieu. D'ailleurs, il sait qu'il importe à sa sûreté d'apporter quelque variété dans le choix du théâtre de ses déprédations: c'est l'*a b c* de la tactique de tous les bandits. Lorsque le soir il se met en campagne, le loup bat l'estrade dans un rayon de 25 à 30 kilomètres, quelquefois davantage, et tantôt au sud, et tantôt au nord; il se relaisse dans un bosquet, loin de son fort, s'il a découvert dans les environs soit un carnage, soit une proie pour la nuit suivante, ou bien encore si le jour est trop près de paraître, si ses demeures ordinaires sont trop éloignées pour qu'il puisse les regagner avec sécurité. En raison de ce vagabondage d'existence, du petit nombre de ces animaux qui subsistent dans nos forêts, il n'est pas toujours facile de trouver une voie de loup, encore moins d'en rencontrer une qui soit du bon temps et

permette de le rembucher. « Le valet de limier de M. Le Coulteux de Canteleu ne détermine guère sa quête que sur des conjectures; il faut que le raisonnement et son intelligence lui indiquent les endroits où il est le plus probable qu'il aura connaissance d'une voie de loup. En somme, il va un peu à la bonne aventure, et son succès dépend un peu du hasard qui a bien ou mal servi le loup qu'il cherche. »

Pendant l'été, les loups n'ont point de demeures fixes, et, comme nous l'avons dit, ils restent souvent dans les grains. Il faut donc commencer la quête dans la campagne et autour des villages et des fermes, car le loup ne fait guère sa nuit sous bois qu'autant qu'il y aurait traîné ou pris quelque animal qui suffirait à sa nourriture pendant plusieurs jours.

De même, pendant les neiges et brouillards, on trouve souvent les voies près des villages où les loups sont venus chercher à attraper de quoi vivre. S'ils ont manqué leur proie, ils sont encore plus difficiles à détourner, parce qu'ils sont obligés de courir d'un endroit à l'autre pour chercher leur nourriture, ce qui leur fait faire beaucoup de chemin.

Fig. 47 — Loup à l'affût.

La meilleure chance que puisse avoir le valet de limier est que l'animal qu'il cherche ait fait bonne chasse de son côté. S'il est parvenu à abattre un animal d'un volume considérable, un cheval, une vache, un mulet, un âne, dont ils sont si friands, que cela devrait nous inspirer d'en tâter, ils

se tiennent dans les environs, se rembuchent dans un fort à proximité, soit pour surveiller leur proie, soit pour être ainsi à portée d'y revenir. Il faut donc se mettre au fait de leurs déprédations, et, si l'on entend parler d'un abat, s'y rendre et quêter son loup dans les alentours; on va souvent le chercher bien loin quand il est bien près

Le loup se juge par le pied, par les *déchaussures*, par les *laissées*. Le pied du loup ressemble au pied d'un chien de forte taille; cependant, avec beaucoup d'habitude, on parvient à les distinguer. — « La science du pied de loup, dit M. Le Coulteux de Canteleu, plus que toute autre ne peut s'apprendre que par la pratique; car, à moins d'une grande expérience, on peut souvent faire de fausses conjectures et commettre des erreurs. »

Voici la théorie de ses connaissances : le loup ne se méjuge pas, son pied de devant est considérablement plus gros que celui de derrière; s'il marche au trot, celui-ci se trouve placé à trois largeurs de doigt du premier; ses allures sont plus allongées, plus assurées; le chien va le pied ouvert, celui du loup est serré; enfin le loup a le talon plus large, plus gros, plus détaché du reste du pied que le chien; ce talon forme trois fossettes toujours très-nettement dessinées

PIEDS DE LOUP DE TROIS ANS

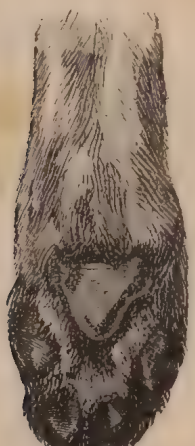

Fig. 48 — Pied de devant.

Fig. 49 — Pied de derrière.

pour peu que le revoir soit favorable. — Si plusieurs loups vont de compagnie, ils marchent à la file indienne, et les pieds de ceux qui sont derrière couvrent exactement ceux de celui ou ceux qui les précèdent. Cette tactique se retrouve chez les louvarts quel que soit leur âge.

La louve est encore mieux chaussée que le loup, c'est-à-dire qu'elle a le pied mieux fait et plus différent de celui du chien. Il est plus long, plus étroit que celui du loup, plus resserré dans sa largeur, et le talon est plus détaché encore et

PIEDS DE LOUVE DE DEUX ANS

Fig. 50 — Pied de devant.

Fig. 51 — Pied de derrière.

plus allongé; enfin les ongles sont un peu plus menus. Le pied du louvart est celui qui se confond le plus facilement avec la trace du chien; il faut beaucoup d'expérience pour le reconnaître. En effet, ses allures sont chancelantes, il se méjuge souvent, son pied n'a pas encore le développement caractéristique de son espèce, il est aussi long qu'il est gros. En raison de la faiblesse de ses muscles, proportionnellement à la grosseur de son corps, il ouvre les doigts en marchant; les ongles sont menus et pointus, au lieu d'être courts et usés comme chez un vieux loup; à moins que le terrain où il a marché ne soit très-mou, ses ongles ne marquent jamais. Il faut ajouter à ces caractères, que la louve a le pied plus plat et plus étroit que son mâle, que ses ongles sont plus faibles, son talon moins large; mais c'est surtout à ses *laissées*, à ses *déchaussures* qu'on la distingue.

Ces laissées, louves et loups les jettent ordinairement au milieu d'un carrefour; les derniers, comme certains chiens, ont l'habitude de rechercher quelque éminence, quelque protubérance végétale, pour en faire les dépositaires du superflu de leur nourriture: c'est une pierre, une taupinière, un petit buisson, une grosse touffe d'herbe. Nous avons cherché quelles pouvaient être les raisons de cette prédilection singulière, notre imagination n'est point parvenue à les découvrir.— Quoi qu'il en soit, ce sont ces lieux qu'il faut explorer dans la quête: si l'on y découvre des *laissées*, si ces

laissées sont dures et compactes, on est deux fois assuré que c'est à un loup que l'on aura affaire. La louve, moins raffinée que son époux, se met au milieu du chemin : ses *laissées* n'ont point la consistance de celles du mâle, elles sont molles et en plateaux; presque à côté des unes et des autres, on voit les *déchaussures*, témoignage de la satisfaction que leur a causée l'accomplissement de cette importante opération; celles du mâle sont bien plus profondes, plus accentuées que celles de la femelle, qui se contente d'effleurer la terre ou le gazon. Lorsqu'on détourne avec un limier, le chien donne encore connaissance du sexe de l'animal en se rabattant sur un buisson contre lequel le loup aura levé la cuisse, et en le flairant du haut en bas. La louve, au contraire, se débarrasse de ses urines sur sa voie, au milieu du chemin, ce que le limier marque en flairant le terrain à l'endroit où elle s'est arrêtée.

Lorsqu'on veut rembucher un vieux loup, soit pour le donner à courir aux chiens, soit pour le tirer en entourant l'enceinte, il est nécessaire d'être au bois de grand matin, surtout en hiver.

Le Verrier de la Conterie recommande de se tenir aux écoutes, le long des lisières de la forêt, avant le jour, afin, dit-il, d'entendre l'aboi des mâtins des villages et des fermes, qui, par un cri singulier, marquent qu'ils sentent le loup, qu'il est ou qu'il va vers tel endroit; ce qui détermine à se mettre en quête de ce côté-là dès que l'on peut en revoir.

Il est toujours aisé de reconnaître si c'est sur un loup que le limier se rabat; son poil se hérisse sur l'échine, il n'agite pas sa queue, gronde sourdement, donne quelques signes d'agitation et de colère, qui quelquefois vont jusqu'à mordre les branches qui ont conservé les traces du passage de son ennemi. Aussitôt que l'on a trouvé une voie de bon temps, il faut tâcher d'en revoir par le pied, faire l'enceinte par les grands devants, s'assurer qu'il n'est pas sorti de cette enceinte.

Robert Monthois indique les connaissances suivantes, pour juger si le loup dont on fait suite a vidé la première enceinte : « Le veneur doibt bien remarquer si, arriuant à l'orée d'un bois, ils n'ont gratté la terre et faict des estricades à quelque place verte; car cela estant, ils sont asseurement passés dans vn autre bois et s'éloigneront de là. Mais quant, à leur arrivée, ils font leur entrée courtement et par vn fuyant caché, soit dans un petit ou grand bois, il faut espérer qu'ils y sont demeurez; au contraire, si entrans ils enfilent vne carrière ou pied sente, il y a danger qu'il sont passez dans vn autre bois. »

Aussitôt que le limier se rabat, lorsque, par le pied, par les portées, par l'attitude du chien, on est certain que la voie est voie de loup, il faut parler au limier, l'assurer, l'encourager. La rentrée du loup est toujours assez droite; il se rembuche sans grands détours, et on peut, jusqu'à un certain point, préjuger, par l'observation de l'état de la température et de la nature du buisson dans lequel on observe la rentrée, s'il aura choisi ce buisson pour y établir son liteau, ou bien s'il aura été plus loin.

« Les loups, dit M. le comte Le Coulteux, changent de liteau suivant les saisons : ainsi, en été, ils se mettent sur des places un peu découvertes, où ils trouvent de l'air et un peu d'ombre; en hiver, dans les temps un peu rudes, ils se retirent dans les grands forts, les bois épais, au milieu des fougères et des bruyères, bien exposées au midi et au soleil. Aussi, il serait absurde de chercher en hiver et par un temps pluvieux un loup dans un bois marécageux ou exposé au nord; il choisira toujours les endroits secs et au midi pour y faire son liteau. Il est rare que les loups se mettent en futaie, à moins que sur une pente ils ne trouvent de gros buissons, ou des fougères, ou des herbes. On ne doit jamais songer à le rembucher de trop près, car, neuf fois sur dix, il prendrait l'éveil et se déroberait avant l'attaque; aussi, et toujours dans le but de ne pas l'inquiéter, est-il prudent de demander au contre-pied de l'animal les renseignements dont on a besoin sur son âge et sur son sexe. »

Si la forêt où l'on travaille est de grande étendue, le danger de le mettre debout en le suivant dès la rentrée n'est pas à redouter, et il n'y a pas lieu de prendre de très-grands devants, comme il faut toujours le faire lorsqu'on l'a rentré dans un boqueteau. La répétition des *déchaussures* est toujours un signe qu'il est allé se liter au loin.

Si, en prenant les devants, on ne le trouve point sorti, il faut en prendre de seconds, en les commençant par où on a fini les premiers, c'est-à-dire en sens contraire, afin que, changeant de vent, le chien soit moins disposé à se sur-aller.

La difficulté de rembucher un loup est si bien établie, que Le Verrier recommande au valet de limier de n'oser jamais faire rapport que sur un ton encore plus plein de doute et d'incertitude que lorsqu'il s'agit d'un cerf, à peu près en ces termes, ajoute-t-il : « *J'ai connaissance d'un loup* (seul ou accompagné) *que je crois rembuché dans tel fort.* »

La *Vénerie normande* indique les moyens de distinguer les loups qui se trouveraient atteints de la rage : « On juge, ou du moins on conjecture qu'un loup est enragé, quand on

voit qu'il ne tire pas droit dans ses voies et qu'il ne va qu'en balançant, ce qui vient de la faiblesse que lui cause le mal et du défaut de nourriture dont on ne s'aperçoit pas, en faisant suite de lui, qu'il ait aucunement pris, quoiqu'il ait passé proche des villages et même près des voieries, et que, après être allé et venu sans aucune règle dans sa marche, il se soit relaissé dans une simple haie, dans quelque petit boqueteau assez éloigné de la forêt, où il demeurera jusqu'à ce qu'il soit pris d'un nouvel accès. Pour ne pas exposer un équipage, il faut chasser un pareil loup à trait de limier et le tuer à coups de fusil. »

Lorsqu'on a un vieux loup au rapport, que l'on veuille le courre, ou que l'on veuille le tirer, soit devant les chiens, soit en battue, il est essentiel d'aller aux brisées sans perdre une minute, et d'observer un religieux silence en s'y rendant. Il ne faut pas oublier que le loup ne dort jamais non-seulement que d'un œil, mais que d'une oreille, et que le moindre bruit suffit à lui faire quitter son liteau. Quelle que soit la vitesse des chiens que l'on emploie pour forcer un loup, il serait déraisonnable d'espérer qu'ils parviendront à le prendre de *meute à mort ;* il faut donc envoyer des relais de chiens et de chevaux aux refuites les moins incertaines; en pareil cas, on attaque avec vingt chiens au moins, en sonnant et en appuyant au cri de *harlou.*

Ordinairement, dès le lancer, l'animal perce droit devant lui, et n'hésite pas à débucher s'il connaît d'autres forêts à distance. Il ruse peu, mais il suit volontiers les chemins, et sa voie est si légère et si susceptible de se refroidir promptement, que, pour peu qu'il ait de l'avance, les défauts sont à craindre; aussi faut-il piquer à la queue des chiens, de façon à les soutenir et à les aider dans les défauts. Le plus fréquent de ces défauts résulte d'un hourvari, à la suite duquel l'animal a changé de direction.

Quand un loup est sur ses fins, il cherche un retranchement à l'abri duquel il se dispose à vendre chèrement sa vie; il s'accule contre une roche, dans un trou de blaireau ou de renard, et se défend contre la meute avec une vigueur, une opiniâtreté qui ne ressemble guère à cette couardise qui, selon quelques auteurs, le caractériserait dans la défaite. Il est donc important d'arriver promptement à l'hallali et d'apporter aux chiens, auxquels la puissante mâchoire de leur ennemi fait de cruelles morsures, le concours décisif de la carabine.

La plupart des chasseurs de petite vénerie, et ce ne sont pas ceux qui détruisent le moins de loups, le chassent à

cheval, le fusil à la botte, en prenant les devants pour le tirer. Ils détournent rarement; lorsqu'ils ont trouvé une

Fig. 52 — Chasseur tirant un loup.

voie, ils rapprochent l'animal à l'aide de deux ou trois chiens de très-haut nez; si cette voie est de bon temps, ils parviennent à lancer, et, s'ils sont bien montés, s'ils ont une connaissance approfondie du pays à quatre ou cinq lieues à la ronde, il leur arrive encore assez souvent de sonner un victorieux hallali. Mais ces rapprochers de loup sont extrêmement hasardeux. Il nous est arrivé, par un temps de bonne neige, avec deux excellents *rapprocheurs* du Poitou pour auxiliaires, de marcher pendant six heures consécutives sur une voie de loup et d'arriver à quatre heures du soir à un liteau vide et déjà froid.

Disons en passant que lorsqu'on rapproche un loup, il faut s'abstenir de sonner; le loup connaît le son de la trompe, il viderait son liteau longtemps avant que la meute fût dans les environs de son fort, et le rapprocher aurait quelques chances de se prolonger jusqu'au soir et sans attaque véritable. Le plus souvent, du reste, il n'y a point, après un rapprocher, de lancer proprement dit, le loup presque toujours est déjà parti lorsqu'on arrive à son liteau; tout ce que l'on peut espérer, c'est qu'il n'aura pas eu le temps de se forlonger et que la voie sera bonne; on juge par l'ardeur des

chiens du temps qui s'est écoulé depuis qu'il a vidé l'enceinte et de l'avance qu'il peut avoir prise.

C'est le moment de donner la meute, ce qui doit se faire soit après avoir arrêté les *rapprocheurs*, soit en découplant assez rapidement pour qu'elle puisse rejoindre les chiens de rapprocher que l'on a laissés sur la voie. Dans l'un et l'autre cas, agissez prudemment et en vous abstenant surtout de ces démonstrations bruyantes qui aboutissent à des hourvaris; le sang-froid est aussi nécessaire à la chasse qu'à la guerre, il n'est pires fâcheux que les enthousiastes.

Entre un loup lancé et un loup, nous ne dirons pas forcé, mais tiré, il y a un monde. Même avec l'adjonction de *fusilio*, la plupart des attaques de grands loups après un rapprocher sont couronnées par une jolie retraite manquée. Tout y contribue, l'heure tardive à laquelle on est parvenu à mettre l'animal debout, sa vigueur, ses habitudes de percer droit et de se forlonger, la superbe audace avec laquelle il court quelquefois au milieu des chiens, sans se mettre à une de ces allures déréglées qui épuiseraient ses forces; par-dessus tout, l'extrême fugacité de ses voies.

Nous recommandons à nos lecteurs de lire dans l'ouvrage de M. le comte Le Coulteux sa description d'une chasse de loup. On y trouvera un tableau mouvementé, pittoresque, plein de verve, des incidents de ces grandes journées; il est en même temps d'une exactitude photographique... au dénoûment près, qui ne se produit pas toujours; mais, dame, un professeur ne doit pas décourager ses écoliers.

Si la chasse du loup est un peu trop éventuelle et hasardeuse, celle au louvart pèche peut-être par l'excès contraire, car, dans les sept à huit premiers mois de son existence, il y a peu de chance pour qu'il échappe à une meute bien créancée, cette meute ne fût-elle que d'une douzaine de chiens. Mais si les grandes péripéties de la chasse d'un vieux loup lui font défaut, la chasse du louvart rachète ce médiocre inconvénient par des attraits généralement fort appréciés des louvetiers. Elle est le plus sûr moyen d'amener leurs chiens de remonte à se déclarer; le louvart, se contentant de randonner comme un lièvre dans son enceinte, n'expose jamais ceux qui le poursuivent à coucher en pays perdu; enfin, elle procure souvent deux, trois, quatre, et même cinq hallalis successifs, ce qui n'est point un petit divertissement lorsque la bête de meute est un aspirant à la profession de loup. C'est ordinairement pendant les mois de septembre et d'octobre que l'on se décide à faire justice des louvarts: plus tôt, ils ne seraient pas courables; plus tard, ils

auraient assez d'haleine et de vigueur pour percer et se forlonger devant les chiens d'un pied médiocre.

La présence d'une portée de louveteaux dans un bois se révèle par la multiplicité des coulées et des portées que l'on aperçoit dans l'herbe, par les nombreux débris de volailles et d'animaux que l'on rencontre en pénétrant dans le fourré. Au mois de septembre, on en revoit facilement dans les environs du canton qu'ils tiennent; ils ont déjà chassé, et, soit gourmandise, soit précocité des dispositions cynégétiques, ils se hasardent volontiers, même en plein jour, sur les lisières, pour y découvrir de nouveaux échantillons de ces volailles sur lesquelles ils ont fait leurs premières armes; puis, il fait chaud, ils ont soif, ils ignorent que la première vertu de leur profession est de se montrer insensibles à ces misères, et avec la naïve confiance de la jeunesse ils vont aux mares comme un ivrogne irait au cabaret. Les abords de ces mares vous fourniront de nombreux échantillons de leurs pieds.

Pour chasser le louvart, on découple à la brisée, si on l'a détourné, sur sa voie la plus récente, si on veut le rapprocher; le plus souvent on se contente de fouler à la billebaude l'enceinte dans laquelle on le suppose. Aussitôt que les chiens ont lancé, on les appuie, mais sans piquer de trop près, car, le louvart exécutant un retour chaque fois que la menée le conduit aux lisières de son buisson, il serait à craindre que la meute n'outre-passât la voie, si on la pressait trop chaudement.

Très-souvent il arrive que les veneurs sont étonnés de la résistance extraordinaire qu'ils trouvent dans un louvart de six à sept mois; puis, lorsque ledit louvart est pris, la facilité, la promptitude avec laquelle on vient à bout des autres louvarts, frères du défunt, et qui cependant paraissent aussi forts, aussi bien constitués que le premier, sont encore une cause de stupéfaction. Voici le secret de cette anomalie dans les défenses. Ce n'est pas seulement le louvart de meute qui a été promené par les chiens pendant deux heures et davantage, ce sont tous les louvarts qui se trouvaient dans le buisson et qui, tour à tour, ont donné change à la meute; de telle sorte que, si un seul a été forcé, les autres se trouvent déjà si malmenés, qu'ils ne peuvent faire autrement que de se rendre aussitôt qu'ils sont successivement attaqués.

Quelques écrivains ont fait les honneurs de ces changes au dévouement fraternel. Il nous en coûte de déshériter les bêtes, même dans la personne des loups, des bénéfices de cette délicatesse de procédés, mais la vérité a ses devoirs : *dura lex, sed lex.* Nous vous engageons donc à n'ajouter

qu'une foi médiocre au sentimentalisme de cet animal dans sa jeunesse, et voici ce que vous pouvez présumer : si la louve ne se trouve pas dans le buisson, ou si les angoisses de ses entrailles maternelles ne lui ont pas fourni assez d'audace pour se donner elle-même aux chiens, ou pour rallier et entraîner une partie de sa progéniture, les misérables louvarts, étourdis de ces abois, pleins d'épouvante à l'apparition de cette meute qu'ils entrevoient à travers les cépées comme un tourbillon, vont et viennent effarés dans l'enceinte, et par conséquent croisent presque à chaque instant la voie de celui de leurs frères que les chiens conduisent. Peu de ceux-ci gardent le change sur le loup, la substitution s'opère sans que les veneurs s'en aperçoivent davantage; un louvart tout frais se trouve chassé au lieu de celui dont les forces commencent à faiblir, mais le change est l'effet d'un simple hasard, et ce louvart devient bête de meute jusqu'à ce qu'un autre louvart lui fournisse un remplaçant.

Si la louve est dans les environs, les choses ne se passeront pas toujours ainsi : plus les louvarts seront jeunes, plus énergiquement elle se dévouera à leur salut. Chez les animaux, la tendresse maternelle se mesure toujours à la faiblesse des petits. Tantôt, faisant la part du feu, se résignant, non sans déchirement dans ses entrailles, elle abandonnera un ou deux de ses enfants à la dent de leurs ennemis, et s'efforcera d'entraîner les autres loin de ce funeste lieu; tantôt, s'offrant volontairement aux chiens, perçant et débuchant aussitôt qu'elle se sent suivie, elle les emmènera eux-mêmes à d'assez grandes distances pour conjurer le péril. Cette défense est de toutes la plus à appréhender. Aussitôt que l'animal chassé file droit, gagne du pied, prend un parti de grand loup, il faut se hâter de rompre les chiens, les ramener au buisson, et requêter jusqu'à ce qu'on soit parvenu à remettre sur pied son louvart. La confiance de la louve dans cette tactique est si grande, qu'elle la met en œuvre plusieurs fois, et même lorsqu'elle a été déjouée. Nous avons vu une louve qui entraîna trois fois nos chiens à plus d'une lieue, bien que trois fois on eût réussi à les arrêter. Enfin, et surtout lorsque les petits ne sont encore que louveteaux, après que deux ou trois d'entre eux ont été étranglés, il n'est pas sans exemple qu'une louve qui, invisible, n'a rien perdu des sanglantes péripéties de ces assassinats, devienne assaillante et se précipite sur les chiens.

Lorsqu'un louvart est pris, il faut toujours le faire fouler aux chiens, et surtout à ceux qui ne seraient pas encore parfaitement déclarés; ils témoignent ordinairement une

grande répugnance à le piller, et il est bon d'insister et de les amener à surmonter leur crainte et leur dégoût soit par l'exemple des vieux chiens, soit en les caressant et en les encourageant.

Aucun chien ne fait curée de chair de loup, mais la plupart la mangent sans trop se faire prier lorsqu'elle est cuite. C'est un bon moyen de les confirmer dans la voie de cet animal et de leur donner de la confiance : le chien est trop intelligent pour s'épouvanter d'un croquemitaine qui, de temps en temps, fait les frais de son pot-au-feu. Voici, d'après du Fouilloux, la façon de l'accommoder et d'en faire un régal digne sinon des Dieux, du moins des chiens : « Il faut emporter le loup au logis, le dépouiller et le vider, et laver la tête, à laquelle on laisse la peau et les oreilles. On le sépare en quatre quartiers, que l'on fait rôtir avec le reste du corps dans un four bien chaud. Pendant que le tout rôtit, on met dans un baquet quantité de petits morceaux de pain; on jette dessus les quartiers du loup, également coupés en menus morceaux au sortir du four. On verse sur ce mélange de grandes chaudières d'eau bouillante dans laquelle on a jeté 1 kil. 500 gr. à 2 kilos de graisse. Lorsque ce potage est bien trempé et refroidi, on le renverse sur une grosse toile. Alors, on ouvre le chenil et on sonne la curée. Lorsque les chiens ont mangé cette mouée, on les conduit à trente pas de là, où se trouve la carcasse du loup, on leur en présente la tête au bout d'une fourche; on les excite de la trompe et de la voix: ils n'hésitent pas à se précipiter dessus et à la dévorer à l'envi les uns des autres. »

M. Le Coulteux veut que l'on force les chiens à faire curée; sa recette pour les y contraindre nous semble infiniment plus facile et plus pratique que la précédente; elle consiste à préparer les chiens à cette alimentation de haut goût par un jeûne un peu prolongé et jusqu'à ce qu'ils se décident à en tâter. — Il n'y a, du reste, en cela comme en tout, que le premier pas qui coûte..... « Sur vingt chiens, ajoute l'éminent veneur, j'en ai quatorze qui mangent leur loup cru. »

CHAPITRE XVI

DE LA CHASSE DU LIÈVRE

La chasse du lièvre aux chiens courants est la chasse par excellence. Un maître ès sciences cynégétiques, Le Verrier de la Conterie, l'a qualifiée — la *clef de toutes les chasses*.

« Je veux bien dire la chasse au lieuvre estre plus plaisante et de plus grand esprit pour les gentils-hommes, qu'en nulle autre beste. » (Du Fouilloux.)

Il n'en est pas de plus attrayante, comme il n'en est pas de plus savante. Si les bons chevaux au steeple-chase se font dans les courses au renard, en revanche, les chiens et les hommes n'ont pas de plus sûre école que la chasse du lièvre.

Donnez un cerf, un sanglier, à courir à une meute bien créancée sur le lièvre, — en vertu de l'axiome : qui peut le plus peut le moins, — pour cette meute ce ne sera qu'un jeu. Accoutumée à une voie légère, fugace, essentiellement volatile, à un sentiment qui s'amoindrit à mesure que la bête approche de ses fins, elle ira sans broncher un instant sur les grossières émanations que bêtes noires et fauves laissent derrière elles. Faite aux ruses si profondément calculées et si multipliées du lièvre, elle s'embarrassera peu des défenses que cent fois déjà elle a déjouées, et vous n'aurez à redouter que le change.

Excellente pour l'instruction d'une meute, la chasse du lièvre n'a pas moins de mérite par elle-même. Si elle n'a pas les grands airs de ses rivales, elle rachète cette infériorité par les avantages les plus solides. Jamais elle n'expose celui qui la suit à cheval à se rompre le cou sous prétexte de sauts périlleux ; celui-là fût-il monté sur ce bidet de la petite propriété que l'on appelle vulgairement *l'âne de mon père*, il ne perdra aucun de ses incidents : présent à l'attaque, il

verra défiler une à une toutes les péripéties de la menée, car le lièvre prend rarement de grands partis, et s'il est distancé, il est bien rare qu'il ne survienne pas quelque balancé qui donne aux chasseurs le temps de rejoindre; ils seront là pour concourir à relever tous les défauts; ils jouiront dans tous leurs détails si pittoresques et si variés du travail spécial de chaque chien; quelquefois ils auront la chance de surprendre le lièvre en flagrant délit de manœuvres ténébreuses, de jouir des incroyables efforts que lui inspire l'instinct de sa conservation. Et ce n'est pas tout : la chasse du lièvre au chien courant semble avoir été faite pour consoler nos confrères en saint Hubert de n'avoir pas tous reçu de la Providence une centaine de mille livres de rente comme appoint à leur passion; on force un lièvre avec quatre ou cinq couples de briquets aussi parfaitement, sinon aussi promptement, qu'avec une meute; et, bien souvent, la plus grande somme de plaisir n'a pas été du côté des gros bataillons.

Lorsque l'on chasse exclusivement à forcer, tous les chiens d'ordre rendent de bons services; mais les espèces ont des mérites si différents, que la manière dont vous prendrez votre plaisir se trouvera modifiée selon le choix que vous aurez fait dans ces espèces pour monter votre équipage. Avec les chiens de la vieille race française, chiens de Poitou, de Saintonge, Vendéens et Normands, des chiens d'Artois, le courre est un peu lent, le lièvre a le temps de varier et de multiplier ses défenses, et le chasseur de jouir des qualités caractéristiques de ses auxiliaires : le haut nez, la solidité dans la voie. — Si les défauts ne sont pas relevés rapidement, ils le seront sûrement. — Dans les chemins secs, sur les terrains les plus arides, exposés au soleil ou à la brise desséchante, il se trouvera presque toujours dans la meute quelques supériorités pour se récrier et rapprocher l'animal. Le spectacle se trouvera animé par une musique basse et puissante, par un harmonieux concert qui pour le veneur reste sans équivalent. Mené par ces chiens, le lièvre durera de une heure et demie à trois heures; il sera pris longuement, mais loyalement, après avoir *usé* ses défenses à la lutte. Avec des chiens de pur sang anglais, au contraire, le courre se prolongera rarement pendant plus de vingt minutes : la chasse du lièvre ainsi pratiquée devient une variante de la chasse du renard. Nous avons assisté, à Spa, à quelques laisser-courre d'un équipage de *fox-hounds* appartenant à un gentleman anglais, M. Farrer; très-souvent cet équipage *buvait* son lièvre en moins de dix minutes, et cela dans un pays fortement accidenté, déchiqueté par des ravins dont quelques-uns pouvaient passer pour des précipices. Nous n'avons pas besoin de vous dire que vous ne devez attendre de musique

d'aucune espèce de ces forcenés qui ne figurent là que comme accessoires du steeple-chase. Franchement, nous leur préférons contre le lièvre, les lévriers que nous avons vus fonctionner en Hollande : on sait du moins ce à quoi on doit s'attendre avec eux.

Il y a un juste milieu entre l'un et l'autre de ces extrêmes. Le croisement des chiens anglais et français a donné une race de bâtards très-beaux de forme, doués de vitesse et de fond, et conservant la gorge et les qualités de récri de nos espèces. Le lièvre se défend suffisamment devant ces chiens, qui fournissent une menée à la fois vive, bruyante, animée, incidentée de quelques balancés ; rarement leur chasse se prolonge plus d'une heure et demie; quelquefois l'hallali survient en quarante minutes. Les chiens d'Artois donnent encore des résultats très-satisfaisants et presque aussi rapides.

Il s'en faut beaucoup que tous les temps soient favorables à la chasse du lièvre : *Vent du midi, les chiens au chenil ; vent du nord, les chiens dehors*, dit un de ces nombreux proverbes qui ont la prétention de résumer les principes fondamentaux de la science de saint Hubert.

Cette fois, cependant, le proverbe n'a raison que dans une certaine mesure : c'est beaucoup moins le vent que la température qui donne à présumer de l'issue de la journée. — Si le soleil est ardent, *il mange la voie*, disent les piqueux, les chiens ont beaucoup de peine à conserver le sentiment. Le même inconvénient est à redouter si le vent est violent, même lorsqu'il souffle du nord. La gelée intense et la gelée blanche ne valent pas mieux que la sécheresse, une neige molle que de grandes pluies. Les conditions de température sont excellentes si la journée s'annonce comme devant être douce et humide, si le vent souffle légèrement de l'est. Maintenant, s'il fallait toujours attendre le concours de la bonne volonté de la girouette pour découpler, nous serions exposés à mourir de consomption, et les lièvres de gras-fondu.

Faisons donc comme César : comptons sur la fortune et mettons-nous en quête par tous les temps.

Il serait dérisoire de faire le bois pour un lièvre et de le détourner comme un cerf ou comme un sanglier. Espérons que le jour où il sera assez rare pour qu'il devienne nécessaire de briser sur son pied, est encore éloigné de nous. On le quête à la *billebaude*, c'est à-dire à l'aventure, en découplant soit tous les chiens dont on dispose, soit un ou deux chiens de rapprocher, dans le bois que l'on veut fouiller. Avec une douzaine de chiens et moins, nous préférons la

première méthode à la seconde : les chiens chasseront avec beaucoup plus d'ensemble s'ils ont goûté la voie dans le rapprocher, s'ils se sont pénétrés du sentiment de l'animal qu'ils vont suivre. En outre, ce rapprocher n'est pas un des moins agréables incidents de la journée. Dans ce prologue, le chasseur voit se dessiner les qualités diverses de chacun de ses chiens. On objecte, il est vrai, qu'en foulant ainsi le bois avec une meute un peu nombreuse, on est exposé à lancer deux animaux à la fois, et par suite à avoir deux chasses; mais cet inconvénient se présentera rarement, si le chasseur ou le piqueux qui appuie la meute la suit de près et la rallie lorsque l'un de ses chiens paraît s'être récrié sur une bonne voie.

On foule le bois à bon vent et en excitant sobrement, soit de la voix par les locutions familières, soit de la trompe en sonnant des requêtés. Aussitôt que le cri d'un chien a annoncé qu'il a une piste, — et avec quelque expérience on connaît assez bien les modulations de leur langage pour ne pas s'y tromper, — on va à lui, on l'appuie, toujours avec modération, mais assez chaudement cependant pour rassembler ceux de ses camarades que leur quête a éparpillés dans les alentours, et les forcer à prendre part au travail qui va commencer.

Généralement les chiens sont eux-mêmes d'excellents juges des mérites des autres chiens. Si celui qui a donné de la voix est connu dans la meute pour un bavard, pour une tête sans cervelle, vous verrez ses confrères relever le nez à son cri, écouter un instant, et se remettre dédaigneusement à leur besogne personnelle; mais si celui qui s'est récrié est un des oracles de la bande, celui qui d'habitude démêle l'écheveau que les pattes d'un lièvre ont le plus embrouillé, leur confiance en lui est absolue, et eussent-ils eux-mêmes quelques émanations révélatrices, ils les abandonnent pour aller le retrouver. Ce manége se reproduira dans tous les défauts.

Les chasseurs de ce que nous appellerons la seconde catégorie chassent indifféremment le lièvre à quelque sexe qu'il appartienne; mais, pour ceux qui entendent le courir, la hase serait un piètre divertissement, car elle se fait battre dans ses cantons, randonne en raccourci, débuche rarement, et ruse pour ainsi dire sur place; en pareil cas, le piqueux doit donc chercher à en revoir, afin d'enlever ses chiens dans le cas où ce ne serait pas un bouquin qu'ils vont rapprocher. Le mâle et la femelle se distinguent aisément par le pied : le bouquin a plus de jambe et de talon que la hase; son pied est court, serré, pointu; il appuie beaucoup plus de la pince que du talon; ses ongles sont gros, courts, usés par ses pérégrinations

de chaque nuit, mais toujours très-serrés et enfoncés dans le sol. La hase, au contraire, a le talon étroit et le pied long, très-fourni de poil ; chez elle, le talon marque plus que la pointe ; ses ongles, menus, pointus, s'écartent un peu les uns des autres et ne piquent jamais très-avant dans la terre.

Si le revoir était mauvais, on peut toujours reconnaître l'animal que rapprochent les chiens par ses *repaires*, qui toujours se trouvent semés de loin en loin sur le travail de la nuit, c'est-à-dire sur le chemin qu'il a suivi pour rentrer au gîte ; ceux du mâle sont petits, secs, aiguillonnés à l'une de leurs extrémités ; ceux de la femelle sont gros, ronds et visqueux.

Enfin, on peut encore distinguer le mâle de la femelle, si on les aperçoit dans le gîte ou au lancer. « On cognoist le masle, dit du Fouilloux dans sa *Vénerie*, en le voyant partir du giste, parce qu'il a le derrière tout blanchastre, comme s'il avoit esté plumé ; ou bien le cognoistrez par les épaules, lesquelles sont communément rouges, aiant parmy quelques poils longs ; semblablement le cognoistrez à la teste, laquelle il a plus courte et plus jofflue que la femelle, le poil et la barbe des joues longs, et volontiers les oreilles courtes, larges et blanchastres, qui est au contraire de la femelle, car elle a la teste longue et étroite, et les oreilles grandes, le poil de dessus l'échine d'un gris tirant sur le noir. »

Après dix minutes de chasse, vous déterminez bien plus sûrement encore, aux allures de l'animal, le sexe auquel il appartient ; mais, même au lancer, cette distinction arrive un peu tard ; si donc vous avez consciencieusement mais inutilement fait le possible pour vous renseigner sur l'état civil de votre lièvre, nous vous engagerons à ne plus songer qu'à tirer le meilleur parti de votre involontaire attentat de lèse-galanterie, ou mieux encore à rompre vos chiens et à quêter un autre animal.

Du moment où la quête s'échauffe, chasseur ou piqueux doivent être attentifs à tous les faits et gestes de leurs chiens, prendre à tâche de les modérer plutôt que de les exciter ; il est nécessaire qu'ils défassent pas à pas, pied à pied, le travail d'enchevêtrements auquel le lièvre s'est livré avant de se relaisser, et c'est toujours une œuvre laborieuse et difficile ; écoutez plutôt la peinture que Le Verrier de la Conterie a tracée des précautions que prend ce petit quadrupède avant de rentrer dans son gîte : « A sa sortie du gagnage, le lièvre tire d'abord dans ses voies, puis il dessine d'endroit en endroit quelques lignes courbes qui ne causent que de très-petits embarras ; mais lorsqu'il se sent bien ressuyé et qu'il

voit l'heure et le moment de se gîter, alors il gagne un chemin et le suit jusqu'au premier carrefour ; s'il est composé de trois ou quatre chemins, il va et vient dans tous, puis sort du dernier où il se trouve pour entrer dans le champ voisin, où il fait mille allées et venues, après quoi il rentre dans le même chemin et par la même brèche et retourne à son carrefour, d'où il revient sur ses voies, jusqu'au milieu de celles qu'il a formées dans le premier chemin qu'il a pris en sortant de son ressui ; là il s'arrête à réfléchir un instant, et tout à coup il se jette dans la haie et traverse en droite ligne le champ où il est entré jusqu'au fossé, même jusqu'au bois de l'autre part, s'il y en a un ; mais au lieu d'y demeurer, il revient sur lui dans ce fatal chemin, qu'il abandonne enfin, en passant du côté opposé à celui où il a fait ses dernières ruses, pour aller se gîter en lieu convenable au temps qu'il a prévu qu'il ferait ce même jour. »

Ceci donne une idée très-exacte des complications de promenades que les chiens ont à débrouiller pour trouver la bonne et la vraie, celle au bout de laquelle le touriste s'est relaissé ; on comprend encore combien il faut redouter que l'élan inconsidéré de quelques chiens ne les emporte au delà du centre où convergent toutes ses ruses et où se découvrira définitivement la direction qui tranchera le nœud gordien.

Dans un rapprocher, il suffit de quelque expérience pour reconnaître sûrement aux allures et aux récris des chiens la qualité de la voie qu'ils suivent. Les coups de gorge s'accentueront toujours lorsque leur travail les ramènera soit au carrefour de Le Verrier de la Conterie, soit à quelque autre emplacement où le lièvre aura viandé ; ils s'échaufferont encore lorsque l'animal aura cheminé quelque temps en ligne droite ; les abois deviendront plus rares, plus discrets, à mesure que la quête se rapprochera du gîte où le lièvre, avant de se remettre, a exécuté les sauts, les retours dont nous avons parlé dans notre premier volume ; quelquefois même ils cesseront tout à fait ; les chiens iront et viendront avec une agitation, une inquiétude très-appréciable ; de temps en temps ils pousseront un gémissement que leur arrache l'impatience et qu'étouffe aussitôt la crainte de parler à faux. En pareille circonstance, on ne doit pas craindre de leur venir en aide et de décider le lièvre à quitter son gîte en battant les broussailles et les buissons où il peut être relaissé.

Les *à vue* sont toujours à redouter pour les chiens dans le cours d'une chasse : ils les portent à oublier trop souvent qu'ils sont chiens courants, que l'odorat est le plus sûr de leurs moyens de suite pour chasser le lièvre à la mode des lévriers, à sur-aller la voie en cherchant à gagner l'animal de vitesse.

Ce n'est jamais qu'après un balancer qu'ils empaument la voie de nouveau lorsque l'animal s'est dérobé à leurs yeux; au lancer, l'*à vue* a un peu moins d'inconvénients. Cependant si les chiens péchaient par excès d'ardeur, le piqueux devrait autant que possible leur dérober le lièvre et ne crier : Vloo! ne les conduire au gîte encore chaud, que lorsque l'animal a pris quelque avance. Lorsque toute la meute est sur la voie, il sonne une reprise de la vue et le lancer; puis la fanfare du lièvre que nous donnons plus loin.

C'est alors, comme nous le disions plus haut, que l'on reconnaît presque immédiatement si l'animal de chasse est une hase ou un bouquin. La hase exécute son premier retour au bout de 2 ou 3 kilomètres tout au plus; le bouquin perce et gagne du pays, quelquefois en obliquant tantôt à droite et tantôt à gauche, d'autres fois en allant droit devant lui comme un vieux loup. Il ne s'arrête que lorsqu'il a mis une grande distance entre les chiens et lui; il écoute; si loin qu'ils soient en arrière, la finesse de son ouïe lui permet de reconnaître les abois de la meute dans le sourd grondement que lui apporte la brise, et il reprend sa course. Nous avons vu de vieux lièvres exécuter ainsi du premier coup une pointe de deux ou trois lieues; de tels animaux sont les véritables bonnes fortunes du veneur : il y a quelque gloire à triompher non-seulement de la course rapide, mais de l'héroïque défense que vous opposera certainement ce vétéran. — Lorsque la persistance de ces bruits menaçants, qui vont toujours grossissant, toujours se rapprochant, lui a démontré qu'il serait sage de ne pas confier le soin de préserver sa peau à la seule élasticité de ses jambes, il essaye de quelques ruses : il entre dans un labour, dans un chemin sec et pierreux, dans un fossé plein d'eau, les suit quelque temps, et, riant dans sa barbe des embarras qu'il a ménagés à ses persécuteurs, il revient plus ou moins franchement dans la direction de son lancer. C'est ordinairement sur le théâtre de ses courses folles de chaque nuit, sur ce terrain dont il connaît tous les accidents, dont tous les sentiers lui sont familiers, dont il a pratiqué chaque buisson, chaque touffe d'herbe, qu'il mettra en œuvre ses ruses les plus savantes, ses combinaisons les plus profondes. Elles varient suivant les individualités, les terrains de chasse, l'état de l'atmosphère. La plus fréquente est l'*hourvari*. Nous en demandons pardon aux philosophes qui refusent à l'animal la faculté de réfléchir et de comparer; mais il nous semble que l'*hourvari* est une conception qui dénote la méditation et une combinaison plus qu'instinctive. Le lièvre a analysé les moyens à l'aide desquels ses ennemis se maintiennent sur

ses traces; il en a conclu que le danger venait des émanations que le contact de ses pieds laissait sur la terre. Peut-être a-t-il considéré mélancoliquement le passereau qui voltigeait de branche en branche, en se demandant non sans angoisses, le pauvre animal, pourquoi le ciel lui avait refusé les moyens de se réfugier dans les airs. Mais ramené bien vite à un ordre d'idées plus positives, il a cherché comment il parviendrait à atténuer l'inconvénient de n'avoir que quatre pattes à son service et d'être trahi par elles, et il a inventé l'*hourvari,* c'est-à-dire le procédé à la fois le plus simple et le plus ingénieux de dérouter ceux qui demandent à l'odeur ou à la trace de ses pas le secret du chemin qu'il va prendre; il suit pendant 2 ou 300 mètres le sentier le

Fig. 53 — Lièvre faisant un hourvari dans un ruisseau.

plus pierreux qu'il rencontre, revient pied pour pied dans ses voies, se jette de côté et prend du champ. Cette manœuvre n'a-t-elle pas été évidemment calculée? Bas-de-Cuir fuyant devant une horde de Sioux ferait-il mieux? Cette ruse est la base de toutes les défenses du lièvre; souvent il la modifie pour la rendre plus efficace. Dans les pays marécageux, dans les forêts montagneuses, dans lesquels le fond de chaque gorge est marqué par un ruisseau, les lièvres exécutent souvent leur hourvari, soit dans un de ces ruisseaux, soit dans un fossé humide, et surenchérissent ainsi d'une difficulté sur la difficulté première. L'intelligente bête ne profite pas avec moins de sagacité de tous les accidents qui peuvent servir à amortir le sentiment qu'il laisse der-

rière lui ; s'il aperçoit des moutons qui paissent dans la plaine, il se mêlera au troupeau ; il rusera sous le vent d'un fourneau de charbon, d'un feu d'herbes sèches, de façon à ce que la fumée emporte ses voies. S'il connaît un endroit où croissent des herbes fortement odoriférantes, telles que l'absinthe ; s'il sait un pré tapissé de menthe, un champ couvert d'un fumier fraîchement répandu, il le traversera à plusieurs reprises. Évidemment, il y a mieux que de l'instinct dans ces expédients. Et cependant, comme nous le verrons plus loin, aux approches du moment fatal, lorsque ces gueules, dont les voix de contralto, de ténor et de basse suffisaient à le glacer d'épouvante, lui auront soufflé au poil, lorsqu'il aura entendu bruire à deux pas derrière lui ces dents ter-

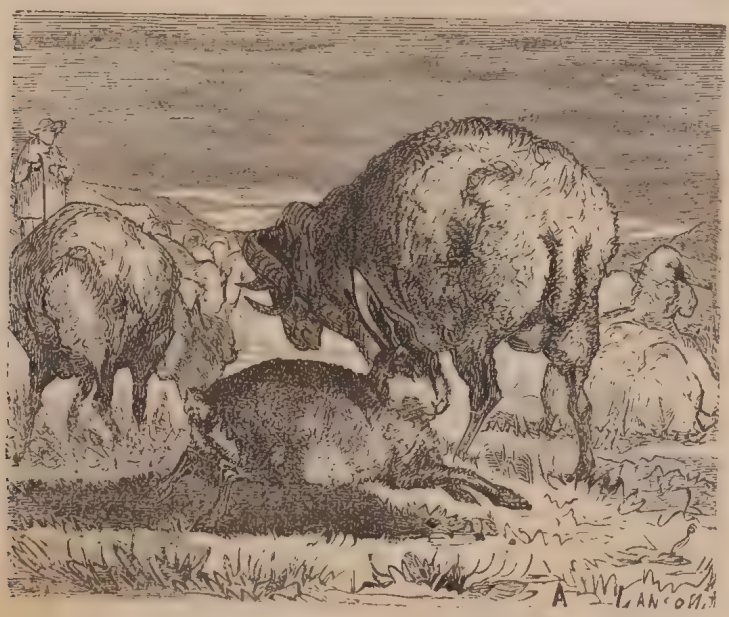

Fig. 54 — Lièvre rusant parmi des moutons.

ribles et qu'il aura cru les sentir entrer dans sa chair, les affres de la mort surexcitant quelque vieux lièvre lui fourniront des inspirations bien plus ingénieuses encore.

Généralement, le lièvre de bois fait ses plus fortes ruses dans le bois, et le lièvre de plaine dans la plaine. Le change est toujours un accident ; il ne faut pas croire, comme l'ont affirmé certains auteurs, qu'un lièvre chassé fasse déguerpir un autre lièvre de son gîte, afin de prendre sa place. Le Verrier de la Conterie, pendant ses cinquante années de pratique, n'a observé qu'un seul exemple de ce change prémédité, et encore est-il possible et même présumable que le fugitif avait

pris la place qu'un autre lièvre, effrayé par le bruit de la meute, avait volontairement laissée libre.

On prévient le change en observant l'animal de meute le plus souvent que faire se peut, en se pénétrant de son signalement de façon à le reconnaître entre vingt, en cherchant à en revoir dans tous les endroits favorables, en remarquant avec attention toutes les connaissances de son pied, en s'assurant par l'inspection de ce pied dans les défauts que les chiens ont toujours la bonne voie, en ne les quittant jamais tant qu'ils travaillent à le relever, et en cherchant à apercevoir le lièvre par corps lorsqu'il est relancé. Si le change se produisait malgré ces précautions, il faut briser immédiatement sur la bonne piste, rompre les chiens, les coupler, les ramener à la brisée; si trop de temps ayant été perdu dans ces opérations, la meute se refuse à goûter la voie, nous ne voyons plus d'autre parti à prendre que de sonner la retraite manquée et de remettre l'hallali au lendemain. Donner un autre lièvre à courre aux chiens après cette faute volontaire ou involontaire, c'est tout simplement les encourager à la commettre.

Nous avons laissé notre lièvre en train d'embrouiller ses voies; revenons à lui : on ne saurait jamais se trop hâter, car il y a mille à parier contre un que le défaut aura été la conséquence de cette manœuvre. Or, nous vous le répétons, c'est le moment critique de la bataille; le piqueux ou le maître d'équipage ne peuvent pas plus manquer à leurs chiens en semblable circonstance que le général à ses soldats au plus fort de l'action. Ce n'est qu'en se tenant au milieu des chiens que l'on se trouve à portée de suppléer, au besoin, à leur expérience, et de parer aux événements qui pourraient compliquer la situation. Cependant, pas d'excès de zèle; ils sont aussi compromettants à la chasse du lièvre que partout ailleurs. Trop souvent, lorsqu'un solennel silence a succédé au concert d'harmonieux abois qui roulaient comme un tonnerre de vallons en vallons, tous les chasseurs ou veneurs de suite se hâteront d'arriver : les uns par outrecuidance, les autres par simplicité, allant, venant sur le lieu de la scène, appuyant, sonnant, criant, émettant cent avis contradictoires, auront bientôt ahuri bêtes et hommes, et emporté à la semelle de leurs bottes les faibles et précieuses émanations qui devaient guider les chiens dans ce dédale de voies croisées; vous serez trop heureux encore s'il ne se trouve pas parmi ces mouches du coche un de ces gens

> . . . . . qui suivi de dix hourets galeux,
> Disent ma meute et font les chasseurs merveilleux !

lequel se pendrait plutôt que ne point crier *vla au* ou *vlo*

sur le premier lièvre qui jaillira des broussailles, qui poussera vos chiens sur un change, ou tout au moins provoquera un à vue dont à deux cents pas de là un autre défaut sera la conséquence. Invoquez donc la grande loi du salut public pour exiger que ces officieux trop bruyants se tiennent à distance, et étant entré dans l'enceinte ou dans le champ avec un ou deux des chasseurs les plus expérimentés, abandonnez pendant quelque temps la meute à son savoir-faire et à ses inspirations; s'ils pouvaient sortir de ce mauvais pas sans que vous vous en fussiez mêlé, la leçon ne serait pas perdue, et le gros des chiens y puiserait une grande confiance dans celui de leurs camarades qui les aurait remis dans le bon chemin. Contentez-vous donc de les observer et de méditer sur les incidents des premiers défauts; le lièvre n'a point, comme un célèbre journaliste, une idée par jour à son service; sa tactique est un peu routinière; il est probable qu'il s'est contenté d'exécuter quelques variations sur son instrument. Etudiez la nature du terrain; si le temps est favorable, si, jusqu'alors, les chiens avaient mené couramment, il est possible que le défaut doive lui être attribué, que la voie se poursuive droit, que ce soit enfin la qualité de ce terrain qui vous fait supposer une solution de continuité. Essayez surtout d'en revoir : si sec et pierreux que soit le sol sur lequel il aura rusé, il se trouve assez souvent non loin de là un revers de fossé, une ornière où la terre sera assez molle pour conserver une empreinte, et peut-être votre animal y aura-t-il posé la patte sans y penser. N'oubliez pas que dans la direction qu'il aura prise après sa ruse, il doit avoir obéi à ses habitudes et à ses instincts, gravi la hauteur s'il venait du vallon, cherché à se remettre dans la plaine si le temps est pluvieux, au bois s'il vente ou s'il fait froid. Examinez s'il ne se trouve pas dans les alentours d'autres terrains propices à ses défenses, des chemins, des ruisseaux, des champs labourés, et dirigez vos recherches d'après les présomptions que fera naître cet examen. Songez ensuite à l'*hourvari* : le lièvre sera venu, sans doute, jusqu'à l'endroit où la menée s'est arrêtée; mais peut-être aussi, reprenant son contre-pied, aura-t-il doublé ses voies pour se relaisser sur ses arrières

Si le défaut s'est produit au bois, il est présumable qu'il en est ainsi, et il sera prudent de commencer par explorer les arrières; si, au contraire, le défaut a eu lieu dans la plaine et particulièrement dans un champ fraîchement labouré, on doit supposer que le lièvre n'a croisé ses voies que pour gagner du pays, et il faut que les devants aient été reconnus les premiers. Quel que soit le côté que vous allez battre, si votre équipage est nombreux, il est toujours utile

de coupler et de tenir sous le fouet les chiens jeunes, babillards ou trop ambitieux, de ne mettre en quête que les vétérans, que les clefs de meute, toujours suffisants pour fouler convenablement un carton, et que vous pouvez plus facilement arrêter si un autre animal bondissait devant eux.

Cette précaution étant prise, décrivez autour de l'emplacement où les chiens ont mis bas des cercles concentriques qui iront toujours en s'élargissant, et sonnez des requetés. Si cet expédient est infructueux, tout n'est pas perdu encore, et il vous reste une ressource à employer. Le dernier des cercles que vous avez tracés avait un rayon considérable, et nul de vos chiens n'a rencontré. Si le lièvre ne se trouve pas en dehors de ce cercle, c'est que probablement il est resté en dedans, il s'est relaissé dans un buisson, sous une touffe d'herbe, il s'est aplati entre deux mottes de terre ; le sentiment qu'exhale son corps est devenu moins intense, parce que déjà ce corps est refroidi par la fatigue ; les meilleurs chiens ont pu passer à côté de lui sans en avoir connaissance. Nous avons vu en semblable circonstance vingt-cinq chiens battre inutilement pendant près de dix minutes un labour d'environ deux arpents, au milieu duquel un lièvre sur ses fins s'était rasé ; plus de la moitié de la meute avait certainement sauté par-dessus lui sans le sentir. Utilisez maintenant la bonne volonté des assistants, placez-les en ligne et fouillez scrupuleusement l'enceinte derrière ceux de vos chiens que vous avez laissés découplés. Que chacun procède comme s'il chassait au chien d'arrêt, et qu'il s'agit pour lui de retrouver une pièce démontée ; ne laissez pas un buisson sans en avoir scruté les profondeurs : heurtez de votre pied, du canon de votre fusil, du manche de votre fouet, chaque broussaille et chaque touffe d'herbe, promenez un regard investigateur dans toutes les anfractuosités du terrain, sondez de l'œil les petites galeries que l'éboulement des terres inférieures a formées sur la crête des ravins et des fossés : une hase, plus prompte que le bouquin à quitter son gîte au lancer, lorsqu'elle est harassée, n'abandonne qu'à toute extrémité son dernier asile.

Notre manœuvre suprême a été efficace : un des chiens qui avait quelque avance vient de relancer ; ses hurlements entrecoupés et répétés, le déchirement de ses notes, indiquent clairement que le lièvre a déboulé devant son nez ; tous les chiens libres ont rallié ; mais avant de découpler de nouveau le reste de la meute, il faut s'assurer par l'inspection des lieux que c'est bien le lièvre de meute ; si c'est lui, on ne trouvera pas de gîte, l'herbe sur laquelle il se sera flâtré sera à peine courbée ; au lieu d'être chaude, à peine si la place sera tiède.

— Mais on vient de sonner la vue : plusieurs chasseurs l'ont aperçu : c'est lui ; le doute n'est plus permis sur sa personnalité du moment où il se montre : son poil mouillé a pris une couleur noirâtre qui le rend facile à distinguer ; il est crotté, efflanqué, il plie difficilement les articulations de ses pattes raidies, il paraît plus haut sur ses jambes qu'au lancer, son dos est arrondi ; comme dit la locution cynégétique, *il porte la hotte*. Ses empreintes se ressentent également de sa fatigue ; ses allures sont courtes, incertaines ; il n'appuie plus que faiblement de la pince, son pied s'est élargi ; à mesure que sa faiblesse ira croissant, les deux doigts des pieds de devant se sépareront davantage les uns des autres en affectant une forme courbe, et la prise deviendra de plus en plus probable.

Il faut bien se garder de chanter victoire, cependant : plus un lièvre approche de ses fins, plus chasseurs ou veneurs doivent redoubler d'attention et de vigilance. Comme je le disais plus haut, l'effet d'une course si précipitée est de faire affluer le sang au cœur et par suite de ralentir la circulation aux extrémités ; bien que cette particularité ait été niée par certains écrivains, et particulièrement par sir Smallan Gardiner dans son humoristique traité de la chasse au lièvre, il est constant que plus un lièvre est malmené, moins les émanations que laisse son passage sont intenses, plus elles s'évaporent facilement et rapidement ; en outre, ses allures sont sensiblement modifiées. Il a renoncé à percer en avant, il a concentré sa défense sur une ligne raccourcie et d'un rayon peu étendu ; ses marches et contre-marches le ramènent sans cesse aux mêmes endroits, lui font sans cesse aussi croiser et redoubler des voies qui rendent la distinction difficile même pour les chiens les plus sûrs ; il se relaisse à chaque instant, et jusqu'à ce que ses forces soient complétement épuisées, il persiste dans ses procédés habituels, c'est-à-dire dans une succession de courts hourvaris et de sauts de côté, les balancés se succèdent pour ainsi dire de minute en minute. C'est encore à ce moment de désespoir que certains lièvres cherchent le salut dans une de ces ruses extraordinaires qui dépassent de si loin l'instinct dans lesquels on a circonscrit leurs facultés : tantôt ils se rapprochent des maisons, demandant un refuge aux jardins, aux abords des fermes, quelquefois aux cours elles-mêmes ; ils battent l'eau, mais non pas comme le cerf, dans le seul but de se rafraîchir ; s'ils traversent l'étang à la nage, c'est pour le mettre entre eux et leurs ennemis, c'est pour gagner cet îlot, cette touffe de joncs qui semblent leur offrir un sûr asile. Nous en avons pris un qui s'était blotti dans le toit de paille d'une chaumiere, sur lequel l'inclinaison du terrain l'avait con-

duit. L'histoire a conservé le récit de quelques-unes de ces illustres défenses des héros de l'espèce léporine.

Lorsque ses plus longues randonnées sont de deux ou trois cents mètres, lorsque vous le voyez se raser en oubliant les précautions usitées, lorsqu'il vacille comme un homme ivre, longe les haies sans les traverser, court dans les creux des fossés sans se risquer à les franchir, vous pourriez sonner l'hallali courant, le lièvre est pris.

Quelquefois il tente un suprême effort : il va devant lui tant que ses pattes peuvent le porter, se flâtre et attend la mort avec la résignation d'un stoïcien ; d'autres fois, il veut continuer de lutter, même lorsque la lutte est impossible : il court presqu'au milieu des chiens, échappe par des crochets à quelques coups de dents, se rase s'il peut parvenir à prendre trente pas d'avance, repart de nouveau, et finit par être *gueulé* à la course par un de ses triomphants adversaires.

Fig. 55 — Lièvre porté bas.

De quelque façon qu'il succombe, donnez un soupir de compatissante admiration à sa mémoire ; que sa patte dûment tressée et clouée à la porte du chenil perpétue le souvenir de son énergique défense, et que le plus bruyant des hallalis accompagne l'entrée du défunt dans le paradis des lièvres.

Tout lièvre forcé doit être mangé par les chiens, d'abord, parce que la simple équité l'exige, en second lieu parce qu'il n'est pas de plus sûr moyen de les affermir dans la voie, et en-

fin, si vous n'étiez pas gens à vous soumettre à ces deux raisons péremptoires, parce que, à quelque sauce que votre cuisinier l'accommode, jamais il n'en aura fait rien de bon. Blaze a soutenu le contraire, mais Blaze était un chasseur gascon qui se plaisait encore plus à courre le paradoxe que le lièvre. Il en a coûté cent francs à un monsieur de notre connaissance pour avoir dérogé à ce principe.

Ce monsieur, très-fort sur la soustraction, avait calculé qu'il était inutile de nourrir des chiens lorsqu'on pouvait se servir de ceux de ses voisins, et il nous avait emprunté une petite meute pour détruire des chevreuils qui *infestaient* ses bois, disait-il. En effet, un brocard est vite abattu, et Rémi le piqueux veut procéder ainsi que chez nous avait consacré l'habitude; mais le calculateur oppose un véto formel à cette coutume traditionnelle et lui ordonne de remettre en poche son couteau : la fressure d'un chevreuil se mange, et c'est même un fort bon plat. Pendant le débat vous pouvez voir d'ici la physionomie des quadrupèdes que la question intéressait à si haut point. Rangés gravement autour de l'objet en litige, tantôt ils se pourléchaient les lèvres lorsque quelque mouvement du couteau autorisait leurs espérances, et tantôt ils considéraient avec une sombre inquiétude les démonstrations négatives du monsieur. Cette inquiétude dut se changer en perplexité lorsque le domestique de l'emprunteur s'éloigna en emportant le brocard intact sur ses épaules. La mauvaise chance voulut qu'au moment même où leur mauvaise humeur atteignait son paroxysme, le chien d'un cantonnier, attiré par ce brouhaha insolite, se présentât dans les environs. Un des mal-contents l'avise et lui court sus : le roquet, intimidé, prend la fuite; voilà toute la bande qui détale à ses trousses, et la forêt qui devient le théâtre d'un courre non moins accentué que le premier, hélas! Il ne fut pas de longue durée; au bout de cinq cents pas, l'*animal de chasse* était porté bas, et les misérables chiens, craignant sans doute que le monsieur qui, pour le quart d'heure, présidait à leurs destinées, ne réservat leur seconde prise pour sa cuisine, avaient pris le parti de se l'adjuger! Lorsqu'on arriva, on ne trouva plus qu'une patte du chien du cantonnier, et le maître, en fureur, évaluant à des sommes fabuleuses la compensation pécuniaire qu'exigeait sa douleur d'avoir vu déchirer sous ses yeux les membres pantelants de son fidèle compagnon!

Pour parer à toute éventualité de ce genre, distribuez à vos chiens la proie que vous devez à leur vigueur, à leur expérience, à la finesse de leur odorat; coupez le lièvre en morceaux, et que chacun d'eux ait le sien. Si leur nombre

est trop considérable pour que la part qui leur sera affectée puisse faire apprécier à chacun d'eux la haute valeur du plat que vous leur servez, comme les chasseurs n'ont généralement pas le don de la multiplication des vivres, avant de partir, vous aurez mis une miche de grosseur raisonnable sur le dos d'un valet de chiens ; ce pain, coupé en fragments, vous le mêlerez aux morceaux de la bête, et lorsque vous serez assuré que le sang les aura suffisamment imprégnés, vous appellerez les invités à la curée, en levant le fouet. Lorsqu'elle est terminée, il faut conduire les chiens à une mare du voisinage et les faire boire.

CHAPITRE XVII

DE LA CHASSE DU CHEVREUIL

La chasse à courre du chevreuil se classe à côté de celle du lièvre, par les difficultés qu'elle présente. En raison du fond, de la multiplicité des défenses de cet animal, il ne nous semble pas moins digne que le cerf d'un équipage de premier ordre.

Complétons d'abord ce que nous avons dit du chevreuil dans le premier volume de cet ouvrage.

La tête du chevreuil n'est pas un acte de naissance aussi régulier que celle du cerf, on ne le lit pas aussi couramment que lorsqu'il s'agit de celui-là; il faut une certaine expérience pour déméler, d'après son examen, l'âge de l'animal qui la porte.

Le plus sûr indice est dans la configuration des perlures et des pierrures, dans l'éloignement de la meule du têt, et non pas dans le nombre des andouillers.

Les jeunes chevreuils ont les meules hautes et éloignées du têt d'environ deux doigts, leurs pierrures sont petites et peu saillantes, les gouttières à peine indiquées; après le premier refait, ils portent un ou deux andouillers de chaque côté; à leur second, trois ou quatre; chez quelques animaux, ce nombre n'est jamais dépassé, bien que des chevreuils, nourris en bon pays, puissent porter à leur quatrième tête, non-seulement quatre ou cinq andouillers, mais jusqu'à huit ou dix. En revanche, le vieux chevreuil a toujours les meules larges et près du têt, les pierrures en sont grosses, le merrain gros, les gouttières creuses, les perlures nettes et détachées, et son empaumure tend à se renverser à

mesure qu'il avance en âge. C'est par l'ensemble de ces indications, bien plutôt que par chacune d'elles, qu'une observation judicieuse arrive à ses conclusions. Ainsi, le merrain d'un chevreuil peut être grêle, et s'il porte beaucoup d'andouillers, il n'en sera pas moins un chevreuil âgé; et il en est de même si ce merrain, chargé de peu d'andouillers, est épais, si ses meules sont larges, si leurs pierrures sont fortement accusées.

L'examen des dents fournit des renseignements beaucoup plus précis : les phases de la dentition sont les mêmes pour le chevreuil que pour le mouton.

Pour forcer le chevreuil avec certitude, *en tout pays*, il faut des chiens qui réunissent les qualités du nez à celles de la vitesse et de la tenue. Si nous disons *en tout pays*, c'est qu'après avoir entendu parler de meutes qui prennent de meute à mort tout chevreuil qu'elles ont lancé, nous avons constaté, tant dans les forêts accidentées du Perche normand que dans les Ardennes, que d'excellents équipages, parfaitement créancés et conduits, amenaient à peine un hallali sur trois attaques, et que nous aimons mieux supposer l'influence du sol sur la vigueur du chevreuil, attribuer la mollesse de ses défenses à une configuration particulière du terrain, que de soupçonner la véracité de nos confrères. Les bâtards nous paraissent dans les meilleures conditions pour chasser le chevreuil, aussi bien que pour forcer le lièvre, parce qu'ils le conduisent avec assez de rapidité pour ne point lui laisser le temps d'accumuler ses ruses, parce qu'ils sont doués d'un odorat assez fin pour le rapprocher sûrement lorsque, après un défaut, la voie est devenue légère. Tous les chiens, du reste, goûtent cette voie avec ardeur. Un auteur allemand que nous avons déjà cité, Bechstein, attribue à ce goût du chien pour la piste du chevreuil une cause fort originale, mais d'une propreté assez douteuse pour que nous lui laissions la responsabilité de ses expressions elles-mêmes :

« Le chevreuil, dit-il, a entre les cornes des pieds de devant, au milieu de la fourche, un creux entouré d'un bord saillant, et qui distille incessamment une matière grasse, d'une odeur forte, et semblable à celle du vieux fromage, ce qui fait que les chiens suivent si volontiers sa voie. »

Nous avons consciencieusement cherché la raison qui avait pu déterminer Buffon à décider que le chevreuil serait moins noble que le cerf, et maintenant que nous ne cherchons plus, voilà que nous la trouvons : ce fut probablement cette infirmité peu ragoûtante.

Passons maintenant aux connaissances qui doivent servir à rembucher le chevreuil.

Lorsque l'on chasse à forcer, il n'est pas admissible que l'on puisse courre autre chose qu'un brocard, il est nécessaire de le détourner. Toute autre manière de procéder peut occasionner des embarras et une grande perte de temps, parce que, devant un nombre de chiens assez considérable, les deux animaux partiront souvent de compagnie, et que l'on

Fig. 56 — Brocard et sa chevrette.

est exposé à avoir deux chasses, lorsqu'ils se sépareront, après avoir couru quelque temps, ou dès le lancé.

On rembuche le chevreuil à trait de limier, comme le cerf; mais sa connaissance par le pied est toujours difficile à établir, même pour les veneurs les plus expérimentés. Le brocard, surtout après sa quatrième année, a les pinces plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les os mieux tournés que la chevrette; celle-ci a le pied creux, les côtés plus tranchants, les pinces plus pointues; les pinces des pieds de derrière, toujours serrées chez les mâles, se trouvent élargies chez les femelles, qui, ayant à porter chaque année, sont aussi pesantes de l'arrière-main que de l'avant-main. Les fumées du brocard ou *moquettes* sont aiguillon-

nées comme celles du cerf et peuvent encore servir à les distinguer; l'indice le plus certain de la présence d'un brocard consiste dans les *régalis*, c'est-à-dire dans les places où il a gratté la terre et que l'on trouve toujours dans ses demeures, et aussi dans les *hardouées*, brisures qu'il a faites au menu bois en le frappant avec sa tête.

« Il n'est pas aisé, dit Le Verrier de la Conterie, de distinguer le pied du brocard d'avec celui de la chevrette, surtout les jours de mauvais revoir; cependant, quelques piqueux sont parvenus à distinguer sûrement, avec un beau revoir, les chevreuils à leur quatrième, cinquième et sixième tête, d'avec les chevrettes. »

Quoi qu'il en soit, ces connaissances, fort essentielles dans le cours de la chasse pour parer aux inconvénients du change, le sont beaucoup moins lorsqu'il s'agit de lancer le chevreuil, puisqu'en raison de ses habitudes il est presque constamment accompagné de sa chevrette. Ce qui est important, c'est que le piqueux se soit assuré qu'il y a réellement un brocard courable dans le couple ou dans la harde; si les revoirs sont mauvais, il ne doit pas hésiter à chercher à le voir par corps, dût-il le mettre debout. S'il n'est pas serré de près, quelquefois le chevreuil ne vide pas même l'enceinte et ne perce jamais beaucoup en avant. Que l'on frappe à une brisée ou bien que l'on découple sur une voie, nous croyons prudent, à moins que l'on n'ait des connaissances très-positives d'un brocard isolé, de rapprocher ou d'attaquer, avec deux ou quatre des chiens les plus vieux et les plus sages de la meute, et de ne découpler les autres que lorsque l'on aura acquis la certitude que l'animal n'est point accompagné ou bien que la chevrette s'est séparée de lui.

La *Vénerie normande* indique la méthode suivante :

« La meilleure façon de détourner le chevreuil est d'en faire suite jusqu'à sa reposée et de le lancer. Aussitôt lancé, il faut le briser haut et bas et se retirer en brisant de haut jusqu'au premier chemin pour pouvoir retrouver sa brisée. On a cet avantage avec le chevreuil que lorsqu'il est lancé secrètement, il ne sort pas du fort où on l'a trouvé, il se remet aussitôt; de sorte que, quand on vient frapper à la brisée, on n'a pas le désagrément d'avoir mille allées et venues à débrouiller avec la meute, qui le rapproche au contraire chaudement et le relance promptement. »

Le chevreuil balance très-rarement à son lancé; il fuit rapidement et assez droit, prend de grands devants, et, comprenant à merveille que la vitesse seule ne pourrait pas toujours assurer son salut, il ruse aussitôt qu'il a distancé les

chiens. Il est très-intéressant d'examiner sur laquelle des deux mains de droite ou de gauche le chevreuil se sera jeté au sortir de la première ruse, parce que, dans les suivantes, on le verra toujours tourner du même côté. Sa ruse la plus ordinaire est un hourvari : il commence par croiser ses voies, revient assez loin sur son contre-pied, se jette à droite et à gauche par l'élan le plus vigoureux que puissent lui fournir ses jarrets et se relaisse sur place. Comme le sentiment qu'il laisse derrière lui à ce moment est toujours assez intense, en faisant exécuter rapidement un retour à la meute aussitôt qu'elle paraît à bout de voie, ce défaut serait toujours assez facilement relevé; mais dans toute forêt où se trouvent des fossés mouillés et des ruisseaux, la ruse se complique, le chevreuil les choisit toujours pour emmêler ses voies, et un hourvari exécuté en pleine eau est loin d'être commode à débrouiller. Les bois entrecoupés de gorges profondes et au fond de chacune desquelles une fraîche naïade murmure sa chansonnette, sont indubitablement plus chers aux poëtes qu'aux veneurs. Aussitôt que le chevreuil a reconnu l'efficacité de ce bain de pieds, il en décrète la permanence, il n'en sort plus que juste pendant le temps qui lui est nécessaire pour passer d'un ruisseau à un autre ruisseau. C'est à y perdre le peu de patience et de latin que l'on possède. — Nous ne croyons pas trop nous avancer en affirmant que les contrées où l'on force si promptement et si sûrement les chevreuils doivent être parfaitement dénuées de cours d'eau.

Aussitôt qu'un défaut se dessine sur ces rives fatales, il faut immédiatement descendre de cheval, se séparer en deux bandes, dont chacune prend avec elle ou la moitié de la meute, ou seulement quelques chiens de tête; on suit en même temps les deux bords du ruisseau, en remontant son cours, puis, si on ne trouve rien dans cette direction, en le descendant; c'est-à-dire que l'on foule tour à tour les avants et les arrières, comme à la chasse du lièvre; appuyez modérément les chiens par des requêtes, efforcez-vous de les maintenir à votre portée dans l'attente du relancer; marchez avec précaution de peur d'enlever les voies, et explorez de l'œil les endroits où le fond est vaseux et où l'on peut parvenir à revoir de l'animal. En procédant de la sorte, on remet presque toujours le chevreuil sur pied; mais que de temps perdu! Et le temps, pour lui, c'est la vie; pour vous, c'est une triste retraite.

Le chevreuil sait encore, comme le lièvre, choisir les endroits secs, arides ou peu couverts et pierreux pour croiser ses voies; mais, à moins qu'il ne se soit forlongé, ses pistes

conservent toujours assez d'odeur pour être démêlées par la meute.

Après ce que nous appellerons les *hourvaris humides*, rien n'est plus fréquent que le change, et rien n'est plus à redouter. Comme nous l'avons dit plus haut, après avoir fait une pointe en forêt, après avoir tenté plus ou moins de ruses, le chevreuil se décide toujours à revenir à son lancer. Lorsque ce retour se dessine franchement, il faut serrer les chiens de très-près; si un défaut se produit dans la première des enceintes ou dans ses alentours, on doit s'attendre à un change. « Le cerf préméditе le change, dit M. d'Houdetot, le provoque, l'impose; le chevreuil l'accepte de sa compagne: ici le dévouement, là l'égoïsme. »

En effet, dans la plupart des changes de chevreuil, c'est la femelle elle-même qui se donne aux chiens et prend la place du brocard; s'il est revenu à ses demeures, c'est qu'il a voulu retrouver cette autre lui-même pour lui demander aide; et, comme il n'est point exposé à se voir refuser l'immense sacrifice qu'il réclame, il faut dès lors, et sans plus attendre, chercher à prévenir les inconvénients qu'il aurait pour vous en arrêtant une partie de la meute, aussitôt qu'on s'est aperçu qu'elle balance, et de façon à conserver sous le fouet ceux des chiens qu'on laissera requêter, et à les rompre rapidement lorsque la pauvre chevrette bondira devant eux. La substitution peut s'être opérée sans que les veneurs s'en soient aperçus. Peu de chiens gardent le change du chevreuil; cependant, on rencontre par-ci par-là quelques vieux grognards qui, lorsqu'ils sont pénétrés du sentiment de leur brocard, ne se laissent point abuser par le dévouement de sa compagne. Si d'eux-mêmes ils ne viennent pas au retour, on reconnaît du moins, à la tiédeur de leur menée, qu'il y a quelque chose qui cloche; on cherche à se rappeler dans quelles conditions s'est opéré le dernier relancer : il a dû être vif, mouvementé, assourdissant, si la bête de meute en a fait les frais, parce que, confiant dans le dévouement de sa compagne, le brocard a attendu, flâtré dans son buisson, que les chiens fussent sur lui pour repartir, et qu'un à vue en est résulté; tandis que, si la meute a accepté le change, cela aura toujours été avec quelque mollesse, la chevrette se donnant à eux d'assez loin. Au premier doute, il faut chercher à en revoir soit par le pied, soit même par corps; rompre les chiens s'ils sont dans une voie nouvelle, et les ramener au lieu où le change s'est opéré, et que l'on foule en décrivant des cercles concentriques tour à tour sur les devants et sur les arrières.

« Il est plus rare, dit Le Verrier, de prendre un chevreuil

sans défaut que d'y prendre un lièvre, à cause du change, qui est plus difficile à parer. Aussitôt que l'on est sûr du change, il faut remettre au couple tous les jeunes chiens et les harder. Les valets qui les tiendront suivront le piqueux d'assez loin pour ne pas le troubler dans ses opérations, cependant assez près pour être entendus, pour redonner à propos les chiens qui leur ont été confiés au relancer du chevreuil. Le piqueux donc, après avoir diligemment instruit les valets de chiens du chemin qu'ils doivent tenir, et de ce qu'ils auront à faire quand ils l'entendront sonner pour chiens, commenceront par prendre, avec les seuls chiens sages, les grands devants du fort où il y a eu change, afin de voir si son chevreuil n'en est pas sorti. Ces grands devants, que je suppose inutilement pris avec les meilleurs chiens et beaucoup d'attention à tâcher d'en revoir aux chemins, le piqueux reviendra aux dernières brisées qu'il aura faites sur son chevreuil de meute, en reprendra la voie où ses chiens la ressaisiront et foulera exactement le lieu de son défaut. Aussitôt qu'il sera relancé, le piqueux en sonnera le relancé et redoublera de trompe, tant pour applaudir et encourager ses bons chiens que pour avertir les valets qui tiennent ceux qui auront été repris de les redonner au plus tôt et le plus à propos qu'ils pourront. »

Nous trouvons dans le *Livre de la Ferme*, publié sous la direction de M. Joigneaux, un exemple de la sûreté avec laquelle une meute peut garder le change, et nous croyons devoir le citer : L'équipage de MM. de Danne chassait un chevreuil dans la forêt de Bercé, près du Mans; l'animal avait battu l'eau et s'était forlongé; cependant quelques chiens de tête se récriaient encore et suivaient la voie, quand tout à coup, à vingt pas des chasseurs, un brocard traverse une allée; une douzaine de chiens, empaumant la voie, s'élancent à sa poursuite, entraînant la meute; les jeunes chiens passent l'allée, mais on voit alors les anciens, après avoir goûté la voie, s'arrêter dans une charroyère sans faire nulle attention à la chasse qui continuait. Les chiens flânaient, sentaient aux branches; plusieurs même, avouons-le, profitaient de ce temps d'arrêt pour lever la patte contre les baliveaux; enfin il était clair que la voie n'était pas trouvée bonne par Garland et l'élite de l'équipage. Il y avait change. Après avoir fait coupler les jeunes chiens, on reprit la voie où les vieux l'avaient laissée; on vit alors le même Garland se réjouir et remuer la queue. Pendant plus de trois cents pas, ce fut sa tenue, tout en suivant sa voie; puis, peu à peu s'échauffant, il fit entendre un léger gémissement, comme un bruit sourd, puis enfin il

causa; et, en effet, au même instant, le piqueux revoyait sur la terre, plus humide en cet endroit, le pied du chevreuil. Sur ce, un vigoureux bien-aller retentit sous la futaie; la chasse reprit toute son entraînante ardeur, et, au bout d'une heure, on sonnait l'hallali.

Règle générale : quand les chiens tombent en défaut la tête couverte, c'est-à-dire sous bois, on doit penser que le chevreuil a fait voie sur voie un hourvari, puis un bond, et qu'après il s'est flâtré comme un lièvre. C'est alors qu'il faut prendre les arrières, puis fouler l'enceinte avec persistance, car le chevreuil se laisserait plutôt fouailler que de repartir, surtout lorsqu'il est sur ses fins.

Un chevreuil chassé de meute à mort résiste pendant quatre ou cinq heures à des chiens de vitesse moyenne. Nous en avons pris un au bout de sept heures, et cette chasse n'est pas celle dont nous nous souvenons avec le moins de satisfaction. Avec des chiens d'un grand pied, il est généralement pris après deux heures de courre; en employant des relais, il peut ne pas prolonger sa défense pendant plus d'une heure; mais en pareil cas, il a été bien plutôt gagné de vitesse, essoufflé, que forcé.

Comme le fait très-judicieusement remarquer M. d'Houdetot, il faut se garder d'enregistrer au compte des chevreuils forcés tous ceux qui ont été étranglés par les chiens. Il arrive souvent à un chien de surprendre dans un retour un chevreuil qui tient opiniâtrément dans l'endroit où il s'est relaissé et de le porter bas. Le piqueux Clamart[1] partage sur ce point l'opinion de M. d'Houdetot; il dit que rien n'est plus fréquent que de voir un chevreuil, lorsqu'il a été malmené, se laisser approcher et prendre par un chien isolé.

Il est toujours aisé de reconnaître que le chevreuil de chasse est sur ses fins : ses allures se dérèglent, son talon seul appuie sur la terre, ses randonnées se raccourcissent; il se relaisse à chaque instant, n'ébauche que timidement ses hourvaris familiers; il marche la tête basse et les jambes raidies, effaré, haletant. Les abois de la meute se rapprochent de plus en plus; la mort vient; il tente un dernier effort pour échapper à ce spectre que l'instinct des bêtes leur montre aussi redoutable qu'à nous notre raison. Un fossé est devant lui, il essaye de le franchir; mais ses jarrets ont perdu leur élasticité merveilleuse, à peine s'ils soutiennent ce corps qui, le matin même, franchissait halliers et buis-

1 *Soixante années de Chasse*, 2e édition, page 113.

sons avec une gracieuse souplesse, que seule surpassait la légèreté de l'oiseau; il s'abat lourdement dans la fange. Un des chiens de tête s'est élancé, y roule avec lui et le saisit à la gorge; le brocard pousse un rauque bramement, un adieu

Fig. 57 — Chevreuil porté bas par un chien.

à la vie qu'il n'a pas le temps d'achever. Vingt mâchoires d'acier mordent sa chair palpitante, vingt museaux éraillent ses flancs, s'abreuvent du sang que le cœur n'a pas cessé de distribuer, et les sons éclatants de la trompe annoncent à la chevrette que le compagnon de sa vie a vécu! Pauvre brocard! Pauvre chevrette!

On procède à la curée du chevreuil comme à celle du lièvre, et après en avoir levé le pied droit.

CHAPITRE XVIII

DE LA CHASSE DU DAIM

Comme la chasse à courre du renard, celle au daim est un sport bien plus anglais que français.

Le cerf est devenu rare chez nos voisins d'outre-Manche. Ces nobles animaux ne se rencontrent plus guère dans la Grande-Bretagne, hormis dans les domaines royaux et les montagnes des Highlands. En revanche, le daim est partout.

Bien plus près de la domestication que le cerf, n'ayant pas les besoins d'indépendance et de libre parcours qui caractérisent celui-ci, s'accommodant à merveille d'une demi-captivité dans un espace plus ou moins resserré, le daim a peuplé la plupart des parcs de l'Angleterre. On l'y chasse à courre quelquefois, le plus souvent à tir, et sa venaison, assez peu prisée dans notre pays, très-estimée là-bas, figure avec honneur sur les tables des châteaux dont pendant sa vie il a animé et orné les beaux ombrages et les verdoyantes pelouses.

En France, au contraire, le daim est devenu fort peu commun. Il y a quelques années, quelques grands propriétaires en conservaient encore quelques hardes ; aujourd'hui, hormis dans la conservation de Saint-Germain, les bois de Meudon, la forêt de Dreux, quelques domaines particuliers en Normandie, nous ne savons trop où on le rencontrerait, mais là il est protégé par des murailles. — Il n'existe à l'état sauvage que dans les forêts de Compiègne, de Laigue et d'Ourscamp, trois forêts qui se touchent. La famille de Laigle en entretenait un assez grand nombre dans le parc de Carlepont. En 1837, un ouragan ayant renversé les palis.

les daims s'échappèrent ; ils gagnèrent Compiègne, où quelques-uns de ces animaux existaient déjà, et s'y propagèrent ; les amodiataires de ces forêts, en 1848, détruisirent les deux tiers de ces daims. Le même accident les repeupla ; M. Arthur de Laigle ayant créé la terre de Francport, les daims franchirent les palissades dont il avait entouré son nouveau parc, franchirent l'Oise, se répandirent dans Compiègne, Laigue et Ourscamp, et ce fut en vain que l'on essaya de les panneauter. Il y a dans ces bois des daims isabelles, noirs et fauves. L'équipage de S. A. I. le prince Napoléon est le seul qui, à notre connaissance, soit exclusivement consacré à sa chasse ; et cet équipage ne chasse que le daim de boîte.

Plus petit de corsage, moins vigoureux et surtout moins entreprenant que le cerf, le daim fournit un courre toujours beaucoup moins incidenté que ne l'est celui de ce dernier animal. Sa facilité de conservation dans un espace relativement resserré est le seul avantage qui puisse justifier la préférence dont il serait l'objet. Il est évident que, dans des forêts ouvertes et ravagées par le braconnage, le grand fauve peut disparaître. Alors, on serait réellement heureux si des daims, plus facilement surveillés et gardés dans l'enceinte d'un parc, se trouvaient là pour servir de prétexte à une chasse à courre. C'est en raison de cette éventualité surtout, qu'il est intéressant ; mais les dégâts considérables qu'il occasionne, le tort qu'il fait au bois, rendent sa propagation dangereuse. Il a encore l'inconvénient, lorsqu'on l'entretient dans des enceintes ouvertes, d'aller au gagnage jusque dans les jardins, où il se fait tuer par les braconniers.

Le daim se juge, comme le cerf, par les fumées et par le pied, à cette différence près, que ses connaissances sont toujours beaucoup plus petites que celles du second.

Gaston Phœbus ne veut pas que l'on se serve de limier pour détourner le daim : « Le bon veneur, dit-il, doit querir le daim avec quatre ou six chiens, des plus sages qu'il ait, et s'ils trouvent le lieu où il aura viandé le matin, le veneur les doit laisser faire et mettre pied à terre, et garder qu'il n'aillent le contre-ongle. »

Cependant, et avec le regret de nous trouver en contradiction avec le premier apôtre de la vénerie, le daim allant toujours accompagné, hors les mois de mai, de juin et de juillet, où ils vont souvent seuls à cause des mouches, il nous semble infiniment plus rationnel de le rembucher, afin de choisir dans la harde l'animal le plus convenable à chasser.

La méthode anglaise a grandement simplifié ces prélimi-

naires; avec elle le daim est apporté dans une boîte, on le lâche, on lui donne une heure et quelquefois moins pour se dégourdir les pattes, après quoi on lui découple la meute aux talons! Si expéditif que soit le procédé, nous n'aurons pas la vilenie de vous le recommander.

Il ne faut jamais songer à rembucher le daim de très-près. Par une contradiction flagrante avec ses tendances presque domestiques, il se montre beaucoup plus méfiant que le cerf, prend vent du trait, se met sur pied et abandonne sa chambre. Lorsqu'en allant frapper aux brisées on trouve le buisson vide, il faut toujours fouler dans la direction du contre-pied, il y a toujours des chances pour qu'il ait pris cette direction. Du reste, on ne va jamais bien loin sans le rencontrer.

Fig. 58 — Daim faisant un hourvari dans un ruisseau.

La méthode de Gaston Phœbus reste, au contraire, très-pratique lorsqu'il s'agit uniquement de déharder l'animal que l'on veut courir. On attaque la harde avec deux ou trois couples de chiens, on la sépare, puis on rallie sur ceux qui ont pris le daim que l'on a choisi. C'est ainsi que procède M. Arthur de Laigle, dont le vautrait exploite les forêts que nous avons citées plus haut. Tout en quêtant les sangliers, ses piqueux relèvent toutes les connaissances des hardes de daims qu'ils rencontrent; lorsqu'il n'y a pas de bête noire au rapport, on déharde un daim avec deux ou trois chiens.

On en découple une vingtaine parmi les soixante-dix dont se compose la meute de M. de Laigle, lesquels vingt chiens sont parfaitement mis dans la voie de cet animal. M. le marquis de Laigle entend merveilleusement la chasse du daim ; nous l'avons vu vaincre des difficultés devant lesquelles tout autre veneur fût resté impuissant.

Le daim ne prend jamais de grand parti ; il est bien rare qu'il se forlonge ; il tourne dans ses cantons, s'y fait battre et revient sans cesse à la ruse à laquelle ses habitudes le prédisposent, au hourvari dans les ruisseaux et les lieux humides, surtout au change. Plus petit de corsage que le cerf, ses portées sont aussi beaucoup plus fugaces, ce qui rend ce dernier défaut difficile à relever.

La chasse anglaise offre sur ce point une supériorité incontestable. Le daim *de boite* ou daim d'*escape*, n'ayant pas de harde à laquelle il puisse revenir se mêler, file assez droit et ne présente pas cette difficulté, souvent assez sérieuse pour condamner à la retraite manquée.

Ce qu'il y a de mieux à faire lorsque le daim de chasse est accompagné, c'est d'arrêter la meute, de laisser à quelques vieux chiens, gardant change, le soin de débrouiller la bonne voie, et de rallier sur eux aussitôt qu'ils se sont débarrassés du change, ce à quoi ils ne parviennent pas toujours. « Lorsqu'on attaque un daim, dit M. d'Houdetot, il y a gros à parier qu'on en prendra un autre. »

Le daim sur ses fins ne se décide pas toujours à prendre l'eau ; tout en rusant aux ruisseaux comme le chevreuil, il se risque rarement dans un étang ou dans une rivière d'une certaine étendue.

La curée du daim se fait comme celle du cerf.

CHAPITRE XIX

DE LA CHASSE DU RENARD

La chasse du renard à forcer est peu pratiquée dans notre pays ; les quelques équipages de renard que nous connaissons dans les environs de Paris, à Pau et dans quelques autres pays de villégiature appartiennent à des Anglais qui poursuivent sur le continent les traditions de la mère patrie.

Le goût français est pour les chasses savantes du lièvre, du loup, du cerf ; et puis la configuration accidentée de la plupart des théâtres de nos laisser-courre, leur nature essentiellement boisée, se prêtent difficilement à la poursuite d'un animal dont l'allure est non-seulement rapide, mais qui laisse derrière lui un sentiment assez pénétrant, pour que les chiens balancent rarement sur ses voies, pour que sa poursuite soit directe, continue et dépourvue de ces défauts, de ces temps d'arrêt, qui permettent à des veneurs timides ou imparfaitement montés, de rejoindre et de se trouver à l'hallali.

Cependant, peut-être sommes-nous beaucoup trop exclusif dans notre dédain de la chasse à courre du renard.

Si elle n'a pas le caractère grandiose de la chasse du cerf ; si pour prendre un renard il ne faut pas le tact, l'intelligence, la science qui sont nécessaires chez les veneurs pour mener un lièvre à l'hallali ; si les chiens que l'on y découple n'ont pas besoin de qualités de haut nez, de solidité contre le change, essentielles dans nos équipages, la chasse du renard trouve un attrait dans les dangers mêmes auxquels elle expose ceux qui la pratiquent, dans l'émulation qu'elle excite chez les hardis cavaliers qui s'y livrent. Ces courses

aventureuses à travers champs mettent le sceau à l'éducation de l'homme de cheval; c'est là, et ce n'est que là, qu'il peut acquérir le sang-froid et l'énergie devant l'obstacle, quelle que soit sa nature, aussi bien qu'une inébranlable assiette, aussi bien qu'une connaissance approfondie des moyens de tirer parti des forces de la bête qu'il monte.

Si la chasse en général peut contribuer à l'amélioration du cheval en France, on est autorisé à penser que la chasse du renard est, entre toutes, celle qui pourrait amener cet heureux résultat, puisqu'elle exige que les animaux qu'on y conduit se trouvent dans les conditions de puissance musculaire, de vitesse et de fond dont la réunion constitue le cheval de selle accompli. A une époque où l'intelligente initiative du directeur général de haras, M. le grand écuyer, général Fleury, apporte tant de sollicitude à élever le niveau des richesses chevalines françaises, cette dernière considération n'est pas de médiocre importance. Il n'est pas inutile de rappeler que la chasse au renard a plus fait pour doter l'Angleterre de ce merveilleux ensemble qu'elle nous montre dans ses chevaux, que toutes ses autres institutions hippiques.

Nous n'avons point partout de cerfs à courir, hélas ! pas même partout des lièvres à chasser; nous avons des contrées dont la configuration topographique se rapproche beaucoup de celle de l'Angleterre; il serait très à souhaiter que dans ces pays et surtout aux environs des villes de garnison on organisât des meutes de fox-hounds, que quelques puissants patronages y prissent la chasse au renard sous leur égide. Nous avons fait preuve d'assez peu d'anglomanie dans les deux volumes que nous venons d'écrire pour que notre vœu ne soit pas suspect.

Si la chasse à courre du renard n'est pas populaire en France, il n'en est pas de même en Angleterre. Elle reste, elle restera le sport national de nos voisins. Chez eux, elle prend le caractère d'une passion. Cette passion, elle se traduit du haut en bas de l'échelle sociale; vous la retrouverez chez le pauvre comme chez le riche, aussi accentuée chez le fermier que chez le grand seigneur. Chez nous le plus sûr bénéfice d'un grand équipage consiste dans les haines envieuses, dans les tracasseries jalouses qu'il attire à celui qui le possède. Là-bas un *pack* pour le renard est un peu considéré par les habitants d'un canton comme leur luxe et l'instrument du plaisir commun. Les jours indiqués pour la chasse, l'assistance ne se borne pas à quelques invités choisis dans l'aristocratie des environs; c'est la fête de tout le monde, et tout le monde veut en avoir sa part. De tous les côtés, par tous les chemins, on rencontre des gens de tout âge, de toute

condition, qui se dirigent vers le rendez-vous, le gentleman monté sur son hunter, le fermier sur son poney, et celui qui n'a qu'un âne vaille que vaille sur son âne. Les spectateurs à pied ne manqueront pas eux-mêmes à ce spectacle ; lorsque cavaliers, chevaux et chiens, emportés à travers plaine et vallons comme par un tourbillon de tempête, arriveront à quelque obstacle redoutable, il se trouvera là un groupe d'intrépides curieux pour les saluer d'un joyeux hurrah !

Nos lecteurs nous rendront cette justice que ces deux volumes représentent bien plus le bagage de nos connaissances personnelles que les emprunts que nous aurions pu faire à nos devanciers ; mais quand il s'agit de chasse au renard, nous devons reconnaître humblement que notre expérience est insuffisante pour en parler comme il conviendrait. Avant d'élever la prétention d'en décrire et d'en détailler les principes, nous aurions besoin d'aller encore à l'école de nos voisins. Aussi, tenant essentiellement à ce que nos lecteurs soient à même de réaliser le conseil que nous leur donnions plus haut, en leur recommandant la chasse du renard, nous ne nous sommes fait aucun scrupule d'emprunter à un écrivain anglais les renseignements qui nous ont paru nécessaires à la direction d'un équipage de fox-hounds. Bien entendu, la méthode décrite est anglaise, et il y aura de grandes modifications à y apporter pour l'approprier à notre pays. Nous nous sommes bien gardé d'en modifier ou d'en altérer le caractère, afin de mieux faire ressortir la dissemblance qui existe entre un laisser-courre anglais et celui de notre pays.

« La chasse au renard attache plus passionnément qu'aucune autre et les surpasse toutes par son intérêt, sa variété et son objet. Il faut aussi avouer, dans ce siècle positif, qu'elle entraîne beaucoup trop loin les fortunes médiocres.

C'est une forte raison pour que cet honneur de posséder une meute soit laissé à quelques possesseurs de fortunes exceptionnelles, ou organisé par souscriptions.

Nous avons dit déjà qu'un chasseur, pour bien diriger un établissement de ce genre, doit en faire une affaire sérieuse: souvent il résulte de l'opulence et de ses jouissances une indolence incompatible avec tout plaisir demandant un effort. Nombre de chasseurs ne se donnent pas la peine d'étudier ces passe-temps et ces distractions dont ils sont avides, et cette absence des connaissances utiles amène beaucoup de désappointements et de chagrins. La seule ressource étant de se laisser absolument conduire par des domestiques insouciants et peu délicats, le premier soin du maître doit être de n'avoir que des gens dont le savoir et le mérite sont éprouvés, de s'assurer, autant qu'il le peut par ses propres

yeux, que tout se fait bien, que ses chiens valent ceux des autres meutes; puis, au bout de l'année, d'examiner personnellement, et non par on-dit, toutes les dépenses, ou au moins les plus importantes.

Il ne sera peut-être pas inutile encore de donner quelques conseils aux jeunes gens qui entrent dans la carrière et à ceux qui l'auraient déjà suivie avec une ardeur irréfléchie et sans aucune règle de conduite.

Avant qu'un jeune homme commence à chasser, et pour qu'il puisse faire bonne figure à une chasse à courre, il faut qu'il ait quelque habitude du cheval et une bonne position. Cette science s'acquiert avec la pratique jointe à l'étude de nos meilleurs auteurs. Quant à sauter et se tenir en selle, le cavalier doit travailler avec des barres, avoir un bon sauteur; s'il trouve des fossés sur sa route, bien s'assurer, avant de rien entreprendre, qu'il a son cheval en main et est bien en harmonie avec ses mouvements. C'est faute de ces précautions qu'il arrive si souvent aux débutants d'exciter à la chasse l'hilarité générale Il a été dit, et bien dit, que toute chose doit être bien faite ou ne l'être pas du tout. La position à cheval en chasse est souvent tout à fait négligée, et il est regrettable de voir un bon cavalier prendre une position gauche et disgracieuse : cette contradiction est très-fréquente. J'ai connu, par exemple, un jeune homme qui chassait aux environs de Crosse avec une meute de hounds. Bien qu'il fût un des meilleurs cavaliers de l'Angleterre, il avait l'habitude de pousser son pied dans l'étrier et de placer son orteil droit vers la terre. Cette manière ridicule de tenir les pieds, que prennent beaucoup de chasseurs à courre, se retrouve même dans les dessins et tableaux.

C'est une témérité irréfléchie, chez un jeune homme sans expérience et n'étant pas en âge d'en avoir, que de franchir des obstacles difficiles ou considérables, tandis qu'il n'y a nullement à rougir de laisser faire ceux qui en ont acquis l'habitude. Je me souviens, avec un sentiment bien pénible que les années n'ont pu effacer, d'un charmant, aimable, intelligent jeune homme de vingt-deux ans, que j'ai vu devenir la victime d'une absurde ambition de ce genre. Il voulut faire franchir à son cheval un obstacle qui avait arrêté tous les autres et que l'animal, plus sage que lui, quoique excellent sauteur, refusait aussi; il le ramena, et, le poussant obstinément, le cheval se décida et se lança de l'autre côté; mais il tomba sur son cavalier, qui, intérieurement et mortellement atteint, ne put recouvrer la parole.

M. Berkford observe cependant avec raison que les accidents sont très-rares, et comparativement bien moins fré-

quents à la chasse à courre qu'à celle à tir. Un cavalier prudent et intelligent, bien monté, ne court à la chasse que les dangers indispensables à ce plaisir.

Quant à la chasse, le vrai moyen d'acquérir de l'expérience est d'étudier soigneusement chaque mouvement du piqueux, et, lorsque les chiens sortent du bois sous la conduite des plus habiles chasseurs, il faut autant qu'on en a la possibilité se rapprocher d'eux et suivre leur direction.

Jamais l'ambition et l'orgueil des connaissances en cette matière ne doivent donner l'idée de dominer le piqueux dans sa tâche.

Beaucoup de chasseurs se servent trop de leur langue, ce qui peut prouver beaucoup d'entrain et d'esprit, mais peu d'intelligence de la grande affaire du moment, qui est la chasse.

Les débutants, en suivant les chiens en ligne, sans trop se rapprocher d'eux, sont sûrs, s'ils ne font pas de bien, de ne pouvoir nuire.

Les chasseurs habiles qui connaissent et la chasse et le pays peuvent seuls couper, traverser, s'écarter des chiens, pour tâcher d'être utiles ou pour ménager leurs chevaux. Les maladroits qui s'y essayent rencontrent souvent le renard, le détournent et déroutent les chiens.

Les chasseurs expérimentés ne doivent pas rester ensemble, comme ils le font trop souvent, mais se disperser davantage en se tenant sous le vent, et travailler à seconder le piqueux et à assurer, par leur attention, le succès de la chasse.

Une meute de fox-hounds, si on la veut remarquable, doit avoir été dès ses débuts mise seulement sur la trace de bêtes puantes et éloignée de celle des lièvres et bêtes fauves, puis peu à peu débarrassée des braillards et des étourdis, de ces chiens lambins qui restent sur une voie, de ceux trop lourds et trop vieux pour soutenir le train de la meute, dont à notre époque la vitesse est la principale qualité. Si l'on veut obtenir d'une meute les meilleurs services, elle doit être maintenue en état non-seulement de soumission, mais d'entraînement.

Cette nécessité sera reconnue lorsque après chaque interruption résultant du mauvais temps ou d'autres circonstances, les chiens pendant quelque temps ne retrouveront plus leur manière habituelle de chasser.

Il y a aussi grand inconvénient, pour les chiens comme pour les chevaux, à les fatiguer et surmener par de trop

longues et laborieuses chasses. Après de telles courses on ne peut rien en attendre de bon, et le temps de repos nécessaire pour les remettre les rend poussifs et en mauvaise disposition.

On ne peut mettre en doute que des courses rapides et brèves, se prolongeant seulement une heure ou deux, et se terminant par la curée, soient préférables. Cependant, nos sportsmen sont ambitieux de montrer dans de longues chasses leur propre vigueur et leur courage, tout autant que ceux de leurs chiens et de leurs chevaux; ils veulent aussi fournir aux conversations de leurs joyeuses soirées quelques épisodes romanesques.

Les chiens qui ne prennent le gibier que rarement deviennent tristes et mous; ils ont chaque jour moins d'animation et d'attrait pour la chasse; c'est un travail auquel ils sont conduits par les efforts du piqueux. De fréquentes prises sont grandement utiles, non-seulement pour cette raison, mais pour conserver intact leur adorat.

Prendre le change, c'est-à-dire perdre la trace du renard poursuivi et tomber sur une nouvelle voie, doit nécessairement arriver quelquefois; il dépend du talent du piqueux bien plus que de la qualité des meilleurs chiens d'y remédier. Les chiens de tête et les plus fermes pourront, mais non sans hésitation, s'en tenir à la première voie, tandis que la masse de la meute suivra certainement le nouveau renard. Ce sera au piqueux à juger les chances de succès qu'offre la nouvelle voie, et il doit prendre ce parti s'il y voit de l'avantage.

M. Beckford est contraire aux jours de chasse fixes, à cause de l'incertitude du temps; mais entre deux maux il faut choisir le moindre. Peut-être la chance du temps est-elle moins fâcheuse que celle de manquer de compagnons, d'amis ou d'associés pour une chasse. C'est ainsi que la question est généralement envisagée.

L'heure désignée étant arrivée, la société, rassemblée et grosse d'espérances, est rangée à la lisière du bois. Le piqueux place ses adjudants, les deux valets de chiens, à droite et à gauche et à distance, de manière à ne laisser aucun chien en arrière. Il jette la meute sous bois en la faisant mettre sous le vent pour que les chiens aient tout avantage.

C'est alors qu'il est temps pour les valets de chiens d'être scrupuleusement attentifs à la voix et aux mouvements de leur chef le piqueux, d'être prêts à encourager, à pousser, ou à arrêter les chiens en défaut, de voir s'ils se répandent profondément sous bois et battent bien, sans qu'un seul cri ou une preuve de nonchalance leur soit passée.

Commencez par battre le bois le plus éloigné sous le vent et suivez de bois en bois dans la même direction. Les couverts seront ainsi parcourus dans la moitié du temps ordinaire, les chasseurs trouveront plus facilement leur place, il y aura moins de difficulté à faire sortir les chiens, le renard probablement traversera les bois qui ont déjà été battus, et la crainte de change n'existera plus. Il est à peu près inutile de chercher dans les taillis de coudriers au temps des noisettes, puisqu'ils ont été probablement visités par les enfants. Il en est de même des bruyères et des taillis de deux à trois ans à l'époque où l'on chasse les faisans, quoique dans les autres saisons ils soient d'excellentes retraites pour les renards. A partir de Noël, quand ils sont devenus plus forts, plus sauvages, et que les jeunes taillis sont dépouillés de leurs feuilles, leurs plus fréquents refuges sont les taillis de quatre à cinq ans bien garnis de bruyères. Les chasseurs doivent aller directement à ceux-là et contre le vent, à moins que, le bois étant trop étendu, il ne soit préférable de le traverser et de mettre les chiens de côté par rapport au vent. Le cor est moins en usage qu'autrefois, mais il est certain que les chiens y sont plus attentifs qu'à aucun autre bruit et que les chevaux en sont remarquablement animés. Dans un bois étendu, le piqueux doit connaître à l'avance la partie dans laquelle il est probable que se retire le renard, et y jeter de suite les chiens, car le renard pourrait de loin être averti par le bruit, et *toujours* il fait en sorte de rentrer à sa tanière sous le vent.

Les valets de chiens doivent toujours avoir la meute sous leur commandement, s'il est dit qu'elle ne doit pas entrer dans tel bois, car autrement les chiens se jetteraient immédiatement dans le premier couvert qu'ils rencontreraient. Battez les bois éloignés quand vous sortez pour la journée. Les remises autour de l'habitation seront conservées pour les heures tardives, et s'ils n'y sont pas troublés après Noël, les renards s'y rassembleront et y multiplieront, trouvant d'ailleurs une agréable ressource dans votre poulailler.

Les chasseurs enragés doivent être avertis qu'il ne peut être bon de sortir par les mauvais temps : peu de saisons en donnent de bons longtemps de suite, et l'on arriverait d'ailleurs à éreinter chevaux et chiens. Quand les voies sont mauvaises, dans ces certains jours où les chiens semblent réellement se donner au diable, ne pouvant ni courir, ni chasser, le mieux est de rentrer au logis et d'attendre une meilleure chance.

Dans une contrée où il y a de grands terriers, un renard qui les connaît essaye de tous et donne fort à faire au pi-

queux. Un renard fatigué, ou forcé, se couche et se cache partout.

Il faut se souvenir (et le piqueux doit y prendre garde) que parfois les chiens courent le contre-pied (*runing the heels*, les talons), c'est-à-dire, suivent la voie en sens contraire ; ils arrivent à y être entraînés quand l'animal chassé suit le vent et les autres vont contre.

Lorsqu'un renard fait ses ruses sous bois, en le chassant régulièrement, une meute peut se fatiguer sans aucun résultat. M. Beckford conseille dans ce cas d'arrêter les chiens de tête pour les placer à la queue, ce qui ne me paraît remédier à rien. La seule ressource, je crois, est de pousser le renard hors du bois par tous les moyens imaginables [1], ou de se résoudre à l'abandonner.

Dans cet intervalle émouvant et plein d'intérêt, tout doit être abandonné au piqueux, et la place la plus convenable pour les chasseurs est encore le dehors du bois, ou, s'ils préfèrent entrer sous le couvert, ce ne doit pas être pour intervenir, mais pour rester dans une mesure de tranquille prudence. Ils ne doivent à aucun prix crier avant qu'il en soit

Fig. 59 — Renard déterré.

temps, de peur, si le renard est déterré et sur le terrier, de le faire rentrer et s'y tenir, au lieu de sortir du bois.

Le renard peut tenir le bois pendant très-longtemps, soit qu'il se trouve étourdi par la trop grande impétuosité des

1 Le meilleur nous semble être des coups de fusil tirés à blanc.

chasseurs, soit que la poursuite sûre et déterminée de la meute ne lui donne aucune occasion de débucher, ce qu'il ne fera pas, s'il peut l'éviter, tant qu'il trouve les chiens trop près de lui. S'il débuche, ce sera plus probablement contre ou du côté du vent.

Tant que le renard reste sous bois, le piqueux doit soutenir ses chiens, jusqu'à ce que les demeures ordinaires du renard devenant trop chaudes pour lui, ses craintes dominant ses instincts de ruse, il se décide à détaler. Alors, voilà le bien-aller... Autant de tapage et d'impétuosité qu'il plaît au chasseur ; il peut fatiguer écho et lui-même sans aucun dommage. Le bien-aller, Tayaut ! Tayaut !.. doit être répété et retentir au loin, afin que les chasseurs éloignés soient instruits que les chasseurs quittent le bois.

Le piqueux alors reste auprès des chiens qui mènent, les valets de chiens tiennent l'arrière-garde. Tout chasseur alerte et intelligent doit avoir l'œil sur les chiens d'avant-garde, afin de se rendre compte s'ils perdent la voie, et de l'endroit où ils l'auront abandonnée.

Le piqueux doit toujours être près de ses chiens. Au départ de la chasse, la place du premier valet de chiens est un peu en avant de la meute, et celle du second à une petite distance derrière elle. J'ai déjà parlé des qualités nécessaires à un piqueux : il doit avoir une voix sonore, puissante et persuasive, avec l'intelligence de sentir quand il en doit faire usage et quand il doit garder le silence. Pour aider ou remplacer les valets de chiens, tout individu jeune et actif, ayant l'habitude des chevaux et des chiens, peut être employé ; mais le valet de chiens, qui est en tête, est un personnage de haute importance et doit en réalité avoir autant de connaissance de la chasse que le piqueux, avec plus de vigueur et d'activité. Il doit être bon cavalier et parfaitement bien monté. En même temps une exacte discipline est nécessaire ; le valet doit être en tous points soumis au piqueux, ou la confusion serait inévitable. Il doit toujours suivre de près, et arrêter les chiens qui s'écarteraient, pour les ramener immédiatement vers le piqueux. Sa position pour battre le bois est toujours du côté opposé au piqueux, en restant à portée d'entendre sa voix, qui doit toujours le guider et à laquelle il lui faut exclusivement obéir. Le second valet peut être placé près du piqueux, afin de donner de la voix ou fouetter, si ses services sont réclamés. M. Beckford, qui paraissait pénétré de l'importance des devoirs d'un valet de chiens, en trace ainsi le modèle :

« Tandis que le piqueux à cheval est en tête de la meute, le valet, s'il a le sentiment de son devoir, peut s'employer de

différentes manières; il doit indiquer des mains chaque terrain ouvert qui se présente, se mettre sous le vent pour appeler, trouver la piste du renard si la voie manque; il peut prendre les chiens qui restent en arrière et les remettre en avant; il lui est souvent aisé d'aider les chiens, pourvu qu'il ait assez d'intelligence pour reconnaître le moment favorable. D'ailleurs, le point capital de la chasse est de garder les chiens en train, et cela dépend entièrement de lui; car un piqueux doit rarement réprimander et jamais fouetter un chien. »

La meute doit avoir bonne façon en courant, être très-rassemblée. Je crois M. Beckford légèrement dans l'erreur, lorsqu'il suppose qu'il y a peu de différence de rapidité entre des chiens de la même taille. Nous avons vu souvent les plus grands chiens à la queue. Ils ne doivent pas courir en enfilade, l'un derrière l'autre, le nez sur la voie et suivant seulement les chiens de tête; il faut que chacun soit ambitieux de prendre les devants [1]. Il ne faut pas qu'ils descendent dans un fossé pouvant être franchi, mais qu'ils sautent légèrement tous à la fois, ce qui est un des plus beaux coups d'œil d'une chasse.

Dans le cas où plusieurs voies divisent les chiens et où celle du renard chassé est tout à fait incertaine, laissez le valet de chiens arrêter les chiens qui sont le plus loin sous le vent. Comme ils peuvent entendre les autres et les atteindront vite, il est inutile d'essayer d'arrêter ceux qui sont contre le vent. En temps où les renards, surtout en pays de bruyères, suivent les routes, les chasseurs galopant derrière les chiens, ceux-ci pourront faire des lieues sans aucune voie; de fougueux fox-hounds s'arrêteront rarement tant que des chevaux seront sur leurs talons.

Dans un défaut, les troupeaux en fuite, le caquetage et l'agitation des oiseaux indiqueront souvent de quel côté est le renard. Il peut être bon d'engager les chasseurs à mettre moins de vivacité et de passion dans leurs recherches : en questionnant chaque enfant et vieille femme qu'ils rencontrent, et qu'ils supposent aussi intéressés qu'eux au succès de la chasse, ils s'expliquent à peine et perdent leur temps par leur si grand empressement. Les chiens qui ne sentent plus aucune trace restent avec le piqueux, et alors il renonce au gibier, ou, par un talent et un esprit d'observation qui est un vrai génie, il arrive à le retrouver. En cas d'un renard perdu, cette découverte de la route qu'il a suivie dé-

1 C'est ici que s'accuse le plus nettement la profonde dissemblance qui existe entre les laissez-courre anglais et français.

pend tout à fait de l'intelligence et de l'expérience d'un homme spécialement doué; de même qu'un individu saura trouver son chemin au milieu de sentiers traversant un pays en tous sens et se croisant les uns les autres.

Lorsqu'un renard est levé, chacun doit maintenir son cheval à une certaine distance jusqu'à ce que la voie soit bien prise et que les chiens y soient fermes. Un renard rarement (ou même jamais sans nécessité) approchera d'une barrière pour la sentir ou passer dessous.

La longueur de la poursuite dépend de la distance que le renard est capable de garder sur les chiens. Si elle est considérable et qu'il soit vigoureux, il courra droit devant lui, déterminé à se défendre bravement, quand il sera fatigué par son manége et ses ruses. Un renard de cette sorte au milieu de la saison, *lancé* vers midi, par conséquent rafraîchi par de longues heures de repos, courra trente à quarante milles, mettant à la plus rude épreuve la vitesse des chevaux et des chiens les mieux nés du pays. Le bien-aller en vue est un spectacle propre à réjouir les esprits les plus sombres, et est surtout délicieux pour ceux auxquels ce plaisir est nouveau.

Fig. 60 — Renard forcé.

Si les chiens peuvent gagner sur le renard et se tenir assez près de lui pour le forcer à courir et rendre tout stratagème

impossible, après un effort d'une demi-heure ou d'une heure, il sera pris.

Il peut arriver encore, après une course de quelques milles, que tout à coup le renard se décidera à une autre défense et en reviendra à ses ruses. Les chiens dépasseront la voie et il y aura défaut. Il faut alors un temps d'arrêt général; les chasseurs accoutumés à la chasse et connaissant le pays se disperseront et se placeront où leur œil expérimenté peut être le plus utile, et les jeunes débutants se placeront aussi près que possible du piqueux, pour attendre en silence le résultat des recherches. Le piqueux, ici, comme en semblable occurrence à toute autre chasse, restera tranquillement sur son cheval, attentif à ceux de ses chiens dont l'intelligence et la finesse d'odorat lui inspirent le plus de confiance, faisant de son côté usage, autant que possible, de son jugement pour deviner quelle direction a prise le renard. Laissés à eux-mêmes, et recevant tous les encouragements possibles du piqueux et de ses aides, les chiens verront au bout d'un certain temps s'ils peuvent reprendre la voie. S'il

Fig. 61 — Piqueux donnant le renard aux chiens.

n'y a plus cette espérance et que pas un bien-aller ne se fasse entendre, les chiens doivent être rompus et il faut se mettre

en devoir de recommencer. Il est constant cependant que l'expérience d'un chasseur consommé ne vaut pas l'instinct d'un bon chien, et il est opposé aux lois d'une vraie chasse de rompre les chiens capables, tant qu'ils montrent le désir de chasser, qu'ils se dispersent et cherchent.

La réunion doit rester silencieuse pendant que les chiens étranglent le renard. Ce n'est pas à toutes les chasses qu'il est d'usage de suspendre la bête à un arbre, pour que les chiens, sautant pour l'atteindre, fassent une orgie en s'arrachant sa dépouille. Cependant, le procédé est excellent; il donne le temps d'arriver aux chiens retardataires, leur ménage leur part, forme leur odorat, et les rend courageux et entreprenants. Cependant, on ne doit jamais laisser le renard trop longtemps suspendu, de crainte que leur ardeur ne se refroidisse avec le corps de l'animal, et qu'ils ne mettent moins de voracité à la curée.

La pénurie de renards dans un pays peut seule décider à chasser le renard d'*escape* (*bag-fox*, renard en sac). C'est une chasse médiocre, l'animal n'a pas ses moyens ordinaires de défense : il est privé de sa force, de son intelligence, de toutes ses qualités; sur une terre étrangère, il ne sait où aller, et, apporté d'une grande distance, il restera dans la meilleure retraite qu'il trouvera [1].

M. Beckford cite à ce sujet un chasseur qui, jugeant insuffisant qu'un (*fox-bag*) renard en sac pouvait laisser à ses chiens l'odeur, y ajouta en versant sur le dos de l'animal une bouteille d'anis. Une plus grossière plaisanterie, pouvant avoir des conséquences tragiques, fut faite il y a deux ou trois ans près de Stanhope, dans l'évêché de Durham, et me fut racontée par un ami habitant ce pays. Quelques mauvais plaisants frottèrent les souliers d'un pauvre original avec de l'huile d'anis, et l'envoyèrent sous quelque prétexte sur une route où une meute de chiens courants devait être conduite pour se mettre en chasse. Les chiens donnèrent dans le piége immédiatement, au grand étonnement du piqueux et du valet de chiens, qui n'étaient pas dans le secret. Ils trouvèrent bientôt l'imbécile, qui, terrifié, eût certainement été déchiré et dévoré, et ils le préservèrent à grand renfort de coups de fouet.

Je terminerai par quelques observations générales, tirées

1 Ceci est en contradiction avec l'opinion générale, qui est que les Anglais ne chassent que le renard *de boîte*. Un chapitre ultérieur de l'ouvrage que nous citons indique les procédés de propager les renards importés du continent.

de M. Beckford, dont le texte ne demande ni à être amplifié, ni à être rectifié.

« On a parlé de chasser le renard avec des lévriers, je n'ai jamais vu cette chasse qu'accidentellement, un renard s'étant rencontré en cherchant un lièvre. Ce que je craindrais avec ces chiens serait de voir le renard pris de suite en sortant du bois, ou bientôt perdu.

« Tout le plaisir de la journée dépend de la manière dont on commence par trouver le renard. Les chasseurs sont ordinairement trop agités pour y mettre assez de célérité et d'ordre. Pour que la jouissance soit complète, il faudra rentrer au chenil avec une bonne prise : quand la bonté de la meute le fait espérer. Le chœur des chiens retentissant de plus en plus, vous fait tressaillir à un degré impossible à décrire. Votre valet de chiens sera parfois trop sensible à ces grandes émotions, et, entraîné par l'enthousiasme de la chasse, il laissera au bois une partie de ses chiens, qui n'auront pas rallié au lancer. Le piqueux doit y veiller attentivement et empêcher qu'il n'en soit ainsi. Les chiens laissés à l'abandon prennent toutes sortes de mauvaises habitudes, courent à tout ce qu'ils peuvent trouver à dévorer, et perdent ainsi toute soumission. Coucher dehors peut aussi leur faire prendre froid et les mettre en mauvais état. Il faut immédiatement, quand des chiens manquent, s'en occuper et se mettre en recherche.

« Les chiens naturellement chassent mieux dans un pays qu'ils connaissent, et il est préférable de multiplier les renards, si l'on en manque, que d'aller les chercher au loin. La chasse au renard fait moins de mal qu'aucune autre à l'agriculture. Un pays est bientôt connu à un bon piqueux; les renards suivent généralement les mêmes trains, ce qui rend aisé à un valet de chiens de couper pour rejoindre la meute. Avec une bonne voie, vous ne pouvez trop pousser la chasse, les cris, les *tayauts,* le cor, font suivre le renard et l'empêchent d'avoir recours aux ruses, et aussi gardent les chiens rassemblés. Le tapage et le bruit, si nuisibles et si fâcheux en toute autre circonstance, font là une partie essentielle de la chasse, qu'ils animent considérablement. »

CHAPITRE XX

DES DEVOIRS DU PERSONNEL FORESTIER LES JOURS DE CHASSE A COURRE

Nous avons en France deux administrations forestières bien distinctes qu'il ne faut pas confondre : l'administration des forêts de la Couronne et l'administration des forêts de l'Etat; cette dernière a simplifié les choses en louant le droit de chasse, tandis que dans les domaines de la Couronne, le service est resté complexe, puisqu'on y fait marcher de front les forêts par un administrateur général, et la chasse sous la haute direction du Grand veneur, qui a le personnel dans ses attributions; toutefois, les forestiers s'occupent plus particulièrement de la préparation des chasses à tir, et ne prennent qu'une part très-indirecte à la chasse à courre, qui a son administration spéciale.

Ce simple exposé suffit pour faire comprendre tout d'abord la différence bien tranchée qui existe dans les fonctions, attributions et devoirs des agents et des gardes de ces deux importantes administrations.

La Vénerie impériale, selon la saison, va s'installer dans les différentes inspections forestières de la liste civile. Lorsque la température le permet, l'équipage du cerf chasse tous les cinq jours. Bien que, par la manière dont les choses sont organisées, les forestiers n'aient, ces jours-là, qu'un rôle des plus secondaires qui ne les oblige nullement à prendre une part active aux laisser-courre, néanmoins agents et gardes doivent y assister et aller au rendez-vous.

Les gardes et les brigadiers, depuis un temps immémorial vont stationner durant la chasse au carrefour le plus en vue de leur garderie, et de préférence où le cerf passe habituel-

lement, afin de pouvoir donner des renseignements aux veneurs, en même temps qu'ils veillent à la conservation du gibier et de la forêt, qu'une foule de curieux et des gens de toute provenance envahissent les jours de chasse de la Vénerie impériale.

Mais si les agents forestiers n'ont pas à s'immiscer dans les affaires de la Vénerie, ils n'y coopèrent pas moins utilement par les services intermédiaires qu'ils sont appelés à rendre, comme par exemple de maintenir le fauve dans des proportions rationnelles pour éviter les dégâts soit aux récoltes, soit à la forêt, en procédant aux panneautages et aux chasses de destruction, et en tenant constamment la vénerie au courant de ses ressources par des rapports mensuels, à la rédaction desquels les agents ne sauraient apporter trop d'exactitude et de soin. Autrefois, ces rapports étaient utilement consultés. Une simple indication, recueillie souvent comme au vol et en passant, peut suffire, à la chasse, pour sortir d'embarras et en assurer le succès; mais comme les veneurs n'ignorent pas le danger qu'il y aurait pour eux à s'en rapporter au premier venu, il est évident qu'ils sont heureux de trouver des préposés répartis dans toute la forêt et qui ont assez d'expérience pour ne leur rien dire qui ne soit toujours exact, sachant apprécier toute l'importance d'un bon ou d'un mauvais renseignement, et préférant s'abstenir plutôt que de parler au hasard comme le feraient des personnes étrangères aux plus simples notions de la vénerie.

Quant aux inspecteurs, sous-inspecteurs et gardes généraux, obligés de monter à cheval, ils peuvent également être d'un grand secours aux officiers de la Vénerie; ceux-là du moins qui ont réellement voulu se donner la peine de prendre au sérieux toutes les branches de leur art, dont l'étude est si intéressante et si variée, au lieu de faire consister tout leur savoir à dresser des états, à frapper des arbres du marteau une fois par an et à recompter des réserves; comme si, en vérité, de nos jours on n'avait pas plus besoin d'être religieux pour dire la messe que d'être chasseur et veneur pour faire un forestier accompli!

S'il s'agit d'une chasse à laquelle la Cour assiste, les agents forestiers, qui doivent connaître comme leur jardin les routes, les sentiers, les faux-fuyants et les chemins de la forêt, ont la mission délicate d'accompagner les promeneurs officiels, de les guider et, ce qui n'est pas le plus facile, après leur avoir fait voir la chasse, de les faire arriver à temps pour assister à la curée. Un agent désireux de réussir devra toujours s'informer auprès des veneurs, avant de partir, de quel côté sera l'attaque, pour juger d'avance quel parti le cerf

pourra prendre, quel pays il parcourra, afin de mieux diriger les équipages et la Cour, et faire en sorte de ne pas perdre la chasse.

Mais pour cela, il faut un peu de pratique, aimer son métier, et savoir la forêt sur le bout de ses ongles, autrement on sera exposé à s'engager dans des routes impraticables ou nouvellement réparées. Bien que le chef de service ait donné l'ordre d'ouvrir toutes les barrières et les portes des entreillagements, il n'arrive pas moins fréquemment que plusieurs restent fermees; pour cette raison, l'agent forestier prévoyant doit avoir deux choses dans sa poche ou à sa selle : un plan de la forêt, dont on peut avoir besoin pour défaire la chasse, et une clef passe-partout; si j'osais, j'ajouterais un flacon d'alcali ou de vinaigre anglais : n'y a-t-il pas, même à la chasse, des dames qui se trouvent mal?

Ces jours-là, les voitures, les cavaliers, les piétons sont souvent si nombreux, que la circulation en est entravée, les embarras sont presque inévitables. Bien qu'un fonctionnaire qui porte un collet brodé, selon nous, ne doive nullement empiéter sur les attributions du gendarme ou de l'agent de police, il est bien rare, par la position qui lui est faite, qu'il ne soit pas amené accidentellement à faire usage de son autorité. Dans ce cas, nous dirons que tout repose dans la manière de dire et de faire les choses, et pour ne pas se fourvoyer, il faut connaître son public, savoir à qui on a affaire, et régler ses procédés, ses ménagements, selon pour ainsi dire la position sociale des individus. Faire déranger ou tenir à distance des voitures occupées par des gens qui viennent pour voir et qui veulent absolument voir, est une mesure qui s'exécute rarement à la grande satisfaction de la foule; et vouloir l'obtenir absolument, ce serait s'exposer infailliblement à être désapprouvé en haut lieu. Donc, dans tout cela, il faut des formes, du tact, toujours du tact; et puis, le plus heureux n'est pas toujours le plus adroit. Nous avons vu réprimander très-sévèrement un garde général pour avoir fait écarter trop brusquement la foule avec son cheval. Sans doute le zèle est nécessaire dans ces circonstances, mais il n'en faut pas trop sur ce terrain, où souvent, contrairement à l'axiome, il vaut mieux plaire que servir. Il nous a toujours semblé qu'un jour de chasse à courre la forêt pouvait être comparée avec quelque justesse à une représentation solennelle au profit du public : on veut lui être agréable et on n'y réussit pas toujours. De cette curiosité, de cet empressement, naissent forcément des indiscrétions, même des inconvenances; c'est à toutes ces importunités que les forestiers sont souvent appelés à mettre un terme. Mais nous le répétons, ils

ne sauraient le faire qu'avec une certaine courtoisie, qui, tout en donnant la meilleure opinion du corps auquel ils appartiennent, sert en même temps de correctif aux vivacités des veneurs, qui n'ont pas toujours le loisir d'être aussi agréables qu'ils le désireraient, entraînés qu'ils sont par le mouvement et l'élan de la chasse.

En ce qui concerne les gardes qui attendent à leur carrefour, à tout instant interrogés sur la direction que la chasse a prise, ils doivent répondre avec politesse même aux questions souvent les plus oiseuses, et renseigner avec obligeance les cavaliers qui auraient perdu la chasse. Par esprit de prévision, ils auront toujours dans leur carnassière la clef des barrières et des balles ; on peut avoir recours à eux pour en finir avec un cerf aux abois.

Les gardes peuvent encore aider à requêter et à reprendre les chiens *abandonnés* qui mulotent sur de vieilles voies ou sur du change, tenir au besoin le cheval d'un piqueux occupé à fouler une enceinte, à redresser une voie ou à en revoir.

Tous les renseignements que les veneurs leur demanderont, ils les donneront toujours d'une manière précise et sûre; dans l'incertitude, mieux vaut ne rien dire. Si un garde voit un cerf qu'il suppose être le cerf de la meute, n'étant suivi que de quelques chiens, sans doute parce qu'il se sera forlongé ou qu'il aura réussi à faire bondir le change, si ce garde est intelligent, il ira à la voie, brisera haut et bas, tâchera de bien voir la tête, jugera le pied s'il en est capable, et attendra l'arrivée des veneurs. Comme ils pourraient se tromper, les gardes auraient tort de crier tayaut. Lorsqu'ils voient le cerf, ils doivent se contenter de faire des signes aux veneurs avec leurs chapeaux.

Dans les forêts où il y a des étangs, conséquemment des bat-l'eau, le garde du canton veille à ce que les bateaux soient en état et tout prêts ; et comme on emporte souvent le cerf pour faire la curée aux flambeaux, celui qui se trouvera à l'hallali fera bien de s'empresser d'aller chercher une charrette au village ou au poste le plus voisin.

Mais les gardes auraient tort, les jours de chasse, de se laisser entièrement absorber par tout l'appareil de la chasse à courre, et oublier qu'ils doivent en même temps avoir les yeux et les oreilles ouverts sur tout ce qui se passe, sachant bien que les braconniers qui les ont vus, qui savent où ils se tiennent, ne manqueront pas de saisir l'occasion pour exercer ailleurs leur coupable industrie.

Dans leur tournée du matin, il n'est pas rare que les gardes rencontrent les valets de limier en quête ; à ces petites

entrevues, on se passe la gourde et on boit une gorgée, puis on cause de choses et d'autres, on se renseigne mutuellement; le garde parle des animaux dont il a connaissance, désigne les cantons qu'ils fréquentent pour le moment, décrit la tête des plus cerfs, des avantages de leur pied, etc., etc.

En échange, le veneur indique de son côté les couches de renard qu'il a rencontrées en faisant le bois, les terriers où ils se retirent, les nids d'oiseaux de proie, les délits dont on n'a pas connaissance, et beaucoup d'autres petits renseignements encore aussi précieux qu'utiles. On comprendra aisément que ces procédés, que ces rapports de bonne camaraderie, aient pour conséquence de perfectionner le service en général et de le rendre de part et d'autre beaucoup plus facile.

Le garde sur le triage duquel un animal aura été détourné en attendant qu'on vienne frapper aux brisées, doit veiller à ce que personne n'entre dans l'enceinte et ne mette le cerf sur pied; cette recommandation est de la plus grande importance.

Ainsi donc, si les inspecteurs, gardes généraux, etc., ont en résumé fort peu de chose à faire, il n'en est pas de même des gardes, et on voit que ceux-ci peuvent rendre de véritables services; pour cette raison, les supérieurs s'assureront que leurs subordonnés s'acquittent convenablement et avec zèle de leurs devoirs.

En ce qui concerne les forestiers de l'État, nous l'avons dit plus haut, leurs fonctions sont rendues plus faciles depuis que le droit de chasse a été amodié ; mais il résulte de cet état de choses, et pour des raisons que nous n'expliquerons pas, il résulte de fréquents tiraillements entre les adjudicataires et eux ; et cependant nous sommes bien convaincus qu'il n'entre pas dans les vues de l'administration supérieure que ces agents vivent en mauvaise intelligence avec les fermiers de la chasse, auxquels, après tout, on a loué pour qu'ils s'amusent et jouissent paisiblement de leur droit.

Nous convenons volontiers que le chasseur à tir est de nature envahissante ; est-ce que, de son côté, le forestier est toujours suffisamment indulgent et en temps opportun ?

Les veneurs, qui généralement appartiennent à l'élite de la société, qui ont intérêt à ne poursuivre qu'un seul animal, quel tort peuvent-ils donc faire, et pourquoi ne vivrait-on pas toujours en bons termes avec eux?

Les tourmenter, les tracasser, leur interdire le passage dans les laies sommières, ainsi que nous l'avons vu faire,

pour les restreindre aux routes et chemins ordinaires; exiger strictement que le nombre des coassociés ne soit jamais dépassé, enfin tenir constamment suspendu au-dessus de leur tête, comme une épée de Damoclès, le très-élastique cahier des charges, sont-ce donc là des mesures d'une nécessité si absolue? Serait-ce ouvrir la porte aux abus, comme on dit dans le langage administratif, en cherchant à leur être agréable par une tolérance de bon goût qui ferait aimer l'administration, qu'on n'adore pas précisément partout?

Nous avons trop de confiance dans la distinction habituelle du corps forestier de l'État pour ne pas être convaincu que ce langage trouvera de l'écho chez la grande majorité de ceux qui n'appellent pas une trompette un cor de chasse, et des cornes le gracieux ornement de la tête du cerf.

Il est bien évident que l'administration des forêts de l'État, en louant le droit de chasse, loin d'entraver les jouissances, n'a pas voulu autre chose, par une sage réglementation, que sauvegarder les intérêts mêmes des chasseurs, et éviter la destruction radicale du gibier, à laquelle trop de latitude et de tolérance ne manquerait pas de conduire en peu d'années.

Que de leur côté MM. les adjudicataires se pénètrent bien de cette vérité, et, nous en sommes certain, ils ne tarderont pas à revenir de leurs préventions plus ou moins légitimes; et alors, forestiers et chasseurs s'apercevront bien vite qu'ils sont faits pour s'entendre et se donner la main.

CHAPITRE XXI

LE PANNEAUTAGE

L'art de prendre les animaux avec les toiles, de les panneauter enfin, touche en même temps à la science cynégétique et à celle de l'archéologie. Enfermer des bêtes sauvages soit avec des haies, des palis, des fossés, et plus tard avec des toiles, c'est assurément le moyen qui a dû se présenter tout naturellement à l'esprit des premiers chasseurs.

Si la *fosse* a été le piége le plus simple et le premier inventé au début de la civilisation pour prendre les animaux, mais surtout les animaux carnassiers, qu'on attirait par une proie vivante ou un appât, il n'en fut pas de même pour certaines espèces, telles que les cerfs, les chevreuils, les daims, etc.; s'en emparer par ce moyen était chose impossible, malgré tout l'intérêt qu'on y avait; il fallut donc avoir recours à d'autres artifices, qui consistaient, paraît-il, à former des enceintes dans lesquelles on parvenait à enfermer les animaux, qu'on prenait en vie, ou qu'on tuait ensuite, selon les besoins.

Oppien, dans son poëme sur la cynégétique, raconte qu'on empêchait les animaux de passer aux issues qu'on n'avait pas pu fermer entièrement, en suspendant aux branches ou à des cordes soutenues par des pieux placés de distance en distance, des plumes de couleurs vives, que le vent agitait et qui épouvantaient le gibier. Voilà incontestablement l'origine des *banderoles*, récent motif de tant de procès, discutés de nos jours avec tant de passion, et, il faut en convenir, si étrangement jugés par nos tribunaux.

Que nos magistrats lisent donc Oppien, ils y apprendront

si la banderole n'est pas un engin de chasse des mieux caractérisés, soit qu'on s'en serve pendant le jour, soit qu'on l'emploie pendant la nuit.

Au début, ce n'était pas encore avec des toiles et des panneaux qu'on faisait des fermés; on ne connaissait que la haie sèche ou la haie vive, ce qui prouve que ces enceintes étaient à demeure, que les forêts, conséquemment, étaient immenses et peuplées de beaucoup de gibier. Du reste, Polybe, dans son livre *de Germania antiqua*, parle du goût des Germains pour la venaison fraîche, et des moyens qu'ils employaient pour s'emparer vivant du gros gibier.

Quelle fut la forme primitive de ces fermés? Rien ne nous l'enseigne; mais il est plus que probable que c'est la forme triangulaire, la forme d'un V qu'on adoptait de préférence, forme primitive, logique, que nous retrouvons encore aujourd'hui dans ces engins de pêche : la *nasse* et le *verveux*.

Plus près de nous, au XIVe siècle, nous trouvons ce mode de chasser bien perfectionné déjà, et Gaston Phœbus, dans son *Miroyr des déduits de chasse*, décrit la manière de panneauter les grands animaux; on y voit un notable progrès. On prenait un grand nombre de rabatteurs, qui poussaient le gibier dans les issues aux extrémités desquelles on avait placé des filets en forme de sac ou de poche; les animaux, effrayés, donnaient dedans, et les hommes embusqués près de là faisaient le *guet à pans*, tombaient dessus pour les saisir ou les tuer; mais, pour le comte de Foix, pour un veneur aussi distingué, cette manière de chasser était peu estimée. « Prendre ainsi les bêtes, dit-il, *ce n'est pas noblesse et gentillesse.* »

Ces chasses primitives, qui demandaient le concours d'un nombre considérable d'hommes, qui n'étaient praticables que dans de grandes forêts, furent bien vite abandonnées en Europe, du moment qu'on se mit à défricher les bois pour satisfaire aux besoins de l'agriculture; les terrains boisés cessèrent d'être *sylvæ communes;* les forêts devinrent, avec le droit de chasse, l'apanage des princes et des grands seigneurs. Jaloux de leurs priviléges, pour les défendre on les vit bientôt rendre des décrets, faire des lois et des règlements qui, bien que n'ayant pour but principal que la protection du gibier, n'en furent pas moins, peut-être, les premiers éléments conservateurs de nos forêts, alliées, dans ces temps-là, à la chasse, dont on n'aurait jamais dû les séparer. Si les bois commencèrent à être protégés, il est évident que c'est surtout parce qu'on voyait leur étendue diminuer à pas de géant; en effet, ils avaient perdu leur aspect sau-

vage, négligé, et les routes étaient devenues moins rares, leur fréquentation plus facile : aussi, est-ce de ce moment qu'on peut enfin poursuivre les animaux et les forcer avec des chevaux et des chiens. Si, *uniquement en quête de la venaison*, on continua encore à pratiquer ce genre de chasse, qui constituait la chasse utile, il y eut aussi la chasse d'agrément, que nous venons de voir naître, que nous avons décrite ailleurs en traitant de la chasse à courre, et dont nous ne parlerons conséquemment pas ici, n'ayant à nous occuper que de la chasse avec des toiles et des panneaux, qui remplacent définitivement, avec un autre but, les haies d'autrefois, les fosses et autres moyens primitifs.

Il n'y a que dans les forêts de la Couronne, et, par exception, chez quelques riches particuliers, que l'on pratique le panneautage du cerf, du chevreuil et du sanglier, soit pour détruire ces animaux lorsqu'ils sont devenus trop nombreux et nuisibles aux plantations et aux récoltes du voisinage, soit pour les transporter d'un lieu dans un autre, pour changer un tiré ou les propager dans une forêt où ils n'existent plus.

PANNEAUTAGE DU CHEVREUIL

Pour réussir un panneautage de chevreuil, pour en prendre, par exemple, de quinze à vingt en une journée, dans une forêt de trois à quatre mille hectares, il ne faut pas qu'il y ait moins de trois cent cinquante a quatre cents de ces animaux; et encore faut-il admettre, bien entendu, que le percement de la forêt est suffisamment favorable. Avec des enceintes de soixante à soixante-dix hectares, assez fourrées, on enveloppera beaucoup d'animaux, il est vrai, mais tout ne donnera pas aux panneaux; mieux vaut donc qu'elles soient moins grandes. On en comprend plusieurs dans le fermé, et on a l'avantage inappréciable de pouvoir tendre les panneaux sur les routes d'intérieur, et de se clore complétement rien qu'avec des toiles ou des banderoles; on foule alors enceinte par enceinte, de manière que pas un chevreuil n'échappe. Mais si, au contraire, privé de routes ou de layons dans le fermé, on ne peut tendre les panneaux que sur les chemins du périmètre, il faut s'attendre à perdre beaucoup de chevreuils, parce qu'en arrivant plusieurs ensemble, le premier, en se prenant, renverse les panneaux, ce qui permet aux autres de passer facilement par-dessus : c'est le cas de doubler les panneaux, si le matériel le permet. Ceci démontre pourquoi, dans une forêt où des panneautages sont souvent effectués, les enceintes trop grandes doivent

toujours être traversées par des cavalières de 2 à 3 mètres de large; de même que, lorsqu'on exécute des plantations, on ne doit pas oublier qu'un jour on y viendra panneauter; que, pour cette raison, il convient d'y conserver des petites routes de refend. Ces cavalières, du reste, loin de préjudicier à la forêt, sont utiles pour le débardage et l'enlèvement des produits, au moment des éclaircies, en même temps qu'elles donnent accès à l'air ambiant, si favorable à la végétation. Qui n'a observé que les arbres, le long des routes, sont plus beaux que ceux qui croissent dans l'intérieur des massifs?

Avant de faire un panneautage, on mesurera au pas la longueur périmétrielle du terrain qu'on se propose d'entourer avec les toiles et les panneaux; on compare cette même longueur avec le nombre de mètres dont se compose le matériel : il faut absolument pouvoir le clore entièrement.

Il va sans dire que l'enceinte ou les enceintes sont reconnues d'avance pour être très-fréquentées par les chevreuils; car ce sont bien plus les animaux qui s'y trouvent déjà naturellement qui assurent le succès, qui font la base solide de l'opération, que ceux qu'on y fera entrer par des battues faites dans les environs; il faut avoir à sa disposition 2,000 à 2,500 mètres de toile, et 1,500 mètres de panneaux au moins. Si, au lieu d'une seule et grande enceinte, le fermé se compose de deux ou trois petites, on les enveloppe alors complétement avec des toiles, et l'on tend les panneaux sur les routes d'intérieur qui les séparent; nous le répétons, de cette manière on est sûr de prendre tous les chevreuils. On foule en toute sécurité ces enceintes les unes après les autres; l'opération est bien plus vite faite et le gibier est moins fatigué.

Le lieu du panneautage étant choisi, on prend ses mesures pour que la veille le matériel soit chargé sur quatre ou cinq voitures à un cheval; on aura le soin que les panneaux ne soient pas confondus avec les toiles, que les pieux, les piquets soient répartis dans les charrettes, pour pouvoir déposer ces derniers objets en même temps que les panneaux et les toiles. Hommes et voitures, le caisson et les paniers pour le transport des chevreuils, devront être rendus sur le terrain à la pointe du jour; on n'emporte que le matériel dont on a besoin. Pour que les chevreuils ne vident pas, il est indispensable que les toiles soient posées à bas bruit et le plus vivement possible; pour cela, il faut du monde; quarante hommes sont nécessaires; on ne peut pas en avoir moins si l'on tient à faire un bon panneautage.

Généralement les panneautages réussissent mieux en temps de feuilles que l'hiver, à moins qu'on ne soit dans des forets d'arbres résineux, ou bien que le peuplement des enceintes ne soit très-épais; dès que les feuilles sont tombées, les animaux voient de plus loin et entendent mieux le bruit. Septembre et octobre sont les mois de l'année les plus convenables, tant pour les hommes que pour le transport du gibier : ils souffrent moins de la chaleur. Nous avons vu faire des panneautages au mois d'août, les gardes étaient épuisés par la fatigue; on prenait beaucoup de faons trop faibles, qui mouraient le jour même dans le caisson, ou peu de temps après dans les parcs.

Aussitôt que tout le monde est arrivé et arrêté sous le vent, près de l'enceinte, celui qui dirige l'opération laisse deux ou trois personnes au matériel pour tenir prête la première voiture chargée de toiles; ces hommes regardent en même temps s'il passe des chevreuils dans les routes; ils s'assurent si le gibier est en mouvement; puis le reste du personnel est enlevé pour aller faire en silence, sous le vent, une battue, qu'on prend de loin si le peuplement est clair, afin de faire entrer les chevreuils dans l'enceinte destinée à être cernée. La forme de cette enceinte est-elle triangulaire, on ne fera que trois battues, quatre si elle est carrée; ces battues, du reste, ne seront faites qu'autant qu'on les jugera nécessaires. Tous les batteurs une fois arrivés à la route, on s'empresse immédiatement de filer des toiles et de les relever en toute hâte; on les accroche d'abord provisoirement aux branches. Pour que la manœuvre soit bien faite, voici comment on procède : un ou deux hommes déposent les toiles à terre et à distance, d'autres les étendent, et, derrière eux, les gardes les plus entendus les relèvent; en agissant ainsi, ce côté du fermé se trouve barré en un instant. Le plus grand silence doit régner partout, car on opère souvent à mauvais vent. Mais si l'enceinte aux chevreuils est un polygone, on aurait tort de faire autant de battues qu'il y a de côtés : on fatiguerait les hommes, on perdrait du temps et on finirait par donner l'éveil au gibier. Il est bien préférable de barrer de suite un ou deux côtés avec des toiles et à bon vent, et cela, avant de commencer les battues. Dès qu'elles sont terminées ou que l'on est fermé partout, si on en a le temps, on complète la pose des toiles, on les marie ensemble, on les met à hauteur, on attache solidement et on tend les cordes du haut et du bas, qui coulent dans les anneaux et qu'on appelle *maîtres;* s'il est trop tard, on fait déjeuner et reposer un instant tout le monde. Il reste à placer les panneaux : on met tout le long les hommes les plus

habitués; ce sont eux qui prennent les animaux, qui les mettent dans les panniers qu'on a dû répartir sur toute la ligne. Ces mêmes hommes veillent aussi à ce que les panneaux soient bien tendus; ils changent les fiches qui les soutiennent, selon le côté d'où viennent les chevreuils; tout cela, comme on le pense bien, demande une certaine expérience, c'est donc l'affaire des vieux gardes.

Les hommes qui sont aux panneaux se placeront à 35 ou 40 mètres les uns des autres, et auront le soin de bien se cacher; ils se mettront de préférence aux meilleures refuites, aux bons passages, près des coulées, en dedans des panneaux, du côté d'où viennent les animaux, pour avoir moins à courir lorsqu'ils donnent. Il faut saisir les chevreuils avec ménagement, éviter de les prendre par les reins. On commence par s'emparer des pieds de derrière, en tirant comme si on voulait traîner l'animal : ainsi on paralyse l'effet de l'élasticité du jarret, qui est quelquefois dangereux et très-violent. Si c'est un brocard, une fois les jarrets saisis, on s'empare de la tête; il faut deux hommes pour bien manier le chevreuil et le débarrasser des mailles, sans les tordre et sans le blesser.

Il ne faut pas que, sur vingt chevreuils pris, quinze jours après il y en ait la moitié de morts : c'est ce qui arrive lorsque le personnel est inexpérimenté, brutal et maladroit.

Après 1848, les forêts de l'ancienne Liste civile avaient été envahies par des gardes de toutes provenance; une fois la Vénerie reconstituée et le service des chasses remonté, c'était pitié de voir ces hommes un jour de panneautage. Que de fois nous les avons trouvés endormis le long des toiles qu'ils étaient chargés de surveiller! C'est dans ces circonstances qu'on pouvait apprécier ce que valaient nos enciens serviteurs; c'est alors qu'on était bien obligé de reconnaître que, sans eux, plus d'un de ceux qui les commandaient eût certainement été fort embarrassé.

On prépose quelques hommes à la garde des toiles, pour relever celles que le vent ou d'autres causes auraient fait tomber ou abaisser; il est bon qu'ils fassent du bruit, qu'ils agitent les toiles et frappent dessus pour empêcher les chevreuils de les franchir ou de passer dessous.

Le fermé se compose-t-il de plusieurs enceintes, on commence par fouler avec des rabatteurs seulement, sans faire trop de bruit; les enceintes ayant été battues successivement, on peut alors découpler quelques petits chiens; pour cela, les bassets qui chassent bien le chevreuil sont excellents; ils font moins de mal au gibier s'ils tombent dessus

dans les panneaux. Sur la fin du panneautage, il arrive assez ordinairement que des animaux qui ont connaissance des panneaux, parce qu'ils s'y sont manqués, ne veulent plus donner dedans; ils les évitent et coulent toujours le long des toiles. Dans ce cas, on fait usage d'une ou de deux pièces de panneaux qu'on doit avoir en réserve, pour les tendre en travers, à angle droit sur les toiles. On découple les chiens les plus vites : par ce moyen, il est rare qu'un chevreuil échappe.

Cependant, il arrive encore quelquefois, lorsque les enceintes sont très-fourrées, qu'il reste vers la fin de la journée un ou deux chevreuils qui ne veulent pas donner aux panneaux; on aurait tort de s'entêter à vouloir les prendre, ce serait fatiguer en pure perte hommes, chiens et gibier; mieux vaut donner l'ordre de mettre bas les panneaux.

Un panneautage doit être fait sous la direction d'un supérieur, sans cela tout le monde voudra donner des ordres, chacun aura ses idées, et les choses n'en iront que plus mal. La besogne doit être intelligemment répartie, de manière que chacun sache ce qu'il a à faire; autant que possible, il est sage de mettre toujours les mêmes gardes aux panneaux : ils prennent l'habitude de saisir les animaux, il y a moins d'accidents. Cette recommandation est surtout utile lorsqu'il s'agit de panneauter des cerfs.

L'agent chargé du panneautage, l'opération finie, tout le matériel étant relevé, s'assurera si rien n'a été oublié. Si les toiles et les panneaux ont été ou sont mouillés, il donne rendez-vous le lendemain à une partie du personnel pour les étendre dehors, les faire sécher; on ne les rentre dans les greniers que lorsqu'ils sont bien secs : humides, ils s'échaufferaient, moisiraient et seraient perdus.

Une fois les panneautages terminés, il est de règle de passer la revue de tout le matériel et de le faire remettre en état; enfin, il faut s'assurer que toutes les pièces qui figurent à l'inventaire de l'année précédente sont là, et s'il n'y en a pas eu d'égarées, voir s'il ne faut pas en réformer, quels sont les objets qu'il faudra remplacer, etc.

Chaque toile, chaque panneau, doit avoir un numéro et la date de son acquisition; il est très-utile aussi d'indiquer leur longueur.

PANNEAUTAGE DES GRANDS ANIMAUX

Le panneautage des cerfs et des biches diffère de celui du chevreuil par plusieurs points importants; l'opération est plus difficile et plus dangereuse. On est toujours à peu près certain de trouver des chevreuils dans les enceintes fourrées, dans les taillis et les jeunes plantations ou les réensemencements naturels âgés de sept à huit ans, tandis qu'au contraire les grands animaux se tiennent le plus souvent dans les grands bois, plus ou moins épais selon la saison. Il faut donc tenir compte des mœurs et des habitudes des animaux et prendre ses mesures en conséquence. De toutes manières, il faut un matériel plus considérable, puisqu'on est obligé d'envelopper plus de terrain; ce matériel est plus lourd, plus difficile à mouvoir; on ne doit pas non plus oublier que le moindre bruit, la plus petite maladresse, suffiraient pour mettre les animaux sur pied et faire manquer le panneautage. Il est donc indispensable que le public ne sache ni le jour ni le lieu où l'on doit panneauter; il ne faut souvent que l'indiscrétion d'un curieux pour empêcher des biches de donner dans les panneaux, et, dès qu'elles en ont connaissance, on a beaucoup de mal après pour les prendre; elles se laisseront plutôt chasser des heures entières. Nous désapprouvons donc ces réunions de dames, de voitures, comme nous en voyons souvent de nos jours, qui font dégénérer les panneautages en partie de plaisir, qui ne profitent pas le moins du monde au service.

Une fois qu'on connaît bien les habitudes des animaux, le canton où ils se tiennent, de bons valets de limier doivent faire le bois et les détourner. Si leurs rapports ne sont pas favorables, on renvoie le matériel et on remet le panneautage à un autre jour.

Les biches et les cerfs marchant habituellement en harde, on ne se ferme qu'avec des toiles, et, si on était obligé de compléter le fermé par des panneaux, nous recommandons d'en mettre deux lignes, et de les doubler à 5 ou 6 mètres et plus les uns des autres, selon la place, selon la largeur des routes.

On économise les toiles au moyen de banderoles : l'expérience a démontré qu'elles suffisent pour empêcher le fauve de passer; elles ont l'avantage de coûter moins cher, et d'être d'un transport plus facile que les toiles, qui sont très-lourdes, surtout lorsqu'elles sont mouillées.

Nous disions qu'il est avantageux de se clore sans em-

ployer les panneaux, qu'on tend alors exclusivement sur les routes d'intérieur; pour s'en convaincre, il suffit de faire un seul panneautage, ceci n'est pas contestable.

Si deux hommes suffisent pour prendre et retirer un chevreuil des panneaux, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un dix-cors ou d'une grande biche; il faut trois ou quatre hommes au moins, s'entendant bien, habitués à ce genre de service; sans cela, on s'expose à des accidents. Les gardes chargés de se tenir aux panneaux devront être munis de bonnes cordes à nœuds coulants, de 2 à 3 mètres de long; pour avoir négligé cette précaution, nous avons connu un garde-chef dans la forêt de Villers-Cotterets, qui est mort d un coup

Fig. 62 — Panneautage du cerf.

de pied reçu en pleine poitrine. Les gardes qui ont l'habitude de prendre des cerfs dans les panneaux s'assurent des jarrets et de la tête; mais s'ils agissaient sans ensemble, ils se feraient tuer Il est du devoir de l'agent qui est chargé du panneautage, de veiller à ce que toutes les mesures soient bien prises, et à ne confier qu'à des gardes prudents et expérimentés la mission difficile de s'emparer des animaux.

Comme pour les chevreuils, et plus encore pour les cerfs, les fourches qui soutiennent les panneaux doivent toujours être du côté d'où viennent les animaux; en les plaçant en sens inverse, ce qui s'appelle *tendre en raquette*, l'animal ne se prendrait vraisemblablement pas; et s'il ne renversait pas les panneaux, pour peu que le matériel fût vieux et peu

solide, il passerait au travers, tant sont grandes souvent la violence et la vitesse des grands fauves.

Lorsque les cerfs sont envoyés au loin, on leur scie les bois avant de les mettre dans les caissons ou le fourgon; s'il fait chaud, en route on leur jette de l'eau sur le dos pour les rafraîchir; il est sage de les faire voyager la nuit.

Pour le reste, tout ce que nous avons dit en traitant du panneautage du chevreuil convient également au panneautage des grands animaux, il est donc inutile de le répéter encore.

PANNEAUTAGE DU SANGLIER

De nos jours, on ne panneaute plus guère les sangliers, on préfère les chasser à courre, les tuer en battue, ou les tirer avec quelques chiens courants. Comme pour les cerfs, il faut faire détourner les animaux; on prend beaucoup de monde, et, au lieu de toiles, on tend le plus de panneaux possible. Les toiles employées seront fixées très-solidement par le bas et le haut, car les bêtes noires ne s'effrayent pas beaucoup des obstacles qu'elles rencontrent; elles essayent souvent de les briser. Il est vrai qu'on conserve fort bien les sangliers dans les toiles; mais, s'ils n'y sont pas gardés par un nombreux personnel, ces animaux réussissent très-souvent à passer dessous.

Nous n'avons plus d'équipage pour sanglier; on se sert de celui du cerf. Le sanglier pris dans un panneau fait plus de bruit que de mal : étourdi par sa culbute, étonné de se trouver arrêté, trois hommes peuvent facilement se rendre maîtres du plus grand sanglier. On n'a pas à craindre de le blesser. On le prend par les écoutes, on lui lie les pieds, et en un rien de temps on s'en est rendu maître.

PANNEAUTAGE DU LIÈVRE ET DU LAPIN

Le lièvre est un animal de plaine, qui ne vit au bois qu'accidentellement; il est très-rare au centre des forêts, il se tient de préférence sur les lisières; il sort le soir pour aller au gagnage dans les récoltes, et, avant le jour, il rentre au bois pour s'y gîter. C'est donc là qu'on peut le panneauter; mais on serait exposé à en prendre fort peu, si l'on ne faisait pas des arrêts de nuit.

L'arrêt de nuit est une opération fort simple : elle consiste dans le placement de toiles vers dix à onze heures du

soir, au moment où les lièvres sont dans la plaine, à 500 ou 600 mètres, plus ou moins, de la bordure de la forêt; la distance varie selon le percement des routes, selon aussi le matériel dont on peut disposer. Le but est d'obliger les lièvres, à leur rentrée, à rester entre la plaine et la ligne formée par les toiles qui les empêchent de trop s'enfoncer dans le bois. A la pointe du jour, après que les lièvres sont rentrés, on complète le fermé par d'autres toiles qu'on tend le long de la plaine sur la bordure et sur les côtés. Une fois clos, il ne reste plus qu'à tendre les panneaux dans les sentiers, routes et chemins d'intérieur. On comprend aisément l'utilité d'une grande quantité de toiles pour envelopper le plus de terrain possible.

La prise des lièvres est la même que celle des autres animaux; la petitesse de cet animal rend la tâche facile. Toutefois on aura le soin, en prenant les lièvres dans les panneaux, de les manier avec précaution. On les saisit par les pattes de derrière d'une main, et de l'autre on débarrasse les parties engagées dans les mailles; puis on les porte dans les boîtes ou les paniers, qui doivent être à portée. En les transportant, nous recommandons de les tenir par les oreilles et les pattes de derrière; on évite les griffes et les dents. Si ces lièvres sont destinés à être lâchés dans un parc, on les marque à une oreille pour savoir ce qu'ils deviendront, et se rendre compte de la mortalité, qui est toujours considérable.

Dès qu'on a terminé toutes ces battues avec les hommes, on découple alors quelques petits chiens; on veille à ce qu'ils ne nuisent pas aux lièvres en les mordant dans les panneaux, ce qui arrive si les personnes qui sont chargées de les garder sont trop éloignées les unes des autres.

Il ne faut pas s'entêter à vouloir prendre jusqu'au dernier des lièvres d'un fermé : les prendrait-on qu'on n'y gagnerait rien, attendu que ces animaux, lorsqu'ils ont été très-tourmentés, poursuivis, traqués des heures entières par les chiens, effrayés par les panneaux, remis en liberté dans un parc, meurent au bout de quelques jours d'une maladie de foie.

Le panneautage du lapin est un amusement bien plus qu'une affaire sérieuse; on panneaute les lapins pour les détruire, les vendre vivants, ou bien pour les placer dans des garennes forcées. Le panneautage ne réussit qu'autant qu'on est envahi par ces animaux; s'ils sont peu nombreux, il est préférable de les tuer au fusil, de les prendre à la bourse avec le furet; c'est plus amusant d'ailleurs.

Pour se servir avec avantage du panneau, il est indispen-

sable d'avoir des layons de 1m.50 de large au moins, et de former de petites enceintes de 15 à 20 ares, qu'on entoure de panneaux; les toiles sont inutiles, il est vrai, mais, en revanche, il y a des accessoires qu'il ne faut pas oublier, tels que pioches, furets et bourses, beaucoup de chiens, des bassets autant que possible; on ne les découple pas tous ensemble, on fait des relais.

Il y a parfois des terriers immenses qu'on ne peut guère fureter sans s'exposer à ne plus revoir les furets; dans ce cas, on fait une tente de nuit. On entoure avec des panneaux les abords du terrier, et on fait une battue dans les environs pour obliger les lapins qui sont sortis à rentrer à leurs souterrains et à se prendre. L'arrêt de nuit est bon encore le long de la plaine : on place des panneaux entre les terres cultivées et la forêt, on rabat les lapins qui sont dans les récoltes au gagnage, on les force également à se prendre à leur rentrée. Mais il ne faut pas se faire illusion, toutes ces opérations, qui semblent fort simples, ne conduiraient qu'à des insuccès, à des dépenses et des peines inutiles, si ceux qui sont chargés de les conduire ne savent pas leur affaire à fond; les paresseux et les bavards doivent être exclus de tout panneautage de nuit.

Nous n'avons pas voulu entrer dans trop de détails, préférant recommander d'aller voir, au lieu de chercher à apprendre dans un livre ce que nous aurions bien de la peine à expliquer clairement. Assister à un panneautage suffira pour familiariser avec l'emploi de tout ce qui frappait les yeux d'abord sans qu'on en devinât bien nettement l'emploi. Ici encore, comme en beaucoup d'autres choses, et en matière de chasse surtout, la pratique dépasse de beaucoup la théorie. Nous ne parlerons pas non plus de la manière de prendre les daims au panneau; cet animal n'existe plus guère que dans les parcs. Il arrive rarement qu'on ait besoin de les panneauter en forêt; on procède du reste comme pour prendre les cerfs.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE AU PANNEAUTAGE

1° Quarante pièces de toile de 50 mètres.

2° Dix pièces de banderoles de 100 mètres.

3° Trente pièces de panneau de chevreuil de 70 mètres, mais qui ne donnent plus qu'une longueur de 50 mètres lorsqu'ils sont tendus; il faut beaucoup de mort-fil.

4° Trois fiches en fer pour faire des trous dans le sol dur.

5° Mailloches en bois pour enfoncer les pieux.

6° Deux cents fiches pour soutenir les toiles.

7° Soixante pieux pour arrêter les panneaux aux deux extrémités de chaque pièce.

8° Cent trente piquets, ou très-forts jalons, pour soutenir les panneaux.

9° Un caisson et quinze paniers pour le transport des chevreuils.

DEVIS

1° Une pièce de toile, tout compris, de 1m.60 de haut. . .	137	»
2° Une pièce de panneau à chevreuil	107	»
3° Une pièce de panneau à cerf	140	»
4° Une fiche en fer	12	»
5° Un panier à chevreuil rembouré à l'intérieur.	25	»
6° Un caisson monté sur deux roues	500	»

Nota. Les mailloches, pieux, fourches, piquets, sont façonnés par les gardes ou un ouvrier à la journée : la dépense est nulle ou à peu près.

Nous nous abstiendrons de donner les dimensions de détail, qui varient selon l'espèce de l'animal que l'on veut prendre ; il est évident que la grandeur des mailles d'un panneau à lapin sera plus petite que s'il s'agit d'un panneau à cerf. Il existe des modèles dans les inspections forestières de la liste civile; le mieux est de les imiter. Cependant, nous engageons ceux qui voudraient acheter un équipage pour chevreuil de faire supprimer la partie en filet qu'on avait l'habitude d'ajouter aux toiles; il vaut mieux n'avoir que de la toile. Ce filet, dans les arrêts de nuit, en s'accrochant aux branches, gênait la manœuvre; les toiles coûtaient plus cher, sans qu'il en résultât le moindre avantage.

En résumé, un équipage pour chevreuil, bien complet, ne coûte pas moins de 12,000 francs.

La dépense peut être réduite de beaucoup si, au lieu de toile en fil, on emploie de la toile de coton. On fait faire à un prix bien inférieur aux prix de Paris, les panneaux par nos familles de marins des ports de Saint-Valéry-sur-Somme, du Crotoy et de Berck. La différence est de près de moitié ; seulement il faut envoyer des modèles.

Dépense occasionnée par un panneautage de chevreuil :

1° Quatre charrettes, à 10 fr. l'une	40	»
1° Un cheval au fourgon ou caisson	10	»
3° Dix ouvriers à 3 fr. par jour	30	»
Total.	80	»

Nota. Le nombre d'ouvriers est subordonné au nombre des gardes dont on dispose.

Dans des conditions normales, du moment qu'on ne prend pas moins de quinze chevreuils, il faut compter que chaque animal revient à 5 ou 6 francs sur place; restent les frais de transport, si on envoie le gibier loin de la forêt où il a été panneauté.

Les équipages de panneautage s'usent vite; chaque année, on les détériore beaucoup. Il ne faut pas compter moins de 3 p. 100 par an de leur valeur, pour les tenir en bon état.

Il ne faut pas entasser les lièvres et les lapins dans les caisses ou les paniers; les caisses avec treillages en fil de fer et à plusieurs compartiments sont préférables à tout. Durant le panneautage, on transporte le gibier dans des sacs en toile bien solides si les lièvres et les lapins sont abondants; cela permet d'en porter aux boîtes plusieurs à la fois. Les lapins ne doivent pas séjourner trop longtemps dans les sacs : ils s'y échauffent, s'étouffent, et rongent la toile. Les boîtes seront construites assez basses pour que les animaux ne montent pas les uns sur les autres; souvent ils s'aveuglent par leur urine.

Une pièce de panneau à lièvre et à lapin, de $1^{m}.30$ de haut, ayant 50 mètres tendus, c'est-à-dire morfilés, coûte 72 francs dans les environs de Paris; on la paye 20 p. 100 meilleur marché aux marins des ports de mer de la Manche.

On a essayé de faire faire des panneaux à deux fins, pouvant servir à prendre des lièvres et des chevreuils; le résultat n'a pas été satisfaisant : les lièvres se boursaient mal, les chevreuils déchiraient les mailles.

Les banderoles, si commodes et si utiles pour les panneautages comme pour garnir les côtés des battues, ne coûtent pas très-cher et remplacent souvent les toiles avec avantage, surtout lorsqu'il fait du vent.

100 mètres de banderoles en toile légère de coton, de $0^{m}.80$ de haut et $0^{m}.35$ de large, en plaçant les bandes à 1 mètre les unes des autres sur un bon cordeau passé dans une coulisse, coutures et cordes comprises, reviennent à 7 fr. 85. Mais ce matériel ne peut servir que pour garnir des battues, faire des arrêts de nuit, et très-secondairement dans les panneautages de chevreuils et de biches.

Lorsqu'il s'agit de prendre de grands animaux, les banderoles auront des dimensions une fois plus grandes, et elles seront en toile de fil, montées sur des cordeaux plus forts; la dépense devient plus considérable.

Le gibier s'habitue aux banderoles comme à toute autre chose; pour cette raison, nous conseillons d'en avoir de

différentes couleurs et de les changer de temps en temps. On peut les peindre avec des couleurs vives; le bon sens indique ce qu'il y a de mieux à faire.

CHASSE AVEC DES TOILES

On a renoncé à peu près à l'emploi exclusif des toiles pour faire des fermés et chasser à tir; on ne s'en sert plus que pour barrer le gibier le long des tirés pour y maintenir le gibier-poil. Les toiles sont surtout utiles pour les chevreuils qui, dans les grands parcs, prennent l'habitude de suivre les murs ou les palis de clôture en dehors de la ligne des tireurs; elles servent encore à faire des refends pour enlever à ces animaux un moyen de défense qui leur permettait d'échapper au plomb des chasseurs.

Dans ces circonstances, si le matériel est insuffisant, on fait usage avec succès des panneaux, qu'il faut avoir le soin de tendre en raquette : les chevreuils, en donnant dedans, y restent quelquefois arrêtés un instant, perdent la tête et se font plus facilement tuer.

Nous le répétons, la chasse avec les toiles, fréquemment pratiquée il y a cent cinquante ans, a été abandonnée; ce n'est plus aujourd'hui qu'une tradition; les anciens veneurs appelaient cela *hourailler*.

Le dernier *houraillement* a été fait sous Charles X, à l'occasion du séjour du roi et de la reine de Naples à la cour de France, peu de temps avant la révolution de 1830.

Dans le cas où il arriverait que les agents forestiers fussent de nouveau chargés d'organiser un hourraillement, voici comme renseignement les dispositions qui ont été prises en cette grave circonstance par le personnel forestier de la conservation de Compiègne.

Au commencement de mai 1830, M. le conservateur de la forêt recevait une dépêche par laquelle il était informé que le roi, les princes, et LL. MM. le roi et la reine de Naples viendraient faire une chasse dans les toiles le 26, et qu'on eût en conséquence à préparer un hourraillement le plus brillant possible; c'était le désir du roi.

Le lendemain, tous les agents forestiers furent réunis en conseil, et on régla et arrêta les dispositions qui pouvaient assurer le succès. Il s'agissait d'abord de choisir l'endroit qui paraissait convenir le mieux pour un tel fermé; ensuite on fixa la marche et l'ordre des battues le jour de la chasse;

enfin, on chercha les moyens par lesquels on pourrait parvenir à enfermer le plus de gibier.

Le magnifique et vaste carrefour du Puits-du-Roi, où viennent se rencontrer les huit routes principales qui traversent toute la forêt, réunissait tous les avantages désirables et permettait aux nombreux équipages de se mouvoir facilement. Placé au milieu de deux octogones formés de routes qui traversent les grandes artères à 600 mètres et à 1,400 mètres du carrefour, ses dispositions géométriques dessinaient merveilleusement bien la forme du fermé. On combina les choses de manière à pousser d'abord avec des batteurs le gibier de tous les points de la forêt dans le premier de ces octogones, sauf ensuite à renfermer le plus d'animaux possible dans l'enceinte circonscrite par le petit octogone, dont la surface dépasse 100 hectares.

Voici dans quels termes le *Journal des Chasseurs*, numéro de janvier 1838, rendit compte à ses lecteurs de cette chasse d'apparat comme on n'en verra plus :

« Le 7 mai, M. le conservateur rassembla sur le terrain tous les officiers forestiers sous ses ordres ; M. le commandant de la Vénerie s'y rendit également, son service devant concourir pour le maniement des toiles ; là furent arrêtées toutes les dispositions de cette opération, qui furent résumées en un ordre de service dont le lendemain chacun eut une copie.

« Le personnel qui devait exécuter les battues et le fermé se composait de deux divisions : la première commandée par M. P., garde général chargé de tous les détails d'exécution ; l'autre par M. G., aussi garde général.

« Chaque division, composée de deux gardes à cheval, quinze gardes et cent batteurs, se partageait en plusieurs sections pour faciliter le commandement et l'exécution des battues. A l'extrémité de chaque section, un garde intelligent devait être placé comme conducteur d'aile ; d'autres gardes devaient se trouver comme guides sur les points où il fallait former les arrêts.

Trois grandes battues étaient nécessaires pour concentrer le gibier ; pour chacune de ces battues l'ordre de service indiquait les routes sur lesquelles les battues devaient s'établir, la distance à observer entre chaque batteur lors du placement, l'heure du départ, la direction à suivre, les routes sur lesquelles il fallait s'aligner dans la marche; enfin ces battues s'arrêtaient successivement sur l'octogone le plus éloigné, et là on filait les toiles destinées à fermer la première clôture.

« Le vent devait indiquer l'ordre des trois battues, attendu qu'il importait de commencer par celle qui se trouvait sous le vent, pour ne point inquiéter les animaux qui pouvaient être naturellement dans le fermé.

« Le matériel se composait de 51 pièces de toile de 50 mètres chacune, contenues dans huit voitures à trois chevaux, et de 800 fourches dans cinq voitures à un cheval.

« Ce matériel était dispersé sur la ligne où les toiles devaient être filées, et placé sur les points où les animaux ne pouvaient en être inquiétés, de manière à arriver en même temps que les battues pour former aussitôt une muraille de 9 pieds (dont 7 en toile et 2 par le haut en filet très-fort) ; cette clôture s'élevait d'autant plus rapidement que chacun y mettait la main.

« Le 10 mai était choisi pour l'exécution de tous ces projets. Chaque section se réunit à cinq heures du matin pour prendre position pour la première battue ; elle venait du nord et de l'est, le vent étant au midi ; une pluie battante contraria beaucoup les dispositions prises, les battues furent percées en une demi-heure et recommencèrent à marcher moins bien ; cependant la persévérance des agents surmonta cet obstacle, et vers trois heures le temps étant redevenu beau, la troisième et dernière battue arriva sur l'octogone. Là, une harde de 25 ou 30 biches força les batteurs et s'affranchit ainsi par instinct de toutes les tribulations qui attendaient leurs semblables dans le fermé.

« Dans la crainte de voir ce mauvais exemple devenir contagieux, on se hâta de filer les toiles qui devaient compléter ce jour-là la clôture provisoire ; parmi les 230 personnes qui toute la journée avaient bravé le mauvais temps et résisté à la fatigue, on en choisit une cinquantaine des plus robustes pour veiller pendant la nuit sur cet enclos fragile, dont les murailles eussent offert le lendemain nombre de brèches, si elles n'eussent été aussi exactement gardées que les remparts d'une ville assiégée.

« Des abris furent établis tout autour de la clôture; des feux furent allumés, et la nuit le garde général, en inspectant les bivacs pour s'assurer de la vigilance de ses sentinelles, aurait pu croire qu'il visitait les avant-postes d'une armée à la veille d'une bataille.

« Le lendemain, 11, on commença à raccourcir, ce qui s'effectua en barrant chaque enceinte que l'on voulait soustraire, après en avoir fait sortir les animaux par une battue renouvelée autant de fois qu'elle était nécessaire ; cette opération

ne put avoir lieu le 11 que sur quatre des huit enceintes que l'on avait à supprimer.

« Le 12, le raccourci fut complété; de cette manière les animaux se trouvaient concentrés dans le second des octogones, et les toiles furent arrêtées définitivement par de petits crochets de bois qui, enfoncés en terre à la distance d'un mètre, fixaient très-solidement le bas des toiles. On établit aussi à l'angle de chacune des huit routes une tente pour abriter un poste de trois hommes qui devaient veiller continuellement à la conservation des toiles ; un garde général ou un garde à cheval devait aussi demeurer pour s'assurer jour et nuit que ces ordres étaient soigneusement exécutés. Afin d'avoir un contrôle certain, ce chef faisait partir tous les quarts d'heure une sorte de veille qui, passant par tous les postes, revenait par le côté opposé après avoir fait le tour du fermé; cette mesure obligeait les hommes de service à marcher continuellement le long des toiles.

« Trois hectolitres de pommes de terre furent répandus chaque jour dans le fermé; après deux jours de captivité, les animaux, moins inquiets, commencèrent à ramasser la nourriture qu'on leur donnait ; alors on voulut connaître la population du fermé. Six hommes seulement y furent introduits pour faire remuer les hardes, car l'infortune avait réuni en groupes nombreux ces paisibles habitants des bois. Après plusieurs manœuvres nécessitées par la difficulté de les compter au passage, car plus de cinquante traversaient à la fois les routes, cependant, en comparant les rapports de plusieurs personnes placées de manière à voir défiler les captifs, on calcula qu'il y avait au moins :

80 cerfs.
130 biches.
30 faons de biches.
40 daims ou daines.
25 sangliers dont 5 grands.
15 marcassins.
130 chevreuils.
30 lièvres.

Au total 480 animaux.

Le 22 mai, M. le premier veneur vint visiter le fermé et ordonner les dispositions intérieures ; les huit routes furent retracées et passées au râteau ; huit abris destinés à masquer les tireurs et leur suite furent établis des deux côtés de chaque route pour y recevoir des battues de droite comme

de gauche. Une vaste tente fut montée au Puits-du-Roi; le carrefour fut nivelé et sablé. Chacun des huit massifs qui forment le carrefour reçut un écriteau indiquant le tireur qui devait y faire déposer son gibier tué; un trou de 2 mètres de profondeur fut ouvert dans chaque massif pour y faire disparaître les dedans des animaux, que douze hommes devaient être chargés d'ouvrir immédiatement. Car détruire en quelques instants le gibier qu'une forêt ordinaire pourrait à peine élever en plusieurs années, du gibier qui suffirait à l'entretien d'un brillant équipage, voilà ce que les princes appellent un plaisir, parce que cela n'est permis qu'à eux seuls. C'est l'histoire de la perle de Cléopâtre.

Le 26, toutes ces dispositions étaient terminées; une ligne de toile fut filée le matin, dans un des massifs, depuis le Puits-du-Roi jusqu'à la clôture, pour empêcher que les animaux, une fois en mouvement, ne tournassent continuellement dans cet octogone. Le temps, d'abord incertain, menaçait de la pluie; cependant la Vénerie, les porte-arquebuses, arrivèrent au fermé. Tous les employés forestiers, avec cent batteurs, furent alignés le long de la séparation intérieure dont il vient d'être parlé, pour exécuter la première battue lorsque le roi serait arrivé; le rendez-vous était pour midi.

A onze heures, une pluie fine commença et fut toujours en augmentant; cependant, l'exactitude ordinaire du roi ne se trouva point en défaut. A midi, le piqueux qui court devant les voitures arrive aux toiles, qui sont aussitôt ouvertes en cet endroit; quatre calèches à six chevaux les traversent et viennent s'arrêter circulairement dans le vaste carrefour. Le Roi, M. le Dauphin, madame la Dauphine, madame la duchesse de Berry, M. le duc de Luxembourg et M. le premier veneur descendent d'un côté; le roi et la reine de Naples, le prince de Salerne et le prince Pignatelli descendent de l'autre.

« Voilà un bien vilain temps, messieurs, dit le roi parlant aux officiers des différents services après le gracieux bonjour qu'il leur avait adressé. Je suis désolé à cause du roi de Naples. »

Pendant ce temps, S. M. Sicilienne, qui avait fait son salut à tout le monde, examinait curieusement l'appareil qui l'entourait. Bientôt, tous les augustes personnages entrent dans la toile, où ils s'arrêtent quelques minutes; puis, ceux qui doivent prendre part à la chasse se rendent en calèche aux abris de la première battue.

Les calèches revenues au carrefour, le conservateur donne aux batteurs le signal du départ, en criant : « Marche! » —

C'est alors que presque tous les animaux du fermé, réunis à dessein dans ce premier trac, allaient essuyer le feu de huit tireurs ainsi dispersés :

Le premier abri, vers le Puits-du-Roi, est occupé par M. le duc de Luxembourg;

Le deuxième, par M. le Dauphin;

Le troisième, par Madame la duchesse de Berry;

Le quatrième, par le roi Charles X;

Le cinquième, par le roi de Naples;

Le sixième, par la reine de Naples;

Le septième, par le prince de Salerne,

Et le huitième, par le prince Pignatelli.

Figurez-vous plus de quatre cents animaux de toute espèce, poussés pêle-mêle par des batteurs dans une enceinte de toile ayant 200 arpents d'étendue, arrachés brusquement au repos, aux sites de leur choix : le léger chevreuil à son taillis, le sanglier à ses mares, à ses souillards fangeux; le daim moucheté aux coteaux où, sans cesse à l'abri du vent, il folâtrait ou reposait aux rayons du soleil; et ce cerf si beau de son courage et de son bois de dix cors. Orgueilleux sultan, il avait régné paisible à l'ombre des futaies sur une harde de biches timides; mais, poussé avec son harem dans la fatale enceinte, il va périr sans pouvoir défendre une vie digne d'une plus belle fin.

Chassés par les gardes et par les batteurs marchant en ligne serrée, les animaux s'émeuvent et se portent en avant; l'ordre semble d'abord présider à leur marche : 60 cerfs courageux sont en tête, et leurs bois rapprochés offrent l'image d'une forêt mouvante; les biches et les daims viennent ensuite; les faons, les chevreuils et les sangliers sont les derniers. Le feu commence, une grêle de balles et de plomb tombe sur cette foule innocente et bientôt éperdue. Le coup destiné à un cerf va frapper un chevreuil qui, s'élançant pour fuir, s'est précipité au-devant de la balle et tombe victime de son effroi et d'une légèreté à laquelle il dut tant de fois son salut. Plus loin, le plomb destiné à un chevreuil atteint au flanc ou à l'épaule un daim qui force en boitant sur les batteurs, et culbute celui qui veut s'opposer à son passage. Bientôt la terre sanglante est couverte de morts et de blessés : un sanglier vient expirer sur une biche dont il souille le pelage si pur de la fange et du sang dont il est couvert; les daims et les chevreuils, que la nature a séparés par une sorte d'antipathie, vont mourir entassés le long des

toiles trompeuses, que le moindre effort de leur part aurait pu renverser. Et toi, animal fier et superbe, créé pour aimer la solitude de nos forêts et pour servir à un noble et dangereux plaisir, ainsi qu'un lièvre timide, tu meurs obscurément dans la foule : ta fin est celle de bien des héros.

Le temps avait eu un moment l'air de s'éclaircir ; les premières battues avaient été assez meurtrières ; le gibier, n'étant pas encore rusé, avait bien passé. Cependant, le roi Charles X s'était abstenu souvent de tirer des biches, dans la crainte de tuer de gros cerfs qui se trouvaient mêlés dans les hardes ; M. le Dauphin y avait mis la même réserve, tandis que le roi de Naples et le prince de Salerne exprimaient hautement le plaisir qu'ils avaient éprouvé à choisir les plus beaux.

« Sire, dit le prince de Salerne avec son accent italien et sa grosse voix, tenez, tenez, je viens d'en tuer un qui a des cornes comme un bœuf. »

Le Dauphin, qui faisait la grimace toutes les fois qu'il entendait dire qu'un gros animal était tué, allait témoigner sa mauvaise humeur ; mais le roi lui fait signe et lui dit : « Laissez-le faire, laissez-le dire. »

A chaque battue, les calèches venaient prendre les tireurs à leurs abris pour les conduire à la battue suivante, et des voitures enlevaient les victimes pour les réunir au carrefour.

« J'ai tiré comme un coffre, dit le roi à la fin d'une des dernières battues. Je viens de manquer un sanglier dans mes jambes ; j'ai placé la balle dans les chairs. »

Au même instant, Mounier, le ramasseur de gibier du roi, sortait du massif, traînant l'animal, qu'il avait trouvé mort à cent pas, et qui n'avait point, comme l'avait cru le roi, échappé à ce coup d'œil si juste et si exercé. On examine cette nouvelle proie : c'était un bon ragot venant à son tiers-an ; et le coup, qui avait effectivement donné un peu bas, n'était pourtant qu'à 3 pouces du défaut de l'épaule.

Napoléon se serait contenté à moins. Voici, à ce propos, une aventure de chasse dont parle Fleury dans ses *Mémoires :* « L'Empereur, le roi de Westphalie et Murat étaient de cette partie, et en étaient aussi plusieurs généraux et bon nombre de grands-cordons. Rien de plus facile que cette chasse ; on traquait le gibier tout aux environs, on le faisait arriver dans un coin, et les tireurs n'avaient plus qu'à lâcher la détente à plomb perdu. Des gens se tenaient là, tout prêts, faisant passer d'autres fusils, et l'armurier célèbre chargeait ceux de l'Empereur ; un coup n'attendait pas l'autre, c'était

plutôt un abattis qu'une chasse. Pour ne pas tuer, il fallait y mettre de la mauvaise volonté. Or, afin de constater la gloire de chacun, un homme, dont c'était l'emploi, enregistrait sur un livre le nom du tireur et le nombre de pièces tuées. Jérôme, qui était adroit, avait passé les deux cents ; le roi de Naples en était à peu près à cent cinquante ; d'autres avaient plus, d'autres moins. Napoléon seul n'avait tué que douze ou quinze pièces : il se serait avisé de tirer en l'air, que la balle, en retombant, aurait tout aussi bien opéré. Malgré cela, il paraissait fort content de lui. On riait sous cape de sa gloriole, et il n'était si mince chasseur qui ne le renvoyât à Austerlitz et ne lui disputât Fontainebleau.

« Jamais l'Empereur n'avait l'habitude de regarder les registres ; et, par une fatalité peu prévue, ce jour-là il s'en avisa. J'ai tué au moins cent pièces, disait-il. Voilà tout le monde consterné. Comment s'y prendre pour lui dire la vérité ? Cependant on cheminait, les héros en avant, les trophées en arrière, l'Empereur tout joyeux, les courtisans fort empêchés. Les prétentions de Sa Majesté vont jusqu'à Murat, qui, selon sa coutume, chevauchait en faisant l'école buissonnière ; il prend un temps de galop et arrive à l'enregistreur. Déjà le roi de Westphalie y était ; ils se sont bientôt entendus. Il faut à l'Empereur ses cent pièces de gibier, et s'il ne les a pas, il faut les lui faire. Le grattoir est promené sur le dernier zéro du chiffre 200 de Jérôme, le voilà réduit à 20 ; le grattoir fait aussi son office sur le premier numéro de Murat, et un 150 devient 50. Puis, comme il faut que rien ne soit perdu, l'on transporte le 2 du roi de Westphalie devant le 15 de Napoléon, et le glorieux chiffre 215 apparaît. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié : les générosités des deux rois rendirent tout fier Napoléon, qui, depuis, ne regarda plus les registres pour ne faire souffrir la vanité de personne. »

Au moment de remonter en voiture pour se rendre à une autre battue, on entendit dans le fourré, près de la route, une altercation très-vive : c'étaient les ramasseurs de gibier de madame la duchesse de Berry qui disputaient à ceux de M. le Dauphin un lièvre qu'ils venaient de trouver mort. Cette querelle, que chacun avait commencée dans l'intérêt de son service, se continuait parce que, de part et d'autre, l'amour-propre était intervenu. Ce n'est donc pas seulement en politique que les hommes donnent cet exemple.

A deux heures, la pluie avait repris depuis longtemps, et le temps devenait affreux ; les capotes de toile cirée, dont il avait fallu faire usage continuellement, avaient singulièrement nui au succès de la chasse. Enfin le roi, voyant que le

roi de Naples souffrait du mauvais temps, proposa la retraite, qui fut acceptée et s'effectua pendant que les veneurs sonnaient des fanfares destinées à célébrer de plus nobles et de plus belles victoires.

La chasse n'a duré que deux heures environ, pendant lesquelles six battues ont eu lieu.

En voici le résultat :

	CERFS	BICHES	FAONS ET BICHES	DAIMS ET DAINES	SANGLIERS	MARCASSINS	CHEVREUILS	LIÈVRES	TOTAL
Tué par le roi Charles X	»	18	2	4	4	4	34	6	72
par le roi de Naples.	2	6	»	1	1	»	9	3	22
par la reine de Naples . . .	1	8	2	»	1	»	5	2	19
par le prince de Salerne . .	1	5	»	»	2	1	12	2	23
par Mme la duchesse de Berry	»	2	1	»	»	1	2	»	6
par monseigneur le Dauphin.	»	15	1	5	3	3	43	4	74
par le prince de Pignatelli. .	3	»	1	»	»	»	7	»	11
par le duc de Luxembourg.	»	2	3	1	»	»	3	3	21
Totaux.	7	56	10	11	11	9	115	20	239

Ainsi finit d'une manière assez triste cette chasse qui fut la dernière que Charles X fit à Compiègne. Le surlendemain, après avoir chassé à courre et pris deux cerfs, les deux rois repartirent, l'un pour retourner dans ses États, qu'il ne devait pas revoir, l'autre pour sa capitale, qu'il devait bientôt quitter pour n'y rentrer jamais. (LAVALLÉE.)

CHAPITRE XXII

DE LA PROPAGATION DU GIBIER DANS LES PARCS ET EN LIBERTÉ

La plupart de nos grands propriétaires sont persuadés que, pour avoir du gibier, il suffit de se procurer des animaux vivants et de les lâcher sur leurs terres et dans leurs bois. Même en procédant de la sorte, rien n'est moins certain que le succès, si l'on n'a pas préalablement étudié bien attentivement le terrain qu'on désire repeupler, et si l'on ne connaît pas les mœurs des espèces de gibier dont on veut tenter la propagation.

Assurément, lorsqu'il s'agit d'une forêt ou d'un domaine qui n'est que dégarni, si les espèces à multiplier y sont déjà, mais seulement en très-petit nombre, certes le problème est des plus simples : une année ou deux d'intelligente conservation et une active destruction des animaux nuisibles suffiront pour faire rentrer la population dans les conditions les plus favorables, qui alors permettront de faire de belles chasses. Mais où la question devient plus compliquée, c'est lorsque le gibier dont on a l'intention de peupler ses bois en a disparu depuis longtemps.

Dans un cas semblable, c'est presque une question d'acclimatation.

Il est admis pour ainsi dire en principe que, dans les parcs, on peut faire ce qu'on veut; qu'il est aisé d'avoir beaucoup de gibier, puisqu'on n'a que médiocrement à redouter les braconniers et les animaux nuisibles, qui ne s'y introduisent que difficilement. Il y a là cependant une erreur que nous rectifierons; on aurait tort d'être trop absolu dans ces sortes d'opérations, vu que tout y est encore problématique. Être

clos de murs, avoir plusieurs centaines d'hectares de terre et de bois, avec de l'eau, rien n'est en effet plus séduisant, rien même n'est plus avantageux si l'on sait restreindre les quantités d'animaux, bien les proportionner selon la surface. Ici encore, donner dans l'exagération conduirait infailliblement au plus sûr mécompte, attendu qu'avec trop de gibier, on n'aurait chaque hiver que des mortalités désolantes, faites pour décourager les amateurs les plus persévérants et les plus favorisés de la fortune. Or, ces inconvénients disparaissent tout naturellement quand on opère en liberté sur un domaine d'une vaste étendue; cette vérité n'est pas contestable.

En ces matières, les Allemands sont nos maîtres; chez eux, la question de la propagation du gibier a été étudiée à fond, les expériences les mieux suivies ont été faites, et les résultats ont été publiés dans les ouvrages des professeurs les plus distingués de leurs écoles des forêts et des chasses.

Nous ne parlerons pas des parcs anglais, où vivent par milliers les daims et les cerfs; la chasse n'y est pas en jeu : ce n'est qu'une question d'agrément, de luxe et de boucherie tout à fait en dehors de notre sujet. On a à peu près renoncé à chasser à courre dans les deux ou trois parcs où cet exercice pouvait paraître praticable, et on a eu raison. Cependant, dans certains cas, il est vrai que, pour le service de la Vénerie impériale par exemple, les parcs peuvent servir de réserves pour y conserver le fauve dont on pourrait avoir besoin ailleurs; mais il nous semble qu'ils devraient être plus fréquemment utilisés pour des expériences de croisement et d'acclimatation. C'est tout différent pour la pratique de la chasse à tir, et un parc, même d'une médiocre étendue, — pas au-dessous de 150 hectares cependant, — peut devenir le motif d'un beau tiré, bien autrement facile à administrer qu'une chasse ouverte, qui présente de nombreuses difficultés et demande plus de précautions.

Ainsi donc, les grands animaux dans des enceintes fermées de murs ou de pâlis ne s'expliquent que par des besoins particuliers, ou par la fantaisie; alors leur nombre se règle, en quelque sorte, bien plus par l'abondance de la nourriture qu'on leur donne que sur l'étendue de l'enclos. N'est-il pas certain que vingt daims, avec une alimentation suffisante, vivront, se reproduiront même dans un hectare? Mais, encore une fois, ce n'est là qu'un état anormal, qu'une espèce de *stabulation*, voire même d'engraissement.

Voyons d'abord les choses au point de vue de la chasse à courre.

Aujourd'hui, le plus grand nombre de nos forêts sont dépeuplées, et les grands fauves y deviennent de plus en plus rares; le daim a complétement disparu. Malgré cette pénurie, des équipages se sont formés dans ces derniers temps; mais beaucoup sont réduits à la chasse du lièvre. Plusieurs des maîtres de ces équipages se sont procurés des biches ou des chevreuils pour mettre dans les forêts qu'ils ont louées; les frais ont été considérables, et les résultats fort insignifiants; les animaux lâchés à l'aventure ne se sont pas tous cantonnés, et beaucoup sont allés fort loin se faire tuer par ces chasseurs qu'on rencontre partout, incapables de comprendre leurs propres intérêts, et encore moins le respect trop oublié qu'on doit aux dix-cors.

Les amodiateurs du droit de chasse eussent certainement mieux fait, si, au lieu de lâcher purement et simplement le fauve acheté, ils avaient procédé différemment. Voici le meilleur moyen.

Pour peupler une forêt et maintenir les animaux qu'on veut y propager, il faut d'abord rechercher l'endroit le plus favorable, un coteau au midi, convenablement abrité, de l'eau, un peu de prairie, et cela dans l'endroit le plus retiré et le moins fréquenté. On entoure un hectare ou deux d'un pâlis d'une hauteur proportionnée à la vigueur du jarret et à la taille des animaux; on place dans ce parc sept à huit biches et un cerf ou deux. Nous recommandons de les acheter à l'époque où les femelles sont pleines, pour gagner du temps et obtenir des faons l'année même de l'acquisition. Dans ce cas, on sépare les mâles, qu'on tient dans un parc à part. On ne regarde pas à la nourriture, qui doit être abondante et variée; la santé du fauve en dépend.

A côté de ce premier parc, on en fait un autre plus légèrement construit, de 50 ares au moins d'étendue, que l'on déboise partiellement pour y semer plusieurs espèces de céréales et de légumineux. Lorsque ces plantes ont atteint un certain degré de développement, on ouvre la porte de communication le soir, une ou deux fois par semaine; les animaux en prennent connaissance et viennent y viander. Plus tard, lorsque les biches ont faonné, on met le parc aux céréales, par une solution de continuité, en communication avec la forêt. Voici ce qui arrive : les animaux, qui ont pris l'habitude d'aller, de venir et de vivre dans les parcs, en sortent, y rentrent, et finissent enfin par se cantonner dans les environs, à la condition qu'ils n'ont pas été importunés soit par les loups, soit par les chiens ou les curieux.

La première année, il ne faut pas songer à les chasser : on

veille à leur conservation et à leur maintien en bonne santé. On continue la seconde année à cultiver et à mettre de la nourriture dans les parcs. Après trois années de soins et de surveillance, il est rare que le succès ne soit pas complet et que les animaux ne soient pas fixés dans le pays ; il n'y aura plus guère que le trop plein, dans le cas où la multiplication serait considérable, qui émigrera pour se cantonner dans les bois voisins, à proximité de bons gagnages.

En conseillant une nourriture abondante, nous ne voulons pas dire qu'il faille tomber dans l'excès. Pour éviter la prodigalité, voici des généralités qui pourront servir de base et qu'on modifiera selon des conditions plus ou moins favorables.

Ainsi, dans un parc où il y aurait de gros chênes, avec une année de glandée abondante, il est clair que la nourriture artificielle pourra être diminuée ; la présence de gros ronciers, de pommiers ou de poiriers sauvages peut également permettre quelques économies.

Par tête de biche ou cerf, voici ce que nous conseillons :

Pendant six mois d'été, 250 kilos d'avoine,
350 kilos de foin, luzerne ou de pré.
Pendant six mois d'hiver, 400 kilos d'avoine,
et 450 kilos de foin.

On ajoutera 150 ou 200 kilos de légumes, tels que carottes, pommes de terre, betteraves, raves, etc., etc., à ces quantités, c'est indispensable.

Lorsqu'on en a la possibilité, il est très-économique de faire ramasser des glands, des châtaignes et de la faîne.

Les aliments aqueux seront supprimés en temps de gelée, ils seraient perdus ; on augmente de quelques kilos la nourriture sèche.

Nous recommandons comme procédé économique la ramée ; on se la procure en faisant couper au mois d'août des menues branches qu'on lie en petites bottes, et dont on fait sécher les feuilles le plus promptement possible. On conserve ce fourrage dans un endroit sec. Les branches provenant de la taille des vignes sont très-estimées. On jette la nourriture dans des râteliers couverts, installés sur cinq ou six points différents du parc pour éviter les batailles ; on place de distance en distance des poteaux garnis de chevilles, abrités d'un champignon en chaume, et on y suspend des bottes de fourrage ou de ramées ; les animaux préfèrent aller au poteau chercher leur nourriture que d'entrer dans des han-

gars. Les bottes de foin seront fortement serrées et liées en croix avec plusieurs harts pour éviter la chute de ce fourrage, qui serait foulé aux pieds et perdu.

Ces quantités de nourriture seront modifiées et diminuées d'un tiers pour les daims et de deux tiers pour les chevreuils. L'état du gibier est un régulateur qu'il faut constamment consulter ; on juge de sa santé par l'aspect du poil, qui est lisse et luisant lorsqu'il se porte bien. En temps de neige, et par les gelées longues et fortes, on fera bien de varier et d'augmenter la nourriture.

La propagation du sanglier est bien plus facile, puisque avec un mâle et deux laies domestiques noires on arrive, à la troisième génération, à des animaux qui, lâchés en forêt, ne diffèrent en rien des véritables sangliers. Nous préférons cependant des animaux purs, qu'il est facile de se procurer à l'époque où les laies font leurs marcassins; l'éducation du sanglier ne demande aucun soin, tous les aliments lui sont bons.

Élever des sangliers pour les lâcher dans les bois, c'est s'exposer bénévolement au danger des indemnités ; on se prive en même temps du bénéfice de la loi, qui considère le sanglier comme un animal de passage, lorsqu'il est prouvé qu'on n'a rien fait pour sa conservation. Pour cette raison, de notre temps, il est prudent de ne pas trop abuser de l'élevage d'un animal dont l'agriculteur a si souvent à se plaindre.

A titre de conseil, si la mortalité se déclarait dans le parc malgré les soins les plus assidus, il ne faudrait pas hésiter à mettre les animaux en liberté : c'est le seul moyen pour en sauver quelques-uns.

Les ruminants aiment beaucoup le sel, il paraît nécessaire à leur santé; il est donc urgent de faire des pains salés dans les parcs et en plein bois. On choisit un grand vide, on en met un ou deux dans les placeaux cultivés en céréales, sur le bord des prés, non loin de l'eau où les animaux vont boire. Ces pains sont inutiles en hiver et ne fonctionnent que durant l'été.

Pour construire un pain salé, on plante quatre forts pieux en terre aux quatre angles d'un mètre carré; hors terre, ces pieux n'auront pas moins de $0^{m}.60$ à $0^{m}.70$ de hauteur. On répand d'abord entre les piquets une couche d'argile douce, purgée de pierres et d'autres corps étrangers ; après l'avoir battue, on obtient un lit de $0^{m}.12$ à $0^{m}.15$ d'épaisseur; on met une couche de sel commun, le plus gros est le meilleur, qu'on recouvre de nouveau avec de l'argile, qu'il faut avoir le soin, comme la première fois, de bien tasser avec une batte

ou une forte planche; on continue ainsi jusqu'à ce qu'on ait atteint la hauteur des quatre pieux. On termine l'opération par un dernier lit de sel de l'épaisseur de $0^{m}.05$, comme les premiers du reste. Ces pains devront être renouvelés au printemps de chaque année.

Comme ce ne sont pas les biches qui vont chercher les cerfs au moment du rut, mais au contraire les cerfs qui vont au loin souvent courir après les femelles, on a donc intérêt à ne rien négliger pour augmenter, au début, le nombre de ces dernières et les fixer chez soi; on y réussira par une abondante nourriture, par des gagnages artificiels ou naturels. Par gagnages artificiels nous entendons les cultures de céréales ou de légumes; les prés que les Allemands ont le soin de créer dans certaines parties de leurs forêts constituent la nourriture naturelle. C'est là qu'on tue à la surprise, le soir et le matin, les animaux inutiles, les biches bréhaignes surtout, qu'on peut facilement reconnaître à l'époque des faons.

Depuis que l'administration loue le droit de chasse dans les forêts de l'Etat, il s'est formé, et il se forme chaque jour, des sociétés de veneurs qui ont, sous beaucoup de rapports, plus d'importance qu'on ne croit, et dans lesquelles, par envie, jalousie, ou tout autre motif, on ne veut pourtant voir autre chose qu'une distraction aristocratique de gens riches et désœuvrés.

S'il n'est pas douteux que les plaisirs brillants de la chasse à courre tendent à se vulgariser et deviennent moins exclusifs qu'autrefois, il faut avouer néanmoins qu'à l'exception du voisinage des châteaux impériaux et de quelques provinces où l'instinct de la vénerie est inné, comme le Poitou et la Vendée, ce mode grandiose de chasser est encore peu populaire et généralement mal apprécié chez nous.

Et cependant, si l'on voulait se donner la peine de compter le nombre de chevaux, d'hommes et de chiens employés aux chasses à courre, si l'on voulait aligner sur le papier les sommes considérables que laissent après eux les veneurs partout où ils s'installent, et le bien qu'ils font dans les villages qu'ils habitent, sans parler de la question hippique, qui a bien son importance, et que le peuple anglais comprend si bien, certes, l'art de la vénerie, cette science si éminemment française, dont nous avons lieu d'être fiers, serait peut-être mieux comprise et plus favorablement jugée par l'opinion publique.

La Vénerie impériale, en cédant aux adjudicataires du droit de chasse dans les forêts de l'Etat son gibier surabon-

dant, qu'il faudrait payer des prix exorbitants si on était réduit à le faire venir de l'étranger, ainsi que cela est arrivé plusieurs fois déjà, la Vénerie impériale donne, par cette bienveillante mesure, une preuve de sa sollicitude pour la conservation du fauve, qu'on ne trouverait bientôt plus, sans cela, que dans les parcs princiers, au Jardin des Plantes ou à celui de la Société d'acclimatation. Que serait, en effet, notre beau pays, sans les oiseaux et toutes ces myriades de gracieux habitants qui en sont, si ce n'est la vie, au moins le plus agréable, le plus délicieux ornement? Que de fois, en parcourant nos grandes masses forestières, tristement dépourvues de leurs hôtes naturels, où nous aurions été si heureux de rencontrer, de temps en temps, sous les futaies, ces vieux dix-cors au bois majestueux et superbe, que de fois, disons-nous, en les quittant, attristés par leur muette solitude, n'avons-nous pas eu envie de mettre un crêpe à notre toque de veneur!

Pourtant, nous ne sommes pas exclusifs, et si nous pensons qu'il serait regrettable que les cerfs disparussent complétement de nos forêts, nous croyons également qu'il serait très-fâcheux que nos bois eussent à souffrir d'une trop grande multiplication, dont l'agriculture, elle aussi, aurait le droit de se plaindre.

Mais, entre la disparition totale du fauve et des mesures de conservation et de protection rationnelles, il y a encore un juste milieu qu'il faut précisément savoir garder. Toute l'intelligence des veneurs consiste donc à rester dans de sages limites pour ne pas tomber dans une exagération désastreuse. Nous ne croyons pas que ce problème soit insoluble; c'est d'ailleurs ce que nous allons essayer de démontrer. Nous n'avons pas la prétention de donner des règles fixes, absolues, dont il ne faut jamais s'écarter : au surplus, pour qu'elles aient le mérite de capter la confiance de nos lecteurs, nous dirons que nous les avons empruntées, bien moins à notre peu d'expérience qu'aux plus fameux forestiers de l'Allemagne; parmi ceux-ci, pour n'en citer qu'un, nous mettrons en première ligne notre ami Wilhem Cotta, digne fils du célèbre Henri Cotta, à qui la science des forêts doit tant de progrès et auquel ses compatriotes ingrats ont oublié d'élever une statue, comme les Landais à M. de Brémontier dans la forêt d'Arcachon.

Tout d'abord, nous admettons en principe qu'on ne doit entretenir qu'une tête de gros gibier (*cerfs et biches*) par 100 hectares.

Si nous prenons pour exemple une forêt de 2,000 hec-

tares d'étendue; nous aurons vingt animaux; mais comme les gardes qui craignent de se tromper dans leurs rapports, aussi bien que les veneurs qui y sont intéressés, restent toujours en dessous du chiffre vrai, nous admettons un cinquième en plus représentant une population flottante qui sert à compenser les accidents, les coups d'affût, les prises au piége et les chasses mauvaises où, à cause du change, on prend deux animaux le même jour.

Nous dirons donc vingt-cinq animaux.

La condition normale, la perfection enfin serait d'avoir huit animaux à tête et quinze à dix-huit biches, dont neuf à onze pouvant faonner, en d'autres termes, produire des jeunes.

Ainsi, à l'entrée de la campagne, à l'époque à laquelle on commence à chasser, on aura si l'on veut, cinq ou six cerfs à prendre, et cinq à six biches à détruire, en choisissant autant que possible, bien entendu, les biches bréhaignes; alors il restera, au 1er avril, deux cerfs, dix ou onze biches pleines, qui donneront cinq à six mâles et cinq à six femelles.

Dans une forêt de 2,000 hectares, nous croyons que ce n'est pas déroger de chasser les biches, ce qui est certainement plus agréable que de les tuer à coups de fusil. Nous avons connu un équipage très en renom dans le faubourg Saint-Germain de la Vénerie, qui ne rougissait pas, faute de cerfs, de découpler sur des biches qui faisaient de magnifiques chasses. Si l'on se bornait à ne prendre que cinq à six cerfs et qu'on ne pût pas chasser dans d'autres forêts, on conçoit que ce serait trop peu pour occuper un équipage pendant cinq à six mois; tandis qu'en chassant cinq à six biches, ce qui ferait alors douze à quinze chasses, — on ne prend pas toutes les fois, — on se trouverait, dès la première année, dans des conditions à peu près satisfaisantes, puisque, en résumé, on ne peut guère espérer, en chassant tous les cinq jours, faire plus de vingt-cinq à trente chasses dans une campagne.

Après quelques années, il est évident que des modifications heureuses peuvent être apportées au point de départ que nous venons d'établir. Il y a là une question de savoir-faire que nous devons laisser aux connaissances pratiques du chef d'équipage. Il faudra donc, pendant les premières années, ménager beaucoup les cerfs et chasser de préférence des biches et même des hères.

En ce qui concerne la question grave des dommages qu'occasionne l'existence de vingt à vingt-cinq grands ani-

maux dans une forêt comme celle que nous avons prise pour exemple, nous dirons que leur importance sera subordonnée à plusieurs circonstances, telles que l'aménagement de la forêt, l'abondance des ronciers, les années de glandée, la nature des cultures voisines, le plus ou moins de prairies dans l'intérieur, enfin le bon vouloir et l'intelligence des gardes[1]. Néanmoins, on peut compter qu'on aura à payer, au minimum, 25 francs, et au maximum 50 francs par chaque tête de fauve, soit 625 francs ou 1,250 francs.

On remarquera que nous avons calculé sans tenir compte de la destruction résultant de la prise de dix à douze animaux, que nous considérons comme étant remplacés par les naissances.

Il ne faut pas se le dissimuler, pour chasser le cerf à courre, une étendue de 2,000 hectares est insuffisante; les débuchés y sont trop fréquents, et on est trop exposé à avoir des difficultés avec les voisins; de plus, il y a encore l'inconvénient inévitable de n'avoir que des hères et des biches à prendre pendant plusieurs années consécutives; mais si nous avons pris d'abord une forêt de 2,000 hectares, c'est que nous avons voulu avant tout être utile à tout le monde, aux petites bourses comme aux grandes. Tous les amateurs de chasse à courre, d'ailleurs, ne peuvent pas toujours réussir à se rendre adjudicataires de grandes masses forestières pouvant mettre à l'abri de tous les ennuis que nous venons de signaler.

Si nous appliquons ces calculs à une étendue de 17,000 hectares, les choses changent d'aspect; nous aurons une population en bloc de cent soixante-dix animaux, auxquels il convient d'ajouter un cinquième, donc deux cent quatre, que nous répartirons comme il suit :

25	cerfs dix-cors,
15	4e et 3e têtes,
15	2e et daguets.
Total. . .	55

Et cent cinquante-neuf biches, dont la moitié produira an-

1 Il y a quelques années déjà qu'on a signalé dans diverses publications l'utilité des arbustes au point de vue forestier; les ronces, les pommiers et les poiriers sauvages offrent le même intérêt au point de vue de l'alimentation du gibier. Selon nous, dans les forêts où on est obligé d'entretenir du fauve, nous croyons qu'on a tort de détruire les morts-bois, surtout dans les coupes de régénération naturelle; les ronces ne sauraient être trop précieusement conservées, et il me semble qu'on ne ferait pas si mal en laissant dans les coupes quelques fruitiers.

nuellement quatre-vingts faons : quarante mâles et quarante femelles.

Dans une forêt d'une telle importance, nous supposons un équipage de cerf chassant bien et régulièrement tous les cinq jours, pouvant prendre vingt-cinq à trente animaux. En ajoutant à ce nombre une dizaine de cerfs tués à la plaine, chez les voisins ou par les daguets au moment du rut, on voit que les éléments de destruction compensent heureusement ceux de reproduction. Quant aux quarante biches, elles doivent être impitoyablement détruites, ou, ce qui vaut mieux, panneautées pour être vendues vivantes si l'on peut.

Ces quarante animaux donneront, en moyenne, un produit de 2,500 francs, qui sera doublé si on les prend vivants.

D'après nos calculs, les indemnités pour dommages causés aux récoltes voisines varieraient entre 5,100 francs et 10,200 francs, en admettant que tous les animaux aient plus ou moins donné à la plaine, ce qui n'a certainement pas lieu dans une grande forêt, où une partie du fauve trouve toujours des prairies, des ressources d'alimentation, si les forestiers ont su faire ce qu'il faut pour cela.

Nous disons les forestiers avec intention, car c'est bien plus à eux qu'aux veneurs qu'incombe la tâche de veiller à ces sortes d'intérêts, en sachant éviter des encombrements de fauve si préjudiciables aux forêts, à l'agriculture et au succès de la chasse à courre. Nous le répétons encore, l'essentiel est de ne pas se laisser envahir, car, on le croira à peine, dans ce cas, on éprouve souvent des difficultés plus grandes pour rentrer, par les destructions, dans les conditions normales, que celles qu'on a rencontrées pour faciliter la reproduction. Nous parlons, cela s'entend, des forêts ouvertes; dans les parcs ou les forêts closes, c'est l'A B C du métier que d'y gouverner le gibier.

Par tout ce qui précède, on voit que, pour se placer dans des conditions aussi normales que possible, la difficulté consiste à savoir se rendre bien compte de la quantité du fauve; pour cela, l'intelligence des gardes est d'un grand secours. On aurait tort de se fier aux valets de limier, qui trouvent qu'il n'y a jamais assez d'animaux, et moins encore à ces gardes improvisés, sans vocation, pour qui le service des forêts est une longue déception, du moment qu'il n'y a pas un cabaret à leur portée. C'est avec de tels hommes qu'on n'a ni plantations, ni gibier.

Une mesure qu'on ne saurait trop recommander, c'est de

faire l'inventaire du gibier chaque fois qu'il tombe une neige favorable. C'est ce que nos pères appelaient le livre des ânes, parce que tout le monde peut en *revoir* et lire sur le sol. De temps immémorial, dans les forêts de la Couronne, lorsqu'il avait neigé à propos à l'entrée de la nuit, il était prescrit à tous les gardes de faire attentivement le bois sur leur triage. Ils venaient tous, à midi, à un rendez-vous déterminé, où ils trouvaient réunis les inspecteurs, les gardes généraux et les gardes à cheval, qui entendaient les rapports de leurs subordonnés. S'il y avait un loup de détourné, on se hâtait d'aller entourer l'enceinte pour le tuer; ou bien tous les gardes s'occupaient individuellement de la destruction des animaux nuisibles qu'ils avaient rembuchés, tels que renards, fouines, martres, putois, etc., etc., qu'ils tuaient à coups de fusil ou prenaient au piége.

C'est ordinairement après avoir procédé à un examen attentif, au moyen du séjour de la neige sur la terre, que l'on rectifiait les chiffres établis sur les états du fauve, et que l'on décidait alors s'il y avait lieu ou non à faire des destructions extraordinaires, de manière à rester toujours dans les meilleures conditions possibles pour sauvegarder les intérêts forestiers et agricoles, tout en faisant cependant la part du feu.

On nous objectera peut-être que nous avons omis de parler des dégâts forestiers que l'Etat qui amodie est en droit d'exiger des adjudicataires : nous doutons qu'en ne dépassant pas le nombre d'animaux que nous indiquons, c'est-à-dire qu'en n'ayant qu'une tête par 100 hectares, les dommages puissent donner lieu à des réclamations. L'administration, d'ailleurs, est trop juste et trop bienveillante pour demander des indemnités à des adjudicataires qui louent pour chasser et avec l'espérance d'avoir du gibier, du moment qu'il n'y a pas abus, que l'intérêt forestier enfin n'est pas compromis.

Nous publions ces renseignements avec le désir d'être utiles aux veneurs, qui ont toutes nos sympathies, et aussi avec l'espoir que plusieurs de nos confrères cynégético-forestiers seront amenés à éclairer la question de leur expérience et de leur savoir.

Si les bases que nous avons posées peuvent servir de régulateur, nous croyons aussi que nos chiffres peuvent tous les jours, et dans beaucoup de circonstances, être modifiés. En matière de chasse, il n'y a rien d'absolu, il n'y a rien de certain que l'imprévu. Ce n'est donc que par le concours de nombreuses observations que l'on pourra se rapprocher de plus en plus de la vérité; il nous semble que la question

vaut bien la peine d'être étudiée, si l'on songe au chiffre extraordinairement élevé des indemnités qui ont été payées depuis quelques années pour satisfaire à des exigences qu'on ne parvient même pas à contenter, et qui souvent touchent de fort près à la spéculation.

Quant au lapin, qui est devenu le motif de nombreuses tribulations pour les fermiers comme pour les propriétaires, nous offrons à l'amateur des données qui pourront le guider, mais surtout nous l'engageons à voir par lui-même et à ne pas trop s'en rapporter aux autres.

Toutes les fois que l'on parle des états que fournissent les gardes sur la quantité et les espèces de gibier qu'ils peuvent avoir sur leurs garderies, nous avons toujours remarqué des signes d'incrédulité sur la figure des propriétaires et amateurs de chasse.

Nous ne prétendons pas que tous les gardes puissent accuser des chiffres d'une rigoureuse exactitude, mais nous affirmons, parce que nous en sommes sûrs, qu'un bon serviteur qui aime son métier, au bout de plusieurs années de surveillance intelligente, exercée sur le même canton, peut parfaitement donner des renseignements assez exacts pour permettre d'apprécier, chose essentielle, ce qu'il a de gibier sur son triage.

Ainsi, il nous paraît suffisamment satisfaisant, pour l'ensemble d'un service bien organisé, de savoir que dans tel canton il y a peu ou beaucoup de gibier, et que dans tel autre il n'y en a pas du tout ou beaucoup trop. C'est un immense avantage qui permet de diriger les chasses dans le sens de la destruction ou de la multiplication.

Mais, demandera-t-on, par quel moyen les gardes peuvent-ils parvenir à fixer des chiffres quelconques? Pour les grands animaux, cerf et daim, ils ont les routes, les passages de ces animaux, qu'ils peuvent compter en les voyant par corps ou par l'empreinte de leurs pieds.

Les chevreuils, généralement plus nombreux, se jugent de la même manière; mais on approchera moins de la vérité, et le nombre supposé sera vraisemblablement toujours en dessous de la réalité.

Le lièvre vit peu dans l'intérieur des grandes forêts; il ne se trouve que sur les bordures. C'est donc à sa sortie et à sa rentrée du matin que le garde peut se rendre compte, mais d'une manière très-problématique, nous le reconnaissons, du nombre des lièvres qu'il a chez lui.

Pour le faisan et la perdrix, il est facile de compter les

compagnies, que l'on suppose être de huit à dix faisandeaux ou perdreaux.

Reste la question du lapin, question délicate, qui exige de la part du garde beaucoup de bonne foi d'abord, du coup d'œil, et ensuite un véritable esprit d'observation. La base de ses calculs repose sur le nombre et l'importance des terriers, qu'il doit tous connaître; il ne doit pas y en avoir un seul qui n'ait été visité et fureté par lui.

Le soir et le matin, dans ses tournées, il doit surtout faire attention au nombre des lapins qui viennent au gagnage sur les routes. D'après ce qu'il voit, il peut alors apprécier l'état de la population et se rendre compte, par les coulées, par le repaire, s'il y a une grande multiplication de lapereaux; enfin, en furetant, il voit si les terriers contiennent beaucoup de lapins. C'est avec tous ces moyens qu'un homme du métier peut se prononcer, sans craindre de se tromper trop grossièrement. En thèse générale, lorsqu'un garde déclare qu'il a deux cents lapins, il est prudent de supposer qu'il y en a le double.

Nous avons connu un vieux garde qui disait que l'on pouvait se rendre compte de ce qu'il y a de lapins par le nombre de gueules des terriers, qu'il multipliait par quatre. Nous croyons médiocrement à cette méthode; pour les terriers de deux à trois gueules, c'est beaucoup trop, et de plus de moitié trop peu pour les grands terriers *infuretables*.

Ceci posé, nous dirons tout d'abord que la quantité de lapins que l'on peut avoir dans un bois est subordonnée à son exposition, à la nature géologique du sol, à celle du peuplement. Il n'est pas douteux que dans les forêts de futaie, avec des dessous tels que ronces, buissons d'épines et de houx, et des réensemencements naturels, prématurés, les lapins n'abandonneront jamais leurs terriers; qu'on sera exposé à éprouver moins de dégâts que dans les forêts de taillis, où ce gibier est obligé de suivre les coupes, où, l'hiver, par la neige, il ne manque jamais d'occasionner des dommages considérables; dans ce dernier cas, le lapin représente une population pour ainsi dire nomade et très-difficile à gouverner.

Nous posons comme principe que dans un bois de cent hectares, par exemple, entouré d'autres bois appartenant à autrui, on peut avoir plus de lapins, et qu'on aura à redouter moins de réclamations de la part des voisins, que si ce même bois était situé au milieu d'une plaine cultivée par de nombreux propriétaires.

Tout propriétaire qui voudra rester dans de sages limites,

dans la première de ces deux hypothèses, ne devra pas avoir plus de huit à dix lapins à l'hectare, et dans la seconde tout au plus trois ou quatre.

Pour rester dans ces proportions, il faut s'arranger pour ne laisser à l'arrière-saison qu'un nombre de hases suffisant, de manière à régler la reproduction basée sur les chiffres que nous venons d'indiquer.

Le nombre de lapins détruits chaque année est un régulateur, un guide sûr qu'on ne doit pas oublier de consulter.

CHAPITRE XXIII

DES DÉGATS CAUSÉS PAR LE GIBIER, MÉTHODES POUR LES CONSTATER; MESURES DE PRÉCAUTION

Depuis quelques années, les plaintes des cultivateurs deviennent plus nombreuses et plus vives; à les entendre, il existe encore beaucoup trop de gibier en France.

D'un autre côté, les chasseurs se plaignent, organisent des sociétés contre le braconnage; ils disent : Bientôt, nous n'aurons plus un lièvre, pas un perdreau à tirer; nous sommes menacés d'une destruction générale.

Un voile recouvre cette question, essayons de le soulever. Le tort causé par le gibier est-il plus considérable aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois? Nous croyons que le dommage est le même, mais que les idées sont singulièrement changées; notre conviction à nous est que les fermiers d'il y a vingt ans se plaignaient moins, parce qu'ils ne chassaient pas autant que dans ce moment. Chez ceux d'à présent, deux sentiments les dominent : la jalousie et l'intérêt. Le fermier est furieux de voir son propriétaire chasser avec ses amis; il semble qu'on anticipe sur des droits qu'il voudrait garder pour lui seul. Alors il a imaginé la question du dommage causé par le gibier, son intérêt a fait le reste; l'idée du reste n'est pas neuve.

Au début, il y a quinze ans environ, les propriétaires ont manqué de fermeté, ils ont été trop coulants, les tribunaux se sont trop laissé attendrir par l'intéressante figure de l'agriculteur.

De ces deux faiblesses il est résulté un abus : les fermiers ont trouvé le moyen d'exploiter les propriétaires. Le

mal est grand, plus grand qu'on ne le pense, attendu que ce n'est pas le gibier qui porte atteinte à la masse de la production, mais le cultivateur, qui cultive, sème mal, et récolte cependant en argent, par la voie de l'indemnité, une somme plus forte que s'il avait travaillé en bon père de famille. La meilleure punition qu'un propriétaire de bois puisse infliger aux cultivateurs de son voisinage, c'est de détruire jusqu'à la dernière pièce de son gibier. Il faut convenir qu'il s'est effectué dans les idées un singulier changement! Maintenant ce n'est plus le fermier qui subit la servitude inhérente à la terre qui touche au bois, ce sont les bois qui ont à souffrir du voisinage des terres; d'où il s'ensuit que la propriété boisée perd de sa valeur en héritant de nouvelles charges qui ne pesaient pas sur elle avant le parti pris des cultivateurs de se plaindre, de toujours réclamer des indemnités, n'y eût-il qu'un lapin dans la contrée.

Comment s'étonner que les défrichements soient aussi plus fréquents? Comment le propriétaire d'une forêt ne serait-il pas tenté de convertir ses taillis et ses chênées en pièces de betteraves et d'avoine? Comment ce même propriétaire, auquel on fait éprouver toutes les tribulations imaginables, peut-il s'attendrir sur le sort de ses fermiers, si ces fermiers sont pour lui la source de tracasseries continuelles?

Tendance à la destruction des bois, mésintelligence assez générale entre les fermiers et leurs propriétaires, et dispositions bien naturelles de ceux-ci à vouloir louer leurs terres le plus cher possible, du moment qu'on ne les ménage pas eux-mêmes, et parce qu'on n'a plus pour eux les égards auxquels ils ont certainement droit, dans certaines limites bien entendu, en leur qualité de possesseurs du fonds : telle est la situation.

Ainsi donc, cette question de gibier, qui, au premier aspect, paraît de peu d'importance, en a une réelle, comme on voit, puisqu'elle touche aux questions territoriales les plus intéressantes.

Le remède au mal est dans une sage interprétation de la loi; mais, nous en demandons mille fois pardon à MM. les juges, on ne juge bien une chose qu'à la condition de bien la connaître; il s'en faut de beaucoup que tous comprennent bien les questions de gibier et de chasse.

Nous avons assisté à beaucoup d'expertises dans notre vie; quelquefois même nous avons été choisis par les tribunaux pour apprécier les dommages; mais c'est là un choix exceptionnel. Partout et toujours on trouve les cultivateurs en

majorité; aussi les juges de paix n'en connaissent-ils pas d'autres quand il s'agit de désigner les arbitres.

Pourquoi ne pas prendre des personnes désintéressées et capables de bien constater la présence du gibier, son origine, la cause de sa présence, de sa multiplication? Qui appréciera mieux qu'un chasseur-propriétaire les efforts qui auront pu être faits pour détruire ou propager le gibier? Cependant, nous n'avons jamais rencontré un autre chasseur que nous même dans les expertises auxquelles nous avons pris part; nous signalons le fait aux personnes qui auraient des indemnités à payer; nous leur conseillons d'insister auprès des juges pour que leur choix ne tombe pas exclusivement sur des fermiers, qui n'envisagent les questions de dégâts que sous un seul aspect, sous l'aspect du rendement; leur axiome étant celui-ci : Le cultivateur a semé, il faut qu'il récolte.

D'abord sème-t-il bien? A-t-il fumé sa terre, l'a-t-il suffisamment cultivée, et en temps favorable? Combien paye-t-il ses terres situées le long des bois? Lorsqu'il a signé son bail, ne savait-il pas qu'il aurait à souffrir de la présence du gibier? Ne loue-t-il pas en conséquence? Ses cultures ne sont-elles pas faites de manière à attirer le gibier de la forêt, pour avoir le double plaisir de le tuer et de se faire payer de larges indemnités?

Il est bien peu de cultivateurs-experts qui s'adressent ces questions; trop ignorants d'ailleurs sur ces matières, ils ne jugent que le délit apparent, matériel; un peu de repaire de lapin suffit pour fixer leur opinion; ils ignorent qu'en un terrier habité par quatre lapins, en six mois ces animaux en font des monceaux en s'arrêtant tous les soirs à la même place. On conclut qu'il y a énormément de gibier, et on condamne à trois, quatre, cinq cents francs le pauvre propriétaire de bois qui ne fait rien, qui ne veut pas avoir de lapins chez lui, mais à qui il répugne de laisser tout le monde chasser, piétiner, saccager tout dans ses bois, condition à défaut de laquelle il reste responsable.

Quant à nous, il nous paraît bien autrement intéressant, bien autrement sacrifié, que ce cultivateur rusé, le plus souvent de mauvaise foi, qui demande sciemment une somme dix fois plus forte que celle qui lui est due, qui paye ses fermages avec l'argent de son maître, et s'en va disant partout, dans le village, que celui-ci est un homme serré, avare, que ses terres ne valent rien, et que, pour ses lapins, il ferait mourir de faim le pauvre monde, s'il l'osait.

Nous n'aborderons pas la question de droit sur des ma-

tières aussi abstraites et qui ont donné lieu à tant d'interprétations diverses, à tant de jugements qui se contredisent à chaque instant.

Nous demanderons la permission au lecteur de lui recommander, à cette occasion, l'ouvrage de M. Alexandre Sorel sur les *Dommages aux champs causés par le gibier*. Ce livre a sa place dans la bibliothèque de tous les propriétaires de gibier, locataires de chasses, de tous les chasseurs à tir et à courre.

Plusieurs grands propriétaires, animés des intentions les plus conciliantes, ont cru que par de bons procédés, par des sacrifices même, ils parviendraient à s'entendre avec leurs fermiers. Presque toujours leurs efforts bienveillants sont restés sans bons résultats; ils en ont été pour leurs frais. La première année, les plaintes étaient proférées à voix basse; la deuxième, on parlait plus haut; et la troisième année, le cultivateur élevait des prétentions qui, par la voie de l'expertise, étaient toujours satisfaites, le plus souvent avec compensation pour les années précédentes.

Avec les cultivateurs du jour, on aurait donc tort de chercher autre chose que son droit, qu'il faut faire valoir avec fermeté; on aurait tort de s'arrêter au juge de paix et de se considérer comme battu, lorsqu'on a raison; on gagne souvent en appel, là les influences de clocher perdent beaucoup de leur intensité. Par nature, le fermier est calculateur; il sait sur le bout de ses doigts la dépense à laquelle il serait entraîné en plaidant; si l'on n'a pas affaire à un entêté, on obtient plus facilement une transaction, rendue moins onéreuse. Un mauvais accommodement vaut mieux, dit-on, qu'un procès gagné; le proverbe a tort en matière d'indemnité pour dégâts de gibier : perdît-on une fois sa cause, que l'effet produit sur l'esprit du fermier ne serait pas moins bon; l'essentiel est qu'on sache que vous vous défendez, et que vous n'aimez pas à payer plus que de raison.

Disons maintenant quelle est la marche à suivre lorsqu'on se trouve en présence d'un cultivateur qui réclame des indemnités.

Une des premières conditions lorsqu'on se trouve sur le terrain, en présence d'une récolte endommagée, c'est que vous-même ou la personne chargée de vous représenter sache parfaitement le rendement de la récolte attaquée. Il ne faut pas discuter l'importance du dégât, mais fixer, avant tout, le nombre d'hectolitres de blé, s'il s'agit de blé, que la pièce eût rendus à l'hectare. On tombe assez généralement

vite d'accord sur ce point; il est très-important, car il est la base de tout ce qui va suivre.

Le rendement déterminé, on cherche alors quelle peut être l'étendue du dommage; c'est un travail de simple arpentage si le dégât est complet.

La surface du délit fixée, on apprécie si le blé est mangé à moitié, aux trois quarts, au tiers, etc.

Pour plus d'exactitude, s'il s'agit d'un dommage considérable, on le divise en plusieurs parcelles et l'on mesure la surface de chacune d'elles; on juge si dans la première il y a la moitié du blé de mangé, dans la deuxième, le quart, etc. Dans de telles conditions, l'opération est facile, on parvient assez aisément à s'entendre.

Mais où la difficulté est plus grande, c'est quand le dommage est réparti un peu partout, lorsqu'il n'y a pas de grandes places détruites, et que le mal est peu appréciable. Si les exigences du fermier sont trop exagérées, ici c'est ce qui arrive presque toujours, il n'y a pas d'autre moyen pour sortir de ce mauvais cas que de mesurer les coulées que les lapins ont faites. Souvent c'est fort long, fort difficile, mais c'est un bon régulateur, peu du goût de celui qui demande.

Les coulées de lièvres et de lapins ont $0^{m}.25$ de large; il faut donc 400 mètres de coulées pour produire un dommage complet sur un are.

Les animaux nuisent aux récoltes de différentes manières. Le lièvre et le lapin font de petits sentiers, des coulées enfin; le fauve mange les épis seulement, ne foule pas la paille, de sorte qu'un blé très-endommagé par les cerfs et les biches paraît intact à une certaine distance; ce n'est qu'en le regardant de plus près qu'on s'aperçoit que les épis ont été mangés. Estimer un pareil dégât à l'œil serait s'exposer à tomber dans des erreurs regrettables. On parvient à établir le chiffre du dégât d'une façon très-équitable en procédant ainsi :

On parcourt la pièce de blé; après avoir recherché attentivement les parties les plus endommagées, celles qui le sont moins, celles qui le sont peu, on forme le cercle en rapprochant les pouces et les index des deux mains; après avoir enfermé dans ce cercle le plus d'épis qu'on a pu saisir, on les compte et on prend note du nombre d'épis mangés et de celui des épis qui ne l'ont pas été. Lorsqu'on a répété l'expérience dans toutes les parcelles, on additionne le nombre des épis; si, sur cinq cents épis inscrits, il s'en trouve deux cents de détruits et trois cents respectés, on peut conclure que

le dégât porte sur les deux cinquièmes de la pièce. A-t-elle un hectare? on doit vous payer vingt ares. Nous connaissons des cultivateurs qui, pour prouver ce que fût devenu leur blé s'il n'avait pas été mangé en vert pendant l'hiver, ont imaginé de former des petits parcs de distance en distance, au moyen d'un pâlis suffisamment serré pour empêcher le gibier d'y pénétrer. Au moment de la moisson, l'état de la récolte dans ces parcs, comparé avec celui du reste de la pièce, peut servir à édifier les personnes chargées de constater le délit. Le moyen serait excellent s'il n'offrait pas autant de danger. Qui vous répondra qu'un cultivateur à conscience élastique — il y en a quelques-uns — n'ira pas la nuit répandre un peu de guano, ou n'arrosera pas avec un engrais liquide quelconque le blé enfermé dans ces enclos? Nous avons vu faire l'expérience de ces petits moyens; chaque fois, nous avons constaté que le fermier avait mal opéré. Ces parcs étaient trop petits; l'ombre projetée par le pâlis sur la plante enfermée la déterminait à pousser en herbe; il n'y avait là rien de bien concluant. Pour bien faire et pour obtenir un résultat utile, il faudrait que ces parcs eussent au moins un are de surface. Toutefois, le danger de la fraude que nous avons signalé plus haut n'en existera pas moins. S'il est triste d'émettre de pareils soupçons, il est plus triste encore d'avoir à dire que nous avons la preuve qu'ils sont quelquefois parfaitement fondés.

Le rendement en grain et en paille n'étant pas le même partout, nous nous abstenons de l'évaluer pécuniairement. Ce qu'on a de mieux à faire, c'est de consulter les mercuriales pour le prix des denrées, et de bien connaître la possibilité productive des terres du pays où l'on opère.

Les dégâts faits par les sangliers dans les grains, — par là, nous entendons blés, avoines, seigles et orges, — ne ressemblent pas à ceux que fait le cerf, qui, comme on vient de le voir, ne mange que les épis, sans casser les tiges; le sanglier, moins haut sur jambes, les couche à terre, les roule pour avoir le grain à portée. Pour constater le dommage, il faut donc rechercher tous les endroits où il a mangé; on en apprécie à l'œil la surface pour la réduire en are. Si les sangliers ont fait de grandes coulées, on mesure la longueur et la largeur de la même manière que nous l'avons indiqué pour les lièvres et les lapins. Restent les dégâts peu appréciables. Ici, c'est le cas de faire la part du feu; on indemnise le fermier aussi équitablement que possible; la partie importante du délit étant mathématiquement établie, on n'est plus exposé à payer trop ou trop peu.

Nous croyons en avoir dit assez maintenant sur ce grave sujet pour faire comprendre que le premier venu n'est pas apte à constater des dommages causés par le gibier dans les céréales. Il ne suffit pas, nous le répétons, d'être cultivateur : il faut être encore chasseur, et chasseur expérimenté, connaissant bien les habitudes, les mœurs du gibier, et, de plus, il est nécessaire d'être doué d'un grand esprit d'observation. Combien d'experts n'avons-nous pas vus qui ne savaient pas distinguer le repaire de lapin du repaire de lièvre, qui appelaient terriers de simples jouettes, et prenaient des voies de mouton pour des voies de chevreuil !

Depuis que la culture de la betterave a pris chez nous une grande extension, dans le voisinage des forêts, les propriétaires de bois ont souvent des indemnités considérables à payer. Cette nature de délit se règle facilement par le nombre des betteraves détruites et par la moyenne de leur poids. Mais compter une à une des betteraves est un grand travail; et comme une seule personne ne peut pas le faire, on est bien obligé de le faire à plusieurs; lorsqu'on réunit le chiffre des betteraves mangées trouvé par chaque compteur, il arrive toujours qu'on n'est pas d'accord avec le fermier qui a compté de son côté. Cela vient de ce que toutes les betteraves ne sont pas entièrement rongées, qu'il y en a qui ne le sont que fort peu, sur une seule face, et qui échappent à l'œil de celui qui suit les rayons en sens inverse du fermier.

Nous avons trouvé un moyen sûr pour obvier à ces inconvénients, il nous a constamment réussi.

La manière la plus ordinaire et la plus naturelle, lorsqu'il s'agissait de régler le dommage fait dans une pièce de betteraves, consistait à suivre chaque rayon et à compter les légumes détruits ou attaqués; c'était la besogne des experts; le cultivateur lésé présentait son compte, qu'on comparait avec celui de la partie adverse. Nous procédons autrement; nous laissons le fermier compter seul ses betteraves; il inscrit le nombre qu'il a trouvé dans chaque rayon, qui a son numéro d'ordre; le jour de l'expertise sur le terrain, il remet son état.

On convient d'avance qu'il sera pris au hasard un certain nombre de rayons, dont on comptera les betteraves mangées, et que si l'on trouve, par exemple, dans le rayon n° 1, deux betteraves, et trois dans le n° 5, en plus du nombre accusé sur l'état du fermier, cinq betteraves alors seront diminuées de la somme totale autant de fois qu'il y a de rayons dans la pièce.

Ainsi, s'il y a eu, d'après le compte du fermier, quatre mille betteraves détruites, en ayant trouvé cinq en plus dans les deux rayons nos 1 et 5, admettant que la pièce était divisée par 100 rayons, on multipliera donc 100 par 5 et on aura à retrancher 500 betteraves du chiffre de 4,000 réclamé par le plaignant.

On recherche ensuite le poids de chaque betterave : on l'obtient en en pesant dix de grosseur différente pour avoir le poids moyen.

Tout cultivateur accepte cette convention, qui lève toutes les difficultés; en comptant ses betteraves, il sait qu'il a intérêt à ne pas se tromper, attendu qu'il serait victime de ses erreurs; la vérification de son opération est fort simple et abrége singulièrement le travail. Mais le plus grand des avantages qui résulte de notre méthode, c'est de permettre de pouvoir se passer d'experts, qui ne se déplacent pas pour le plaisir de se promener, et sont souvent cause, faute de s'entendre, que les parties sont obligées d'avoir recours aux tribunaux.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans conseiller quelques mesures élémentaires de précaution qu'on aurait le plus grand tort de négliger.

Les dommages dont se plaignent les cultivateurs sont, en général, occasionnés par le gibier des forêts ou des remises; ils savent donc d'avance quelles sont celles de leurs terres qui seront endommagées : là est le danger. A l'endroit de ses récoltes, le fermier, nous le reconnaissons, a le cœur tendre; il n'aime pas à voir ce qu'il a cultivé avec tant de peine et de soin, détruit sous ses yeux par de maudits lapins, par des lièvres insolents auxquels il ne lui est pas permis de toucher. Tout naturellement alors il se fait dans son esprit un petit calcul, qu'on peut exprimer à peu près avec ces quelques mots : « A quoi me servirait de semer, de fumer, de bien labourer ce coin de terre, puisqu'il n'y viendra rien, puisque ce sera mangé? Mon propriétaire me payera tout de même le dégât. » La logique de cet éloquent monologue, on l'a déjà devinée, et elle prouve combien il est utile de surveiller certains cultivateurs, de constater régulièrement l'état des cultures à différentes époques de l'année, pour être légalement armé lorsque viendra l'époque de la moisson, c'est-à-dire le *quart d'heure de Rabelais.*

Ce sont les gardes qui peuvent le mieux surveiller les cultures; tout se passant sous leurs yeux, ils sont à même de rendre compte des travaux agricoles qui s'exécutent en leur présence. Ils ne doivent pas craindre de visiter les sacs de

semence, de compter les tas de fumier avant qu'on les répande, avant qu'on enterre cet engrais. Un garde intelligent ne doit pas omettre de dire à son maître si l'assolement des terres a été interverti, si la terre enfin était dans les conditions voulues pour recevoir telle ou telle semence plutôt que telle autre.

Enfin, nous ne conclurons pas sans dire qu'il ne faut pas hésiter à récolter à son compte la totalité d'une pièce de blé, d'avoine ou autre céréale, lorsque le fermier demande une indemnité tellement exagérée que, même avec les dispositions les plus favorables, on ne puisse en passer par ses exigences sans s'exposer à être classé par lui comme un ignorant, si ce n'est plus.

On fera bien de saisir une telle occasion pour lui donner une leçon; le produit obtenu de la récolte, comparé avec le chiffre de l'indemnité qu'il demandait, devient une démonstration qui le rendra plus coulant une autre fois.

Il ne se passe pas d'année, pas de mois, sans qu'on nous demande quels peuvent être les moyens pour se mettre à l'abri de ces indemnités onéreuses, qui semblent augmenter à mesure que le gibier diminue.

Le lapin est surtout la cause principale du mal; pour vivre en paix avec les cultivateurs, il faut s'en priver et se décider à une destruction radicale.

Mais si l'on tient à en conserver assez pour alimenter une chasse, il faut s'attendre à payer presque autant d'indemnité que si l'on en avait beaucoup.

On parvient à atténuer le dommage que font ces animaux en cultivant des placeaux dans les bois, en soignant l'état gazonné des routes, l'hiver, en temps de neige surtout, en faisant couper des branches le long des chemins, dans le voisinage des grands terriers. On laisse séjourner ces branches sur le sol, ça va sans dire. Enfin, il faut savoir gouverner son gibier, ne pas se laisser envahir, et faire en sorte que les destructions compensent la reproduction; voilà ce que nous indiquons : c'est ce qui semble le plus rationnel.

CHAPITRE XXIV

LE GARDE, SES DEVOIRS; SON ÉQUIPEMENT; HYGIÈNE, ETC.

Tous les gouvernements civilisés tendent instinctivement à la perfection de leurs rouages administratifs, et cependant il n'en est peut-être pas un seul qui n'ait quelques côtés défectueux et imparfaits. Chez les uns ce sont les voies de communication qui laissent à désirer, d'autres ont leur agriculture en retard sur celle de leurs voisins. En France, croyons-nous, c'est la question forestière qui, jusqu'à ce jour, est restée stationnaire. Toutefois, s'il est vrai que la culture des bois n'ait pas été vulgarisée autant que celle du blé et de la vigne, par exemple, il y aurait injustice à ne pas reconnaître qu'on lui a donné de fréquentes preuves de sollicitude sous les règnes les plus marquants de notre histoire. Mais il n'est pas douteux, et c'est là le côté faible des choses, que c'était moins en vue de leur amélioration que parce qu'on savait trouver dans les forêts des ressources le jour où on voudrait les traiter en Californie végétale. Il résulte donc naturellement de là que les esprits clairvoyants sont forcément amenés à croire que les représentants du pays qui, du haut de la tribune, ont combattu les aliénations forestières, faisaient bien plus de la politique que de la sylviculture, et que, — autre vérité, — pour oser plaider la cause de l'une de nos plus grandes richesses territoriales, il fallait être de l'opposition. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent chez nos voisins, et l'on peut être certain que, s'il venait à l'esprit d'un souverain allemand de vouloir aliéner des forêts, c'est assurément au corps forestier tout entier qu'il aurait à répondre, et nullement à un parti politique. Pourquoi donc en France les hommes spéciaux

n'osent-ils rien dire ouvertement? Pourquoi leur saurait-on mauvais gré de défendre le domaine qui leur est confié? — C'est là une anomalie regrettable qui blesse la logique, et qui disparaîtra infailliblement le jour où les forêts passeront du ministère des finances à celui de l'agriculture. Or, on conçoit aisément que la question forestière, qui a été si souvent mêlée à la politique, ait été négligée dans des détails d'un ordre secondaire qui ne laissent cependant pas que d'avoir une importance réelle. C'est ainsi que, jusqu'ici, on s'est peu préoccupé de l'*Élément-Garde*, bien que ce soit la source la moins contestable de toute conservation, de toute protection. Les peuples du nord de l'Europe, les Russes et les Allemands surtout, ont su mettre en valeur la classe si utile et si intéressante des gardes, qui, dans ces pays, rendent, par l'état avancé de leur instruction, d'incontestables services. Chez nous, au contraire, — nous rougissons de l'avouer, — beaucoup de ces serviteurs, que nous laissons croupir dans l'ignorance, s'ils ne sont pas nuisibles, concourent, dans tous les cas, bien imparfaitement à la conservation de nos propriétés. Pour ne donner qu'une preuve de cette attristante vérité, ne suffit-il pas de citer la grande armée de nos gardes champêtres et du plus grand nombre de nos gardes particuliers? Combien en trouverait-on en état de constater régulièrement, par procès-verbal, le plus simple délit?... Mais quittons la propriété privée pour rentrer sur les terres de l'État.

Lors de la refonte du Code forestier en 1826, qui, soit dit en passant, comme le dictionnaire de l'Académie, est fait et toujours à refaire, il a été admis en principe que l'on créerait des écoles secondaires dans les régions les plus boisées de la France. Elles seront, dit l'ordonnance réglementaire, destinées à former des sujets pour les emplois de gardes.

La durée des cours sera de deux ans.

L'enseignement dans les écoles secondaires aura pour objet :

1° L'écriture, la grammaire et les quatre premières règles de l'arithmétique.

2° La connaissance des arbres forestiers et de leurs qualités et usages, et spécialement celle des arbres propres aux constructions civiles et navales ;

3° Les semis et plantations ;

4° Les principes sur les aménagements, les estimations et les exploitations ;

5° La connaissance des dispositions législatives et régle-

mentaires qui concernent les fonctions des gardes, la rédaction des procès-verbaux et les formalités dont ils doivent être revêtus, les citations, la tenue d'un livre-journal et l'exercice des droits d'usage.

On devait déterminer par une ordonnance spéciale les lieux où les écoles secondaires seraient établies, le nombre des élèves, les conditions d'admissibilité, et les moyens de pourvoir à l'entretien et à l'enseignement des élèves de ces écoles.

Rien ou presque rien de semblable n'a été fait! Est-ce donc une difficulté si grande, et sommes-nous donc si pauvres pour qu'une mesure si sagement prévue ne puisse pas être réalisée, et reste à l'état de lettre morte depuis 1826? Pourquoi n'a-t-on pas utilisé, à cet effet, le château de Saverne, que M. Parade, l'ancien directeur de l'école forestière, avait, dès 1837, désigné au gouvernement pour y transférer l'école de Nancy? Situé au milieu de nos belles forêts des Vosges, le choix n'était-il pas des plus heureux? Et Rambouillet, inhabité, dans le voisinage d'un massif forestier des plus intéressants, si instructif par les nombreuses améliorations qu'on y fait chaque année, ne serait-ce pas là une merveilleuse localité pour l'installation d'une école secondaire?

Pourquoi ces essais insuffisants, ces demi-mesures tentées à Villers-Cotterets en faveur des brigadiers-gardes qui se préparent à l'examen de garde-général adjoint? N'eût-il pas mieux valu balayer de l'ancien château des d'Orléans cette immondice humaine de notre civilisation qu'on appelle le dépôt de mendicité de la Seine, pour le remplacer par une école sérieuse de gardes? Où trouverait-on en France un plus riche amphithéâtre d'enseignements que celui de la magnifique forêt de Retz?

Formés dans de pareils établissements, on comprend alors toute la valeur des garanties qu'offriraient les gardes de cette provenance, aussi bien à l'administration forestière qu'à la propriété privée. Porteurs de diplômes de capacité délivrés après examen à leur sortie de l'école, quel est le riche propriétaire de bois qui ne s'empresserait pas de prendre à son service de pareils sujets, la plupart fils de gardes destinés à succéder à leur père?

Certains lecteurs seront surpris peut-être que nous ayons autant insisté sur un sujet qui serait, en effet, plus à sa place dans un ouvrage forestier qu'au milieu d'un traité sur la chasse.

Justifions-nous de ce reproche.

Appelés par goût et par vocation à vivre depuis longues

années au milieu des gardes, nous avons dû étudier avec soin, et presque par devoir, leurs besoins, le bon et le mauvais côté des conditions dans lesquelles ils sont placés; nous avons appris à connaître leurs qualités et leurs défauts, ce qu'ils ignorent, le peu qu'ils savent et ce qu'ils devraient savoir; par la position qui leur est faite, nous avons pu apprécier ce que nous sommes en droit d'exiger d'eux, et la nature des services qu'ils rendent en échange des avantages que nous leur offrons.

Journellement donc, initiés à toutes les phases de sa modeste existence, nous nous sommes tout particulièrement appliqués à rechercher ce qui est rigoureusement indispensable à un garde pour qu'il puisse vivre, lui et les siens, sans avoir le droit de se plaindre, sans être tenaillé par un état voisin de la misère, indigne de celui qui l'emploie.

Loin de nous la pensée de déverser le blâme sur ce qui a été fait, et sur ce qu'on fait tous les jours pour améliorer le sort des gardes qui appartiennent à nos services publics; matériellement parlant, il est incontestable que des efforts généreux ont été tentés dans ces derniers temps en leur faveur.

Nous voudrions pouvoir dire que nous avons rencontré la même bienveillance à l'égard du nombreux personnel de la propriété particulière. Ici, dans le cours de nos investigations, que de tableaux affligeants n'avons-nous pas vus! que de scènes poignantes de pauvreté! Que de planches sans pain! Que d'enfants sans vêtements d'hiver, par les froids les plus rigoureux, n'avons-nous pas rencontrés sur le chemin couvert de neige qui conduit à l'école du village, située souvent à plusieurs kilomètres de la maison!

Il y a des imaginations heureuses qui voient tout en beau et savent rendre dignes d'envie des situations où notre pessimisme, plus près des choses positives de la terre, ne nous a permis d'entrevoir le plus souvent qu'une femme et des enfants mal vêtus, qu'une étable veuve de bétail, qu'une cour boueuse et des arbres sans fruits faute de soleil; nous demandons bien pardon au lecteur de ne savoir pas mettre plus de soleil et de couleurs roses sur notre palette; aussi, pour reconquérir son indulgence, nous nous hâterons de réjouir ses yeux en lui faisant oublier nos prosaïques et attristantes descriptions.

..... « Voyez-vous cette maison blanche et proprette, aux portes et contrevents verts, à la toiture de tuiles ou d'ardoises qui s'élève coquettement au milieu du bois? Un jardinet l'entoure enclos d'une haie vive, nettement taillée; les utiles

légumes en occupent la plus large place, mais quelques fleurs élégantes aux joyeuses couleurs ne lui font pas défaut, et de leur côté les arbres à fruits n'y sont point oubliés.

« Par delà le jardin s'étend une terre en culture, que limitent les verts fourrés de la forêt.

« Entendez-vous, vers le soir, beugler doucement la génisse qui suit sa mère à l'étable, après avoir, auprès d'elle, passé la journée sous le frais ombrage des hauts taillis et brouté dans les clairières les bruyères et le thym? Voyez-vous, devant la porte d'entrée, s'ébattre de vermeils et bruyants enfants sous l'œil vigilant de la ménagère, qui, tout en les couvrant de sa maternelle sollicitude, prépare le repas du soir pour le moment où rentrera le chef de la famille?

« Le voilà qui paraît sur la verte lisière des massifs, le sac en bandouillère, la plaque sur la poitrine et le mousqueton sous le bras : c'est le *garde forestier*, et c'est avec la *maison forestière* que nous venons de faire connaissance.

« Elle n'est pas vaste, la maison forestière, mais elle suffit à l'utile et modeste existence de la famille qui l'habite; une cuisine, un fournil, une chambre à feu, deux chambres froides, un cellier, une étable, une cave, un grenier, la composent, avec quelques accessoires, à peu près tout entière.

« Le terrain cultivé qui l'environne contient un hectare, l'étable est disposée pour recevoir deux vaches et la suite de l'une d'elles. Chaque année une provision de bois, bûches, cotrets et bourrées, largement suffisante pour la consommation de la famille, est fournie et conduite gratuitement à la maison du garde, qui émarge en outre au budget de l'État un traitement annuel variant de 600 à 650 et 700 francs.

« Avec de l'ordre et une bonne conduite, le garde forestier peut, en ces conditions, vivre et élever sa famille dans une aisance relative, et s'il a une instruction suffisante, il pourra quelque jour devenir brigadier et voir par là s'élever ses appointements en même temps que croître la portion d'autorité qui lui est dévolue.

« Que l'homme mou, oisif, indélicat ou débauché ne tente point de prendre rang dans cette agreste milice; il n'y restera pas. A toute heure du jour et de la nuit le bon garde est sur le qui-vive, prêt à courir partout où la sécurité de la forêt ou même du gibier réclame sa présence; souvent ce n'est qu'au prix d'embuscades nocturnes et prolongées, sous la pluie ou la neige, que le braconnier incorrigible ou l'audacieux voleur de bois peuvent être pris sur le fait et subir une répression méritée et efficace. D'autres fois, c'est par

des recherches constantes et minutieuses que les traces d'un délit grave, la coupe et l'enlèvement d'un arbre de prix par exemple, sont retrouvées et suivies, et permettront d'aller opérer la saisie du corps du délit et de convaincre le maraudeur à une grande journée de marche, peut-être, du lieu où l'arbre aura été abattu, chargé et emporté. »

Nous nous en rapportons au bon sens du lecteur, ne peut-on pas raisonnablement craindre que la plume qui a tracé cette *fraîche* et *consolante* étude n'ait connu que l'exception prise peut-être chez les gardes de MM. de Rothschild et des comtes Greffulhe? N'étions-nous pas plutôt dans le vrai lorsque nous avons entendu dépeindre le sort de la grande généralité de ces autres gardes qu'on rencontre le plus souvent au cabaret les jours du marché, et plus fréquemment sur les routes publiques que dans les sentiers détournés de leurs bois?

Oui, certes, il y aurait imprudence et maladresse, il serait même criminel d'exagérer ces misères pour faire pénétrer dans l'esprit de nos gardes des aspirations de bien-être qui auraient pour résultat le mécontentement; mais ne croyez-vous pas, cher lecteur, qu'il y ait aussi un certain inconvénient, en faisant croire que rien ne manque à leur bonheur, de détourner ainsi l'attention que mérite un corps laissé dans l'ignorance et dans le dénûment, et de paralyser enfin les bonnes intentions de leurs maîtres, qui finiront par croire, comme les lecteurs de la pastorale ci-dessus, qu'il n'y a rien en ce monde de plus heureux qu'un garde?

J'entends tous les jours nos riches propriétaires se plaindre de l'incapacité de leurs serviteurs. Ne serait-il pas plus juste de s'en prendre à l'état de choses établi chez nous, qui rend le choix et le mode de recrutement si difficiles pour les propriétaires? Les meilleurs sujets n'ont-ils pas raison de leur préférer les administrations de l'État, qui assurent à ses préposés une retraite pour leurs vieux jours, une garantie pour l'avenir, et une satisfaction pour leur amour-propre?

Il y a en France une grande distance entre les employés de la propriété privée et ceux du gouvernement : celui-ci sera toujours mieux servi, tant que les particuliers ne feront pas un meilleur sort à leurs employés, en leur assurant une position proportionnellement plus lucrative.

Toutefois, ce serait se faire illusion de croire qu'il suffise de payer plus cher pour obtenir un résultat complet. Ici, le doute est permis, parce qu'il reste encore la question de hiérarchie, celle d'avancement, et l'action du supérieur sur le subordonné, toutes choses qui ne se rencontrent que dans nos administrations publiques, ou par exception sur les pro-

priétés princières devenues de plus en plus rares chez nous. Dans tous les cas, s'il ne faut pas payer trop, faut-il au moins payer assez.

Ce que les particuliers se croient en droit d'exiger des gardes, en échange de la modique somme de 1 fr. 65 par jour qu'ils leur offrent, est souvent très-considérable.

Certes, un homme qui réunirait toutes les conditions voulues serait un homme complet, et il ne lui manquerait certainement que le latin et le grec pour être apte aux emplois les mieux rétribués.

Par curiosité, énumérons les connaissances et les qualités que doit posséder un garde pour être accompli.

Il faut d'abord qu'il soit doué d'une excellente santé, qu'il ait bon pied, bon œil, qu'il soit plus grand que petit pour être fort et vigoureux, supportant sans se plaindre la neige et la pluie, le chaud et le froid, la nuit et le jour ; à ces qualités, qui sont généralement celles du soldat, le garde, moins bien favorisé, qui n'a pas comme celui-ci le bâton de maréchal dans son sac, ce qui est bien quelque chose, doit en joindre bien d'autres encore.

Sobre comme le chameau du désert, d'une probité irréprochable, le vrai garde reste inaccessible aux effets séducteurs de la pièce de cinq francs, poussée même jusqu'au double napoléon.

Il va sans dire que les chevreuils, les faisans, les perdrix, les lièvres et les lapins sont ses enfants, qu'il respecte toujours comme la prunelle de ses yeux, et qu'il fera respecter au risque de sa vie par le braconnier qui lui crie la terrible formule : *passe au large!* — Ceci n'est que le côté moral.

Quant aux connaissances cynégético-forestières, elles ne sont pas moins indispensables : c'est son pain quotidien.

Ne faut-il pas qu'il soit capable de reconnaître la voie des animaux nuisibles pour leur tendre des piéges et les détruire? Ne faut-il pas encore qu'il sache faire l'éducation d'un chien d'arrêt, conduire des chiens courants, les faire chasser, les soigner dans leurs maladies, diriger des battues, tirer proprement un coup de fusil, entretenir et nettoyer les armes? Tout cela, si l'on veut, serait peu s'il ne fallait pas qu'il fît en même temps des élèves de perdreaux et de faisans, qu'il multipliât ou détruisît, en temps opportun, le gibier poil, pour éviter les dommages aux récoltes et aux arbres, qu'il appréciât les dégâts et leur importance.

Mais ce n'est pas tout ; ne voulons-nous pas aussi que nos gardes, chez les particuliers du moins, dussent-ils se faire

accompagner d'un gendarme et du curé, ainsi que nous l'avons vu sur un de nos plus vastes domaines de Picardie, nous voulons, disons-nous, qu'ils soient en état de faire des martelages, d'estimer des coupes de bois, de les vendre, de les exploiter, de surveiller les opérations d'élagages, d'exécuter des plantations, des semis, des pépinières, de conduire des travaux de réparations de routes, de curage et d'ouverture de fossés, de rédiger assez correctement des procès-verbaux de délits pour qu'ils ne soient pas entachés de nullité? Eh bien, tout cela n'oblige-t-il pas le garde à entretenir avec son maître absent une correspondance suffisamment claire et précise et à tenir un registre de comptabilité avec une exactitude suffisante? Enfin, pour combler la mesure, quel est, de nos jours, celui de nos grands propriétaires qui, en temps de fermentation électorale, ne demande pas, et pour cause, à cet utile auxiliaire de ses plaisirs, qu'il soit poli, attentif, aux petits soins et rempli de prévenances pour tout le monde; cela sans hasarder la moindre concession sur son service, sans hasarder une faiblesse; un rôle diplomatique digne de Talleyrand? On veut encore qu'il se montre bon époux et bon père, estimé et considéré de tous les habitants du village et surtout très-bien avec M. le maire et M. le curé.

Ceci posé, pour tant de choses, savez-vous ce que la généralité de nos propriétaires qui ont des gardes leur donnent en retour? 600 francs, un logement, le chauffage et un habillement incomplet qui consiste, le plus souvent, en une casquette à galon doré. C'est là la rétribution annuelle pour subvenir aux besoins d'une femme, de ses enfants, des furets et des chiens. — Par saint Hubert! nous regrettons bien cordialement de n'avoir pas encore entendu dire que le prix Montyon ait été accordé à ces vertueux serviteurs!

Nous avons entre les mains de nombreuses notes recueillies un peu partout, qui nous ont permis d'apprécier la situation et le sort faits aux gardes des principaux pays de l'Europe. Voici le résumé de ces observations.

C'est en Angleterre que les gardes, qui servent presque exclusivement à la conservation du gibier, sont relativement les moins nombreux et les mieux rétribués : cela tient d'une part à l'état de la propriété peu divisée, et de l'autre à l'habitude d'entourer de clôtures les plus vastes domaines, circonstance qui rend la surveillance très-facile. Aussi n'y a-t-il guère que chez les gens riches qu'on rencontre des gardes, et leur éducation est exclusivement cynégétique. Les Anglais, qui ont inventé *la spécialité*, en rétribuant largement leurs gens, et à la condition de les laisser dans leurs attributions,

sont à ce qu'il paraît très-bien servis. Ce système, avec l'état de nos fortunes, ne saurait être généralisé chez nous.

L'Allemagne se distingue par la supériorité de ses gardes, qui sont généralement fort instruits; relevés à leurs propres yeux par la considération dont on les entoure, ils ont une importance que nous ne soupçonnons même pas chez nous. Sous ce rapport, c'est chez les peuples du nord de l'Europe que nous devons aller chercher nos inspirations.

Le personnel des gardes en France est très-considérable; c'est une véritable armée qui ne compte pas moins de 48,000 individus dans ses rangs. Ce chiffre approximatif se décompose de la manière suivante :

Gardes champêtres.	37,000
Gardes forestiers de l'État.	3,500
Gardes forestiers de la liste civile . . .	300
Gardes particuliers de la propriété aisée.	6,600
Gardes de la grande propriété	600
	48,000

Nous ne parlerons qu'en passant des 37,000 gardes champêtres, honorables victimes des champs de bataille; manchots, boiteux ou éclopés. Leur organisation a énormément besoin d'être revue, corrigée et perfectionnée; on s'en occupe, on en parle beaucoup depuis longtemps, on en parlera vraisemblablement longtemps encore; espérons que nous ne perdrons rien à attendre. D'ici là, sans faire de comparaison aucune, notre garde champêtre continue à être au garde allemand à peu près ce que le soldat du train est au maréchal de France.

Viennent ensuite les 3,500 gardes forestiers qui servent l'État et qui certainement constituent la part sérieuse de la profession. Nous sommes heureux de pouvoir dire que depuis quelques années l'administration générale, nous l'avons écrit déjà, fait des efforts très-louables pour améliorer le sort de ses préposés; presque tous sont loges maintenant en maison forestière, et lorsqu'ils veulent s'instruire, le zèle et la bienveillance de leurs supérieurs sortis des écoles spéciales ne leur font pas défaut. Toutefois, il est regrettable qu'on ait attendu aussi longtemps pour voir dans ces 3,500 individus un élément précieux appelé à rendre un jour des services immenses, dès que leurs moyens d'existence auront encore été améliorés et qu'avant cela leur instruction sera plus étendue.

Du moment où le droit de chasse a été loué dans les fo-

rêts, la tâche des gardes a été simplifiée ; ils ne seraient donc pas excusables s'ils négligeaient de consacrer plus de temps pour acquérir des notions indispensables sur leurs attributions, leurs devoirs et leurs droits. Du reste, tout prétexte pour excuser leur ignorance vient de leur être enlevé par la publication d'un excellent livre ayant pour titre : *Guide pratique et raisonné du garde forestier*, dont l'auteur est M. A. Bouquet de la Grye, agent distingué de l'administration des forêts.

Quant aux gardes des domaines de la liste civile, ils se rapprochent incontestablement le plus du garde allemand, qui pour nous est le garde type. En effet, le garde des forêts de la Couronne, comme chez nos voisins, doit s'occuper en même temps du gibier et des bois ; choisis parmi des sujets d'élite, ces agents sont traités en conséquence, et leur position est bien préférable à celle des autres gardes. Par tradition, l'administration de la liste civile, très-paternelle, a beaucoup de sollicitude pour les employés, que leur service place souvent sous les yeux mêmes du chef de l'État ; ici on améliore chaque année le sort des préposés, qui savent que la bienveillance de leurs supérieurs leur est acquise. Il résulte de cette augmentation de bien-être que dans les forêts de la Couronne on rencontre un peu plus de zèle que partout ailleurs ; moins chez nos nouveaux gardes cependant que chez les gardes des anciennes listes civiles, qui tenaient bien plus à leur place que de nos jours. La plupart des sujets sont actuellement choisis dans l'armée ; ceux-là perdent bien vite les illusions qu'ils s'étaient faites sur leur métier, et donnent leur démission pour aller chercher fortune ailleurs. Nous expliquons leur dégoût par leur ignorance des ressources de la profession ; ils n'ont pas le talent des gardes d'autrefois à faire bouillir leur marmite, en sachant se créer de nombreux avantages, sans cesser d'être honnêtes, par le dressage des chiens, en prenant beaucoup d'animaux nuisibles, en sachant avoir des lapins sans nuire au bois, en vendant aux naturalistes les sujets rares pour les collections, etc., etc. Le sous-officier qui a obtenu un emploi de garde sans avoir la moindre vocation ne sait rien faire de tout cela, est réduit à sa modeste solde, et ne reste presque toujours qu'un bon serviteur, poli, discipliné, faisant son métier sans en avoir la passion, conséquemment d'une utilité très-contestable, et en même temps ayant tout juste de quoi vivre.

Il nous reste à parler des 6,600 gardes de la propriété aisée et des 600 gardes de nos grands domaines.

Les gardes qui appartiennent à la première de ces catégories rendent des services sans nombre et sont, qu'on nous

passe la trivialité du mot, mis à toutes les sauces. Échanger la serpette du jardinier et le long couteau à cueillir chaque matin les asperges contre le couteau de chasse et la trompe est ce qu'ils font tous les jours. Nous avons connu dans les environs d'Abbeville un châtelain grand fouetteur de lièvres, qui avait dans un seul homme son berger, son piqueux, son palefrenier, son valet de chambre, et de plus le mari de sa femme de charge, qui était fort jolie. Que de fois n'avons-nous pas vu ce serviteur complexe sonner des fanfares en ramenant les moutons au bercail, donner ensuite la soupe aux chiens et nous servir à table un jour que nous avions forcé un lièvre dont il avait dix fois déjoué les ruses!

Le garde particulier, au besoin, monte sur le siége et conduit Madame à la sous-préfecture ou au bal de l'hôtel-de-ville, dirige la moisson, fait admirablement le cidre, surveille les récoltes et la rentrée des betteraves ; il n'est pas étranger à l'estimation des coupes de taillis, élague les arbres ou les mutile, peu importe, et distribue et règle la ration des chevaux, si faire valoir il y a. En somme, un tel serviteur, lorsqu'il est honnête et sobre, est un instrument précieux dans une maison ; mais on aurait tort de croire que du garde il ait quelque chose : il n'en a rien, absolument rien, si ce n'est sa toque à galon et sa plaque aux armes problématiques du maître, deux parures auxquelles il tient essentiellement, et qui, cependant, n'ont rien de bien effrayant, nous vous prions de le croire, pour les braconniers du village.

Les gardes de nos grandes terres sont incontestablement plus parfaits au point de vue de leurs fonctions, plus rétribués, et parfois mieux choisis; on serait en droit d'en attendre de bons services s'ils étaient plus instruits: malheureusement l'instruction est leur côté faible, un peu comme partout. Ici, une fois de plus, nous ne pouvons que former des vœux pour que des écoles soient enfin créées en faveur de tels sujets; pourquoi nos grands propriétaires eux-mêmes n'en prendraient-ils pas l'initiative?

Il est évident qu'un pareil état de choses a eu pour conséquence la disparition du gibier de beaucoup de nos territoires, de nombreux délits dans nos bois et l'extension du braconnage.

Dans ce que l'on vient de lire, nous nous préoccupons surtout du côté moral de notre sujet; d'autres, et depuis longtemps déjà, ont recherché les moyens matériels pour venir en aide aux gardes et améliorer la situation. On a organisé pour cela des sociétés contre le braconnage; M. Houzel a formulé *un système de surveillance pour la conservation des forêts et des chasses.*

« Au lieu de ces chiens courants bâtards destinés à dépeupler en détail la forêt la plus giboyeuse, dit l'auteur de ce projet, donnez à votre garde des chiens de forte race dressés à dépister les braconniers et les maraudeurs de bois, tout comme les chiens de douaniers sont habitués à flairer la contrebande. Tout le monde connaît les bons résultats qu'on obtient avec ces merveilleux animaux ; leur éducation n'est pas difficile, et avec du soin et de l'intelligence ils comprennent bien vite ce qu'on leur demande. Employés à la conservation du gibier, dans les bois, ils éventent les délinquants et les saisissent par le vêtement s'ils veulent fuir. Avec de pareils chiens, un garde seul peut sortir la nuit sans craindre d'être surpris ; on ne saurait se faire une idée de la terreur qu'inspirent aux braconniers ces animaux lorsqu'ils sont bien dressés.

« Tous nos grands propriétaires devraient donner à leurs gardes un ou deux de ces utiles animaux ; on assure qu'en Belgique on trouve facilement à s'en procurer. Un garde escorté par un bon chien vaut à lui seul plusieurs gardes ; il y aurait donc économie, puisqu'un chien coûte moins cher à entretenir qu'un homme, qui n'est jamais satisfait. »

Nous ne croyons pas que, dans la pratique, les choses soient aussi faciles qu'on paraît le croire. L'idée est bonne, mais l'exécution présente des difficultés. Plusieurs expériences ont été faites sous nos yeux : les résultats obtenus, nous sommes désolés d'être obligés d'en convenir, n'ont pas été très-satisfaisants. Les chiens qu'on s'était procurés, soit qu'ils n'eussent pas été suffisamment familiarisés avec leurs maîtres, soit qu'ils eussent été mal choisis, se jetaient la nuit aussi bien sur un garde que sur un braconnier ; il était impossible de les laisser en liberté. Cependant, nous dirons, à l'appui du projet de M. Houzel, que nous avons particulièrement connu un excellent limier pour cerf du nom de *Tire-fort* qui chassait admirablement à voie le braconnier sans s'occuper des personnes qu'il rencontrait, c'est-à-dire qu'il gardait très-bien le change. Avec ce précieux animal, il n'y avait plus de braconnage possible ; aussi la pauvre bête ne tarda-t-elle pas à être la victime de son utilité : elle fut tuée par un braconnier au moment où elle allait le saisir. Son maître l'a fait empailler ; on peut la voir chez un garde du Vivier-Corax, dans la forêt de Compiègne.

Les devoirs du garde n'ont rien de désagréable pour celui qui les remplit avec goût ; leur accomplissement offre même un certain attrait que ne comprend, que ne soupçonne même pas le sergent-major fait garde, le même enfin qui eût indistinctement accepté un emploi dans la douane, les chemins

de fer ou toute autre administration. Désireux de surveiller le mieux possible sa garderie, le garde sérieux préférera toujours résider au milieu des bois, contrairement au garde de l'école nouvelle, qui aime bien mieux demeurer dans un village, où sa femme, qui n'est pas toujours le genre de femme qu'il aurait dû choisir, s'ennuiera moins, pourra voir du monde et voisiner. Ce dernier fera son service avec exactitude, mais en plein jour, à la face du soleil, au su et vu de tout le monde ; ne suivant que les chemins et les routes, ne pénétrant pas dans l'intérieur des enceintes boisées, il faut naturellement que les délinquants viennent le trouver; dans ce cas, il fera son devoir; quelquefois même il fera plus que son devoir en verbalisant contre un indigent, un malheureux qu'il aurait pu se contenter de renvoyer. Le livret d'un pareil fonctionnaire est toujours en règle, et vous y trouverez stéréotypée sur chaque feuillet cette phrase traditionnelle : *Avoir fait ma tournée, rien de nouveau.* Le garde de vocation procède tout autrement; tout, dans son service, est irrégulier, tout est ruse et adresse ; on ne sait jamais où il est, ni où il va. C'est en chassant son lapin qu'il découvre les délits; il pénètre dans les massifs, où il tombe, le plus souvent par hasard, il est vrai, sur un arbre coupé, sur un chevreuil pris au collet, toutes choses que le sergent de ville garde n'eût point trouvées. Malheureusement, habitué à la discipline, exact, généralement honnête et franc, celui-ci, par ses qualités, sa bonne tenue et sa bonne volonté, plaît à ses supérieurs, qui sont alors disposés à l'indulgence. A nos yeux, un pareil homme ne sera jamais qu'un garde incomplet et d'une utilité plus que contestable, sa femme une ménagère insuffisante qui ne voudra pas traire la vache ; ses enfants ne feront jamais une pépinière de bons gardes.

Tels sont les inconvénients et les avantages principaux qui distinguent le sujet garde par vocation de celui qui s'est fait garde pour vivre, sans avoir la bosse du métier. Nous avons rencontré des exceptions; elles sont malheureusement fort rares, et ne servent qu'à constituer la règle. Il n'y a rien de hasardé dans ce que nous venons de dire, et, d'après ce qui suit, on comprendra qu'il est bien naturel que certaines organisations, certains caractères n'aient pas l'aptitude et le goût que réclament des fonctions aussi complexes que celles de nos gardes.

Nous avons tracé en quelques traits ce qui distingue le plus essentiellement le serviteur d'autrefois de celui d'aujourd'hui; comme les bonnes traditions s'en vont, chassées par les idées nouvelles qui viennent les remplacer, hâtons-

nous de fixer ici les devoirs du bon garde, pour qu'un jour, si l'on veut, on puisse les retrouver.

Matinal comme l'aube, notre garde à nous se lève avant le soleil; ses piéges, tendus la veille, l'y obligent. Il fait sa tournée du matin de manière à ce que sa surveillance soit efficace; il s'arrange, par l'irrégularité de ses allées et venues, pour que les délinquants ne sachent jamais l'heure à laquelle il sera sorti, où il ira; lorsqu'il quitte l'endroit où il se trouve, il fait plus, il retourne souvent au canton où il a déjà passé, surtout s'il y a des ouvriers qui travaillent à la journée; en un tel homme il n'y a réellement de bien réglé que sa montre; fin serait le braconnier qui le surprendrait faisant deux fois de suite la même chose.

La visite des assommoirs et des piéges à renard, dont il n'oublie jamais de mettre le *valet* les jours de chasse; des travaux d'exploitation, d'élagage ou de réparation de routes, sont pour le garde une occasion excellente pour faire toute une série d'observations dont il sait tirer parti: ce sont d'abord les voies qu'il remarque sur la rosée des chemins gazonnés; plus loin, il s'étonne de l'inquiétude qu'il observe chez les animaux qui rentrent du gagnage, le bavardage des pies, le coassement du corbeau, le pit-pit du rouge-gorge, la rupture de deux brins d'herbe noués la veille à travers un sentier, sont pour lui autant de circonstances et de renseignements précieux qui le conduisent souvent à une tente de collets, à la découverte d'un fusil caché sous les feuilles et à l'endroit où dix minutes avant il y avait un affûteur.

L'examen des grands terriers pour s'assurer qu'ils ne sont pas fréquentés par les renards l'intéresse vivement, et au printemps, la fiente gonflée que déposent les poules faisanes lui indique qu'il y a une couveuse dans le voisinage; la manière dont le cultivateur riverain fume sa terre et la laboure, et dont il conserve bonne note, pour la consulter lorsque le temps des indemnités viendra, sont autant d'observations et de remarques dont il saura se servir en temps utile. Réveillé en sursaut par un coup de fusil tiré souvent à cent pas de sa porte, on croit qu'il va se diriger en toute hâte du côté d'où est partie la détonation; pas si naïf. C'est vers la rentrée du village voisin en suspicion qu'il va s'embusquer avec l'espoir que le braconnier viendra se faire prendre. Ce n'est que plus tard qu'il retourne à la recherche de l'empreinte d'une chaussure à laquelle il découvrira peut-être qu'il manque des clous. Qui sait? une bourre, un objet oublié, la moindre chose, pourront, avec un peu de chance, l'aider et le mettre sur la trace du coupable.

Le soir, les devoirs du garde ne sont pas moins importants, puisqu'il faut encore qu'il s'assure si les ouvriers ont éteint leurs feux, si en rentrant chez eux ils n'emportent rien. Pour cela, il s'embusque encore au passage, derrière un arbre, un buisson ; il n'ignore pas que c'est moins en marchant beaucoup qu'il exerce une surveillance utile, qu'en restant caché en repos, écoutant et voyant sans être vu.

Un bon serviteur, jaloux de conserver la réputation que lui a léguée son père, ne met jamais les pieds au cabaret; il évite avec soin de se créer des relations inutiles, souvent compromettantes; il sait qu'il ne faut qu'une mauvaise connaissance pour perdre un bon garde resté jusqu'alors honnête; n'est-ce pas ce que nous voyons tous les jours?

L'équipement du garde doit être avant tout commode et bien approprié aux besoins et à la nature de son service. Il est évident que l'homme qui garde des marais doit être autrement habillé que le garde qui vit dans une forêt sablonneuse. Son costume est une chose très-importante, puisque sa santé en dépend; de ce côté, nous n'avons pas précisément atteint la perfection. Les commissions administratives qui ont été chargées de le composer se sont trop inspirées de la tenue militaire, nous semble-t-il; chez les particuliers, c'est de la livrée ou de la blouse que l'on s'est trop rapproché.

Il est vrai que le garde, comme le soldat d'infanterie, marche beaucoup; cependant il y a cette différence que l'un, la plupart du temps, suit les routes, et que l'autre vit dans les bois ou les champs et passe journellement à travers les ronces et les broussailles.

La tunique militaire adoptée pour nos gardes est un vêtement trop étriqué qui manque d'ampleur et de commodité.

La chaussure avec la guêtre a l'inconvénient très-grand du sous-pied, que les chicots à tout instant décousent ou déchirent.

Le pantalon de drap ou de toile s'use vite par le bas; la boue qui s'y attache exige un travail et un frottement qui en abrégent la durée.

On a généralement adopté pour coiffure la toque-bombe ou la casquette recouverte en cuir verni. La cape ou la bombe est en feutre recouvert de drap ou de velours; elle pèse beaucoup sur la tête et nuit à la chevelure, même avec les ventouses. La casquette en drap avec dessus en cuir se déforme, se gondole lorsqu'elle est exposée au soleil; ce système d'ailleurs est aussi défectueux par le poids que la cape.

Quelques gardes nous ont dit qu'ils se trouvaient bien de

la coiffure en cuir verni avec visière derrière et devant ; cette coiffure, qui a l'aspect d'un casque à incendie, est lourde, se raye par le choc des branches, et s'harmonise d'ailleurs fort mal avec le costume de nos gardes.

S'il est vrai que la tenue du garde de l'État, à cause de son caractère officiel, doit avoir quelque chose de sévère, ce n'est pas une raison, en tout cas, pour qu'elle ne soit pas commode ; ne peut-on pas satisfaire et le goût et les exigences du service? Au lieu de la tunique fermée sur la poitrine, pour ainsi dire sans poches, ne vaudrait-il pas mieux qu'elle fût à plastron, pour qu'on pût, au besoin, la croiser sur la poitrine ou la laisser ouverte? Avec plus d'ampleur, au moins, le garde pourrait porter ou retirer à volonté un gilet de laine.

Mais à tout cela nous trouvons bien préférable l'habit à la française s'agrafant au besoin sur la poitrine, avec de larges poches sur les côtés, en dedans des basques, le collet rabattu, et le gilet long à la française, le tout en bon et fort drap d'une couleur solide. C'est du reste le costume de nos anciens gardes, du temps où il y avait réellement des gardes avec lesquels on ne jouait pas au soldat.

Nous excluons le pantalon de drap, nous le remplaçons par la culotte en bon velours de coton ; nous écartons le soulier et la guêtre ; nous préférons de beaucoup, avec la culotte, la jambière en cuir à six boutons ; aucune boucle en cuivre, c'est un poids inutile ; une petite patte se boutonnant à l'un des boutons de la culotte, sur le côté, suffit pour empêcher la jambière de tourner.

Pour chaussure, le brodequin-guêtre, sans lacet, à recouvrement cousu au brodequin, se boutonnant sur le côté extérieur comme des bottines, ce qui donne à cette chaussure l'aspect d'un soulier et d'une guêtre en cuir noir dont on aurait supprimé le sous-pied.

Dans les pays très-humides, dans les montagnes, là où la neige séjourne longtemps sur le sol, la demi-botte de marin est préférable à tout, mais le prix en est élevé pour un garde.

Avec notre système de chaussures, le garde, rentré chez lui, retire ses bottes ou ses jambières, se trouve propre, sans boue aux jambes ; avec de l'eau et une éponge, tout est bien vite nettoyé et séché.

La bombe ou cape en drap serait incontestablement la meilleure coiffure, si ce n'était son poids ; après un examen attentif, et surtout après avoir entendu l'opinion des gardes

un peu partout, ce qu'il y a de mieux, de plus commode, c'est décidément la casquette autrichienne ou le képi avec la visière large pour abriter les yeux.

Pour les gardes particuliers, nous substituons le velours au drap, et ce velours nous le choisissons couleur feuille morte. Nous donnons à la veste la forme adoptée généralement par les amateurs de chasse en Angleterre; beaucoup d'ampleur, des poches partout, le gilet à la française, la culotte et la jambière, et notre brodequin-guêtre.

En été rien n'est préférable à la blouse montée sur une ceinture, avec des poches.

La meilleure carnassière est celle à filet, ayant le sac à soufflet, avec poches également à soufflet pour y mettre le livret et des papiers, et de plus le porte-marteau; une poche pour les clefs de barrières, et dans une autre petite poche le flacon d'alcali [1]; sur le côté de la carnassière, en dehors, une gaîne pour un couteau qui ne se ferme pas, sert à vider un chevreuil et jarreter les lièvres et les lapins; un ample tablier en cuir recouvre le tout [2].

Les gardes de l'État sont armés avec le mousqueton, ceux des particuliers ont généralement des fusils à deux coups; il est regrettable que tous ces fusils ne soient pas à cartouche, on ferait disparaître bien des chances d'accident. Mais ce que nous voudrions voir entre les mains de tous nos gardes, c'est la carabine allemande à canon double, un côté rayé pour la balle et l'autre lisse pour le plomb. Le canon rayé et de précision a l'avantage de permettre au garde d'atteindre de fort loin un oiseau de proie perché sur une branche, et le côté chargé avec du plomb de tuer un chat, un renard, et au besoin une pièce de gibier, si le garde est autorisé à la tuer. Une telle arme chez les armuriers belges ou allemands, rendue en France, coûte de 80 à 120 francs.

Mais tout cela n'a rien d'absolu, tout cela peut être modifié selon les conditions particulières dans lesquelles on vit; il ne faut voir dans ce qui précède que des idées générales.

1 Ou mieux encore, la *pharmacie de poche Marinier*, dont le petî modèle, d'un prix modéré, contient alcali, éther, camphre, etc., une lancette, des ciseaux, des aiguilles chirurgicales. On les trouve chez Leperdriel, pharmacien, faubourg Montmartre, 70, à Paris.

2 La maison Moriceau et fils, quai de Gèvres, 4, à Paris, a la spécialité de ces carnassières.

PRIX DE REVIENT CHEZ LES FOURNISSEURS DE PARIS DE TOUS LES OBJETS D'ÉQUIPEMENT.

	fr.	c.
Toque, cape ou casquette. Bombe à cor de chasse en cuivre, sans galon	4	90
Col-cravate	»	70
Tunique en drap vert	46	»
Gilet en velours, à la française	5	50
Pantalon en drap	18	»
Grandes guêtres en cuir, dépassant les genoux	16	»
Petites guêtres en cuir	9	50
Souliers forts	15	»
Brodequins-guêtres	18	»
Petit manteau crispin, avec capuchon, en caoutchouc	15	»
Blouse	4	70
Manteau-caban pour patrouille de nuit avec capuchon	45	»
Pantalon de treillis écru	3	75
Jambières en cuir	10	»
Carnassière	17	»
Fusil-carabine double	100	»
Plaque	3	»

L'habillement complet d'un garde, sans le fusil, la carnassière et la plaque, reviendrait donc à 108 fr. 05 c. Mais en supprimant le pantalon, qui coûte 18 francs, pour le remplacer par la culotte, dont le prix est de 8 francs, et si l'on adoptait la jambière, qui est de 10 francs, avec le brodequin-guêtre, qui est de 18 francs, à la place du soulier et de la guêtre, on réaliserait une économie de 6 fr. 50 c.

Nous devons prévenir le lecteur que ces prix sont ceux d'une fourniture importante; il est évident qu'ils seront plus élevés lorsqu'on n'aura que quelques gardes à faire habiller.

Les chaussures étant pour le garde une chose très-essentielle, nous donnons ici le poids de celles qui sont assez généralement adoptées.

	kilogr.	gram.
Une grande guêtre en cuir avec boucle en cuivre pèse avec le soulier fort	1	100
Une petite guêtre avec soulier	»	750
Jambière et brodequin-guêtre	»	610
Demi-bottes de marais	»	775

Nous avons intérêt à ce que nos gardes soient convenablement vêtus ; c'est à ceux qui les emploient à y veiller. Les bons serviteurs rendent assez de services pour que, de ce côté, on fasse quelques sacrifices pour leur bien-être. Sans la santé, l'homme disparaît, et à sa place on ne tarde pas à voir apparaître, avec les maladies, la misère au milieu de la famille.

Presque toujours les infirmités de nos gardes sont la conséquence de leur imprudence, de leur manque de soins, et de ce qu'ils négligent les plus simples mesures de précaution, que, par humanité, nous devons leur enseigner. Les brusques changements dans la température, la transition du chaud au froid, sont les causes fréquentes de nos indispositions, et à plus forte raison de celles des gardes, continuellement exposés à des courses violentes, à des transpirations forcées que vient souvent arrêter un séjour de plusieurs heures sous un arbre, à la pluie, ou les pieds dans la neige. De là les fluxions de poitrine, les maux de tête, les digestions troublées, les rhumes de poitrine, les rhumatismes, triste cortége qui ne finit que trop souvent, hélas! par le chemin du cimetière ou de l'hôpital.

Nous ne pouvons pas placer ici un cours d'hygiène, nous en laissons la tâche au médecin philanthrope, au médecin chasseur surtout; nous nous bornerons à quelques conseils que nous devons à notre propre expérience.

Nous le disons une fois de plus, le service des gardes les expose journellement à un air froid et humide, le soir et le matin ; ils sont obligés de se coucher à terre et sur l'herbe dans un endroit où le soleil n'a pas encore donné ; pour combattre les pernicieux effets d'une telle absence de précautions, il serait bon que le garde portât de la laine sur la peau ; aujourd'hui, la flanelle ne coûte pas très-cher ; dans tous les cas, il doit avoir au moins un gilet de laine, qu'il peut mettre et retirer à volonté. Rien n'est plus dangereux à l'époque des grandes chaleurs que de boire beaucoup d'eau pure; il faut y ajouter une goutte de vinaigre, d'eau-de-vie ou de vin. L'eau augmente les sueurs et ne répare pas le fluide vital qu'on perd sans cesse; au contraire, elle diminue les forces et jette dans l'épuisement.

Il arrive encore qu'après un exercice violent, les gardes soient pris d'hémorragies par le nez; si ces évacuations ne sont pas de longue durée, si elles sont éloignées les unes des autres, on aurait tort de s'y opposer : c'est une voie sage que la nature emploie pour alléger la machine, c'est une soupape de sûreté plus salutaire que les saignées qu'on pourrait pratiquer.

Le garde est souvent atteint de diarrhées spontanées à l'époque des fruits et des légumes, dont il abuse. Dans ce cas, si la diarrhée n'est pas trop abondante, si elle ne dure pas trop de temps, enfin si elle ne tend pas à la dyssenterie, il faut l'abandonner à la nature, et se contenter de ne pas faire usage de boissons relâchantes; au contraire, on prend plutôt un peu de vin ou de café.

Après les repas pris dans le bois, on ne saurait trop recommander de ne pas s'endormir sur la terre. Si avant de partir pour sa tournée du matin le garde n'a pas eu le temps de prendre une tasse de lait chaud ou de manger de la soupe, il ne devra pas s'engager dans le bois sans emporter dans sa carnassière une goutte d'eau-de-vie et un croûton de pain.

Tout cela est élémentaire et recommandé par le plus simple bon sens; encore une fois, c'est au maître, au supérieur, à faire en sorte que leurs conseils soient écoutés, et que les gardes ne commettent pas plus d'imprudences avec le fusil qu'avec l'énergie de leur tempérament, dont les bons sujets, par excès de zèle, n'abusent que trop fréquemment.

Nous ne clorons pas ce chapitre, déjà trop long peut-être, sans donner au lecteur quelques explications sur ce qui peut paraître exagéré à ses yeux lorsque nous parlons du sort qui est fait aux gardes, au plus grand nombre du moins. Nous n'avons entendu parler que des sujets qui se distinguent par leur instruction relative, leur dévouement et leur probité; nous déclarons que, pour nous, il n'y a réellement que ceux-là qui soient intéressants. Mais il est bien certain que le sort du garde, même médiocrement rétribué, comparé à celui d'un simple ouvrier, d'un manœuvre qui n'a que la pioche pour vivre, est bien meilleur et qu'il est moins à plaindre. Or, pas de comparaison entre le garde sans mérite et l'ouvrier: le premier est certainement plus heureux que le second. Mais ce que nous n'admettons pas, c'est le parallèle du simple manœuvre avec le garde honnête homme, le bon garde tel que nous le comprenons, à celui-là même enfin auquel nous n'hésitons pas à confier des propriétés qui valent souvent plusieurs centaines de mille francs; nous prétendons que lui mérite nos égards sous tous les rapports, et qu'il doit avoir son existence largement assurée.

CHAPITRE XXV

LE BRACONNAGE ET LES BRACONNIERS

Braconnier est un mot générique qui embrasse l'ensemble des malfaiteurs qui attentent à la propriété du prochain en s'emparant de son gibier. Devant la loi, tous sont également répréhensibles; mais, pour nous autres chasseurs, il s'en faut pourtant que tous soient également à redouter.

Chez quelques-uns, le braconnage est la conséquence du défaut d'équilibre entre la fortune et le tempérament. Ceux-là chassent illicitement pour obéir à une passion que la modicité de leurs ressources ne leur permet pas de satisfaire d'une autre façon. Avec quelque douze mille livres de rente, ils eussent été des gentlemen. Déshérités de cet indispensable appoint, ils assassinent les lièvres à l'affût, ils émaillent de collets les coulées de tous les taillis, ils furètent, ils massacrent les perdrix groupées dans le sillon. Leur voisinage est désagréable; si désagréable, que l'on a vu des propriétaires songer à doter d'une plaque de garde l'un de ces maraudeurs pour se débarrasser de lui. Mais leur industrie, circonscrite à des individualités isolées, est loin d'égaler en inconvénients, en dangers, celle de cette catégorie de braconniers que nous appellerons les braconniers spéculateurs, de ces malfaiteurs dont la cupidité a déterminé la vocation, qui, en exploitant le gibier, ont consulté avant leur goût l'inégalité du châtiment qui s'applique aux différentes manières de s'approprier le bien d'autrui.

Le dommage que causent les premiers est souvent insignifiant; d'ailleurs il est impossible que leur audace ne fa-

tigue pas à la longue le dieu Hasard qui les protége; possédassent-ils à la fois l'anneau de Gygès et la balle de Robin des Bois, que l'heure de l'expiation ne sonnerait pas moins pour eux.

La passion qui les dévore porte en elle un germe de malheur qui éclora tôt ou tard.

Le braconnage, et cette considération devrait peser de quelque poids aux yeux de ses imprudents apologistes, est le premier degré d'une vie criminelle; les fatigues incessantes, les nuits sans sommeil, la tension de la pensée vers un but unique, engendrent l'ivrognerie, puis la fainéantise; les corollaires de l'une et de l'autre ne se font pas attendre. Ces deux péchés capitaux valent bien des gendarmes.

Avec la seconde des deux classes de braconniers que nous établissons, il est prudent de ne pas trop espérer de leurs vices. — Le braconnier spéculateur n'est pas une individualité, il n'est pas une agglomération plus ou moins compacte, il est une institution qui survit à la dispersion momentanée ou définitive d'un ou de plusieurs de ceux qui la servent; il s'appelle *Légion*. Il a retourné contre la société une des plus bienfaisantes créations des modernes humanitaires. Les systèmes de l'association, de la mutualité, des caisses de prévoyance et de secours, ont doté sa triste industrie d'une puissance vraiment redoutable. Cette organisation lui permet d'étendre la main partout où il voit une proie à saisir; elle l'oblige à procéder commercialement, c'est-à-dire à ne plus se contenter de prélever la dîme d'une jouissance sur la population des bois ou de la plaine; mais à faire suer à cette plaine, à ces bois, tout ce qui sera susceptible d'améliorer l'opération; elle multiplie pour lui les chances d'échapper à la justice; elle lui fournit encore le moyen d'éluder les légitimes conséquences du châtiment qu'il a mérité.

Tel se présente à nous le braconnage industriel, sur lequel nous avons voulu appeler l'attention de nos lecteurs et dont Paris est nécessairement le foyer.

Nous ne croyons pas exagérer en fixant à mille le nombre des habitants de la capitale dont le braconnage est à peu près l'unique ressource. — Ces mille chefs de file peuvent au besoin recruter des auxiliaires parmi deux à trois mille ouvriers de diverses professions, toujours disposés à les suivre. Les carriers, les débardeurs, les journaliers des ports, fournissent un contingent considérable à l'armée du braconnage. Le faubourg de Montreuil, le Gros-Caillou, Montrouge, La Villette, sont les quartiers où résident la plupart d'entre eux.

Bien avant la loi de 1844, on avait vu des braconniers se réunir pour mettre le gibier en coupe réglée; mais ces associations étaient généralement circonscrites au nombre d'hommes nécessaires à la manœuvre de l'outil qu'il s'agissait d'employer. Le mois d'août les voyait éclore; rarement, quand venait l'hiver, elles avaient survécu.

Une vigoureuse pénalité succéda tout à coup à des temps d'excessive tolérance. L'exécution des visites domiciliaires, en désarmant tour à tour chacune des bandes des engins dont elle disposait, eût fini par placer beaucoup d'entre elles dans l'impossibilité de poursuivre le cours de leurs déprédations. Aussi redoutaient-elles la confiscation des filets, qui constituaient entre leurs mains un capital très-productif, plus que l'amende, plus même que la prison. — Mais les bénéfices de deux ou trois nuits suffisaient largement à recouvrer le prix de l'outil perdu, pourvu que des confrères plus heureux consentissent à avancer les fonds nécessaires à son remplacement. La mutualité existait en germe dans cette observation. Elle s'indiquait comme une ressource suprême contre les éventualités auxquelles nul ne pouvait prétendre se soustraire. Les braconniers en apprécièrent les avantages avec une intelligence qui — faut-il le dire? — nous a longtemps manqué pour nous défendre.

C'est probablement à cette époque qu'il faut faire remonter le rapprochement qui paraît exister entre les individus qui vivent du braconnage. La solidarité qui les lie n'est évidemment point écrite; entre honnêtes gens, on se passe aisément de contrat. La communauté constante de danger et d'intérêts leur tient lieu de sanction légale. Elle suffit pour que les obligations facultatives des membres vis-à-vis du groupe ne s'exécutent pas moins rigoureusement que ceux du groupe envers chacun de ceux qui le composent.

Ceux-ci contribuent d'une cotisation mensuelle, fixée aujourd'hui à quatre francs; en revanche, la société doit aux travailleurs malheureux qui se sont laissé couper les ailes, les moyens de prendre un nouvel essor; si l'oiseau est resté dans le trébuchet, non-seulement, tant que durera son absence, elle nourrira sa femme et ses enfants, mais encore elle fera passer au prisonnier quelque petite subvention qui aidera ce dernier à tromper les ennuis de sa captivité.

Examinons maintenant une des fractions qui composent la corporation.

Ces fractions se groupent autour d'un personnage qui, sans courir aucun risque, bénéficie plus largement du bra-

connage que ceux-là même qui y prennent la part la plus active. Le personnage est ordinairement un Shylock de bas étage, un de ces financiers interlopes qui pullulent dans le quartier des halles, quelquefois un marchand de gibier. Il commence par se faire le banquier des individualités qui rayonnent autour de lui ; il finit par trouver en elles les dociles instruments de son insatiable cupidité. En temps de chômage, il avance quelque argent aux plus nécessiteux, il délivre les secours. Ses relations quotidiennes avec les gens de la campagne lui servent à resserrer les liens de la complicité tacite qui existe toujours entre les braconniers et les paysans, à tirer de ceux-ci d'utiles renseignements ; il suit les cours de la Vallée ; il signale la *marchandise* qu'il serait avantageux de *travailler :* — c'est le mot consacré ; — il désigne la contrée qu'il serait bon d'exploiter, et dans ce dernier but il entretient une active correspondance avec de nombreux affiliés. — Gardez-vous de sourire à ce tableau de la misère des contrées séquaniennes, habitants de la Beauce, de la Picardie, de la Champagne et de la Bourgogne ; vous avez votre tour, et votre éloignement ne vous préserve pas de la razzia. — Le soin de tirer parti du butin rentre dans le domaine contentieux que s'est arrogé notre homme. Il s'en acquitte à souhait et de façon à prouver qu'il n'a point oublié l'*Ego nominor leo* de ses classiques.

Les braconniers de l'espèce que nous essayons de décrire ne se servent d'armes à feu que lorsqu'ils ont envie de se distraire à la façon des bourgeois. Ils dédaignent le fusil, qui a le désagrément de faire du bruit et le tort de n'abattre qu'une pièce à la fois. Ils utilisent quelquefois le furet, mais ils abandonnent complétement le collet aux naïves préférences de leurs confrères des pays peu civilisés. Leurs outils de prédilection, les seuls qu'ils emploient, sont ces terribles filets si énergiquement qualifiés de *drap des morts*, épithète dont sont également dignes les *panneaux*, la *pantière* et le *traîneau*.

Si nous sommes lésés dans l'exercice d'un droit incontestable, si nous nous trouvons menacés dans nos légitimes plaisirs, qui faut-il accuser ? La loi de 1844 n'a-t-elle pas armé l'autorité d'une répression suffisante ? La gendarmerie manque-t-elle de zèle et d'activité ? Les juges de paix montrent-ils de l'hésitation à exécuter les mandats de perquisition ? Les tribunaux pèchent-ils par l'excès d'indulgence ? La pénalité n'est-elle pas, dans une certaine mesure, proportionnée au délit ? Rien de tout cela. S'il faut attribuer à quelqu'un, à quelque chose, la vitalité aujourd'hui démontrée du braconnage, c'est à nous surtout que l'honneur en revient.

Nous sommes ainsi faits en France, que nous ne nous croyons frappés que lorsque nous sommes atteints. Pleins de dédains superbes pour le dommage causé à autrui, nous ne supposons jamais que le dommage puisse arriver aux hauteurs où nous place une trop flatteuse opinion de notre personne. Il est vrai que, si quelque déception vient nous démontrer notre erreur, nous jetons de hauts cris ; ce que la veille on qualifiait de drôlerie prend immédiatement les proportions d'un forfait; nous invoquons les foudres du parquet avec l'accent que l'homme de la fable devait employer pour emprunter les carreaux de Jupiter. Il nous semble que la société tout entière doit se lever pour écraser le taon qui nous a mordus. Mais la leçon est trop humiliante pour que notre amour-propre en garde le souvenir, et nous sommes revenus, dès le lendemain, au *laissez-faire*, au *laissez-passer* qui paraît présider à notre vie sociale.

Il n'a tenu qu'à nous cependant d'appliquer plutôt un énergique palliatif au fléau dont nous avions tant à nous plaindre. Le remède était trouvé, son efficacité consacrée par une expérience de plusieurs années dans le département de la Marne, où il a exercé la plus heureuse influence. Il était emprunté à cet esprit d'association et de mutualité dont les braconniers se sont fait une arme.

Depuis un an, et après bien des difficultés, bien des résistances, les départements qui entourent Paris ont été enfin dotés d'une institution semblable, grâce à la généreuse et intelligente initiative de M. le marquis de Nicolay; les résultats qu'elle a donnés ont dépassé toutes les espérances, et nous ne saurions trop stimuler le zèle des chasseurs, trop les engager à seconder les courageux efforts de la Société pour la répression du braconnage. Traçons rapidement l'histoire de la fondation de cette Société.

La nécessité de créer à Paris une association qui atteignît le braconnage dans son foyer même, et qui, en même temps, servît de trait d'union entre les sociétés départementales, avait frappé tous les esprits qui s'étaient occupés sérieusement de cette question.

Les journaux de la spécialité avaient plusieurs fois tenté de propager cette idée; M. Charles Godde, directeur du *Journal des Chasseurs*, l'avait appuyée avec son dévouement ordinaire aux intérêts cynégétiques, et l'un de nous lui avait consacré plusieurs articles dans le journal *La Vie à la campagne*.

Malheureusement ces bonnes volontés étaient impuissantes, plusieurs raisons semblaient condamner le projet à demeu-

rer à l'état de théorie chimérique. Une objection considérable avait été opposée à quelques personnages éminents qui avaient tenté de le faire passer dans la pratique.

Les marchés de Paris, personne ne l'ignore, n'ont, après l'importation allemande, d'autres pourvoyeurs que les braconniers. En France, en raison d'un préjugé contre lequel nous ne saurions trop nous élever, puisqu'il a valu à nos adversaires une sorte de tolérance administrative, en France, disons-nous, ni propriétaires ni chasseurs ne se décident à vendre le produit de leurs chasses. Donc, n'était-il pas à craindre que le braconnage frappé à mort par la saison de prohibition ne cessât d'alimenter les halles durant la campagne? Or en véritable Minotaure, Paris se résigne à tout, plutôt qu'à perdre son tribut quotidien de chevreuils, de faisans, de perdrix et de lièvres.

Voilà quel fut l'écueil contre lequel se brisèrent les généreuses intentions des initiateurs; il fallut le puissant patronage, la ferme volonté et la persévérance de M. le marquis de Nicolay pour en triompher.

M. de Nicolay parvint à obtenir l'appui de l'autorité; M. le ministre de l'intérieur lui répondit, le 4 octobre 1866:

« Vous avez demandé l'autorisation d'organiser dans le « département de la Seine une association ayant pour but « d'encourager la conservation du gibier, la suppression du « braconnage et la destruction des animaux nuisibles.

« Je m'empresse de vous informer que, sur la proposition « de M. le préfet de police, chargé de la surveillance géné- « rale de la sûreté publique, je viens d'autoriser la constitu- « tion légale de la Société dont vous avez bien voulu accepter « la présidence.

« Agréez, etc. « LAVALLETTE. »

Quelques jours plus tard, M. Pietri, préfet de police, par arrêté du 15, autorisait la Société à se constituer et à fonctionner régulièrement.

Une fois les statuts formulés et approuvés, il s'agissait de trouver un nombre d'adhérents suffisant pour faire face aux dépenses, ce qui était encore une tâche beaucoup plus ardue qu'il ne le semble. Mais le zèle de l'honorable président et de ses amis, qui commençaient à devenir nombreux, était à la hauteur de ces difficultés, et dès la première année on comptait sur la liste plus de douze cents souscripteurs.

Ce qui couronne victorieusement l'œuvre de M. de Nicolay, c'est d'avoir réussi à affilier à la Société parisienne presque toutes les autres sociétés de province.

Pour donner une idée des bons résultats déjà obtenus, il suffit de dire que du 18 avril au 9 septembre 1867, c'est-à-dire durant que la chasse est fermée, il a été pris 58 braconniers, 25 traîneaux, 3 pantières, 8 sacs, 10 appeaux, 3 nappes, 10 filets, 17 cages, 1 échelle, 30 collets, 1 serpette et divers autres engins, 71 lapins, 771 perdreaux, 64 cailles et 1 alouette, et cela seulement aux barrières de Paris et chez les restaurateurs et les marchands de gibier.

« Nous pouvons donc, dès aujourd'hui, nous réjouir et continuer la campagne, dit M. de Nicolay dans son rapport, mais nous comptons sur tout le concours des sociétaires pour développer et fortifier l'association, tant en recherchant à la propager pour augmenter sa puissance d'action, qu'en nous éclairant de leur expérience et de leurs conseils.

« Il est un préjugé qu'il importe de déraciner dès sa naissance : il faut que tous les chasseurs, à n'importe quel degré de l'échelle sociale ils appartiennent, sachent bien qu'ils ont un intérêt réel à la réussite de notre entreprise, et que notre association n'a pas pour but d'encourager la persécution ridicule, qui est cause que la loi frappe trop souvent l'imprudent sans atteindre le vrai coupable. Ce que nous voulons atteindre, c'est le vice qui dissimule le vol sous le nom de braconnage, et ceux qui recèlent les produits de ce vol ; c'est cette dangereuse catégorie de malfaiteurs qui, en une seule nuit, dévastent tout le territoire d'une commune et privent ainsi le chasseur honnête de l'exercice du droit qu'il a légitimement acquis. La centralisation nous a paru le seul moyen pour arriver à ce résultat utile et moral. »

Telles sont les paroles sensées que le président de la Société de Paris adressait au début aux sociétaires. Nous ne pouvons qu'applaudir à de pareils sentiments, et nous nous contenterons de les corroborer par quelques observations.

Riches ou pauvres, tous ceux qui chassent loyalement et en plein soleil, le fusil au poing et le port d'armes dans la carnassière, s'accordent pour maudir leur ennemi naturel, le braconnier. Mais que de langues sont paralysées par la terreur qu'il inspire! Cent exemples ont démontré que le braconnage était un stage qui menait le malfaiteur au *doctorat ès assassinat*, et bien des gens se refusent à réclamer justice, dans la crainte de fournir à celui qu'ils redoutent l'occasion de passer sa thèse homicide. — Quelquefois une délicatesse mal entendue engage à repousser toute velléité dénonciatrice, quand il s'agit du délit auquel on applique trop souvent cet adage romain : *De minimis non curat prætor!* Avec une association qui revendique l'initiative de toutes

les plaintes, ces inconvénients disparaissent, ces appréhensions se calment, et ces bénéfices de l'épouvante s'évanouissent. Elle établit une solidarité féconde entre le domaine du riche et le champ du pauvre; elle protége les droits de celui auquel la modestie de ses ressources ne permet pas d'avoir un garde; elle vient à son aide pour soutenir devant les tribunaux ses légitimes réclamations. Elle veille pour ceux qui sommeillent; elle traque le braconnage sous toutes ses formes; elle l'atteint dans tous ses agents; elle substitue enfin à de bonnes volontés de résistance que leur isolement dévouait fatalement à avorter, l'action multiple et combinée des yeux, des bras, des influences que la communauté des intérêts lui assure. Elle stimule puissamment le zèle des gardes, en instituant des récompenses décernées annuellement à ceux d'entre eux qui sont jugés les plus méritants.

Les braconniers doivent à la couleur d'opposition militante que leur métier a affectée pendant des siècles une incontestable popularité. Elle leur donne un monde de paysans pour complices, et la plupart du temps ce sont des complices qui leur ménagent l'impunité. Les associations des chasseurs, — n'eussent-elles pour résultat que de battre en brèche un fâcheux préjugé, qui a survécu aux causes qui l'ont déterminé, — n'eussent-elles pour conséquence que de démontrer aux gens de la campagne qu'une soustraction de la propriété d'autrui, quelle qu'elle soit, mérite le mot brutal dont ordinairement toute soustraction se caractérise — auront néanmoins porté un coup mortel au braconnage.

Pour remplir le programme que nous nous sommes proposé, il nous reste à donner le résumé des procédés de destruction employés par les braconniers. D'importantes lacunes existeront nécessairement dans ce travail. L'imagination de ces messieurs est si féconde, que nous n'avons pu nourrir la prétention de la suivre dans l'essor qu'elle se donne.

CHEVREUIL.

Au mois de décembre, lorsque le brocard est en rut, quelques braconniers savent l'attirer en imitant la voix de la chevrette. Au mois de juillet et d'août, ils spéculent sur la tendresse passionnée de la femelle pour sa progéniture; le cri plaintif du faon amène la pauvre bête à quelques pas de l'embuscade. Cette dernière chasse est plus destructive

encore que la première, car, privé prématurément de la protection maternelle, l'orphelin devient la plupart du temps une proie facile pour les loups et les renards. — Le chevreuil sort rarement du bois pour aller au gagnage ; mais, comme tous les animaux sauvages, il viande pendant la nuit et voyage en suivant les passées qu'il affectionne. L'affût est donc à redouter pour lui. Lorsque quelques coups de fusil auront mis les gardes en éveil, ils devront visiter, pendant l'été, les clairières, les carrefours, les places à charbon ; en hiver, les parties du bois où les ronces sont abondantes. Les indices ordinaires leur révéleront le poste du braconnier, et ils pourront établir une embuscade dans les environs. — Lorsque le dégel a commencé d'amollir la neige, lorsqu'elle cède sans bruit sous les pas, il est bon d'exercer une surveillance incessante, car les chevreuils, qui éprouvent alors d'assez grandes difficultés à marcher, se laissent approcher d'assez près pour être tirés, et il est facile d'aller droit à leur reposée en suivant leurs traces.

Dans le département des Ardennes, où l'étendue des forêts rend la répression difficile, on tue tous les ans une grande

Fig. 63 — Braconnier guettant un chevreuil.

quantité de chevreuils à l'aide d'un procédé qui se rapproche beaucoup de celui que l'on emploie en Bretagne pour la chasse nocturne de la bécasse. Quatre à cinq individus, armés de fusils, se réunissent. L'un d'eux est muni d'une de ces clochettes que l'on attache au cou des vaches avant de les lâcher dans les bois. Ils cherchent sur la neige une voie de chevreuil. Lorsqu'ils l'ont trouvée, les tireurs cernent l'enceinte dans laquelle la rentrée est indiquée. L'homme à la cloche marche dans le pied du chevreuil et agite de temps en temps son instrument pour indiquer à ses compagnons la direction sans effaroucher le gibier. On fouille successivement plusieurs enceintes, jusqu'à ce que l'on arrive à celle où s'est

arrêté le chevreuil. Trompé par le tintement monotone que l'habitude lui a rendu familier, celui-ci ne bondit ordinairement que lorsqu'il aperçoit le chasseur, auquel il fournit ainsi l'occasion de faire feu de ses deux coups. S'il échappe, l'homme fait résonner à tour de bras sa sonnette; l'animal, épouvanté, s'enfuit sans songer à tenter un *hourvari* et va passer droit où il est attendu. Pour l'honneur des Ardennes, nous espérons que les gardes de ce pays font preuve de plus de sagacité que le chevreuil, qu'ils savent comprendre au moindre bruit de clochette que nul de leurs compatriotes n'a été assez ennemi de sa propriété pour conduire des bestiaux brouter la neige en forêt, enfin qu'ils ne laissent pas échapper l'occasion de constater une aussi agréable multiplication de délits. — Le *collet*, voilà le grand destructeur de chevreuils, voilà ce qui entrave la propagation de l'espèce. La vigilance des gardes peut seule en avoir raison. Les passées du chevreuil leur sont aussi familières qu'aux braconniers; ils feront bien de les visiter le plus souvent qu'il leur sera possible. Il est bon de les prévenir qu'il ne serait pas prudent à eux de s'affranchir de toute précaution en cheminant dans ces passées. Le collet à chevreuil se compose d'un fil de laiton du plus gros numéro; il est attaché à un gaulis assez gros pour soutenir, sans ployer, un poids considérable. Ce gaulis a été courbé de force pour s'engager sous un crochet qui le maintient en forme d'arc. Les mouvements que fait l'animal pour se débarrasser de la fatale cravate dégagent le gaulis, qui, se redressant avec la vivacité d'un ressort, devient une potence. Il y a quelques années, un garde de la forêt d'Amboise fut pris dans un de ces engins; il eût été pendu haut et court si, par un hasard providentiel, son fusil, se trouvant enserré dans le collet en même temps que la tête du

Fig. 64
Chevreuil pris au collet.

pauvre diable, n'eût amorti l'effet de la terrible étreinte et ne lui eût fourni le moyen de se délivrer.

FAISAN.

Entre les braconniers que, par respect pour le mot *aristocratie,* nous nommerons les braconniers de la *haute pègre*, en demandant pardon à nos lecteurs de faire passer une aussi vilaine expression par leurs lèvres; entre les braconniers que nous venons de voir à l'œuvre et leurs vulgaires émules des villages départementaux, se place une classe intermédiaire, circonscrite comme la première à Paris, à ses environs, conservant comme la seconde un certain vernis de passion cynégétique, et préférant comme elle encore les jouissances du coup de fusil illégitime à l'abondance, à la richesse de la capture. Ces braconniers du tiers ordre foisonnent dans les départements de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Sans dédaigner aucune proie, ils affectent une prédilection particulière pour l'oiseau que nous avons emprunté aux bords du Phase. Les domaines impériaux, les parcs, les propriétés où les grands seigneurs de la finance sacrifient à une acclimatation si intéressante des sommes considérables, sont le théâtre ordinaire d'exploits qui s'agrémentent très-souvent de l'escalade.

Le faisan est trop beau pour être très-intelligent. Il justifie une fois de plus le préjugé que certaines gens nourrissent contre la surabondance des agréments extérieurs. Il est méfiant, mais sa méfiance est aveugle et ne dénote aucune aptitude à ce calcul différentiel à l'aide duquel certains oiseaux, le corbeau par exemple, distinguent un danger sérieux d'avec ce qui n'en a que l'apparence. Comme le lièvre, comme le lapin, il ne sait pas utiliser la délicatesse de ses sens pour reconnaître le piége sous l'appât attrayant qui l'incite. Il ne tire aucun profit des rudes épreuves de l'expérience. Les faisans d'un parc viendront se faire tuer jusqu'au dernier sur le marc de raisin que le paysan a répandu dans sa vigne; la perdrix n'y sera prise qu'une seule fois, et encore. Il a dans la cervelle si peu de discernement, que le plus mince brouillard lui tourne la tête et suffit pour qu'il oublie le chemin de ses pénates; et puis, la richesse de son habit lui inspire des délicatesses de petite-maîtresse : s'il pleut, si le tapis de feuilles sèches est humide, monsieur craint de se mouiller les pattes; il cherche au faîte d'un chêne un gîte confortable, oubliant dans ses précautions hygiéniques que son corps est loin d'être transparent, et

qu'une masse opaque qui se détache en silhouette sur le clair-obscur du ciel offre à tous venants un point de mire sûr et commode.

Il est probable que l'état transitoire de captivité dans lequel a vécu cet esclave émancipé a oblitéré les instincts de conservation qu'il avait reçus de la Providence; mais, quoi qu'il en soit, la faiblesse de ses défenses l'eût prédestiné à devenir la proie des braconniers, lors même que la valeur que sa rareté et la gastronomie lui assignent ne l'eût pas désigné à leur convoitise. Ceux-ci ont cent façons différentes de s'emparer du faisan; ils lui tendent des *collets à rejets* dans les coulées; ils sèment de *traquenards*, amorcés de quelques grains de maïs, les champs où il va au gagnage; à l'aide d'appâts spéciaux, ils l'attirent au loin, dans quelque coupe-gorge où ils auront leurs coudées franches; ils vont jusqu'à lui infliger la honte d'être accroché à un hameçon, comme la plus vulgaire des carpes, comme le plus glouton des brochets! Un homme de la Queue-en-Brie possédait le secret de prendre les faisans avec une *trouble*. Ce secret, il l'a très-heureusement emporté dans la tombe. — Il est entendu que c'est à la mort du secret que s'applique l'adverbe.

Nous ne nous étendrons pas sur tous ces procédés de braconnage; la plupart du temps ils s'exercent au grand jour, et c'est le métier des gardes de déjouer la tactique de ceux qui les emploient. Ce métier, nous ne prétendons pas le leur apprendre. D'ailleurs, les pépinières de faisans sont ordinairement surveillées par un personnel assez nombreux pour rendre la répression facile. Nous parlerons seulement de la chasse de nuit au fusil, laquelle, en raison de l'habitude qu'a le faisan de se brancher tous les soirs, est à elle seule plus redoutable que tous les autres moyens de destruction réunis.

Nous commencerons cependant par dire quelques mots d'un système inauguré l'an dernier, et contre lequel nous désirons mettre en garde tous les propriétaires de faisanderies. Une assez grande quantité de faisans nichent dans les plaines qui entourent les bois qu'ils habitent; ces plaines, ils ne les quittent ordinairement que lorsque la moisson les a découvertes. Au mois d'août 1861, une bande de panneauteurs parisiens profita de cette observation pour utiliser le traîneau à perdrix contre les faisandeaux. Deux hommes conduisaient l'outil, dont la base effleurait la cime des blés et des luzernes; deux autres l'accompagnaient, autant pour forcer par le bruit de leurs pas les oiseaux à se lever, que pour casser ou courber les épines sur lesquelles le filet avait à passer. Cette petite expérience fut, paraît-il, couronnée d'un

succès éclatant. Il nous semble qu'il serait aisé de rendre moins faciles les triomphes que ces initiateurs se promettent probablement pour la saison prochaine. Il suffirait d'épiner les couverts où les gardes ont signalé des couvées avec des branches de chêne, rameuses, inflexibles, qui ne se prêteraient pas à la manœuvre aussi commodément que les extrémités des tiges de l'épine. Par surcroît de précaution, on pourrait garnir ces branches de brins de fil de fer tordus en forme de crochets. La conservation d'un gibier précieux légitimerait ce luxe de défenses.

C'est quelquefois par bande de cinq ou six hommes que les braconniers exécutent leurs invasions dans les propriétés faisandières; ces invasions affectent alors tous les caractères de l'attaque à main armée, et il n'est pas rare qu'en semblable circonstance un autre sang que celui du gibier ne se trouve répandu; le plus souvent, ils sont deux, afin de se rassurer contre les surprises soudaines; très-rarement ils vont isolés à de semblables expéditions. L'éclat de la lune n'est point nécessaire à leur *travail*, et quelquefois il peut leur nuire. Ils perdent le bénéfice de l'obscurité qui les abrite, et en même temps les contours de l'objectif qu'il s'agit d'atteindre s'effacent dans le scintillement des rayons lunaires. Les nuits sereines, où la douce lueur des étoiles étend sur la voûte du ciel une clarté qui demeure suspendue dans l'atmosphère, sont celles où l'oiseau branché est le plus aisément perceptible, où l'on trouve le plus de facilité à l'ajuster. L'état de la température ne doit pas plus fournir à un garde de raisons plausibles de se relâcher de sa surveillance que le cours des révolutions lunaires. S'il gèle, le faisan, il est vrai, dormira dans de confortables retraites que lui ménagent les touffes de bruyères, ou bien à l'abri de quelque hallier; mais les braconniers ont quelquefois des chiens; l'imbécile oiseau ne manquera jamais de se percher lorsqu'il sentira un de ces animaux derrière ses ergots; et tandis qu'allongeant le cou il considère, avec les prétentions narquoises de la sottise, l'ennemi qui, du pied de l'arbre, le tient en arrêt, une demi-once de plomb n° 4 lui fournit la mesure de son intelligence.

Les nuits dont des torrents de pluie doublent les ténèbres ne sont pas moins fatales au misérable oiseau. Des braconniers, rompus au métier, possèdent souvent une vue qui, dans l'obscurité, lutterait d'acuïté avec la vue des espèces félines; alors, malheur aux faisans ! Glacés par l'humidité qui a transpercé leur plumage, étourdis par le fracas des détonations, insensibles à la chute successive de leurs camarades de lit, ils perdent le sentiment de la conservation, ils

oublient l'usage de leurs ailes. En ne négligeant pas la précaution de commencer le massacre par ceux des pauvres oiseaux qui étaient le plus près du sol, des tireurs en ont abattu cinq ou six sur le même arbre, sans que la grêle de mitraille, fouettant les branches, inspirât aux survivants l'idée de fuir de cette dangereuse chambre à coucher.

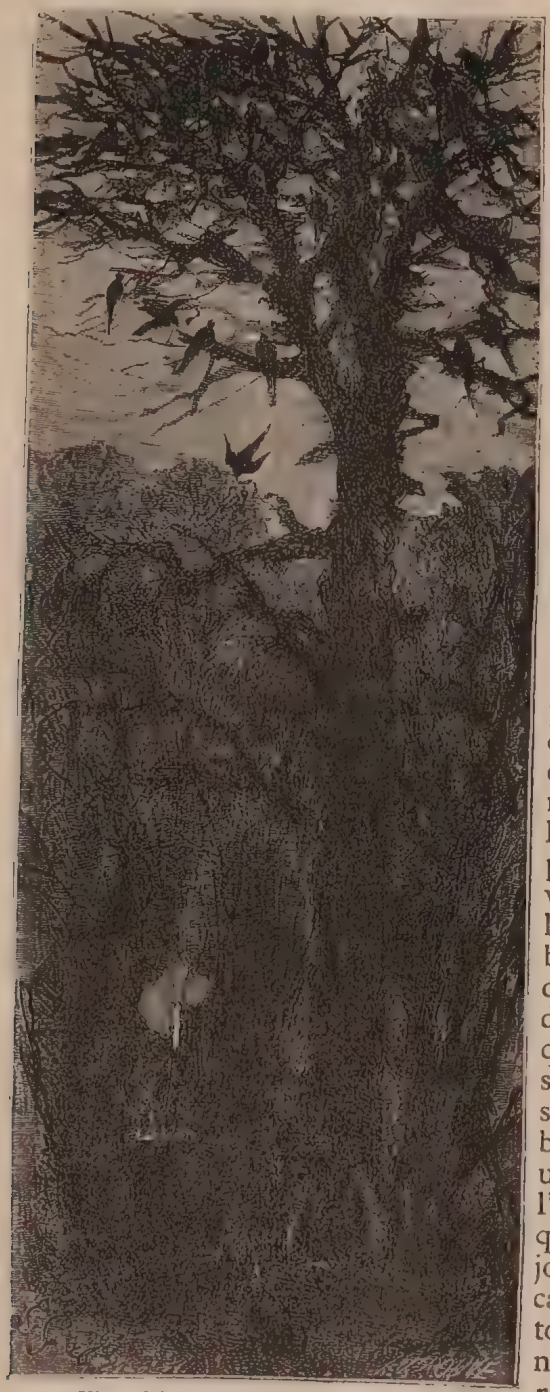

Fig. 65 — Perchée de faisans.

En quête de faisans, le braconnier se garde bien de tirer sur le premier qu'il rencontre. Il sait que, dans le silence de la nuit, une seule explosion suffit pour donner l'éveil; il faut que chacune des minutes du répit qui lui est accordé lui apporte au moins une victime. Il parcourt le taillis, étouffant le bruit de ses pas, sondant les profondeurs du feuillage desséché que l'hiver a laissé sur les chênes, s'assurant, par un léger bruit qui provoque un mouvement chez l'oiseau engourdi, qu'il ne sera pas le jouet d'une illusion, car n'est pas faisan tout ce qui, dans la nuit, en a l'apparence. Si dans un rayon de cinquante mètres environ il a signalé une demi-douzaine de faisans

branchés à peu de distance les uns des autres, il commence par jeter par terre celui qui a complété son nombre; il revient dans la direction du premier, en tuant successivement ceux qui se retrouvent sur sa route, les engouffre dans son carnier, et s'enfuit précipitamment vers une autre partie du bois où il renouvellera sa manœuvre, tandis que les gardes le chercheront où il ne sera plus. Cette rubrique est si vieille, que nous comprenons difficilement la constance de son succès. Ne serait-il pas plus habile de se rendre, au premier coup de feu, dans l'endroit où les probabilités et l'expérience indiquent que le maraudeur va se diriger tout à l'heure?

Un inspecteur de la forêt de Rambouillet imagina de placer au faîte d'un arbre quelques faisans empaillés, dans l'attitude du sommeil. A trompeur, trompeur et demi. — La ressemblance était si parfaite, que deux praticiens émérites, s'y trouvant pris, firent à ces mannequins de plume et d'étoupe les honneurs d'une double salve. Tandis qu'abasourdis par le peu d'effet de leur mitraille, ils se demandaient s'il n'y avait pas là-dessous quelque sorcellerie, des gardes qui n'étaient pas postiches, leur mettant la main sur le collet, prouvèrent à nos gaillards désarmés que tout ce qui brille n'est pas or. Cet artifice n'a plus de succès. Il existe peut-être un *Moniteur du braconnage*, qui a mis les amateurs en garde contre cette abominable supercherie, bien digne d'un siècle comme le nôtre.

Dans leurs rondes de nuit, dans leurs embuscades, les gardes, comme ces troupiers de la République illustrés par Raffet, ont certainement le droit de s'asseoir; mais, comme ces derniers aussi, ils devront s'abstenir rigoureusement de fumer. Ce ne sera pas nous qui contesterons la haute valeur morale de cette consolatrice des affligés que l'on appelle un *brûle-gueule*. Il est presque cruel d'exiger d'un pauvre diable exposé à toutes les intempéries, condamné à des heures entières d'immobilité, de renoncer à tromper sa fatigue et son ennui en voyageant dans le pays des chimères sur les ailes des nuages odoriférants qui le réconfortent. C'est un véritable sacrifice dont son maître aura à lui tenir compte; mais il est trop habitué à sacrifier à son devoir pour hésiter devant l'accomplissement de celui-ci.

Les inconvénients de la pipe ne se bornent pas à la lueur que son fourneau projette dans l'ombre; l'odeur âcre du tabac révèle le fumeur à des distances si considérables, que bien des braconniers ont dû l'impunité à un imperceptible atome de fumée. La fraîcheur de la nuit, épurant l'air, rend perceptibles les senteurs volatilisées pendant le jour. Bien

des gens prendraient notre affirmation pour un paradoxe, si les habitudes des rôdeurs de nuit ne corroboraient pas ce que nous avançons. Dans ses expéditions, le braconnier mâche son tabac, jamais il ne succombe à la tentation de l'allumer.

Les anciens traités de chasse racontent que l'on parvient à s'emparer du faisan branché en brûlant sous son nez une mèche soufrée, dont les vapeurs l'étourdissent. Si le fait était exact, nous n'aurions plus en France d'autres faisans que ceux qui auraient été protégés par les treillages des parquets des faisanderies. L'acide sulfureux, en se dégageant, provoque, il est vrai, chez l'oiseau un commencement d'asphyxie; mais la plupart du temps, les trois ou

Fig. 66 — Braconniers éventant un garde.

quatre secondes qu'il emploie à dégringoler de branche en branche suffisent pour qu'il se ranime et s'envole. Ce procédé est donc à peu près abandonné.

En résumé, la répression du braconnage du faisan est difficile; pour l'obtenir, il faut procéder avec la patience du sauvage, il faut pousser la persévérance jusqu'à l'entêtement. Convaincus de l'inutilité des marches et contre-marches vis-à-vis de celui qui se couvre de la double obscurité de la nuit et du bois, certains de l'immense avantage que l'homme qui demeure immobile dans l'ombre acquiert sur celui qui marche, les gardes se résigneront à de longues factions dans l'enceinte la plus giboyeuse. Ils se masqueront dans les buissons les plus voisins d'un arbre chargé de coqs. Les détonations retentissant au loin, et dont chacune marque un

nouveau vide dans les rangs des précieux gallinacés, déchireront leur cœur ; ils seront libres d'en comprimer les battements, mais sans bouger ; ils attendront. L'heure de la revanche sonnera d'autant plus tôt, qu'ils se seront montrés plus indifférents en apparence à cette fusillade provocatrice. Un braconnier qui n'a pas été inquiété devient d'une audace presque naïve. Dans sa vanité de malfaiteur il attribue l'impunité dont il jouit à la terreur qu'il inspire; peu à peu il s'affranchit de toutes précautions comme de toute crainte, et il est impossible qu'en trois ou quatre nuits il ne vienne pas donner tête baissée dans l'embuscade où il est attendu. — Il existe un moyen préservatif d'une grande simplicité et d'une efficacité très-réelle. Ce moyen consiste à forcer chaque soir les faisans à quitter leurs postes aériens, et cela à une heure assez avancée pour qu'ils ne pensent plus à se brancher de nouveau. Cette opération est longue et minutieuse, mais nous la croyons d'une si grande importance, que nous conseillons de ne jamais la négliger, quand même l'étendue des bois serait assez considérable pour que les gardes ne puissent pas l'accomplir sans s'adjoindre quelques auxiliaires.

LE LAPIN.

C'était toujours avec un lapin à la main que les braconniers de l'ancien Opéra-Comique effectuaient leur apparition sur la scène; mais il s'en faut que ces préférences, justifiées par les ressources du magasin d'accessoires, existent dans la réalité. A quelque distance de Paris, l'art de tortiller proprement un fil d'archal, de l'attacher à son piquet ou à la branche qui lui servira de point d'arrêt, entre, il est vrai, dans l'éducation de la jeunesse du village. Bergers, laboureurs, sabotiers, bûcherons, tous ceux que leur état a mis à même d'étudier le système de vicinalité de la gent lapinière, cèdent tôt ou tard à la tentation d'exploiter le goût exclusif de cette race pour les sentiers par elle aménagés. On glisse un modeste collet dans la coulée, on en met deux, on en met trois, on arrive doucement à la douzaine. Un lapin est pris, on le mange en grande liesse au cabaret ; les vapeurs des libations qui ont célébré ce triomphe découvrent un horizon tout parfumé de gibelottes! On attend le jour du lendemain avec une fébrile impatience. Mais tandis que le compère s'égayait

Fig. 67
Collet tendu dans une coulée.

aux dépens du garde, le chien de celui-ci a mis la patte dans ce qui ne lui était pas destiné ; il a hurlé, le maître est accouru, et le jour suivant, lorsque le colleteur matinal, palpitant d'émotion, est absorbé par le soin de dégager une nouvelle capture, il sent une grosse main se poser sur son épaule, il entend retentir un rire bruyant qui lui fournit un avant-goût des trompettes de la vallée de Josaphat; il se retourne éperdu, et voilà deux lapins pris au même piége.

Un industriel aussi avancé que le braconnier parisien n'est point un homme à s'exposer pour quelque trente sous à cet humiliant et inévitable dénoûment. Le collet, le traquenard, et tout ce qui leur ressemble, sont l'objet de sa dédaigneuse aversion. Si, pour s'entretenir la main, pour peloter en attendant partie, il se décide à travailler un gibier vulgaire, il le fera en employant le furet pendant le jour et le panneau pendant la nuit. — Le furetage des braconniers est souvent mortel aux garennes. Sous prétexte qu'une mauvaise herbe pousse toujours, tant que les gueules voudront fournir, ils tueront sans se soucier s'il reste ou non de la graine. En outre, pressés d'en finir, ils mettent deux, trois et quelquefois quatre furets dans le même terrier. S'ils sont dérangés, ils s'enfuient en abandonnant leurs collaborateurs. Les bois peuvent ainsi se trouver peuplés de flibustiers aussi désagréables que leurs cousins germains les putois. — Lorsqu'on veut peupler une garenne, lorsqu'on tient à faire respecter le foyer domestique de ses pensionnaires, il est bon de ne point abandonner à ces architectes trop primitifs le soin de construire leur premier domicile. Vous placez à une certaine profondeur, dans le terrier que vous avez ouvert, deux tuyaux de drainage d'un calibre suffisant pour que le lapin s'y promène. Entre ces deux tuyaux, vous ménagez une tranchée de 50 à 65 centimètres de profondeur, et vous égalisez les parois. Le manoir des lapins se trouve ainsi doté d'une façon d'oubliettes. Le seigneur châtelain les franchit aisément; mais le furet, qui est loin de posséder dans les muscles l'élasticité qui caractérise celui qu'il poursuit, tombera dans ces catacombes et trouvera dans une mort horrible le châtiment de la rage sanguinaire qui l'aveuglait.

Il est essentiel qu'un garde ne contracte pas d'habitudes. La régularité dans les heures des repas est certainement un principe très-hygiénique : il est d'un bon mari de ne pas faire attendre sa ménagère; mais ce méthodisme, fort recommandable en lui-même, est essentiellement malsain pour le gibier. C'est ordinairement sur cette ponctualité que spéculent les fureteurs. Ils savent qu'à midi sonnant la soupe est dressée; ils ont vu le protecteur naturel des lapins tirer

deux fois sa montre pour calculer la longueur de ses enjambées sur les minutes qui lui restent. Eux aussi ils font un calcul; ils accordent tant pour les baisers de la marmaille impatiente, qui, la cuiller à la main, guette la rentrée du père, tant pour les préliminaires de propreté, tant pour vider la gamelle, tant pour nettoyer le plat, pour fumer une pipe voluptueuse les pieds sur les chenets, et le résultat de l'addition se nombre en têtes de lapins. Un garde jaloux de son devoir modifiera de temps en temps les heures de son séjour au logis; s'il a conçu quelques soupçons, il se dirigera ostensiblement vers sa demeure, et, revenant rapidement sur ses pas, il surprendra ceux qui, comptant sur le sommeil du chat, avaient cru pouvoir danser sur la table.

Le panneau est un filet à mailles simples. Il a 1m.30 de hauteur et se compose de plusieurs pièces, dont chacune a depuis 30 jusqu'à 80 mètres de long. — Pour éviter l'écueil des descriptions, qui ont souvent le tort de ne rien décrire du tout, nous dirons simplement à nos lecteurs que le système du traîneau est exactement celui de la bourse à lapins appliqué

Fig. 68 — Panneautage du lapin.

sur une vaste échelle. Un cordeau nommé *maître*, est passé, sans être arrêté, dans la lisière inférieure du filet, un autre dans la lisière supérieure. Le panneau étant déployé dans la direction que l'on veut lui donner, on en assujettit les bouts par des pieux; de distance en distance on place des fiches qui soutiennent le *maître* supérieur, lequel repose assez faiblement sur ces fiches pour s'en séparer au moindre choc. Les exécutants battent la plaine. Les lapins, en voulant regagner leur couvert, donnent dans le panneau. La secousse qu'ils impriment au filet dégage celui-ci de la fiche

qui le soutenait; les mailles, glissant sur le *maître*, se rapprochent et forment une poche dont le réseau paralyse tous les mouvements de l'animal. Le panneau est toujours placé dans le vent. Cette condition nous paraît de nature à faciliter la surveillance. Il est évident que, contraints de compter avec la girouette, les panneauteurs ne pourront jamais opérer que sur une seule face des bois dans la même nuit. Si le garde se croit menacé, il devra faire son profit et consulter la brise. Avant de se mettre en route, il sera sage à lui de se questionner *in petto* et de se dire : Si j'étais braconnier, comment devrais-je manœuvrer ce soir pour exercer mon joli métier? Pour le traîneau et pour l'affût, ce petit interrogatoire préliminaire aura cinq fois sur dix d'excellents résultats.

LE LIÈVRE.

Les engins que nous venons de voir défiler devant nous dans le paragraphe précédent s'emploient également contre le lièvre. Il arrive même assez fréquemment que ce congénère du lapin vient se bourser dans les panneaux destinés à celui-ci. Ce que nous avons dit pour l'un peut s'appliquer à l'autre; cependant la valeur du lièvre comme gibier exigera que nous entrions dans quelques autres développements.

Le lapin pratique religieusement un des préceptes de la Genèse : il croît, il multiplie avec une docilité si merveilleuse, que les ravages de l'affût dans une garenne sont assez insignifiants pour que nous ayons cru pouvoir passer sous silence ce procédé de braconnage lorsqu'il s'appliquait à lui. Mais nulle part en France on ne trouve assez de lièvres pour que le propriétaire ne s'en montre point avare; car la hase, quoique féconde, est loin d'égaler la femelle du lapin dans l'accomplissement des œuvres de la maternité. Elle ne fait que deux, trois ou quatre portées dans l'année; le nombre de ses petits s'arrête souvent à deux, rarement il dépasse le chiffre quatre; ces petits, élevés à l'air libre, sont en outre exposés à de bien autres dangers que les lapereaux, qui de la rabouillère passent au terrier.

Dans le paradis terrestre, il est probable que tout chemin était bon aux lièvres qui menait à une touffe d'herbe savoureuse et tendre. Ils se reposaient sans doute aux heures où la nature entière se repose; ils sortaient du gîte au lever du soleil, lorsque l'oiseau quitte la branche, pour vaquer en même temps que le peuple du céleste lieu aux menus soucis de leur ménage. Quand l'âge de fer fut venu, lorsque le

renard eut imprimé sa griffe sur le râble du pauvre animal, lorsque l'oiseau de proie l'eut étourdi d'un coup d'aile, lorsque les fils d'Adam eurent inventé le civet, il devina sans doute le rôle important qui lui était réservé dans la réfection générale, et sous l'impression désagréable que lui ménageait cette révélation de ses destinées, il modifia ses habitudes primitives; il apprit à faire du jour la nuit et de la nuit le jour; il renonça à s'aventurer à la légère dans les steppes inexplorés; il se jura de ne poser la patte qu'à l'endroit précis où l'expérience de la veille lui avait prouvé qu'un lièvre pouvait se hasarder sans danger. Cette modification dans ses façons de vivre devint à la longue une loi instinctive à laquelle la descendance se soumet dès le berceau. Le sentiment de la conservation inspirera-t-il une seconde fois l'espèce? Les lièvres s'apercevront-ils à la longue des avantages que leurs allures routinières donnent à leurs ennemis? Il faut l'espérer ; mais en attendant cette révolution nouvelle, il convient de les préserver des conséquences d'une prédilection exagérée pour les voies frayées tant par eux-mêmes que par le pas des hommes, prédilection qui va souvent jusqu'à leur faire affronter le macadam des grandes routes.

Ce sera donc en visitant les chemins, les carrefours, que les gardes découvriront les postes où se placent les affûteurs. Les braconniers ramassent très-soigneusement les débris de leurs bourres; mais il est bien rare que dans l'obscurité quelques vestiges du papier, de la mousse ou de la filasse dont ils se sont servis n'aient pas échappé à leurs recherches. Les poils que les victimes des nuits précédentes ont laissés sur le théâtre de leur mort indiquent surabondamment les places où l'affût se pratique. L'aire du vent détermine celles où il conviendra d'exercer la surveillance. Généralement les affûteurs profitent peu de l'affût du soir, de celui qui s'exerce sur la sortie du lièvre. Si leur fusil n'est point caché dans les bois, ils craignent d'être épiés en quittant le village; et puis les gardes sont rarement couchés à l'heure où l'animal abandonne les couverts pour se rendre au gagnage. L'affût du matin n'a point cet inconvénient : il est en outre beaucoup plus productif. Le lièvre repu est fidèle à ses passées, il chemine lentement comme il convient à un estomac qui a une importante fonction à remplir ; il cède plus aisément à d'autres préoccupations; l'empire que le beau sexe de son espèce exerce ordinairement sur lui se manifeste alors dans toute sa puissance. Si la chance amène sous le fusil du braconnier quelques hases qui se trouvent dans cette situation où elles jettent leur bonnet par-dessus les moulins, deux ou trois bouquins

passionnés peuvent venir se faire tuer sur le cadavre de leur belle. Donc si le pauvre garde a dû se coucher tard, il

Fig. 69.

importe cependant qu'il se lève matin. L'avenir de la population léporine repose sur sa diligence à quitter son lit.

Lorsque l'on possède un parc ou bien un bois entouré de plaines banales, si ce bois, si ce parc sont giboyeux, il est bien naturel que ceux des voisins qui hébergent les lièvres pendant la nuit se montrent scandalisés du peu de courtoisie avec laquelle ces animaux, quittant la table après avoir dîné, vont faire la sieste dans leurs pénates. Assez ordinairement, le désir qu'ils éprouvent de donner une leçon de convenances à ces malotrus, dégénère en monomanie; il n'est moyen qu'ils n'inventent pour les contraindre à séjourner dans leurs colzas ou dans leurs emblaves. Ces petites ruses ne tombent pas sous le coup de la loi. Elles ne sont cependant point assez innocentes pour qu'on ne songe pas à s'armer contre elles du droit de légitime défense. A l'aide de morceaux de papier ou de ficelles garnies de plumes, de banderoles, qu'ils sèment ou qu'ils tendent devant celles des portes des parcs qui sont restées ouvertes pendant la nuit, sur la lisière des bois, aux endroits où s'effectue la rentrée, ils épouvantent les lièvres, ils les décident à rebrousser chemin, à se jeter entre les mottes d'un labour, où, tandis que

mentalement l'animal s'applaudit d'avoir déjoué quelque trame *lièvricide* en renonçant à son domicile forestier, un bon coup de fusil lui démontre que décidément il n'est pas sorcier. Si le garde a des voisins enclins à ces aimables perfidies, nous lui conseillons quelques tournées avant l'heure de la rentrée de son gibier, et nous le croyons pleinement autorisé à couper les ficelles, et à utiliser les morceaux de papier à tel usage qui bon lui semblera.

Dans le Perche, la Bretagne, dans le Bocage normand, partout où la propriété est morcelée à l'excès, où chaque champ est entouré d'une épaisse fortification de coudriers, de ronces et d'épines, les lièvres deviennent de plus en plus rares. Le collet en détruit les deux tiers. Dans les pays de plaines, ses effets sont moins désastreux, quoiqu'il ne soit pas moins à redouter. Les gardes doivent les rechercher soigneusement, non pas seulement dans les bois, mais dans les champs découverts. Les grosses pierres auxquelles les braconniers rattachent leurs fils de laiton les leur signaleront d'assez loin. Il est bon que cette surveillance se continue après la première croissance des blés, car les colleteurs spéculent sur les répugnances que le garde éprouve à traverser les récoltes déjà grandes, et se croient souvent libres d'y travailler en sûreté.

PERDRIX.

Il n'existe pas de beaux *tirés* sans perdrix; rien ne la remplace, rien ne dédommage de son absence. Le lapin, le lièvre, le faisan lui-même avec son plumage de pourpre et d'or, la remplacent sans la faire oublier. Sa chasse est l'école classique où se forment les chiens d'élite; elle les habitue à chercher dans la brise les émanations révélatrices, elle leur apprend à la fois la prudence, la sagesse et la fermeté; c'est dans sa pratique que s'ébauche cette communication magnétique qui finit par s'établir entre l'animal et son maître, et qui l'initie à des volontés que la voix ou le geste n'a point encore traduites pour lui. Le brusque départ d'une compagnie de perdrix, le crépitement tumultueux de toutes ces ailes qui s'ouvrent à la fois, ont été la source des plus délicieuses émotions cynégétiques de chacun de nous; l'incessante multiplication de ces jouissances a toujours doublé leur valeur; la variété des défenses, la diversité qu'affecte l'essor que prend la perdrix suivant le terrain où elle se trouve, ajoutent à l'attrait de sa poursuite; nul gibier n'offre aussi souvent qu'elle l'occasion d'exécuter le plus intéressant des coups de fusil, le coup double. Enfin, à l'ar-

rière-saison, lorsque, levée par des rabatteurs, elle passe rapide comme une flèche sur la tête d'un tireur; lorsque, celui-ci l'arrêtant dans son vol, elle tombe sans avoir la force de ployer ses ailes, elle lui fournit l'incontestable témoignage d'une adresse assez peu commune pour qu'il ait le droit d'en être fier. Ce gibier, que tant de titres nous rendent précieux, est le plus menacé de tous ceux que nous possédons.

Il faudrait un volume pour décrire les piéges, les filets, les engins de toutes espèces que le braconnage a inventés pour saisir la perdrix tant sur la terre que dans les airs. Les *trébuchets,* la *logette*, les *lacets*, les *collets,* la *chanterelle*, les *appeaux*, la *tonnelle*, la *tirasse*, le *hallier,* le *traîneau,* la *pantière,* sont loin de constituer toute la nomenclature des moyens de destruction employés contre cet oiseau. Une surveillance assidue est le plus sûr des préservatifs contre la plupart d'entre eux; nous nous contenterons donc d'entretenir nos lecteurs du *traîneau* et de la *pantière*, qui exigent des précautions particulières, et qui sont à la fois les plus usités et les plus dangereux de tous les filets.

Le *traîneau* à perdrix est un filet à mailles carrées, dont la longueur est de 30 à 40 mètres et la largeur de 4 à 5 mètres. Un des côtés de la longueur est garni de distance en distance de petites ficelles destinées à recevoir des bou-

Fig. 70 — Braconniers manœuvrant un traîneau.

chons de paille qui, en traînant sur la terre, forceront le gibier à se lever. Aux deux côtés de la largeur, deux perches sont ajustées; elles servent à soutenir le traîneau, que l'on tient roide et dans une position verticale, de façon à rendre sensible toute secousse qui viendrait à se produire sur la nappe. Cette secousse, en se manifestant, signale l'essor que

les perdrix cherchent à prendre; les porteurs rendent la main de façon à donner au filet assez de jeu pour que les oiseaux puissent se mailler, puis, par un mouvement presque simultané, ils abattent le traîneau et vont prendre possession de leur capture.

Autrefois la *pantière* ou *pantaine* était exclusivement réservée à la chasse, alors autorisée, de la bécasse, des ramiers et autres oiseaux de passage; c'était une nappe de grande dimension que l'on tendait perpendiculairement entre deux arbres élevés, de manière à intercepter la passée. Le chasseur, couvert par un buisson, la faisait tomber, à l'aide d'un mécanisme assez compliqué, sur l'oiseau qui était venu donner dans ses mailles. La pantière des braconniers se rapproche beaucoup plus du *panneau* que nous avons

Fig. 71 — Braconniers abandonnant leur pantière.

décrit à l'article du lapin que d'un filet de cette sorte. C'est le même système de *maîtres* et de mailles jouant sur les cordeaux qui les supportent. Comme les panneaux, elle reste stationnaire; comme eux encore elle se compose d'un assemblage de pièces dont la dimension peut varier. Une *pièce* de pantière est un filet simple; sa maille a de 3 à 6 centimètres d'ouverture; sa largeur varie entre 3 mètres et 4 mètres et demi; sa longueur est ordinairement de 30 mètres. Un jeu de pantière se compose de deux ou trois pièces au moins; mais le plus souvent une société de braconniers parvient à en réunir un assez grand nombre pour pouvoir garnir une des faces d'une plaine, et alors il n'est pas rare

qu'elle parvienne à exécuter une rafle générale de tous les perdreaux qu'elle contient. On tend la pantière, comme les panneaux, à l'aide de fiches, assez élevées pour développer sa hauteur sans roidir ses mailles ; le *maître* supérieur repose seul sur ces fiches ; l'extrémité inférieure est lâche et forme bourse. Lorsque la pantière est placée, l'équipe qui la sert se divise. Un nombre d'hommes, proportionné à l'étendue qu'embrasse le filet, se rasent derrière lui ; les autres vont battre la campagne en convergeant sur la pantière. Lorsqu'une compagnie de perdrix donne dans l'immense nappe, la trépidation qu'elle lui imprime dégage le maître supérieur, qui, retombant sur les oiseaux maillés, les enveloppe et assure la capture. Si ce maître a résisté à la secousse, le surveillant accourt, renverse le filet, dégage les oiseaux, leur tord le cou, replace la pantière dans sa position première, et revient à son poste d'observation jusqu'à la fin de la battue. N'ayant jamais été, bien entendu, à même de manœuvrer le *drap des morts,* il se peut que nous omettions quelques détails du travail qu'il nécessite; mais l'ensemble de l'opération suffit pour apprécier la puissance destructive de cet engin de braconnage.

L'épinage reste la plus énergique des défenses que l'on puisse lui opposer. Malheureusement, très-souvent il se trouve insuffisant contre la pantière, et les braconniers parviennent à en neutraliser les effets lorsque le traîneau est en campagne. Ce dernier outil s'utilise dans les nuits obscures, alors que la perdrix se lève difficilement et s'abat à des distances très-rapprochées de son point de départ. Lorsqu'ils ont à opérer dans un champ garni d'épines, les *traîneurs* commencent par promener sur le terrain un cordeau un peu plus long que le filet. Ce cordeau leur indique la position des épines; ils les arrachent, ils ne laissent que ceux qui jalonnent parallèlement les deux côtés de la future *menée.* Si les perdrix s'éveillent et partent, une deuxième opération, semblable à la première, dégage une seconde partie du champ et renvoie les oiseaux à leur coucher. On leur donne le temps de se rendormir, puis le traîneau se promène dans les deux places déblayées, en suivant la double ligne d'épines déplantées, qui sert de points de repère à ceux qui le conduisent. L'épinage ne saurait donc devenir réellement préservateur qu'à la condition d'avoir été l'objet de soins tout particuliers. Généralement on emploie des tiges trop élevées et trop flexibles. Un épinage ainsi conditionné a certainement plus d'*œil*, mais les braconniers ne s'effarouchent point aussi aisément que les moineaux : ils savent distinguer un danger de ce qui n'en a que l'apparence. Des épines hautes

de 1 mètre à 1^{m}.25, mais rameuses, hérissées, les porcs-épics du règne végétal, sont ce qui convient le mieux au but que l'on se propose. Au risque de payer quelques bras de plus, il serait bon d'exiger des hommes chargés de ce travail qu'ils laissassent au pied de chaque rameau un rudiment de branche. Ils trouveraient plus de difficultés à l'enfoncer dans le sol, ils seraient forcés de doubler les proportions du trou destiné à le recevoir ; mais, en revanche, lorsque la terre aurait été convenablement tassée autour du chicot, la branche offrira une résistance bien plus considérable à la main qui cherchera à l'arracher.

Nous ne saurions trop recommander d'entretenir concurremment avec cet épinage fixe une certaine quantité d'épines *roulantes*. — On nomme ainsi les branches jetées sur le sol et non adhérentes à la terre. — Elles constituent aussi un puissant obstacle au jeu de tous les outils du braconnage. Lorsque, dans une de ses menées, le filet les ramasse, elles enchevrêtrent si bien le réseau que les panneauteurs préfèrent la plupart du temps renoncer à leur entreprise plutôt que de perdre leur temps à essayer de les dégager.

Presque toutes nos considérations sur les différents procédés de braconnage ont conclu en préconisant la surveillance du garde comme le plus certain de tous les spécifiques. Au risque de tomber dans une désagréable monotonie, nous répéterons encore que le zèle, que l'activité de ce serviteur peuvent seuls atténuer les désastreux effets du traîneau, de la pantière, et de tous les genres de braconnage.

CHAPITRE XXVI

TECHNOLOGIE DE TOUS LES TERMES USITÉS A LA CHASSE

Nous n'avons pas la prétention de faire un dictionnaire nouveau, mais simplement un recueil où le lecteur trouvera l'explication des termes techniques qu'on rencontre à chaque page de l'*Encyclopédie* et qui en sera le complément indispensable.

A

Abandonné. — Un chien courant qui quitte la meute, se dérobe en prenant les devants et chasse le premier animal qu'il rencontre, est un chien *abandonné.*

Abat. — Nom donné aux cadavres des bêtes prises et étranglées par les animaux carnassiers, plus particulièrement par les loups, qui prévoient les jours de disette et s'assurent ainsi leur existence pour quelque temps. Lorsqu'on découvre un abat, on peut s'y embusquer ou y tendre des piéges.

Abattis. — Sentiers que se frayent les louveteaux en allant et venant autour de leurs liteaux.

Abattures. — Plantes et herbes que le cerf foule avec son ventre et qui aident à juger la hauteur de ses jambes et la largeur de son corsage.

Abois. — Un animal est aux abois lorsqu'il fait tête aux chiens; ne pouvant plus courir, *il tient les abois.* Lorsqu'il tombe, on dit : Il *rend les derniers abois.*

Aboyer. — Les chiens aboient, lorsqu'un cerf, sur ses

fins, attend les chiens, ou qu'un sanglier ne veut pas quitter sa bauge. C'est alors seulement que l'on emploie le terme *aboyer* ou *se récrier d'étaut*. Les animaux forcés, mais debout, se font *aboyer d'étaut*.

Accompagné. — On dit qu'un cerf ou un daim est *accompagné*, lorsqu'il se mêle à d'autres cerfs, daims, biches ou daines qui se font chasser avec lui, de compagnie; alors on sonne l'*accompagnée*. C'est une ruse pour donner le change.

Accouer. — Vieux terme qui signifiait s'approcher du cerf par derrière, lorsqu'il était sur ses fins, pour lui couper le jarret. Aujourd'hui on n'*accoue* plus le cerf, on le *sert* en lui tirant un coup de carabine. On appelle cela aussi envoyer un *relais de rigueur*.

Accourcir le trait, c'est le replier pour tenir le limier plus près de soi.

Accours. — En vénerie, on donne ce nom aux endroits découverts, plaines ou landes, situés entre deux bois, vers lesquels on dirige l'animal, afin qu'il puisse facilement y être atteint par les laisses de lévriers ou les hardes de chiens qui y ont été placés; on disait autrefois chasser le loup et le sanglier aux *accours*. (J. Lavallée.)

Accul. — Endroit le plus reculé des terriers de blaireaux, de renards et de lapins; c'est la dernière retraite où se défendent les renards ou les blaireaux lorsqu'ils sont attaqués dans leur demeure. On nomme aussi *acculs* les bouts ou extrémités de forêts ou de grands bois.

Acharner. — C'est développer chez le chien le goût et l'instinct de la chasse, en lui faisant manger plusieurs fois de suite de la chair de l'animal à la chasse duquel on le destine. (J. Lavallée.)

Affaire. — On dit qu'un chien est de *bonne affaire* lorsqu'il fait bien son devoir.

Affaiter, affaitoison, affaitement. — Expression fort usitée en fauconnerie; en vénerie, elle signifie dresser, instruire, et peut aussi se dire des soins donnés aux chiens pour les acharner. (V. T.)

Affoucher, s'affoucher. — Se mettre en troupe. (V. T.)

Affouchies. — Fouilles faites par les sangliers pour déterrer les racines et les graines. On emploie plus communément le mot *boutis*.

Affût. — C'est l'endroit où l'on se cache dans le plus pro-

fond silence pour attendre à la rentrée et à la sortie du bois le gibier que l'on veut tirer ou que l'on veut voir.

Agréner. — Donner à manger aux faisans, perdrix, etc., pour les fixer, pour les empêcher de s'éloigner du canton où la chasse aura lieu.

Aigail, synonyme de *rosée.* — L'aigail ôte le nez aux chiens.

Aiguillons. — Petites pointes qui se trouvent au bout des fumées des bêtes fauves quand elles sont formées; elles sont alors *aiguillonnées.*

A la mort, chiens! — Cri de chasse lorsque l'animal est pris. On dit mieux : *Hallali!*

A l'eau! — Cri pour exciter les chiens à boire. Les valets disent plutôt : *Houleau, chiens! Houleau* ou *houilleau.*

Allaites. — Mamelles où brannes de la louve.

Allée et venue. — Ruse d'un lièvre ou de tout autre animal chassé qui va et revient, double ses voies, ce qui embarrasse les chiens et les met à bout de voie.

Aller au vent. — Un chien *va au vent* lorsque, au lieu de mettre le nez en terre, il aspire les émanations suspendues dans l'air, et chasse le nez haut. (J. Lavallée.)

Aller au bois. — C'est aller de grand matin, avec un limier, détourner en forêt l'animal qu'on veut chasser. On dit aussi *faire le bois.*

Aller d'assurance. — Un animal qui marche sans crainte, d'un pas régulier, en mettant le pied de derrière dans celui de devant, *va d'assurance.*

Aller d'effroi. — Un animal autre que celui de meute, mis sur pied pendant la chasse, qui se dérobe, *s'en va d'effroi.*

Aller de bon temps. — C'est lorsqu'un animal vient de passer il y a peu de temps; dans ce cas on a une voie *de bon temps.*

Aller de hautes-erres. — Lorsqu'il y a longtemps que l'animal est passé, comme du soir au matin, il va de *hautes-erres;* on dit aussi *de relevée.* Autrefois on disait *aller de hautes heures;* c'était plus compréhensible.

Allonger. — Quand un cerf a refait entièrement sa tête, on dit qu'il a *tout allongé.* Cela se dit du chien qui a les doigts du pied étendus par une blessure qui a offensé les nerfs. On dit encore *allonger le trait,* pour que le limier soit plus en liberté. Dans les premiers mois de juillet la tête du cerf est refaite, *il a tout allongé.* (D'Yauville.)

Allures. — Façon de marcher des animaux, ordre dans lequel ils placent les pieds, distance ou longueur des voies de l'une à l'autre, empreintes qu'ils laissent sur le sol, toutes choses qui font reconnaître au veneur habile l'espèce, l'âge, le sexe et la vigueur même de l'animal.

Amble. — Allure du cerf quand son pied de derrière dépasse de trois ou quatre doigts celui de devant : on dit alors qu'il *va l'amble* ou qu'il est *ambleur*.

Ambleur. — Se dit d'un cerf ou d'un daim qui va l'amble.

Ameuter. — Faire chasser les chiens bien ensemble, les entretenir en bonne intelligence. Les chiens sont *bien ameutés* lorsqu'ils sont tous de même pied ; mais ce terme est ancien, aujourd'hui on dit : Les chiens sont bien ralliés, ou *rallient bien.*

Andouillers. — Branches qui sortent du bas du *merrain* et qui forment aussi l'*empaumure* de la tête des cerfs et des daims ; mais primitivement le mot *andouillet* ne désignait que la première cheville, placée au devant de l'œil.

Anguichure. — Entrée de la trompe, dans laquelle on met l'embouchure.

Appariade. — C'est le moment où les perdrix quittent les compagnies pour se mettre par couples. On dit aussi bien une *pariade* de perdrix qu'une appariade.

Appât. — Engins qu'on emploie pour attirer le gibier dans les piéges.

Appeaux. — Objets dont on se sert pour attirer le gibier en imitant sa voix, son cri.

Appel. — On sonne un appel ou plusieurs appels pour faire avancer un relais ou faire venir les veneurs. Il est *forcé*, quand il est sonné sur le grêle, c'est-à-dire sur le cinquième ton ; on le sonne dans un cas urgent ou quand celui qu'on a appelé n'a pas entendu. Enfin, l'appel simple veut dire : *Je suis ici ;* l'appel forcé : *Venez vite, j'ai besoin de vous.*

Appelants. — Ce sont des oiseaux dont on se sert pour attirer les autres. La loi sur la police de la chasse prohibe leur emploi. Dans certains pays on nomme ces oiseaux des *judes*, dérivé de *Judas.*

Appuyer les chiens. — C'est les encourager de la voix ou de la trompe. On nomme par leurs noms ceux qui mènent la tête, et les tons dont on se sert ne se sonnent que lorsque les chiens chassent l'animal de meute.

Après. — En faisant le bois on dit à son limier, pour l'encourager à suivre la voie : *Après, l'ami, après.*

Arantelles. — On donne ce nom aux fils de la Vierge que le vent dépose dans la cavité creusée par le pied du cerf. Il ne faut pas confondre les *arantelles* avec les toiles que les araignées ont filées sur place. La voie peut être couverte d'*arantelles* et cependant être de *bonnes-erres,* de bon temps.

Armure. — Peau excessivement épaisse qui recouvre le poitrail et les épaules du sanglier.

Arrêt. — Le chien du chasseur à tir est *en arrêt* lorsqu'il s'arrête et reste immobile en voyant ou sentant le gibier, qui d'ordinaire se tapit devant lui.

Arrêter. — On *arrête* des chiens qui sont sur le change; on *arrête* un limier pour voir s'il est bien juste dans sa voie; on *arrête* en chasse les chiens de tête pour rallier les autres et faire prendre de l'avance au cerf.

Arrières. — Dans un défaut, après avoir pris les devants, on *fait* ou on *prend* les arrières en cherchant avec les chiens la voie de l'animal de meute du côté où il est venu. Prendre les *grands arrières,* c'est continuer sa recherche plus avant.

Arses. — Voyez *Fumées.*

Assemblée ou rendez-vous. — C'est le lieu désigné d'avance pour la réunion de tous ceux qui doivent prendre part à une chasse à courre; c'est là que les valets de limiers viennent faire leur rapport au chef d'équipage, qui choisit, parmi les animaux qui ont été détournés, celui qu'on doit attaquer.

Assentiment. — Odeur laissée par les animaux, qui frappe le nez du chien et qui le porte à se rabattre sur la voie. Les chiens assentent, du verbe *assentir.*

Assommoir. — Sorte de piége qu'on tend au travers de petits sentiers que les bêtes nuisibles ont l'habitude de suivre; en s'engageant sous le piége pour passer, elles le détendent et s'y font écraser.

Assurance. — Un animal va d'*assurance* quand il marche au pas, sans effroi.

Attaquer. — Lancer et mettre sur pied l'animal qu'on veut chasser.

Au coute, au coute. — Se dit pour appuyer les chiens quand ils chassent l'animal de meute : *Au coute, au coute!* Mais lorsqu'un chien de créance se récrie, on ajoute à cette réclamation : Au coute! le nom du chien qui se fait entendre. *Au coute à Ravageot! au coute à Timbalo!* Prononcez a-o-coute.

Avale (*Ventre qui*). — Se dit d'une lice pleine dont le ventre tombe.

Avaler la botte. — *On avale la botte au limier* en lui donnant la liberté de chasser à sa guise l'animal qu'on lui faisait détourner en le tenant au bout du trait.

Avance. — On dit d'un animal qu'il a beaucoup ou peu d'avance, selon qu'il est près ou loin des chiens.

Avancer (*S'*). — On dit d'un cerf *qu'il s'avance*, quand il trotte et qu'il met le pied de derrière devant le pied de devant.

Avorter. — Une lice *avorte* lorsqu'elle met bas avant terme.

Avril, le petit avril. — Au commencement de l'automne, les cerfs se font chasser longtemps et sont aussi vigoureux qu'au mois d'avril. C'est pourquoi l'on nomme cette saison *le petit avril.*

Aze. — Femelle du lièvre. D'après l'orthographe moderne on écrit *hase.*

B

Babillard. — Un limier *babille* quand il donne de la voix mal à propos. *Babillard* se dit aussi d'un chasseur ignorant et d'un chien mal dressé qui crient à tort et à travers.

Balancé. — Il y a un balancé lorsque les chiens hésitent un instant; ils balancent lorsque la voie est difficile à entrer.

Balancer. — Les chiens balancent quand ils ne chassent pas franchement, qu'ils s'écartent de la voie. Un animal sur ses fins balance, brode ses voies, et va en chancelant comme s'il était ivre.

Bancs. — Planches qui forment le lit des chiens dans les chenils.

Barbet. — Chien à longs poils ordinairement employé à la chasse au marais.

Barrer une enceinte. — Couper en deux l'enceinte trop grande dans laquelle le valet du limier a détourné un animal; il en résulte que l'attaque est rendue plus facile. Il faut pour cela utiliser les faux fuyants, les sentiers, etc., qu'on fait avec le chien pour s'assurer de quel côté est la bête.

Bassées. — Vieux terme peu usité, synonyme de *brisée basse.*

Basset. — Le basset est une variété de chiens courants, très-bas sur jambes, et même à jambes torses, destiné principalement à poursuivre dans leurs terriers les lapins, les renards et les blaireaux. Connus au temps des rois mérovingiens sous le nom de *Biberhunt* ou chiens à castors, ils le furent au XIVe siècle sous le nom de *chiens terriers*, et plus tard sous celui de *chiens de terre*, de *chiens d'Artois* et de *Bassets*.

Bâtard. — Chien issu d'un père et d'une mère de race différente.

Battre l'eau. — Un cerf ou un chevreuil se met à l'eau quand il se sent malmené, soit pour échapper aux chiens, soit pour se rafraîchir et ruser. On crie alors aux chiens : Ah ! ah ! *il bat l'eau!* ah ! *il bat l'eau!* et on sonne la fanfare de l'eau.

Battue. — Chasse où les tireurs sont placés en ligne, attendant le gibier que leur envoient les batteurs en faisant du bruit. On ne dit plus guère faire un traque ou une traque.

Baubés ou Boubet (vieux français). — Ces chiens, issus du croisement de diverses variétés des Talbots, étaient en honneur au XVIIe siècle et furent importés d'Angleterre. En anglais *Boobie* signifie nigaud. Les *Baubis*, longs et bas sur jambes, ayant beaucoup de gorge et la queue très-courte, étaient employés sur le continent à chasser le sanglier. Ces chiens avaient le nez fin et le poil dur presque comme le griffon ; dans leur pays ils chassent aussi le renard et le lièvre.

Bauge. — Lit, demeure où se reposent des sangliers.

Bauld, Baulde. — Vieux terme qu'on employait pour désigner un chien fort, vaillant, courageux, gai, joyeux.

Beagle (prononcez *bigle*). — Ces chiens, autrefois fort estimés en France, ont disparu, et nous ne les retrouvons qu'en Angleterre, où la race s'est conservée. On en décrit trois variétés :

1° Les beagles du Sud (Southern-Beagles), ressemblant assez aux grands chiens du Sud, mais plus petits et plus râblés ;

2° Les beagles du Nord (Northern-Beagles), plus vites et de taille moyenne ;

3° Les petits beagles.

Ces petits chiens sont principalement destinés à la chasse du lièvre.

Beau chasseur. — Chien bien créancé, criant bien et portant bien la queue.

Beau-revoir. — Du sol humide ou du sable sur lequel l'empreinte du pied est bien dessinée procure au veneur un *beau-revoir.*

Bellement. — Quand on soupçonne les chiens de suivre du change, ou que l'on veut modérer leur ardeur, on leur crie : *Bellement,* chiens, *bellement !*

Béquille. — Nom donné à une plaque de fer rond à laquelle est adaptée par une vis une poignée en bois, placée sous le fût du fusil à l'endroit où se pose la main gauche, et destinée à préserver les doigts si le canon venait à éclater.

Bête. — Nom générique donné à tous les animaux que l'on chasse à courre.

Bête de compagnie. — Jeune sanglier passant de sa première à sa seconde année.

Bêtes carnassières. — On appelle ainsi les loups, les renards, putois, etc.

Bêtes douces, bêtes mordantes. — Les premières sont celles qui n'ont d'autres moyens de défense que leur bois, leurs ruses et la rapidité de leur course, telles que les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. Les *bêtes mordantes* sont celles qui, comme les loups, les sangliers, se défendent avec leurs dents.

Bêtes fausses. — Les veneurs donnent le nom de *bêtes fausses* à tous les animaux nuisibles, tels que fouines, putois, etc., parce qu'elles ont beaucoup de sentiment et que les chiens en prennent volontiers la voie. L'odeur forte qu'elles répandent les fait aussi appeler *bêtes puantes.*

Bêtes fauves. — On appelle *bêtes fauves* les cerfs, daims, chevreuils, ainsi que leurs femelles et leurs faons.

Bêtes noires. — Les sangliers, laies et marcassins sont désignés sous ce nom.

Bêtes rousses. — Nom que portent les sangliers depuis l'âge de six mois jusqu'à un an.

Biche. — Femelle du cerf.

Billebaude. — On chasse à la *billebaude,* quand on foule une enceinte avec tous les chiens sans avoir rien de détourné. On dit aussi que les chiens ne font que *bille-*

bauder, quand ils chassent du change ou qu'ils rabattent leur voie.

Bizarde. — Tête mal faite. On ne dit pas *tête bizarre.*

Bloquer. — Un chien d'arrêt qui surprend une caille ou une perdrix, et qui lui coupe la retraite, est un mauvais chien d'arrêt qui n'arrête pas, mais *qui bloque.*

Blottir. — Le gibier, le menu gibier surtout, se blottit, si c'est dans les herbes, en se faisant plus petit.

Bois. — On appelle bois et non *corne* la production osseuse qui pousse chaque année sur la tête du cerf, du daim, du chevreuil. On l'appelle aussi *tête* ou *ramure.*

Bois (*Faire le*). — Le veneur qui va de grand matin avec son limier détourner un animal *fait le bois.*

Bosses ou Pivots. — Les bosses sont deux grosseurs qui paraissent sur l'os frontal du cerf, du chevreuil et du daim, quand ils ont un an, et qui servent de base au bois, qui ne poussera que l'année suivante; elles ne tombent jamais et prennent plus tard le nom de pivots. Leur base est plus large que leur sommet, et chaque fois que les bois tombent, elles deviennent plus larges. Quand un animal est très-vieux, les *bosses* sont presque entièrement rasées, quelquefois aussi la meule paraît s'enfoncer dans le test, et alors presque toujours la tête est bizarde.

Botte du limier. — Collier large, suivi d'un trait que l'on met au limier pour aller au bois.

Botter. — Dans le langage de la vénerie, on dit, quand le gibier traverse une terre molle qui s'attache à ses pieds, principalement à ceux du lièvre, qui sont velus : *il se botte.*

Bouches. — Entrée des terriers où vivent les lapins, les renards, les blaireaux; on peut dire aussi bien la *gueule* d'un terrier.

Bouquin. — Nom donné au mâle du lièvre et du lapin.

Bouquiner. — Lièvre mâle qui court les hases, qui les suit pour les couvrir; cela se passe à l'époque du bouquinage.

Bourdon. — On donne ce nom aux mâles de perdrix qui ne sont pas appariés. Comme les bourdons des ruches, ils sont inutiles et dérangent les couveuses.

Bourrer. — Un chien d'arrêt qui cherche à prendre le gibier, soit après l'avoir arrêté, soit que, chassant le mauvais vent, il arrive auprès de la pièce sans en avoir eu le

sentiment, *bourre le gibier;* c'est une faute qui mérite une correction.

Bourses. — Les bourses sont de petits filets de forme ronde, destinés à prendre les lapins; on les place sur la bouche des terriers, après y avoir introduit un furet. Une petite corde appelée *maître* est passée dans les mailles de la bordure comme dans une coulisse. Lorsque le gibier se précipite dans le filet, le *maître*, dont on a eu le soin de fixer l'extrémité, offre de la résistance, le filet se ferme, et le gibier se trouve pris comme dans un sac.

Bousards. — En mars, avril et mai, les fumées que jette le cerf sont noires, liées ensemble et molles comme des bouses de vaches; de là le nom de *bousards* qu'on leur donne en vénerie.

Bout de voie. — Quand les chiens perdent la voie, on dit qu'ils sont à *bout de voie;* si cela continue, ils tombent en défaut.

Boutis, ou Fouillures, ou Travail. — Ce sont les lieux où les bêtes noires fouillent pour chercher les racines, les graines dans la terre. C'est l'empreinte laissée par leur boutoir lorsqu'ils vermillent.

Boutoir. — Extrémité du museau du sanglier.

Boutures. — Jointures des jambes de devant du chien.

Brailler. — Se dit d'un chien qui crie sans être sur la voie.

Bramer. — Cri du cerf.

Branchée. — Le faisan et la perdrix rouge ne se perchent pas, ils se branchent.

Branchier. — Nom donné aux oiseaux qui se perchent sur les branches.

Brandes. — On appelle *brandes* un espace de terrain vert de bruyères et de plantes, dont les cerfs mangent les jeunes pousses; on donne encore ce nom aux torches de paille enflammées dont les paysans se servent pour chasser la nuit les petits oiseaux.

Branne. — Synonyme d'*allaite.*

Bredouille. — Le chasseur à tir est *bredouille* quand il rentre sans avoir rien tué.

Bréhaigne. — Biche stérile.

Bricole. — Collier et cordeau traînant que l'on met au chien d'arrêt pour l'empêcher de courir.

Bricoler. — Le chien *bricoleur* est celui qui n'est pas bien collé à la voie; il fait à chaque pas bondir le change, et peut causer de grands embarras durant la chasse.

Brisées. — Rameau que le valet de limier *casse* et ne coupe pas; le gros bout doit être posé dans la direction que suit l'animal; on doit placer aussi des *brisées* sur la voie des animaux que l'on trouve rentrés dans l'enceinte. Si le veneur craint que sa brisée ne soit dérangée par le vent, ou par toute autre cause, il peut ne pas la détacher complétement et la laisser pendre après l'avoir à moitié cassée : c'est ce qu'on appelle *brisées haute* ou *frète*, tandis que la branche posée à terre est une *brisée basse* ou *bassée*.

A la chasse du chevreuil, quand on se contente de fermer l'enceinte sans avoir rencontré la sortie de la bête et sans s'être assuré de sa présence, on dit : le chevreuil *a été brisé à tête couverte*.

Brocard. — Chevreuil mâle, quels que soient son âge et la tête qu'il porte.

Broches (synonyme de *Dagues*). — Nom donné à la première tête du daim, du cerf ou du chevreuil; elle pousse pendant la seconde année, et ne se compose que d'une perche sans le moindre andouiller. L'animal qui la porte s'appelle *daguet*.

Brosser. — Se dit du bruit que fait un cerf en froissant les branches avec son bois ou en marchant dans son fort.

Brosses. — Paquets de poils que portent les bêtes fauves, en dehors, sur le canon des jambes de derrière.

Brousser. — Marcher à travers bois sans suivre les chemins. Un veneur *brousse bien* quand il reste toujours derrière ses chiens.

Brout. — Nom donné aux jeunes bourgeons des arbres, dont les chevreuils se repaissent avidement. On nomme *bêtes de brout* toutes celles qui en font leur viandis au commencement du printemps. Cette nourriture, qui fermente dans leur estomac, les enivre.

Bruni. — Le cerf, ou tout autre animal portant des bois, *brunit* sa tête quand il la frotte aux arbres, après avoir détaché la peau velue qu'elle doit garder. Dans le même cas, on dit aussi *frayer*.

Buisson. — Bois détaché d'une forêt par la plaine, et de peu d'étendue.

Buisson creux. — On fait *buisson creux* dans deux cas :

quand un veneur a terminé sa quête et qu'il n'y a rencontré aucun animal courable, et aussi quand on ne le retrouve plus dans l'enceinte, où il avait cru le rembucher.

Buté. — Un chien est *buté* lorsqu'il a une grosseur à la jointure d'une jambe.

Buzard. — Se dit d'un chien qui chasse machinalement.

C

Câble. — Grosse corde à laquelle est attaché le réseau des lanières et du grand filet à loup.

Calotter. — C'est une expression triviale mais consacrée par l'usage, et qui s'emploie à la chasse à tir quand une perdrix atteinte par le plomb tombe comme si elle avait été frappée avec la main. (J. Lavallée.)

Canardière. — Fusil très-long dont on se sert pour tirer de loin le gibier d'eau.

Capucin. — Les chasseurs à tir appellent *capucin* le lièvre dont les longues oreilles forment une espèce de capuchon. C'est une expression familière qui s'applique surtout aux vieux routiers dont les ruses ont souvent fatigué les chiens. (J. Lavallée.)

Ça revaud, ça vaud. — Quand le cerf ou l'animal de meute retourne dans son canton, on crie : *Ça revaud, ça vaud*, et aussi pour animer les chiens en foulant une enceinte. On dit mieux dans ce dernier cas : Ça va, ça va.

Carnage. — On doit faire manger de temps en temps aux chiens du cheval mort, pour les purger et les remettre en bon état; c'est ce que l'on appelle les *mener au carnage.* On dit aussi que les animaux carnassiers *vont au carnage*, quand ils retournent aux animaux qu'ils ont abattus ou aux charognes qu'ils ont rencontrées.

Carrefour. — Endroit où aboutissent plusieurs chemins dans une forêt.

Casemate. — Terme emprunté à l'art de la fortification, et que dans le langage de la vénerie on appelle encore *l'accul* du terrier; c'est un trou d'environ 65 centimètres, fait en rond, dans lequel les renards et les blaireaux se retranchent pour faire tête aux chiens après avoir été chassés des autres chambres de leur terrier. (J. Lavallée.)

Caterole. — Trou que la femelle du lapin creuse à quelque distance de son terrier afin de soustraire ses petits à la brutalité du mâle, qui ne manquerait pas de les tuer. C'est aussi ce qu'on appelle une *Rabouillère.* La caterole est aussi la demeure des petits chats.

Cattiche. — Demeure ou caverne de la loutre au bord des rivières et des étangs.

Cendrée. — Très-petit plomb pour tirer les petits oiseaux.

Cerceaux. — On a donné le nom de *cerceaux* aux pennes du bout de l'aile des oiseaux ; les éperviers ont trois *cerceaux* les autres oiseaux de proie n'en ont qu'un.

Cervaison. — La cervaison dure depuis la fin de juin jusqu'à la mi-septembre ; c'est le moment où les cerfs sont le plus gras et en venaison.

Chair. — Des chiens qui chassent bien, on dit qu'ils *vont bien à la chair.*

Chambre. — Nom donné à l'endroit où le cerf se repose pendant le jour. On dit aussi la chambre du loup, mais c'est une expression peu usitée.

Chandelier. — Un vieux cerf *porte le chandelier* quand l'empaumure, au lieu d'être plate, forme un creux comme si elle était disposée à recevoir une chandelle. Le lièvre, le lapin qui se dressent sur leurs pattes de derrière, font le chandelier.

Change. — Le change est une autre bête substituée à l'animal de meute. On dit que les chiens *prennent le change, tournent au change, font valoir le change*, quand ils abandonnent la voie du cerf de meute pour suivre celle du change. On fait *bondir le change* lorsqu'on met sur pied un autre animal que celui qui a été lancé ; un cerf *pousse le change*, quand il en fait aller d'autres devant lui et qu'il retourne et se met sur le ventre ; *il va devant le change*, lorsque, après l'avoir mis sur pied, il le quitte et force en avant. On dit aussi d'un chien qu'il est *timide dans le change*, quand il a de la peine à démêler la voie de son cerf, et qu'il est *hardi dans le change* quand il le garde.

Chanterelle. — Pour attirer le mâle des cailles ou des perdrix, on enferme dans une cage faite exprès une femelle de leur espèce dont le chant les attire.

La loi sur la chasse interdit la chasse à la chanterelle.

Chapelet. — Au mois de juillet le cerf jette des fumées

presque formées qui sont liées par des glaires; on dit alors qu'elles sont en chapelet.

Charbonnier. — On appelle charbonnier le renard dont le poil est très-foncé, et presque noir à certaines places.

Charbonnières. Les cerfs, les daims, les chevreuils, après *qu'ils ont touché au bois*, fréquentent les places où l'on fait du charbon, que l'on appelle charbonnières; on prétend que c'est pour brunir leur tête.

Chasse. L'origine du mot *chasse* remonte au moyen âge. A cette époque, le gibier qui se trouvait sur les terres des seigneurs constituait une partie de leur fortune et était une grande ressource alimentaire; mais pour ne pas courir les chances d'une poursuite infructueuse, on construisait des enclos entourés de palissades et de haies, dans lesquels on ne pénétrait que par une porte étroite à laquelle conduisait une allée qui allait en s'élargissant et dont les deux côtés étaient garnis de haies. Quelquefois l'allée était terminée par une fosse profonde; quand on avait fait entrer le gibier dans cette allée, on barricadait la porte derrière lui, et il restait captif jusqu'au moment où on avait besoin de le prendre. Ces haies, disposées en forme de V, ainsi que tout passage qui va en s'étrécissant, portaient le nom de *Chas.* M. Peigné Delacourt, auteur d'un traité intitulé *la Chasse à la haie*, ne donne pas d'autre origine au mot *chasse*. *Chasse*, dans son acception la plus étendue, signifie toutes les espèces de guerres que nous faisons aux animaux; c'est dans ce sens que l'on peut dire *aller à la chasse;* mais on restreint cette acception, comme quand on dit *la chasse* à courre, *la chasse* au chien d'arrêt. Autrefois, on disait aussi *chasser à bruit* en parlant de la *chasse à courre.* Le mot *chasse* pris collectivement signifie encore tout l'équipage, chevaux, hommes et chiens; on dit alors : *Voici la chasse; Où est la chasse?* Enfin il est aussi quelquefois synonyme de *gibier.* Par exemple, on dit : Voici *une belle chasse*, en parlant d'une propriété où le gibier est abondant. (J. Lavallée.)

Chatonner. — Cette expression est peu usitée et ne s'emploie qu'à la chasse à tir. Quand un chien d'arrêt marche avec précaution comme un chat, dans la crainte de faire partir le gibier avant qu'il ait formé son arrêt, on dit qu'il *chatonne.*

Chenil. — Logement affecté aux chiens. On dit en parlant d'un équipage : Le *chenil* de M. X. .

Chevalet. — Le *chevalet* est un petit cylindre de bois muni à chaque extrémité de courtes chevilles qui, lorsqu'il

tombe, le tiennent toujours isolé de terre et lui servent de pieds. Le *chevalet* sert à mettre le chien au rapport; si l'on y ajoute des chevilles, c'est pour que l'élève le saisisse plus facilement.

Cheville, Chevillé, Chevillure. On appelle ainsi les *rameaux* ou *cors* qui poussent sur le merrain du cerf. Ceux qui viennent au-dessus de l'andouiller et sur l'andouiller se nomment aussi *cors* ou *chevillures.* (J. Lavallée.)

Chevrette. — La femelle du chevreuil se nomme *chevrette* et non pas chèvre.

Chevrillard. — Le petit du chevreuil s'appelle *chevrillard* pendant les six premiers mois de l'année, et *chevrotin* pendant les six derniers.

Chien armé. — On dit qu'un chien *est armé* lorsqu'on lui met au cou un collier garni de pointes qui percent en dehors afin de le préserver de la dent du loup.

Chien d'aiguail. — Chien qui chasse bien le matin par la rosée et qui ne vaut rien dans le haut du jour.

Chien de créance.—C'est celui qui n'accueille pas le change, qui est bien collé à la voie. On dit : un *chien bien créancé.*

Chien de force. — Nom donné aux chiens dont on se servait pour arrêter et coiffer les animaux.

Chien de haut jour. — Il est l'inverse du chien d'aiguail : il ne vaut rien quand la rosée est sur la terre, et chasse bien dans le milieu du jour.

Chiens courants. — On comprend sous le nom de *chiens courants* tous ceux qui chassent à voie sur une piste. On divise cette nombreuse catégorie en deux classes : les chiens d'ordre, qui servent à la grande vénerie, et les chiens employés dans les petites chasses à tir, tels que les *oriquets*, les *bassets*, les *terriers.*

Chiens d'ordre. — On donne aux chiens de grande taille destinés à la chasse du cerf le nom de *chiens d'ordre*, mais on range surtout sous ce nom, outre les races réellement aborigènes, celles dont l'importation est très-ancienne, et dont le sang s'est mêlé avec le sang français depuis plusieurs générations. M. le comte Le Couteulx de Canteleu, dans un travail sur les chiens courants français, compte douze races types et originaires connues depuis des siècles et qui presque toutes ont existé jusqu'à la Révolution.

Chiffon (Faire le). — A la chasse à tir, une perdrix *fait le chiffon* lorsque, atteinte par le plomb, elle tombe comme un paquet de chiffons.

Choupille. — Variété de chien destinée à la chasse à tir; il doit quêter sagement et presque sous le canon du fusil. Par son allure et le mouvement de sa queue il avertit le chasseur de la présence du gibier, mais il n'arrête jamais.

Cimier. — Croupe du cerf.

Clabaud. — Chien courant qui crie mal à propos.

Clapier. — Endroit où l'on nourrit les lapins domestiques.

Clatir, Clatissement. — Les chiens *clatissent* lorsqu'à la chasse à courre ils annoncent par des cris plus rapides et plus pressés que la bête est prise.

Claveau. — Maladie du mouton, qui attaque le chevreuil.

Coffre. — Ce qui reste d'un cerf ou d'un daim quand on a enlevé les épaules, les cuisses et la tête, et que l'on donne à manger aux chiens, est le *coffre*.

Coiffé. — Quand un chien a les oreilles longues et bien tombantes, on dit de lui qu'il est bien coiffé.

Coiffer. — Ce terme s'emploie surtout à la chasse du sanglier, quand les chiens le saisissent par les écoutes. Cela se dit toutes les fois que l'animal de meute est pris par les oreilles: *Il est coiffé.*

Collé à la voie. — Un chien *est collé à la voie,* lorsqu'il chasse le nez à terre, sans prendre change sur une autre voie que celle qu'il doit suivre.

Collets. — Engins prohibés dont se servent les braconniers pour étrangler le gibier. C'est un nœud coulant fait en laiton, qu'ils posent aux passées des lièvres et des lapins. Il y en a de plus forts pour les chevreuils, et de plus petits en crin de cheval pour les perdrix et les bécasses.

Collier de force. — On se sert du *collier de force* pour mettre les chiens au rapport; l'intérieur est garni de clous dont les pointes, tournées en dedans, piquent le chien chaque fois que l'on tire le cordeau attaché au collier, pour le punir d'une faute et d'un acte de désobéissance.

Comblette. — Petit creux, dépression qui se trouve sous le pied du cerf, du daim et du chevreuil.

Comète. — Les braconniers donnent ce nom au coq-faisan, à cause de sa longue queue.

Compagnie. — Voyez *Bête de compagnie.*

Confiance. — Chien de confiance, se dit d'un chien qui est bien collé à la voie.

Connaissance. — Toute marque particulière qui se trouve

au pied d'un animal et qui peut faire aider à le reconnaître s'appelle *une connaissance.*

Connaisseur. — Le veneur qui sait parfaitement juger l'âge, le sexe, la taille d'un animal, d'après les différents indices qu'il laisse sur son passage, est *un connaisseur.* Toutes les autres connaissances en vénerie ne sont rien, si l'on n'est pas doué d'un esprit d'observation suffisant pour saisir les moindres indices qui font le bon *connaisseur.*

Connil ou Connin. — Vieux français, nom donné au lapin. On disait aussi d'une garenne une *connillière.*

Contre-hardes. — Seconde couple, fixée par un nœud coulant au milieu de la couple qui sert à deux chiens; en procédant plusieurs fois ainsi, il ne reste plus qu'à passer un crin, nommé *harde*, dans ces troisièmes couples; alors les chiens sont *hardés.* Cette couple ajoutée se nomme *contre-harde.*

Contre-pied, Contre-ongle. — On prend le *contre-pied* à la chasse, toutes les fois que l'on suit la piste en se dirigeant non du côté vers lequel marche l'animal, mais en allant vers celui d'où il est venu.

Corneaux. — On appelle *chiens corneaux* le produit d'un mâtin et d'une lice courante, ou d'un chien courant et d'une mâtine.

Corsage. — Corps du cerf. On doit dire, en parlant de la taille d'un cerf : *Il est gros* ou *petit de corsage.*

Côtés. — On appelle *côtés* la partie de corne, *en dehors*, du pied du cerf et du chevreuil, depuis les pinces jusqu'au talon.

Couais, tout couais. — Terme de vénerie dont on se sert pour faire taire les chiens courants qui crient quand ils ne doivent rien dire.

Couard. — Chien poltron.

Coulée. — Passage fréquenté par le lapin et le lièvre. Dans les haies, ces animaux font des coulées.

Coup droit. — Expression employée à la chasse à tir. Pour qu'un coup de fusil mérite ce nom, il faut que la pièce qui a passé perpendiculairement au-dessus de la tête du chasseur qui l'a tirée, vienne tomber sur lui

Couper. — C'est ce que fait un chien ambitieux, qui quitte la voie pour aller la reprendre aux grands devants.

Couple. — On appelle ainsi un lien en corde ou en crin dont chaque extrémité forme un nœud coulant, dont on se

sert pour attacher les chiens deux à deux; on dit alors qu'ils sont *couplés*.

Courable. — Un animal est *courable* quand il réunit les qualités d'âge, de vigueur et de santé nécessaires pour assurer une chasse agréable. (J. Lavallée.)

Couronne, *Couronné*, *Couronnure*. — On dit d'un cerf qu'il est *couronné*, qu'il porte une *couronnure*, quand les épis qui terminent la tête sont disposés en forme de couronne; on dit aussi *tête couronnée*.

Courre. — Expression qui ne s'emploie qu'en vénerie, dans le même sens que courir. Ainsi, on ne doit pas dire : *courir un cerf*, mais *courre un cerf*.

Courre, *Beau courre*. — On dit d'un pays de chasse facile aux chiens et aux veneurs : C'est *un beau courre*.

Couvert. — Le chasseur à tir appelle *couvert* tous les terrains dont la récolte n'est point encore enlevée et qui peuvent servir d'abri et de refuge au gibier. En vénerie, les *couverts* sont les bois et les buissons. On chasse à tête couverte, lorsqu'on chasse sous bois. *On brise à tête couverte* un animal détourné, mais de la présence duquel on ne répond pas; c'est ce qui arrive fréquemment à la chasse du chevreuil. On nomme aussi *couvert* les places où les lapins et les lièvres font des tas de crottes, qui prennent aussi le nom de *couvert*.

Crier. — Les chiens n'aboient pas sur la piste, mais ils crient.

Croiser la race. — C'est obtenir des produits de chiens et de chiennes de races différentes.

Croiser l'enceinte. — Synonyme de *barrer l'enceinte*.

Croiser les chiens. — On croise les chiens quand on passe en travers sur la voie.

Crotté. — Le lièvre sur ses fins, dont le poil est hérissé par la sueur et la fatigue, prend une teinte plus brune, *est crotté*.

Crottes. — On appelle *crottes*, les excréments du chevreuil, du lièvre et du lapin; quelquefois aussi *couvert* ou *repère*. Quand ces animaux jettent leur fiente, on dit qu'ils *crottent*.

Crouler la queue. — Le cerf en fuite imprime à sa queue un mouvement qui fait dire aux veneurs : Ce cerf *croule la queue*.

Croule ou Craule. — Vers la fin de février et au mois de

mars, les bécasses poussent, le soir, en se poursuivant, un petit cri qui a fait donner le nom de *croule* ou de *craule* à la chasse qu'on leur fait à cette époque pendant le crépuscule. Le reste de l'année, elles sont muettes. La passée du soir vaut mieux que celle du matin.

Croupe du cerf. — Voyez *Cimier.*

Croupie. — Autrefois on disait chasser à croupie, lorsqu'on s'abritait derrière un buisson ou dans un fossé; aujourd'hui on dit se mettre à l'affût. (J. LAVALLÉE.)

Cul levé. — Quand on chasse sans chien ou avec un choupille, on dit que l'on tire *au cul levé*, c'est-à-dire, étant surpris, sans être prévenu.

Curée. — Il y a deux espèces de *curée* : la *curée chaude*, qui se fait au moment même où l'animal vient d'être porté bas, et la *curée froide*, qui se fait au retour de la chasse, à la lueur des flambeaux. Ce repas, que l'on donne aux chiens avec les restes de l'animal que l'on a forcé, se nomme *curée*, parce qu'il leur est servi sur le cuir de l'animal; aussi, autrefois, disait-on *Cuirée*. On n'emploie ce mot de *curée* que lorsqu'il s'agit d'un animal dont on peut lever la peau, tel que le daim, le cerf, le lièvre et le chevreuil.

D

Dagues, Daguet. — Pendant la seconde année de leur existence, les animaux dont le front se pare de bois commencent à porter deux petites cornes en forme de dagues, qui ne sont que la continuation des pivots et ne se composent que d'une simple perche. Cependant, il arrive parfois qu'il pousse un cor sur la dague, mais c'est un fait accidentel. La forme de ces bois a fait donner aux animaux qui les portent le nom de *daguets*. Quand la dague est accompagnée, toujours accidentellement, d'un cor, le daguet prend le nom de *daguet fourchu*. Il peut arriver aussi qu'un cerf à sa seconde tête ne porte que deux dagues; on le distingue alors du daguet par l'espèce de bourrelet qui pousse à la base de la perche et sert à la souder avec le pivot qu'on appelle la *meule*. (J. LAVALLÉE.)

Danser sur la voie. — Cette expression s'applique surtout au limier qui ne suit pas juste; chez le chien courant, c'est une mauvaise habitude qui l'empêche d'être collé à la voie.

Déboulé. — On se sert de cette expression en parlant du lièvre et du lapin, qui, au gîte, se tiennent ordinairement

pelotonnés sur eux-mêmes presque en forme de boule. Quand ils partent, effrayés par un bruit quelconque, ils se détendent comme un ressort, en frappant la terre de leurs pieds de derrière. On dit alors qu'ils *déboulent.*

Debout. — Un animal est *debout,* quand il est inquiet, en éveil, et reste sur pieds au lieu de se remettre à la reposée. *Mettre la bête debout* est synonyme de *la lancer.*

Débucher. — Un animal chassé à courre *débuche* lorsqu'il sort du bois pour gagner la plaine.

Déceler. — Un cerf se décèle quand il abandonne le buisson où il a refait sa tête.

Déchaussée. — Les loups, comme les chiens, après avoir jeté leurs excréments, grattent la terre avec leurs pieds de derrière, afin de les recouvrir, ils se déchaussent. Les déchaussures sont les traces des ongles du loup faites sur le sol; le mâle les fait plus profondes que celles de la femelle. La déchaussière est l'endroit où le loup a gratté la terre, où il s'est déchaussé.

Découdre. — Les défenses que portent les sangliers sont tranchantes ; elles font plus souvent des blessures très-larges, mais peu profondes. Le veneur doit toujours rapprocher les lèvres de la plaie par quelques points de suture : voilà pourquoi on dit que le sanglier *découd.*

Découpler. — On *découple* les chiens quand on les débarrasse du lien qui les réunit.

Décousures. — On appelle *décousures* les blessures faites par le sanglier.

Dedans. — Mettre un chien *dedans*, c'est le mettre en chasse.

Défaire. — Dans le langage de la vénerie, on ne doit pas dire dépecer un animal, mais le *défaire.*

Défaut. — On tombe en défaut quand on perd la voie de l'animal de meute. Lorsqu'on a retrouvé la piste, on dit qu'on a *relevé le défaut.*

Défenses. — Nom donné aux armes que porte le sanglier à la mâchoire inférieure.

Défenses pour loup. — A la chasse du loup, on place quelquefois beaucoup de gens chargés de pousser des clameurs, de sonner du cor à la limite d'un endroit où l'on ne pourrait pas le suivre, et vers lequel on ne veut pas qu'il se dirige : ce sont *des défenses.*

Déharder. — On *déharde* les chiens qui sont en hardes quand on les débarrasse de celles qui les retiennent, et aussi

quand, pris les uns dans les autres, ils ont mêlé leurs couples.

Déliées. — Les fumées sont déliées quand elles sont bien mâchées et bien moulues.

Démêler la voie. — Les chiens *démêlent la voie*, lorsqu'ils trouvent celle du cerf de meute au milieu d'autres cerfs, sans prendre le change.

Demeures. — On appelle *demeures* les taillis où les animaux se retirent dans la journée.

Démontée.— Tout gibier plume qui reçoit une blessure qui lui permet encore de marcher, mais l'empêche seulement de voler, est *démonté*.

Dénouer-quatre. — Après que les meules sont recouvertes, il s'élève sur chaque pivot une proéminence arrondie; elle se prolonge et paraît vouloir se diviser : cela s'appelle *dénouer-quatre*. (D'YAUVILLE.)

Dentée. — En vénerie, on appelle ainsi les morsures que se font les chiens entre eux, et *dentées sourdes*, celles qui sont cachées par le poil.

Déployer le trait. — Quand on commence à se mettre en quête en faisant passer son limier devant, on dit que l'on a *déployé le trait*.

Dépouiller. — Un veneur ne doit jamais dire qu'il écorche un animal, mais qu'il le *dépouille*.

Dérober la voie. — Quelquefois un chien, jaloux de conserver la tête lorsqu'il retrouve la voie dans un défaut, la suit pendant un certain temps sans rien dire, afin d'empêcher les autres de le rejoindre; on dit alors qu'il *cèle* ou *dérobe la voie*.

Derrière. — On crie *derrière* aux chiens pour les arrêter quand ils sont sur le change, ou tout autre animal que celui que l'on veut chasser, et aussi pour les faire rester derrière soi.

Derrières. — Voyez *Arrières*.

Dessolé. — Un chien est *dessolé* quand, après avoir longtemps couru sur un mauvais terrain ou dans un chaume, il a la peau du talon usée.

Destortoire ou Estortoire. — Autrefois les veneurs portaient, quand ils chassaient sous bois, un bâton long d'environ 80 centimètres, destiné à écarter les branches qui auraient pu les frapper au visage : ce bâton s'appelait *estortuaire*, ou *estortoire*, ou *destortoire* Tant que l'animal n'avait pas touché au bois, on portait l'estortoire garni d'écorce dans toute sa longueur; mais, dès que l'animal

avait frayé, bruni, on ne laissait plus d'écorce qu'à la poignée, afin de rappeler aux veneurs que les andouillers du cerf n'étaient plus couverts de peau et qu'il était dangereux de s'en approcher.

C'est au grand veneur qu'appartenait l'honneur de présenter l'*estortuaire* au roi, quand il arrivait au rendez-vous.

Détourner (synonyme de *Faire le bois*). — Faire le tour d'une enceinte, placer des brisées sur la voie, s'assurer que la bête n'est pas sortie, c'est ce qu'on appelle *détourner*.

Devants. — Quand on a perdu l'animal dans un défaut, on décrit des lignes circulaires de manière à couper la piste. Ces portions de cercle, lorsqu'elles sont faites en avant, sont les *devants*. Si, après cette première recherche, on a pu relever le défaut, on décrit un nouveau cercle d'un rayon plus considérable. Le cercle intérieur s'appelle les *petits devants* et les *petits arrières*, et le cercle extérieur, les *grands devants* et les *grands arrières;* selon qu'on a opéré en avant ou en arrière.

Dix-cors. — Le cerf et le chevreuil deviennent *dix-cors jeunement* quand ils entrent dans leur sixième année, et *dix-cors* à sept ans

Dogues. — Les dogues sont de grands chiens très-utiles pour coiffer le loup et le sanglier; on les appelait autrefois *chiens de force*.

Donner aux chiens. — On donne un animal *aux chiens* quand on l'attaque. On dit aussi, à la chasse du chevreuil, que la chevrette *se donne aux chiens,* lorsque, voyant le brocard fatigué, elle vient passer devant la meute et cherche à l'entraîner à sa suite.

Dorées. — Les fumées du cerf sont *dorées*, quand elles sont jaunes et luisantes.

Doubler ses voies. — Un animal chassé *double ses voies*, quand il revient juste sur la voie qu'il a déjà suivie; c'est une des ruses ordinaires du lièvre pour mettre les chiens en défaut.

Dresser la voie. — On met souvent quelques chiens bien créancés sur la voie, afin qu'ils indiquent au reste de la meute celle qu'elle doit suivre; c'est ce qui s'appelle *dresser la voie*.

Dresser par les suites. — Quand, après plusieurs ruses, un cerf fuit droit devant lui, on dit qu'il *dresse par les suites*.

Dresser un chien. — Faire son éducation.

Droit (Le). — Pour le limier, *suivre le droit*, c'est aller du côté vers lequel la bête a la tête tournée. On dit aussi *tenir, prendre* ou *avoir le droit,* quand les chiens ne prennent pas change et sont bien sur la voie de l'animal de meute.

Droits du limier. — Autrefois il était d'usage de donner, à la curée, la tête et le cœur du cerf aux limiers; c'est ce qu'on appelait *les droits du limier.*

E

Ébat. — On dit que l'on mène les chiens à l'*ébat* quand on les promène hors du chenil.

Ébouquiner. — C'est détruire les bouquins qui se trouvent en trop grand nombre dans une propriété où la chasse est bien soignée ; trop de mâles dérangeraient les femelles et les portées.

Échauffer. — Les chiens s'échauffent sur la voie quand ils la suivent avec une ardeur croissante.

Éclaboussures. — En longeant ou en traversant un ruisseau ou une mare, un animal fait jaillir des gouttes d'eau qu'on appelle *éclaboussures* et qui servent à reconnaître son passage.

Écoqueter, écoquetage. — Une trop grande quantité de mâles de perdrix et de faisans est nuisible sur une terre où l'on veut avoir beaucoup de gibier plume; c'est pourquoi on les détruit, et cette destruction se nomme *écoquetage.* La chanterelle servait autrefois à écoqueter. La loi de 1844 en a prohibé l'emploi.

Écouer. — Ce terme s'emploie pour exprimer l'action de couper la queue aux chiens.

Écoutes. — Oreilles du sanglier.

Effilé. — Un chien *s'effile* quand on le fait chasser trop jeune; sa conformation reste incomplète, et alors il manque de fond, ne peut chasser longtemps, et ne peut rendre de bons services.

Efflanqué. — Quand un animal est fatigué, ses flancs se retirent en dedans; on dit alors qu'il est *efflanqué.*

Effroi. — Voyez *Aller d'effroi.*

Égratignures. — Les empreintes douteuses du pied d'une bêtes sont des *égratignures.*

Élavé. — Poil d'un gris sale ou roussâtre qui est, dit-on, un indice de faiblesse dans les chiens et les bêtes fauves.

Embouchure. — Partie de la trompe par laquelle on souffle et qui touche les lèvres.

Empaumer la voie. — Les chiens empaument la voie lorsqu'ils la prennent bien et avec ardeur.

Empaumure. — Le haut de la tête du cerf prend le nom *d'empaumure* quand les petits andouillers qui la terminent sont rangés comme les doigts de la main.

Emporter la voie. — Souvent il fait un vent qui dessèche la terre et empêche les chiens de suivre; on dit alors : Le vent *emporte la voie*, les chiens ne peuvent *emporter la voie.* Quand, au contraire, il chassent facilement, sans hésitation, on dit : Ils *emportent la voie.*

Encameler ou Cameler. — Museler un furet avec un fil fort pour l'empêcher de saigner les lapins dans le terrier, de s'y endormir ou d'y demeurer trop longtemps.

Enceinte. — Tout le terrain qu'on enveloppe soit avec des toiles, des banderoles, des rabatteurs, soit en détournant un animal, est *une enceinte.*

Enfourchure. — Tout andouiller qui se termine par une fourche s'appelle *enfourchure.*

Engraver. — Un chien qui s'est écorché ou déraciné les ongles s'est *engravé.*

Enlever les chiens. — Quand les chiens ont pris change, on les *enlève* en leur faisant quitter la voie mauvaise pour les remettre sur celle de l'animal de meute.

Entées. — Les fumées sont *entées* quand elles se tiennent ensemble, c'est-à-dire unies de façon que deux n'en font qu'une.

Envelopper un défaut. — Quand on prend les devants et les arrières, on dit qu'on enveloppe un défaut.

Épreintes. — Les veneurs ont appelé *épreintes* les fientes de la loutre, qui sont toujours remplies d'arêtes de poisson; ce qui leur a fait penser que l'animal ne pouvait s'en débarrasser sans douleur.

Ergoté. — Chien qui a des ongles en dedans au-dessus du pied.

Erres. — Voyez *Voies de hautes erres.*

Érucir. — Le cerf boit rarement l'eau glacée des mares pendant l'hiver et au printemps; il se contente de sucer les herbes tendres, dont les parties aqueuses suffisent pour étancher sa soif; et si parfois il éprouve le besoin de se désaltérer, il le fait en exprimant la sève d'une jeune branche : c'est là ce que les veneurs appellent *érucir*.

Escuyer. — Les veneurs ont donné le nom d'*écuyer* au jeune cerf dont un vieux dix-cors se fait souvent accompagner.

Essais. — Les cerfs près de toucher au bois éprouvent sur la tête des démangeaisons; mais comme elle est encore très-molle et très-sensible, ils n'osent la frotter contre de fortes branches ; les écorchures qu'ils font alors aux rameaux plus faibles et plus flexibles s'appellent des *essais*. On dit aussi que le sanglier a *donné de l'essai*, lorsqu'en rentrant du gagnage il a frappé de jeunes arbres de ses défenses.

Étraquer. — L'étraque consiste à suivre un animal à l'aide de l'empreinte que son pied a laissée sur la neige.

Étriqué. — Un animal qui est haut sur jambes, qui n'a pas de corps, est *étriqué*.

Étruffé. — On dit qu'un chien qui a un os de la hanche déplacé, ou dont la cuisse ne prend plus de nourriture, est *étruffé*.

Éventer. — Le gibier évente le chasseur, ou bien l'animal a *vent du trait*. Le loup perçoit à une grande distance le sentiment de l'homme, il *l'évente*.

Éverrer. — C'est ôter au chien un prétendu petit nerf qu'il a sous la langue pour le préserver de la maladie. Par cette opération absurde, on empêche les chiens de boire commodément pendant tout le reste de leur vie, et voilà tout ce qu'on en obtient.

F

Faire sa nuit. — La partie du bois par laquelle l'animal sort le soir pour aller viander dans les chemins est le lieu où il a *fait sa nuit*.

Faire sa tête. — Les animaux qui ont perdu leurs bois et se recèlent dans un buisson pour attendre qu'ils repoussent, *font ou refont leur tête*.

Fanfare. — Air que l'on sonne avec la trompe pour célébrer la victoire et indiquer, à distance, les différentes péripéties de la chasse, aussi bien aux chiens qu'aux veneurs; mais, pendant la chasse, c'est surtout des tons de chiens qu'on sonne, et ils ne sont pas des airs.

Faon (Prononcez *Fan*). — Le jeune cerf, le jeune chevreuil et le jeune daim sont faons jusqu'à six mois; les fauves *faonnent* lorsqu'ils mettent bas leurs petits.

Fauve. — On nomme bête fauve les cerfs, les chevreuils et les daims.

Faux-fuyants. — Petits sentiers sous bois.

Faux-marcher. — Cette expression s'emploie en parlant de la biche qui marche en biaisant, ou du cerf qui en fait autant quand il a mis bas la tête.

Faux-marqué. — Synonyme de *Mal-semé*.

Faux-rembuchement. — Un cerf qui feint de vouloir se *rembucher* dans un fort, et qui en sort aussitôt pour aller dans un autre se mettre à la reposée, fait un faux-rembuchement.

Faux-repaître. — Un cerf mal mené fait un *faux-repaître* lorsque, en traversant un champ, il prend de l'herbe ou du grain qu'il rejette aussitôt et qu'il ne peut plus manger.

Fientes. — Les excréments des bêtes puantes s'appellent *fientes.*

Filets. — La chair qui se lève au-dessus des reins du cerf s'appelle *filet*, et *filets mignons* celle qui se lève en dedans.

Fins. — Un animal est sur ses fins lorsqu'il est sur le point d'être forcé.

Flâtrer. — Le loup et le lièvre chassés s'arrêtent et se mettent sur le ventre; on dit alors qu'ils se *flâtrent;* on nomme *flâtrure* la place où ils se sont arrêtés.

Forcer. — C'est poursuivre un animal avec des chiens jusqu'à ce qu'il tombe de fatigue, sans qu'on l'ait tiré.

Forhuir ou Forhuer. — Forhuir les chiens, c'est les appeler.

Forhus. — Ton que l'on sonne pour enlever les chiens et les faire venir à soi. On appelle aussi *forhus* la panse du cerf que l'on porte au bout d'une perche, après la curée, pour exciter les chiens en sonnant le *forhu* (ancien usage).

Forlongé. — Un cerf ou toute autre bête qui a pris beaucoup d'avance sur les chiens s'est *forlongé*, ou se *forlonge*

Forme. — On appelle *forme* le gîte du lièvre ou du renard.

Formées. — Les fumées sont *formées*, quand elles sont dures et bien faites.

Fort. — Canton de bois épais et fourré, où les grands animaux se retirent pendant le jour.

Fortitrer. — Un cerf *fortitre* lorsqu'il évite de passer dans les endroits où sont placés les relais pour le courre.

Fosse. — La *fosse* est un trou carré, creusé à-plomb, sur lequel on construit un pont tournant pour prendre les loups.

Fouaille. — Synonyme de *curée*, s'emploie en parlant du sanglier. (Vieux mot.)

Fouet. — La queue des chiens de chasse s'appelle le *fouet*; on donne aussi ce nom à l'extrémité de l'aile des oiseaux.

Fouillures. — Synonyme de *Boutis*, travail des sangliers.

Fouineur, Fouinier. — On appelle ainsi les hommes qui se consacrent à la destruction des bêtes puantes, telles que les fouines, les putois, etc., qui se retirent dans les granges pendant l'hiver.

Foulées. — Les empreintes que laisse le pied d'un cerf sur l'herbe et sur les feuilles sont des *foulées*.

Fouler. — On *foule* une enceinte, quand on la bat dans tous les sens, soit à pied, soit à cheval, avec les limiers, ou plusieurs chiens courants, pour lancer ou relancer l'animal. Les chiens *foulent* un cerf quand ils le mordent après l'avoir porté bas.

Fourche (voyez *Daguet*). — Quand le sommet d'un bois de cerf se divise en deux, il se nomme *fourche*.

Fourchet. — Abcès qui se forme entre les doigts du pied du chien.

Fraise ou Pierrure. — La partie du bois du cerf qui est immédiatement au-dessus de la meule, et après laquelle commence la perche, s'appelle *fraise* ou *pierrure*; en peu de mots, c'est le cercle pierreux qui entoure la meule.

Frapper aux brisées. — On frappe aux branches près de la voie pour exciter les chiens, de là est venue l'expression : *Frapper à la brisée*, c'est-à-dire aller attaquer là où le valet de limier a mis sa brisée.

Frayé. — Synonyme de *Bruni*.

Frayoir ou Fréyoir. — Baliveau dont les cerfs ont en-

levé l'écorce en touchant au bois, en frottant leur tête. Les cerfs frayent lorsqu'ils se frottent aux branches, pour faire tomber les lambeaux de peau velue de leur tête.

Fuir. — On ne doit pas dire que le cerf *court*, mais *qu'il fuit*. Le cerf va fuyant.

Fuites. — On appelle *fuites* la distance d'un saut à l'autre, quand le cerf fuit; si elle est grande, on dit : Le cerf a fait de *bonnes fuites*.

Fumées. — Excréments des bêtes fauves, mais plus particulièrement du cerf, de la biche et du daim.

Les fumées changent de forme avec l'âge des animaux et la saison; les voici toutes :

Fumées aiguillonnées; — terminées par une petite pointe.

Fumées déliées; — bien mâchées, bien moulues.

Fumées en bouzards; — au printemps, à l'époque de la pousse des herbes.

Fumées en chapelet; — on nomme ainsi les fumées qui tiennent l'une à l'autre par une matière gluante, qui est de la graisse lorsqu'elles viennent des vieux cerfs, et du sang ou des glaires, si ce sont des biches venant de mettre bas qui les ont faites.

Fumées en plateaux; — fumées du mois de juin; elles sont un peu plus solides que celles du printemps.

Fumées entées; — unies, de manière que deux n'en font qu'une.

Fumées en troches; — fumées *demi-formées*, qu'on trouve, en juillet, en paquet, serrées les unes contre les autres, formant une masse à peu près cylindrique.

Fumées formées; — elles sont ainsi, depuis la mi-août jusqu'au commencement du rut. On nomme *fumées dorées* les fumées jaunes.

Fumées nouées; — qui ont la forme cylindrique, mais sans aiguillon.

Fumées ridées; — ce sont les vieux cerfs et les vieilles biches qui les font, tandis que celles des jeunes cerfs sont lisses.

Fumées vaines; — légères et creuses.

Furet, Fureter, Fureteur.—Le furet est un animal d'une espèce voisine du putois, que l'on emploie à faire sortir les lapins du terrier. On est fureteur, on furette, lorsqu'on met le furet dans les terriers, pour tirer au fusil ou prendre les lapins à la bourse.

Fusée. — Partie du terrier du renard, creusée rarement en ligne droite et conduisant à une des chambres.

Le sanglier *vermille en fusée* lorsqu'il laboure la terre en sillon.

G

Gabets. — Les gabets sont de gros vers qui rongent le cerf entre cuir et chair et lui percent la peau ; leur vrai nom est *œstres*.

Gagnages. — On entend par *gagnages* toutes les terres cultivées où les animaux vont chercher la nuit une nourriture plus abondante que celle qu'ils trouvent en forêt. On dit alors qu'ils vont au *gagnage*.

Garder le change. — Voyez *Change*.

Gardes. — Le sanglier et la laie ont, au-dessus du pied, en arrière de la jambe, deux ergots qu'on appelle *gardes*.

Gargure. — On donne le nom de *gargure* à la bouche du daim ; autrefois on disait, il *gargate*, pour exprimer son braire.

Garre! garre! — Cri pour annoncer que le cerf part.

Gibier. — Nom générique donné aux oiseaux et aux quadrupèdes sauvages que l'on chasse, soit pour les détruire, soit pour tirer parti de leur chair et de leur dépouille.

Giboyer. — On entend par *giboyer*, chasser pour en tirer profit ; cette expression ne peut s'appliquer à la chasse à courre, mais à la chasse à tir, et plus particulièrement encore à la chasse au furet.

Giboyeur. — Le chasseur qui ne tire que pour vendre son gibier ou en approvisionner sa table est un *giboyeur*.

Gîte. — Place où repose le lièvre.

Glatissement. — Cri aigu du renard et des petits chiens.

Gondole. — Les animaux qui habitent un pays marécageux conservent leurs pieds sans les user ; l'humidité fait même renfler la corne ; les côtés ne s'usent pas et restent tranchants. C'est ce qu'on appelle des *pieds de gondole*.

Gorge. — En parlant d'un chien qui crie bien, on ne doit pas dire qu'il a une belle voix, mais qu'il est bien *gorgé*, ou qu'il a une belle *gorge*.

Goupil. — Ancien nom du renard.

Goussaut. — Chien lourd et trapu.

Gouttière. — Ce sont des raies creuses qui se trouvent tracées le long de la perche ou merrain de tous les animaux portant des bois. Plus les gouttières sont profondes, plus l'animal est âgé.

Grand vieux sanglier. — Le sanglier qui a quitté les compagnies et qui a plus de cinq ans est *grand vieux sanglier.*

Gras. — Enfermer un chien dans un chenil pendant que les autres mangent s'appelle le mettre *au gras.*

Grêle. — Cette expression s'emploie en parlant du merrain du cerf lorsque les perches sont minces. C'est également le ton le plus haut de la trompe. On sonne du *grêle* lorsqu'on attaque par les tons hauts.

Grès. — Les crocs de la mâchoire supérieure des sangliers sont appelés *grès* ou *limes*, parce qu'ils servent à aiguiser les défenses.

Griffade. — Toute blessure faite par une bête onglée s'appelle une *griffade.*

Gros-dénomes. — Nom donné aux deux gros morceaux de la cuisse du cerf. (Inusité.)

Gros ton. — Basse de la trompe.

Gros vieux cerf. — Voyez *Cerf.*

Grumelures. — Les vieux cerfs jettent, mêlées à d'autres, de très-petites fumées appelées *grumelures*, qui sont un indice de leur âge.

Gueule. — Un veneur ne doit pas dire d'un chien qu'il *aboie beaucoup* sur la piste, mais qu'il est *chaud de gueule. Chiche de gueule* veut dire, au contraire, qu'un chien crie peu. Un chien braque ou épagneul qui mène à voix un lièvre ou un lapin *chasse de gueule.* On dit la *gueule* du cerf, la *gueule* d'un terrier.

Gueuler. — Un animal pris de vitesse est *gueulé.*

H

Haire ou Hère. — Le jeune cerf qui n'a pas de dagues est appelé *Haire*, il n'a pas encore un an. On écrit plus communément *Hère.*

Halbran. — Nom qu'on donne aux jeunes canards sauvages jusqu'au mois d'octobre; de l'allemand *halb* demi, *ente* canard, canard à demi.

Halbrenner. — Chasser les halbrans.

Hallali. — Cri que l'on fait entendre au moment où l'animal, à bout de forces, fait tête aux chiens. Tant que la bête chassée est encore debout, on dit qu'il est *hallali sur pied;* c'est aussi le nom de la fanfare que l'on sonne à ce moment. L'*hallali par terre* a lieu et se sonne quand l'animal est tombé.

Hampe. — Quand le cerf est en venaison, on lève la poitrine, que l'on nomme la *hampe;* c'est un morceau très-délicat.

Harde de cerfs. — Dès que les cerfs et les biches vont en bandes nombreuses, on dit alors qu'ils sont *en hardes.*

Harde de chiens. — Laisse de crin à laquelle on attache plusieurs couples de chiens. On ne dit pas que l'on *harde* les chiens au moment où on les réunit ensemble, mais qu'on les *prend à la harde.* (Voyez *Déharder.*) — *Hardelle*, vilaine *harde*, méchante troupe.

Hardonées, Hardois. — Branches froissées et brisées par les cerfs et autres grands animaux avec leur tête.

Harloup. — Le valet de limier, pour engager son chien à suivre quand il se rabat sur une voie de loup, lui dira : *Harloup, harloup, l'ami, après!*

Harpail. — Synonyme de *Harde.*

Harpailler. — Les chiens *harpaillent* lorsqu'ils donnent sur des voies de biches ou tournent au change.

Harpé. — Un chien dont l'estomac est fort avancé et bas, le ventre très-haut, a le rein *harpé.*

Harrier. — Chien courant anglais, destiné à la chasse du lièvre.

Hase. — Femelle du lièvre et du lapin

Ha! tout bellement! — Quand on soupçonne qu'il y a du change, on crie aux chiens, pour les rendre attentifs et les faire chasser sagement : *Ha! tout bellement! bellement!*

Hausser. — Lorsque l'on veut en quelque sorte forcer un limier à rapprocher de vieilles voies, on dit qu'on lui *hausse le nez.*

Haut du jour. — Quelques heures après le lever du soleil, on est au haut du jour.

Haut nez. — Un chien qui rapproche et suit une voie de hautes-herres est de *haut-nez.*

Havà, hailà, garde-à-toi! — On dit au limier qui est au bout de son trait et qui se rabat : *Havà, hailà, garde-à-toi!*

Ho a ho! — Pour se faire suivre ou appeler les chiens courants, il faut toujours leur dire : *Ho! a oh! a oh!*

Honneurs du pied. — Après la curée, le premier piqueux doit lever le pied ou la trace de devant de l'animal qui vient d'être pris et la présenter au chef d'équipage ou à la personne à qui il veut faire *les honneurs de la chasse.* A ce moment toutes les trompes doivent sonner la fanfare des *honneurs.*

Hotte. — Le lièvre qui a le dos rond, qui est fatigué, porte la hotte.

Hou l'eau. — Les piqueux disent *Houilleau! houilleau!* pour exciter les chiens à boire.

Houpper. — Vieux terme qui signifiait appeler. Quand un valet de limier veut avertir son camarade que l'animal qu'on veut courre entre dans sa quête, il le *houppe* pour le lui dire.

Houraillement, Hourailler. — Envelopper avec des toiles un grand nombre d'animaux pour les prendre ou les détruire.

Houret. — Chien de chasse médiocre et de petite taille.

Hourvari. — L'animal chassé fait un *hourvari* quand, pour embarrasser les chiens et les faire tomber à bout de voie, il s'en retourne par où il est venu. On sonne le *hourvari* et on crie aux chiens *hourvari*, pour les avertir que la bête a doublé ses voies.

Hure. — La tête du sanglier se nomme *hure.*

Hurlement. — Nom donné au cri du loup.

Hutte. — Petite tente de toile noire placée dans l'accoure afin d'y cacher un homme avec une lesse de lévriers à loup. C'est aussi un abri pour le chasseur qui va tirer la nuit le gibier de marais.

J

Jambe. — La jambe, chez les bêtes noires, est l'espace compris entre les talons et les gardes ; chez le fauve, entre le talon et les os.

Jappement. — Aboiement du chien en faisant lever le gibier. Les petits chiens jappent ; la voix du renard est une espèce de jappement moins traînant que l'on appelle *glatissement.*

Jarret. — On dit que les chiens *mangent les jarrets* d'un animal lorsque, malmené, ils le suivent de près. — *Esjarter*, couper le jarret.

Jeter. — Le cerf ne fait pas ses fumées, il les jette. Le cerf qui perd sa tête jette ses bois.

Jeune cerf. — Un cerf est *jeune cerf* depuis qu'il a pris sa seconde tête jusqu'au moment où il devient dix-cors jeunement.

Jeune loup. — Non du loup de un à deux ans.

Jointé. — Suivant la distance qui se trouve entre les os et le talon, on dit d'un cerf qu'il est *haut* ou *bas jointé*.

Jouette. — Les lapins en jouant font des trous sans profondeur qu'on appelle *jouettes*. La jouette n'est pas un terrier.

Jouir. — On fait *jouir* les chiens courants lorsque après la chasse ils foulent l'animal. On fait aussi *jouir* un limier en lui faisant lancer la bête.

Juger. — Un veneur expérimenté doit savoir *juger* l'âge, le sexe et la taille d'un animal par son pied, les foulures et autres indices, qu'il doit observer avec une grande attention.

L

Ladre. — Nom donné aux lièvres qui habitent un pays marécageux.

Laie. — La laie est la femelle du sanglier. Une *laye*, un *layon* est un sentier tracé en plein bois.

Laissées ou Liasse. — Dans le langage de vénerie, on doit donner le nom de *liasses* ou de *laissées* aux excréments du sanglier, de l'ours et du loup.

Laisser aller. — Un limier *laisse aller les voies*, quand il passe dessus sans se rabattre. Les chiens courants qui passent sur la voie sans rien dire, en enveloppant un défaut, *laissent aller la voie*.

Laisser courre, Aller ou Laisser courre. — C'est aller lancer ou voir lancer l'animal. Lorsqu'un valet de limier a détourné un animal, on dit : Laissé courre par un tel.

Laisser suivre. — Pour s'assurer du rembuchement ou pour lancer la bête, si l'on donne au limier quelques longueurs de trait, cela s'appelle *laisser suivre*.

Lambeaux. — Les morceaux de peau velue qui couvraient la tête du cerf pendant sa renaissance se détachent par morceaux qu'on appelle *lambeaux ;* ils restent quelquefois pendants le long des perches, ou tombent au pied du frayoir.

Lancer. — On *lance* un animal quand on le fait partir de sa reposée pour le courre ou pour le juger.

Landes. — Les *landes* sont des terres incultes où il ne pousse que des arbrisseaux tels que les bruyères, les genévriers, les ajoncs, etc., etc.

Larmiers. — Le cerf a au-dessous des yeux deux cavités appelées *larmiers* ou *larmières*, d'où découle une humeur gluante semblable à des larmes.

Lesse de lévriers. — Autrefois, quand on chassait avec des levriers, on donnait le nom de *lesse* à des chiens couplés deux par deux et placés dans une accoure pour coiffer le loup.

Lice. — Femelle du chien. On nomme plus particulièrement *lice* la chienne dont on veut tirer race.

Limes. — Synonyme de *Grès.*

Limier. — C'est avec le *limier* que le veneur quête et détourne l'animal qu'il veut chasser. Tout chien courant peut faire un *limier* si son éducation est dirigée vers ce but.

Lit. Au lit, chiens! — Quand on a vu partir le lièvre du gîte, on crie aux chiens : *Au lit, au lit, chiens!* afin de les y conduire et de leur faire goûter la voie.

Lit, chambre. — Endroit où se couche le cerf.

Liteau. — Place où les loups se reposent.

Livrée. — Les faons de cerf, de chevreuil, en naissant, ont la robe semée de petites marques jaunes, et les marcassins ont des raies transversales plus claires que le reste de la peau. On dit alors que ces animaux portent la livrée. Le daim naît avec la livrée et ne la quitte pas.

Loup, Grand loup. — Le loup qui est âgé de plus de trois ans devient *grand loup.* On ne doit pas dire d'un loup adulte : C'est un gros loup, mais un *grand loup.*

Louvart. — De un an à deux, le jeune loup est *louvart.*

Louveteau. — Depuis sa naissance jusqu'à un an, le jeune loup est un *louveteau.*

Louveterie. — Équipage pour chasser le loup.

M

Madrures. — Les perdreaux, lorsqu'ils se maillent, portent des mouchetures appelées *madrures.*

Maillé. — Un perdreau est *maillé* quand son plumage se couvre de mouchetures.

Maître. — Corde qui borde le haut et le bas des pièces de toile et des panneaux, et qui sert à les tendre.

Malmené. — Tout animal chassé est *malmené* quand, à bout de force, il laisse gagner du terrain aux chiens et est près de ses fins.

Mal moulues. — Fumées qui sont mal digérées.

Mal-semé. — Un cerf *porte mal-semé*, quand ses andouillers ne sont point égaux en nombre de chaque côté.

Manchon. — Un lièvre, un lapin, un renard, bien atteints par le plomb et qui roulent en tombant *font le manchon.*

Mangeures ou Mangis. — On se sert d'une expression propre à chaque animal, pour indiquer la manière dont il prend sa nourriture. Le fauve *viande*, va au *viandis;* les loups, les renards, *donnent au carnage;* les sangliers *font leurs mangeures.*

Marcassin. — Nom que l'on donne au petit sanglier en venant au monde et tant qu'il porte la livrée.

Marches. — Empreintes laissées par le pied de la loutre.

Marier les pièces. — Joindre les pièces de toile ou de panneaux au moyen d'œillets et de bâtonnets faits exprès, s'appelle *marier les pièces.*

Martriers. — Petits chiens employés à la chasse des fouines, des martres et des putois, dans les granges et les vieux bâtiments.

Massacre. — Crâne du cerf, du daim ou du chevreuil.

Mécroire. — Expression que doit employer le valet de limier dans son rapport, pour dire qu'il croit avoir rembuché un animal. Il faut dire : Je *mécrois* et non pas : *Je crois.*

Méjuger (Se). — Un jeune cerf ou une biche dont les allures sont irrégulières *se méjugent.*

Menée. — Un chien est de *belle menée, il a la menée belle,* quand il chasse parfaitement droit, sans s'écarter jamais de la voie.

Menus droits. — Les *menus droits* du cerf sont : la langue, les molettes, le mufle et les petits filets.

Mères. — Il existe dans presque tous les terriers de lapins, de renards ou de blaireaux, des espèces de carrefours où viennent aboutir les chemins couverts auxquels les gueules donnent entrée; c'est aussi de là que partent d'autres conduits pour mener dans les acculs ou dans des chambres. Ce sont ces carrefours que les chasseurs appellent *mères*.

Merrain. — Le tronc ou la perche de la tête du cerf, duquel sortent les andouillers, se nomme *merrain*. Selon qu'il est grêle ou bien nourri, on dit : Le *merrain* est *fort*, ou : Il est *grêle*.

Mettre à piser. — Quand on veut voir par corps le chevreuil qu'on détourne et qu'on le fait bondir de sa chambrette, c'est ce qui s'appelle *mettre à piser*.

Mettre bas. — Une chienne, une laie ou une louve *mettent bas*, quand elles font leurs petits. La biche *faone*. Un chien qui abandonne la voie et cesse de chasser *met bas*.

Mettre bas sa tête. — On dit des cerfs, des chevreuils et des daims, qu'ils *mettent bas leur tête* quand ils la perdent pour en faire une nouvelle.

Mettre dedans. — C'est acharner les chiens sur une voie; en leur faisant faire curée, on les *met dedans*.

Mettre devant. — Faire passer le limier devant soi en commençant la quête.

Meule. — Le rond pierreux d'où sort la perche de la tête du cerf est ce qu'on appelle la *meule;* les daguets n'en ont point; la *meule* ne commence à paraître qu'à la seconde tête du cerf et se rapproche du têt à mesure qu'il vieillit. Les *meules sont recouvertes* quand, quelques jours après la chute de la tête, il y vient un amas de sang.

Meute. — Réunion d'un certain nombre de chiens courants destinés à chasser soit le cerf, soit le chevreuil, ou tout autre animal.

Meute, Chiens de meute. — Ce sont les premiers qu'on découple pour lancer. Ce sont les chiens d'attaque.

Meute, Vieille meute. — Premier relais qu'on donne après la meute. Le second relais prend le nom de *seconde meute*, et le troisième celui des *six chiens*.

Miré. — A cinq ans, les défenses du sanglier sont croisées : il est *miré*.

Moquettes. — Nom donné aux fumées du chevreuil.

Mot. — On ne sonne qu'un mot pour appeler, mais ce ton doit être long.

Mouée. — Soupe faite avec du sang, du lait, de la graisse et du pain, que l'on donnait aux chiens en même temps que la curée.

Mue. — Un équipage est en *mue* quand les chevaux sont mis au vert et les chiens passés à l'onguent.

Mue du cerf. — Les animaux portant des bois muent au moment où ils perdent leur tête.

Mufle. — Bout du nez des bêtes fauves.

Mulet. — On appelle *Mulet* l'animal qui a mis bas sa tête et qui n'a pas encore de refait. (Vieux mot.)

Muloter. — Le sanglier *mulote* quand il travaille pour enlever les magasins des mulots. Un limier *mulotte* en s'arrêtant à tout sans se rabattre, ou quand il met souvent le nez en terre dans les coulées où il ne rencontre pas de voie. Un chien courant *mulotte* lorsqu'il rebat ses voies.

Muser. — Les cerfs *musent*, en septembre et octobre, lorsqu'ils vont et viennent et mettent le nez en terre pour découvrir la voie des biches.

N

Nappe. — Nom donné à la peau du cerf. Autrefois on faisait curée sur la peau du cerf, qui servait de nappe aux chiens.

Nappes. — Grands filets avec lesquels on prend les alouettes et les canards.

Nasiller. — Le sanglier *nasille;* il pousse avec le bout de son nez.

Nœuds. — Morceaux de chair qui sont aux flancs du cerf.

Nouées. — Voyez *Fumées.* On dit qu'une chienne est *nouée* lorsqu'elle est pleine.

Nuit. — On dit : C'est ici que tel animal *a fait sa nuit*, c'est-à-dire, il y est venu au gagnage.

O

Observation. — Un veneur qui se place à un carrefour

et regarde si la bête ne sort pas de son enceinte, *observe* ou se met *en observation*.

Onglée. — Excroissance de chair qui vient à l'œil des chiens.

Ongles. — On ne doit pas dire les griffes d'un chien, mais *ses ongles*.

Ordre. — Voyez *Chien d'ordre*.

Os. — Les ergots que les cerfs et les chevreuils ont à la jambe, au-dessus du talon, en terme de chasse s'appellent des *os*.

Outre-passer. — Les chiens *outre-passent* lorsqu'ils s'emportent au delà des voies. On le dit aussi en parlant de l'animal de meute quand il perce droit devant lui.

Ouverte. — On dit qu'une tête est *bien ouverte* quand les deux côtés de la ramure s'écartent également à droite et à gauche.

P

Page. — Voyez *Écuyer*. Les vieux cerfs se font accompagner d'un jeune cerf pour donner le change; ce jeune cerf est leur *page* ou leur *écuyer*.

Palette. — Nom que porte la tête du daim.

Paramont. — Sommet de la tête du cerf. (Vieux mot.)

Parchasser. — Les chiens *parchassent* quand ils mettent souvent le nez en terre, sans pour cela reprendre avec plus d'ardeur.

Parement. — Par-dessus la venaison, les cerfs ont une chair rouge appelée *parement*, qui est de chaque côté du corps.

Pariade. — Accouplement des perdrix.

Parler. — On ne crie pas après les chiens, on leur parle.

Parois. — Peau, enveloppe du coffre du sanglier.

Passée. — On va à la *passe* ou *passée* des bécasses quand on les attend le soir à l'endroit où elles passent en volant pour aller, du bois, boire aux mares environnantes. On appelle aussi *passée* l'empreinte laissée par le pied d'un animal. Ici *passée* est synonyme de *coulée*.

Patron (*Arrêter en*). — Quand on chasse au fusil avec plusieurs chiens, et que l'un d'eux forme l'arrêt, les autres, s'ils sont bien dressés, doivent arrêter de confiance à

quelques pas en arrière du premier. C'est ce qu'on appelle *arrêter en patron*.

Patter (synonyme de *Botter*). — Le lièvre qui passe sur un sol gras se *botte*, se *patte*.

Pavillon. — Le bout le plus large de la trompe est le pavillon.

Pelage. — Couleur de la robe d'une bête. Il y a des cerfs de trois pelages différents : il y en a de bruns, de fauves et de rouges.

Peloter. — Cette expression s'emploie en parlant des oiseaux atteints par le plomb, de telle façon qu'ils tombent inertes comme une pelote.

Percer. — C'est aller devant soi sans tenir compte du fourré, des obstacles. Le sanglier, le loup, percent, et alors ne rusent pas.

Percer au fort, Piquer au fort. — C'est passer à travers le fourré.

Perches. — Ce sont les deux branches, ou merrain, non garnies encore d'andouillers, comme par exemple chez la tête du daguet; cependant, lorsque les andouillers apparaissent, elles continuent à s'appeler *perches*; mais on dit mieux *merrain*.

Perlures. — Les rugosités qui recouvrent le merrain et les andouillers du cerf et du chevreuil sont ce qu'on appelle les perlures, parce qu'elles sont en forme de perles.

Pied. — Empreinte du pied sur le sol, c'est le *vol-ce-l'est* pour les animaux qui portent tête, et *vol-ci-aller* pour ceux qui sont sans ramure, comme le sanglier, le renard, etc., etc.

Piéter. Quelquefois les perdrix et les cailles, au lieu de s'envoler, lorsqu'elles veulent se soustraire à la poursuite du chasseur, se mettent à fuir en marchant; alors on dit : Le gibier *piète* devant les chiens.

Pigache. — Un sanglier est pigache lorsqu'il a une pince plus longue que l'autre.

Piller. — Le chien qui force l'arrêt pour saisir le gibier le *pille*.

Pincer la terre — Les bêtes fauves dont les muscles, en vieillissant, sont très-forts, tiennent la pince fermée, et alors, dans le mouvement de la marche, les ongles, qui se resserrent, pressent le peu de terre qui s'est introduite entre eux. On dit alors que le pied *pince la terre* ou qu'il l'attire à lui.

Cela n'arrive pas, tant que le cerf est jeune, parce que la pince reste ouverte.

Pinces. — L'extrémité fourchue antérieure du pied des bêtes fauves et des bêtes noires est appelée *pinces.*

Pipée. — La *pipée* est une chasse où l'on imite le cri des petits oiseaux pour les attirer dans les filets ou sur les gluaux.

Piquer. — Suivre les chiens à cheval.

Piqueux. — Le veneur qui suit les chiens à cheval, les appuie de la voix et de la trompe, dont les fonctions consistent à lever les embarras et à les servir dans un défaut, est un *piqueux.*

Piser. — Voyez *Mettre à piser.*

Piste. — Les loups allant de compagnie se suivent pied pour pied, et cela si exactement, que quand il y en a plusieurs, on peut croire qu'il n'y en a qu'un. On dit alors qu'ils se suivent à la *piste.*

Pivots. — Voyez *Bosses.*

Plateau. — Au printemps, les fumées que jettent les cerfs sont plates, larges et disposées comme en *plateau.*

Plate-longe. — C'est la courroie de peu de longueur qu'on attache à la botte du limier et dans laquelle on passe le trait.

Pochettes. — Espèce de filet, synonyme de *Courses.*

Pointe. — Un animal fait *une pointe* quand il perce très-loin devant lui sans se détourner.

Pointer. — Action du chien lorsqu'il marque l'arrêt en pointant le nez dans la direction du gibier.

Porchaison. — On dit que les sangliers sont en *porchaison* dans la saison où ils sont gras.

Portée. — On appelle *portée* tous les chiens nés ensemble d'une seule lice; la même expression s'emploie en parlant des petits de la louve.

Portées. — Le cerf casse et renverse avec sa tête de petites branches; on les appelle des *portées,* et le veneur en tire connaissance.

Porter. — On dit, en parlant du nombre de cors d'un cerf, *il porte dix, il porte quatorze.*

Porter à terre. — Les chiens *portent à terre* l'animal qu'ils ont saisi et renversé.

Porter la hotte. — Le lièvre fatigué et près de ses fins fait le gros dos; on dit alors qu'il *porte la hotte.*

Porter le trait. — Le limier *porte le trait* quand il le tire assez fort et ne le laisse pas traîner à terre.

Portière. — Lice dont on tire des élèves.

Poste. — On se poste, soit devant les chiens, soit en battue, soit à l'affût, pour attendre et tirer le gibier — On nomme *postes* de grosses chevrotines.

Pouillard. — Perdreau qui n'est pas encore maillé et qu'un chasseur qui se respecte ne doit jamais tirer.

Prendre son buisson. — Le cerf *prend son buisson* quand il se sépare des biches pour vivre seul, après le rut.

Q

Quartan. — Le sanglier qui a quatre ans révolus et qui entre dans sa cinquième année est à son *quart-an;* il est *quartanier.* C'est le moment où il est le plus dangereux.

Quatrième tête. — A sa cinquième année, le cerf devient *quatrième tête.*

Quête. — A la chasse à tir, on *quête* le gibier en le cherchant; on dit aussi d'un chien qu'il *quête* bien ou qu'il a une belle *quête.* Dans le langage de la vénerie, on entend par *quête* le canton désigné au valet de limier pour y faire le bois. On dit également de celui-ci qu'il *va en quête.*

Quêter. — Pour le limier, *quêter,* c'est rechercher les voies d'un animal; pour le valet de limier, c'est le détourner.

Queue. — Voyez *Fouet.*

Quinteux. — Un chien qui chasse tantôt bien, tantôt mal, par caprice, est *quinteux*

R

Rabat. — Battue en plaine.

Rabatteurs. — Voyez *Battue.*

Rabattre. — Le limier se *rabat* quand il trouve une voie et en donne connaissance à celui qui le mène. Les chiens courants aussi se rabattent dans un défaut lorsque l'on prend les devants et les arrières et qu'ils trouvent où leur animal a passé.

Rabouillère. — Voyez *Caterole.*

Racoupler. — On *racouple* les chiens quand on ne veut plus les laisser en liberté.

Raccourcir un cerf. — Enlever les chiens pour les rapprocher de la bête qui a de l'avance, c'est ce qu'on appelle *raccourcir* un cerf. On *raccourcit* aussi un jeune chien d'arrêt en lui envoyant dans les fesses, à longue portée, une demi-charge de cendrée poussée par une demi-charge de poudre afin de lui apprendre à ne plus courir et à obéir. Le procédé est médiocre.

Raccourcir une enceinte. — Si l'enceinte où votre cerf est embuché est trop grande, vous pouvez la *raccourcir* en passant sous bois.

Ragot. — Les sangliers prennent le nom de *ragot* vers l'âge de deux ans et demi jusqu'à trois ans, et au moment où ils quittent les compagnies.

Raide (*Découpler*). — Aussitôt que l'animal a passé, si sans attendre la meute on donne le relais, on dit qu'on *découple raide;* on dit mieux *bas et raide.*

Railés. — Les chiens sont *bien railés* quand ils sont tous de même taille dans un équipage.

Raire, Réer. — Cri du cerf au moment du rut.

Rallier. — On *rallie* les chiens qui sont sur le change, quand on les arrête et qu'on les ramène avec ceux qui chassent le cerf de meute.

Ralye. — Pour rallier les chiens égarés ou en retard on leur crie : *Ralye chiens! ralye à Miraut!*

Rameuter. — *Rameuter les chiens* c'est arrêter ceux qui sont trop ambitieux et les obliger à attendre ceux qui sont en arrière.

Ramiers, Ramée. — Nom donné aux branches coupées que le gibier à poil ronge dans les bois.

Ramure. — On appelle *ramure* tout le bois du cerf.

Randonnée. — Un cerf ou tout autre animal chassé *fait une randonnée* quand il tourne, bat et revient au canton dans lequel il a été attaqué.

Rapport. — Le veneur qui a fait le bois doit, aussitôt sa quête terminée, venir au rendez-vous rendre compte au chef de l'équipage de ce qu'il a trouvé. C'est ce que l'on appelle *faire son rapport.*

Rapprocher. — Les chiens *rapprochent* ou *font un rapproché*, quand ils parviennent à lancer un animal passé de

hautes-erres et dont ils ont suivi la voie depuis longtemps.

Raser. — Voyez *Flâtrer.*

Ravaler. — La tête du cerf est ravalée quand, dans sa vieillesse, elle repousse irrégulière. Tous les ans, les cartilages auxquels adhèrent les ergots se distendent au point que les os descendent près du talon : on dit alors que la jambe *est ravalée.*

Rayer. — Le veneur qui en revoit d'un animal doit, si l'empreinte est celle du pied d'un cerf, tracer une raie derrière le talon ; si c'est d'une biche, il la trace sur les pinces : c'est ce qu'on appelle *rayer en pinces.* Les bêtes noires se *rayent en pinces* comme la biche.

Rebattre. — L'animal qui passe et repasse plusieurs fois dans les mêmes endroits *rebat ses voies.* — Le limier *rebat les voies* lorsqu'il a peine à les suivre et revient dessus. Cette expression s'applique aussi aux chiens courants qui retournent sur eux quoique l'animal perce en avant, et qui restent à la même place à crier sans raison.

Rebauldir. — Voyez *Bauldir.*

Recéler. — Les grands animaux se recèlent quand ils restent plusieurs jours dans une enceinte sans en sortir.

Réclamer. — On *réclame* les chiens quand on leur sonne la retraite, et aussi quand on les appelle à soi.

Recoquetage. — Seconde ponte et seconde couvée du gibier à plumes.

Récrier. — Un chien se *récrie* quand, reprenant la voie qu'il avait perdue, avant de crier franchement, il fait entendre quelques coups de gueule.

Redire (En). — Synonyme de *Récrier.*

Refait. — On dit que les bêtes fauves ont du *refait* quand elles ont leur nouvelle tête, si petite qu'elle soit.

Refuites. — Endroits par où les animaux ont l'habitude de passer.

Régalis. — Place où les animaux ont gratté la terre avec leurs pinces.

Relais. — Les relais sont des hardes de chiens placés sur les refuites de l'animal que l'on chasse pour aider ceux qui ont été découplés d'abord. Les chiens qui vont lancer le cerf s'appellent chiens d'attaque, et alors les trois autres relais sont : 1° la *vieille meute ;* 2° *seconde vieille* ou simplement *seconde meute ;* 3° les six chiens. On donne le nom de *relais*

de rigueur au coup de carabine que l'on tire à l'animal sur ses fins. Les chevaux frais placés aux mêmes endroits que les *relais de chiens* sont aussi des *relais ;* enfin on appelle encore *relais volants* les quelques chiens qui doivent toujours être réservés pour le cas où la chasse prendrait une direction imprévue.

Relaisser. — Les animaux chassés après avoir pris de l'avance sur les chiens se couchent pour se reposer, c'est ce que l'on appelle *se relaisser.*

Relancer. — C'est faire partir de nouveau l'animal qui s'était remis après avoir été déjà couru On dit aussi *redonner aux chiens.*

Relayer. — Changer de cheval.

Relevé d'une bête. — C'est quand elle se lève et sort du fort où elle a passé le jour. On dit aussi : voies, fumées du *relevé du soir,* c'est-à-dire, de l'entrée de la nuit.

Relever le défaut. — Retrouver la voie après l'avoir perdue et la redonner aux chiens, est ce que l'on appelle *relever un défaut.*

Rembuchement. — Le cerf ou toute autre bête fauve se *rembuche* quand il est rentré dans une enceinte.

Remise. — Les buissons, les broussailles qui se trouvent en plaine, sont des *remises* où le gibier plume se dérobe aux yeux du chasseur. On dit alors qu'il se *remet.*

Remontrer. — C'est donner connaissance de l'animal.

Renardière. — Terrier de renards.

Rencontrer. — Un limier *rencontre* quand il trouve une voie.

Rendez-vous. — Voyez *Assemblée.*

Rendre. — Un animal se *rend* lorsqu'il commence à être épuisé et à paraître sur ses fins.

Repaire. — Lieu où le lièvre se met sur le ventre. Ses crottes se nomment aussi *repaire* ou *repère.*

Reposée. — Les bêtes fauves se mettent à la *reposée* pendant le jour dans les forts, dans les enceintes pour y dormir.

Reprendre. — Les chiens en *reprennent* quand, après être tombés en défaut, ils retrouvent la voie.

Requérant. — Un chien qui prend de lui-même, dans un défaut, les devants et les arrières et quête avec ardeur, est *requérant.*

Requêté. — Ton que l'on sonne avec la trompe pendant un défaut pour engager les chiens à travailler.

Requêter. — C'est chercher et retrouver l'animal que l'on a attaqué, dont on avait perdu la voie.

Ressui. — En rentrant du gagnage les animaux se mettent sur le ventre à l'entrée du fort pour sécher au soleil la rosée qui les couvre ; on dit alors qu'ils se *mettent au ressui*.

Retour. — L'animal qui, rentrant au bois, fait un brusque mouvement à droite ou à gauche, pour laisser passer les chiens emportés par leur ardeur, *fait un retour ;* c'est alors que l'on crie aux chiens pour les faire retourner : *Au retour, au retour.*

Retraite ou Fortraite. — Le cerf à bout de force retire sa langue en dedans, ne souffle plus, et de fauve qu'il était, son pelage devient noir. On dit alors qu'il a la langue *retraite* ou *fortraite.*

Retraite. — Il y a deux espèces de *retraite* : la *retraite prise*, qui se sonne quand on a pris un animal, et la *retraite manquée,* si on l'a manqué.

Rets. — Nom générique donné à tous les filets employés à la chasse. Aujourd'hui, le filet n'est autorisé par la loi que pour prendre le gibier de passage.

Revary. — Pour obliger un chien à revenir à vous, dites-lui : *Velecy, revary !*

Revenu de tête. — Les animaux portant des bois sont *revenus de tête,* quand leur tête nouvelle est tout à fait revenue.

Revenu de queue. — La même expression s'emploie à propos de la queue du gibier plume, à la fin de juillet et au commencement d'août.

Revoir. — On dit qu'on *en revoit* quand on aperçoit l'empreinte du pied d'un animal. Mais si on aperçoit l'animal, on dit *voir par corps.*

Revoir (Beau-). — Terrain où l'empreinte du pied des animaux est facile à distinguer.

Revouloir. — Quand les chiens tombent sur de vieilles voies, ils *reveulent* bien des parties qui ont conservé quelques sentiments du gibier, mais il y a trop de lacunes pour qu'ils puissent la suivre.

Rides. — Marques qui se trouvent aux traces du sanglier entre le talon et les gardes.

Ridées. — On dit des fumées des vieux animaux qu'elles sont *ridées.*

Rompre les chiens. — On *rompt les chiens* quand on met

fin à la chasse ou que l'on court au devant d'eux pour les fouetter s'ils sont sur du change.

Ronger (synonyme de *Ruminer*) — En parlant du cerf, on dit qu'il *ronge*.

Roquette. — Variété de perdrix grise dont le plumage se rapproche beaucoup de celui de la caille. Plus petite que la perdrix, son bec affecte un peu la forme de celui des oiseaux de proie.

Rouée. — La tête du cerf est *rouée* quand les merrains sont recourbés en dedans, serrés et peu ouverts.

Rougeurs. — Le cerf, au moment où il a nouvellement refait son bois, laisse aux arbres des traces de sang qui s'appellent des *rougeurs*. On dit qu'on en revoit par les *rougeurs*.

Routailler. — Suivre un animal à trait de limier pour le faire passer à un tireur embusqué dans une refuite, est ce que l'on nomme *routailler*.

Route. — Pris au pluriel, le mot *route* est synonyme de *voie*. On peut dire les *routes du cerf*.

Ruses. — L'animal chassé qui emploie pour se sauver et se débarrasser des chiens tous les moyens possibles, *ruse*. Il est *à bout de ruses* quand il est près d'être forcé.

S

Saccade. — On donne une *saccade* au limier en tirant brusquement le trait pour l'empêcher de se rabattre sur une mauvaise voie.

Sain. — Graisse des bêtes mordantes.

S'avance. — On dit d'un cerf chassé qu'il *s'avance* quand il trotte, quand il ne va plus.

Seconde tête. — A trois ans, le cerf est à sa *seconde tête;* les veneurs disent aussi, en parlant de lui : C'est une *deuxième tête*.

Semées. — En parlant des cors qui se développent sur le merrain des grands animaux, on ne dit pas qu'ils sont répartis, mais *semés*.

Sentiment. — Quand les animaux sont avertis par leur odorat de la présence du chasseur ou des chiens, on dit qu'ils en ont le *sentiment*. Cette expression s'applique aux

chiens qui rencontrent à l'aide de l'odorat, le *sentiment* du gibier.

Séparer. — Le cerf qui abandonne ceux qui l'accompagnaient *se sépare*, et les chiens l'ont *bien séparé*, s'ils ont abandonné le change pour suivre la voie. On *sépare* les *quêtes* en distribuant aux valets de limier les cantons dans lesquels ils doivent faire le bois.

Serrée. — Voyez *Tête.*

Servir. — Le veneur *sert* un animal sur ses fins, en l'achevant, soit par un coup de carabine, soit avec son couteau de chasse. On dit : Ce cerf ou ce sanglier a été *servi au couteau.* — Voyez *Acouer.*

Siffler. — En approchant de l'animal dont il fait suite, le limier fait entendre un léger grognement qui s'appelle un *sifflement.*

Six-chiens. — Le relais composé de vieux chiens que l'on donne quand l'animal est sur ses fins, s'appelle les *six-chiens,* quoiqu'il ne soit nullement de rigueur de n'en mettre que six.

Soies. — On ne doit pas dire le poil ni le crin du sanglier, mais les *soies.*

Sole. — Dessous du pied des animaux; plus ils sont vieux, plus les côtés sont usés.

Solitaire. — Grand vieux sanglier.

Sonner. — On ne dit pas jouer du cor ni de la trompe, mais *sonner.*

Soufflер au poil. — Les chiens *soufflent au poil* d'un animal, quand ils s'approchent de lui au point de le toucher.

Souil, Souillard et Souillure. — Les sangliers se mettent au *souillard* en se vautrant dans la boue. On dit aussi qu'ils *prennent du souil.*

Stag-hound. — Chien de cerf, de race anglaise. Il n'y a plus que la reine d'Angleterre qui ait un équipage de *stag-hound.*

Suif. — Graisse des bêtes douces.

Suite. — On *fait suite* avec un limier ou autre chien que l'on tient au trait, quand on le met sur une voie et qu'on y persiste jusqu'à ce qu'on ait lancé l'animal ou dressé la voie. — On nomme *suites* les testicules du sanglier.

Suite (Droit de). — Le *droit de suite,* hélas! n'existe plus.

Sur-aller. — Un animal se *sur-alle* en revenant sur ses

voies. Le limier qui passe sur les voies d'un animal sans les marquer a *sur-allé* la voie.

Sur-andouiller. — Second andouiller de la tête du cerf.

Sûreté (Chasser en). — Quand les chiens suivent la même voie, le nez collé à terre et criant bien, on dit qu'ils *chassent en sûreté.*

Sur-neigées. — Voies recouvertes par la neige.

Sur-pluées. — Voies dans lesquelles il a plu.

T

Talon. — Le derrière du pied, des bêtes douces et des bêtes mordantes se nomme *talon.*

Taons (prononcez *tons*). — Voyez *Gabets.*

Tarder. — Un animal dont l'empreinte des pieds de derrière se trouve en arrière de celle de ses pieds de devant *tarde.*

Tayaut. — A la chasse à courre on crie: *Tayaut!* sur toutes les bêtes fauves, lorsqu'on les voit par corps.

Temps. — On dit que les voies sont de bon *temps*, ou de vieux *temps,* selon qu'elles sont nouvelles ou anciennes.

Tenir. — Les animaux qui, au lieu de fuir, attendent les chiens qui les attaquent, tiennent les abois. Et le gibier plume qui part hors de portée à l'approche du chien ou du tireur ne *tient* pas.

Terrier. — La retraite souterraine des lapins, des renards et des blaireaux s'appelle un *terrier.*

Test. — On appelle *test* l'os frontal des animaux qui portent des bois.

C'est sur le *test* que se forment les bosses ou pivots.

Tirer de long. — Synonyme de *Forlonger.*

Toiles. — Nom donné aux grandes pièces de toile que l'on tend autour d'une enceinte afin de prendre les animaux qui s'y trouvent renfermés.

Torchée. — Un chien a l'oreille *torchée* quand elle est bien placée et bien *torse.*

Torches ou Troches. — Les fumées du cerf sont en *troches* quand elles sont à demi formées et prêtes à se détacher les unes des autres.

Toucher au bois. — Voyez *Bois.*

Tout coï. — Voyez *Couais.*

Trace. — Le pied du sanglier et de la loutre, comme l'empreinte qu'ils en laissent sur le sol, se nomme *la trace.*

Trait. — On appelle *trait* la corde fixée à la botte du limier lorsqu'on le mène au bois.

Tranchans. — Nom donné aux côtés du pied du sanglier.

Tranchée. — Pour déterrer les renards et les blaireaux on fait un trou en long appelé *tranchée.*

Traque. — Le *traque* consiste à suivre sur la neige ou sur la terre l'empreinte laissée par le pied d'un animal, soit pour aller le surprendre à la reposée, soit pour le forcer à fuir vers un endroit où sont postés des tireurs.

Traqueurs. — Nom donné aux hommes employés au *traque.*

Travail. — Voyez *Boutis.*

Trochure. — Le quatrième andouiller du cerf se nomme *trochure.*

Trôler. — On va à la *trôle* quand on découple les chiens courants pour quêter et lancer un animal sans le secours du limier.

Trompe. — Instrument de cuivre dans lequel les veneurs sonnent les fanfares et les tons pour les chiens.

U

Usé (Pied). — Les animaux qui fréquentent les pays rocailleux ont le pied *usé.*

V

Va-i-là. — Cri pour faire retourner le limier.

Vaines. — Voyez *Fumées.*

Valet de limier. — C'est le piqueux qui va faire le bois avec un limier.

Valets de chiens. — Ce sont les hommes qui soignent les chiens et les accompagnent à la chasse.

Va-outre. — Le valet de limier dit *Va-outre* à son chien, pour l'engager à aller en avant.

Vary. — Voyez *Revary*.

Vautrait. — L'équipage destiné à la chasse du sanglier se nomme *vautrait*.

Vau-vent. — Un animal chassé *s'en va à vau-vent* quand il a le vent par derrière.

Velci-va-vau. — Pour avertir que l'on en revoit du cerf qui va d'assurance avant d'être attaqué, on crie : *Velci-va-vau*.

Venaison. — Le cerf et les bêtes fauves sont en venaison quand elles sont grasses et en bon état. En parlant du sanglier, on dit *Porchaison*.

Vent. — Les animaux sauvages ont le sens de l'odorat très-perfectionné; ils sentent l'ennemi de fort loin; ils éventent; on dit qu'ils ont *vent* du chasseur.

Verdets. — Jeunes cerfs qui, au moment du rut, caracolent autour des biches.

Vermiller. — Le sanglier *vermille* quand il cherche en terre les gros vers, dont il est très-friand.

Viander. — Les bêtes fauves qui vont au gagnage vont *viander*, ou faire leur *viandis*.

Vider. — Quand les chiens jettent leurs immondices, on dit qu'ils se *vident*. — Un animal *vide l'enceinte*, quand il la quitte pour passer dans une autre.

Vieille meute. — Voyez *Relais*.

Vlao, *vloo*. — Cris que poussent les veneurs quand ils voient par corps le sanglier et le lièvre de chasse. Il est logique de crier *vloo* sur tous les animaux qui ne portent pas tête, et non pas *tayaut*.

Voie. — L'empreinte que laisse le pied d'un animal, ou le sentiment qu'exhale son corps, est ce qu'on appelle *la voie*.

Voie fumante. — La *voie* est *fumante* quand l'animal vient de passer.

Volcel'est. — On crie : *Volcel'est* à la chasse du cerf et de tous les animaux portant des bois, quand on revoit de l'animal de meute.

Voy-le-cy-allez. — Cri en usage quand on revoit du sanglier; par abréviation on dit : *Velci aller*, c'est-à dire, *vois le ici aller*.

Vue. — On sonne la *vue* quand on voit l'animal par corps.

FANFARES

Le Réveil-Matin.

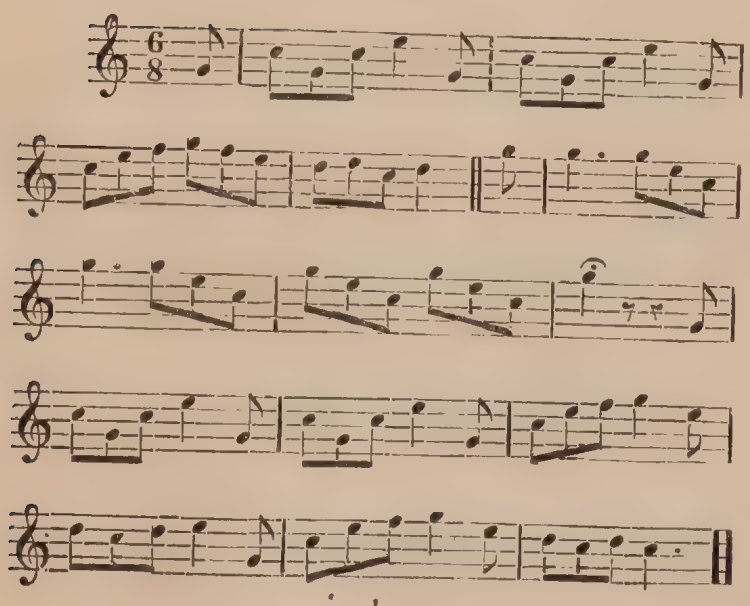

La sortie du chenil.

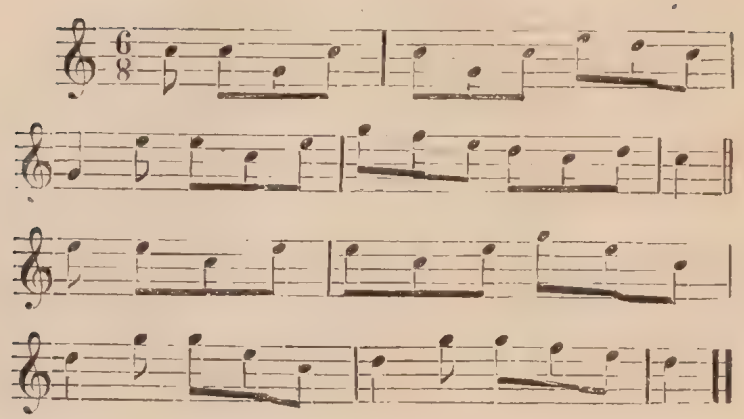

Tons de quête ou foulés.

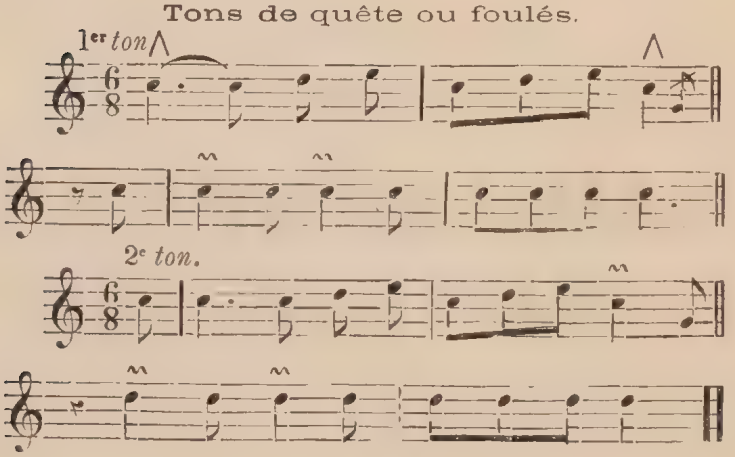

Réchauffé de quête.

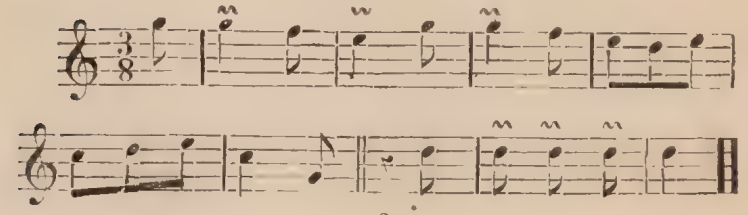

Le Lancé.

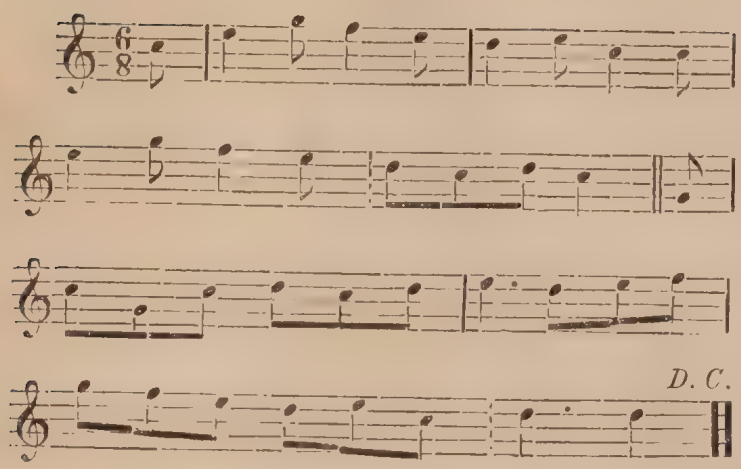

La Vue.

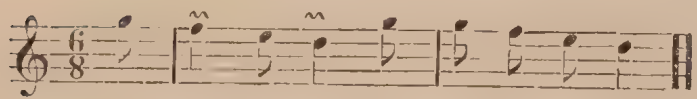

Une autre trompe continue :

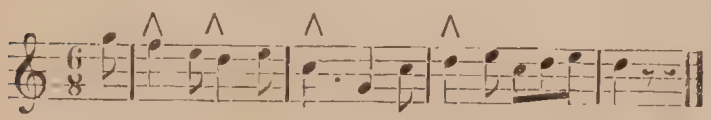

On commence si l'on veut ainsi, en forhuant :

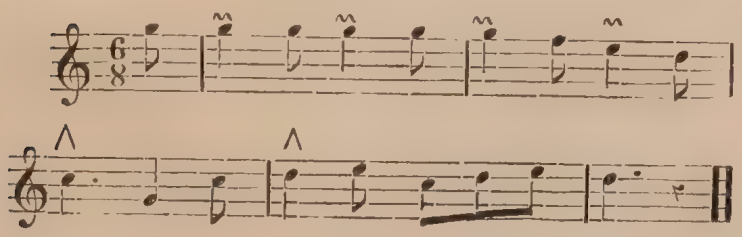

Bien-Allé ou ton pour chiens.

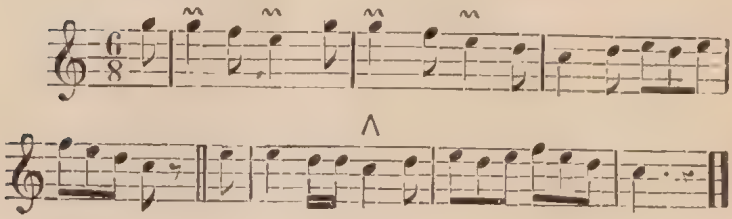

Autre Bien-Allé.

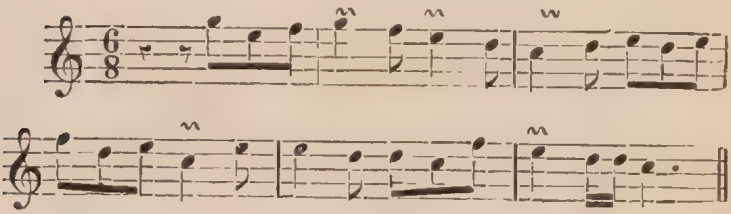

Le Volcelest.

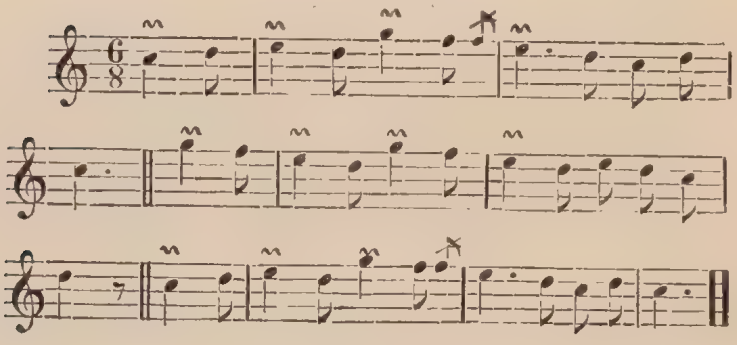

Le Débuché.

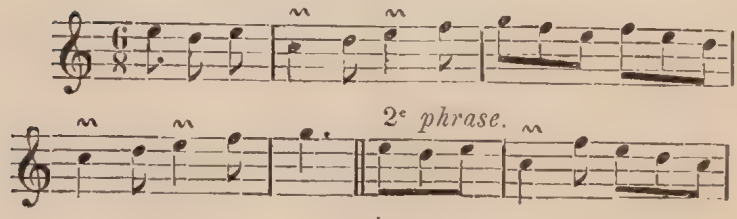

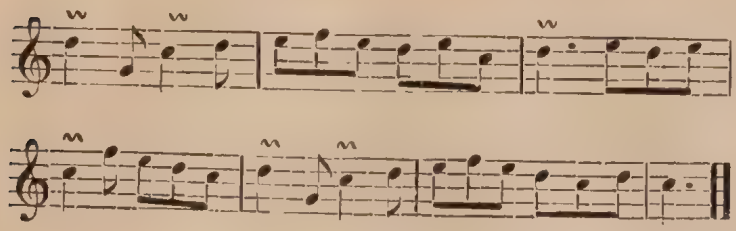

La Plaine.

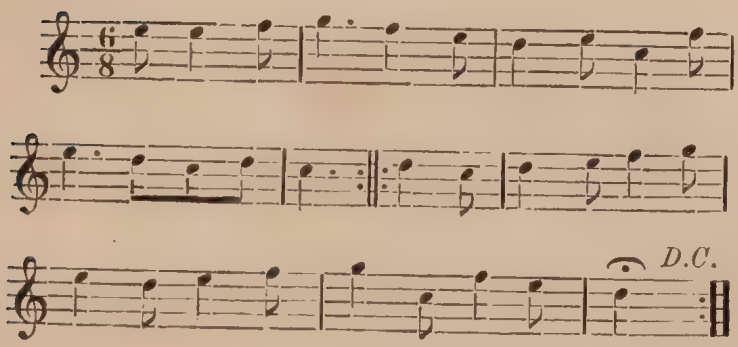

Le changement de forêt.

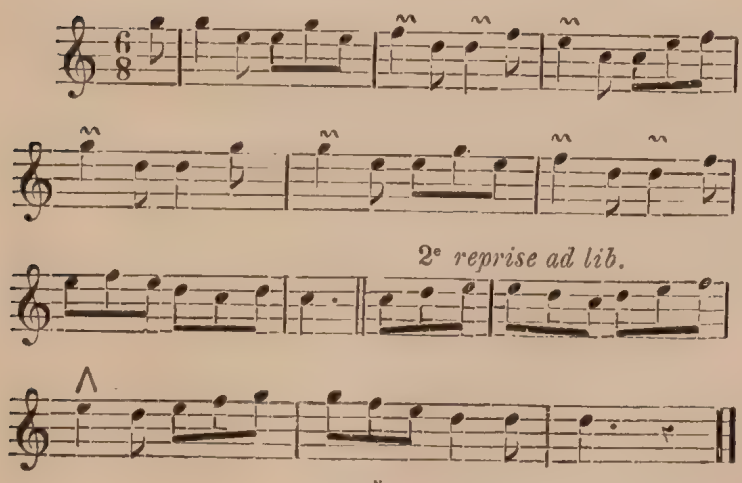

L'Accompagnée.

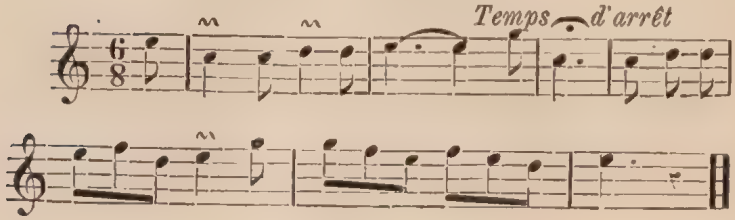

Le Bat l'eau.

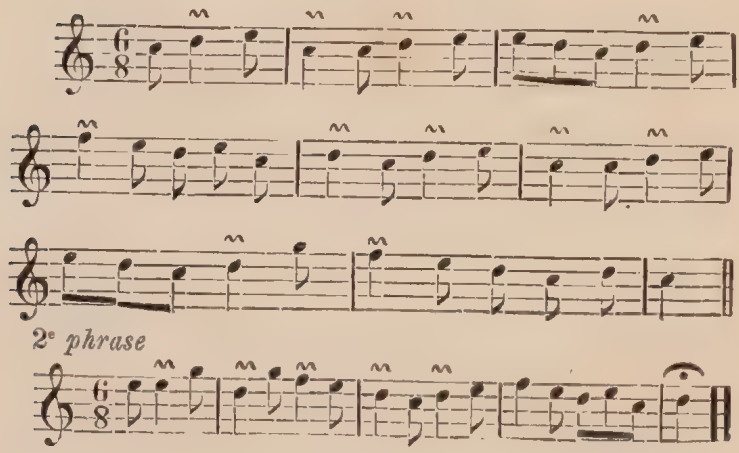

La Sortie de l'eau.

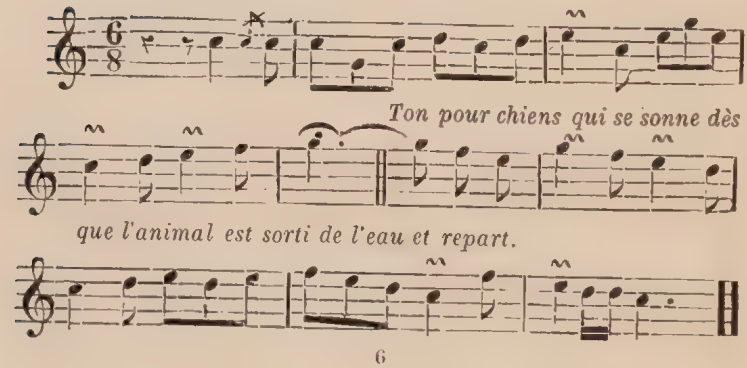

L'Hallali sur pied.

Temps d'arrêt.

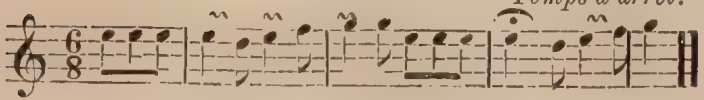

L'Hallali par terre.

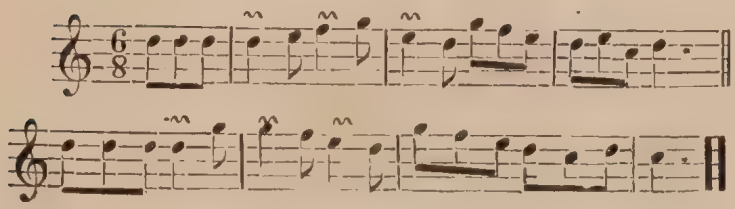

Les honneurs du pied.

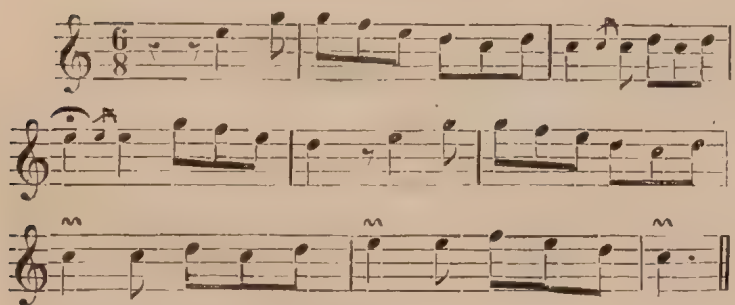

2e *phrase se sonne la première.*

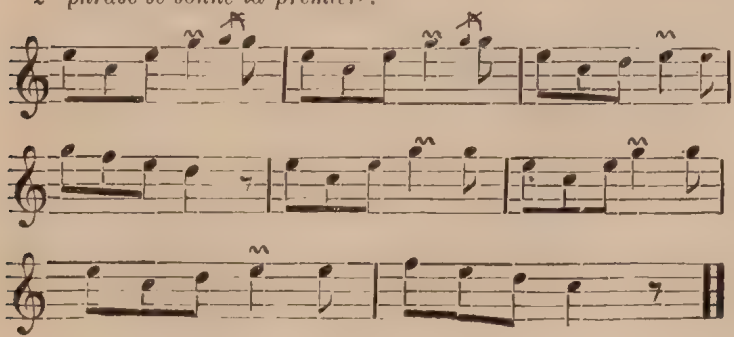

La Retraite prise.

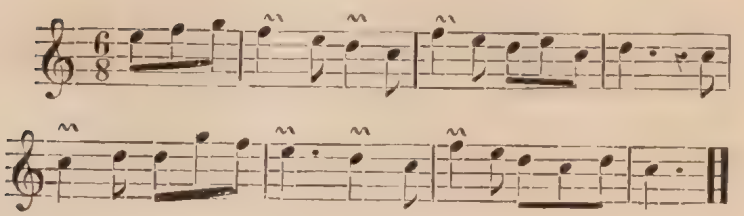

La Retraite manquée.

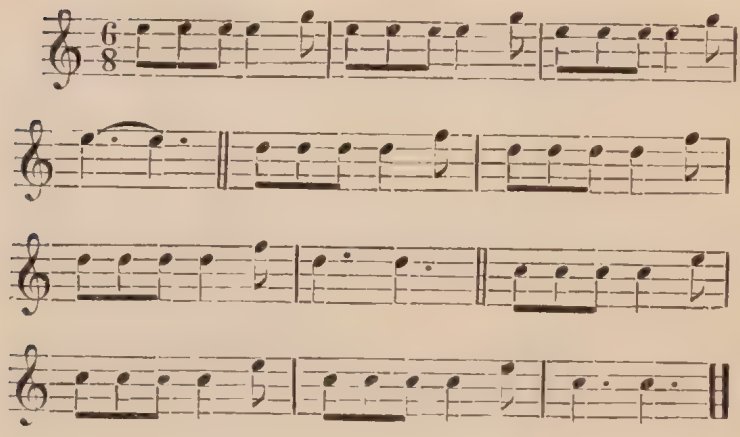

La Rentrée au chenil.

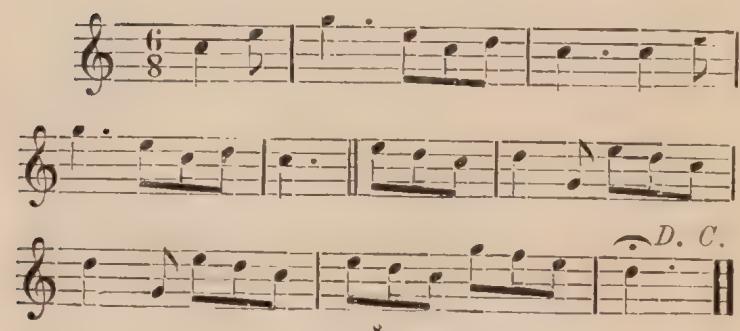

Le Bonsoir.

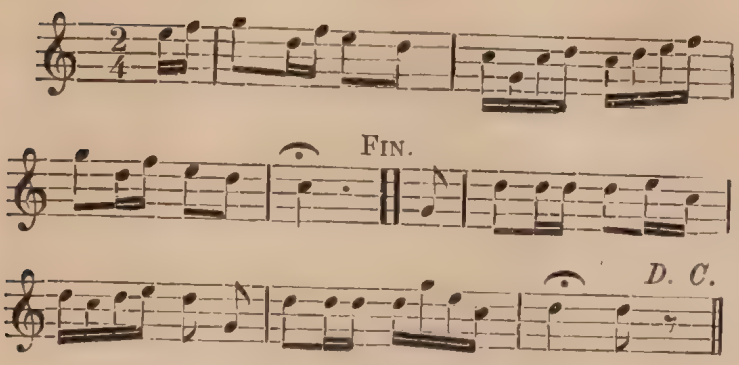

La Royale ou le Dix cors.

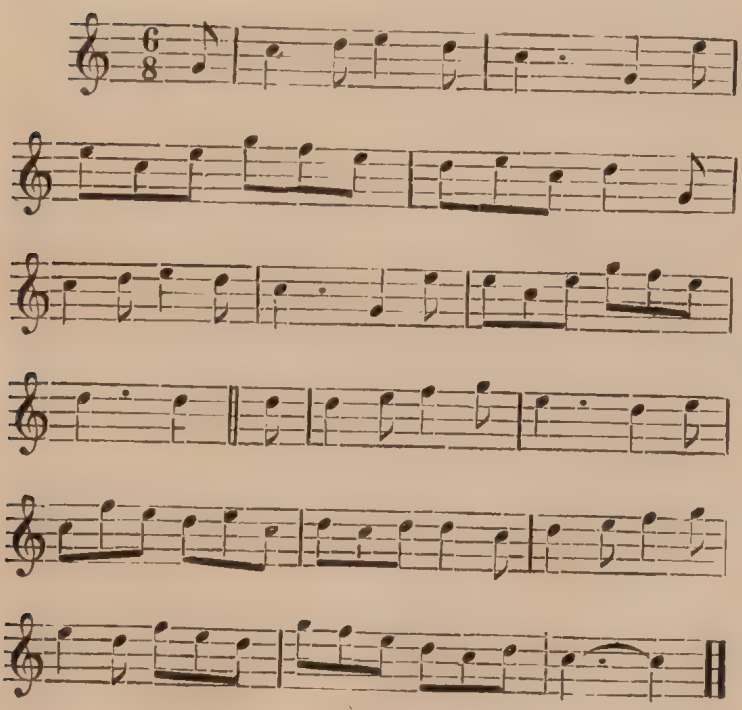

Le Dix cors jeunement.

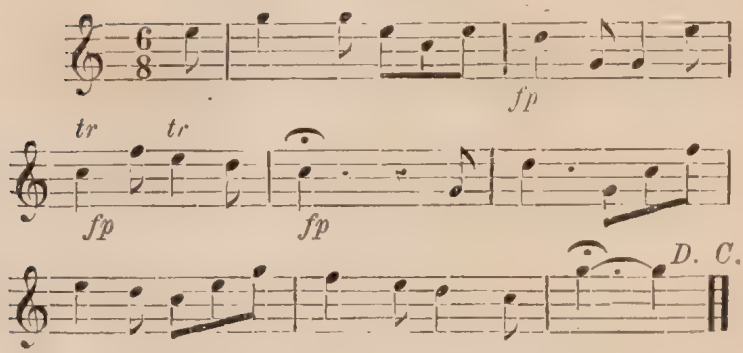

La quatrième tête.

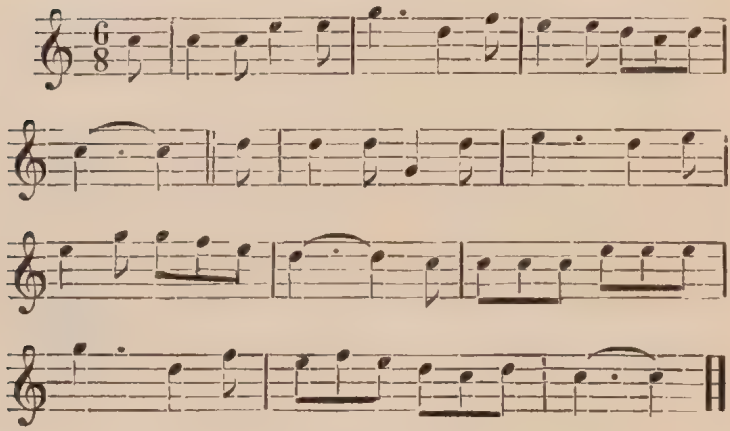

La troisième tête.

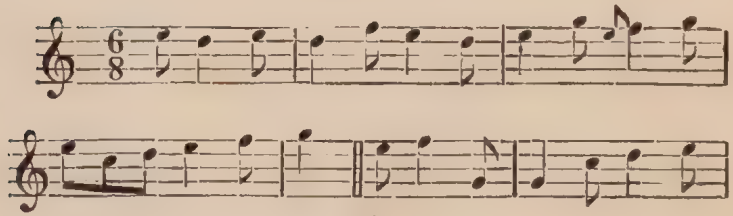

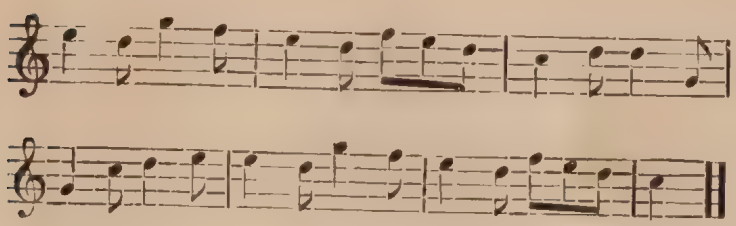

La deuxième tête.

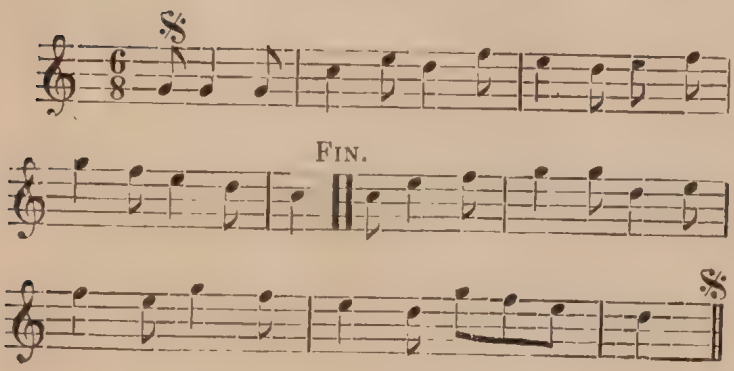

Le Daguet.

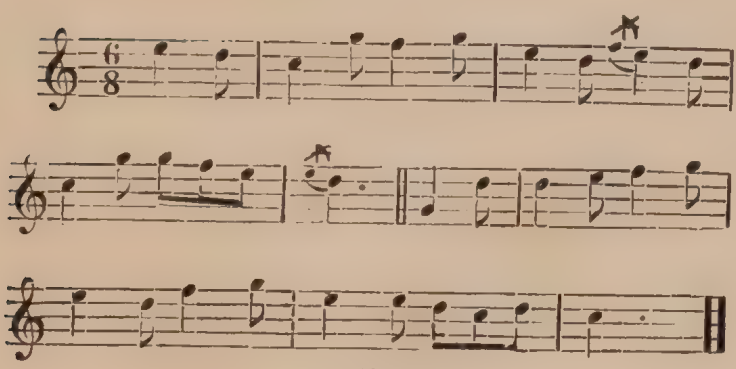

La Tête bizarde.

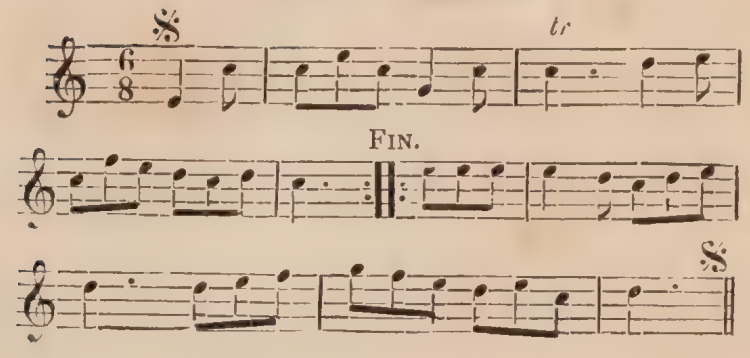

Le Loup.

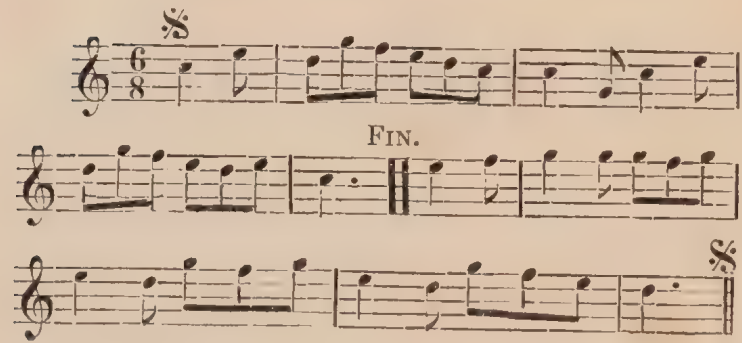

Le Sanglier.

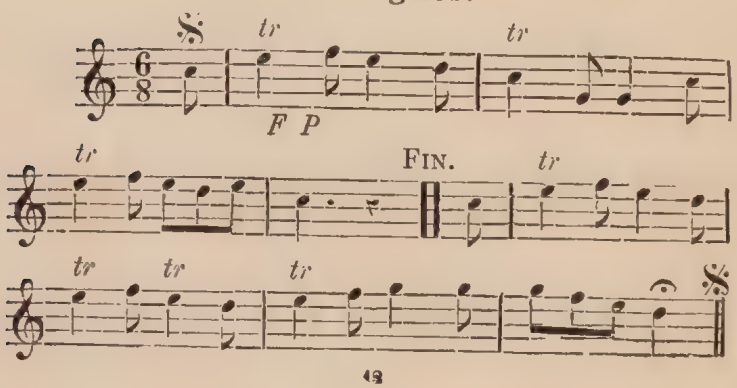

Le Lièvre.

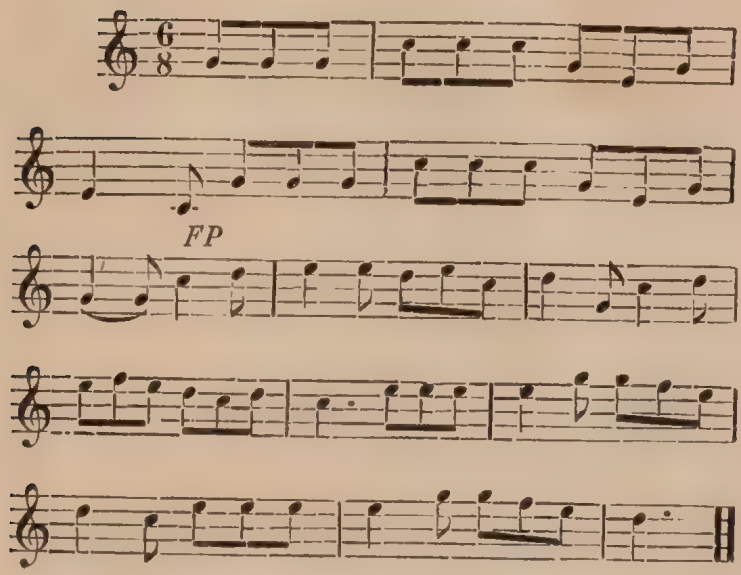

Le Daim.

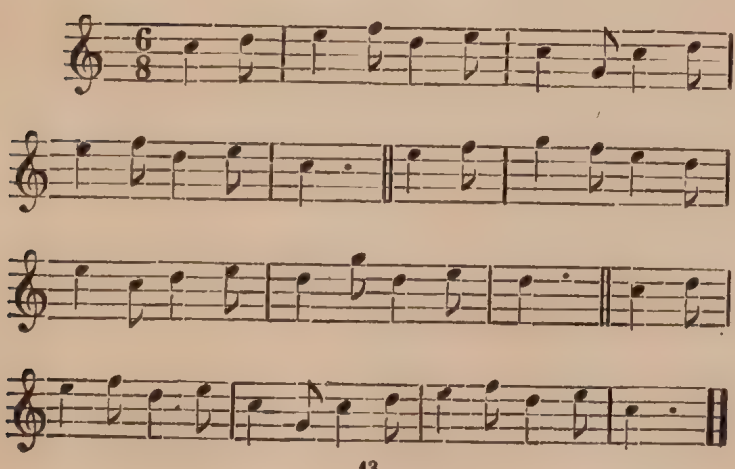

Le Chevreuil.

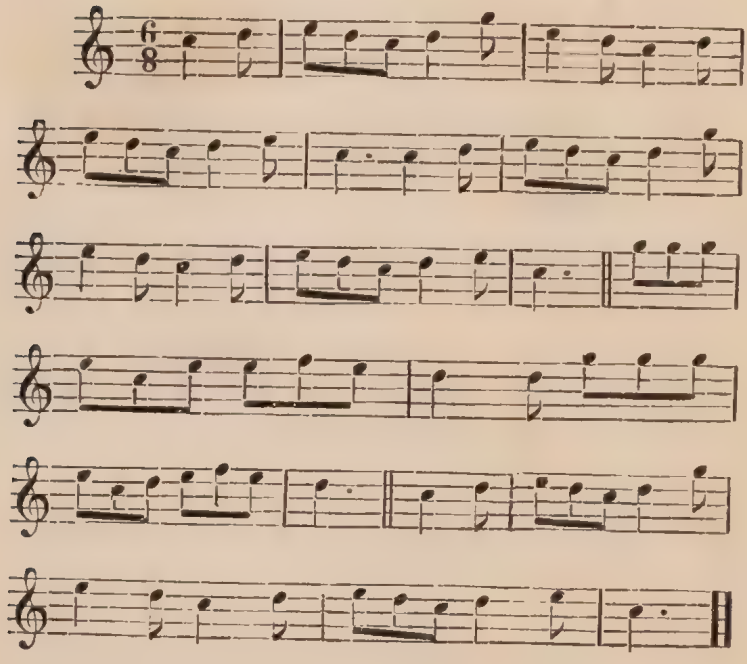

Le Renard.

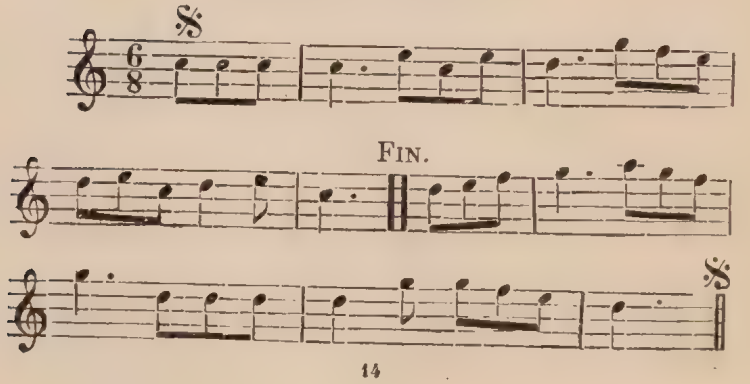

Le terré du Renard.

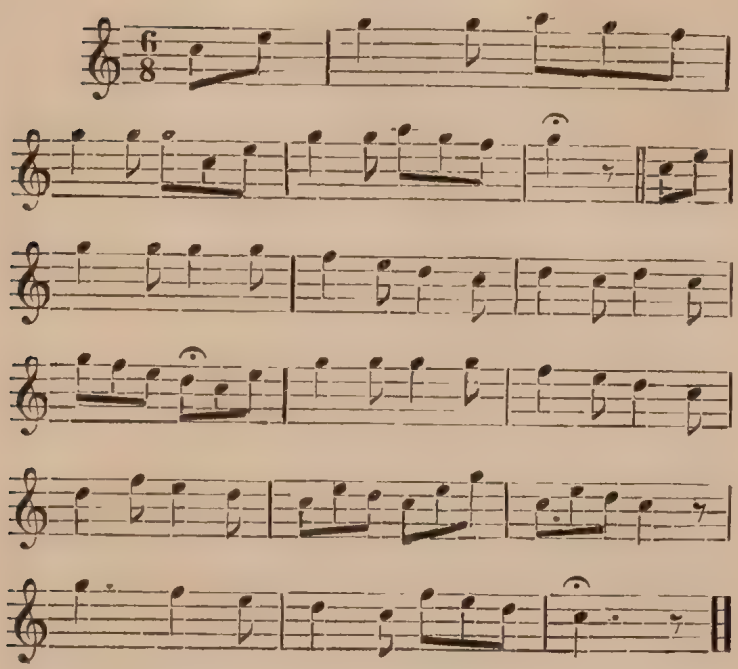

Le Blaireau.

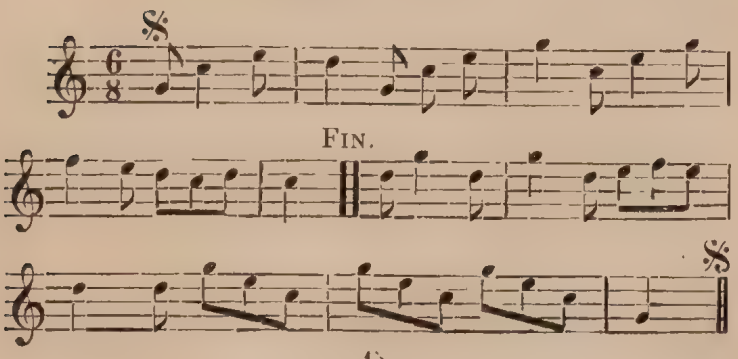

La Saint-Cloud.

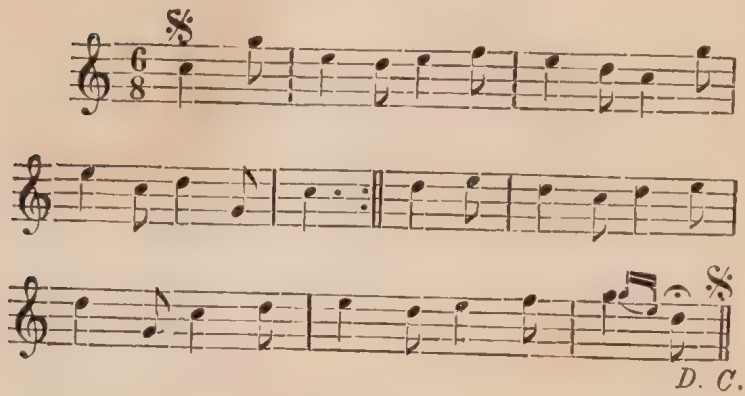

La Rambouillet.

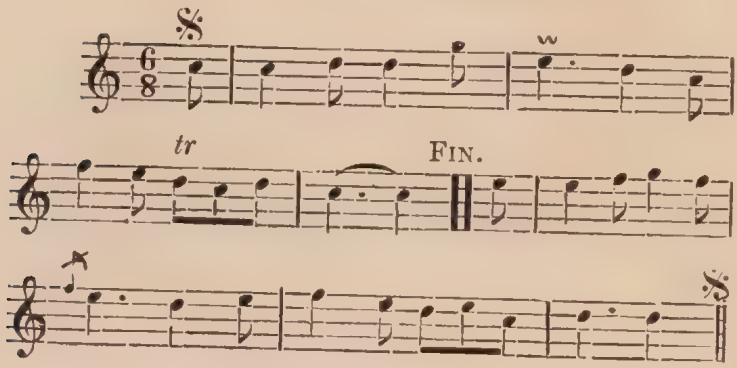

La Compiègne.

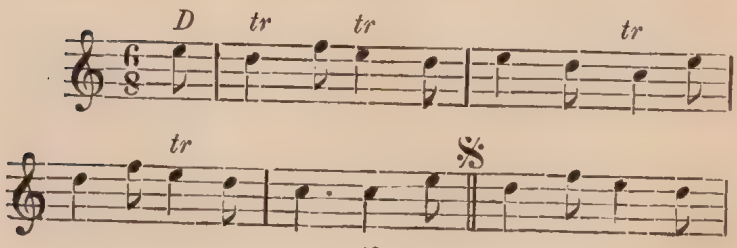

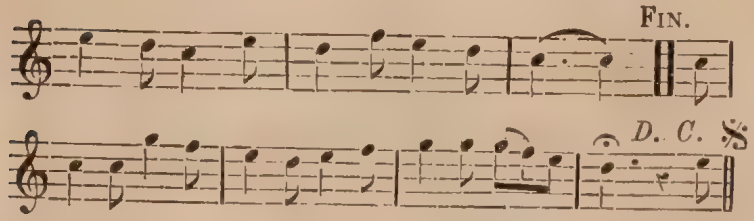

La Fontainebleau.

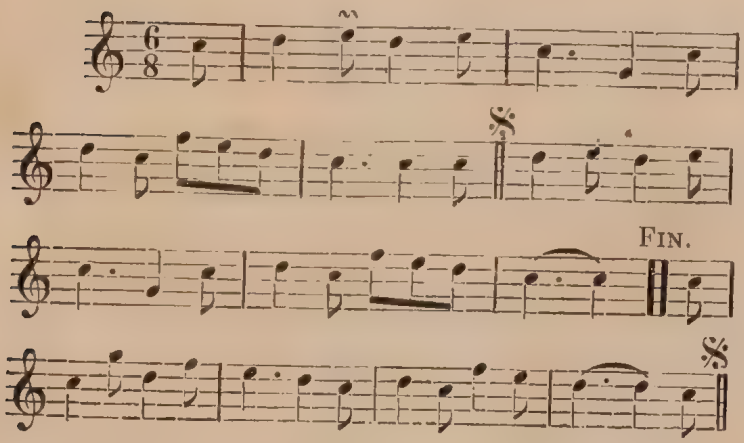

La Chantilly.

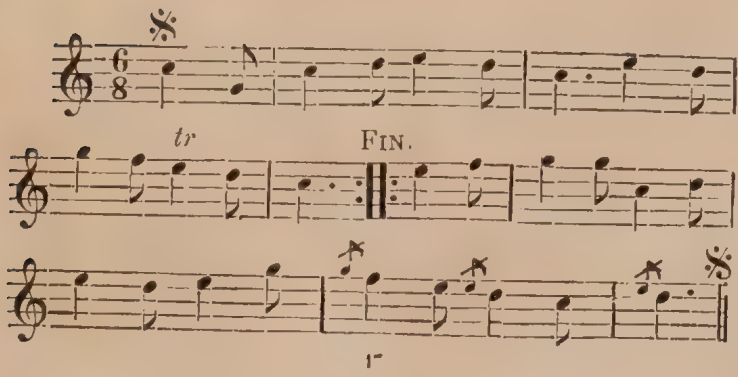

La Saint-Hubert.

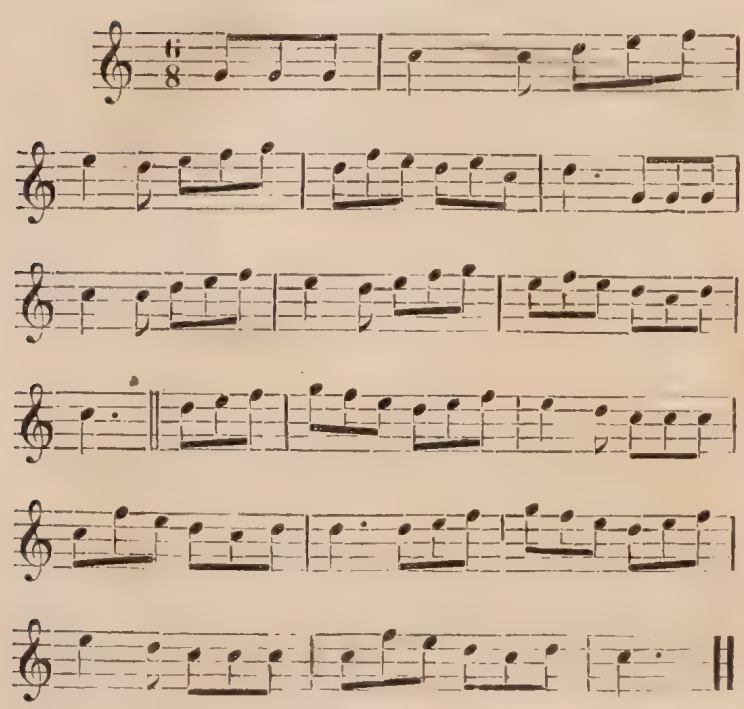

Procedes TANTENSTEIN, rue Toullier, S.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE Ier. — De la chasse à courre 1

CHAPITRE II. — Des chiens employés à la chasse à courre . 6

Caractères distinctifs des chiens dont sont actuellement composés nos équipages 19

Le chien normand 19

— *vendéen à poil ras.* 21

— *griffon vendéen* 22

— *griffon vendéen-nivernais.* 23

— *du Haut-Poitou* 24

— *de Saintonge* 25

— *gascon et de l'Ariége* 26

— *gascon-saintongeois* 27

— *gris.* 28

— *d'Artois* 29

— *des Ardennes.* 30

— *griffon à poil dur* 32

— *bleu.* 32

— *de Bresse.* 33

— *basset.* 33

— *anglais* 34

— *bull-terrier.* 42

— *bâtard anglo-français.* 43

CHAPITRE III. — Hygiène des chiens courants 45

Choix du chien de meute 48

Tempérament. 48

Nourriture. 49

Des lits où couchent les chiens 51

Pansage 53

Exercice 53

Reproduction 54
Consanguinité 54
Portée 55
Mise bas 55
Allaitement 56
Sevrage 57

CHAPITRE IV. — Pathologie canine 58
Des maladies 58
Signes généraux de l'état de santé 58
Signes de l'état maladif en général et de la fièvre 58
Maladie des jeunes chiens 59
Maladie obscure ou fièvre gourmeuse des jeunes chiens . . . 60
Maladie des voies respiratoires 60
Toux quinteuse des jeunes chiens 60
Coryza et bronchite 60
Maladie de poitrine 61
Maladies intestinales 61
Constipation 61
Diarrhée 62
Flux de sang 62
Maladies du sang 63
Appauvrissement ou anémie 63
Abcès gourmeux 63
Maladies de la peau 64
Ecthyma, varioloïde 64
Dartre, gale, rouge-rouge, rouvieux, rogne 64
Maladie des yeux 66
Ophthalmie externe, Kératite ulcéreuse 66
Ophthalmie interne, Muage, Albugo, Taies, Cataracte . . 67
Maladies nerveuses 67
Danse de saint Guy, Chorée 67
Tic périodique 68
Convulsions 68
Paralysie 68
Préservatifs de la maladie des jeunes chiens; moyens négatifs, moyens plus positifs 69
Maladies diverses des chiens adultes 71
Dégoût, inappétence 71
Chiens trop gras 72
Courbature 72
Asthme 72

Étranguillon ou esquinancie. 73
Os arrêté dans l'œsophage 73
Coup de sang, apoplexie. 74
Jaunisse 74
Vers intestinaux 75
Hémorroïdes, vraies et fausses. 76
Hydropisies. 76
Des empoisonnements. 77
Par la noix vomique 77
Par le sublimé corrosif et par les mercuriaux 78
Par l'arsenic 78
Par le cuivre 78
Par le phosphore 79
Par la cantharide 79
Par le verre pilé, les crins hachés et l'éponge. 79
Par des matières corrompues 80
Rétention d'urine 80
Écoulement de la verge (acrobustite) 81
Épilepsie (mal caduc, haut mal) 81
Tétanos 82
Rage 82
Rage-mue. 85
Rhumatisme. 85
Mollettes, Vessigons, Boutures. 86
Efforts, Entorses, Déboîtements 86
Pieds dessolés, Aggravée. 87
Coups, Contusions 87
Catarrhe de l'oreille (otite). 87
Chancres aux oreilles. 88
Chancres aux pattes. 89
Loupes 89
Hernies 89
Goître. 90
Verrues, Poireaux 90
Brûlures 90
Coupures, piqûres aux pattes 91
Piqûres d'abeilles. 91
Morsures de blaireau. 91
Morsures de vipère. 92
Gale proprement dite (Rouget, acare) 92

Tics, Tiquets, Louvets, Poux, Puces 93
Mise-bas, Mise-bas laborieuse. 93
Polypes du vagin 94
Engorgement des mamelles (mastoïte) 94
Squirrhe, Cancer des mamelles 95
CHAPITRE V. — Médecine et médicaments. 96
Manières employées pour médicamenter les chiens 96
Breuvages; électuaires; bols; pilules. 97
Lavements 97
Injections 97
Fumigations 97
Bains 97
Tonte 98
Vésicatoires. 98
Charge vésicante 98
Sinapismes. 98
Béguin 98
Purgatifs 99
Vomitifs. 100
Opérations chirurgicales. 100
Saignée 100
Séton 101
Scarifications. 101
Ouverture d'un abcès. 101
Pansement des plaies 102
Vaccination 103
Fractures. 103
Blessures; éventration; recousage 104
Écouage 105
Écourtage des oreilles 105
Marquage 105
CHAPITRE VI. — Le chenil 106
Le rez-de-chaussée 108
Le premier étage 109
La boulangerie; la cuisine; la salle des piqueux 112
Le grand chenil pour la meute 113
La chambre ou corps de garde du valet de chiens de service. 115
Le petit chenil pour les chiens étrangers. 116
La chambre des limiers 117
Le logement des chiens d'arrêt, bassets, et autres espèces servant à la chasse à tir. 117

Le logement des lices portières et des chiennes en général. . 118
Les cours 119
Des différents modes de clôture. 119
Observations générales 120

CHAPITRE VII. — De l'éducation des chiens courants 122

CHAPITRE VIII. — Le valet de limier. 129
Le limier 137

CHAPITRE IX. — Du cheval de chasse. — Hygiène. — Nourriture. — Harnachement. 143

CHAPITRE X. — Des piqueux, de leur conduite à la chasse; des valets de chiens et de leurs devoirs 150

CHAPITRE XI. — La trompe 156

CHAPITRE XII. — Comment on fait le bois pour détourner les animaux 160
Le pied. 170
Les fumées. 172
Les portées. 174
Les allures 174
Les foulées. 175
Le frayoir ou fréoir. 175

CHAPITRE XIII. — De la chasse du cerf. 177
Composition de la Vénerie impériale. 192
Premiers frais d'établissement d'un équipage composé de 60 chiens. 194
Dépenses annuelles et entretien de l'équipage. 196
Du placement et de la formation des relais. 199
La chasse. 202
La curée 215

CHAPITRE XIV. — De la chasse du sanglier 220

CHAPITRE XV. — De la chasse du loup 232

CHAPITRE XVI. — De la chasse du lièvre 253

CHAPITRE XVII. — De la chasse du chevreuil 269

CHAPITRE XVIII. — De la chasse du daim. 278

CHAPITRE XIX. — De la chasse du renard 282

CHAPITRE XX. — Des devoirs du personnel forestier les jours de chasse à courre 296

CHAPITRE — XXI. — Le panneautage. 302
Panneautage du chevreuil 304

Panneautage des grands animaux 309
Panneautage du sanglier 311
Panneautage du lièvre et du lapin 311
Matériel nécessaire au panneautage. 313
Devis 314
Chasse avec des toiles 316

CHAPITRE XXII. — De la propagation du gibier dans les parcs et en liberté 325

CHAPITRE XXIII. — Des dégâts causés par le gibier, méthodes pour les constater; mesures de précaution. 339

CHAPITRE XXIV. — Le garde, ses devoirs; son équipement; hygiène, etc. 348

CHAPITRE XXV. — Le braconnage et les braconniers 368
Chevreuil. 375
Faisan. 378
Lapin 384
Lièvre. 387
Perdrix 390

CHAPITRE XXVI. — Technologie de tous les termes usités à la chasse 395

Fanfares 445

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SECOND ET DERNIER VOLUME

4762 — Paris, imprimerie JOUAUST, rue Saint-Honoré, 338.

ENCYCLOPÉDIE DES CHASSES. — Nouveau Traité des chasses à courre et à tir, publié sous le patronage de S. Exc. le prince DE LA MOSKOWA, grand veneur, par le baron DE LAGE DE CHAILLOU, A. DE LA RUE, Inspecteur des forêts de la Couronne; le marquis DE CHERVILLE. 2 vol. in-8°, illustrés de nombreuses figures dans le texte. . . . . 20 fr.

Le même sur papier vergé (*tiré à 50 exemplaires*). . . . . 40 fr.

BÉCASSE. — Le Chasseur à la bécasse, par SYLVAIN (Th. POLET DE FAVEAUX). 1 vol. in-18, orné de 35 fig. dans le texte. 3 50

CHASSE. — Soixante années de chasse Pratique de la chasse, par J. A. CLAMART, 2e édit. 1 vol. in-18, figures de Ch. JACQUE, PIZETTA, YAN D'ARGENT, etc. 3 50

CHASSEURS. — Conseils aux chasseurs. Manière de peupler et d'entretenir une chasse de menu gibier, élevage du gibier, etc., par BEMELMANS. 1 vol. in-18 avec figures, par PIZETTA, etc. . . 3 50

CHASSEUR INFAILLIBLE. — Le Chasseur infaillible, Guide complet du sportsman contenant l'usage du fusil, le tir, le vol des oiseaux, le dressage des chiens, par MARKSMAN, traduit de l'anglais sur la 3e édition par Ch. KERDFL, augmenté d'un appendice sur le tir de la caille, des oiseaux de marais et du gibier de mer. 1 vol. in-18 orné de 14 figures. 3 50

CHEVAL. — Principes sommaires de l'élevage du cheval, par le major BASSERIE. 1 vol. in-18. . 1 fr.

CHEVAUX. — Conseils aux acheteurs de chevaux, ou Traité de la conformation extérieure du cheval à l'état de santé ou de maladie, avec de nombreuses instructions pour l'appréciation, avant la vente, des vices, défauts, affections, etc., suivi de la loi sur les vices rédhibitoires et la garantie du vendeur, par JOHN STEWART, trad. de l'anglais par le baron D'HANENS. 1 vol. in-18 orné de figures. . 3 50

CHEVAUX. — Conseils aux éleveurs de chevaux, par CHARLES DU HAYS. 1 vol. in-18. Fig. . . 3 50

CHIEN DE CHASSE (*Du*). Chiens d'arrêt, espèces et variétés, élevage, hygiène, nourriture, maladie, éducation, dressage, par les auteurs de l'*Encyclopédie des Chasses*. 1 vol. in-18 avec figures dans le texte. 2 50

Le même sur papier vergé (*tiré à 50 exemplaires*). . . . . 5 fr.

CHIEN DE CHASSE (*Du*). Chiens courants, espèces et variétés, élevage, hygiène, nourriture, maladies, éducation, dressage, par les auteurs de l'*Encyclopédie des Chasses*. 1 vol. in-18 avec figures dans le texte. 3 50

Le même sur papier vergé (*tiré à 50 exemplaires*). . . . . 7 fr.

Ces deux ouvrages sont extraits en partie de l'*Encyclopédie des Chasses*.

COQ DE BRUYÈRE (*La chasse au*. Histoire naturelle, mœurs, lieux habités par ces oiseaux. L'art de les chercher, de les tirer, de les élever en volière, par LÉON DE THIER. 1 vol. in-18. Fig. . . . 2 50

ÉCURIE. — Économie de l'Écurie. Traité de l'entretien et du traitement des chevaux (écurie, pansage, nourriture, boisson, travail), par JOHN STEWART, trad. de l'anglais sur la 7e édition par le baron D'HANENS. 1 vol. in-18 orné de figures. 3 50

CAILLES, PERDRIX, COLINS OU CAILLES D'AMÉRIQUE. — Guide pratique pour les élever, etc., par ALLARY. Édition augmentée d'un chapitre sur l'*Incubation artificielle*, par A. LEROY. 1 vol. in-18. Fig. 1 50

CHASSE. — Carnet de chasse. In-18 oblong, cartonné, toile anglaise. 2 50

CHASSE AUX PETITS OISEAUX. — Manuel du tendeur, récit de chasse aux petits oiseaux, *Alouette, Bec-figue, Ortolan*, suivi d'une notice sur le *Rossignol*, par J. CRAHAY. 1 vol. in-18. . . . . 1 25

CHASSE (*La*) ET LA PÊCHE en Angleterre et sur le continent. Traduit de divers ouvrages anglais, 1842. 1 vol. in-8 orné de 52 gravures. . . . . 5 fr.

CHIENS. — Les maladies des chiens et leur traitement, par HERTWIG. 2e édit. 1 vol. in-18. . . 3 50

FAISANS, CANARDS MANDARINS, CYGNES, etc. Guide pratique pour les élever, par ARTHUR LEGRAND. 1 vol. in-18 avec figures. . . . . 2 fr.

OISEAUX DE VOLIÈRE (*Manuel de l'amateur des*), ou Instruction pour connaître, élever, conserver et guérir toutes les espèces d'oiseaux que l'on aime à garder en volière ou dans la chambre, par BECHSTEIN. Traduit de l'allemand sur la 2e édition. 1 vol. in-18. . . . . 3 50

ROSSIGNOLS. — Manuel sur l'art de prendre vivants et d'élever les rossignols, par CONORT. 1838. In-18. . . . . 2 50

VENERIE (*La*) DE IACQVES DV FOVILLOVX, seignevr dvdit lieu, gentilhomme dv pays de Gastine en Poictov, dédié av Roy. De nouueau reueüe, augmentée de la méthode pour dresser et faire voler les oyseaux, par M. de BOISOUDAN, précédée de la biographie de Jacques du Fouilloux, par M. PRESSAC. 1 vol. in-4° orné de nombreuses gravures et de lettres ornées. . . . . 15 fr.
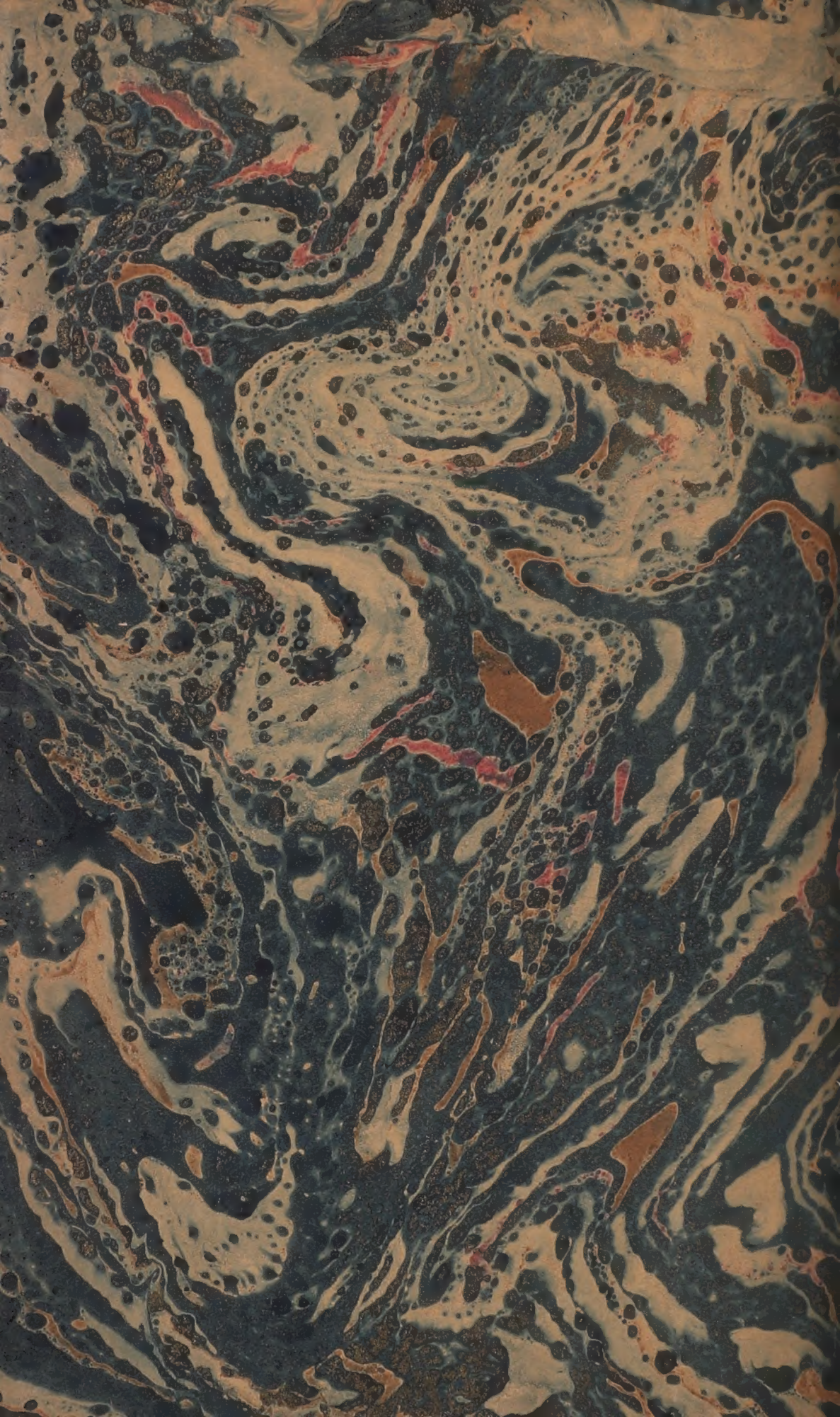
4762 — Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.